This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 577415

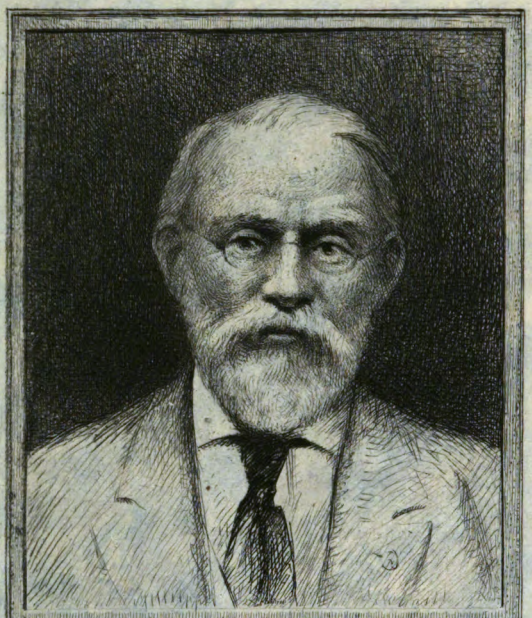

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.M859
S67

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

Digitized by Google

SAINT-OMER, IMPRIMERIE DE L'*Indépendant du P.-de-C.*

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE LA

MORINIE

TOME XXXIV

(1925-1926)

Doctrina investigando restituet.

A SAINT-OMER, au Siège de la Société, 12 bis, Grande-Place.

M DCCCC XXVI

Digitized by Google

Printed in France

Digitized by Google

NOTES

pour servir à la

Statistique Féodale

dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de

SAINT-OMER

PAR

JUSTIN DE PAS

Secrétaire Général de la Société des Antiquaires de la Morinie.

TOME SECOND

N. - Z.

SUPPLÉMENT & TABLES

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
myth
3-46-38
35199

NOMS DE FIEFS

relevés
dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de Saint-Omer
avec indication de possesseurs
qui ont figuré dans leurs transmissions.

NAMPS

Une généalogie de la famille Bournel (*Histoire de Thiembronne*, par l'abbé J. Leroux, Saint-Omer 1912, p. 94) donne le renseignement suivant : « Hue Bournel avait épousé Alix de Beauchain, dame de Beauchain, Lambercourt, Lambersart, *Namps près Ardres*... »

1461. — A Guichart Bournel (mari de Jehanne de Wissoc), seigneur de *Naus* ou *Mont* et d'Estienbecque...
(Compte de l'Argentier de Saint-Omer, Registre de 1461, f° 104 v°.)

Je crois qu'il ne faut pas chercher cette seigneurie dans notre région, mais l'identifier avec *Namps-au-Mont* en Picardie, actuellement commune de l'arrondissement d'Amiens. M. de Rosny dit lui-même (Recherches Généal. p. 1055) que la seigneurie de Namps (en Picardie) appartenait à Guillaume Bournel.

NAPPES

Fief à Lyzel, banlieue de Saint-Omer.

1385, 15 août. — Vente, par Jean Amour et sa femme, à Stais Valenchien, d'une rente annuelle assignée sur des pièces de terre maresque en Lysel, situées sur le fief de Nappes. (Chartes de St-Bertin, n° 1957.)

NATOY (LE)[1]

Fief sur Rebecq, tenu du château d'Aire.

1416. — Pierre de Pois, dit le Baudrain, tient le fief du Natoy.

1. Il y eut, en outre, à Lambres, un fief du Nattoy, tenu de la seigneurie d'Auchy-au-Bois-lez-Lillers, « un fief nommé le Natoy,

Digitized by Google

1500. — Ph. de la Viesville... seigneuries de la Motte d'Ardres... Natoy.

1569. — Guisl. de la Viefville... fief Natoy à Rebecque.

1582. — Jehan d'Estournel de Vendeville, mary de Florence de (la) Viesville... fief de Natoy à Rebecque.

1619. — Robert d'Estournel, fils de Florence de la Viesville... fiefs de Poix et Natoy.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — Le sieur du Nattoy tient un fief du château d'Aire, nommé le fief de *Poix* à Rebecque, à cause duquel led. sieur du Nattoy tient la terre dud. Nattoy, laquelle se comprend en une maison et cense au village de Rebecque, nommée le Nattoy.

Possesseurs précédents : Charles de la Viefville, fils de Philippe, seigneur de Mametz et de dlle Michelle de Monchaux. (Ibid. B. 16318, § VII.)

1761. — M. le marquis de la Viéville, propre de la seigneurie dud. Natois, consistant en rentes foncières et seigneuriales du revenu de 35 l. 10 s. (20es Nattoy.)

Vers 1760. — Déclaration des terres que Floris Thibaut, demt à Westecque, doit y avoir, provenant de la succession d'Antne-Domin. Thibault, son neveu... Art. 30 : 5 quartiers 18 verges de terres listant vers soleil à la ferme du Natoy, d'amont et de bout vers mer au seigneur de la Viefville et autres, vers soleil à l'abbaye de St Augustin, seigneurie du Nattoy. (Arch. de M. C. Legrand.)

NATTE

Inféodation du droit de forage sur les celliers de la maison de la Natte, sise sur le Grand Marché de Saint-Omer.

1384. — Will. Foix... fief de 100 s. sur afforages de la maison de le Natte sur le marché de Saint-Omer.

1416. — Damlle Marie de Pierrerue pour un fief consistant es aforages de la maison de le Natte estant sur le Grand Marché de Saint-Omer, venu de Julien de le Pierrerue, son frère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

amazé, etc... enclos d'eau et de fossés, qui est le chef-lieu de toute la terre de Lambres ».

Il appartenait, au 14e siècle, à la famille de Liestes ou Liettres ; échut, par alliances, aux de Fontaine puis aux du Val.

1760. — M. Leroy du Bardoux, seigneurie du Nattoy d'un revenu de 8 l. 17 s. 10 d. (20es Lambres-les-Aire.)

Il y eut, enfin, un autre lieu dit *le Nattoy*, au hameau de Lignes à Roquétoire. V. p. 14, l'article *Allouagne*.

Digitized by Google

1784, 27 oct. — Dame Marie-Joseph Sandelin, etc... fief de 60 s. par. sur la maison et cellier de la Natte sur la Grande-Place de Saint-Omer. (V. la mention de 1784 imprimée pages 147-148, à l'article Carlewicq.)

NEUFPRÉ

Fief mouvant du château d'Aire.

1553. — Nicolas de Pippemont, sr de Warnicamp, fiefs du Bajolet et du Neufpré, consistant en rentes sur terres, etc...

1563. — Pierre Bacheler, sr de Coubronne, acquiert de Jacques de Boffles les terres de Bajolet et de Neufpré.

1594. — Neufpré. Nicolas Lebrun pour moitié du fief venant de François Massart, son beau-père, et d'Anne Aubin, sa femme. (Arch. du Nord. B. 13848.)

XVIIe siècle. — Pierre le Brun, sr du Nœufpré, au lieu de Nicolas et dlle Marie Massart, ses père et mère, auparavant Franchois Massart et Anne Aubin, sa femme (François, par acquisition d'Alex. Penin), fief consistant en manoir et terres séant lez ceste ville d'Aire, dont une partie provient et dépend du fief et seigneurie de la Vigne Dame Mehault Dieu d'amour, que led. François Massart a acquis d'Alexandre Penin. (Ibid. B. 16318, ch. XLIV.)

1710, 1er avril. — Ignace Bertin, laboureur à Blaringhem... fief du Neufpré, tenu du château d'Aire, à lui échu par le trépas de L.-Joseph Lebrun, son oncle maternel, le 13 janvier 1703. (Ibid. Bur. Fin. C. 198.)

1739. — Antoine-Ignace Bertin, seigneur du Neufpré. (Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 291.)

1776, 22 mai. — Maximilien-Antoine-Albert-Joseph Hémart du Nœufpré, demt à Aire... fief du Nœufpré, échu par le décès d'Antoine-Ignace Bertin du Nœufpré, son aïeul maternel[1], à lui par relief d'Ignace, son père, tenu du château d'Aire, comprenant, pour le gros, un chef-lieu amazé de plusieurs édifices, le tout enclos de fossés; 22 mesures environ de terre, listant vers soleil au grand chemin d'Aire à Saint-Venant, etc... tenu de Sa Majesté à 15 liv. par. de relief. (Ibid. C. 203.)

En même temps, une partie du fief était desservie par le même en franche-sergenterie, ainsi qu'en témoigne l'acte suivant.

1. Jean-Albert Hémart, fils d'Adrien et de Marie de Lannoy, ép. le 17 mars 1747 Thérèse-Brig. Bertin du Neufpré, fille d'Antoine-Ignace, lieutenant du mayeur d'Aire et de Marie-Célestine Hémart.

Digitized by Google

1776, 22 mai. — Autre rapport du même (Max.-Ant. Alb.-Jos. Hémart du Neufpré) concernant un fief de franche-sergenterie, consistant en cinq mesures et demie ou environ de terre, près la ville d'Aire, « à cause duquel fief je dois sergent en la Bailliage d'Aire et servir Sa Majesté étant à Aire... je dois à la mort, don, ou transport, un disner appelé past ». (Ibid. C. 203.)

Un autre fief du Neufpré, tenu en franche-sergenterie du Château d'Aire, était peut-être encore un démembrement du précédent.

1789. — Phil.-Gab. Garson de Quévaussart, à cause des fiefs de Neufprei et du Jardin.
(Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 292.)

1784, 26 nov. — Fief de Neufprez étant une franche-sergenterie tenue par Jacques-Louis-Xavier Garson, sr de Boiaval. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

NEUFRUE

V. **Neuve-Rue.**

NEUFVILLE

V. **Neuville.**

NEULETTE

à Houlle.

1761. — Led. seigneur (Cte de Beauffort) possède à présent le fief de Neulette qu'il a réuni à sa Vicomté, dont les petites censives et droits casuels montent, année commune, à 15 l. 6 s. (20es Houlle.)

NEUVE RUE, NEUFRUE

à Recques, près de l'ancienne chaussée nommée *Niewestraet*.

1473. — Aleaume de le Neuve rue, fils Lambert, paie relief à la châtellenie de Tournehem pour un fief sis à Recques. (de Rosny, p. 1065.)

Fin XVIe siècle. — Antoine Desguinegatte ép. dlle Anne Drimille, dame de Nœufve rue.

Dlle Catherine Desguinegatte, décédée à Esquerdes le 7 décembre 1703, à l'âge de 90 ans, ép. le 11 novembre 1645, à Saint-Omer (Ste Aldegonde), Denis Delattre.

Digitized by Google

Philippe Delattre, fils des précédents (1650+1742), ép. à Saint-Omer (contrat du 25 octobre 1686) dlle Isabelle Verron.

François Delattre, seigneur de Nœuve rue, né à Esquerdes, décédé à Saint-Omer le 11 janvier 1726, à l'âge de 40 ans, ép. à St O. dlle Anne-Bernardine Losvelde.

Jean-Louis Delattre, fils des précédents, ép. à Saint-Omer (contr. du 11 janvier 1738) Marie-Rose-Scholast. Delattre, sa cousine.

Jean-Franç. de Lattre (1740 + 1768), maître-particulier des eaux et forêts de Tournehem, ép. à Saint-Omer (Saint-Denis), le 30 juillet 1765, dlle Thérèse-Augustine Legrand.

Benjamin-Alexis-Joseph de Lattre, seigneur de Nœuve-rue, décédé célibataire à Saint-Omer en 1788, a pour héritière dlle Marie-Thérèse de Lattre, sa sœur, qui épouse à Saint-Omer (Saint-Sépulcre), le 8 février 1790, Jean-Joseph de Facieu, éc. capne au Régiment de Provence, décédé à Saint-Omer le 24 août 1833, âgé de 80 ans.

(Notes Généal. communiquées par M. Violette de Noircarme.)

1760. — Le sr Jean-François-Alexis Delattre possède la seigneurie de Neuve Rue, consistant en rentes foncières dont le revenu est de 100 l. et les droits seigneuriaux de 18 l. (20es Recques-Vrolant.)

Dans des notes généalogiques sur la famille Liot, on trouve que, par acte du 18 déc. 1602, Nicolas Liot, sr de Guzelinghem, et Catherine Tardieu, son épouse, acquièrent de Me Jean Marche, docteur en médecine à Saint-Omer, des terres et héritages situés au terroir d'Audruicq, Polincove « et pays allenviron » échus aud. Marche par le trépas de feu Louis Pruvost, son cousin maternel.

D'autre part, dans son arrentement du 14 janvier 1606, le même Nicolas Liot de Guzelinghem baille à titre d'arrentement perpétuel à Antoine Petit, admodiateur de l'abbaye d'Andres, un courtil de deux mesures un quartier pris en 24 mesures et un quartier de fief sis en la paroisse de Recques.

Or, c'est vraisemblablement en vertu de la possession de ce fief que nous voyons les descendants de Nicolas Liot, Louis, son fils, Pierre-Ferdinand, son petit-fils, et Jacques-Philippe-Joseph, son arrière-petit-fils, prendre le titre de « sr de le Neuve Rue », puisque la situation correspond à celle du lieu ainsi nommé.

NEUVE RUE

Fief dans la banlieue de Saint-Omer.

1473. — Denis de Ste Aldegonde, fils de Jacques, tient ung fief de lad. Bourq (c'est-à-dire la seigneurie du Bourg à Saint-Omer) qui se comprend en maison, etc... et en

Digitized by Google

XII mesures de iardins et terres gisant auprès du bos de le Loe, nommé le Nœufve Rue. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1510. — David d'Audenfort le jeune, pour fief de le Neufve Rue à Saint-Omer. (Ibid. B. 16053.)

1555. — Marie d'Audenfort, fille aisnée d'Antoine, fief de Neufrue venu de son père. (Ibid.)

1628. — Guérard de Lens, esc. sr de Hautgreve, Bilques, etc... tient quatre fiefs....

Le 3e nommé le fief de Nœufrue acquis avecq damlle de Willegas, sa compaigne, de dame Jeune d'Audenfort, douaigière de Flectres, se consistant es manoir, terres à labeur, près le lieu qui fut jadis le bois de le Loe, près le lieu où était jadis l'église de Saint-Michel, etc...

En marge : Le 1er février 1663, J.-Bte Pagart, procureur especial de messire George de Thiennes, marquis de Becte, baron de Broucque, gouverneur es ville et bailliage d'Aire, at payé relief pour led. fief... appartenant aud. seigneur à cause de dame Marie-Adrienne de Lens, sa compaigne, fille et héritière dud. feu Guérard de Lens.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 35.)

1732, 27 juin. — Phil.-George de Thiennes... fief de Neufrue qui se consiste en manoir et terres à labeur hors la ville de Saint-Omer et en banlieue.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

NEUVILLE

sur Alquines et Quercamp.

Le Dictionnaire de La Chesnaye des Bois, donnant une généalogie de la famille de Neufville de Brugnobois, dit qu'elle tire son nom du hameau de Neuville à Alquines où cette seigneurie s'est transmise pendant dix générations. V. aussi de Rosny : *Recherches Généalogiques*, p. 1062.

D'autre part, on trouve également les de la Cauchie, puis les d'Estrées, seigneurs de la Cauchie, Loquin, Pairie de Surques et de *Neuville*. D'après M. de Rosny (ibid.) il s'agit ici de de Neuville, près Montreuil.

NIELLES

près Ardres, ancienne pairie du Comté de Guînes.

1214. — Jacques de Marck, sr de Nielles, près Ardres. (de Rosny, p. 948.) Le même auteur cite également plusieurs membres de la famille de Nielles du nom de cette localité.

XIVe-XVe s. — Anthoine, seigneur de Northoud et de Nyelles, décédé en 1402.

Digitized by Google

— Jean de Northout, son fils, sr de Nielles, Bayenghem, Northout, etc... ép. de Claude de Bournel.
(Mém. Soc. Ant. Mor. XIII, p. 168.)

1480. — Baudouin de Calonne et Antoine, son fils, sr de Nielles.

1558. — Dlle Philippe de Calonne, de de Nielles, femme de Jean du Biez, qualifié baron de Nielles.

1609. — Mre Claude du Bois, sr de Nielles.
(de Rosny, p. 1066.)

XVIIIe s. — Ch.-Michel le Sart, né à Prémont le 8 août 1683, marié à Ardres le 20 juillet 1720 avec Marie-Jeanne-Péronne Thouin.

1770. 15 déc. — Aveu de la terre et seigneurie de Nielles, Lostebarne et la Cornuze, tenue du Roi à cause du château d'Ardres, par Pierre-Hubert Le Sart, chev. seigneur de Nielles, Lostebarne, La Cornue, dem[t] à Ardres, venant de son frère aîné Ch.-L. le Sart de Prémont, décédé en 1755. (Arch. Nat[les] Q[1] 906.)

1789. — Le même Pierre-Hubert le Sart, sr de Nielle, fait partie de l'Assemblée de la Noblesse des Bailliages de Calais et d'Ardres pour les Etats Généraux en 1789.
(de Rosny, p. 302.)

NIELLES

ou *Nielles-lez-Boulonnais*, et actuellement *Nielles-les-Bléquin*, commune du canton de Lumbres.

1269, octobre. — Jehan de Seninghem et Aelis, sa femme, vendent au prieur de Saint-Rémi de Reims, el nom de l'église, liquels prieus tient « cele vile (de Nielles) de par l'abé de Saint-Rémi de Rains, le sisime partie del molin ke on dit en mi le vile de Nieles ». (Comm[n] de M. Rodière d'après le Cartulaire de Saint-Rémy.)

Avant 1389. — Etienne de Vaudringhem,

1394. — Will. de Waudringhem, seigneur de Waudringhem et de Nieles.
(Arch. de St-Omer. Liasse des « Werps », n° 1028.)

1433. — Marguerite Bollard, dame de Waudringhem et de Nielles. (Arch. du Nord. B. 1950.)

1589, 27 mai. — Echange par V. de Pardieu de la terre et viconté de Nyelles, bailliage de St Omer, contre la terre et seigneurie de Ste Walburge, diocèse de Reims, conclu avec le prieur et couvent du monastère de Saint-Rémy, de Reims. (Comm[on] de M. Rodière, d'après Cartulaire de Saint-Rémy.)

Digitized by Google

1615. — Jacques de Noyelles, ch. victe de Nielles.
(Epigraphie du canton de Lumbres, p. 407.)

1670. — Eugène de Noyelles, marquis de Lisbourg, comte de Croix, etc... Nielles-lez-Boulonnois.
(Vegiano : Nobiliaire des Pays-Bas, p. 1458.)

1780. — Dame Camille - Guislaine de Pietra-Santa, épouse séparée, quant aux biens, de messre Eug.-Franç. de Béthune... fief et vicomté de Nielles-les-Boulonois à moy eschus par trespas de dame Adrienne-Thérèse-Eléonore de Noyelle, comtesse de Pietra-Santa, ma mère, tenue du comte d'Artois, consistant tant en argent qu'en grains, plumes, etc... affectés sur les terres dud. Nielles... droit de pesche depuis la rivière de Nielles depuis le moulin de 'Brœucq jusqu'à la ventaille de Curlu...
Lieux dits : Queuette, Saint-Venart, le Hubescamp, Windelandre. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 188.)

1789. — Mess. E.-Fr. de Béthune, à cause de dame de Pietra-Santa, son épouse... Terre de Nielles-les-Boulonnois. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 9.)

1762 et **1766.** — M. le marquis de Béthune, vicomte de Nielle, possède la seigneurie dudit lieu consistant en censives du revenu de 600 l., drts seigneuriaux 1 l. et une maison seigneuriale. (20es Nielles.)

1762, 8 nov. — Jos.-Maximil.-Guislain de Béthune, chev. cte de Noielle, seigneur d'Hesdigneul, de Nielle-lez-Boullenois, etc... gouverneur des ville et cheau de Marles, demt au château d'Hesdigneul... seigneurie et vicomté de Nielle-lez-Boullonnais échu de dame Marie-Guislaine de Pietra-Santa, épouse séparée quant aux biens de messre Eugène-Franç. de Béthune, sa mère, icelle fille unique héritière de dame Adrienne-Thérèse-Eléonore de Pietra-Santa... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 187.)

1788. — Jos.-Maxim.-Guislain de Béthune.
(Epigraphie du Canton de Lumbres, p. 408.)

NIELLES-LEZ-THÉROUANNE

Hameau de Thérouanne : seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues. On verra à l'article *Thérouanne* que l'ancien château dépendait de la Régale de Thérouanne.

XIVe siècle. — Willame de Maumez, dit Maillet, chev. sr de Nielles-lez-Terewane. (Arch. de St-Omer. Liasse des Werps, nos 769, 804 (1392), et 770 (1393).

1323. — Jean I de Mailly, seigneur de Mamez (Mametz-lez-Corbie), ép. le 19 novembre 1323 Jeanne de Beauvoir, dame de Nielles-lez-Thérouanne.
Enguerrand, sire de Mammez, dit Maillet, seigneur de Nielles-les-Thérouanne (ne porta plus le nom de Mailly), mourut en 1359, ép. Marie de Wisque.

Digitized by Google

Guillaume, leur fils, ép. Bonne de Fosseux.

Pierre, décédé en 1413. — Jean II, vivt en 1455-1511. — Jean III. — Jacques. — Eustache I. — Eustache II. — Adrien. — François. — Marc-Hubert de Mamez, seigneur de Nielles, comme les précédents, ép. par contr. du 19 nov. 1660, Jacqueline-Léonarde de Tramecourt, dont Marie-Marguerite, dame de Nielles, qui se maria trois fois et n'eut qu'un fils, mort jeune.

(Commun de M. Rodière d'après Manuscrits Généalog. du Prince de Béthune, t. VI.)

1739. — Pierre-Franç. de Massiet, à cause de dame Corneille de Bultel, à cause de la terre de Nielles.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

1786, 25 mai. — Dame Marie-Claire de Massiet, veuve de messre Antoine Doradour, comte d'Autesat, demt ordinairement en la ville d'Arras, sert rapport de la seigneurie de Nielles-lez-Thérouanne, tenue de la Comté de Fauquembergues, venant de la succession de dame Marie-Cornille de Bulteel, sa mère, qui l'avait eue de dame Dorothée de Bulteel de Reninghest, sa mère, et icelle par succession de messire Marc-Hubert-Marie de Lannoy, son cousin, qui était fils de Guill.-George de Lannoy et de dame Marguerite de Mametz-Mailly, laquelle était fille de messire Marc-Hubert de Mamez.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Comté de Fauquembergues, fo 103 ro.)

V. les fiefs : Cornaille, Esclimeu, Morda, Ponches.

NIELLES

ou *Vicomté de Nielles*, seigneurie à Zutkerque, tenue du château d'Audruicq.

1631. — Fr. de Cadicq, cy-devant receveur du domaine dudict Audruicq, etc... pays de Brédenarde, soloit tenir, par achapt de Jean Scoeman, deux fiefs et nobles tenemens scituez en la paroisse de Zutkerke, qui se comprendent en deux seigneuries vicomtières gisant l'une au lieu nommé Oestove, l'autre au lez west de l'église dud. Zutkerque... et quant à l'autre viscomté gisant au lez west de l'église de Zutquerque, se comprend sur 53 ou 54 mesures de terre... en suite de quoi, après le trépas dud. François de Cadicq, ses héritiers ont payé seulement pour le relief d'une viscomté qualifiée de Nieles.

En marge : modo Jean-Baptte de Geneviers, éc. sr de Gournay, par succession.

Plus loin : ...Laquelle vicomté de Nielles at esté relevée par dalle Marie de Nouvelle, fille de Josse, et dalle Anne de Cadicq, fille dud. feu Fr. sa mère, et, après le trespas de ladte damlle Marie de Nouvelle, pareil relief at esté receu

Digitized by Google

en acquit de François de Gennevières, fils de Pierre et de ladle Marie de Nouvelle.

En marge : modo le sr Antoine-Pierre de Lattre, demt à St Omer, par achapt sur la curatelle du sr de Nielle.
(Arch. du Nord. B. 16462, nos 37 et 38.)

1665. — Dle Marie de La Garde : viscomté de Niesles, au village de Zuutkerque, à elle eschue par le trespas de Jeanne de Cadique, sa mère. (Ibid. 16468.)

1737, 30 avril. — Philippe-Antoine de Lattre de la Terrerie, fief et seigneurie de Nielle à Zutkerque, tenu du cheau d'Audruicq, comprenant terre d'enclos devant le manoir de la Hérinière... about. à la rue de la Cornilière...
(Ibid. Bur. Fin. C, 216.)

1739. — Ph.-A. de Lattre, seigneur de Nortbécourt, pour sa seigneurie de Nielles au pays de Brédenarde.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 121.)

1759. — Le sr de Lattre de Nielles possède la seigneurie de Nielles consistant en rentes foncières, drts seigneuriaux, etc... (20es Audruicq,)

Même mention aux Vingtièmes de Zutkerque.

1764, 28 juillet. — Ant.-Jos. Delattre, seigneur de Nortbécourt, de Brunaubois et autres lieux... seigneurie vicomté de Nielle, tenue d'Audruicq à Zutkerque.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 216.)

NIEPPE (LE)

Fief à Tilques, tenu du château de Saint-Omer.

1446. — Willme d'Isque, mary et bail de Alix de Saint-Omer, dit de la Jumelle, fille de Mahieu, pour le fief de Nieppe, consistant en une motte située à Tilques, prés, pastis, terre ahanable et rentes. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Aelix de St Omer... fief de Nieppe à Tilques.
(Ibid. 16700.)

1497, 24 oct. — Jehan de Crépiœul, sr de la Caulerie, de le Jumelle et de Tilques en partie, sert aveu et dénombrement du fief de le Nyeppe, tenu de château de Saint-Omer, « portant de rente par an estimé le bley à XVI s. le rasière, XIX lb. XV s. » et déclaration que led. Jehan de Crepiœul a vendu led. fief à Mahieu Verdevoye.
(Ibid. 16053 et Arch. de St-Omer.)

1520. — Guillme d'Ausque, mari de Margte Verdevoye.

1538. — Claude d'Ausque, fils des précédents.

1582. — Henry d'Ausque, esc. fils de Claude.

1595. — Jean d'Ausque, frère et héritier de Henry.

Digitized by Google

1619. — Pierre de Coppehem, cousin yssu de germain de Mr Jehan d'Ausque, pour seigneurie de le Nieppe, venue dud. Jehan. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1618. — Pierre de Coppehem, nottaire héréditaire de la ville de St Omer, tient les fiefz cy-après déclarez . . . . . Item encoir un fief séant au villaige de Tilcques nomé le fief de le Nieppe, auquel il y at seigneurie fonssière et viscomtière,.. à luy succédé et escheu par le trespas de Jan d'Ausque, écuier, sr de Vinselle, comme cousin et héritier d'iceluy.....

En marge : Le 20e de may 1655, Pierre de Coppehem, filz dud. Pierre, a seullemt payé 13 l. par. 12 s. 6 d. pour le relief... Le 16 octobre 1670, mre Jan de Coppehem at payé le relief des fiefz au texte à luy escheuz par le trespas dud. Pierre, son frère. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fos 110 ro et 111.)

1701, 1er déc. — Jean-Ch. de Prelle, éc. seigneur de la Nieppe, sert rapport du fief de la Nieppe, tenu du Bailliage de St Omer au village de Tilques... « lequel fief m'appartient par la mort de Catherine-Thérèse de Coppehem, ma mère, décédée le 16 avril 1701, veuve de Ch. de Prelle, dit Compère, éc. seigneur de la Nieppe, major de cavalerie au service du Roi. » (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1743, 24 sept. — Hiacinthe de Prelle pour le fief de le Nieppe à lui échu par le trépas de Jean-Charles, son père, décédé en avril 1740. (Ibid.)

1760. — Le sr de la Nieppe possède la seigneurie de la Niepe, dont les revenus et droits casuels s'élèvent à 18 l. 19 s. (20es Tilques.)

1774, 3 juin. — Adrien-Ch.-Jos.-Guislain de Presle, éc. fief de la Nieppe, à la suite de la mort de son père Hyacinthe. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1779. — N... de Prelle, écuier à Nivelle en Flandre, propre du fief et seigneurie de la Nieppe. (100es Tilques.)

NŒUFRUE

V. **Neuve Rue.**

NOIELLE

Fief à Quercamp.

1478. — Willame de le Motte tient ung fief nommé fief de Noielle, consistant en terres et manoir au lieu de Quercamp, tenu de J. de Saveuse à cause de sa seigneurie de Quercamp. (Arch. du Nord. B. 16700.)

Digitized by Google

NOIRCARMES

ou *Nortkelmes* sur Zudausques. A vrai dire, cette seigneurie s'étendait sur les territoires des communes actuelles de Zudausques, Quelmes et Moringhem. Elle était mouvante de la Prévôté de Saint-Omer et plus tard de l'Evêque qui avait succédé au Prévôt.

XIV^e s. — Au milieu du quatorzième siècle, Jean de S^te Aldegonde, fils de Jean I de S^te Aldegonde et de Marie Renier, épousa d^lle N... de Nortkelmes, héritière de Nortkelmes.

Dès lors cette seigneurie se transmit jusqu'au dix-huitième siècle dans la famille de S^te Aldegonde. V. la Généalogie de S^te Aldegonde dans le tome second du « Miroir des Notabilités nobiliaires » de Goethals, pp. 603 et sv.

Elle fut incorporée dans le Comté de Sainte-Aldegonde lors de l'érection de celui-ci, par lettres-patentes du 4 mai 1605, au profit de Maximilien de S^te Aldegonde. Précédemment, une Bulle du Pape Paul III, du 4 septembre 1536, autorisait la réunion, en une seule seigneurie dite *de Noircarmes*, des seigneuries de Noircarmes, Zudausques et Wisques. Cette Bulle est transcrite dans un rapport et dénombrement de la seigneurie de Noircarmes du 24 juin 1545 servi par Philippe, seigneur de S^te Aldegonde, Noircarmes, Wisques, Genetz, Avelin, etc... à m^re Oudart de Bersacques comme prévôt de Saint-Omer, led. fief relevant de la « salle prépositurale » de Saint-Omer.

(Comm^on de M. Violette de Noircarmes.)

Le 10 juillet 1715, Georges-Joseph des Lyons, éc. seigneur de Feuchin, et Gertrude-Dominique Vandolre, son épouse, achetèrent la seigneurie de Zudausques, les terres et baronnie de Noircarmes, et autres fiefs sur la succession vacante de mess^re Maximilien-François de S^te Aldegonde et d^e Isabelle-Eugénie de S^te Aldegonde, son épouse.

— Louis-Joseph-Cornil des Lyons, fils des précédents, ép. le 20 avril 1743 d^lle Marie-Fr^se-Ursule d'Artois du Valvallon.

— Louis-Joseph-Xavier des Lyons, fils des précédents (1749+1807), ép. Jeanne-Théodore-Rosalie Le Sergeant de Fouquesolles.

Voir les fiefs : Brique, Brisacq, Campe, Caumont, Coquerelle, Courtil Gilliot, Pas.

Je relève encore cette mention :

1473. — Aelix de S^t Omer.... le quint de Nortquelmes.
(Arch. du Nord. B. 16700, f^o 44.)

Digitized by Google

NOIRCARMES

Fief à Esquerdes.

1759. — MM. de Noircarme (des Lyons) et M. de Wisque (de Pan) possèdent par indivis le fief Noircarme consistant en censives, à savoir en six quartiers de bled, estimé sept livres la rasière. (Vingtièmes Esquerdes.)

NOORTDALES

V. **Nordal.**

NORBERGHES

à Nortleulinghem.

1636. — Adrien du Clercq, sr de Norberghes et Hassinghem. (Mention citée p. 27 au mot *Assinghem.*)

NORDAL

Noordales, sur Acquin.

La dévolution de la seigneurie de Nordal paraît avoir été celle de la seigneurie laïque d'Acquin. V. p. 5.

1609, 23 oct. — Guisl. de Fiennes.
(Arch. de la Famille de Beaulaincourt, p. 710.)

NORDAUSQUES

Actuellement commune du canton d'Ardres.

Bien que comprenant sur son territoire plusieurs fiefs, Nordausques constituait un franc-alleu qui relevait de la Motte Châtelaine et du Bourg de Saint-Omer. Cela explique que l'on ne rencontre pas de seigneurs de Nordausques avant le dix-huitième siècle, époque où la Couronne, dans un but fiscal, vendit un certain nombre de seigneuries qu'elle tenait directement jusqu'alors.

1711, 27 juillet. — Christophe-Louis de Beauffort, seigneur de Buuscheure, grand-bailli héréditaire de Saint-Omer... seigneurie de Nordausque, acquise de Sa Majesté par contrat du 16 juillet 1705... Justice haute, moyenne et basse sur toutes les terres « de francq-alleux » qui étaient tenues de Sa Majté .... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1739. — Christophe-Louis de Beaufort....
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

Digitized by Google

1761. — Le seigneur Cte de Beauffort (Louis-Eugène-Marie), « seul seigneur fonsier, haut justicier de la paroisse, du clocher à l'exclusion de tous autres, laquelle seigneurie néantmoins ne produit aucun revenu, toutes les terres en relevantes étantes francs-aleux ».

(Vingtièmes Nordausque.)

V. aussi Généalogie de la famille de Beauffort, par A. Brémond, p. 273, et Goethals, *Miroir des Notabilités Nobiliaires*, II, p. 481.

Voir aussi la mention ci-après :

Milieu XVIe s. — La village de Nordausque, pour une partie thirant vers Vallegat, est tenue de la baronnie d'Andrene et comté de Guisnes.

(Arch. du Nord. B. 19471, no 41.)

V. les fiefs : Bombelt, Hollingues, Monecovedal, Ploich, Quemberghe, Welle.

NORMAND

Fief à Fauquembergues.

1786, 25 mai. — Pierre-Frçois Bonnier tient deux fiefs aud. Fauquembergues... le premier cinq quartiers de terre, proche la forêt, démembré du fief Normand qu'il tient par relief de Catherine Martel, sa mère, par avant Pierre Martel.....

Le sieur Legrand, trésorier à Saint-Omer, tient deux fiefs situés au theritoire de Fauquembergues ; le premier desquels se nomme la Motte Dieu... le second fief se nomme le fief Normand, content trois quartiers ou environ de terre à usage de labour, situé proche la forêt dud. Fauquembergues y listant... « lesquels fiefs me sont échus à cause de la demoiselle Leys, mon épouse... »

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Aveu de la terre de Fauquembergues, fos 29 et 30.)

NORRENT

Actuellement chef-lieu de canton de l'arrondissement de Béthune. Cette localité était pour partie dépendante de la Régale de Thérouanne. C'est à ce titre que je la fais figurer ici.

1429. — Jean de la Viesville, seigneur de Norem et Famechon. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1504. — Noble homme le Bon de Hézèques, esc. sr de Norrens.

Digitized by Google

XVIe s. — Dlle Margte de Hézecque, de de Norren, sa fille, ép. Waleran de Honvault ; d'où Chrestienne de Honvault, dame de Fléchinel, Norren, testa en 1559, ép. Jean de Fléchin, ch. (Arch. de Beaulaincourt.)

— Julien de Wissocq, sr de Bomy, la Couture, décédé en 1607, ép. Marie de Fleschin, dame de Noren, Esclimeux, fille et héritre de Phil. sr de Norent, et de Marie de Tilly. (Notes Généal. communiq. par M. Violette de Noircarme.)

— Nicolas de Wissocq, ch. seigneur de Norren, ép. Antoinette de Lespinoy.

1682. — Oct.-Jos. de Trazegnies, victe d'Armuyde, seigneur de Bomy, de Norren.
(Arch. de Beaulaincourt, pp. 150, 645, 1104.)

1778, 29 mai. — Vente de la terre et seigneurie de Norent avec les fiefs de Aubigny, Lillers, Rollencourt, le Hamel et Waringhien, par Gillion-Ch.-Adr.Jos. marquis de Trazegnies, cte de Fléchin, demt à Bomy, à Ph.-Fçois-Eug. de Marbais, sr du Verval, demt au cheau de Gauchin.
(Anal. d'actes du Gros d'Arras, par le Cte de Galametz.)

D'autre part, voici d'autres mentions qui semblent montrer que la seigneurie a été démembrée :

Fin XVe s. — Jean Grenet, éc. seigneur de Norrent, ép. Englentine Le Roy.

XVIIe s. — Claude de Carnin, seigneur de Lagnicourt, Norren, fils de Thomas et de Marge d'Hibert.
(Arch. de Beaulaincourt, pp. 150, 220.)

NORTBARNE

Fief à Eperlecques.

1760. — Jean-Fçois Blondel, à cause de Marie-Frse le Sec, possède deux fiefs seigneuriaux nommés seigneuries de Zantgat et Nortbarne, consistant en censives du revenu de cinq livres. (Vingtièmes Eperlecques.)

NORTBÉCOURT

Actuellement section de la commune de Mentque-Nortbécourt, canton d'Ardres, seigneurie tenue du château de Tournehem.

1207. — Eustache, seigneur de Nortbécourt, du consentement de Baudouin, cte de Guines, engage à Guy, sixième abbé de Saint-Augustin-les-Thérouanne, le quart de la dîme de la paroisse de Nortbécourt en garantie d'un prêt

Digitized by Google

de 200 l. parisis. (Chronologie des Abbés de St-Augustin-lez-Thérouanne. Bull. Soc. d'Etudes Prov. de Cambrai, t. 8, 1906, p. 179.)

1211. — Eustache d'Inglinghem, du consentement de Baudouin de Nortbécourt, une rente de deux gerbes sur la dîme d'Hanghebecque à Nortbécourt. (Ibid. p. 185.)

1229. — Gaudefroy, dixième abbé, reçoit d'Eustache, seigneur de Nortbécourt, la dîme de cette paroisse. (Ibid. p. 190.)

Vers 1270. — Gauthier, 11e abbé, achète de Baudouin d'Herchin, seigneur de Nortbécourt, toute la dîme. (Ibid. p. 192.)

1362. — Enguerant de Beaulo pour droiture de sa terre de Becoud et de Monnecove tenue de Tournehem.

1393. — Henry Colin pour les droits de la terre de Becoud achetée à M. de Beaulo. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1543. — Antne du Val, esc. sr du Brugnobois, tient de mond. seigneur de Bèvres, mouvant de lad. chastellenie de Tournehem en ung seul fief et hommaige, lad. terre et seignourie de Nortboucoud en laquelle il a justice et seignourie fonssière et vicontière, bailly, court et hommes... (Arch. du Nord. B. 16733, no 130.)

1544, 28 janv. — Claude Gilleman, éc. demt à Saint-Omer, sert dénombrement de la seigneurie de Nortbécourt. (de Rosny, pp. 1072-1073.)

Il semble bien qu'il s'agisse ici, ainsi que dans la mention suivante, d'une autre seigneurie que celle de la mention de 1543.

1559. — Messre Pierre de Maulde, chev. sr de Nœufville, Felmy, Godemont, et dame Jehenne de Condette, son espouze, dame de Collembercq et appces, font don à Jehan de Maulde, leur fils, en faveur de son mariage en bref espéré, de nombreuses terres (Colembert, etc...) *et de la moitié de la terre de Nortbécourt*, bailliage de Tournehem. (Chartrier de Colembert. Common de M. Rodière.)

1565. — Jehan de Boffles, esc. seigneur de Manin, demt à Noirbécourt au pais d'Arthois, baille à rente à Jehan de Corbie, laboureur à Widehen, comté de Boullenois, un manoire à Rescure non amazé, etc... (Common de M. Rodière d'après minutes de Me Malingre, notaire à Montreuil.)

1614. — Robert de Boffles, esc. pour le tiers des droits seigneuriaux de la donation à lui faite de la seigneurie de Nortbécourt. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1614, 27 février. — Arras. Robert de Boffles, esc. sr de Noirbécourt, demt à Souchez, et Phles de Miraumont, esc. sr de Simencourt, Puiseux, etc... demt aud. Simen-

Digitized by Google

court, constituent une rente au profit de Me Ant. Desautheux... et damle A. Le Merchier, sa femme.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 1128.)

1628. — Robert de Boffles, éc. sr de Noortbécourt, surintendant des forêts à Saint-Omer et Tournehem pour trois ans. Lettres datées de Bruxelles, le 4 février 1628.
(Arch. du Nord. Nouveau B. 62, fo 214. Commen de M. P. Denis du Péage.)

1686. — Rapport servi au Roi par Jean-Baptiste Théry, esc. seigneur de Liettres et de Nortbécourt.
(Commen de M. A. Liot de Nortbécourt.)

1789. — Phil.-Antoine de Lattre, seigneur de Nortbécourt. (Procès-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 138.)

1761. — M. de Lattre, seigneur dud. lieu... seigneurie consistant en rentes foncières et drts seigneuriaux.
(20es Nortbécourt.)

1767. — Ant.-Jos. de Lattre, sr de Nortbécourt, par le trépas de son frère germain...
(V. la mention de 1767, page 57.)

1778. — Phil.-Louis du Chatel, seigneur de Nortbécourt, demt à Nielles, fils de Phil.-François, sr de Bertevelt, et de Marie-Isabelle-Margte de Lattre, hérre d'Ant.-Jos. de Lattre, son oncle.

1783. — Augustin-Thomas-Joseph Liot, seigneur de Nortbécourt, Vargelot, Brunaubois, par achat fait à Phil.-Louis du Chatel, seigneur de Bertevelt.
(Arch. du Nord. Bur. Fin, C. 245.)

V. les fiefs : Beaurepaire, Bersacque, Galasse, Inglinghem, Lobel, Osthove, Rudebosch, Vargelot, Vaudringhem, Windal, Zuthouck.

NORT CHOCQUEL

à Wardrecques.

1760. — M. de la Bucaille (Cornaille, sr de la Bucaille) possède le fief seigneurial de Nort Chocquelle... du revenu de 34 l. (Vingtièmes Wardrecques.)

NORTFORT (?)

à Seninghem.

1780. — Aveu et dénombrement servi par l'Hôpital-Général de Saint-Omer à demlle Thérèse-Joseph Parisis pour son fief « Nortfort » à Watterdal.
(Arch. Hospital. de St-Omer IV. B. 8, pièce 154.)

Digitized by Google

Je considère ce mot *Nortfort* comme une déformation ou plutôt une mauvaise lecture de *Nortsart*. V. ce mot.

NORTHOUT

ou *Norhout*. Seigneurie sur Bayenghem-les-Eperlecques et Eperlecques, tenue de la seigneurie de Bayenghem pour la première partie; et, pour la seconde, de celles d'Eperlecques et de Lignes-en-Serques [1].

XII^e-XIII^e s. — Vendesmonde de Marck, femme de Payen, s^r de Nordhout. (de Rosny, p. 948, d'après Duchesne : *Hist. de la maison de Guines.*)

1316. — Eustache de Nordhout et Hugues, son frère. (Ch. de Saint-Bertin, éd. Haigneré, n° 1471.)

1347 à 1353. — Robert d'Olhain, sire de Northout, et Pierrote, sa femme. (Ibid. n^os 1623, 1624, 1641 et 1654.)

1388 à 1395. — Jean de Nielles et Marie d'Olchain, sa femme. (Ibid. 1977, 2020, 2053 et sv.)

Fin XIV^e s. — Anthoine, seigneur de Northoult et de Nyelles, décédé en 1402, ép. Marie de Hardenthun. (de Rosny. IV, p. 232.)

Jean, son fils, ép. d^le Claude de Bournel. (Mém. S.A.M. XIII, p. 168.)

1500. — Guillaume de Northout, à qui Franchois d'Ardre vendit le 14 novembre 1500 la seigneurie de Northou-Oostoucq, tenue de la Comtesse de Meghem, à cause de sa terre d'Eperlecques. (Mém. imprimé en 1778 pour Phil.-H. Leroy, seigneur du Prey, etc... contre Mess^re Casimir d'Egmont-Pignatelly, page 34.)

— Anthoine de Northout ép. d^le Catherine de Baenst. (Mém. S.A.M. XIII, p. 168.)

1. M. Courtois (Mém. Soc. Ant. Mor. XIII, p. 168), et, après lui, le Dictionnaire Topographique du P.-de-C. situent la seigneurie de Northout à Nielles-les-Ardres. Mais cette identification ne ressort d'aucun des textes cités qui peuvent tous s'appliquer à la seigneurie de Bayenghem-les-Eperlecques. L'ancienne famille de Northout semble bien avoir possédé d'une part la seigneurie de Nielles-les-Ardres, et, d'autre part, celle de Northout à Bayenghem. S'il y a à Nielles un lieu-dit de ce nom, rien n'indique que ce fut une seigneurie. En tout cas, si quelques mentions anciennes de sires de Northoudt peuvent se rattacher à une seigneurie de ce nom à Nielles, j'avoue n'en rencontrer aucune qui permette de baser cette conclusion sur une indication topographique précise.

Digitized by Google

1566, 3 déc. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Northout-Oostoucq par Catherine de Baenst, veuve d'Antne de Northoud. (Mém. imprimé cité ci-dessus, p. 44.)
— Anne de Northoud, fille des précédents, apporte la seigneurie en mariage à son époux Eustache de Croy, fils de Jean et d'Eléonore de Thiennes.
M. de Laplane dit (Mém. S.A.M. XIII, p. 169) que la seigneurie passa dans les maisons de Divion et d'Egmont. N'ayant retrouvé aucune trace de ces dévolutions dans les textes, je suppose que cet auteur a commis une confusion avec les seigneuries de Bayenghem et d'Eperlecques. Tout indique que la famille de Croy conserva la seigneurie jusqu'à la fin du XVIIe siècle pour une part, jusqu'à 1727 pour une autre part.
Il semble, en effet, qu'elle fut démembrée ainsi qu'il résulte des deux séries de dévolutions ci-après.

1713, 21 février. — Jugement sur saisie qui adjuge la mouvance du fief de Northout à Bayenghem-les-Eperlecques, lequel est échu à Libert-François de Portre, frère et héritier de Franç.-Jos. religieux aux Chartreux de Valenciennes, à cause de Anne-Françoise Harache, veuve de Philippe de Portre, mère ayant le gouvernement de son fils Libert-François... contre les prétentions de M. Jacques-Ch. de Divion, sr de Bayenghem. Lad. Anne-Fr. Harache est condamnée à servir rapport et dénombrement au seigneur de Bayenghem, dont le fief est tenu.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 39.)

1730, 14 août. — Dlle Anne-Frse de Portre, sœur et hérre de Libert-François de Portre... fief de Northout...
(Ibid. C. 242.)

1777, 13 juin. — Aimable-Henry-Bernard Maguire, éc... cy-devant ancien officier au service de l'Impératrice reine de Hongrie, héritier de dlle Anne-Françse de Portre, veuve du sieur Bernard Maguire, (beau-)frère et héritier de Libert-François de Portre. (Ibid.)

D'autre part, la partie relevant de la seigneurie d'Eperlecques et qui a fait l'objet de la vente par François d'Ardres en 1500 (v. la mention de la page précédente) est rappelée dans les mentions ci-après.

1727. — Un Mémoire imprimé (voir la référence p. 435 à la mention de 1727) spécifie que Eug.-Jos. Caucheteur, esc. seigneur du pays de Langle, demt à Saint-Omer, a acheté à messre Guill. Decroy *(sic)*, abbé Commendataire de Sainte-Larme, marquis de Molembais, par contrat du 27 janvier 1727, quatre terres et seigneuries au village d'Eperlecques : 1° l'Hoir d'Esperlecque ; 2° la seconde, nommée Northout-Oesthout, aussi fonsière et vicomtière ; 3° le Coiselin ; 4° la quatrième, nommée Northout-Westrove, qui est aussi fonsière vicomtière ; les trois pre-

Digitized by Google

mières tenues du Roi à cause de son château d'Eperlecques, la quatrième du seigneur de Lignes en Serques.

La mention de 1765 ci-après nous apprend que la seigneurie vient de Balthazar de Croy, marquis de Molembais, à cause de Marie-Philippine-Anne de Créquy, sa femme et cousine-germaine, fille d'Ant^ne de Créquy, seigneur de Vroyland, et d'Anne-Marie de Croy. De cette union naquit Guillaume, cité précédemment.

1750, déc. — Charles-Frçois Deschamps, seigneur de l'Escade, Northout... ancien échevin de la ville de Saint-Omer, héritier féodal de M. E. Caucheteur. (V. la référence p. 180.)

1760. — Voir la mention du bas de la page 435.

1765, 25 juin. — Les héritiers de M. Caucheteur, par avant mess^re Baltazar de Croy, seigneur de Molembay, à cause de dame Marie-Philippine-Anne de Créquy, vicomtesse de Vrolant, tiennent de lad. dem^lle Marcotte (dame de Ligne en Serques), un fief n^é seigneurie de Northout-Westrove, sis au village d'Eperlecques.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

1767. — Le sieur Leroy se rend acquéreur de la seigneurie.

1778. — Phil.-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Nordhout, Oostoucq et de Northout-Westrove.

(Mémoire imprimé pour M. Ph.-H. Leroy, contre messire Casimir d'Egmont-Pignatelly.)

NORTHOUT

ou *Nortoud*, fief à Wittes.

1718 et 1737. — Fief de Nortoud, nommé le petit Marais, consistant en terres, charges, rentes foncières et wattequins d'avoine... présentement réuni de temps immémorial à la terre de Wittes; en 1718, à M. Ch.-Franç^s de Bailliencourt; en 1737, à Ch.-Jos. comte de Balliencourt.

(Cf. rapports de la seigneurie de Wittes du 1^er févr. 1718 et du 7 août 1737, f^o 104. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 192.)

1789-1790. — Terre de Wittes à mess^re Hugues-Franç^s de Rémond de Bussay, éc. seigneur de Wittes, Northou et autres lieux. (Terrier de Wittes à la Biblioth. de la Soc. Ant. Mor.)

NORTKERQUE

Actuellement commune du canton d'Audruicq, était une des quatre paroisses du pays de Brédenarde. Or on sait que l'organisation ancienne de ce pays com-

Digitized by Google

portait pour les quatre paroisses une seule administration entre les mains d'un seul échevinage. Il n'y eut donc pas de seigneurs de Nortkerque proprement dits.

La famille d'Auchel, qui avait la principale seigneurie du village, possédait à l'église les droits seigneuriaux.

1762. — Philippe Dauchel, éc. propre de la seigneurie des Marais[1], de la pâture, consistant en censives, rentes, droits, etc... d'un revenu de 150 l... (20es Nortkerque.)

V. les fiefs : Alembon, Andres, Balinghem, Cauchie, Coyecque, Eeno, Hocquinghem, Licques, Marets, Monnecove, Palme (La), Plancque (La), St Ingelfeld, Ste Claire, Witerembaut.

NORTKELMES

ou *Nortquelmes*. V. **Noircarmes.**

1739. — Louis-Jos. Corneille Deslions, éc. seigneur de Feuchin, seigneur de Nortquelmes.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

NORTLEULINGHEM

ou *Leulinghem*-les-Tournehem, actuellement commune du canton d'Ardres : seigneurie mouvante du Comté de Guînes jusqu'à la fin du seizième siècle, puis saisie comme appartenant à un Français et incorporée dans le Bailliage de Saint-Omer.

Commt XVIe s. — Flour de Calonne, éc. demt à Montreuil en 1526, fils de Jean, ép. en 1507 Isabeau du Tertre.
— Jean, leur fils, ép. 1° Antoinette Bersin ; 2° Jeanne de Machi, de de Cocquerel.
— Nicolas, né du second mariage ci-dessus, sr de Leulinghen, Cocquerel, Petit-Quercamp.
(de Rosny : Recherches, p. 305.)

Or M. de Rosny indique ces personnages comme étant seigneurs de *Leulinghen en Boulonnais*, c'est-à-dire, *Leulinghen* près *Marquise*, ainsi qu'il a été dit en note sous la page 434. Mais, d'autre part, les textes ci-après se réfèrent d'une façon précise aux descendants des personnages ci-dessus, d'une part, et, de l'autre, à Leulinghem-les-Tournehem, *alias* Nortleulinghem. C'est pourquoi je n'hésite pas à les reporter ici.

1. Il s'agit de la seigneurie des « Marais d'Audruicq » citée, p. 473, comme située « à l'environ des quatre paroisses... de Brédenarde ».

Digitized by Google

1572, 4 juillet. — Nicolas de Calonne, s^r de Leulinghem-lez-Tournehem, petit Quercamp, Cocquerel.
(Arch. de l'auteur Alb. n° 77.)

1599. — François de Calonne, fils du précédent, éc. s^r de Cocquerel, Leulinghen, enseigne au régiment de Picardie, ép. le 29 juillet 1599 d^e Marie Picard.
(de Rosny, p. 306.)

1620. — Messire Ant^ne de Calonne, sieur de Boncourt, à cause de sa femme, fille de Jacques le Becque et de dam^le Jeune la Barre, tient la terre et seigneurie de Leullingem-lez-Tournehem à relief et cambellaige coustumier, tenue par ci-devant de la comté de Guisnes, acquise par led^t le Becque et sa femme au siège du bailliage de Saint-Omer, laquelle seigneurie de Leullingem se trouve rapportée au cartulaire des fiefs dud^t bailliage.... lad^te seigneurie vendue comme appartenant à François de Calonne, sieur de Coquerel, gentilhomme françois, lad^te vente faicte moyennant la somme de 4.500 florins... icelle terre et seigneurie de Leullingem se consistant en plusieurs rentes de bled, avoine, argent, chapons et pouiles.... en laquelle terre y at seigneurie fonssière et viscomtière : de lad. acquisition led^t messire Antoine de Calonne, sieur dud^t Boncourt, en auroit obtenu lettres patentes des archiducqs nos souverains seigneurs et princes naturelz données à Bruxelles le 15 février 1620, etc...
(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, f° 142.)

Il semblerait, au premier abord, que la saisie faite à Leulinghem sur Nicolas de Calonne dont il est parlé dans la note de la page 434, dût s'appliquer à la confiscation dont il est question dans ce texte. Mais, à vrai dire, la date de 1551, d'une part, et, d'autre part, le nom de « François de Calonne » ne permettent pas de faire concorder les deux textes. Je signale donc cette difficulté de concordance sans pouvoir la résoudre.

— A la fin du 17^e siècle, on trouve des membres de la famille d'Ausques seigneurs de Nortleulinghem, ainsi qu'il résulte des citations suivantes extraites de notes généalogiques communiquées par M. Violette de Noircarmes :

Georges-Eugène d'Ausques, seigneur *de Nortleulinghem*, fils de Charles-Jean, seigneur de Floyecques, et de d^lle Marie du Val, ép. d^le Franç^se Blin (à Saint-Sépulcre à Saint-Omer le 16 déc. 1699).

— Georges-Folquin d'Ausques, leur fils, éc. s^r de Nortleulinghem, né en 1700, ép. à Lumbres, le 16 juin 1728, d^lle Marie-Marg^te Gosse.

La seigneurie fut ensuite achetée par Franç.-Jos.-Alex. Marissal, conseiller pensionnaire de Saint-Omer, qui comparaît en 1739, comme seigneur de Nortleulinghem, au procès-verbal de rédaction des coutumes de Saint-Omer

Digitized by Google

(pp. 15, 139). Après lui elle passa à sa fille, dlle Anne-Joseph Marissal, qui épousa Jacques-François-Joseph Cool. Leurs deux enfants figurent sur l'inscription de la cloche de Nortleulinghem de 1759. (Cf. Bull. Soc. Ant. Mor. XI, livr. 214, pp. 527 et sv.)

1761. — Le sr Alex.-François-Joseph Collin *(sic* pour Coll) possède la seigneurie de Nortleulinghem, consistant en rentes foncières d'un revenu de 250 l.; et, pour les droits seigneuriaux, de 25 l. (Vingtièmes Nortleulinghem.)

Ce même Alexandre François-Joseph, fils de Jacques-Franç.-Jos. et d'Anne-Jos. Marissal, comparaît au nombre des gentilshommes qui ont pris part aux assemblées de noblesse pour l'élection de députés aux Etats généraux en 1789. (Bull. S. A. M. *loc. cit.* pp. 528-529.)

Voir à l'article *Valtencheux* la mention de 1779 d'après laquelle Th.-Ch.-Ant. de Latre-Neuville est dit seigneur de « Nordleulinghen ». Il s'agit évidemment ici, ainsi que l'on en voit de nombreux exemples, d'un fief secondaire, qui n'est pas la seigneurie de la paroisse.

V. les fiefs : Balinghem, Brugnobois, Cauchincourt, Du Clercq, Leulincourt, Norberghes, Prove, Vercoutre, Wypelin.

NORTSART

Fief à Waterdal (Seninghem).

1780. — Rapport servi par les Administrateurs de l'Hôpital-Général de Saint-Omer à dlle Thérèse-Joseph Parisis, vve d'Ant. Parisis, héritière de feu dame Anne-Thérèse Parisis, sa nièce, épouse de Pierre-Franç.-Alex. Simon, éc. sr de Bleneau, de terres tenues à cause de sa seigneurie de Nortsart à Waterdal, paroisse de Senînghem.
(Arch. Hospital. de St-Omer IV. B. 8, pièce 168.)

V. une autre citation à l'article *Nortfort*.

NOUVEAUPRÉ

pour *Nœufpré* ou *Neufpré*. V. **Neufpré.**

Vers 1760. — Terres à Enguinegatte... listant au sr de Nouveaupré. (Déclaration de terres sises à Enguinegatte et environs. Arch. de M. Legrand.)

Dans le même acte, il est parlé plus loin, en désignant le même possesseur, du sr du Nœufpré.

NOUVEAUVILLE

Fief à Coyecques.

1482, 27 oct. — Jean de Waverin et Isabeau de Renty, sa femme, cèdent à Jean du Bois, seigneur de Tencques

Digitized by Google

en Lumbres, la terre et le château d'Elnes avec leurs appartenances comprenant les fiefs de... Nouveauville, etc... (Abbé Collet : Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes, p. 12. Bull. Soc. Acad. de Boulogne, t. X.)

1569. — Pierre Meliot tient à cense de Jehan de le Weppiere, esc. sr de Liembronne, pays de Boullenoys, à cause de damle Jeune de Licques, sa femme, toute une plache et cense nommée Nouviauville aud. lieu de Coiecques. (Arch. du P.-de-C. Centièmes : série de 1569.)

1781. — Maximilien, sr de Pan, éc. sr de Wisques et Nouveauville, pour censives, droits seigneuriaux, maisón seigneuriale... jardin et manoir où est bâtie sa maison sur la rue de Thérouanne à Fruges, et d'autres lez à la rivière du Lisse. (Ibid. Centièmes de Coyecques. Commun de M. le chanoine Delamotte.)

NOYELLE

Fief sur Louches, tenu du château de Tournehem.

1473. — Flour de Sept-Fontaines, fils de dle Lacre Crasset, paie relief du fief de Noyelle à Louches.
(de Rosny, p. 1077.)

1493. — Flour de Sept-Fontaines... (Voir ci-après la mention de 1761.)

Vers 1520. — Jean de Sept-Fontaines, fils de Flour.
(de Rosny, p. 1077.)

1544. — Charles de Coubronne, esc. seigneur dud. lieu, à cause de damlle Anthoinette de Sept-Fontaines, sa femme, tient de mond. seigneur la terre et seignourie de Noyelles, au villaige de Louches, en laquelle il a court, bailly et hommes, justice et seigneurie fonssière et vicomtière. (Arch. du Nord. B. 16733, no 62. Fiefs mouvans du château de Tournehem, assis au village de Louches, enclavés en la Conté de Guisnes.)

1554. — Nicolas de Coubronne, éc. seigneur dud. lieu, accomp. de dale Jehenne de Septfontaines, damle de Noielles, sa mère. (Gros de St-Omer. Contrats de mariage 1554, 27e jour de (déchirure.)

1707, 14 mai. — Fief de Noyelles en Louches par Nicolas Fontaine. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 39.)

1761, 12 déc. — Dénombrement du fief de Noyelle par Joseph-Estienne Marcotte, fils de dame Cécile Le Roux, qui a hérité, en 1748, de Ch. Barras et Anne-Louise Hébron, son épouse, héritière de Nicolas-Jacques Fontaine de Noyelles, son cousin, fils de Jean Fontaine, procureur du Roi à Calais, qui l'a acquis, par contrat du 14 janv. 1634, de Ch. de Héricourt, éc. sr de Héricourt et de Noyelle, représentant Flour de Sept-Fontaines, qui a servi dénombrement le 18 janvier 1493. (Ibid. C. 245.)

Digitized by Google

1778. — Rapport servi par Philippe-Omer Marcotte et G.-D. de Marigna, éc. sr de Chavanne, Hollande, etc... mari et bail de demle M.-C.-J. Marcotte, iceux enfants et héritiers de feu J.-E. Marcotte, bourgeois de la ville de Saint-Omer, lequel était fils et héritier de dame Cécile Le Roux, qui l'a acquis par contrat du 3 nov. 1748... du sr Ch. Barras et dlle A.-L. Hébron, son épouse, laquelle a hérité de Me N.-J. Fontaine de Noyelles, maître particulier des eaux et forêts du Boulonnais, son cousin... du fief, terre et seigneurie de Noyelles au village de Louches, gouvernement d'Ardres... (Mém. S. A. M. XIII, p. 172.)

NOYELLES

Fief à Quercamps.

XVe siècle. — Clay de le Goubbe tient dud. (Loys de Ghistelle, seigneur de Quercamps) le fief de Noyelles, qui se comprend en terres et manoirs gisant aud. lieu de Quercamp. (Arch. du Nord. B. 16703.)

NUCACQ

V. l'article **Mencas,** p. 493.

OCCŒULLE

ou *Escœuilles*. V. **Escœuilles,** p. 268.

ODRENESSE

Fief à ..?

1751. — Contrat de mariage de Robert-Franç. d'Audenfort, seigneur de la Potterie, Blanc Chevalier, Quief Thibaut, Odrenesse. (Gros de St-Omer. Liasse des contrats de mariage, no 64.)

OESTHOVE

Ancien nom d'une terre à Wisques, appelée depuis Cense de Sainte-Aldegonde.

1545. — « Item se comprend aincoires le gros de ma dicte terre de Wisque en ung aultre lieu amazé de maison, grange et estables et aucuns gardinaiges où lesd. maisons sont scituez zud dud. lieu, contenant en tout sept mesures demie ou environ ; lesquelz jardins ont par ci-devant et sont aincoires aplicquées et sur lesquelz l'on a assis les maisonnaiges de la cense de Saincte-Audegonde par avant nommé Oesthove. » (Rapport de la seigneurie de Noircarmes par Phil. de Ste Aldegonde à Oudart de Bersacques, comme prévôt de Saint-Omer. Common de M. Violette de Noircarmes.)

Digitized by Google

OESTOVE

Fief à Zutkerque, tenu du château d'Audruicq.

1681. — François de Cadicq, cy-devant receveur du domaine dud. Audruicq, etc... pays de Brédenarde, soloit tenir, par achapt de Jean Scoeman, deux fiefs et nobles tenemens scituez en la paroisse de Zutkerke, qui se comprendent en deux seigneuries vicomtières gisant au lieu nommé Oestove.... de laquelle viscomté en Oestove foi, hommage, service de plaids....se comprend sur le nombre de 59 à 60 mesures de terres.

(Arch. du Nord. B. 16462, nº 37.)

V. aussi **Osthove.**

OFFEKERQUE

Aujourd'hui commune du canton d'Audruicq, faisait partie de la partie du Calaisis qui, longtemps occupée par les Anglais, constitua ensuite le *pays Reconquis*. Je ne trouve à signaler ici que l'aliénation au dix-huitième siècle, des droits domaniaux du Calaisis dont il sera parlé à l'article *Oye*.

M. de Rosny (*Recherches*, p. 1087) cite un Jean d'Offequerque, chevalier, qui accompagna Godefroy de Bouillon à la Croisade.

OFFICES

Je rappelle seulement ici qu'on trouve dans les rapports et dénombrements nombre d'aveux d'offices inféodés et particulièrement d'offices de sergent.

C'est ainsi que le Bailliage d'Aire comptait trente-deux *franches - sergenteries*[1] auxquelles certaines dotations étaient affectées. (Voir entre autres aux articles *Beaulieu* et *Constantinople*. Voir aussi ce qui est dit dans le tome X des Mém. Soc. Ant. Mor. p. 161 en note.)

A Saint-Omer, on trouve l'inféodation des offices du Château. On en relève plusieurs aveux dans le Registre aux Fiefs de Valentin Taffin. (Arch. de St-O. AB. XII, 5, fos 129 et sv. pour les offices des sergents à cheval du Bailliage, fº 36, verge de la jauge, etc...)

Je ne fais qu'indiquer ici cette matière, renvoyant à l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer* de M. Pagart d'Hermansart.

1. Procès-verbal de Rédaction des Coutumes de 1739, *passim* et, particulièrement, p. 395.

Digitized by Google

OIGNIES (D')

Ce nom du propriétaire d'une seigneurie à Leulinghem a été parfois appliqué à la seigneurie elle-même.

1508. — Maison dev[t] la quarière de Leulinghem tenue en coterie de Mons[r] d'Oignyes... Wille Bonvoisin, bailly de lad. seigneurie (de M. d'Oignyes):

1540, août. — Guill. Bonvoisin, bailli de la terre et seigneurie d'Oignies...

(Arch. de l'auteur. Actes cotés A. 18 et 32.)

OLIN

Fief à Lumbres, tenu de la seigneurie de Lumbres.

1609. — Franç. de Marcotte, s[r] de Samettes, acquiert de Franchois du Val quatre petits fiefz tenus de seigneurie de Lumbres, scavoir le fief Sauvaige, le fief *Olin*... le tout au terroir dud. Lumbres.

(Arch. de Beaulaincourt, p. 710.)

OLPHUS

sur *Fauquembergues*.

1623. — Pierre Galbart tient les trois fiefs d'Olphus scitués en la ville de Fauquembergue, dont les deux premiers doibvent dix livres de relief, autant d'ayde et xx s. de cambellaige, et le troiziesme à valleur mesme ayde et cambellaige coustumier.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f[o] 95 v[o].)

1759. — Les héritiers de M. Gargan de Beaurepaire possèdent les quatre parts de cinq d'un fief seigneurial nommé Olphus et Périn, s'étendant au terroir dud. Fauquembergue.... d'un revenu de 47 l.

(Vingtièmes Fauquembergues.)

1786, 25 mai. — Les héritiers du s[r] Gargan de Beaurepaire tiennent quatre fiefs de lad. Comté, consistant en rente foncière, argent, bled, chapons et poulles que plusieurs particuliers lui doivent, nommés vulgairement le fief d'Olphus. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f[o] 30 v[o].)

V. aussi l'article **Bleu Pont.**

OLPHUS

ou *Wolphus* sur Nielles-les-Ardres et Zouafques.

V. **Wolphus.**

Digitized by Google

OLPHUS

sur *Seninghem*.

La seigneurie d'*Olphus*, dite *Waterdal*, était vicomtière, elle s'étendait sur 74 mesures 47 verges tenues en cotterie, et 46 mesures, en deux fiefs, paroisse de Seninghem. Elle fut estimée, en 1783, 2.385 livres 20 s.

(Actes de partage concernant la famille Lenglart.)

V. **Waterdal.**

ONENGHEM

à Febvin-Palfart.

1760. — Dame Marie-Catherine de Baralle, vve de messire Jean-Pierre Malet de Chauny, possède une seigneurie nommée la seigneurie d'Onenghem, consistant en censives du revenu de 70 l. (20es Febvin-Palfart.)

OOSTHOUCQ

à Eperlecques.

1500. — Franchois d'Ardre vend à Guillaume de Northout la seigneurie de Northou-Oostoucq, tenue de la Comtesse de Meghem, à cause de sa terre d Eperlecques.

1566, 3 déc. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Northout-Oostoucq par Catherine de Baenst, veuve d'Ant. de Northoud.

(Extr. de Mémre impr. en 1778 pour Phil.-H. Leroy, seigneur de Prey, etc... contre messre C. d'Egmont-Pignatelly.)

1727. — Achat par Eug. Caucheteur de la seigneurie à mess. Guill. de Croy.

(V. mention de 1727 à l'article *Northout*.)

1760. — L'héritier féodal du sr Ch.-Franç. Deschamps de l'Escade... V. suite de la citation à l'article *Lhoir*, p. 435.

(20es Eperlecques.)

1778. — Philippe-Henry Leroy, seigneur du Prey.., de Nordhout-Oostoucq. (Cf. Mémoire imprimé indiqué dans la « Bibliographie Historique de l'arrondissement de Saint-Omer », no 1148.)

OPHEM

Fief à Louches.

1784, 6 février. — Maitre Pierre-Paul Raulin Garnier, subdélégué de l'Intendance de Picardie à Ardres et bailly de la ditte baronie (de Crézecques) et dame Marie-Marguerite de Saint-Just, son épouse, tiennent en fief, foy et hommage, un éclipsement dud. fief de la Cuve, nommé

Digitized by Google

Osphem. (Dénombrement de la baronnie de Crezecques-lez-Louches. Arch. Natles Reg.Q¹ 906, fos 6-7.)

OPHOVE

Fief à Brêmes.

1416, 24 août. — Charte relative à des terres de Oste Courteheuse, tenues de Staes d'Oppove, sr d'Oppove, éc. du Roi et du Castel d'Audrehem.

(Commen de M. Rodière. — V. aussi *de Rosny*, p. 1095.)

1450. — Le fief d'Ophove appartenait le 14 mai 1450 aux enfants de Wallerand de Fiennes, mari de dlle Geoffroy Turpin.

1503. — Louis de Fiennes.

1551. — Dle Jeanne de Carle.

1561. — Dle Claude Cadot, femme de Jean Breton.

1771. — Fr. de Hullu, éc. sr de Grigny.

1614. — Jeanne Breton, fille de Jean, alliée à Pierre de Passart, éc. sr de la Fresnoy, vend, le 15 mai 1614, le fief d'Ophove à Jean du Condut et Isabeau de Cocquerel, sa femme, remariée à Jean Pillot, éc. sr de Valcour, qui se qualifie vicomte d'Ophove.

1625. — Jean du Condut aliène une partie de ce fief à Isembart de Montfort, éc. sr de la Cornue.

1665, 4 mai. — Louis du Quesnoy, éc. sr d'Escœuille et d'Ophove, vend ce fief à Philippe Mallet et Catherine Harlé, sa femme, qui le vendirent à Mre Antoine-Nicolas de La Gorgue de Rosny, qui le possédait en 1789.

(Extr. des *Recherches* de de Rosny, p. 1095.)

D'autre part, un « Registre terrier de la terre et baronnie de Balinghem d'octobre 1783 » (Arch. de M. Donjon de St Martin au cheau de St Martin à Louches) nous indique que le fief fut démembré au dix-huitième siècle, ainsi qu'il suit :

« Art. 19. — Fief et seigneurie d'Ophove consistant en différents domaines et mouvances féodales et cottières à Brêmes, actuellement possédé par les sieurs

a) Thomas-Blaise Mallet

b) Jean Harlé[1]

c) Charles Francoville

d) dle Marie-Françoise Henneguier[2]

entre les auteurs desquels a été divisé le fief d'Ophove par éclipsements et démembrements successifs.

1. Au lieu de Pierre, son père.

2. et Jean Henneguier, frère et hér. féodal de Marie-Barbe Henneguier, enfants de Jean, acquéreur le 20 sept. 1727 de César de Fay, représentant le sr de Monfort, acquéreur, le 29 sept. 1725, de Jean du Conduit, sr d'Ophove.

Digitized by Google

ORDRE

alias Saint-Maurice, à Lœulinghem-Estrehem.

1613. — Fief d'Ordre à Estrehem, plus tard appelé Saint-Maurice, tenu de la seigneurie de Lumbres.

(Rapport servi par André de Saint-Blimont, baron d'Ordre, seigneur de Gouy. Arch. de l'auteur, nº 83.)

1539. — Noël de Clerques, bailli du fief d'Ordre en la paroisse de Lœulinghen.

1599. — Jehan de Clerques, bailli de la seigneurie d'Ordre au village d'Estrehen. (Ibid. nos 31 et 80.)

V. **Saint-Maurice.**

ORDRE

sur *Embry*.

1696, 28 janvier. — Contrat de mariage de Jacques Mayoul, sr d'Ordre, bailli des villages d'Embry et du Biez [1], demt aud. lieu du Biez, fils à marier de deffuncts Philippes, vivt sr du Ruisel et de damlle de Ruisel et de damle Anne de Roy... avec damle Anne-Françoise d'Artois.... Biens et portements dud. sr futur mariant... Item déclare luy appartenir le fief seigneurial dudit Ordre, se consistant en cent livres de rente, s'extendant aud. village d'Embry.....

(Gros de St-Omer, nº 139. Common de M. Violette de Noircarme.)

1771, 20 mars. — Ferdin.-Philippe-Bernard de Bryas, marquis de Royon, hér. de Louis-Franç. de Brias, marquis de Royon et du Bourg d'Embry... Item appartt aud. seigneur un fief seigneurial né *seigneurie d'Ordre*, par achat que sond. père a fait de M. le Comte d'Arenberg, qui relève de la justice d'Embry pour 60 s. par. de relief.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

D'après ce dernier rapport, plusieurs fiefs relevaient de cette seigneurie d'Ordre, dont les suivants sont relevés dans ce travail : *Elluvel*, *Feutrel*, *Labour*, *Vasseur*.

ORESMIEUX

Fief et seigneurie à Setques.

On verra à l'article *Setques* que les d'Oresmieulx avaient la seigneurie laïque qui relevait de la seigneurie religieuse de cette paroisse appartenant au Chapitre de Saint-Omer. Or, dans les Archives Capitulaires, on trouve quelques mentions désignant la seigneurie des d'Oresmieux sous la mention : « fief et seigneurie d'Oresmieux à Setques. »

1. Lebiez, commune du canton de Fruges.

Digitized by Google

ORPHAVERIE

(Fief de l') ou *Ecusserie* à Saint-Omer.

V. **Ecusserie.**

OSTHOVE

Fief à Nortbécourt.

1789. — Philippe-Ant^ne^ Delattre pour sa terre de... Ostove. (Pr.-verb. de Rédact. Coutumes, p. 138.)

OSTHOVE

en Surques.

1738. — Nicolas-Louis de Laben, seigneur de La Haye, La Cressonnière, Mouflon, Osthove, etc...
(Gros de Saint-Omer. Transaction, n° 65.)

V. aussi **Oesthove.**

OSTROVE

à *Tilques*. — « Ostrove, château dit aussi du Bourguet (Bourgheil ?), depuis longtemps détruit, « commune de Tilques ».
(Mém. Soc. Ant. Mor. XIII, pp. 175-176.)

1544. — François de Longueville, s^r^ de Bourgheil et d'Ostrove, lieuten^t^ général du Bailliage de Saint-Omer.
(Ibid. XXV, p. 293.)

1720, 12 nov. — Le s^r^ Barte *(sic* pour Baert), par achat de madame Bergamé (?) tient en fief la seigneurie d'Ostrove, consistant en 18 livres de rente foncière et surcensière. (Rapport de la seigneurie de Tilques par L. de Croix. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1749, 4 juillet. — Ch.-Alb. Baert, éc. s^r^ d'Ostrove, ép. d^lle^ Anne-Catherine van Cappel.
(Contr. de mariage, au Gros de St-Omer, n° 31.)

1760. — Le s^r^ Ch.-Albert Bart du Hollande possède la seigneurie d'Astrove *(sic)* en la paroisse de Tilques, dont le revenu est estimé monter à 20 l. (20^es^ Tilques.)

1779. — Mons^r^ Baert du Hollant, demeurant à S^t^ Omer, propre du fief et seigneurie d'Ostrove en lad. paroisse.
(Centièmes Tilques.)

1782, 5 oct. — Ch.-Alex.-Baltazar-François de Paule Baert... seigneurie d'Ostrove.
(Rapport de la seigneurie de Tilques par Marie-L. Fr. d'Herbais. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

Digitized by Google

OUDENFORT LAETEN

V. **Fontaine,** p. 304.

OURSON (ALLENGAGE)

à Blaringhem.

1768. — J.-J. Dufour, greffier de la Chambre des Orphelins, autorisé de MM. les Gouvernrs et administrateurs de l'Hôpital St Louis, baille à Antne-Frçois de la Pasture, seigneur de Verchocques, La Rue, Auffretun, etc... des terres que led. Hôpital tient, faisant partie de l'allengage Ourson, faisant 27 mesures au territoire de Blaringhem, tenues de la seigneurie de Cohem.

(Saint-Omer. Arch. Hosp. B. 15, p. 75.)

OUTREBOIS

S. D. Vers 1629. — Extrait du terrier de la seigneurie d'Outrebois, pour les immeubles occupés par les héritiers de Jacques Damon. (Arch. Hospital. de St-Omer. Hôpit. St-Louis B. 15, pièce 132. Inventaire, p. 15.)

Cette pièce, classée au milieu d'autres concernant des biens sis à Cohem-Blaringhem, peut être supposée relative à ce même lieu. En tout cas, si l'inventaire parle ici de « seigneurie d'Outrebois », la pièce originale dit exactement « Terrier du sr d'Outrebois ». Il n'y a ici qu'une seigneurie du sr d'Outrebois. Rien n'empêche d'ailleurs de supposer qu'on l'aura parfois appelée, par abréviation « seigneurie d'Outrebois ».

Le seigneur d'Oultrebois devait être un membre de la famille de Béthencourt, ainsi que le révèle le texte suivant dont je dois la communication à M. Rodière.

1583. — Claude de Bétencourt, escr, seigneur du Montguilain *et d'Oultrebois* [1] (rayé), demeurant à Remilly-le-Comte, homme d'armes sous le duc de Joyeuse, a acquis un fief et noble tenement scitué à *Oultrebois, bailliage de Senlis.* (Extr. des Minutes des notaires de Montreuil, communiqué par M. Rodière.)

OUVE

Actuellement Ouve-Wirquin, seigneurie relevant du château d'Elnes.

XVe et XVIe s. — La terre et pruvosté d'Ouve était en 1470 à Jean Delecoire, qui ayant commis un cas d'homicide, de crainte d'être puni, selon que le cas de ce crime

1. Cette rature ne signifie pas que la mention « sr d'Oultrebois » soit erronée, mais que son application ne doit pas être faite au personnage en question et doit revenir à quelque autre membre de la famille.

Digitized by Google

exigeait, s'est sauvé abandonnant ses biens qui furent confisqués au profit du seigneur d'Elne (Jehan de Wavrin) de la maison de Wavrin et d'Anne-Isabeau de Renty (sa femme), lesquels l'ont donné (la terre d'Ouve) sans aucunes réserves à Claude Andriu, environ 1474; en 1481, à Jehan le « Bailli », en 1530, à Denis de Cocquempot, à cause de Jenne Le Bailly, des surnoms de Le Bailly; François de Zeunequin a acheté Ouve et Cucheval. (Abbé Collet : *Un Atelier Néolitique à Rémilly*, p. 17. Extr. du tome X du Bull. Soc. Académ. de Boulogne.)

XV^e s. — C'est le rapport et dénombrement que je, Jehan le Bailly, fay et baille à mon très honoré et doubté seigneur monseigneur Jehan Bastard de Wavrin, chev. seigneur de Garbecque, et M^me^ Isabeau de Renty, sa femme, à cause d'un fief et prévôté que je tiens et advoe à tenir desd. seigneur et dame, à cause du chasteau, terre et seigneurie d'Euve, duquel fief prévosté est scitué dans la ville d'Ouve. (Arch. Capit^res^ de St-Omer. H. G. 2425.)

Mais ces dernières dévolutions paraissent n'avoir porté que sur un démembrement de la seigneurie qui est restée pour partie aux seigneurs d'Elnes, ainsi que nous le disent les documents ci-après :

1482, 27 oct. — La vente du château d'Elnes consentie par Jehan de Waverin et Isabeau de Renty à Jehan du Bois, comprend le fief d'Ouve dans les « appartenances » de la terre d'Elnes. (Abbé Collet : *Question de la Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes*, p. 12.)

1609. — Guislain de Fiennes, vic^te^ de Fruges, baron d'Enle, seigneur d'Esquerdes, etc... *Ouves...*
(Arch. de Beaulaincourt, p. 710.)

Au dix-huitième siècle, nous trouvons une demoiselle de Bernastre, dame d'Ouve. (Pr.-verb. Rédact. Coutumes.) Peut-être la dévolution à partir des Zunequin fut-elle parallèle à celle de la seigneurie de *Wirquin*.

Enfin, il resterait à déterminer à quel fief rattacher la citation suivante :

1436, 18 déc. — Jean de Saint-Pierre-Maisnil, dit Agrevain, seigneur de Lescore, de Diévast, d'Ouve.
(Ch. de St-Bertin. Edit. Haigneré, n^o^ 2777.)

Fiefs sur Ouve : Brouilliez, Cucheval, Humières, Requebreucq, Sanlis.

OUVE (PRÉVOTÉ D')

1690. — Le Terrier des terres et seigneuries que MM. les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'église Cathédrale de Saint-Omer ont au village de Wirquin est approuvé par le bailli de mesd. seigneurs du Chapitre, d'une

Digitized by Google

part, par le seigneur Antne de Beaucourt, seigneur de Wirquin, *prévôt héréditaire* d'Ouve, d'autre part.

(V. à l'article *Remilly*, la mention de ce Terrier.)

OYE

Actuellement commune du canton d'Audruicq, était le centre d'une des anciennes pairies du Comté de Flandre et dépendit ensuite du bailliage de Marck, dont elle suivit la coutume. Longtemps occupée par les Anglais, cette paroisse avec les autres villages qui se trouvent au nord du pays de Langle fit partie du pays Reconquis (Gouvernement de Calais).

Dans ces vicissitudes où l'état de guerre tint une large place, les châteaux étaient des forteresses commandées par des chefs de garnisons. On ne trouve pas trace d'inféodations au profit de particuliers. Néanmoins on relève, jusqu'au quatorzième siècle, quelques noms de l'ancienne famille d'Oyes : Anselme, Eustache, Henri, vicomtes d'Oyes, au 12e siècle. (de Rosny, p. 1105.) De même :

1377. — Jean Stramp, pour la terre de Oye à luy venue de sa femme, fille et héritière de Simon d'Oye, située près de Calais. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Il faut arriver au dix-huitième siècle pour trouver l'aliénation faite par le Domaine Royal de droits seigneuriaux dans le *pays Reconquis*. Par contrats des 20 déc. 1736, 19 mars 1737 et 21 janvier 1738, André-Hercule de Rosset[1], duc de Fleury, Pair de France, Gouverneur et Lieutenant-Général de la Lorraine et du duché de Bar, se rendit acquéreur à titre d'engagiste de droits domaniaux dans le gouvernement de Calais. Parmi ces droits, on relève des terres, dans la paroisse d'Oye, lieux dits : *Fort Philippe* et *Fort Hecq*, *Fort* et *château d'Oye*, une dîme dite droit de *Champart* : dans la paroisse de Guemps, terres aux lieux dits : le *Fort Rouge* et *le Fort Brûlé* ; droit de pêche dans la dépendance du gouvernement de Calais ; moulins à Ardres et Bois-en-Ardres. Le 14 juillet 1718, il y avait eu une première aliénation « à faculté de rachapt perpétuel des droits ci-dessus sur la paroisse d'Oye et des moulins d'Ardres, au profit de dame Jeanne d'Albert, comtesse de Verrue, veuve d'Aug. Mainfroy, Jérôme Ignace, maréchal des camps des armées du Roi, commissaire général de la cavalerie de France.

(V. à ce sujet Bull. Soc. Ant. Mor. t. XII, livr. 230e, p. 485, et 231, p. 528.)

1. Né en 1715, décédé en 1788, fils de Jean-Hercule de Rosset, marquis de Rocozel, etc... et petit-fils de Bernardin de Rosset, seigneur de Rocozel, dont la femme, Marie de Fleury, était sœur du cardinal de Fleury.

Digitized by Google

PAILLARD, PAILLART (LE)

à *Surques*, mouvant de la châtellenie de Tournehem.

1470. — Jacques de la Follie paie relief à Tournehem pour le fief du Paillard à Surques.

1478. — Regnaut, fils dud. Jacques.

1568. — Job de la Follie, sr du Paillard, bailli de la baronnie de Licques.

1599. — Gabriel de la Follie, sr du Paillard.

1650. — Jacques de la Follie, sr de la Porte-en-Bernes et du Paillard, ép. Jacqueline d'Isque.

1735. — Charles de la Follie, sr du Paillard, mari d'Antoinette de la Pasture. (de Rosny, p. 583.)

1544. — Job de la Follie tient de mond. seigneur (de Tournehem) le fief seignourial du Paillart, séant aud. Surques. (Arch. du Nord. B. 16733.)

1758. — Henry de Poucques, sr d'Odelan et dud. Paillart, fief Paillart, mouvant du château de Tournehem, par acquisition que son père Henry de Poucques a faite de M. de la Folie. (Ibid. Bur. Fin. C. 244.)

PALFART

Actuellement forme avec Febvin la commune de Febvin-Palfart.

1560, 12 juillet. — Jehan Le Josne, esc. sr de Palfart. (C. de m. d'Adr. de Gomicourt et Cather. de Ranchicourt. Arch. de Beaulaincourt, p. 680.)

1633, 22 octobre. — Jan Laurin, esc. lic. ès loix, sr de Palfart. (C. de mar. Fr. de Genevières avec Jeanne de Hauteclocque. Ibid. p. 526.)

XVIIIe s. — Ignace Loste, seigneur de Palfart, chanoine de Notre-Dame de Cassel, décédé âgé de 26 ans, inhumé à Aire-sur-la-Lys, paroisse Saint-Pierre, le 18 nov. 1759, fils d'Augustin Bertin, éc. seigneur de Palfart-Beaupré.

1771, 28 mai. — Décès de noble dame Claire-Louise de la Forge, veuve de Jean-Baptiste Loste de Beaupré, éc. seigneur de Palfart. (Registres de catholicité de la paroisse St Pierre d'Aire.)

PALME (LA)

Château et seigneurie à Nortkerque.

1427. — V. mention à l'article **Paulne.**

Digitized by Google

1535. — Wallerand de Guiselin, éc. ép. à Saint-Omer le 13 nov. 1535, dlle Margte de Poix, fille de Jehan, sr de la Palme, sans hoir.

Adrienne de Guiselin, nièce des précédents, demle d'Enquin, ép. le 8 oct. 1556, Jean d'Auchel, éc. sr de Picquehem, victe de la Palme, fils de Jacques et de Jeanne de Poix.

(Tableau généal. de la famille de Guiselin, par M. A. de Rosny.)

Hugues d'Auchel, fils aîné des précédents, a pour héritier son frère Louis, qui laissa de son second mariage avec dlle Adrienne de Chambly (1596) plusieurs enfants dont Robert, sr de la Palme, mari d'Isabelle de la Postolle.

(Notes généal. sur la famille d'Auchel.)

1684. — Louis Dauchel, frère et héritier de feu Hughes Dauchel, son frère aisné, tient de sa Maté à cause de son cheau dud. Audruicq, la seigneurie et marets de la Palme, en Nortkerque, à 10 l. de relief... et une Vicomté nommée la Palme, à 60 s. par. de relief... lequel premier fief de la Palme se comprend en ung marets contenant, en herbages, pasturages, pesqueries, roseaux et eaues, tout en une pièche, le nombre de cincq cens mesures de marets ou environ, gisans au lez nort de le Leet, aboutans, au lez oest, aux maretz de mons. le Comte de Solres et de Jacques de Zutpeene, west au marets de madame Ste Claire en Saint-Omer, et une partie au cours d'eau de le Hollet; listant, au lez de zut, à la rue de le Leet et nort tout au long du cours d'eaue de le Pollevart... (En plus, le fief comprend un certain nombre de pièces de terre ainsi que des rentes en argent.)

De plus, les hommes de la seigneurie et ceux qui tiennent arrière-fiefs doivent au seigneur « d'anchien temps ung denier par an de recognoissance par chacun francq homme le jour de Noël, dedans le cœur de l'église paroissialle de Nortkerke, durant que l'on chante l'évangille de la grande messe dud. jour... »

Et lad. Viscomté se consiste, suivt ancien rapport de 1505, en 65 mesures et demie plus 20 verges et demie en lad. paroisse de Nortkerque que divers particuliers tiennent de luy cottièrement...

En marge : modo Bernardin Dauchel, esc. sr desd. fief et seigneurie de la Palme par succession.

(Arch. du Nord. B. 16462, no 58.)

1696, 30 oct. — Noble homme Bernardin Dauchel [1], seigneur des marais et vicomté de la Palme, et dlle (Marie) Viellart, mère ayant la garde noble de Jacques-Joseph et Marie-Marguerite Dauchel, ses enfants... fief et seigneurie de la Palme en deux fiefs : le premier comprenant marais de la Palme, une motte cy-devant amasée, pigeon-

1. Roger Bernardin (1649 + avant 1696)

Digitized by Google

nier et vivier, vieilles murailles... et 15 mesures de terre au territoire de Nortkerque ; le second fief, seigneurie et vicomté de la Palme, etc...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 214.)

1765, 1er août. — Philippe-Amable-Germain Dauchel [1], fils de Jacques-Joseph [2], fils de Bernardin, sert rapport comme précédemment. (Ibid.)

1785, 2 déc. — Philippe-Antne-Joseph-César Dauchel, fils du précédent (et de Madelne-Louise-Antte de Mansel de Houdin) dit vicomte de la Palme [3], pour rapport semblable. (Ibid.)

V. le fief Witerembaut.

PALME (LA)

Fief à Saint-Omer hors la Porte Sainte-Croix, tenu du château de Saint-Omer.

1620. — Messire Nicolas de Mailly, ch. à cause de damle Isabeau de Guistelle, sa compaigne, fille et hérre de messire Ch. de Guistelle, vivant chev. sieur de Prouve, tient les fiefs que s'enssuivent : asscavoir la seigneurie de la Palme en la rue Sainte-Croix, se comprendant en 19 mesures tant pretz comme terres ahanables gisans hors ladte porte Ste Croix près le mont où fust anchienement l'esglise de St Michiel parmy lequel passe le grand chemin, abouttant nort aux pretz de l'hospital de l'Escotterie au Brusle et autres zud... oest au mont Sainct Michiel à cause duquel fief et seigneurie sont tenus plusrs maisons, masures et tenemens séante en lad. rue de Ste Croix et aux environs.... ayant aman quy a la conjure des eschevins des vierscaires, font clams, arrestz et autres debvoirs de justice es mectes de ladte amanie selon que plus au long est spécifié par un anchien rapport dud. datté du 21 juillet 1431, etc.....

En marge : Le 18e d'octobre 1662, Pierre-Domin. occuppeur d'icelle seigneurie de la Palme, at paié le relief pour ledt fief au texte appartenant à présent à (blanc).

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer AB. XII, 5, fo 112 ro.)

1713, 30 mai. — Jean Dallongeville, entrepreneur des travaux de Sa Maté à Saint-Omer... le fief de la Palme consistant en 18 mesures de terres, pâtures, labour, pour la ville de Saint-Omer... partie dans les inondations, glacis et environ... acquis de Phil.-Alex. de Ghistelles, marquis de St Floris. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1. Né en 1717, décédé en 1785.
2. Né en 1692, décédé en 1749.
3. Né en 1752, décédé célibataire à Nortkerque en 1837.

Digitized by Google

1750, 1er oct. — Dlle Anne-Thér. de Croisilles, vve de Jacques-Joseph Taffin, seigneur de Hupy, fief de la Palme ....acquis le 28 févr. 1747 d'Anne-Rose Dalongeville, vve du sieur Eustache Carette. (Ibid.)

1789, 22 mai. — Noble demlle Bertine-Françoise Taffin, dame de Hupy, de *la Palme*, du Rampt, Vigries, demt à Saint-Omer, donne rapport d'un fief...
(Arch. de l'auteur, no 108.)

PAPE

(Fief du) à Aire.

1698, 9 déc. — Rév. père Jacques Chuffart, recteur du Collège des Jésuites d'Aire, au lieu du R. P. Jean Caignel pour deux fiefs... le fief de Colomby au hameau de Pecqueur et un autre fief de « huit mesures restantes de dix, à cause de l'inondation de la porte Notre-Dame à Aire, au lieu anciennement dit la Basse Couture, et sont nommez le fief du Pape ».
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 193.)

PAPEGEAY

Fief à Louches.

Fin XVIIIe s. — André Delattre, sr du Papegeay... terres listans et tenans du Papegeay. (Registre de la seigneurie de St Martin en Louches rédigé en 1783. Arch. de M. Donjon de St Martin.)

PAQUET

Fief à Harlettes, tenu de la seigneurie de Coulomby.

1712, 17 avril. — ... 12 mesures à Harlettes prises en 21 mesures à l'encontre de Toussin Fayolle.., Jacques Caron pour cinq quartiers pris en dix séants dessus la Carrière... nommés le fief *Paquet*, listant vers mer à Toussin Fayolle. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240. Aveu de la terre de Seninghem.)

PARCOUTRES (LES)

Fief à Saint-Omer, tenu de la seigneurie de la Motte à Moulle. Souvent les textes écrivent « Sparconte ».

1420. — Pierre de Ste Audegonde, après Jacques, son père... fief Sparcoute *qui se consiste en un bloc de la porte* Ste *Croix et en rentes.*

1488. — Jacques de Ste Aldegonde, fils du précédent.

Digitized by Google

1472. — Robert de Ste Aldegonde, protonotaire du St Siège, comme héritier de Jacques.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1480. — Nicolas de Ste Aldegonde, frère de Robert.

1498. — Nicolas de Ste Aldegonde, fils de Nicolas, fief de Sparconte.

1532. — Jean de Ste Audegonde, seigneur de Nortquelmes. (Ibid.)

Il semble qu'il y ait eu deux fiefs de ce nom, car les mentions ci-après s'appliquent à certains droits au *Colhof* tenus par une autre famille.

1425. — Jean de Lompré, fief des Parcoute, venant par trespas de Will. de Lompré, son frère.

1441. — Marie de Lompré, fille de Jean.

1513. — Guill. de Croix, fief des Parconte venu de Charles, son frère.

1524. — Guill. de Croix, fils Guillaume, fief de Sparcontre.....

1618. — Jacques de Croix pour le fief de Sparcontre au Colof, venu de son père. (Ibid.)

1623. — Jacques de Croix, esc. seigneur d'Estraselles.. tient le fief de la Motte en la paroisse de Moulle à cause duquel il tient six fiefs... le quatriesme fief nommé le fief des Parcoustres, lequel fief se comprend en aucunes rentes fonsières sur maisons et héritages au Collof de Saint-Omer, à cause duquel fief appartient en cas d'estraiures et escheances soixante sols parisis d'afforaiges, gammaiges, etc....
En marge : Le 14 déc. 1678 at esté receu du sr Antoine-Dominicque de Croix, esc. sr de la Motte, le relief des fiefs et seigneuries de la Motte, etc... (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fos 51 vo, 53 ro.)

1693, 7 janv. — Maximilien de Croix, éc. sr de Dieuvillard, La Motte... sert rapport de la seigneurie de la Motte... Il y est dit : « le fief des Parcoustre alliéné par mes ancheurs est à présent possédé par le conseiller Guilluy ».
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

Enfin, à signaler cette note du manuscrit 891 (18e s.) de la Bibliothèque de Saint-Omer, t. 2, p. 22.

« Item un fief nommé le fief Sparconte qui s'extend dans une paire de chignes à avoir en la rivière de Saint-Omer, lequel fief, comme celui de Haute-Grève, est dévolu par succession lignage à dlle Marie-Adrienne de Lens, aujourd'hui femme de Georges de Thiennes, Baron du Broucq. »

Digitized by Google

PARCQ (LE)

à Saint-Omer, fief tenu du château de Tournehem.

1544. — Noble homme Phles de Ste Aldegonde, seigneur de Nortquelmes, tient de mond. seigneur de Bevres, mouvt de lad. chastellenie de Tournehem en ung seul fief, quarante-deux mesures de terre, tout en une pièce en ung lieu nommé le Parcq hors la porte Boullizienne de la ville de Sainct-Omer et joignant lad. ville.
(Arch. du Nord. B. 16733, no 161.)

PARIS

(Fief de) ou *Petit Paris*, tenu du château d'Aire, comprenant : motte, fossés, prés et terres situés proche le faubourg de la porte Notre-Dame de la ville d'Aire.

1390. — Pierre du Castel vend le fief de Paris à Pierre de Merck.

1407. — Jacque de Calonne donne à Caterine de Coieque, sa femme... le manoir et terre de Paris.

1418. — Marie du Castel : fief venant de Jacques de Calonne, nommé le manoir de Paris, comprenant 24 mesures de terre.

1420. — Hue de Wismes, héritier de la précédente, fait la même déclaration.

1438. — Willemot de Wime... fief de Paris.

1453. — Simon de Luxembourg, prévôt de St Omer, fief de Paris acquis de Lancelot de Wimes.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

1479. — Simon de Luxembourg, prévôt des Eglises d'Aire et de Saint-Omer, lègue à Antoinette de Luxembourg, femme d'Engherrand de Sains, sr de Moreaucourt, sœur d'Estienne de Luxembourg, son fils illégitime, les deux fiefs de Paris tenus du château d'Aire. (Testament de Simon de Luxembourg d'après un *vidimus* de 1609 conservé aux Arch. du château de Liettres.)

1500. — Dlle Isabeau de Luxembourg, fille d'Etienne et de dlle Isabeau de Croix... fief du Petit Paris.

— Philippe de Noyelle, chev. épouse Isabeau de Luxembourg, fille des précédents.

— Adrien de Noyelles, mari de Françoise de Lille.

— Adrien de Noyelles, Gouverneur de la Motte-au-Bois, mari d'Anne de Gand, dite Vilain.

— Jacques de Noyelles, Cte de Croix, puis marquis de Lisbourg, Gouverneur de la Motte-au-Bois, mort sans

Digitized by Google

descendance, mari d'Anne de Claerhouk. Il sert rapport des fiefs du Petit Paris et de Rebecque le 2 janv. 1618 [1].

— Dlle Françoise de Noyelles, sœur aînée du précédent et héritière du marquisat de Lisbourg et du comté de Croix, ép. Florent de Noyelles, comte de Marles.

— Eugène de Noyelles, fils aîné des précédents, qui vendit le comté de Croix en 1677.

(D'après le Registre aux Fiefs du château d'Aire. Arch. du Nord. B. 16318 et la Généalogie de Noyelles, dans le Nobiliaire de Vegiano et *alias*.)

1748, 19 janv. — Jeanne-Isbergue Patinier, vve de Louis-Ignace Le Roy... fief le Petit Paris consistant en 34 mesures 3 quartiers douze verges et demie de terre au territoire de Lenglet.

1749, 1er juillet. — Phil.-Albert le Roy, sr du Bardou, avocat, et dlle Marie-Madelne Woorm, vve du sr Jean-Jacques Le Roy... fief du Petit Paris (comme ci-dessus).

(Ibid. Bur. Fin. C. 88.)

1763, 4 nov. — Dlle Le Roy... fief du petit *Paradis* (*sic* pour Paris) à Aire. (Ibid.)

PARMENTIER

Fief à Louches.

1784, 6 février. — Franç.-Achille-Maxime de Wissocq, fils de François... pour fief, foy et hommage... manoir amazé de maison aud. Louches contenant une demy mesure nommé fief Parmentier.

(Arch. Natles. Aveu de la baronnie de Crézecques. Reg. Q1 906, no 24.)

PARQUET

(Fief du) à Zutkerque, tenu du château d'Audruicq.

Les dévolutions de ce fief suivirent exactement celles des fiefs du *Lavoir* et de *Bonnichil*. Voir ces deux articles. Je donne néanmoins ici quelques citations complémentaires.

1578. — Nicolas Daens, seigneur du Parcquet, condamné comme auteur du meurtre de Nicolas Wymille, clerc principal du greffe de Saint-Omer, par lequel il avait été raillé et insulté au sujet de ses armoiries.

(Arch. du Nord. B. 1782. Mém. Soc. Sciences de Lille. 1876, 4e série, I, p. 380 : *Registres de l'Audience des Chartes*, par M. Dehaisnes.)

1. «... deux fiefz qu'icelluy tient du chasteau d'Aire, se consistant en soixante-six mesures de terres à labour séantes prez ceste ville d'Aire et quelques menues rentes fonssières : l'ung appellé le fief du petit Paris, et l'autre de Rubecque, au rellief chacun de dix liv. par. »

(Arch. du Nord. B. 16343.)

Digitized by Google

1634. — Nicolas Daens, esc. sr du Parcquet, tient venant de la succession de feu Jacques Daens, son père, que précédentement il avoit acheté des officiers de madame (nom illisible)[1], an 1574, le fief et seigneurie du Parcquet, gisant en Zutquerque, tenu de sa Maté à cause de son cheau d'Audruicq, à 100 s. par. de relief... lequel fief se comprend en cinq rasières, un biguet, 2 lots, une pinte de bled, deux gélines, item en 37 sols de rente assignés sur plusieurs terres et héritages et quatre mesures et demi de terres domaniales.

En marge : *modo* le sr Jean Jordaens pour les quatre parts et lad. dlle de Pan pour un quint.

(Arch. du Nord. B. 16462, no 41.)

1711, 29 juillet. — Jacques-Victor Jordaens, prestre, demt à Bergues-Saint-Winoc, par succession de Jean, son père, pour quatre parts de cinq à l'encontre de Marie-Margte d'Audenfort, veuve de Maximilien de Pan.... 2e fief et seigneurie de Parcquet en la paroisse de Zutkerque et Nortquerque, comprend quatre mesures et demie de terres et droits seigneuriaux div. (Ibid. Bur. Fin. C. 212.)

1745, 3 déc. — Marie-Anne-Louis de Lencquesaing, douairière de M. de Pan. (Même mention que page 98.)

1760. — Le sr de Fouquière (Doresmieulx) est seigneur des seigneuries du Parcquet, Lavoir et Audenfort.

(Vingtièmes Zutkerque.)

PARQUET

Fief à Polincove, tenu de la seigneurie de Zeltun.

1739, 1er mars. — Fief le Parquet aud. Polincove tenu par le même (Jacques-Nicolas de Bonte, négoct, demt à Dunkerque, sg... par le trespas de Jacques de Bonte, son père), « consiste en rentes fonsières ».

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

PAS

Fief à Pihem, tenu de la seigneurie de Bientques, consistant en plusieurs rentes et droits assignés sur vingt-deux mesures un quartier onze verges et demie environ de terres labourables cottières « séans au terroir desd. lieux de Bientques et Pihem ».

1473. — « Nicolas de Ste Auldegonde tient ung fief nommé « le rente de Pas », tenu dud. Biequene. »

(Arch. du Nord. B. 17600, fo 62 ro et 16703, fo 939 ro.)

1. Ce ne peut être que « d'Audenfort ». V. p. 424, première ligne.

Digitized by Google

1538, 2 nov. — Rapport servi par Pierre Lequestre, bourgeois de Saint-Omer, pour le tenement nommé la terre de Pas relevant de la seigneurie de Bientques.

(Biographie Chronologique des Barons et Seigneurs d'Elnes, par M. l'abbé Collet, p. 24. Extr. des Mém. Soc. Académ. Boulogne, t. 28.)

1570. 3 mai. — Rapport et dénombrement par Jean le Kettre, fils de Jean. (Mentionné dans un aveu et dénombrement du 13 juillet 1709. Arch. de la famille Deschamps de Pas.)

1605, 30 sept. — Testament d'Ant^ne Mesque, religieux de la C^ie de Jésus, fils de Philippe Mersque et de Jehanne Le Questre (v. la mention de 1597 de la page 225). Dans cet acte (conservé au Gros de Saint-Omer, 1605, Testaments, n° 1) led. Mesque, au moment d'entrer en religion, teste et lègue les fiefs de Pas[1] et de Cruselmercq (à Tilques), à sa sœur, femme de Jehan Willeron.

Isabeau Willeron, fille de Jehan, apporte ces fiefs à son mari Jacques Manessier.

Jacques Manessier, s^r de Pas, fils des précédents, échevin de Saint-Omer (v. Liste des membres de l'Echevinage de Saint-Omer. Mém. S. A. M. t. 29), a épousé, le 16 juin 1650, Jacqueline Dollé ; et leur fille, Marie-Marguerite Manessier, a épousé, le 13 mai 1680, Jean-Fr^çois Deschamps, s^r de Lescade.

Charles-François Deschamps de L'Escade, fils des précédents, sert dénombrement du fief de Pas à Phil. Marcq de Fiennes, vicomte de Fruges, seigneur de Bienques et Pihem, le 13 juillet 1709.

Louis-Joseph-Auguste Deschamps, s^r de Pas, né à Aire le 20 déc. 1731, décédé à Saint-Omer le 15 octobre 1814, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer.

(Arch. famille Deschamps de Pas.)

1761. — Le s^r Deschamps possède en lad. paroisse un fief nommé le fief de Pas, consistant en censives du revenu de neuf livres. (Vingtièmes Pihem et Bientques.)

1781. — Le s^r Deschamps de Pas, propriétaire du fief de Pas... « n'est point cottizé au rolle de centième ».

(Centièmes Pihem, n° 32.)

PAS

Fief *de Pas* ou *du Pas* à Zudausques, tenu de la seigneurie de Noircarmes.

1545, 24 mai. — Rapport de la seigneurie de Noircarmes au Prévôt de Saint-Omer... « A cause de ma terre

1. « Fief nommé le fief de Pas seyant à Pihen, se consistant aussy en plusieurs rentes fonssières, portant sept livres deux solz VII d. tenu du Viscomte de Fruges à cause de sa seigneurie de Bientque. »

Digitized by Google

et seigneurie de Noircarmes, François d'Audenfort, esc. seigneur d'Audenthun, par avant Madame de Sainte-Audegonde en tient un fief et noble tenement nommé le fief de Pas qui se comprend en aucunes parties de manoirs, jardins et terres dès a longtemps arentés à diverses personnes..... Lesquels tenans luy doibvent payer lesd. rentes au jour des Trois Roys... Et tient led. fief de moy par cent sols par. de relief cambellaige coustumier...

(Common de M. Violette de Noircarme.)

1633, 10 mars. — Messire Ant. de Créquy, filz ainé de mess. Louis de Créquy, chev. sr du Vroland, à cause de dame Jehenne de Berghes, sa mère, fille d'Anthoine et de dame Anne d'Audenfort.... fief et noble tenement nommé le fief de Pas se comprend. en plusieurs terres tant à usage de jardin que terres labourables dès longtemps arrentées, scituées aud. Noircarmes proche les haies de Lieuse. (Autre dénombrement de la seigneurie de Noircarmes à Mgr de Morlet, évêque de Saint-Omer. Common de M. V. de N.)

Commt XVIIIe s. — Messire Baltazar-Joseph de Croy, seigneur de Molembais, à cause de dame Marie-Philippine-Anne de Créquy, sa compagne, fille d'Antoine, seigneur du Vroland... fief de *le Pas*... consistant en plusieurs terres labourables arrentées dès longtemps. (Autre dénombrement de la même seigneurie du 10 mars 1728.)

1728, 24 mai. — Demlle Marie-Margte-Joseph le Sergeant, dame du Flos, du Bois, *du Pas*, fille majeure, demt à Saint-Omer, sert rapport de la seigneurie de la Tour d'Ausque. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1774, 6 oct. — Thomas-Alexis-Joseph Enlart, éc. sr de Guémy, du Flos, du Bois, du Pas, sert dénombrement du même fief de la Tour d'Ausque dont il a hérité de Thomas-Joseph, son père. (Ibid.)

An II. — Le 19 brumaire (8 nov.) an II, le citoyen Thomas-Alexis-Joseph Enlart dépose à la Municipalité les titres et parchemins des seigneurs de Guémy, la Tour d'Ausque, Saint-Maurice, du Flos, de Pas et autres, relevant de Lumbres et d'Esquerdes, les titres concernant les droits féodaux et censitaires et les papiers qui concernaient la subdélégation de la cy-devant Intendance dont étaient pourvus son père et son aïeul.

(Note relevée par M. le chanoine Bled aux Archives du Pas-de-Calais : Papiers du District de St-Omer.)

PASSE-TEMPS

Fief à Blessy-les-Aire.

1696, 16 déc. — Vente du fief de Passe-Temps et Francheval à Blessy-les-Aire, par Mlle-Margte de France, veuve

Digitized by Google

de Christ. de Fourneau, chlr, sr de Bagensieu, à Guill.-Alexandre de France, Bn de Boucault, son neveu.
(Analyse d'actes du Gros d'Arras, par le Cte de Galametz.)

PASTOURELLE

Fief à Lenglet, hameau d'Aire, tenu du château d'Aire.

1751, 16 janv. — Michel-Ignace de Gantès, seigneur de St Marc, demt en son cheau d'Ablainzevelle... fief de Pastourelle, tenu d'Aire en plusieurs rentes fonsières et seigneuriales sur 71 mesures 5 verges de terre, tenues en cotterie de sond. fief proche la porte d'Arras à Aire, provenant led. fief de la succession du sr Alexandre Druon de Hannedouche, esc. sr d'Ablainzevelle, son oncle.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 198.)

1760. — M. de Gantès de St Mars, propriétre du fief de la Pastourelle, consistant en petites rentes foncières du revenu de 40 l. (Vingtièmes Langlet.)

1776, 10 oct. — Messre Robert-Ant. de Gantès, ch. seigneur de la Pastourelle, gouverneur de Saintes en survivance de M. le Duc d'Usez... fief en l'air et noble tenement nommé fief de la Pastourelle, consistant en rentes foncières et seigneuriales. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 193.)

PASTOURELLES (LES)

à Merck-Saint-Liévin, fief tenu de la Motte-Warnecque.

1741. — Jean-Louis Duchoquel, lieutenant de la maréchaussée d'Artois à Saint-Omer, tient aussi en fief les deux parties suivantes, savoir une mesure prise en quatre nommées le fief des Pasturelles, séant en la vallée de Caignet, listant d'amont au sr Rogier, d'aval au fief d'Hervarre, debout vers soleil à la piedsente du Bruvaut... provenant led. fief de Jean-Louis, son père, lui, par achat de Jean Pruvost et Jean Vallois et anciennemt Chles de Wavrans... Philippe-Isbergue Ogier, demt à Saint-Omer, tient aussi un fief contenant une mesure aud. lieu prise esd. 4 mesures nommées les Paturelles venant de Jean-Ble, son père, par avant Pierre le Comte, anchiennement dud. Charles de Wavrans... (Déclaration des fiefs relevans et mouvans de la terre et seigneurie de la Motte-Warnecque, insérée dans le Dénombrement du Domaine de Fauquembergues du 25 mai 1786. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 232 ro.)

Digitized by Google

PATIS-CRÉTAUX (LE)

Seigneurie au hameau du Bourguet-sur-Thiembronne.

1733. — Franç.-Eustache Macau, sr du Pâtis-Crétaux. (Abbé Leroux : Histoire de Thiembronne, p. 128.)

PAULART

V. **Pollart.**

PAULME

probablement pour *Palme*. V. ce mot.

1427. — Henry, dit George, sr de le Paulme. (Arch. du P.-de-C. Table des Registres des Saisines du siège des Vierschaires de Saint-Omer.)

PAYELLEVILLE

sur Verchocq, fief mouvant de la seigneurie de Fasquelle.

1502. — Jehan Breton tient le fief et terre de Payelleville s'étendant sur trente mesures en deux enclos que tiennent cottièrement la vesve et hoirs Hues de Béthencourt, dit Loncle, à cause de leur fief du Mont Guillain.
Lieu dit l'*enclos du Douaire*.
En marge : Ce fief a esté depuis acheté par Phle Regnault. (Dénombrement du fief de Renty, man. 574 de la Bibliothèque de Valenciennes, fo 112 ro.)

1731, février. — Le fief de Payelleville qui se consiste en 20 livres par. de rente a une justice foncière, dépendant de la seigneurie de Fasquelle. (Acte de vente de la seigneurie de Fasquelle par le Cte d'Egmont à M. de Lestendart. Arch. de Courset. Common de M. l'abbé Delamotte.)

PECQUEUR

Hameau de la banlieue d'Aire, il devait être compris dans la seigneurie d'Aire ; néanmoins, je trouve cette mention d'une inféodation au 18e siècle que je ne puis rattacher à d'autres mentions antérieures.

1751, 10 déc. — P. Sandelin, comte de Fruges, seigneur de Bientques, Delettes, Pecqueur. (Arch. de l'auteur, no 52. Rapport d'un fief dépendant de la Court d'Aire.)

Digitized by Google

PÉNÉRANDA

(Fief de) ou *du Filey*, seigneurie consistant en rentes assises sur immeubles de la rue du Filey[1] à Saint-Omer.

1660. — André-Joseph de Pénéranda ép. à St Omer, le 12 juin 1660, Antte-Thérèse de la Houssoye, dame du Filet, fille d'Antoine, seigneur d'Avault, et de Mrie Doresmieulx. D'où :

1730, 30 juin. — Antne-Bartholomé de Peneranda, esc. Conseiller du roi, auditeur de la ville de Bruges, Ostende, Nieuport... 2 fiefs venus de frère Simon de Pénéranda, religieux Récollet, à lui par succession d'Adrien Doresmieulx, Conseiller principal de Saint-Omer, à lui de Flour Doresmieulx, et à lui par achat de messire Ch. de Gavre, cte de Fressin, et dame Françse de Renty, sa compagne, le tout consistant en justice foncière et vicomtière sur maisons et héritages joignant ensemble rue Saint-Bertin haute et du Filet, commençant à une porte nommée la *Porte d'O* appartenant ci-devant à Pierre Andrieu, à présent à Adr.-Franç. Boutoille, advocat, et L. Legrand, marchand à Saint-Omer, « depuis un clou à pate d'oye fichez en la muraille servant de séparation des fiefs susdits au fief de La Rochelle, appartenant aux de Fiennes, victes de Fruges, jusqu'au jardin et héritage dud. sr vicomte de Fruges appartenant aux Jésuites Wallons; et me sont dues 21 livres 1 sol six deniers ob. tourn. par an sur lesd. maisons... dont la porte d'Or, faisant front rue Saint-Bertin, etc... »

1767, 30 avril. — Pierre de Péneranda, éc. seigneur de Franchimont... pour deux fiefs ensemble nommés le Filet, venant de son père Barthelémé de Pénéranda.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 2 9.)

PÉPERARE

Fief à Zutkerque, mouvant du château d'Audruicq, cité dans le *Dictionnaire Topographique du Pas-de-Calais*.

PERCHEVAL

(Terre de) dite de Salperwicq, *alias* Salprimbroucq (v. au mot *Salperwick Broucq*) dans le marais de la Banlieue de Saint-Omer, tenue en franc-alleu du château de Saint-Omer. Pour les plus anciennes mentions, voir l'article *Salperwick Broucq*.

1. Actuellement *rue du Lycée*. V. Mém. Soc. Ant. Mor. T. 30, p. 194.

Digitized by Google

1623. — Mre Josse Carré, Licentié es droix, sieur de Percheval, Conseiller du Roy au Bailliage de St Omer... fief nommé la seigneurie de Percheval, acquis d'Antoine Pruvost en laquelle il at seigneurie fonssière et viscomtière s'extendant sur plusieurs tenemens cottiers tant maretz, viviers que terres maresques hors la porte du Haut-Pont et Saubruicq, à cause de laquelle seigneurie luy sont deues plusieurs rentes fonssières portans cincq flor. par an ou environ, payables au jour de Sainct Jean-Bapte sur amende de trois solz parisis, etc...

En marge : Le 14 décembre 1662, le sieur Josse du Bois at relevé ladte seigneurie de Percheval à luy escheue par le trespas de damlle Marie Carré, sa mère.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII. 5, fo 77 ro.)

1739. — Théod.-Emmanuel Dubois, éc. seigneur de Percheval. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 9.)

1771, 29 juillet. — Théodore-Emmanuel Dubois, seigneur de Percheval, demt à Saint-Omer... fief et seigneurie de Salprimbroucq, dit Percheval, au terroir et dismage de Salpruicq, banlieue de Saint-Omer, consistant en rentes foncières sur terres maresques, broucquailles, marais, rivières, fossés et viviers, tenu en franc-allœu de sa Maté.

1787, 1er sept. — Même rapport par noble demlle Thérèse-Emmanuelle-Joseph Dubois de Percheval, demt à Saint-Omer, seigneurie venue de son père, Théodore-Emmanuel, éc. seigneur de Percheval, Peene, L'Epinoy, etc.... (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

1780. — Led. M. de Percheval pour la seigneurie de Salperwicq-Broucq, ditte de Percheval, doit 1 l. 64 ob.

(Centièmes de Salperwick.)

PERRIER

(Pairie du) en Rodelinghem, ancienne pairie du Comté de Guines.

1774, 30 mai. — P.-J.-L. de Badier de Verseille, seigneur de Marquéglise, Becquerelle, Autingue, Courtheuse, Vestieuze, Beaucorroy, de la pairie du Perrier en Rodelinghem. (Arch. Nationales Q' 906.)

PERRIÈRE (LA)

Fief à la Tiremande.

1569. — Ph. de Heuchin, fief de le Perrière et Braude-rœulle à Tiremande. (Arch. du Nord. B. 13848.)

Digitized by Google

PERRIÈRES

à Rebergues.

1715. — Ch. de la Follye, éc. sr des Perrières, sert aveu du fief Meldeman. (Extr. d'un fragment de mémoire manuscrit sur les fiefs mouvants de la seigneurie de Disques en Rebergues. Commcn de M. Le Cat du Bresty.)

PERRIN

Fief à Fauquembergues.

Fin XVIe s. — Anthne Annart, esc. sr de Perrin, propre à Aire. Peren, fief à Fauquembergues. (Compte particulier que fait Mathieu de Vargelot, greffier de Saint-Omer et receveur de la Comté de Fauquembergue, sans date [1], art. 52. Arch. de Saint-Omer. B. 257.)

1623. — Pierre Galbart... tient encores deux autres fiefs scitués en lad. ville de Faucquembercque, anchiennement nommez les Perins, à dix l. par. de relief.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fo 95 vo.)

1759. — Les héritiers de M. Gargan de Beaurepaire possèdent les quatre parts d'un fief seigneurial nommé Olphus et Perin, s'étendant au terroir dud. Fauquembergue, d'un revenu de 47 l. (20es Fauquembergues.)
V. aussi la note jointe à l'article **Bleu-Pont.**

1766. — Fauquembergues.... L'Hôpital Général sert un dénombrement à Jacques Delforge pour son fief du Périn.
(Arch. Hosp. de St-Omer. IV. B. 6.)

PERROY (LE)

Fief à Cohem.

1721, 22 avril. — Phil.-Hypol.-Joseph de Vitry, éc... fief le Perroy, s'étendant sur onze mesures et demie de terre à labeur « es poteries de Cohem » par le trespas de Jean-Franç de Vitry, sr du Brœucq, survenu le 6 avril 1720. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 194.)

1760. — Le sr de Vitry de Malfiance... fief de le Perroye à Cohem. (Ibid. C. 88.)

1776, 16 août. — Marie-Thérèse le Merchier, vve de Jacques Doez, sr de Grandville, major du fort St François d'Aire... fief né le Perroy, contenant 11 mesures et demie de terre... « es poteries de Cohem » par achat de mess. Ferdinand-Louis-Joseph de Vitry, sr de Malfiance, à lui échu par décès de Phil.-Joseph, son père, à lui de Jean-Franç, éc. sr du Brœucq. (Ibid. C. 194.)

1. Il fut Greffier de Saint-Omer de 1585 à 1614.

Digitized by Google

1784, 14 avril. — Jacques-Louis-Xavier Garson, s^r de Boiaval, conseiller-rapporteur du point d'honneur au bailliage d'Aire, demt à Aire... fief le Perroy, contenant onze mesures et demie « es poteries de Cohem » par succession de d^lle Marie-Franç.-Flor.-Jos. le Roy, veuve du s^r Garson de Quévaussart, sa tante, et, à sad. tante, par succession de dame Marie-Thérèse le Merchier, veuve du s^r Doé de Grandville. (Ibid. C, 201.)

PERROY (LE)

Fief à Wittes.

1713, 1^er février. — Lad^te dam^lle de Saint-Quentin pour une masure contenant une demi-mesure, listant vers soleil à la rivière, vers mer à sond. fief du Perroy.

(Rapport de la seigneurie de Wittes. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 192.)

PERSONAT DE LUMBRES

V. **Lumbres,** p. 460.

PETIT-CRUCIFIX

(Seigneurie de *Mencas,* dite du).

V. **Mencas.**

PETIT-DIFQUES

Fief sis à Difques, tenu du château de Tournehem.

1767, 27 nov. — Domin. Desgardins, fils et héritier d'André-Louis; Antoine-François Desgardins, fils et seul héritier d'Eloi-Joseph ; Jean-Baptiste Quendal, tuteur des enfants délaissés par Jacqueline-Louise Baillet, son épouse, icelle fille et héritière de feus Jean Baillet et Jacqueline-Louise Desgardins, petits-enfants de feus Jacques-Eustache Desgardins et de Jeanne-Louise de Biecques, neveux et nièce et seuls héritiers de Jean-Eustache et de Maximilien-André Desgardins, tous enfants propriétaires du fief consistant en un manoir amazé qui est le chef-lieu cy-devant portant le titre de château du Petit-Difques, manoirs et drèves en dépendant.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244.)

PETIT GHERQUIN

(Fief du) à Saint-Omer. V. **Gherquin.**

1626. — Jacques de Couvelaire, esc. s^r de Turnes, filz et héritier de dam^lle Antoinette de Loielle, icelle cousine

Digitized by Google

et hérre de damlle Anne de Beaurain, tient un fief consistant en nœuf livres nœuf solz huict deniers par. de rente assignée, asscavoir les quattre l. par. sur le fief du petit Querquin *(sic)* appartenant à la ville de Saint-Omer et les autres cincq florins nœuf sols huict deniers par. sur les droitz de halle des cordewaniers que le corps de ladte ville paye à cause desd. tenementz, etc... et dudit fief en donne rapport le sixiesme de marsxvie vingt-six, conforme au rapport dudt fief présenté à nre sire l'Empereur le xiie de juillet 1542, etc.... (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 69 vo.)

PETIT MARAIS

Fief de *Nortoud*, nommé le *Petit Marais* à Wittes.

V. **Northout.**

PETIT PARADIS

pour *Petit Paris*. V. **Paris.**

PETIT-QUERCAMP

sur *Bouvelinghem*.

1572, 4 juillet. — Nicolas de Calonne, sr de Leulinghem-lez-Tournehem, Petit-Quercamp, Cocquerel.
(Arch. de l'auteur, no 77.)

1714, 8 oct. — Rapport de la terre et seigneurie de Westbécourt par dame M.-Fr. Gérard, veuve de Louis-Jacques de Calonne, mquis de Courtebourne, seigneur de Bouvelinghem, Petit-Quercamp, Westboucourt, etc...
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

PETIT-ROLAND

Hameau à Eperlecques.

1728. — Haute Justice à M. de Croy-Molembais.
(Bull. Soc. Ant. Mor. VI. 101e livr. p. 28.)

PETITE VALENCIENNE

V. **Valenciennc.**

PETITE VIÉVILLE ou VIESVILLE

Voyez **Viesville.**

Digitized by Google

PETITES ECLUSES

Ancienne inféodation à Saint-Omer-Capelle.

1414, 1er juillet. — Jehan de Pitquam, esc. bailly du pays de Langle, certifie que du fief de Petites Escluses, de le cense du wescep de le Baghe et de certaine terre maresque tout estants esd. pays et bailliage, le receveur Pierre Dessinges n'a reçu aucune chose, parce que le pays est délaissé et ruiné par le voisinage des Anglais, une écluse a été rompue et ensablée par une crue d'eau et la rupture d'une digue « tant qu'on n'y puet présentement pesquier », et du wescep de le Baghe pour ce qu'aucun ne l'a volu prendre pour ce que oud. pays l'on n'y ose habiter pour les causes cy-dessus. (Arch. du Nord. B. 16726.)

PHUS (LE)

Fief à Louches.

1783. — ... Fief et noble tenement nommé le Phus à Louches, acquis par le sr de St Martin et la dame son épouse, le 20 oct. 1747, des héritiers maternels de Nicolas-Jacques Fontaine de Noyelle, tenu de la seigneurie d'Estiembecque. (Arch. de M. Donjon de St Martin. Registre terrier de la terre et baronnie de Balinghem (octobre 1783), p. 73.)

PICQUENDAL

à Leulinghem, fief mouvant de la seigneurie de Saint-Bertin à Quelmes.

1501, 3 sept. — Mahieu Verdevoie, bourgeois de Saint-Omer, donne rapport d'un fief gisant au lieu nommé Piquendalle, paroisse de Leulinghem, seigneurie de Quelmes. (Chartes de Saint-Bertin, no 3710.)

1743. — Rapport et dénombrement par dlle Marie-Jeanne de Prelle, dite Compère, demt à Saint-Omer, agissant aux noms de ses neveux et nièces, enfants de feu Pierre-Désiré, esc. sr de Coigny, et de dame Bernardine de Prelle, savoir : Pierre-François, Jean-Baptiste, Jean-Charles, Marie-Bonne-Françoise et Bernardine, demt à Coigny..... baille aux abbé et religieux de St-Bertin rapport et dénombrement d'un fief et noble tenement, fief de Piquendalle, au lieu nommé Piquendale à Leulinghem-lez-Quelme... venu aux susdits par le trépas de Bernardine de Prelle, leur mère « qui l'avoit aussy héritée de feu dame Catherine-Thérèse de Copehem, épouse de Ch. de Prelle, dit Compère, esc. sr de la Niepe... par avant Pierre de Copehen, en son vivant avocat au Conseil d'Artois; au précédent mre Jean de Copehen, Conseiller au Bailliage

Digitized by Google

de Saint-Omer... se comprend et étend led. fief en 23 mesures ou environ en deux pièces..... »
(Arch. de l'auteur, nº 105.)

1759. — Le sr de Grigny, héritier de demle de Presle, dite Compère... le fief seigneurial de Picquendal comprenant les droits casuels assignés sur vingt-trois mesures de terre... valant 66 l. (20 s Leulinghem.)

PICQUENDAL

ou *Piquendalle*, sur Merck-Saint-Liévin.

La seigneurie fut de tout temps à l'Eglise de Saint-Omer. Une citation du treizième siècle (Cf. Mém. S. A. M. XIII, p. 184) en fait déjà foi. Voir aussi les nos 2249 et sv. des Archives Capitulaires de Saint-Omer « Terre et manse à Pikendal, tenue en fief de Hugues de Werneke ».

Mais, d'autre part, les mentions suivantes semblent se référer à une seigneurie laïque.

1580, 11 oct. — Philippe Peppin, esc. sr de Picquendalle, apporte en mariage trois fiefs et nobles tenements situés en la ville et comté de Fauquembergues. (Contr. de m. de Phil. Peppin et Claire de Poix. Gros de St-O. nº 23.)

1627. — Pierre Galbart, esc. sr de Picquendal.
(Mém. S. A. M. XXV, p. 303, en note.)

PIENNE

Fief à Roquetoire.

1779. — M. Charles Lautembergue *(sic* pour Lochtenbergh) avocat à Aire, propre de la seigneurie de Pienne en Warne (Warnes, hameau de Roquetoire).
(Centièmes Roquetoire, art. 14.)

PIENNES (GÉRARD DE)

Fief à Blendecques.

1759. — L'abbaye de Sainte-Colombe possède deux fiefs seigneuriaux, l'un, nommé le Blan Chevalier, l'autre, dit fief Gérard de Pienne, s'extend dans son ensemble sur le nombre de douze mesures tenues en fief....
(Vingtièmes Blendecques.)

Digitized by Google

PIERRE (LA)

Seigneurie à Racquinghem, tenue du château de Saint-Omer.

1420. — Dlle Jeanne Quiéret pour fief à Racquinghem consistant en plusieurs hommages et donné à lad. damle en avancemt de mariage par Mons. de Houchin.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1441. — Mess. Boid. Quiéret du Pont Rewart, chev. vend à mre Ant. de Wissoc, seigneur de Tannay, un fief à Racquinghem. (Ibid.)

1628. — Messire Antne de Héricourt, chev. seigneur de Canlers, baron de Beaumetz, etc... tient un fief et noble tenement à luy succédé et escheu par le trespas de damle Marie d'Ocoche. sa mère, hérte de Adrien d'Ocoche, escuier, sieur de Lohe, nommé le fief de la Pierre, se consistant en plusts hommaiges et fiefz à Racquinghem, tenus et mouvans dud. fief.....
En marge : Le 10 febvrier 1680, Phle-François de Héricourt a payé le relief et cambellage du fief au texte à luy escheu par les trespas d'Antoine et Jan de Héricourt.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fo 70 vo.)

1760, 19 avril. — Franç.-Constant Le Josne-Contay de Versigny, en sa qualité de tuteur des enfants de Marie-Hippolite de La Forge... seigneurie de la Pierre à Racquinghem, tenue du chteau de Saint-Omer, à cause de laquelle il y a sept fiefs nommés fiefs des sept hommages....
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1780. — M. de la Forge, seigneur de Racquinghem, seigneur de la Pierre. (Centièmes Racquinghem, art. 2 et 20.)

V. les fiefs : Estraselles, Morianne, Rassion.

PIERRE (LA)

Fief à Zouafques, tenu du château de Tournehem.

1543. — Dixmaige de Zuaveque. Adrien de Zombres, esc. sr de la Pierre, tient de mond. seigneur en un seul fief et hommage lad. terre et seigneurie de La Pierre en laquelle il a court, bailly et hommes, se comprendant icelluy fief es terroir desd. Zuavesque, Wolfus et à l'environ. (Arch. du Nord. B. 16733, no 33.)

1634. — Dans son contrat de mariage du 18 oct. 1634 avec Marie Aubron, François du Val, seigneur de la Cressonnière, apporte la seigneurie de la Pierre qu'il a recueillie en héritage de sa mère, Anne de Zombres. « Iceluy seigneur de la Cresonnière at déclaré compecter

Digitized by Google

à sond. fils de la succession de ladte feu damlle Anne de Zombres, sa mère, toute ungne plaiche et censse amazée de maison, grange et estable et seigneurie nommée La Pierre, séante à Zwasque, es mectes de ce pays d'Arthois, se consistante en 72 mesures ou environ de terres, tant jardins, preys, pastures que terres à labeur, tenue la plus grande partie en fief du Roy à cause de son chasteau de Tournehem, partie du seigneur de Vrollandt, y ayant huict mesures ou plus tenues en cotterie du seigneur de Cocove, comme le tout se comprend et extendt, laquelle place est affermée à 700 florins par an à Noël Deswart, à cause de laquelle seigneurie de la Pierre y at plusieurs tenants et en sont deubz droictz seigneuriaux le cas y escheyant... »

(Gros de Saint-Omer, nº 53.)

1659. — François Duval, licé es loix, sr de la Pierre-lez-Tournehem, fils aîné des précédents, demt à St Omer.

(Chartrier du Cauroy. Common de M. Rodière.)

1712, 3 mai. — Franç.-Gérard du Val sert aveu et dénombrement du fief de la Pierre à Zouafques.

1746, 14 janv. — Rapport du même fief par Jacques-Augustin de Croisille, sr de la Blanche-Motte, mari et bail de dle Jeanne-Albertine du Val.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

PIHEM

Actuellement commune du canton de Lumbres.

Ainsi qu'il a été dit à la page 70, la dévolution de la seigneurie de Pihem suivit d'une façon constante celle de la seigneurie de Bientques. V. au mot **Bientques.**

V. les fiefs : Camp de le Court, Lespinoy, Pas, Wávrin.

PIPEMONT

sur Febvin, seigneurie relevant du comté de St-Pol.

Vers 1400. — Eustache de Bailleul d'Halluyne, seigneur de Pippemont.

(Epigr. Con de Fauquembergues, p. 132.)

Vers 1443. — Guill. de Pippemont et Jeanne de Ollehain, son épouse[1]. (Ibid.)

1524. — Jacques le Viesier, sr de Croix, de Pippemont, mary et bail de Françse le Volle.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1. Le Dictionnaire Historique (Saint-Omer, t. III, p. 162) indique pour ceux-ci la date de 1403 au lieu de 1443, qui est celle où ils firent une fondation religieuse. De même il mentionne une Marguerite de Reval, dame de Pipemont, qui aurait épousé, en 1436, Pierre de Kiéret, sénéchal du Ternois.

Digitized by Google

1608, 20 avril. — Jacques le Viesier.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 1036.)

1660. — Jacques de la Viefville, sr de Pippemont.
(Arch. du Nord. B. 16318. Ch. LX.)

1734. — Messre Ch.-Domin. de Lestandart, seigneur de Verchocq, Pippemont, etc... époux de Marie-Thérèse de Croeser. (Epigr. du Canton de Fauquembergues, p. 137.)

1760. — M. Marcotte possède la seigneurie d'une partie du hameau de Pippemont.
Les héritiers de M. de Cléti ont la seigneurie de la moindre partie du hameau de Pippemont.
(20es Febvin-Palfart.)

1772. — Feu Joseph-Etienne Marcotte, seigneur de Pipemont, Noyelles, cité dans l'acte de mariage de sa fille Marie-Cécile-Joseph avec Guill.-Domin.-Jos. de Marigna, du 1er juillet 1777. (Registres de catholicité de la paroisse Ste Aldegonde à Saint-Omer.)

V. le fief Lillette.

PIQUENDAL. PIQUENDALLE

V. **Piequendal.**

PLACE (LA)

Fief à Surques, tenu de la seigneurie de Disque-en-Rebergue.

1771. — Charles Clipet, fils de Pierre et de Catherine Braure, fille de Charles, pour cinq mesures de terre à labour situées près le Breuille de Surques, nommées le fief de la Place. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235. Rapport du fief de Disque-en-Rebergue.)

PLANQUE (LA)

Fief sur Nortkerque, tenu du château d'Audruicq.

1390. — Thomas de le Planque, frère de dame Alix de Linselles, et sire Jean de le Planque, pour relief d'une terre en Langle. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1436. — Thomas, seigneur de le Planque et de Belle Verdure, mari et bail de dame Marie de Warignies, dame desd. lieux et veuve d'Aleaume de Ste Aldegonde.
(Arch. du Nord. B. 1959. Invre sommaire. T. IV, p. 136.)

1451. — Langle. Bauderain de le Planque, esc. seigneur de Verdure, fils de M. de le Planque, ch. seigneur dud. lieu, pour un fief situé à Langle. (Ibid. B. 16053.)

Digitized by Google

1475. — M. Ch. de Rochebaron, sr de Lignon, pour led. fief venu à sa femme, Jeanne de le Planque, fille et hérte de Baudrain.

1499. — Jean de Rochebaron, sr de Lignon, pour le fief de le Planque, situé à Langle. (Ibid.)

1515, 3 déc. — Jehan de Rochebaron, ch. seigneur de Lignon, Verdures, Lynselle, Bernes, le Plancque.
(Cartul. Chartreux du Val Ste Aldegde. Ed. J. de Pas, no 709.)

1564. — Jacques de Rochebaron.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1604. — Léonard de Hocquinghem, sr dud. lieu, pour seigneurie et visconté de la Planque au village de Nortkerque, comprenant des droits seigneuriaux et quinze mesures de terre à labour en la campagne de Planquevelt acquis de Robert de St Martin [1], sr de St Aubin, par eschange fait entre eux. (Ibid. B. 16468.)

1631. — Les enfants de feu sr Léonard de Hocquenghem tiennent deux fiefs aud. Nortkerque, l'un appelé la seigneurie de la Plancque, tenu de sa Mté à cause de son cheau d'Audruicq, à 10 l. par. de relief.
(Ibid. B. 16462, no 59.)

1739. — Em. Le Sergeant à cause de sa seigneurie de la Planque. (Pr.-verb. de Rédact. des Coutumes, p. 121.)

1750, 10 février. — Emman.-Fçois-Jos. Le Sergeant, demt à Saint-Omer, sr d'Hambre, du Ploych et de la Planque... seigneurie et vicomté de La Planque aux villages de Nortquerque et Audruicq, pays de Brédenarde, par succession de Nicolas-Jos.-Alexis, son père, tenu du Roi à cause du château d'Audruicq. (Ibid. Bur. Fin. C. 214.)

1762. — M. Le Sergeant, propre de la seigneurie de La Plancque, consistant en censives et drts seigneuriaux du revenu de 122 l. (20es Nortkerque.)

PLANTIN

Fief à Wittes.

1737, 7 août. — Jean-Baptiste Guérard, seigneur de la seigneurie du Plantin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 192. Rapport de la terre de Wittes, f° 27.)

V. aussi **Saint-Plantin.**

1. Mot mal écrit dans le texte. Plus loin, dans la même pièce, il est question de Robert de Monchy, sr de St Martin.

Digitized by Google

PLANTY (LE)

Fief à Coupelle, tenu de la seigneurie de Coupelle.

1786, 25 mai. — M. Plet (lire Pelet), avocat, par relief de Me Pierre Pelet, sieur de Willerval, tient aussi de moi (Casimir, Cte d'Egmont-Pignatelly), à cause de ma pairie et baronnie de Coupelle-Vielle et Neuve, trois fiefs et nobles tenemens nommés du Planty, de Willerval et de Courchelle. Le fief du Planty consiste en un bois et plusieurs rentes foncières sur vingt-sept mesures de bois qui est « le gros dud. fief », et 70 mesures quatre-vingt-dix verges de terres, bois et manoirs que tiennent plusieurs particuliers. (Aveu de la seigneurie de Coupelle inséré dans le dénombrement du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 72 ro.)

Il doit s'agir ici de Charles-Philippe Pelet, seigneur de Willerval, né à Arras le 9 déc. 1687. Il fut avocat au Conseil d'Artois, fils de Pierre, avocat en Parlement et au Conseil d'Artois, lieutent particulier de la v. et comté de St Pol en 1714; né à Nuncq, époux de Marie-Anne Le Maire de Florenville.

Ce Pierre était fils de Martin Pelet, sr du Planty, Willerval, Courcelles, Neuville en partie, bailli de Neuville-au-Cornet, où il décéda vers 1700.

D'autre part, nous trouvons, également qualifié sr du Planty, Louis-Martin Pelet, autre fils de Pierre et petit-fils de Martin. Il était né en 1692. Son fils, Augustin-Hyacinthe-Joseph Pelet, sr du Planty, né en 1736 à Canettemont, ép. par contr. passé à Saint-Omer le 21 juillet 1783, et célébration à Racquinghem, dlle Marie-Anne-Joseph de Widebien.

(Extr. de la Généalogie Pelet, rédigée par M. Rodière.)

PLATEL

Fief à Tilques, tenu du château de Saint-Omer.

1540. — Dlle Nicolle de Renty, fille de Louis, sr de Curlu, pour un fief qui fut à Jacques Platel.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1586. — Ant. d'Averoult, hér. de Jeanne de Renty, douairière d'Helfaut... fief qui fut à Jacques Platel, venu de Nicole de Renty. (Ibid.)

1623. — Antne d'Avroult, sr de Helfaut, fils d'Antoine, tient du château de Saint-Omer « trois fiefs séans au village de Tilcques... » « Le troiziesme fief nommé le fief que fut à Hieronisme du Platel à pareil relief de cent sols par. etc... lesquels trois fiefs comprendent touttes les terre et seigneurie de Tilcques à cause desquels led. sr d'Helfaut tient en son domaine, quy est le gros desd. fiefs, trente-sept

Digitized by Google

mesures un quartier tant preys que terres à labeur en plusieurs pièces séans au terroir dud[t] Tilques... »
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 81 r°.)

Les deux autres fiefs dont il est question ici sont ceux d'*Eglegat* et de *Lenclure*. Ils ont suivi tous trois les mêmes dévolutions. V. aux pages 251 et 426 les mentions qui s'y réfèrent.

1780, 11 mai. — Acte d'inhumation de Franç. de Geneviéres, époux de dame Marie-Marg[te] de Martiny de S[t] Martin, dame de Tilques, Lenclure, du Platel. l'Eglegat, etc... (Registres de catholicité de S[te] Aldegonde à S[t] Omer.)

PLOUY (LE)

Ploich, Plouich, sur Blaringhem, fief tenu de la seigneurie de Cohem.

1473. — Jehan du Plouich tient du s[r] de Cohen le fief du Ploys. (Arch. du Nord. B. 16700, f° 60 v°.)

1494-95, janvier.—Rapport de la seigneurie du Ploych par Robert, dit du Ploych, servi à Jehan, seigneur de Thiennes et d'Estiembecque.

1580, 7 juillet. — Nicolas Cane, fils Jehan, fait rapport d'un petit fief sis à la Morianne, en la paroisse de Blaringhem, à Guillaume Martin, dem[t] à Dunkerque, à cause de sa terre et seigneurie du Plouix en la paroisse de Blaringhem.

1544, 12 nov. — Rapport fait à noble homme Jacques Pelcherin *(sic* pour Pelgrin), mari et bail de d[lle] Barbe Martin, d'un fief tenu de lui à cause de sa terre du Plouis à Blaringhem par Jacques Fretel.

1551, 27 sept. — Rapport et dénombrement par Jean Scodits à Madame Louise, dame de Cruevecœur, Thors, Thiennes, Steenbecque, Blaringhem, Callonne-sur-la-Lis, dernièrement vefve de feu messire Ant[ne] de Hallewyn, ch. s[r] de Piennes, Busschuer, Octizeel, etc... et, par avant, de messire Guil. Gouffier, ch. etc... fief par moy acquis de Jacques de Pelgrin et dam[lle] Barbe, sa femme, nommé fief et seigneurie du Ploich-Blaringhem, tenu du château de Thiennes, Steenbecque et de Cohen, contenant 54 mesures ou environ.

1601, 18 oct. — Rapport et dénombrement par Mailliart de Louf, fils et hér. de Jehenne Broure (ou Braure), v[ve] de Georges Tassel et auparavant de Pierre de Louf, à d[e] Marie Scodits, vefve de feu Guill. de Vincq, à S[t] Omer, à cause de sa seigneurie et viscomté du Ploych à Blaringhem consistant en deux mesures de prés en la prairie de Widebrœucq.

Digitized by Google

Ce Guillaume de Vinck, seigneur du Plouy et de la Motte (en Lumbres), figure sur la liste des échevins de Saint-Omer dès 1575, ainsi que son fils Guillaume, qui lui succéda également dans la seigneurie du Plouy.

1626. — De Vincq (Charles), sr du Plouich.
(Arch. du P.-de-C. Table des registres des Saisines du Bailliage de Saint-Omer.)

1665, 6 juillet. — Ferdinand, comte d'Aspremont, Lynden, Bergen, seigneur de Thiennes, Steenbecque, etc... donne récépissé du rapport et dénombrement baillé par Franchois de Lattre, sr du Plouich en Blaringhem, cousin et héritier féodal du costé maternel de feu Guill. de Vincq pour terre du Plouich consistant en 48 mesures de terres et manoirs.

1676, 27 juin. — Rapport par François de Lattre à Guill. Bard, seigneur de la Haye, bailli de noble Dominique de Grenet, esc. seigneur de la terre de Cohem en Blaringhem-Artois, pour la seigneurie du Plouich.

1698, 17 juillet. — Anselme le Febvre de Lattre, grand-bailli et admodiateur de Thiennes, Steenbecque et Blaringhem, pour S. Exc. Gobert, comte d'Apremont, Lynden, seigneur de Thiennes, Steenbecque et Blaringhem, déclare avoir reçu de Mathieu de Broere, greffier des terres et seigneuries de Cohen, Eulne, Blarenghem-Arthois et autres lieux, et icelluy sr d'Havesquerque en Blarenghem et proc. espec. de Philippe de Grenet, esc. sr de la Jumelle et du Plouich, mary et bail de Marie Margte-Josèphe de Lattre, rapport de deux fiefs tenus par Ph. de Grenet *causa uxoris* foncièrement du chcau de Thiennes et viscomtièrement du chcau de Cohem, escheu aud. de Grenet dud. feu le sr Fr. de Lattre... premier fief de 54 mesures ou environ, formant la seigneurie du Plouich, listant à Henry Raulx (Raoul), sr du Chastelet.

1702, 22 nov. — Rapport de Joseph Deslions, esc. seigneur de Feuchin, la Jumelle, à mre Gobert, Comte d'Aspremont, seigneur de Blaringhem, du fief de Ploich, venu à cause de dame Gertrude-Dominique Vandolre, sa femme, précédemment Marie-Marguerite Delattre, dame de Blaringhem, sa mère, par succession du sr De Lattre, seigneur du Plouich [1], icellui héritier du sr de Vincq.

1740, 8 juin. — Louis-Joseph-Cornil Des Lyons, esc. sr de Zudausque, des terre et baronnie de Noircarmes,

1. Noter que François de Lattre, cité dans les mentions précédentes, mourut, en 1690, célibataire ; son frère cadet, Jean-Baptiste de Lattre, sr de la Brique d'Or, lui succéda dans le fief du Plouy. Il avait épousé, en 1652, dlle Anne Deschamps, fille de Julien et de Marguerite Michiels. Marie-Marguerite de Lattre, leur fille, épousa, en 1676, Thomas Van Dolre.

Digitized by Google

Guînes, la Couppe, Waudringhem, la Jumelle, le Ploich, Coquerelle, sert aveu à messre Jos.-Franç.-Marie de Saluces Bernemicourt, à cause de très noble de Marie-Magdne d'Héricourt, sa compagne, baronne de Canlers, dame de Ribreux, d'Estrées, de Cohem, Blaringhem-Artois, du fief du Ploich, s'étendant sur 49 mesures de terre, venu de Gertrude-Dominique Vandolre, sa mère.

1759. — M. des Lyons de Noircarmes, propr. de la seigneurie du Plouy, d'un revenu, en censives et droits seigneuriaux de 29 l. (20es Blaringhem.)

1764, 12 février. — Louis-Joseph-Cornil Des Lyons, seigneur de Noircarmes, sert rapport à messre J.-Alb.-Jos. de Buisseret, comte de Thiennes-Steembecq, du fief du Plouich, tenu foncièrement du cheau de Thiennes.

(Les mentions qui précèdent et qui ne sont pas suivies de références spéciales sont extraites des archives généalogiques de M. Violette de Noircarme.)

PLOUY, PLOICH

à Glominghem, fief tenu du château d'Aire.

1660. — Mess. Jehan de la Rivière, au lieu dud. Jehan, son père, tient du château d'Aire le fief du Ploich à Glominghem. Ce fief s'étendait sur dix-neuf mesures et demie de terre. (Arch. du Nord. B. 16318, fo 95.)

1683, 22 nov. — Jacques de la Rivière, esc. sr de Warnes, Romblay... fief du Ploich à Glominghem...

1705, 2 avril. — Marie-Madelaine de la Rivière, veuve de messre Luc-Camille de Rodohan (Rodoan), sr de Fontaine-l'Evesque, pour trois fiefs tenus du château d'Aire, es paroisses de St Martin, Roquetoire, Rincq et Glominghem, sur dix-neuf mesures de terre.

1728, 6 nov. — Messire Antoine-Adrien-Joseph de Rodoan, chev. de Fontaine-l'Evesque, sr de Warnes... trois fiefs échus aud. par retrait de Jean-Franç. de Buisseret, esc. qui les avait achetés de MarieMadelaine de la Rivière, son épouse, mère du sr de Rodoan,..... fief du Plouich à Glominghem.

(Arch. du Nord. Bur. Fin, C. 199.)

1739. — Le sr de Rodoan à cause de sa seigneurie de Ploich et de sa prévôté de Roquetoire.

(Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 312.)

1763, 28 oct. — La baronne de Rouverois (Rouvroy), mère tutrice du Comte de Rodoan, deux fiefs à Glominghem, l'un nommé du Plouick.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

Digitized by Google

PLOUY, PLOUICH (LE)

Fief à Nordausques, tenu du château de Tournehem.

1452. — Jean de Ste Aldegonde, fils de David, pour deux fiefs, l'un consistant en une motte et manoir que l'on dist le Ploich en la ville d'Ausque.

1541. — Josse de Monchy, esc. fief à Nordausque comprenant sept mesures, appelé le Ploich, venant de messre Antne de Fertin, son grand-père.

1558. — Dlle Barbe de Rebecque... fief du Ploich venu de dame Ant. de Rebecque, vve du sr de Quemberghe.

1628. — Messre Louis de Créquy, ch. mary de dame Jeanne de Bergues, nièce et hérne de dame Anne d'Audenfort, pour le relief du fief du Ploich, eschu à Antoine, Hector-François-Florent et Jeanne de Bergues.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1629. — Flourent de Créquy, fils mineur de messire Louys de Créquy, ch. viscomte du Vrolant, et de dame Jeanne de Bergues, fille de messire Antoine de Bergues, ch. seigneur de Boyefle, tient un fief venant de lad. dame, sa mère, nommé le fief du Ploich, séant au village de Nordausques, se consistant en sept mesures d'héritages, quy est un mannoir amazé environné d'eau avecque pont-levis, basse-court, granges et estables, etc... tenant d'autre liste à la rue quy maisne de Nordausques au Vrolant.
En marge : Le 14e d'aoust 1666, le fief au texte at esté relevé par noble damle Marie-Phles de Créquy, à elle venu par le trespas de messire Antoine de Créquy, son seigneur et père. (Reg. aux Fiefs, fo 89 ro. Arch. St-O. AB. XII, 5.)

1687, 4 juin. — Rapport de Baltazar-Joseph de Croy, marquis de Molembais, à cause d'Anne de Créquy, sa compagne, vicomtesse de Vroland et d'Houlle, dame de Recque, du Plouy, de Zeltun... fief du Plouys en Nordausque.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

1690, 30 mai. — Vente de manoir amazé avec motte et fossés... qui fut jadis le château du Plouich, chef-lieu de cette seigneurie située à Nordausques, aboutissant à la rue du Liby au Vroland... par Pierre Vallée, notaire à Saint-Omer, à Louis-Fr. du Rietz, marchand à Saint-Omer, et Chrétienne Cardon, sa sœur. (Gros d'Arras.)

1712, 12 oct. — Dame Marie-Philippe-Anne de Créquy, douairière de Baltazar-Jos. de Croy, dame des terres de Recques, Vrollant, Zeltun, Hollande, Plouy.
(Arch. Capitulres de St-Omer. G. 2730.)

1727, 30 mai. — Nicolas-Jos.-Alexis le Sergeant, sr d'Hambre ; Jos.-Ignace Enlart, Conseiller principal de la ville de St O. et dle Marie-Joseph le Sergeant, son épouse ;

Digitized by Google

Joseph-Ignace du Bois, sr de Percheval, et dle Marie-Emmanuelle-Joseph le Sergeant, son épouse; dls Marie-Angélique-Ursule et Marie-Marg.-Joseph le Sergeant, tant en leurs noms qu'au nom de Ch.-Jos. Joires, grand-bailli de Bergues-Saint-Winocq, et dle Marie-Anne-Thérèse le Sergeant, son épouse, pour 7 mesures 1/2 de manoir amazé de maison, entouré de fossés et autres édifices, au terroir de Nordausques, nommé le fief du Plouys.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1761. — Mons. le Sergeant de Lilette possède la seigneurie de Plouy aud. lieu, d'un revenu de 6 l. 7 d.

(Vingtièmes Nordausques.)

— Même mention au registre des Centièmes de 1780.

1784, 13 mai. — Rapport du fief du Plouy par M. le Sergeant [1]. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

PLOUY (LE)

à Reclinghem, fief tenu de la seigneurie de la Rihotte.

1786. 25 mai. — Messre Ch.-Augte de Crœser, ch. seigneur d'Audincthun, Dennebrœucq et autres lieux, tient de lad. terre de Rihotte deux fiefs à lui eschus par trépas de feu messre Ch.-Dom. de Crœser, le premier desquels se consiste en huit mesures de bois nommé *le Ploy*, etc... à 60 s. par. de relief.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 173 vo.)

PLOUY (LE)

à Seninghem, fief tenu du château de Seninghem.

1502. — Damle Jehanne de Wisque, vesve Lancelot du Bosquel... fief et terre de Ploich, s'étendant sur dix-huit mesures ou environ près le chymentière de l'église de Seninghem. (Dénombremt du fief de Renty-Seninghem. Ms. 574. Biblioth. Valenciennes, fo 198 vo.)

1572, 3 mai. — Charles d'Ongnies, dit de Race (Rasse), ch. de l'ordre du Roi, gentih. ordre de la Chambre du duc d'Anjou, sr de la Hargerie, baille à ferme terres et sei-

1. Il ne faut pas confondre le Plouy de Nordausques avec un autre fief du Plouy ou Plouich-*en-Fressin*, qui appartint également aux le Sergeant et était échu à Nicolas Le Sergeant, sr du Long-Jardin, Hambre, etc... par son mariage, en 1676, avec dle Marie-Josèphe Michiels, dame du Plouich, qui elle-même le tenait de sa mère, née Antoinette Mayoul, dame du Plouich-en-Fressin.

Digitized by Google

gneuries de la Motte en Verlingthun, le Ploych en Seninghem. (Min. Courtret, Allard, notres à Montreuil. Commun de M. Rodière.)

1712, 17 avril. — Le sr Jean-Fr. Framery tient sa seigneurie du Plouich, scituée aud. Seninghem, consistant en rentes assignées sur manoirs et terres. (Rapport de la terre de Seninghem. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

1739. — A.-J. Faget, licentié en médecine, pour son fief de Plouich. (Pr.-verbal de Rédact. Coutumes, p. 14.)

1760. — Le sr Faget possède un fief nommé le fief du Plouick, consistant en rentes foncières du revenu de 200 l.
(20es Seninghem.)

PLOUY (LE)

à Surques, fief tenu de la baronnie du Val.

1520, juillet[1]. — Jehan Couvelaire... fief du Plois, consistant en manoir et 34 mesures. (Aveu de la baronnie du Val, par Jean d'Ostrel, seigneur de Lières. Commun de M. Rodière.)

1548. — Martin Couvelaire, fils de Jean.

1603. — Pierre Couvelaire tient de la baronnie du Val les fiefs du Plouis... (de Rosny : *Recherches*, p. 433.)

1729. — Jean Rohart, sr du Plouis, et Marie-Antoinette Caron, sa femme.
(Epigraphie du Canton de Lumbres, p. 435.)

PLOUY (LE)

à Wavrans, fief tenu de la seigneurie de Remilly-Wirquin.

1567, 3 mai. — Terres situées à Wavrans tenues de Mme de Northout à cause de sa seigneurie du Ploich.
(Gros de Saint-Omer.)

1601. — Oudart de Lens, dit de Rebecque, mari de Margte de Nédonchel, achète la seigneurie du Plouy d'Henri de Croy, comte de Meghen, sr de Northoud.
(Biblioth. de St-Omer. Ms. 891.)

1620, 11 déc. — Fief du Ploich. Item l'un des hommes-liges qui tiennent de moy un fief est assavoir Robert de Lens, seigneur de Blendecques, tient de moy en fief la

1. Ne serait-ce pas de ce fief que serait seigneur le personnage ci-après ?

15e siècle. — Jehan du Ploich, ch. seigneur d'Hézecques et du Hamel.

Digitized by Google

seigneurie du Ploich, content, tant en mesures et terres labourables, 70 mesures que tiennent plusieurs...

(Dénombrement de la seigneurie de Remilly, d'après une copie conservée au château de Willeman, p. 21. Commun de M. de la Charie.)

Le fief continua à se transmettre dans la famille de Lens, branche des comtes de Blendecques, jusqu'à la Révolution.

1728. — Le Plouy... Seigneurie au Comte de Blendecques. (Bull. S.A.M. t. VI, p. 32.)

1790. — François-Joseph de Lens, baron d'Hallines, seigneur de Wizernes, Plouy et Wilbedingue.

(Abbé Collet : *Les environs de Lumbres sous la Révolution.* Bull. Soc. Académ. Boulogne-s-Mer, 1922.)

PLOUY (PRÉVOTÉ DE)

V. **Prévôté.**

POCQ

Fief à Seninghem, tenu du château de ce lieu.

1712, 17 avril. — Jean-Baptiste Desgardin, sr de Wachin, tient encore un autre fief, nommé fief de Pocq, sis aud. Seninghem, consistant en rentes foncières.

(Rapport de la terre de Seninghem. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

PODENIE (LA)

Fief à Nielles-les-Ardres.

XIIe s. — Willelmus de Podonia. (Lambt d'Ardres.)

1309. — Jehan de la Podenie, homme de fief du sr de la Cressonnière. (Cart. Chartr. du V. Ste Aldegde. Ed. J. de Pas, nos 31, 32.)

POINTAINE

V. **Pontaigne.**

POINTE (LA)

Fief à Blaringhem.

1718. — Me Pierre du Four, bailly de Thérouanne, par relief de Me Pierre du Four, son père, par avant Jacques Cocquillan, fils de Louis... fief de trois quartiers de terre à labour pris en dix, séans à la Croix de Thérouanne, nommé la Pointe, anciennement le Windre (tenu de la seigneurie du Rond). Après lui, Pierre Varheil, puis J.-Bte Delattre, sr de la Brique d'Or. (Biblioth. de Saint-Omer. Ms. 890, fo 194 vo. Terrier des seigneuries de Lannoy en Blaringhem, Quiestède, Rond, etc.)

Digitized by Google

POIVRE (LE)

Fief à *Wavrans*.

18e siècle. — Acte relatif à la seigneurie d'Hassinghem (Assinghem) avec tenants et aboutissants à la seigneurie du Poivre. (Arch. Capitul. de St-Omer. G. 2731.)

1760. — Le sr du Poivre, pour sa seigneurie estimée à un revenu de 20 l. (Vingtièmes Wavrans.)

1785. — Rapport et dénombrement de la seigneurie du Poivre au terroir de Wavrans, tenue foncièrement de la seigneurie de Wavrans, et vicomtièrement de celle de Remilly, servi par Jeanne-Marguerite Dubois, dame du Poivre, demt à Wavrans, à Joach.-Ch. Sandelin, seigneur de Wavrans, consistant en rentes foncières et vicomtières qui provenaient à la desservante de la succession de Jacques Bailly, son oncle, à luy de celle de Robert, son frère, à luy de la succession de Madeleine Cocquempot, sa mère, et, à elle, de Marie Parent, sa mère-grande, et, auparavant, Jean Parent. (Arch. de l'auteur, no 74.)

POIX

Fief à Rebecq, tenu du château d'Aire.

1582. — Jehan d'Estourmel de Vendeville, mary de Florence de la Viesville, Motte de Mametz... fiefs de Poix et Natoy à Rebecque.

1619. — Robert d'Estourmel, fils de Florence de la Viesville, Motte Mametz... fiefs de Poix et Natoy.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — « Le sr du Nattoy tient un fief du château d'Aire, le fief de Poix à Rebecque, à cause duquel fief led. sieur du Nattoy tient la terre dudict Nattoy, laquelle se comprend en une maison et censc au village de Rebecque, nommée le Nattoy. »
Possesseurs précédents : Charles de la Viefville, fils de Philippe, seigneur de Mametz, et de dlle Michelle de Monchaux. (Ibid. B. 16318, § VII.)

1739. — Marquis de la Viefville, seigneur de Poix-en-Natoy à Rebecq. (Pr.-verbal Rédact. Coutumes, p. 291.)

POLINCOVE

Actuellement commune du canton d'Audruicq, était une des quatre paroisses du pays de Brédenarde, ne formant ensemble qu'une seule commune sous l'admi-

Digitized by Google

nistration et la justice d'un grand-Bailli assisté d'un échevinage électif.

On ne relève donc pas d'inféodation de la seigneurie de Polincove au profit de particuliers.

V. sur le territoire les fiefs *Parcquet*, *Tombe* et *Zeltun*.

POLLART

ou *Vicomté Pollart*, fief à Zutkerque, tenu du château d'Audruicq.

1685, 22 juin. — Jean-Bapte de Genevières, au nom de Charles-Ferdinand, son fils, esc. sr de la viscomté Pollart, sert rapport d'un fief tenu du cheau d'Audruicq en une vicomté anciennement nommée viscomté Pollart, sis à Zutkerque, venu par le trépas de Pierre de Genevières, esc. sr de Cocove, à cause de Marie de Nouvelle.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

1739. — Le sr L. de Genevières, seigneur de la seigneurie de Pointaine (Pontaigne) et Paulart.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 121.)

1749, 15 nov. — Louis-Fr. de Genevières, esc. sr des viscomtés Pontaine et Pollart, fils et hér. de J.-Bte-Alexis, éc. sr desd. vicomtés, décédé le 21 juillet 1713; icelui fils et hér. de Jean-Bapte, esc. seigneur de Gournay, etc... viscomté de Pollart à Zutkerque.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 216.)

1760. — Le sr Louis de Genevières, seigneur de la seigneurie de Pontaigne et Pollart. (20es de Zutkerque.)

V. **Pontaigne.**

POLLART

Fief en Ardrésis.

1781, 3 déc. — Jacques-Phil.-François Henneguier, seigneur de la Cornue, Babel, *Pollart* et autres lieux, fils et hér. de Jean Henneguier, esch. de la v. de Montreuil, fils de Jean Henneguier, capne de cavalerie, et dame Marie-Françse Deldrève, son épouse. (Arch. Natles Q' 906.)

POMIONNIÈRE

alias Porionnière. V. **Porionnière.**

Digitized by Google

PONCHEL (LE)

Fief à Tilques, tenu de la seigneurie de Tilques.

1587. — Contr. de mar. de Jehan du Puich et Anne de Malbrancq. Mre Jacques van Cappel déclare appartenir à Jehan du Puich « un fief scitué à Tilques, nommé le Ponchel.... justice viscomtière ». (Gros de Saint-Omer, no 13. Common de M. V. de Noircarme.)

1720, 12 nov. — Les héritiers du sieur Sarra... fief et tenement né seigneurie du Ponchel, consistant en rentes foncières.

1777, 30 déc. — Le sr de Sarra tient aussi la seigneurie du Ponchel, consistant en rentes foncières et vicomtières. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1779. — M. Alexdre-Louis Muchembled, avocat en Parlement, demt aud. Saint-Omer, est propre, à cause de son épouse, du fief et seigneurie du Ponchel en cette paroisse. (Centièmes Tilques.)

PONCHES

à Coyecques, seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues.

1407. — Collart de Lannoy, seigneur de Fléchinel, reçoit, pour Henri de Lannoy, son fils, dénombrement d'un fief mouvant de Ponches.
(V. Grand Cartulre de St-Bertin, V, 1er supp. no 9, et Ch. de St-Bertin. Ed. Haigneré, no 2258.)

1462, 18 juillet. — Willamme Delannoy. (Ibid. no 3136.)

1470, 30 mars. — Margte Delannoy, demle de Ponches. (Ibid. 3276.)

1520, 12 oct. — Claude de Licques, esc, sr de Upen, Conte, Ponche, Delettes, Honninguethun (*Honnincthun*, sur Wimille), par succession de Jean de Licques, son père. (Grand Cartulre de St-Bertin, IX, no 252.)

Depuis, Bon de la Haye, mari et bail de Marguerite de Licques ; puis Pierre de Beugin, par achat ; puis Hercules le Reverse, esc. sr de Novion, tuteur, avec Jacques Gonel, des enfants de Pierre de Beugin et d'Anne Gonel, sa femme. (Rapport en 1572.)

Robert de Beugin, fils de Pierre ; puis Jean de Beugin, fils de Robert, qui paie relief en 1616.

Depuis, le sr Jacques de le Val, seigneur et comte de la Marche, qui s'est déclaré héritier de Jean de Beugin.
(Common de M. le chanoine Delamotte d'après un Registre des Arch. du Pas-de-Calais : « Fiefs de l'abbaye de St-Bertin à Coyecques » fin du 18e s.)

Digitized by Google

1623. — Jean de Beugin tient de lad^le comté (de Fauquembergues) sa terre et seigneurie de Ponche à dix livres parisis de relief.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 95 r°.)

XVIII^e siècle. — Mess^re François Deleval, éc. seigneur de la Marche[1], *Ponche en Coyecques*, tient de la seigneurie de Nielles, trois fiefs sans nom situés aud. Ponche, paroisse de Coyecques, lui provenant en succession de noble h. Jacques Deleval, son père, qui les avait eus par succession de feu noble Jean de Beugin, autrefois seigneur dud. Ponches. (Rapport de la seigneurie de Nielles-les-Thé-Thérouanne inséré dans l'aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. des Fin. C. 178, f° 107 v°.)

1759. — La seigneurie de Ponches à M. de Calonne, d'un revenu de 20 l. (20^s Coyecques.)

PONCHES

Seigneurie à Delettes et Nielles-lez-Thérouanne.

1413. — Baudin de Sains, fils et héritier de Colart de Sains, relief de deux fiefs, l'un n^é Ponches, et l'autre le Fosse.

1450. — Liénard du Mez achète la seigneurie de Ponches en 1450. Après lui, Jacques du Mez; puis Robert; puis Antoine, échevin, puis mayeur de Saint-Omer.
(Ms. 891 Biblioth. St-Omer, I, p. 493. Arch. du Nord. B. 16318. Ch. LI.)

Milieu XVI^e s. — Louis de Lens de Rebecque, sénéchal de Blendecques, seigneur d'Hallines, Hautegreve, ép. Françoise du Mez, fille et héritière d'Antoine, s^r de Ponche, et de Marguerite de Seninghem.
Oudard de Lens ép. Marg^te de Nédonchel. (Ibid.)

1586. - Oudart de Lens... fief de Ponches à Delettes.
(Arch. du Nord. B. 13848.)
Antoine de Lens, s^r de Ponche, ép. Agnès de Grospré.
— Joseph de Lens ép. d^le Barbe Del Rio.
— Nicolas-François de Lens ép. Léone-Hypolite Debeer.
— Robert-François de Lens, maréchal héréditaire de West-Flandres, s^r de... Ponches, ép. Marie-Thérèse de Zinzerling en 1763. (Ms. 891 de la Biblioth. de St-Omer.)

1776, 26 janv. — Robert-Marie-Alexandre-Guislain de Lens, seigneur de Bavincove... fief de Ponche-à-Nielles.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

1. sur Saint-Pol.

Digitized by Google

1701. — Seigneurie de Ponches-en-Nielle, consistant en censives du revenu de 52 l. (20es Nielles.)

V. les fiefs : Esclimeu, Farsous.

PONCHEVILLE

Fief à Laires, mouvant de l'abbaye de Ham.

1691. — Jean-François Mabille acquiert, pour 11.750 livres, le fief de Poncheville, à Laires, contenant 24 mesures 2 verges.

1704,12 déc. — Jean-André Mabille, fils du précédent, relève et sert à l'abbaye de Ham le dénombrement de ce fief. (Cf. *Mémoires de Jean-André Mabille* publiés par André Mabille de Poncheville, page XIII de la Préface [1].)

Vers 1789. — Ce fief appartient à Bernard-François Guilbert Thellier, sr de Poncheville, subdélégué à St-Pol. Il était tenu en fief de l'abbaye de Ham par une paire d'éperons de relief.

(Thellier de Poncheville : Vieux Papiers, p. 24.)

PONDARDENNE

Fief à Lumbres, consistant en plusieurs menues rentes foncières, et tenu de la seigneurie d'Helfaut.

1587-88. — Compte rendu à Valentin de Pardieu, ch. sr de la Motte.... Pondt d'Ardennes, Acquembronne, etc...
(Arch. de Beaulaincourt, p. 688.)

1598. — François Marcotte, éc. sr des mêmes lieux.
(Ibid. p. 730.)

1689. — Testament de Jean-Baptte de Genevières et damle Anne-Frse de Marcotte, sa femme, donnant à Ant.-Franç de Genevières, leur fils aîné... un autre fief à Lumbres, nommé le fief du Pont d'Ardinnes. (Ibid. p. 572.)

1698, 24 nov. — Aveu et dénombrement servi par Ant.-Franç de Genevières, esc. seigneur de Samette, Pondardenne, etc... à Mre Antne de Rubempré, cte et seigneur d'Helfaut... de son fief du Pondardenne en Lumbres, consistant en plusieurs menues rentes foncières, tenu de la seigneurie d'Helfaut. (Arch. de l'auteur, no 67.)

1. Référence bibliogr. relevée par M. Rodière.
2. do do

Digitized by Google

PONT-A-HAM

sur Quiestède, mouvance de la seigneurie de Quiestède.

1584. — Adrienne d'Ostove, dlle de Rond, Werdrecq, Lannoy, Pont-à-Hames, épouse de Georges de Nédonchel, teste en 1584. (Généalogie d'Ostove, par A. de Rosny. — Arch. de Beaulaincourt. p. 499.)

1608. — Messre Ch.-François de Wavrans, seigneur de Boursin, Pont-à-Hammes au grand Quiestède, sous-lieut des Gardes Françaises de sa Majté, par relief du sr de Boursin, son oncle, Gouverneur du Risban de Dunkerque; au précédent, Charles de Wavrans, au lieu de Jean d'Ostove, seigneur de Rond.
(Ms. 890 Biblioth. de St-Omer, fo 171.)

1626. — Adrienne de Lannoy, dame du Pont-à-Hammes. (Arch. Capitul. de Saint-Omer. G. 2302.)

1735. — Rapport servi par de Marie-Jlle-Emmanuelle Le Sergeant, dame de la seigneurie de Pont-à-Hame au Grand-Quiestède, d'un fief tenu du sieur du Bois de Percheval. (Arch. Hospital. de St-Omer. Jardin-Notre-Dame. V. § I. B. 7.)

1739. — Dame Percheval à cause de sa seigneurie de Pont-à-Ham à Quiestède.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 312.)

Philippe-Alexandre Marcotte, seigneur de Pont-à-Ham.
(Ibid. p. 289.)

Il semble bien résulter des dernières mentions qui précèdent qu'il y eut deux seigneuries différentes.

PONTAIGNE

Fief à Zutkerque, tenu du château d'Audruicq.

1739. — L.-Fr. de Genevières, seigneur de la seigneurie de Pointaine et Paulart.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes., p. 121.)

1749, 15 nov. — Louis-Fr. de Genevières, esc. sr des viscontés Pontaine et Pollart, fils et hér. de J.-Bte-Alexis, éc. seigneur desd. vicomtés, décédé le 21 juillet 1713, icelui fils et héritier de Jean-Baptiste, esc. etc...
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 216.)

1760. — Le sr Louis de Genevières, seigneur de la seigneurie de Pontaigne et Pollart. (Vingtièmes Zutkerque.)

Digitized by Google

PONT-A-LA-LACQUE

Fief à Houlleron sur Aire.

1748, 9 juillet. — Chles-Joseph-Hubert, sr de la Flamengrie, tuteur d'Alex.-Fr.-Ignace de Brandt, fils de Louis-Franç. éc. sr de Marconne et de Marie-Agnès-Françoise de Ptolomée, vivante dame du Pont-à-la-Lacque, fief échu par le trépas de Maximilien-Franç. de Brandt, son frère, tenu en francque sergenterie d'Aire... « et en cas de vente par aliénation de lad. sergeanterie ou succession quelconque, je ne dois pour cette cause aucune droiture, sinon un francq diner qu'on appelle paast, et ce au bailly d'Aire ou son lieutenant et à tous les francqs sergeans de condition au lieu de relief, lequel francq diné nommé paast se doibt faire tel et par la manière que est ordonné par led. Bailly... » (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 198.)

1759. — M. Le Sergeant possède le fief du Pont-à-la-Lacque, consistant en une franche pescherie en la rivière de la Lys et censives dues sur vingt mesures de terre.
(Vingtièmes Houlleron.)

V. le fief *Bourdrel*.

PONTARDENNES

Pont d'ardengues, Gondardennes, sur Wizernes, seigneurie mouvant du château de Saint-Omer.

Les dévolutions en furent les mêmes que pour la seigneurie d'Helfaut jusqu'au dix-huitième siècle.

1496. — Jean de Helfaut... fief du Pont d'Ardenghes pour son droit de quint que lui a baillé Antoine, son frère.

1518. — Antoine d'Averoult, seigneur de Helfaut, fils de Jean.

1588. — Antoine d'Averoult, fils d'Antoine.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — Sy tient (le sieur de Helfaut) en un autre fief la terre et seigneurie du Pont d'Ardines à 10 l. par. de relief se consistant en plusieurs rentes fonssières en argent et nature.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB XII, 5, fo 84 ro.)

1721, 25 janv. — Phil.-Franç, prince de Rubempré et de Eversberghe, mari de Louise-Brigitte, princesse de Rubempré... seigneurie du Pont d'Ardennes à Wizernes, échue à lad. dame par le trépas de Sabine-Claire de Rubempré, chanoinesse de Ste Aldegde à Maubeuge, sa tante, décédée en janvier 1720.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

Digitized by Google

1781. — Rapport et dénombrement fait au Roy par messire prince de Rubempré... de tout le fief, terre et seigneurie viscomtière du Pont d'Ardennes... à cause du château de Saint-Omer... On y mentionne des redevances... au quief de Zudrove... au quief d'Ablain... au quief d'Haleux et au quief d'Hallemmes. (Arch. de M. C. Legrand.)

1789. — M. Léopold-Joseph, prince de Rubempré, proteste contre l'omission de sa seigneurie de Pont Dardennes. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 25.)

1776, 7 déc. — Alb.-Guill. Legrand, ancien éch. de la v. de Saint-Omer... fief, terre et seigneurie vicomtière de Pont d'Ardenne par achat qu'il en a fait, le 14 nov. 1770, de Phil.-Maximilien Vernes, comte du S[t] Empire et de Mérode, Waterloo, prince de Rubempré, et de dame Marie-Catherine, c[tesse] de Mérode, princesse de Rubempré, sa femme, à elle échue comme fille et hér. de feu Maximilien-Léopold-Joseph, prince de Rubempré.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

V. les fiefs : Mayeurie de Gondardennes, Zutmercqs.

PONT-BLEU

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1786, 28 juin. — Rapport du Directeur de l'Hôpital-Général de Saint-Omer à M[re] Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois, seigneur de Campagne-les-Boulonnais... Happe... Sempy, le Pont-Bleu.
(Arch. Hospital. de St-Omer. B. 5. 86, pièce 89.)

1789, 30 juillet. — Ch.-Fr.-Alex.-Hub. d'Artois sert rapport de la terre de Campagne, tenue en un certain nombre de fiefs, dont le 6[e] nommé le Pont-bleu, « à moi échu comme les précédents, sauf que Paul-Hubert d'Artois l'a acheté de Pierre-Antoine Turlutte, s[r] de la Carnoy, par avant Pierre Galbart. »
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

PONT D'ARDENNES

V- **Pontardennes.**

PORIONNIÈRE

Porionniers, alias Pommionière, fief à Audinethun.

1786, 25 mai. — Dénombrement, par Ch.-Aug. de Crœser, chev. du fief, terre, pairie et seigneurie d'Audinethun... « Item, je tiens pareillement un autre fief seigneu-

Digitized by Google

rial qui se nomme le fief des Porionniers qui s'étent aud. Audincthun au delà de la rigole ou, anciennement, le ruisseau des Royaulx, fontaine Bénitte, qui en fait la séparation d'avec la fin de Wandonnelle... lequel fief a été acquis par mon père grand des sr et dame de Millefaut par contrat du 7 février 1699.

S'ensuit la grandeur et produit du fief de Pommionière *(sic)* qui s'extent à Audincthun et au delà de la rigolle de la fontaine Bénite qui en fait la séparation d'avec la seigneurie de Wandonnelle, Wandonne et Dennebrœucq, lequel fief et seigneurie a un chef-lieu de la consistance d'un quartier de jardin près de l'église d'Audincthun, qui servoit à exercer justice : mais comme cette seigneurie de Pommionnière est devenue au gros de la seigneurie d'Audincthun, le lieu principal d'icelle sert pour tout...

Antoine Delezoide en tient une mesure 41 verges de pâture nommée Belle Jeunesse, etc...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 283 r°.)

PORTAGE

(Droit de) ou droit perçu sur les marchandises passant par les portes de la ville.

Voir ci-après **Porte.**

PORTE BOULISIENNE ou BOULENISIENNE

à Saint-Omer.

Plusieurs inféodations se réfèrent à la porte Boulenisienne.

1° Arrentement d'immeubles qui l'avoisinaient.

1419. — Dlle Marie de Wissocq, vve de Jean de Fauquemberghe, fille de Jacques, pour le fief de la porte Boulisienne, consistant en rentes d'argent.

1452. — Copin de Rebecque, fils d'Aléaume de Rebecque, fief de la Porte Boulisienne.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Jacques de Rebecque, pour le fief de la Porte Boulizienne. (Bull. S. A. M. III, p. 172.)

1541. — Dlle Anne de Rebecque, fille de Philippe, fief de la Porte Boulenisienne.

1584. — Oudard de Lens, cte de Blendecques, neveu et héritier de Anne de Lens, dit de Rebecque, vve d'Antoine Hanon. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1628. — Robert de Lens, ch. seigneur de Hallines, Coubronne, etc... tient du Roy, à cause de son cheau et Motte Chastelaine de Saint-Omer, les fiefs cy-après déclairés à luy succédez par le trespas de messire Oudart de Lens, son père : Scavoir un fief nommé de la Porte Boulizienne en ceste ville, quy se comprend en trente-cincq livres 8 s. 11 d. de rente que doibvent plusieurs maisons gisans es rue de lad. porte Boulizienne et du four Colleban.... sy se comprend led. fief en 23 mesures 3 q. de terres ou environ en trois pièces gisans au terroir de Blendecques... (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 33 r°.)

1775, 24 mars. — Louis-Domin.-Eust. de Lenquesaing achète avec sa femme, Marie-Cécile-Joseph Aronio, de Chles-Mathieu, marquis de Valfons de Sebourg, et de Marie-Thérèse-Charlotte d'Esclaibes, son épouse, le fief de la Porte Boulisienne, échu à lad. dame de mess. Franç.-Jos. de Lens de Blendecques, son cousin, comme héritière féodale et, à lui, de Gillon-Othon-Franç. de Lens.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1785, 26 nov. — Rapport et dénombr. des Administrateurs de l'Hôpital-Général de Saint-Omer à Louis-Domin.-Eust. de Lencquesaing, seigneur de Quiestède... La Porte Boulizienne.

(Arch. Hospital. de St-Omer. B. 8, pièce 11.)

2° A côté des inféodations d'arrentements portant sur des maisons particulières, on en trouve d'autres portant sur divers droits de tonlieu, qui ne sont que des démembrements des droits primitivement exercés par le châtelain. Mais on conçoit que la perception de ces péages par des particuliers devait singulièrement multiplier les difficultés apportées à la circulation des marchandises : il n'est donc pas étonnant de les voir rachetés par la Ville le plus souvent dès les quinzième et seizième siècles. Si on en voit en survivre jusqu'au dix-septième, ainsi que le porte la mention de 1623 que l'on trouvera plus loin à l'article *Porte Sainte-Croix*, ce texte même nous fait connaître que l'exercice du droit en question était tombé en désuétude depuis un certain nombre d'années.

Voici, pour commencer, un péage qui se levait sur les marchandises entrant par la porte Boulenisienne.

1517. — Ch. de Wissocq, seigneur de Rubercourt... un péage qui se lève à la porte Boulizienne sur gens non bourgeois : fief venu de Jean de Seninghem.

Digitized by Google

1517. – Guill. de Hardenthun, seigneur de Tourteauville, pour un péage ci-dessus à lui eschu par trépas de Jean de Seninghem comme son plus prochain héritier. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Ces deux mentions de la même date font supposer que cette inféodation avait été démembrée.

3° Droit de *rouage* appliqué aux charrois et marchandises sortant de la ville par les portes *Boullizienne*, de *Sainte-Croix* et du *Brule*.

Il appartenait à la famille de Fromessent et fit l'objet d'une cession consentie le 11 août 1524 à la ville de Saint-Omer par Jehan de Croy, seigneur de Crézecque, qui avait hérité par sa mère, Jeanne de Crésecque, des biens de la maison de Fromessent. (Mém. S. A. M. XV, p. 191, XVI, p. 156 et XIX, p. 483. V. aussi Arch. de St-O. XXXI a.)

4° Droit d'*estocage* perçu sur les bois passant par la porte *Boullizienne*.

Il appartenait à la famille Dane et fut racheté par la ville le 27 avril 1423 à Jacques Platel et Marguerite Dane, sa femme. (Arch. de Saint-Omer. AB. XI. 2. Copie dans le Grand Registre parchemin, f° 84. Cf. Mém. S. A. M. XV, p. 153 [1].)

PORTE DU BRULE

à *Saint-Omer*.

1° Droit de portage.

1413. – Jehan de la Jumelle (de Saint-Omer, dit de la Jumelle) ; après lui, Mahieu de Saint-Omer.

1474. — Dame Alix de Saint-Omer, pour le droit quy se cœulle à la porte du Brulle. (Bull. S. A. M. III, p. 173.)

1523. — Roland Bournel, seigneur de Boncourt : droit de portage qui se lève en la porte du Brule.

1543. — J. Hourdel, curateur commis aux biens demeurez vacants par le trespas de Roland Bournel, chl. sr de Boncourt, pour le même fief.

1555. — Dle Ysabeau de Thieulaine, fille de Roland Bournel de Thiembronne-Boncourt.

1570. — Jean de Créquy, esc. sr de Rimboval, neveu et hér. de dle Ysabeau de Bournel-Tiembronne, dame du Rossignol, pour fief consistant en un drt de portage qui se lève à la porte du Brulle.

1. Dans cette dernière publication, le nom propre a été lu par erreur *d'Aire* au lieu de *Dane*. De même (n° 208, ligne 9) *escorage* au lieu de *estocage*.

Digitized by Google

1576. — Dame Louise de Balzacq, veuve de messre Jean de Créquy. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1579, 23 janv. — Martin le Decquere fait rapport au Roi du droit de portage à la porte du Brule... Fief acquis de Jan de Crecquy, sr de Ramboval (Rimboval), en son nom et comme procureur de noble homme Franc. Thibault, seigneur de Serry, et de dle Jenne de Créquy, sa femme, et dle Françse de Créquy, vve de Jacques de Maillocq. (Arch. de Saint-Omer. AB. XI. 1.)

1623. — Lois de Laben, esch. de la v. de Saint-Omer, fils et hér. de feu Jan Laben, à son trespas rechepveur des domaines du Roy au quartier dudt Saint-Omer.... fief qui se comprend en un droit de portaige à la porte du Brusle audt Saint-Omer, tel que de chacun chariot de marchandises un denier s'il est chargé de fagotz ; sy se (ce) sont glaves (*glowe, gloe*, petit bois, bûche) et une charette, un obol, que led. feu de Laben auroit acquis par décret au siège du bailliage de Saint-Omer comme appartenant à feu Martin Deckere, ledt fief tenu en un seul fief et hommaige à dix livres par. et 20 s. ditte monn. de cambellaige. (Reg. aux Fiefs, fo 36 vo. Arch. de St-O. AB. XII. 5.)

Ce droit fut également racheté par la Ville pour la somme de 200 florins, ainsi que le constate le texte qui suit :

2° Droit de *rouage*.

1623-24. — A Loys de Laben, sr de Crevecœur, a esté payée la somme de deux cens florins pour les deniers principaulx de la vente, cédition (cession) et transport par luy et damle Loyse Dubois, sa femme, fet au profit de ladite ville de certain fief tenu de sa Maté à cause de son château de St Omer, consistant en ung droict de portage quy se ceulle à la porte du Brusle, tel que de chasque chariot chargé de marchandises ung denier ; de fagotz, un fagot ; de glaives (*gloe*, petit bois, bûche) deux glawes, et de charette ung obole. Lequel fief, ainsy que se comprendt et extendt, Messieurs du Magistrat des deux années et dix jurez de la Communaulté de ceste ville auroient, par leur résolution du xve de décembre xvic xxiii, trouvé convenir d'en faire acquisition au profit de cested. ville. Sy a esté payée la somme de cent florins à luy accordée sur sa plaincte que ses commis et collecteurs auroient esté empeschez depuis plusieurs années par deffense de mesdictz ss du Magistrat à la perception des droix compétans aud. fief. Et ce pour tous dommages et intéretz qu'il pouvoit prétendre. Sy a aussy esté payé xs pour le paiement du contract aux notaires, desboursez par led. de Labben, montant lesd. deux sommes à la somme de 300 l. 10 s. (Arch. de St-Omer. Compte de l'Argentier de 1623-1624, fo 104 ro.)

Digitized by Google

Voir aussi la mention de l'article précédent, commune aux trois portes Boullizienne, de Sainte-Croix et du *Brule*.

PORTE SAINTE-CROIX

à Saint-Omer.

1° Droit de portage.

1250. — Le fief était inféodé à Gérard de Niepe-Eglise. (Cf. Giry : Histoire de Saint-Omer, p. 425 et Mém. S. A. M. XVI, p. 156.)

1422, 22 mai. — Pierre de Sainte-Aldegonde, après la mort de son père, Jacques, le cède à la Ville. (V. Mém. S. A. M. XV, p. 152, et XVI, p. 156.)

2° Droit de *ronage*.

Voir la mention ci-dessus, commune aux portes Boullizienne, de *Sainte-Croix* et du Brule.

POT

(Fief du) ou des *Soufflets*, consistant en droit d'afforage sur une maison de la Grosse Rue à Saint-Omer.

1480. — Maroie de Berghe... pour afforages de la maison du Pot, Grosse Rue.

1566. — Michel Widoit, neveu d'Obert Widoit... afforage nommé fief du Pot.

1617. — Lambert de Hegue, pour les droits de la maison du Pot, à la suite du trépas de François le Sage. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Charles de Heghes, esc. s^r dud. lieu, fils et hér. de Lambert de Heghes, tient un fief se consistant en vingt sols parisis et un chappon de rente pour le droit d'afforage et amenchep nommé le fief des Souffletz, *alias* le Pot, lesquelz... sont deubs par chacun et par Adolphe Marmin, propriétaire de la maison scituée en la Grosse Rue en ceste ville pour l'exemption dud. droit d'afforage, led^t fief à relief de cent sols parisis dix sols... a droit d'avoir un aman pour y exercer justice, scavoir sur la maison du sieur de Campaignes quy fut à Mons^r l'abbé de S^t Jean, la maison de Lachère, la maison Antoine Longonesse, la maison Ch. Desplancques, la maison Pierre Laguaize, la maison du Pot avec la petite maison derrière, la maison des hér. de la vefve Berquem, celle de la vefve de sieur Jan du Bois quy fut à Claude Legrand et la maison quy fut à m^re Allexandre le Grand; touttes lesd. maisons séantes tant en lad^te Grosse Rue que en la rue de la Tasse en ceste ville....

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f° 37.)

Digitized by Google

1689, 20 juin. — Conrad Petit, pour son fief des Soufflets. (Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de St-Omer. Arch. du Prieuré St Paul O. S. B. de Wisques.)

POT LAVOIR

Fief consistant en rentes sur la maison du Pot Lavoir, rue du Change (coté sud du Grand Marché) à Saint-Omer.

1530. — Mathieu d'Audenfort, esc. deux fiefs... l'un nommé le *Pot Lavoir* sur la place.

1542. — Raphaël d'Audenfort, frère et héritier de Mahieu, fief consistant en 14 s. de rente, un chapon, un chapeau de roses vermeilles sur la maison du Pot Lavoir. (Arch. du Nord. B. 16053.)

POTERIE (LA)

Fief à *Blaringhem*.

Fin XVe siècle. — David d'Audenfort, second fils de Julien et de Jacqueline de Middelquerque, épouse Julienne de Clarques, fille de Baudouin, sr de la Poterie.

Raphaël d'Audenfort, sr de Nœufchastel, la Poterie, Scadenbourg, ép. Isabeau du Biez, dont :

1° François, sr de Neufchastel, Scadenbourg, mayeur d'Aire (1584-1588).

2° Gomart d'Audenfort, sr de la Poterie, décédé sans hoirs.

Lamoral d'Audenfort, fils de François et de sa seconde femme, Marguerite Vrient, hérite de son oncle de la seigneurie de la Poterie. Il fut, dès 1613, échevin de St Omer, puis mayeur en 1629 et sv. Epouse Marie de Lannoy.

Christophe Lamoral, sr de la Poterie, ép. Anne Lemerchier.

Robert-François d'Audenfort ép. en 1687, Marie-Th. de Froye.

Franç.-Jos. d'Audenfort, sr de la Poterie, mayeur de Saint-Omer en 1752, ép. Marie-Clot.-Jos. de Beaufort. (Notes Généal. de M. Violette de Noircarme.)

1759. — M. d'Audenfort, propre de la seigneurie de la Poterie en Blaringhem-Artois... d'un revenu de 68 l. 12 s. 6 d. (20es Blaringhem.)

POTTERIE (LA)

ou *Les Potteries*, fief à Saint-Martin-les-Aire, tenu du château d'Aire.

1660. — Demle Marie Berteau, vve du s de Sainct-Quentin, au lieu de l'héritier ou ayant-cause de Martin Hermand, et Claudine Gouthier, sa femme, par avant

Digitized by Google

Gilles Gouthier et Anthoinette du Maigny, père et mère de lad. Claudine, au lieu de Jean du Maigny, père de lad. Anthoinette, par avant Pierre le Noir, fils de Jehan, au lieu de Pierre-Hubert ; par avant N... Caron, au lieu de Jean le Noir maisné, par avant noble homme Jacques de la Rue, sr du Rond et de Diéval, tient fief nommé des Potteries, séant en la paroisse de Saint-Martin-lez-Aire... comprenant terres ahanables, rentes, etc...

(Arch. du Nord. B. 16318, fo 150. Ch. 117.)

1698, 18 avril. — Bertin Fournier, mre chirurgien à Aire : fief de la Potterie, situé à la Jumelle, paroisse de Saint-Martin, échu comme mari et bail de Marie-Marguerite Richez, icelle nièce et héritière de François Campion, fief tenu du château d'Aire.

1707, 1er avril. — Joseph-Bertin Fournier, bachelier en droit... fief de la Potterie sis à la Jumelle à Saint-Martin près Aire, échu par trépas de sa mère, dle Marie-Marguerite Richez.

1758, 29 mars. — Jean-Joseph Jacque, avocat, échevin de la ville de Saint-Omer, y demeurant, fief de la Potterie à la Jumelle-Saint-Martin, échu par le trespas de Jean-François Jacque, son père.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 200.)

POTTERIE (LA)

Fief à Aire.

1789. — Nicolas-Joseph Le Febvre, pour le fief de la Potterie. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 293.)

POULAIN (LE)

Fief à Elnes, tenu du fief de Guisnes.

Fin XVIIe siècle. — Frçois-Jos. de la Houssoye, esc. sr d'Avault, Ambry, du Poullain, fils d'Ant.-Alex. sr desd. lieux, et de Mar e-Jacobe Van der Woude, ép. dle Antte-Frse de Gosson. (Souvenirs de la Flandre Wallonne. XV : généalogie de Gosson, p. 38.)

1760. — M. de Marigna possède le fief du Poulain, consistant en censives et affermé à Franç. Coignion moyennant la somme de 40 l. (20 s Elnes.)

1786. — Les héritiers de M. Marigna, par avant le sr Mustel, tiennent deux fiefs et nobles tenemens nommés la seigneurie et fief du Poulain situé à Elnes, consistant en six rasières de froment que doivent chacun an plusieurs tenants cottiers (tenu du fief de Guisnes).

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 254 ro.)

Digitized by Google

POURCHAINTE (LA)

Fief à Elnes relevant du château de Saint-Omer.

1379. — Jean d'Eule, pour un fief appelé Pourchainte en la paroisse d'Eule.

1385. — Made Béatrix de Lisques, de d'Eule, vve de M. d'Eule... fief de Pourchainte.

1389. — Will. d'Eule, pour un fief séant à Eule, qu'on dist le Pourchainte.

1457. — Jean d'Eule, fils de M. d'Eule, pour un fief nommé la terre de Pourchainte.

1498. — Jean du Bois, seigneur d'Esquerdes... achat par lui fait à Robert d'Eulle... fief de le Pourchainte à Eule

1512. — Anne du Bois, fille et hér. de messre Jean, seigneur d'Esquerdes... fief de Pourchainte à Eule.

1516. — Ant. du Bois, évêque de Béziers, fils d'Anne du Bois d'Esquerdes.

1540. — Ch. du Bois, seigneur d'Esquerdes, frère et héritier de messre Ant. du Bois, évesque de Béziers.

1595. — Guillain de Fiennes, victe de Fruges, fief de la Pourchainte venu d'Eustache de Fiennes, son père.

1624. — Sy tient encor led. viscomte de Fruges (Guislain de Fiennes) le fief de Pourchainte séant au terroir d'Eulne, se consistant en plusieurs rentes fonsières d'argent, grains et plumes..... lesquels quattre fiefs et seigneuries *(a)* Bientques et Pihem. *b)* Esquerdes. *c)* Tenques en Lumbres. *d)* Pourchainte) auroient esté relevez et appréhendez le IIIIe de novbre 1625, par Frçois de Beaumont, proc. du Roy de la ville de Hesdin, au nom et proc. especial de messire Marcq de Fiennes, ch. Baron d'Eulne, par et en vertu de la donation à luy faicte par messire Guislain de Fiennes, son père, en advancement d'hoirie, par son contract antenuptial avecq dame Magne d'Oignies passé par devt nottaires royaux de la résidence de ladte ville de Hesdin en datte du 9 janvier 1624.

En marge : Le 27 avril 1675 at esté receu de Jan Drincquebierre, curateur commis aux biens de la maison mortuaire de feu messire Marcq de Fiennes... le relief des quattre fiefs au texte.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fos 76 ro et 74 vo.)

1730, 6 nov. — Pierre Sandelin, procureur de Marcq de Fiennes, vicomte de Fruges... rapport des quatre fiefs qui précèdent... 4o Fief de le Pourchainte.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 236.)

Voir, pour la suite, les dévolutions de la seigneurie d'*Esquerdes.*

Digitized by Google

PRÉ

(Seigneurie du) ou *Pré-Baillon* sur Thiembronne. Elle se composait d'une partie des biens qui forment aujourd'hui la ferme du Gros Tison.

XV^e siècle. — Famille d'Anglos d'Héronval.

1407. — Enguerand de Héronval.
Cette famille la conserva jusqu'à la Révolution.
(Abbé Leroux : Histoire de Thiembronne, pp. 126-127.)

1576. — Terre à Thiembronne, tenue en fief de la terre et seigneurie du Pray-Baillon aud. Thiembronne.
(Min. not. Montreuil. Comm^on de M. Rodière.)

1747. — Jacques d'Anglos, chlr, marquis d'Héronval, seigneur dud. Héronval [1], du Plix (en Beauvaisis) et Patis de la Motte, Thernines (??), Prez Baillon, Bourguez, Bersillée, Cambronne, la Bucaille, Drionville, etc... ci-devant lt-colonel au Royal-Cuirassiers, anc. m^al des logis de la cavalerie de France. (Note de M. Le Cat du Bresty.)

1775. — « Mad^le Dhanglos d'Héronval, dame de la seigneurie du Pré, audit Thiembronne... » est marraine d'une cloche.
(Epigraphie du Canton de Fauquembergues, p. 166.)

PRÉBRETON

Fief à Bayenghem.

1590, 13 août. — Testament de Valentin de Pardieu. Il assigne une fondation de messe en l'église de Bayenghem « sur un fief par moy acquiz, nommé Prébreton, venant de ceux de Staple et neuf mesures de bois séant à la haye dud^t Baynghem..... »
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 694.)

PRÉE (LA)

Seigneurie de la Prée en Cohem, tenue foncièrement du château de Thiennes, et vicomtièrement du château de Cohem.

1600. — Louis de Tramecourt, seigneur de la Prée à Cohem. (Cf. Généalogie de la Cornhuze, par A. de Ternas.)

1. Bien qu'il y ait un lieu dit Héronval à Thiembronne, et que plusieurs des autres fiefs cités soient situés sur cette paroisse, il est probable que Héronval, fief des d'Anglos, est à Mondescourt près Noyon. (Note de M. Rodière.) M. Le Cat pense néanmoins qu'il s'agit d'Héronval à Hardinghem, qui figure dans le recueil des « Manoirs Boulonnais ».

Digitized by Google

Les Tramecourt étaient seigneurs de la Prée après Isabeau de la Haye, femme de Jean de Tramecourt.

(Cte de Galametz : Généalogie de Tramecourt, pp. 40 et sv. — V. aussi pour cette transmission au mot *Folie (La)*, fief à Cohem.)

1627. — Pierre Van Houtte, seigneur de la Prée.
(Généalogie Cornhuze.)

PRÉE (LA)

ou *La Prey* à *Quiestède*. V. **Prey.**

PRÉE (LA)

à Eperlecques. V. **Prey.**

PRÉ-JARDIN

Fief sur Campagne-les-Boulonnais, tenu de la seigneurie de Fasques.

1502. — David de Burnes, à cause de sa seigneurie du Pré Gardin en la ville de Fasquelle.... (Dénombrement du fief de Renty. Biblioth. de Valenciennes, ms. no 574, fo 80.)

1789. — Ch.-Dominique, marquis de l'Estendart, pour sa seigneurie de Préjardin.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 11.)

1774. — La seigneurie de Pré-Jardin figure sur le relevé des terres de Verchocq, Viellard, Fasques et Fasquelle, au baron de Coupigny. (Contr. du 10 juillet 1774, aux Arch. de Courset : common de M. le channe Delamotte.)

1770, mai. — Ch.-Domin. de Lestendart tient de sa seigneurie de Fasques le fief du Prey Jardin où il y a justice et seigneurie vicomtière à 7 s. 6 d. par. de relief.
(Rapport de la seigneurie de Fasques. Arch. du château de Courset. Common de M. le channe Delamotte.)

1786, 25 mai. — Messre Pierre-Franç. de la Pasture, chev. seigneur de Verchocq... par relief de messire Ch.-Domin. de l'Etendart, tient de la seigneurie de Fasque un fief nommé le fief du Prey. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 110.)

PREMESART

ou *Prompsart*, fief à Leulinghem-les-Etrehem.

1461. — ...En la seigneurie de M. d'Edequines en sa seigneurie de Prumesart, paroisse de Leulinghem. (Arch. de l'auteur. A. no 3.) Au milieu du 15e siècle, le seigneur d'Edequine était Jean d'Ardres.

Digitized by Google

1478. — Jean de Ardre tient du seigneur de Seninghem un fief nommé Promesart qui se comprend en blés, cappons, gelines, de valeur par an xvi l.

1484, 24 février. — Guill. d'Ardres en sa seigneurie de Promsart. (Arch. de l'auteur. A. nos 8, 13.)

1498, 27 février (n. st.) — Franchois d'Ardre, esc. seigneur de Premesart. (Cart. Chartr. du Val Ste Aldde. Ed. J. de Pas, ne 690.)

1502. — Margte le Bourguignon, fille de Gilles, par achat puis naguères fait par led. Gilles à Franchois d'Ardre... fief qui se nomme le fief de Premesart.
(Biblioth. de Valenciennes, Ms. ne 574 : Dénombrement du fief de Renty, fo 202 ro.)

1504. — ...Rente sur terres de la banlieue de St Omer, tenues cottièrement par led. Walleran d'Ococh de la seigneurie de Premessart appartenant à lad. Marguerite, fille de Gilles Bourgois (*alias* le Bourguignon).
(Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, ne 76.)

1548. — Robert des Fossés, bailli de la seigneurie de Premesart, appartenant à Jacques Peregrin, mary et bail de damle Barbe Martin, au village de Leulinghem-lez-Quelmes. (Arch. de l'auteur. A. ne 53.)

1633, 16 août. — Vente par Nicolas de Saulty, lic. en dr. seigneur de Premesart, Lœuline... demt à Arras, à Jacques de Wallehé, esc. seigneur d'Arquingoult, du Chasteau Jolly, etc... et dlle Margte d'Audrehem, sa compagne, des terres et seigneuries de Premesart et Leulines, moyennant 6.000 fl. (Gros de Saint-Omer, ne 107. Common de M. Violette de Noircarme.)

1660. — Jacques de Wallehé, seigneur de Prompsart.
(Arch. de l'auteur, ne 64.)

1712, 17 avril. — Le sr d'Arquingout tient la seigneurie de Promsart, consistant en 23 s. 6 d. par. 2 rasières 6 biguets de bled, etc... assignés sur terres div.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240. Rapport de la terre de Seninghem.)

1739. — M. Ed.-Fçois de Fléchin, à cause de sa terre de Prompsart. (Pr.-verbal Rédact. Coutumes.)

1759. — Le marquis de Wamin (de Fléchin, marquis de W.) a la seigneurie de Promsart à Leulinghem.
(20es Leulinghem.)

La citation ci-après semble se référer à une autre seigneurie.

1648. — Philippe Brandt, sr de Promsart, mayeur d'Aire. (Mém. S.A.M. XV, p. 43.)

Digitized by Google

PRÉVOTE

(Fief de la) à Blessy.

1759. — Monsgr. l'Evesque de Boulogne pour la seigneurie de la Prévosté consistant en censives et droits seigneuriaux affermés 100 l. (Vingtièmes Blessy.)

PRÉVOTÉ

de Cléty. Fief à Cléty d'Aval.

1620. — Led. Jacques Brunet tient de moy (Florent de Noielle, seigneur de Vandonnelle) en fief la Prévosté dud. Cléty. (Rapport de la seigneurie de Remilly, conservé au château de Willeman : comm^on de M. de la Charie.)

1786. — Jean Cartien, fils de Baudouin, tient en fief la prévosté de Cléty. (Rapport de la seigneurie de Remilly inséré dans le Dénombrement du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 50 v°.)

PRÉVOTÉ (LA)

à *Coulomby*.

XVII^e siècle. — François de Lengaigne, seigneur de la Pruvosté, teste le 11 oct. 1633 à l'âge de 20 ans.

— Adrien de Lengaigne, frère du précédent, + vers 1643.

— Jean de Lengaigne, fils du précédent, s^r du Chocquel, Caudermont, La Prévosté, décédé en 1711.

— Adrien, son fils, s^r de la Prévosté, dem^t à Surques en 1721.

— Jean de Lengaigne, frère du précédent, seigneur des mêmes lieux, 1680 + 1757.

— Jean-François de Lengaigne, son fils, né en 1715 + 10 pluviôse an X ; puis Jean-François-Joseph, son fils, 1754 + 1821.

(R. Rodière : *La Famille de Lengaigne*, pp. 8 et sv.)

PRÉVOTÉ (LA)

à Coyecques, comprenant un certain nombre de terres et mouvances sur plusieurs tenements.

« . . . . duquel fief il y a rapport de Guy Thorel (*alias* Touret) de l'an 1406, mari et bail de d^le Marguerite de Hézecque. Depuis, ce fief fut escliché à plusieurs fois ; depuis à Jehan de S^te Croix, pour qui Regnardin de S^te Croix paie relief en 1439 ; et, en 1445, le s^r Jean de S^te Croix (et Jeanne Cole, sa f^e) vendit à l'abbaye S^t Bertin toute la seigneurie qui s'étend en droiture, salaires, plais et tonlieu, visconté, champaige.... et toutes les rentes deues.... tant en bled, avoine, chapon, poules et le quart

Digitized by Google

du moulin de Coyecques, avec 1 mesure de pré assez près du moulin, se réservant led. Jean le domaine dud. fief qui se comprenoit en son manoir, et un bois nommé le Bossart de 9 mes. et 11 mesures à la Marliande et autres 28 mesures.... à charge de paier relief de 10 l. par. et service de plaid, etc....

Depuis, le 4 janv. 1452, Antne de Wissocq, chev. seigneur de Haspannes (Gapannes), fils d'Antne, ch. sr de Tannay, acheta ce fief à Jean de Ste Croix pour en jouir après la mort d'icelui, de sa femme et de son père.

Ensuite, ce fief fut à Foderique *(sic* pour Frédéric) de Wissocq, sr de Bomy, fils de Charles, qui a payé relief et chambellaige en 1561 ; et, depuis, ce fief a esté escliché en plusieurs fois. » (Registre (18e s.) de l'abbaye de St-Bertin aux Archives Départementales du P.-de-C. Common de M. le Channe Delamotte. V. aussi *Chartes de Saint-Bertin*, éd. Haigneré, nos 2250 et 2882.)

PRÉVOTÉ (LA)

à Esquerdes.

1759. — Philippe Duval possède le fief de la Prévôté, nommé Caubevais, consistant en censives du revenu de 5 l. 10 s. (20es Esquerdes.)

PRÉVOTÉ (LA)

à Herbinghem.

1758. — .... Je tiens en mon domaine (d'Herbinghem) deux fiefs, à présent réunis, consistant en 40 mesures de terre ou environ que Guill. Carnisien, ancien propre, vendit, nommés fief de la Pruvosté... avec droits seigneuriaux, y compris de tenir prison dans le chef-lieu de ladte Pruvosté. (Rapport au Roi par Henry de Poucques, seigneur d'Odelant (Audelant sur Lièques), Herbinghem, de la seigneurie d'Herbinghem, tenue de la châtellenie de Tournehem. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244.)

PRÉVOTÉ (LA)

à Ledinghem.

1718, 15 déc. — ..... Item Jean Vidor, sieur de la Pruvosté et bailli de mad. seigneurie de Ledinghem, a fief... à savoir un manoir nommé la Pruvosté, contenant le tout ensemble quatre mesures.... (Dénombrement de la seigneurie de Ledinghem, nos 113, 114. (Arch. du Nord. Bur-Fin. C. 237.)

Digitized by Google

Vers 1780. — Jean Vidor, sr de la Prévôté, demt à Ledinghem. (Rapport de la seigneurie de la Vasserie à Ledinghem, inséré dans le rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 275.)

PRÉVOTÉ

du Ploich, fief à Wavrans, mouvant de la seigneurie de Remilly.

1620, 11 déc. — Jehan Broquet, mary et bail de Jenne de le Creuse, jadis Ansel Mecquignon, tient de madite dame (de Meghem) un fief né la Pruvosté du Ploich que led. Ansel Micquignon a autrefois prins héritablement à rente de feu madame de Northout moyennant la somme de 40 s. de rente. (Dénombrement de la seigneurie de Remilly conservé au château de Willeman. Common de M. de la Charie.)

PRÉVOTÉ

du Poninck, tenue de la seigneurie de Remilly.

.... Ansel Méquignion, jadis Jean de Créhen, tient de lui (seigneur de Remilly) un fief nommé la prévosté du Poninck qu'il a pris héréditairement à rente. (Aveu de la seigneurie de Remilly inséré dans celui de la seigneurie de Fauquembergues de 1786. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 51 ro.)

Le fief, ainsi désigné ici, paraît être le même que le précédent.

PRÉVOTÉ

de Quelmes, tenue de l'abbaye de Saint-Bertin.

XIVe siècle. — Jean Dausques, esc. prévost héréditaire de Quelmes et d'Acquin. (Bull. S. A. M. t. 5, p. 502.)

1499, 16 mars. — Olivier Dausque, éc. donne rapport de fiefs à Quelmes... fief nommé la Prévosté de Quelmes. (Ch. de Saint-Bertin, no 3655.)

1547, 29 déc. — Jehan de Racquinghuen, bailli de Ant. Dausque, sr de Floiecques, à cause de sa seigneurie et Pruvosté de Quelmes. (Arch. de l'auteur. A. no 51.)

XVIe s. — Antoine Dausque, esc. seigneur de Floyecques... prévost héréditaire de Quelmes et d'Acquin, mayeur des v. et cité de Saint-Omer. (Bull. S.A.M. t. 5, p. 507.)

1730, 31 oct. — Achat par décret de la seigneurie née la Prévôté de Quelmes et d'Acquin. Cette seigneurie a été plus tard retraite et référée à l'abbaye de Saint-Bertin par faculté seigneuriale le 31 mars 1736. (Ch. de Saint-Bertin, no 4717.)

V. le fief *Baron*.

Digitized by Google

PRÉVOTÉ

de *Rebecques*. V. **Rebecques.**

PRÉVOTÉ

de Remilly.

1620. — Jan Brocquet, mary et bail de Jenne de le Creuze, fille Liévin, niepce de feu Anselme Micquignon ; par avant Jan Le Febvre, jadis Jan de Crehem, dict Desré, tient de moy (seigneur de Remilly) un fief qui s'estend en une pruvosté en la ville, terre et appartenance de Remilly.... (Dénombrement de la seigneurie de Remilly conservé au château de Willeman. Commun de M. de la Charie.)

PRÉVOTÉ

de *Rimboval*.

Fin XVIe siècle. — Fiefs tenus de messre Gallois de Créquy, à cause de sa seigneurie de Raimboval... Simon Bauduyn, fief nommé la Prévosté.
(Arch. du Nord. B. 16703, fo 921.)

PRÉVOTÉ

de *Roquetoire*. Fief consistant en terres, héritages et rentes à Roquetoire.

Au quatorzième siècle, il n'y avait pas encore de seigneurie à Roquetoire, mais l'exercice de la justice est confié à un prévôt. Les Comptes du domaine du bailliage d'Aire (Arch. du Nord) donnent les noms suivants :

1361. — Boules, seigneur de Warnes.

1428. — Lancelot de Warnes.

1434. — Oudart de Warnes, frère du précédent.

1439. — Dle Denise de Warnes, fille d'Oudart.

1474. — Jehannet de Sallinghes, fils Jean...
(Arch. du Nord. B. 13848.)

1526. — Dle Jeanne de Sallennes ou Sallines, ép. N... de la Rivière.
Jean de la Rivière, fils des précédents.

1660. — Jehan de la Rivière, ch. seigneur de Romblay, au lieu de Jehan de la Rivière, demt à Lille.
(Arch. du Nord. B. 16318. Ch. LV, fo 93.)

1683, 22 nov. — Jacques de la Rivière, esc. sr de Warnes, Romblay... fief de la Prévosté de Rosquetoire

Digitized by Google

au dîmage et paroisse de S[t] Martin... « à cause duquel j'ai la conjure des eschevins jugeans aud. village de Roquestoir et le tiers des amendes... plus 60 s. par. sur les rentes que doibt la ville, habitants et communauté... »

(Arch. du Nord. Bur. Fin, C. 199.)

1705, 2 avril. — Marie-Madelaine de la Rivière, veuve de mess[re] Luc-Camille de Rodohan, s[r] de Fontaine-l'Evesque... Prévosté de Roquetoire... (Ibid.)

1728, 6 nov. — Mess[re] Ant.-Adrien-Joseph de Rodoan, ch. s[r] de Fontaine-l'Evesque, seigneur de Warnes et autres lieux... trois fiefs échus aud. par retrait de Jean-François de Buisseret, esc. qui les avait achetés de Marie-Madelaine de la Rivière, son épouse, mère dud. s[r] de Rodoan... 1[o] Prévosté de Roquestoire... (Ibid.)

1739. — Le s[r] de Rodoan pour sa seigneurie de Ploich et Prévôté de Roquetoire.

(Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 312.)

1760. — Mons[r] Marcotte, grand bailly, seigneur du pays de Brédenarde, possède la seigneurie dud. lieu consistant en censives... compris le fief de Ligne, la Prévôté de Roquetoire à Camberny. (20[es] Roquetoire.)

1765, 28 août. — Reine-Elizabeth Descamps, v[ve] de Phil.-Alex. Marcotte, au nom de Reine-Alexandrine-Louise, sa fille mineure... fiefs venus du père de lad.; à icelui, de Guillaume, son père, par l'achat du sieur de Rodoan... Prévôté de Roquetoire.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199)

PRÉVOTÉ

de *Saint-Martin-d'Hardinghem*. V. **S[t] Martin.**

PRÉVOTÉ

de Seninghem.

1502. — Jehan le Roy, prévost de Seninghem... fief de la Prévosté, à cause duquel « il pœult porter la vergue de « lad. Prévosté blanche et longue pour faire arrestz et « aiournements à touttes personnes, requérir pour justice « et les personnes arrestées ou prisonniers les enfferrer « ou mectre au chep selon que le cas le désire, et de ce « avoir ses sallaires à l'usaige de lad. ville de Seninghem. « Item et avec ce garder les bestes ou bestiaulx que on « amenra par les officiers ou sergens, en ayant les drois « appartenant à icelle prévosté. Item il a droit de mectre « main mise au commandement du bailly, etc... »

(Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem. Bibl. de Valenciennes. Ms. 574, f[o] 238 v[o].)

Digitized by Google

PRÉVOTÉ

de *Warnes* à Roquetoire.

1779. — Led. seigneur (de Roquetoire, L.-Fr. Jolly de la Viesville, mary et bail de dame Reine-Alexandrine-Louise Marcotte), propriétaire de la terre et seigneurie foncière et vicomtière de la prévôté de Warne en Roquetoire, en laquelle il a tous les droits honorifiques en l'église de Roquetoire.

(Arch. du P.-de-C. 100es Roquetoire, art. 2.)

PREY (LA)

ou *La Prée* à Quiestède.

XIVe siècle. — Il y eut, en 1318, un arsin, célèbre dans la chronique locale de Saint-Omer, du château de Baudouin d'Heuringhem, esc. à La Prée, arsin exécuté par la ville de Saint-Omer pour venger l'injure faite à un de ses bourgeois, à qui le sire de La Prée avait refusé de payer ce qu'il lui devait et qu'il avait battu. (V. aux archives de Saint-Omer. B. 259, 12 et Registres au Renouvellement de la Loi : E gothique, fos 25, 26, 33, et F gothique, 54 à 56. — V. aussi Bull. Soc. Ant. Mor. t. 3, p. 468.)

1422-1429. — Jean de la Viesville, dit Gauvain, esc. seigneur de la Prée et de Mametz.

(Arch. du Nord, B. 16053 et 13848.)

XVIe siècle. — V. le sceau du XVIe siècle de Nicolas Le Roi, sr de La Prée, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France, tome 49, 1889. (L. Deschamps de Pas : « Description de quelques sceaux-matrices relatifs à l'Artois et à la Picardie ».)

1572. — Noble dame Marie d'Ocoche, vve de Me Ferry le Roy, éc. licenc. es lois, sr de la Prey, et Maurice le Roy, sr de la Prey, éc. son fils, et Fr. le Roy, également son fils. (Gros de St-Omer. Vente du 23 juin 1572, no 20.)

1608. — Claude le Roy, esc. tient de moi le fief de La Prée, auparavant Jean d'Ostove, esc. sr de Rond [1].

(Rapport de la seigneurie de Quiestède par dame Katerine de Norkief. Arch. Capitles de St-Omer. 2302.)

1669. — Un arrêt du Conseil d'Artois adjugea à Jean-Jacques de Lencquesaing la terre de Laprée à Quiestède, saisie sur Hermann-Franç. Le Roy, éc. sr de Quiestède.

(Cf. Généalogies Lilloises, par P. Denis du Péage, t. 3, p. 998.)

1. Cela ne signifie pas, comme on pourrait le comprendre, que Jean d'Ostove ait été seigneur de la Prey, mais bien de *Quiestède*, avant Catherine de Norkief.

Digitized by Google

1780. — Dominique-Jean-Jacques de Lencquesaing, seigneur de La Prée. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 289.) Il y est dit que la seigneurie dépend de la Régale de Thérouanne et non du Bailliage d'Aire.

1760. — M. de Lencquesaing... seigneurie de Lapretz *(sic)* consistant en censives. Le même fait valoir un château seigneurial et 82 mesures 3 quartiers d'enclos, du revenu de 902 l.

(Arch. du P.-de-C. 20es de Quiestède-le-Petit.)

PREY (LE)

Seigneurie à Blaringhem, relevant de la baronnie d'Elnes.

Avant le XVIIIe siècle, cette seigneurie s'appelait seigneurie de la Motte en Blaringhem (v. *Motte*). Elle comprenait trois « allengages » à savoir les allengages de Thiennes, de la Vallée et Godefroy Morel.

Possesseurs à partir du XVIIe siècle. — « Francs hommes qui tiennent fiefs de la pairie et baronnie d'Eulne appartenante à messire Pierre Sandelin, comte de Chaumont... *Primes :* M. Bard par achat de Léonard Craissin, par avant Thomas Craissin et Madeleine Le Roux, au précédent M. Antoine le Roux, jadis Jean de Lampre, à cause de dame Ernestine Dorge, sa femme. » Dans cette suite est omise la famille Lescuier : Magdeleine Lescuier avait reçu la seigneurie de son père, et épousa Antoine Le Roux (dénombrement du 11 septembre 1636)... puis Magdeleine Le Roux (leur fille) épousa Thomas Craissin, puis Léonard Craissin, tanneur à Aire (dénombrement du 5 juin 1683), qui vendit le fief à la famille Bard. Charles-Philippe Bard, receveur des Domaines de sa Majté la transmit à son fils aîné, Ch.-Joseph Bard, chanoine de la Collégiale St Pierre d'Aire. C'est à ce dernier que Simon-Gabriel Le Febvre l'acheta le 21 juillet 1751.

(Les renseignements ci-dessus, recueillis par M. Paul Lefebvre du Prey, sont extraits du manuscrit 947 de la Bibliothèque de Saint-Omer.)

1759. — Le sr Simon-Gabriel Lefebvre, propriétaire de la seigneurie du Prey, déclarée produire en censives et drts seigneuriaux 45 l. (20es Blaringhem.)

1768. — Simon-Gabriel Lefebvre, sr du Prey, fermier-général de la seigneurie de Cohem. (Arch. Hospitalres de Saint-Omer. Saint-Louis. B. 50, pp. 143 et sv.)

— Simon-Gabriel Le Febvre, époux de Marie-Anne-Isabelle Terninck, fit le partage de ses biens en 1782, et le fief du Prey échut à Marie-Angélique, sa fille, qui avait épousé Henri Boussemart.

Digitized by Google

C'est encore certainement au fief du Prey que s'applique la mention suivante :

V. 1740. — M. Barthe *(lisez* Bard), bailly du village de Blaringhem, par achat de Léonard Cressin, par avant Thomas Cressin et Madeleine Leroux; au précédent, Mre Antne Leroux, jadis Jean de Lompré *(alias* Lampre) à cause de demle Ernestine Dorge, sa femme, tient de moi, un fief séant à Blaringhem, s'étendant sur trente-quatre *(sic*, lire cent-quatre) mesures et demie de terres et manoir.... (Rapport de la terre et seigneurie d'Elnes inséré dans l'Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues de 1786. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 251 vo.)

PREY (LE ou LA)

à Eperlecques.

1478. — Eperlecques... Antne de Calœnne... fief consistant en la terre et seigneurie de Allenthun et de la Prée venant de Flour Calonne, son père.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1749. — Philippe-Henri Leroy, seigneur du Prey, de Bracpot, de l'Hoir d'Eperlecque, de Coiselin, de Northout, Oostoucq... conseiller au Bailliage de Saint-Omer.

(Mém. S. A. M. XXV, p. 314. — Cf. mémoire imprimé en 1778 contre messire Casimir d'Egmont-Pignatelly, engagiste de la seigneurie d'Eperlecques.)

PREY (LE)

alias Pré-Jardin, fief tenu de la seigneurie de Fasques. V. **Pré-Jardin.**

A quelle seigneurie du Prey pourra-t-on appliquer la mention ci-après ?

1567. — Pierre Pigouche, sr du fief et seigneurie du Prey, en l'an passé lieutenant de Mgr le Maieur et esch. de ceste ville[1], pour cest an juré au Conseil d'icelle.... teste le vendredi 12 déc. 1567 au profit de Nicolas Enlart, demeurant à Inghem-lez-la ville d'Aire.

(Gros de Saint-Omer : Testaments, no 5.)

PREY DE LA MOTTE

Fief près Renty.

1473. — Mahieu Rogier, demeurant à Arras, tient du seigneur de Renty un fief nommé le Prey de la Motte.

(Arch. du Nord. B. 16700, fo 75 vo. Fiefs tenus du Bailliage de Saint-Omer.)

1. De Saint-Omer.

Digitized by Google

PROMPSART

V. **Premesart.**

PROVE

Seigneurie en Nortleulinghem.

Un dossier de procédure (1636) sur la vente de biens provenant de la curatelle de Robert et Andrieu Anscotte (ou Hanscotte) comprend, parmi d'autres biens en Nortleulinghem, les seigneuries de Prove et Vercoutre.
(Commᵒⁿ de M. le chanᵒⁱᵉ Bled.)

PROYE (LA)

Fief à Sainte-Marie-Kerque.

1473. — Nicolas d'Averhoud tient de la Guiselhus de Langle un fief qui se nomme le Proye.
(Arch. du Nord. B. 16700, fᵒ 145.)

1610. — Martin de Thilly, chantre, chanoine de Saint-Omer, au nom de François d'Endevoet, jadis Guillaume de Teteghem, pour ung fief de 53 mesures nommé le Proy, en la paroisse de Ste-Marie-Kerke. (Ibid. 16702, fᵒ 740.)

1707, juillet. — Seigneurie la Proye à Sainte-Marie-Kerque, à la maison mortuaire de Julien de Croisille.
(Rapport du Vicomté de Langle. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

1781, 22 mai. — Marie-Louise-Josep. de Croisille de la Proye, demeurant à Saint-Omer.
(Arch. Nationales. Dossier sur le Neuf-Fossé. Q' 902.)

PUSSELEU

Fief à Dennebreucq.

1786, 25 mai. — Le seigneur Conte de Saint-Venant, de Béthune, tient de mad. seigneurie et pairie de Dennebreucq trois fiefs simples... le second, nommé Pusseleu, se consiste dans quatre mesures et demie de terre au fond de Vincly. (Rapport de la seigneurie de Dennebrœucq inséré dans l'Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fᵒ 144 vᵒ.)

QUELMES

Actuellement commune du canton de Lumbres.

La seigneurie en appartint de tout temps à l'abbaye de Saint-Bertin. Les Chartes du monastère en font mention

Digitized by Google

dès le huitième siècle. (Cf. Chartes de St-Bertin *passim*, et pour la première fois en 723, n° 16.) Cette abbaye prétendait y avoir toute justice, comme étant de fondation royale. Ce fut la source de procès entre les officiers du Bailliage de Saint-Omer, qui prétendaient qu'elle ne devait avoir que la justice vicomtière, [1] et, d'autre part, les religieux, qui ne furent jamais déboutés de leurs prétentions.

1761. — L'abbaye de Saint-Bertin a la seigneurie dud. Quelmes consistant en censives, droits casuels et droits seigneuriaux sur 29 fiefs appartenant à lad. abbaye, d'un revenu de 1.025 l. plus, pour la dîme champêtre et la dîme du sang... (chiffre laissé en blanc). (Vingtièmes Quelmes.)

Il y eut, à côté de cette seigneurie, une seigneurie vicomtière dite vicomté de Quelmes, mouvant de la seigneurie de Bilques.

1438, 10 mai. — Chrétien Lucas, Catherine Le Grant, sa femme, et Will. Lucas, leur fils aîné, vendent à Guilbert Bollart, écuyer, pour le prix de 53 francs, un fief nommé la vicomté de Quelmes. (Chartes de St-Bertin, 2791.)

1476, mars. — Guill. de le Neufve-Rue, bailli de Bilques, notifie la vente de « la viscomté de Kelmes » faite aux religieux de Saint-Bertin par Collart Pietre et dem^lle^ Marie Boulart, sa femme, héritière en cette partie de Jacquet Boulart, son frère. (Ibid. n^os^ 3383, 3384.)

V. les fiefs : Baron, Berendal, Bersacq, Campagne-les-Brouxolles, Cromsart, Esquendal, Gloriette, Hermansart, Inglebert, Loe, Noircarmes, Prévôté, Rambure, Roze, Viestot, Vieux Hos.

QUEMBERGHE

à Nordausques.

On relève deux seigneuries de ce nom.

1453, 13 févr. — Ernoul Fierdeseure, dit de Fouxolles, et Jacques Fierdeseure, dit de Fouxolles, chev. son fils aîné, vendent aux Chartreux du Val de S^te^ Aldegonde

1. V. à ce sujet : *a) Chartes de Saint-Bertin* passim au mot *Kelmes, Quelmes b)* Arrêt du Conseil de Malines de 1542, rendu dans le procès entre les Officiers du Bailliage de Saint-Omer et l'Abbaye de Saint-Bertin, dans un « Recueil de Chartres » imprimé au XVIII^e^ siècle par les soins de l'Echevinage de Saint-Omer, page 83. *c)* Une lettre de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche au Magistrat de Saint-Omer du 16 février 1510-1511. (Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, n° 109.)

Digitized by Google

le fief de Quemberghe, *tenu du Château de Saint-Omer*, « situé en la paroisse d'Ausque, en unglieu nommé « Quen- « neberghe », contenant environ dix mesures, moyennant « le prix de 100 livres. » (Cartulaire des Chartreux du Val Ste Aldegonde. Edit. J. de Pas, nos 582 et sv.)

1462, 24 août. — Guillme d'Audenfort, receveur du duc de Bourgogne à Saint-Omer, reconnaît avoir reçu de frère Simon, prieur du couvent des Chartreux, rapport en dénombrement du fief de Quemberghe « en la paroisse d'Ausque »... lequel fief tiennent à présent Jean Tassel, dit Brandt, et Hillevin le Maich, à cause de Loye, sa femme, fille de Jean de Leullinville. (Ibid. no 621.)

Les religieux nomment Guilwin Galpart, fils de Guillaume, comme premier homme vivant et mourant.
(Ibid. no 620.)

1469. — Les Chartreux du V. S. A. donnent homme vivt et mourant pour le fief de Kemberghe à Nordausque consistant en 4 l. de rente... Guilwin Galbart.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Les mentions suivantes semblent se référer à une autre seigneurie.

1507. — Jacques de Ste Audegonde vend à Jean de Bournel la seigneurie de Quenebergue tenue de Messrs de l'abbaye de Saint-Pierre-lez-Gand.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1532. — Maison de Limosin (à Saint-Omer) vendue à Antoine de Fretin, esc. sr de Quemberghe.

1541. — Josse de Monchy, sr de Quemberghes, neveu et hér. d'Antne de Fretin, son grand-père. (Ibid.)

1544. — Josse de Monchy, esc. seigneur de Quembergue, tient terre et seigneurie du Ploichs séant aud. Nortausque....
En marge : Ce fief appartient présentement à Madame de Quemberghe, nommée Anthoinette de Rebergue.
(Ibid. B. 16733, no 43.)

1761. — Monsr de Sara possède une seigneurie aud. lieu (Nordausques) nommée la seigneurie de Quenbergue, consistant en rentes foncières et droits seigneuriaux d'un revenu de 120 l. (20es Nordausques.)

1772, 25 nov. — Jean-Franç-Dominique de Sarra, seigneur de Quennbergue, dem à Saint-Omer.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

1780. — La veuve dame Le Febvre de Alle (*lire* de Halle) possède la seigneurie de Quemberghes.
(Centièmes Nordausques. Art. 2.)

Digitized by Google

QUENDALE

On trouve aux Archives du Nord, B. 16053, les deux mentions ci-après.

1603. — Jean Bonvoisin, pour les droits de l'achat fait à Guillme Bonvoisin, fils Julien, d'une terre tenue du fief de Quendal.

1615. — Jean Renouart, pour achat d'une terre à lui vendue par Jean de Bonninghes et trois quartiers de terre à labeur, paroisse de Racquinghem, tenus fonssièrement du fief de Quendale.

Malgré l'indication de la situation d'une de ces terres à Racquinghem, il paraît difficile de déterminer d'une façon précise où était ce fief de *Quendale* ou *Kendale*, d'autant plus que, d'autre part, on ne connaît comme lieu dit de ce nom, dans notre région, que le hameau de *Kendale* à Acquin. Ce hameau devait, il est vrai, être compris dans la seigneurie d'Acquin ou de Quelmes. (V. Chartes de St-Bertin : Tables des noms de lieux des tomes 3 et 4.)

QUERCAMPS

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

On a vu précédemment à l'article *Mentque* (pp. 493-495) que les aveux de la terre de Mentque comprenaient en même temps celle de Quercamps. Ce sont donc les mêmes dévolutions que l'on trouve ici et qu'il est par conséquent superflu de répéter.

Mais, à côté de cette seigneurie qui paraît avoir été la seigneurie principale, nous trouvons d'autres mentions de seigneurs de Quercamps qui paraissent n'avoir été que des seigneurs vicomtiers.

1625. — Antne de la Houssoye, esc. seigneur de Boisdinghem, Quercamp, etc... (Gros de Saint-Omer. Transaction. 1625, no 13) nommé le 1er février 1636 lieutenant du Bailli de Saint-Omer.

Dlle Anne de la Houssoye, sœur du précédent, ép. François de Guelque, seigneur de la Rue, par contrat du 22 août 1634. (Gros de Saint-Omer, no 5.)

Gédéon de Guelque, fils des précédents, ép. le 10 mars 1670 dlle Margte d'Isque.

Marie-Godelaine de Guelque, dame de Quercamp, Harlette, fille des précédents, ép. en 1687 Bertrand de Disquemue, sr de Quéhen (1633-1704).

1739. — Antoine Disquemue, éc. sr de Quercamp. (Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 10.)

Digitized by Google

1762. — M. Disquemue de Hame... seigneurie dud. lieu consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 180 l... (20es Quercamp.)

1768. — Ant.-Augte de Dixmude, seigneur de Hame, Quercamps.... (Arch. de Beaulaincourt, p. 981.)

Dans des notes généalogiques, recueillies chez M. Eug. Herbout à Saint-Omer, sur la famille d'Antoine et Libert Delattre, que l'on voit figurer sur les listes des membres de l'Echevinage de Saint-Omer, l'un de 1660 à 1676, l'autre au commencement du 18e siècle (V. Mém. S. A. M. t. 28, p. 296), l'on trouve un Libert-Guillaume de Lattre, *seigneur de Quercamp*, né en 1716, décédé célibataire, fils de Guill.-Dominique de Lattre, Trésorier de France à Lille, et de Rose-Albertine de Ramaut et petit-fils de Libert de Lattre, échevin de Saint-Omer. Il semble bien que, s'il s'agit ici d'une seigneurie à Quercamps, elle ait été différente des précédentes.

Fiefs sur Quercamps : Bricque, Noyelle, Vasserie (La), Wattine.

QUÉRECQUE

ou *Crésecque* pour *Crecques*. V. **Crecques.**

QUERNES

Actuellement commune du canton de Norrent-Fontes, seigneurie qui dépendait en grande partie de la Régale de Thérouanne.

Commt XVIe s. — George, bastard de Wavrin, seigneur du Quesnoy et de Quernes, capitne de la ville de Lillers. (Bull. Soc. Ant. Mor. XI, p. 264.)

1633, 6 mai. — Vente des seigneuries de Querne et Guarbecque par Margte, Clesse de Lalaing, douairière de Berlaymont, à Adr. de Carnin, chev. sr de Gomecourt. (Gros d'Arras : analyse du Cte de Galametz.)

1760. — M. de Carnin de Lillers... seigneurie de Quernes, consistant en censives d'un revenu de 220 l. (20es Quernes.)

V. les fiefs : Bland Gand (suppl.), Bracpot, Cersonnier (à l'article Herrenguel), Crassin, Herrenguel, Lillette, Scaburel.

QUESNES (LES)

à Warnecque.

1478. — Jehan de Bayonne tient un fief tenu de Monsr du Rœux, à cause de sa seigneurie de Warnecque, nommé le fief des *Quesnes*. (Arch. du Nord. B. 16700. Fiefs tenus du Bailliage de Saint-Omer, fo 19 vo.)

Digitized by Google

QUESNOY (LE)

1686. — Jacques-Philippe de Laben, né à Saint-Omer en 1658, fils de Jacques, seigneur de Crevecœur, et de Marie-Cécile-Léonore Dausques. On le trouve chanoine à Béthune en 1684-1686 et seigneur de Crevecœur, des Griselins et du Quesnoy.

(Partage des biens délaissés par Jacques de Laben et Marie-Cécile-Léonore Dausques, du 28 août 1686. Gros de Saint-Omer, nº 5). Il y est dit que « les fiefs de Crevecœur, des Grisin (Griselins) et du Quesnoy » ont été laissés à Jacques-Philippe de Laben « comme aisné mal (mâle) desd. frères et sœurs selon la coutume générale d'Artois ». Il est regrettable que la situation du fief ne puisse être déterminée par les données de ce document.

Mais, comme on a vu que les fiefs de Crevecœur et des Griselins étaient mouvants des seigneuries de Fauquembergues et de Renty, on peut hasarder l'hypothèse que ce fief du Quesnoy était également d'une de ces mouvances et dans le ressort du Bailliage de Saint-Omer.

QUIEF THIBAUT

1751. — Dans le contrat de mariage de dlle de Beaufort avec Robert d'Audenfort (Gros de Saint-Omer), ce dernier est dit seigneur de la Potterie, Blanc Chevalier, Quief Thibaut... Or, de même que dans l'article précédent, on peut supposer que ce dernier fief était dans les mêmes mouvances, ou dans une mouvance voisine des deux autres fiefs. Ici, d'ailleurs, cette supposition se corrobore de la constatation que le mot *Quief* semble employé dans notre région exclusivement, particulièrement dans quelques localités de la vallée de l'Aa [1] ou voisines. (Voir aux articles *Cléty, Lottinghem* (supp.), *Pontardennes, Rabaux (Les), Remilly, Val d'Acquin, Vigries, Wavrans.*)

Bien entendu, les *quiefs* ne sont pas tous reportés dans cet ouvrage.

1. Ce mot « quief » n'est pas synonyme de « fief » comme le semble dire Courtois (Mém. S. A. M. XIII, p. 223). Ce n'en était qu'une subdivision. Les anciens dictionnaires disent que le mot « chief » implique « division d'une seigneurie pour la perception de rentes « et leur centralisation entre les mains d'un tenancier principal ». Quoi qu'il en soit, les *quiefs* d'une seigneurie ne paraissent pas avoir subi des dévolutions distinctes de la seigneurie principale ; ce ne sont donc pas des arrière-fiefs.

Si, comme il est dit, l'expression *quief* paraît être particulière, pour la région Audomaroise, à Remilly et à quelques villages voisins, on trouve, en d'autres localités, des mots différents pour désigner des subdivisions analogues : c'est ainsi que dans les dénombrements

Digitized by Google

QUIESTÈDE

Aujourd'hui commune du canton d'Aire, la paroisse dépendait autrefois partie du Bailliage d'Aire (Quiestède-le-Grand), partie de la Régale de Thérouanne (Quiestède-le-Petit).

1427. — Wautier de Guiselin, éc. sr de Quiestedde, ép. dlle de Ponche, dlle d'Enquin, Cahen, Upen d'Amont.

Michiel Guiselin, seigneur d'*Ingerni (sic*, mauvaise lecture du mot *Enquin)* et de *Questres (sic*, mauvaise lecture de « Quiestède »), mort en 1513, père de Jean, seigneur desd. lieux. (V. Tableaux Généalogiques dressés par M. A. de Rosny : famille de Guiselin.)

Jacqueline Guiselin, fille de défunt Jean, dit le Josne, sr de Quiestède, paie relief pour trois fiefs à l'Evêché de Thérouanne en 1540. (V. de Rosny : « Recherches Généalogiques », pp. 708 et 709.)

1608, 4 juin. — Rapport de la seigneurie de Quiestède par dame Katherine de Norkief.

(Arch. Capitulres de St-Omer. G. 2302.)

Il est écrit en marge : « auparavant Jehan d'Ostove, esc. sr de Rond », ce qui semble indiquer qu'il fut seigneur de Quiestède avant Catherine de Norkief.

1669. — V. plus haut la mention, de cette date, à l'article *Prey (La)*, qui indique Hermann-Franç. Le Roy, sr de Quiestède.

1718. — François de Fiennes, seigneur de Quiestède. (Cf. de Ternas : Généalogie de la Cornhuze, p. 6.)

1718. — Messre Franç. de Fiennes, chev. seigneur de Regnauville, Quiestède. (Biblioth. de St-Omer. Ms. 890, fos 79 et sv. « Terrier de la seigneurie de Quiestède renouvelé en 1718 par Fr. Guffroy, grand-bailli et receveur de lad. terre et seigneurie, au nom de messre Franç. de Fiennes, etc... »)

1760. — Monsr de Percheval, principal seigneur du hameau, possède la seigneurie dud. lieu consistant en censives.

Mons. Marcotte possède une partie de la seigneurie dud. hameau.

relatifs à des seigneuries de Blaringhem, on trouve fréquemment des « *allengages* ». (V. aux mots *Loghenelle*, *Ourson*, *Majors* (suppt) : de même « l'hallenguerie » des Bautheraux, à la Tirmande.) A Merck-Saint-Liévin, j'ai relevé des « Tilles » qui semblent correspondre aux mêmes divisions. (V. p. 345 à l'article *Hamelet.)* V. aussi à l'article *Wavrans*, où l'on trouve le « Quief » et le « Sartel ».

Digitized by Google

Mons. le Comte de Lannoy possède aussi une petite partie de la seigneurie dud. hameau consistt en censives de 25 l. et, en droits seigneuriaux, d'un revenu de 5 l.
(20es Quiestède.)

1760. — M. le Comte de Lannoy, principal seigneur dud. Quiestède-le-Petit, possède la seigneurie dud. lieu consistant en censives du revenu de 22 l.
(20es Quiestède-le Petit.)

1771, 17 oct. — Vente de la seigneurie de Quiestède par Frçois-Ferdinand, Cte de Lannoy, à Louis-Dominique-Eustache de Lencquesaing et Marie-Cécile Aronio, son épouse.

V. les fiefs : Cauchendal, Motterie (Quint de la), Pont-à-Hames, Prey (La).

QUIÉVREVAL

Fief à *Delettes*.

V. *Dictionn. Topographique du Pas-de-Calais.*

QUILLART

Fief à Bois-en-Ardres et Louches, tenu de la seigneurie de Sept-Fontaines.

1781, 8 déc. — Aveu des fiefs de la Motte (à Sept-Fontaines) et Quillart au Bois-en-Ardres et à Louches, par les héritiers de Henri-Joseph Blanquart, seigneur de Septfontaines, la Motte, Bailleul, etc... héritier de Jacques Blanquart, maire d'Ardres, son père, petit-fils de Judic Hedre, fille de Jehanne Gellée, fille de Hugues Gellée...
(Arch. Natles Q1 906.)

QUINT

(Fief du) à Coupelle, tenu de la seigneurie de Coupelle.

1786, 25 mai. — Phil. de Wandonne, au lieu de Philippe, son père, par achat de Jean Morel... fief du Quint à Coupelle. (Dénombrement de la seigneurie de Coupelle inséré dans l'Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fos 67 vo, 74 ro.)
— Le sr Guillain de Dion, seigneur de Wandonne, par relief du sr de Wandonne, son père... fief et noble tenement que l'on nomme fief et quart du Quint aud. lieu de Coupelle... lequel fief, du temps passé, appartenant au seigneur de Ligne, se consiste en bois, prés, terres et rentes... Bois du Quint..... (Ibid. fo 82 ro.)

Digitized by Google

RABAUX (LES)

1786. — Terroir d'Elnes. Terre que le sr Emmanuel-Franç.-Joseph Le Sergeant tient de moi à cause de mond. fief de Guines...une vasserie se consistant en menues rentes, que lui doivent plusieurs tenans cottiers, assignées sur plusieurs parties de terre, jadis partie du domaine sur trois quiefs de terre, l'un nommé le quief et fief des Rabaux, le deuxième le quief Cailleux, et le dernier le quief de *Vasinghem* (? *sic*, p. e. Rasinghem). (Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 254 ro.)

RABODIÈRE

en Lumbres, fief tenu de la seigneurie de Fauquembergues.

1629. — Fiefs tenus de la Comté de Faucquembergue... Charles de Vaux en tient deux fiefs séant à Coulomby et un autre nommé Rabodière en Lumbres quy sont trois fiefs à 10 l. par. de relief.....

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fo 94 vo.)

RABODINGHES, RABODINGUE

sur Elnes, Lumbres et Fourdebecque.

1786, 25 mai. — Marie-Antoinette Le Borgne, fille majeure de Dominique-Franç. Le Borgne, à cause d'un fief et noble tenement nommé le fief de Rabodingue s'extendant au terroir d'Elne, Lumbres et hameau de Fourbecque (Fourdebecque), échu à ladite Le Borgne par succession dud. Domin.-François Le Borgne, son père, par avant François Le Borgne, à cause de Marie-Aldegonde Le Coigne, sa femme, jadis femme de Robert de Quinery, lequel fief lad. fille Leborgne avoue tenir de moi à cause de ma Comté de Fauquembergues.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, fo 133 vo.)

RABODINGHES

Fief à Moulle.

1383. — Jean de Rabodenghes pour un fief gisant à Moulle appellé Rabodenghue, venu de Made Jeanne de Bilque, fe de M. de Rabodenghe, sa mère.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1490, 16 février. — Dans le testament de Margte de Rabodenghes, dame de Ferques, Moulle, douairière de Beauvoir. Il est parlé du fief de Rabodenghes sur le terri-

Digitized by Google

toire de Moulle. (Arch. du P.-de-C. Registre des Testaments transcrits à l'Echevinage de Saint-Omer de 1486 à 1495, f° 54 v°. — V. aussi Mém. S. A. M. t. 27, p. 237.)

1504. — de Bournel, s^r de Rabodenghes.
(Gœthals : Miroir, II, p. 606.)

RABODINGHES, RABODENGHES

à Wisques et Esquerdes.

Ce fief appartenait à la famille de Rabodenghes.

En 1389, Jacques de S^te Aldegonde racheta de Robert de Rabodenghes 99 mesures de terre esclissées de la terre de Wisques. (Cf. Gœthals : « Miroir des Notabilités Nobiliaires », II, p. 604.)

Mais cet achat ne porta pas sur la totalité du fief, car on retrouve les de Rabodinghes, seigneurs de Bilques, et, leurs successeurs, continuer à être seigneurs de Rabodinghes jusqu'au milieu du seizième siècle.

D'autre part, la partie achetée par Jacques de Sainte-Aldegonde suivit les dévolutions de la seigneurie de *Sainte-Aldegonde*.

1488. — Jacques de S^te Aldegonde, pour le fief de Rabodinghes à Wisques, venu de son père, Pierre.

1474. — Nicolas de S^te Aldegonde, pour le fief de Rabodinghes à Wisques, contenant 150 mesures de terre.

1498. — Jean de S^te Audegonde, fils de Nicolas.

1582. — Jean de S^te Aldegonde.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Ce n'est qu'à cette époque que le reste du fief fut réuni à la partie précédemment acquise ainsi qu'il résulte de la mention suivante :

1587. — Mess^re Jean, seigneur de S^te Audegonde, pour les droits de l'achat par luy fait du fief de Rabodenghes à Jérôme de Mannay, seigneur de Bilques.....
(Arch. du Nord. Ibid.)

1760. — M. le baron d'Ableghem (de Mailly, seigneur d'Ebblinghem et de S^te Aldegonde) possède, en cette paroisse, le fief de Rabodene, qui se consiste en censives.
(20^es Esquerdes.)

1771. — Rabouding, Rabodinghe. Le rapport et dénombrement de la seigneurie de S^te Aldegonde, fait au roi de France par messire Boniface-François de Mailly, comte, chev. seigneur de S^te Aldegonde, contient : (n^os 284 et sv. f° 14) « Tenement qui est, environ de la terre de Wisque, sur

Digitized by Google

le terroir d'Equerde et Dallennes (Hallines) dessous l'hermitage dud. Wisque, seigneurie de Rabouding, icelle tenue de madjte terre de Sainte-Aldegonde. »

(Manuscrit 894 de la Biblioth. de St-Omer.)

RABODINGHES

à Zudausques (Audinthun).

1561, 14 avril. — Saulve le Gay, mary et bail de dlle Dausque, seigneur du fief, terre et seigneurie de Rabodenghes sur Audenthun. (Arch. de l'auteur. A. no 67.)

1601. — Ansel Movillen ou de Movillen, sr de Rabodenghes. (Gros de Saint-Omer, partage, no 1.)

1634. — Jacqueline Legay, veuve d'Anselme Moville, damle de Zudausque, Rabodinghe, teste le 27 nov. 1634.

(Gros de Saint-Omer, no 4.)

1668. — Maxim. de Pan, seigneur de Montigny, ép. (c. de m. du 30 oct. 1668) Marie-Margte d'Audenfort, damle de Rabodinghes, fille de Jean, seigneur de Rabodinghes.

1760. — Mme vve du sieur de Pan de Wisque possède une seigneurie nommée la Gloriette et la seigneurie de Rabodingue... d'un revenu de 45 l. 15 s.

(Vingtièmes Zudausques.)

1780. — Le sr de Pan de Wisque possède la seigneurie de Rabodingue. (Centièmes Zudausques.)

A noter, enfin, les mentions suivantes qui ne paraissent pas s'appliquer à un des précédents fiefs.

1616. — Charles de Vaux, sr de Maucroux, Couppes, *Rabodennes*, assiste au contrat de mariage de Ch. de Genevières avec Marie de Wallehé.

(Arch. de Beaulaincourt, p. 517.)

1635, 17 mars. — Franch. de Vaulx, esc. sr des Mouscroux, la Couppe, d'Audenfort, *Rabodinghes*, demt en ceste ville de Saint-Omer.

(Gros de Saint-Omer. Rentes, no 137.)

RACQUET

à Dohem.

1516. — De Simon Carline, par avant Jehan, pour son manoir contenant demi-mesure et pour ung manoir nommé le Racquet avec v quartiers de terre au dehors dud. Dohen.... (Arch. Capitulres de St-Omer. Compte de la Fabrique, années 1515-1516, relié parchemin.)

Remarquer que cette seule mention ne permet pas de déterminer si cette tenure était de nature féodale.

Digitized by Google

RACQUINGHEM

Actuellement commune du canton d'Aire.

1436, 18 déc. — Jean de Saint-Pierre-Maisnil, dit Agrevain, chev. seigneur de Lescore... Racquinquehen.
(Chartes de Saint-Bertin, nº 2777.)

1482-1503. — Maes (Pierre), sr de la Cressonnière et de Racquinghem, échevin, puis mayeur de Saint-Omer.
(Cf. « Listes des membres de l'Echevinage de Saint-Omer ». Mém. S.A.M. 28.)

XVIe-XVIIe s. — Famille de Lespinoy. — Estienne de L'Espinoy, seigneur de Lescoire, Racquinghem. — Philippe, son fils, seigneur des mêmes lieux, et dont la fille, Jeanne, dame des mêmes lieux, épouse Adrien de Wissocq, fils puîné de Julien, sr de Bomy. (Généalogies de quelques familles des Pays-Bas. Amsterdam, 1773, p. 236.)

1559-1601. — Philippe de Lespinoy, esc. sr de Lescoires, Racquinghem. (Epigraphie du Canton d'Aire, p. 66. Arch. de Beaulaincourt, pp. 486, 498, 645.)

1789. — Gilles de Basselers-Coubronne, seigneur de Racquinghem. (Pr.-verbal Rédaction des Coutumes, p. 8.)

Après la mort de Gilles-Ferdinand-François de Basseler, esc. seigneur de Coubronne, Racquinghem, Lescoire, les seigneuries passèrent à sa fille, Marie-Frçse-Isab. de Basseler, qui avait épousé, le 29 juillet 1716, Louis-Antne-Frçois de la Forge ;

Après elle, Louis-Marie-Hipp.-Joseph de la Forge (1731 + 1767), mari de dlle Cl.-Ald. Le Josne-Contay ; puis, leur fils, Ch.-Jos. de la Forge, mari de dle Guislaine-Benoîte-Eugénie Lochtembergh de Verlingue. (Notes Généalog. communiquées par M. Violette de Noircarme.)

1760. — M. de la Forge, seigneur de lad. paroisse (de Racquinghem) possède la seigneurie dud. lieu... d'un revenu de 60 l... (20es Racquinghem.)

A noter encore les mentions suivantes :

XIIIe siècle. — Jean de Lillers, 8e abbé de St Augustin-lez-Thérouanne, termine en 1231 un procès avec Renaud d'Aire au sujet des dîmes de Racquinghem et de Rebecq.
(Chronologie des abbés de Saint-Augustin-les-Thérouanne. Bull. Soc. d'Etudes de la prov. de Cambrai, t. VIII, 1906, p. 188.)

Nouvelle acquisition, par l'abbaye, de deux parts de cette dîme, en 1498 et 1515. (Ibid. p. 202.)

Fiefs à Racquinghem : Bambecque, Becque Zedon, Clite (la), Couture (la), Cressonnière (la), Escouart (l'), Estraselles, Froideval, Istelin ou Estelin, Gapalme, Heuchin, Morianne, Motte, Pierre (la), Plachette, Rassion.

Digitized by Google

RADOMETZ

à Delettes, tenu de l'Avouerie de Thérouanne.

1449. — Augustin de Lisques, éc. seigneur d'Upen. (Cartul. Chartreux du Val Ste Aldegde. Ed. J. de Pas, no 559.)

1567. — Jehan de Lières, et dame Marie d'Ollehain, sa compaigne, obtiennent du bailli général de l'Avouerie de Thérouanne commission pour faire mettre de fait Jacques de la Marlière, leur procureur, « en toute la terre et seigneurie de Radomez-Westrehem... »
(Arch. de l'auteur, no 40.)

XVIIe siècle. — Jehan de Renty, esc. seigneur de Bouin, Upen, Delettes, Radometz, Westrehem, fils d'Antoine, esc. sr de Bouin, Upen, Samblethun, etc... ép. de dlle Dorothée de Pressy. (Notes Généalog. communiq. par M. Violette de Noircarme.)

1707. — Le testament de Franç-Guislain de Fiennes, seigneur de Bientques, décédé célibataire, fils de Léandre de Fiennes et de Catherine Six, attribue la seigneurie de Delettes et le fief de Radometz à Jean-Philippe de Fiennes, son neveu. (Cf. *Biogr. chronologique des Barons et seigneurs d'Elnes*, par l'Abbé Collet, p. 57. Extr. des Mém. de la Soc. Acad. de Boulogne, t. 28.)

1739. — Pierre Sandelin, Cte de Fruges, seigneur de Radometz. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 12.)

1739. — Jean Le Merchier, seigneur de Radometz.
(Ibid. p. 429.)

XVIIIe siècle. — Seigneuries de Coyecques, Nouveauville, Radomez, Relingues, étaient la propriété d'Agnès de Croisilles, marquise de Mondicourt.
(Bull. Soc. Ant. Mor. t. XI, p. 633.)

Ces deux dernières mentions sont certainement relatives à des seigneuries différentes de celle des mentions qui précèdent [1].

RAGONOIS (LE)

Fief à Marthes.

1729, 16 août. — L'aveu du fief de Marthes contient la déclaration d'une terre avec ses tenants et aboutis-

1. C'est ainsi qu'on lit, dans le contrat de mar. de Louis-Eust.-Jos. Le Merchier et de Marie-Madeleine de Genevières, que les apports du futur comportent les terres et seigneuries d'Harcheval, Upen d'Amont « et Hermyprey, le tout scitué es villaiges dud. Upen, Herbelle, « *Radomés* et Westrehen. . » (Arch. de Beaulaincourt, p. 578.)

Digitized by Google

sants... « vers mer au fief du Ragonois. » (Rapport de la seigneurie de Mametz, Marthes. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 186, f° 91 r°.)

Rien de plus explicite dans cette mention.

RAHAULDE (LA)

ou *Rahaude*, fief à Lumbres, tenu du château de Saint-Omer.

XVI^e siècle. — Pierre de la Houssoye, esc. seigneur de la Rahaulde, fils de Jehan, esc. et de Jacqueline de Hamyes, ép. par c. de m. du 25 juillet 1526, d^lle Anselme de Calonne.

Pierre de la Houssoye, esc. seigneur de la Rahaude, lieut^t-colonel gouverneur de Rousbrughe, ép. d^lle de Zumbres.

1623. — Antoine de la Houssoie, esc. s^r de Boidinghem, Quercamp, la Rehaulde, fils des précédents... « Led. seigneur de Boidinghem tient un aultre fief nommé La Rehaulde, scitué au village de Lumbres, à luy succédé et escheu par le trespas de Pierre de la Houssoye... se consiste en dix razières de bled de rente que luy doibvent plusieurs particuliers... tenu du roy à cause du ch^au de Saint-Omer à dix livres parisis de relief... »

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 23 v°.)

Le fief suit ensuite les mêmes dévolutions que la seigneurie de Quercamps.

1697, 17 mai. — D^lle Godeleine de Quelque, d^e de la Rue, Quercamp, Harlettes, la Rahaulde... fief de la Rahaulde, échu par le trépas de feu Gédéon de Quelque.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

1739. — Antoine Disquemue, éc. seigneur de La Rahaulde. (Pr.-verb. de Rédact. des Coutumes.)

1760. — Les Disquemude de Boulogne : petit fief nommé le fief de la Rahaulde, d'un revenu de 25 l...

(20^es Lumbres.)

1773. — Vente par Ant^ne de Dixmude, en son nom et comme procureur de Louis-Antoine-Aug^te de Dixmude, moyennant la somme de 2.000 livres, à Pierre Sandelin, C^te de Fruges, de lad. seigneurie (de la Rahaulde) consistant en censives et rentes que doivent les propriétaires de 34 mesures de terres situées à Lumbres, et tenues du Roi à cause de son château de Saint-Omer.

(Arch. de l'auteur, n° 93)

1779. — Rapport au Roi, par Marie-Joseph Sandelin, veuve de Pierre, pour fief de la Rahaulde, acquis par Pierre Sandelin à Ant^ne-Auguste de Dixmude, en 1773.

(Ibid. n° 62)

Digitized by Google

RAHOTTE (LA)

Fief tenu du Comté de Fauquembergues.

1623. — Le viscomte de Liers tient de ladte comté le fief et seigneurie de la Rahotte, à dix livres par. de relief.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fo 94 ro.)

Ce mot est une déformation du mot Rihotte (v. ce mot).

RAMBURE

Fief s'étendant sur Zudausques, Quelmes et Leulinghem.

1497, 8 déc. — Monsr André de Rambures, seigneur dud. lieu de Dompierre de Hornoy et de *Leulinghem*, maître des eaux et forêts du Ponthieu, tient de moy lad. terre et seigneurie de Leulinghem, tenue de Seninghem.
(Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem. Ms. 574 Biblioth. Valenciennes, fo 231 ro.)

Il est évident qu'ici l'expression « seigneurie de Leulinghem » ne doit pas être prise à la lettre, et qu'il ne s'agit pas de la seigneurie de ce village, mais d'une seigneurie sans nom à Leulinghem qui prit ensuite, ainsi qu'on va le voir, le nom de ce possesseur du quinzième siècle.

1712, 17 avril. — L'abbesse, mères ancelles et religieuses du couvent des Pénitentes, dites Capucines... fief de Rambure à Leulinghem-Estrehem, consistant en 64 mesures 3 quartiers de terre, rentes.... à dix liv. par. de relief. (Arch. du Nord : aveu de la terre de Seninghem. Bur. Fin. C. 240.)

1713. — Révérendes mères ancelles discrettes et religieuses du couvent du Tiers-Ordre Réformé de Saint François en la ville de Saint-Omer, tiennent dud. Phil. Marcq de Fiennes... fief et noble tenement nommé fief et seigneurie de Rambures, séant en paroisse et dîmage de Leulinghem, dite Saint Meurice, secours dud. Esquerdes, venu aud. couvent par déclaration de command. en suitte de la vente faite par décret au Bailliage de Saint-Omer par messire Jean de Vignacourt, vivt chev. sr de Flettres... comprenant terres entre Hongrie et Lœullinghem...
(Gros Terrier d'Esquerdes communiqué par M. H. Eloy, actuellement à la Biblioth. de Saint-Omer, pp. 1419 et sv.)

Ibid. p. 1425, il est dit que le fief vient des héritiers d'Anne-Jeanne d'Audenfort, par avant David d'Audenfort, précédemment Monsr Andrieu de Rambures, et que lesd. dames le tiennent depuis 1648.

Digitized by Google

1759. — Les Religieuses Pénitentes de Saint-Omer pour un fief seigneurial, appelé la seigneurie de Rambure, qui s'étend aussi sur Zudausque et Quelme, mais dont le chef-lieu est à Leulinghem... consistant en censives et redevances. (20es Leulinghem.)

RAMINGHEM

sur Audrehem.

XVIIIe siècle. — Le Sergeant, seigneurs de Fouxolle, Audrehem, la Motte, Raminghem... Ferme de Raminghem... près la rue qui maine de Foucquesolle à Le Clitre.
(Chartrier de Colembert. Commun de M. Rodière.)

1780. — M. le Sergeant, seigneur de Fouxolle, Audrehem, La Motte, Raminghem. (Centièmes Audrehem.)

RAMPT

ou *Kampt*, fief à Sainte-Marie-Kerque et Saint-Nicolas en Langle.

XVIIe siècle. — « Jean Tahon, clincaillier, mèrchier, demt au Chevaillier d'Or à St Omer... précédemment Wallerand Tahon, tient un fief et noble tenement nommé le Kampt ou Rapt, contenant quatorze mesures... »
(Arch. du Nord. B. 16709.)

1634. — Antoine Bénédict, pasteur du petit Sainct *(sic)*, achat fait à Antoine Tahon de certain arrentement féodal de 12 florins par an sur 18 mesures de terre, dont les dix, nommées le fief du Rampt, sont tenues du Guiselhus. (Ibid. 16053.)

1698, 14 sept. — Jacques-Augustin de Croisille, seigneur du Rampt à St Nicolas. (Ibid. Bur. Fin. C. 189.)

1766, 16 juillet. — Anne-Thérèse de Croisille, douairière de Jacques-Jos. Taffin, sr de Hupy, fief du Ramp à St Nicolas, venu de Jacques-Augtin de Croisille, son père.
(Ibid.)

1789, 22 mai. — Rapport servi par noble demle Bertine-Françse Taffin, dame de Hupy, de la Palme, du *Rampt*, Vigries, de la seigneurie de Colomby en Langle.
(Arch. de l'auteur, no 108.)

RAPT (LE)

Voir **Rat** à Zudausques.

Digitized by Google

RASSION

Fief à Racquinghem, tenu de la seigneurie d'Estraselles.

1760, 19 avril. — Dlle Marie-Louise le Vasseur, religieuse au Couvent de la Présentation-Notre-Dame à Aire, pour le fief de *Rassion (alias Raission* ou *Russion)* comprenant droit de lever une dîme à Racquinghem.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

RAT

ou *Rapt*, fief à Zudausques, tenu de la seigneurie du Bois.

XVIIe siècle. — Antoine Doresmieulx, esc. seigneur du Rat, fils d'Eustache et de dlle Antte du Bois, né à St Omer sept. 1621, + le 18 sept. 1679.
Après lui, son fils, Jacques-Edouard (1652 + 1700).
(Notes Généalog. communiquées par M. Violette de Noircarme.)

1727. — Jacques-François Doresmieulx, seigneur de Fouquières, Monichove, etc... bailli à Marie-Joseph Le Sergeant, dame de la Tour d'Ausque, du Flos, du Bois, du Pas, etc... rapport d'un fief nommé la Tombe, au lieu nommé le Rat, au terroir de Zudausque, tenu de sa seigneurie du Bois. (Commun de M. Decroos.)

1728. — Rapport de la seigneurie d'Audenthun.... « Guillaume du Camp en tient un fief de dix mesures au lieu nommé le Rapt. » (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

REBECQUE

ou *Rebecq*, actuellement commune du Canton d'Aire. Des différentes seigneuries de ce nom qui furent constituées sur son territoire, l'une, d'abord franc-alleu, fut réunie au XVe siècle à la Prévôté d'Aire, une autre fut tenue du château de Saint-Omer, une autre du château d'Aire.

La partie tenue du château de Saint-Omer comprenait le château et la Motte, ainsi que des rentes assignées sur des maisons de Saint-Omer (V. mention de 1623.) Celle tenue du château d'Aire consistait en la terre et seigneurie du village. (V. la mention de 1660.)

Le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chenaye-Desbois, au mot Rebecque, donne, sous ce nom, la généalogie de la famille Constant de Rebecque qu'il fait remonter à un

Digitized by Google

Hugues, seigneur de Rebecque, prince du château d'Abraham (en Terre-Sainte), vivant en 1096, ép. d'Alix de Lens. Suivent dix degrés de filiation jusqu'à Jean Constant, seigneur de Rebecque et de Clarques, qui eut de grands démêlés avec l'évêque de Thérouanne, David de Bourgogne, et l'abbé de Saint-Augustin. Accusé d'hérésie et de félonie, il fut dépossédé, en 1466, de la terre et seigneurie de Rebecque et contraint de se réfugier en Angleterre. Bien que réhabilité plus tard par Charles le Téméraire, il ne put se faire rendre la terre de Rebecque. Celle-ci qui, au titre de franc-alleu ne relevait de personne, fut réunie à la Prévôté d'Aire et le château fut démoli, etc., etc...

(La Chenaye-Desbois.)

Le Nobiliaire de Saint-Allais a reproduit sur cette famille un exposé analogue.

Ces prétentions ancestrales, émanées des Constant de Genève dès le dix-huitième siècle et entretenues au dix-neuvième, ont été traitées de fables par les généalogistes les plus sérieux. (V. en particulier, « Epigraphie de l'Arrondissement de Saint-Omer », fascicule des *Cantons de Saint-Omer. Supplément*, pp. 636-637.) Aussi me sera-t-il permis de ne pas en tenir compte.

Il a été dit également que la seigneurie de Rebecque de la famille de Lens était la pairie de ce nom du château de Béthune, qui s'étendait « ez paroisses de Locon. Béthune, Lestrem, Cousture ». (Cf. Dict. topographique du Pas-de-Calais.)

Je crois néanmoins que, même s'il en est ainsi, la seigneurie de Rebecque-les-Thérouanne, qui seule m'occupe ici, et qui comprenait une motte et un château, y était jointe, et qu'elle fut, depuis le 13e siècle, l'apanage de la famille de Lens.

XIIIe siècle. — Regnaud de Lens, seigneur de Rebecque, second fils de Jehan du Rœux, châtelain de Lens, sr de Camblin, Chocques, et d'Agnès d'Aspremont, dite de Savoie, dame de Thiennes. Jehan du Rœux était fils d'Eustache du Rœux et de Jehanne, châtelaine de Lens, dame de Camblin, Chocques. Il prit les armes de Lens que portait sa mère et les transmit à ses descendants avec le nom *de Lens*.

— Jean de Lens, sr de Rebecque, fils de Regnaud, épouse Marie de Filièvres.

— Jean, fils des précédents, ép. Catherine d'Havesquerque.

— Witasse, sr de Rebecque et de Mazinghem, ép. Marie d'Engoudessent.

— Mainfroy, sr de Rebecque, ép. Jeanne de Licques.

— Robert, sr de Rebecque, Mazinghem, Maubus, épouse Jeanne de Molinghem.

— Jean, sr de Rebecque, Mazinghem, Maubus, ép. Béatrix de Ste Aldegonde, fille de Jacques, sr de Nortquelmes, et de Béatrix, dame de Wisques.

Digitized by Google

— Robert, sr de Rebecque, Wittes, Mazinghem, épouse Jeanne de Bernieulles.

— Mathieu, sr de Rebecque, Mazinghem, mort sans hoirs. Après lui, la seigneurie passa à son frère Jean qui décéda également sans postérité.

Eléonore de Lens, sœur et héritière de Mathieu et de Jean, devint, de ce fait, dame de Rebecque, Wittes et Mazinghem. Elle mourut le 1er octobre 1500, ayant épousé Charles de Thiennes, dit Mulaert.

Voici quelques mentions relatives à la précédente période[1] :

1471. — Mahieu de Lens, sr de Rebecque, fils de Robert, pour un fief consistant en la Motte de Rebecque.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1478. — Mahieu de Lens, ch. sr de Rebecque, tient de la seigneurie du Bourg le Chastel et Motte de Rebecque.
(Ibid. B. 16700, fo 107.)

Ensuite, dans l'ancienne épigraphie de Rebecque, d'après le manuscrit Le Pez, on mentionne l'épitaphe, en l'église, de « Robert de Lens, sr de Rebeke, Mazinghien », décédé en 1469, époux de Jeanne de Bernieulles, ainsi que celle d'un Arthus de Lens. (Cf. Epigraphie de l'arrondt de St-Omer : Canton d'Aire, p. 68, et Supplément, p. 632.)

Après cette époque, on rencontre encore des membres de la famille de Lens désignés sous le nom de *Lens-Rebecque*. Mais ce ne furent que des cadets qui avaient gardé le nom sans avoir la seigneurie.

Voici la suite des seigneurs après Eléonore de Lens et Charles de Thiennes :

— Jean de Thiennes, seigneur de Lombize, etc... Rebecque, Wicquette, Masinghem, ép. (en 1res noces) le 2 octobre 1482, Agnès de Croix, d'où

Gilles de Thiennes, seigneur de Lombize, etc... Rebecque, ép. Adrienne de Ligne, décédé sans descendance légitime.
(Notes extr. du ms. 894 de St-Omer et de la Généalogie de Thiennes.)

1541. — Gilles de Thiennes, pour le « fief de la basse court de Rebecque ». (Arch. du Nord. B. 13848.)

1558. — Allard de Thiennes.
(V. Epigraphie du Canton d'Aire, p. 68.)

1. La mention ci-après :

« **1315.** — Jean de la Couture, chev. sr de Rebecque » (extraite des *Chartes de Saint-Bertin*, no 1458), paraît bien ne pas s'appliquer à la seigneurie de Rebecque près Aire, mais à celle près de Béthune, dont il a été parlé précédemment, et qui s'étendait sur plusieurs paroisses, entre autres sur celle de *la Couture*.

Digitized by Google

1568. — Allart de Thiennes, s[r] de Rebecque, Lombize. (Arch. de St-Omer. Corresp. du Magistrat, n° 3151.)

— Eustache de Croy, seigneur de Clarques et Rebecques, prévôt d'Aire et de Saint-Omer, fils de Jean et d'Eléonore de Thiennes, sœur d'Allard de Thiennes, mort sans descendance.

— Claude de Croy : château et maison de Rebecques donnée à lui par Eustache de Croy, son oncle, (Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — Messire Claude de Croy, ch. comte de Rœux, seigneur de Crecques, Clarcques, Robeke *(sic)* et dame Anne d'Estourmel, son épouse... ung aultre fief se consistant en ch[eau] et motte de la maison de Rebecque, les fossez estans autour dud[t] ch[eau]..., moulin, et rentes, ces dernières assignées sur des maisons en la ville de Saint-Omer. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 74 r°.)

1660. — Terre et seigneurie de Rebecque, tenue du château d'Aire, à la curatelle des biens des C[te] et C[tesse] du Rœulx, au lieu d'Eustace de Croy, s[r] de Querecques, précédemment Allart de Thiennes et Gilles de Thiennes. (Arch. du Nord. B. 16318. Ch. XXIII.)

1789. — Duc de Croy, seigneur de Rebecque en partie. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, pp. 9 et 287.)

1748, 28 juin. — Ferd[n].-Gaston-Joseph-Alex.-Alph. duc de Croy, c[te] du Rœulx... aveu du château de la Motte de Rebecque, tenu à cause du château de Saint-Omer, comprenant, en particulier, des rentes assignées sur plusieurs maisons sur le Grand Marché de Saint-Omer : Maisons de la Nieulle, de l'Ange, de la Clef. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 198.)

1762. — M. le duc de Croy, principal seigneur de cette paroisse. (20[es] Rebecque.)

1770, nov. — Marquise de Lede, princesse de Croy, terres et seigneuries de Crecques, Rebecque, Choquel, tenues d'Aire. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

Les mentions qui précèdent spécifient que les de Croy n'étaient seigneurs de la paroisse qu'en partie. Peut-être est-ce à l'autre partie que s'applique la mention suivante :

1720. — Jean-Robert d'Hannedouche, seigneur de Rebecq, mayeur d'Aire. (Cf. Arch. du Nord, n° 72 et Mém. S. A. M. XV, p. 44.)

Enfin, on relève l'acquisition, par l'abbaye de Saint-Augustin-les-Thérouanne, aux 13[e] et 14[e] siècles, de la dîme de la paroisse. (V. « Chronologie des abbés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne ». Bull. Société d'Etudes de la Province de Cambrai, t. 8, 1906, pp. 188, 190, 195, 210.)

Digitized by Google

Fiefs sur Rebecq : Chocquel, Févin, Flamençon, Halles, Lanne, Lassus, Lescoire, Lottinghem, Nattoy, Poix, Rebecques (Prévôté de), Sauchoy, Valencienne.

REBECQUE

(Petit fief dit de) sis auprès de la ville d'Aire et du fief du « Petit-Paris », tenu du château d'Aire, au relief de dix livres par., consistant en trente-deux mesures environ de terres à labour et quelques rentes foncières.

Voir le texte de 1618 (Rapport des deux fiefs du Petit-Paris et de Rebecque) à l'article **Petit-Paris.**

La dévolution semble s'être effectuée entre les mêmes personnages ; on retrouve parfois la mention du fief dans les notices généalogiques où ils figurent. V. en particulier aux articles de *Luxembourg* et *Noyelles* dans le Nobiliaire de Vegiano [1].

REBECQUE (PRÉVOTÉ DE)

arrière-fief de la seigneurie de Rebecque.

1660. — Prévôté de Rebecque à l'église de Wittes, précédemment à Loys Didier, esc. s[r] du Sauchoy.
(Arch. du Nord. B. 16318.)

1729, 22 nov. — Charles Galliot... fief dit la Prévôté de Rebecque, s'étendant sur dix-huit mesures de terre, venant anciennement de Louis Didier, éc. s[r] du Sausois.
(Ibid. Bur. Fin. C. 177, f° 66.)

REBERGUE

Commune du canton d'Ardres : seigneurie tenue du fief de la Régale d'Alquines.

Anciennement la seigneurie était tenue par la famille de Rebergue ou Rubergue.

1452. — Jean de Rebergue, éc. vend, devant la justice d'Alquines, son fief et sa seigneurie de Rebergue et d'Alquines à Jacques de Fouxolles, chev.

1550. — Oudard de Fouxolles.

1600. — Charles de Runes, à cause d'Anne de Fouquesolles, sa femme.
(de Rosny : *Recherches*, p. 1226 et IV, p. 220.)

1. Le mot Rebecque a été plusieurs fois déformé en *Rabecq Rubecque.*

Digitized by Google

Après Charles de Runes, les dévolutions ont été les mêmes que pour la seigneurie d'Audrehem, p. 32.

1789. — Le Cte d'Estrade, seigneur de Rebergues.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1776, 15 avril. — Rapport et dénombrement de la seigneurie de Rebergue, comté de Boulogne, par noble h. Emm.-Fr.-Jos. le Sergeant, éc. seigneur de Plouich, Isbergue, etc... anc. mayeur de Saint-Omer, et dame M.-J.-Louise Danvin, son ép... Noble h. Henry-Eug.-Jos. le Sergeant, éc. seigneur de Lillette, etc... et demle Marie-Anne-Thér. le Sergeant, dame de la Planque, Tresenes, la Bretagne, etc... seigneurs indivis de Fouquesolles, Audrehem... Rebergues... seigneurie de Rebergues qu'ils ont acquise de Louis Godefroy, marquis d'Estrades, par contr. passé à Saint-Omer le 19 déc. 1768... tenue du fief de la Régale d'Alquines. (Arch. Natles Q1 903.)

Fiefs à Rebergues : Cornet, Cornillière, Disques, Materlet, Meldeman, Méon, Misticques, Perrières (des), Place, Regnart, Westrehove.

RECLINGHEM

Actuellement commune du canton de Fauquembergues : seigneurie mouvante de la seigneurie de Remilly-Wirquin.

XVIe siècle. — Jean-Baple (*alias* Ferdinand) de Contreras, esc. seigneur d'Audincthun, Dennebreucq, Reclinghem.

Milieu et seconde moitié XVIe siècle. — Jean de Fléchin, sr de Reclinghem, ép. Chrestienne de Honvault.

Adrien de Fléchin, sr de Reclinghem, Fléchinel, etc... ép. Margle de Herins.

Françoise de Fléchin, dame desd. lieux, ép. Jean des Planques, seigneur d'Hesdigneul, etc...
(Notes Généal. div.)

1620. — Jan des Planeques, esc. sr de Hesdineul, Tincques, etc... comme mary et bail de demle Franchse de Fléchin, damle de Reclinghem... tient fief de lad. Comtesse de Megem, de sa terre et seigneurie de Remilly... un manoir aud. Reclinghem, de présent occupé par les héritiers de sire Maillard Crépin, nommé anciennement La Motte.
(Dénombrement de la seigneurie de Remilly, conservé au chteau de Willeman. Commcn de M. de la Charie.)

1692, 14 août. — Vente de la terre et seigneurie de Reclinghem par Eugène de Béthune, dit des Planques, sr de Hesdigneul, Tincques, Tincquette, autorisé de Maximil.-Frçois de Carnin, marquis de Lillers, et de Marie-

Digitized by Google

Alexandrine - Charlotte de Béthune - Desplanques, son épouse, à Oudard-Lamoral de la Buissière, sr de Lugy, et Marie-Jacqueline du Wez de Guînes, son épouse.
(Arch. du Gros d'Arras.)

1716. — Oudart-Joseph de la Buissière, marquis de Lugy, seigneur de Reclinghem, vend lad. seigneurie à Philippe Marcq de Fiennes, vicomte de Fruges. Elle lui provenait de son feu frère Franç.-Jos. de la Buissière, et, auparavant, de Oudart-Lamoral de la Buissière, son père, et, auparavant, de M. le marquis d'Esdigneulles *(sic)*.., lad. seigneurie mouvant de celle de Remilly-Wirquin.
(Arch. de l'auteur, nº 89.)

1780. — Phil.-Ch. Comte de Kessel, seigneur de Reclinghem, du chef de la dame de la Buissière, son épouse.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1762. — M. Christian-Maximil.-Ch. comte de Thienne de St Maur, seigneur de ce lieu... seigneurie consistant en censives, d'un revenu de 300 l. et droits seigneuriaux montant à 81 l... (20es Reclinghem.)

1781. — Acte de vente de la seigneurie de Reclinghem à Alex.-Hon. de Baynat, par les héritiers de dame Marie-Alexandrine Delabuissière, marquise de Lugy, dame de Matringhem, Reclinghem, veuve de Christian-Max.-Charles, comte de Thiennes. (Arch. de l'auteur, nº 82.)

1782. — Saisine à la suite de l'acquisition, par Alex.-Honoré de Baynat, de la seigneurie de Reclinghem, mouvante de la seigneurie de Remilly-Wirquin pour la partie principale, et, pour certaines censives, des seigneuries de Nielles-les-Thérouanne, de la Riotte (à M. le baron de Dion), et de Coupelle (au comte d'Egmont). (Ibid. nº 60.)

Fiefs à Reclinghem : Belle-Fontaine, Boucourt, Camp au Waugier, Didery, Glein, Hem, Malfiance, Merlin, Riotte (La).

RECLINGHEM

(Fief de) en Delettes, tenu du Comté de Fauquembergues.

1629. — Jan de Renty, sieur de Bouin, en tient son fief de Reclingem en Delettes, à dix livres par. de relief.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fº 95 rº.)

RECOUSSE (LA)

sur Zouafques.

1781, 8 déc. — Aveu des fiefs de la Motte et Quillart par les héritiers de Henri-Joseph Blanquart, seigneur de

Digitized by Google

Sept-Fontaines, La Motte, Bailleul, l'Epine... la Recousse, le Cheps, etc... héritier de Jacques Blanquart, maire d'Ardres, son père.... (Arch. Nat^les Q' 906.)

RECQUES

Actuellement commune du canton d'Ardres.

La pairie était tenue du comté de Guînes ; la seigneurie du château de Tournehem.

La seigneurie appartenait au seigneur du Vrolant.
(Cf. Arch. du Nord. B. 19471, n° 41, et de Rosny : *Recherches*, p. 1229.)

Le château du Vrolant était le chef-lieu de la seigneurie de Recques. (Epigr. du canton d'Ardres, p. 277.)

XII^e siècle. — Hugues de Recques cité par du Chesne en 1145 et 1160 parmi les seigneurs du Comté de Guînes.

XV^e siècle. — Robert du Vrolant, chev. acquiert la seigneurie de Recques de Jean de Fieffes. (de Rosny, p. 1229.)

1517. — Philippe de Créquy *(sic)*, seigneur de Recques. (Usages du Comté de Guînes, par Tailliar. Préface, p. 39.) Cette indication est erronée, car la seigneurie n'est entrée dans la maison de Créquy qu'en 1550 par le mariage de Jeanne du Vrolant, fille de Philippe, avec Charles de Créquy. (V. l'article **Vroland**.) Il faut donc lire ici « Philippe du Vroland » et non « de Créquy ».

1629. — Louys de Créquy, viscomte du Vrolant, baron d'Erin, etc... tient de sa Mat^té la terre, pairie et seigneurie de Recque à luy escheu par le trespas de messire Louys de Créquy, chev. seigneur desd. lieux, son père, à cause de laquelle il y a toutte justice, et la tient de sa Mat^té à dix livres parisis de relief...
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f° 98 v°.)

1687. — Baltazar de Croy, marquis de Molembais, vic^te du Vroilant et Houlle, baron d'Erin et Zeltun... Pairie de Recques, à cause dé d^e Marie-Philippe-Anne de Créquy, son épouse, héritière de Anth^ne de Créquy, vicomte de Vroilant.... terre et pairie de Recques, jadis pairie du Comté de Guisnes, à présent tenue du bailliage de S^t Omer.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1712, 12 oct. — Dame Marie-Philippe-Anne de Créquy, douairière de Baltazar-Joseph de Croy, dame des terres de Recques, Vrollant, Zeltun, Hollande, Plouy.
(Arch. Capitul. de St-Omer. G. 2730.)

La seigneurie fut vendue par les héritiers de lad. dame, vers 1728, à Jacques de Bonte, négociant à Dunkerque.

1731, 31 avril. — Dénombrement des terres et seigneuries de Vroilant et Recque appartenant au s^r Jacques de Bonte. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

Digitized by Google

1739, 12 mars. — Jacques-Nicolas de Bonte, négoc^t, dem^t à Dunkerque, seigneur de Recque, la Hollande...
(Ibid. n° 241.)

J.-Nicolas de Bonte, seigneur de Recques.
(Pr.-verbal Rédact. Coutumes, pp. 16 et 138.)

1760. — Le s^r Jacques de Bonte possède la seigneurie de la Pairie de Recques et Vrolant, se consistant en rentes foncières et censives d'un revenu de 170 l. et en droits seigneuriaux, 13 l. 10 s. (Vingtièmes Recques-Vrolant.)

Fiefs sur Recques : Becque (La), Cabliau, Cocove, Coutre, Hollande, Marle, Milan, Moyecque, Neuve-Rue, Tombe, Vrolant.

RECQUES (LA)

Fief de vingt-deux mesures près la Bruyère d'Helfaut, tenu de la seigneurie d'Helfaut.

1720. — Rapport servi par Jean-Robert Hannedouche, éc. seigneur de Rebecq, à Philippes, prince de Rubempré, du fief la Recques, tenu de la seigneurie d'Helfaut, provenant au dit de la succession de Marie-Marguerite de Waverans, sa mère, et, à elle, de Julien de Wavrans, son père, par avant Enguerrand de Wavrans.
(Arch. de l'auteur, n° 72.)

1743. — Rapport fait à Maxim.-Léop.-Jos. de Rubempré, C^te d'Helfaut, par Alexandre Hannedouche, seigneur d'Ablinsevelle (à la suite du décès de son frère Jean-Robert) avec désignation des propriétaires antérieurs du fief.
(Ibid. n° 3.)

RÉGALE D'ALQUINES

V. **Alquines.**

RÉGALE DE THÉROUANNE

1659. — ... « Un quatrième fief appelé la Régale de Thérouanne » à... (probablement Lambres). (Cf. Partage des biens de Jacques du Val, esc. s^r du Natoy, entre ses frères et neveux, passé à Aire le 20 oct. 1659. Acte conservé au Chartrier du Cauroy : Communic^on de M. Rodière.)

REGNARD (LE)

ou *Regnart*, fief mouvant de la seigneurie de Disque en Rebergue et Escœuilles.

1765, 13 déc. — Fiefs relevant de la seigneurie de Disques en Ecœulle... Les héritiers Louis Prévost tiennent cinq mesures de terre fief... nommé le fief du Regnard.

Digitized by Google

1778, 5 sept. — Jacques Gugelot, fils de Jacques, fils de François et de Catherine Sergeant... seigneurie de cinq mesures sur le mont de le Greve, nommée le fief du Regnart. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 233 et 235.)

REGNARD (LE)

ou *Renard*, fief à Happe sur Campagne-les-Boulonnais.

1678, 31 août. — Emmanuel Gilliers, esch. de Saint-Omer, sert rapport de terres tenues cottièrement du fief de Lescuier, appartenant au s^r *Regnard*, scitué au hameau d'Happes, tenu du comte d'Egmont, à cause de sa seigneurie de Campagne. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. Hôpital Général. B. 8, p. 160.)

1772, 30 oct. — Rapport et dénombrement servi par les Administrateurs de l'Hôpital Général au propriétaire des fiefs de L'Ecuier et Renard au hameau d'Appe, paroisse de Campagne-les-Boulonois. (Ibid. B. 5, p. 82.)

1789, 30 juillet. — ... 133^e fief... Le s^r Michel Warnier, régisseur des baronnie de Thiembronne et seigneurie de Preures, demeurant à Thiembronne, à cause de Marie-Thérèse Donez, son épouse, icelle par relief de Marie-Antoinette Cadet, sa mère, icelle hér^re du s^r Liévin Cadet et Marie Enneveux, eux par achat du s^r Jean Renard, éc. seigneur de Bussi, tient deux fiefs situés à Campagne et Happe, tenus de ma seigneurie de Campagne : le premier nommé l'Ecuier... le second nommé Renard, comprenant douze mesures situées à Campagne et Happes.
(Rapport de la seigneurie de Campagne-les-Boulonnais. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

RELINGUES

en Delettes, fief tenu du Comté de Fauquembergues.

1473. — Jacqueline Renty tient de la Comté de Fauquembergue le fief de Relingues à Delettes.
(Arch. du Nord. B. 16700.)

Dans la suite, le fief semble avoir suivi les mêmes dévolutions que la seigneurie de Delettes. (V. p. 230.)

1766. — Rapport et dénombrement servi par Pierre Sandelin, comte de Fruges, baron d'Enne, seigneur d'Esquerdes, Relingues, à Charles, prince de Ligne, Comte de Fauquembergues, marquis de Roubaix... Ce fief provenait au desservant de Philippe Marc de Fiennes, son oncle, et, le 6 sept. 1770, il le vend à son neveu, Joseph-Joachim-Ch. Sandelin. (Arch. de l'auteur, n^os 68, 70, 91.)

Digitized by Google

1782. — Rapport servi à Charles, prince de Ligne, marquis de Roubaix, comte de Fauquembergues, du fief de Relingue par Joseph-Joachim Sandelin, seigneur de Relingue, à lui dévolu de l'héritage de Pierre Sandelin, son oncle, qui l'avait reçu à titre successif de mess. Jean-Philippe de Fiennes. (Ibid. nº 94.)

1782, 8 mars. — Mre Joseph-Joachim Sandelin... fief de Relingue en Delettes, dévolu par succession dud. messire Pierre Sandelin, son oncle, lequel l'a succédé de messre Pierre Marc de Fienne, son oncle, au titre successif de messire Jean-Philippe de Fiennes.

(Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. C. 178, fº 48 rº.)

REMILLY

Actuellement commune du canton de Lumbres : seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues.

Les premiers seigneurs paraissent avoir été de la famille de Northoud. Voir l'article **Northoud.**

Vers 1510. — Déclaration des héritages tenus de noble dame de Bruissart[1], de Remilly et de Cléty.

(Arch. Capitul. de Saint-Omer. H. G. 2229.)

1562, 13 févr. — Antne de Northoud... sr de Remilly.

(Arch. du Gros de St-Omer. Rente.)

Anne de Northoud, fille d'Antne et de Catherine de Baenst, apporte la seigneurie à son mari, Eustache de Croy.

1620. — Dénombrement, par le procureur de dame Honorine de Withem, comtesse douagière de Wassum et Meghem, mère et tutrice ayant la garde-noble de Albert de Croy, son fils, qu'elle olt eu en 2des nopces de Fgois-Henry de Croy, chev. cte de Meghem, baron de Northout, seigneur de Remilly, Cléty d'Aval, Coullemont et Willemant, baillé à S. E. prince de Ligne, cte de Faulquemberghe, d'un noble fief, pairie et noble tenement tenu de sad. Exce à cause de sad. Cté de Faulquemberghe, nommé la terre et seigneurie de Remilly. (Original conservé au château de Willeman. Copie communiq. par M. de la Charie.)

... « Prime ay tant en lad. ville et terroir de Remilly tant comme Ouve huict quiefz de terre scituez en plusieurs lieux aud. terroir qui sont tels que s'enssuit :

Le 1er quief nº *L'Eschevin* content en tout 7 vingtz mesures de terre.

1. Ne serait-ce pas une mauvaise lecture du mot *Beaussart* ? V. art. **Beaussart,** p. 59 et au Supplément. De plus, la difficulté d'identifier cette dame permet de mettre en doute la lecture du mot Remilly, qui pourrait bien être *Rumilly*.

Digitized by Google

It. le 2d quief et terre est nommé *Hegrin* : 7 vingtz mesures.

Le tierce quief... quief *Ogrin* contenᵗ 80 mesures.

Le quart quief nᵉ le quief *de le Pouve* contient 48 mesures.

Le quint fief nᵉ le quief *d'Alembert*... 60 mesures.

Le sixième... quief *Wardon* [1] qui contient 60 mesures.

Le septième quief nᵉ le quief *du Mont*... 64 mesures.

Le huitième nᵉ le quief *Lommel* [2] et contient sept vingt-quatre mesures scituez tant aud. terroir de Remilly comme au terroir d'Ouve..... »

1623. — Le comte de Meghe (Meghem) tient de la Comté de Faulquembergue sa terre et seigneurie de Remilly-lez-Wirquin, Cléty d'Aval, Reclinghem, Wandonnelle et appendances, à dix l. par.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fº 93 vº.)

Dès 1634 on trouve cette seigneurie en possession des membres de la famille d'Elnes et de Sandelin, seigneurs d'Elnes.

1739. — Pierre Sandelin.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes., p. 12.)

1782. — Rapport servi à Ch.-Joseph, prince de Ligne, marquis de Roubaix, Comte de Fauquembergue, du fief et seigneurie de Remilly par Jos.-Joach. Sandelin, héritier de son oncle, Pierre Sandelin, qui l'a reçu de Marc de Fiennes ; jadis Catherine de Baenst, mère ayant la garde de sa fille aînée Anne de Northoud.

(Arch. de l'auteur, nº 94.)

1786, 25 mai. — Joseph-Joachim Sandelin. Suit énumération des huit « Quiefs » comme plus haut.

(Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fº 48 rº.)

Le Chapitre de Saint-Omer possédait en outre une seigneurie foncière importante sur Remilly.

1622. — Il y a aux Archives Capitulaires (B. 2769) un rapport de terres séant à Remilly, tenues du Chapitre de Saint-Omer par L. Delattre. Il y est parlé, dans les tenants et aboutissants, du Bois de le Pouve, des Quiefs Ogrin, Foullon, Lannoy, L'Eschevin....

1690. — Terrier des terres et seigneuries que Mess. les Doyen, Chanoine et Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Saint-Omer ont au village de Remilly-Wirquin, Ouve, appendances et dépendances.

Il y est parlé également des quiefs précédemment cités

1. *alias* Wardou.

2. *alias* Lomez, ou Lomer. Voir à l'article **Quief Thibaut** ce qui a été dit sur les « quiefs ».

Digitized by Google

sur lesquels on relève quelques détails qui n'ont pas été donnés.

Le quief *de l'annoy* dont les chanoines étaient seigneurs fonciers contenait soixante mesures tant manoirs, jardins, que terres ahanables situées près l'église de Remilly.

Le quief *Foulon* [1] contenait cent mesures, partie près la rivière de Remilly, au bois nommé les Manilliers, autre partie entre Cléty et Dohem.

(Communic[on] de M. l'abbé Collet.)

1760. — Le C[te] de Fruges, seigneurie en partie de Remilly, laquelle seigneurie consiste en censives et droits seigneuriaux s'élevant à 156 l.

MM. du Chapitre de Saint-Omer, seigneurs en partie dud. lieu, seigneurie consistant en censives et droits dont le revenu s'élève à 280 l.

M. de Vandesin (Wanzin), seigneur en partie dud. lieu (seigneur de Wirquin) : seigneurie comptée pour un revenu de 250 l. Abbaye de S[te] Colombe, seigneur en partie dud. lieu. (Vingtièmes Remilly-Wirquin.)

V. les fiefs : Crehem, Wirquin.

REMILLY (PRÉVOTÉ DE)

1620. — Jan Brocquet, mary et bail de Jenne de le Creuze, fille Liévin, niepce de feu Anselme Micquignon, par avant Jan Le Febvre, jadis Jan de Crehem, dict Derré, tient de moy un fief qui s'estend en une *Prevosté* en la ville, terre et appartenances de Remilly, auquel tiltre il a droict de coniu·er mes hommes, etc.. ; et a led. Brocquet affroraiges, tonlieux, issues... item a droit de prendre droits sur les quiefs et fiefs de Remilly.

(Dénombrement de la terre de Remilly conservé au ch[eau] de Willeman. Comm[on] de M. de la Charie.)

RENTY

Actuellement commune du canton de Fauquembergues, chef-lieu d'une châtellenie tenue du château de Saint-Omer. Elle fut érigée en marquisat en 1538.

D'après Malbrancq *(De Morinis)*, un Wambert, c[te] de Renty, fils de Robert, demeurait en 640 (!!) près de Wandonne. (Cf. de Rosny : *Recherches.*) .

1175-1178. — Jean de Renty (Chartes de St-Bertin, n[os] 264 et 239 et Bulle d'Alexandre III du 20 août 1177, au Prieuré de Renty. Bull. S.A. M. 8, 146[e] livr. pp. 211 et 216.)

1. Voir un autre « quief » nommé Jehan de Foullon à l'article **Vigries.**

Digitized by Google

Antérieurement à ce Jean, la bulle du Prieuré de Renty nous fait connaître son père, « Girardus de Renty », et Arnulfus, père de Girard (Bull. S. A. M. ibid. pp. 215 et 216), ce qui nous fait remonter au commencement du douzième siècle.

Octobre 1221-1223. — « Arnulfus, dominus de Rentiaco... » (Bull. S. A. M. ibid. p. 222.)

1285-1287. — Ernoul, sire de Renti. (*Chartes inédites du Prieuré de Renty.* Bull. S. A. M. VI, livr. 119, pp. 680 et 684.)

1294, mars. — Bauduins, signeur de Renty.
(Ibid. p. 681.)

Suit la Chronologie des premiers seigneurs, telle qu'elle est donnée dans les généalogies imprimées de la famille de Renty.

1212. — Alain, sire de Renty, vivait en 1212 : tua à la bataille de Moret Pierre II, roi d'Aragon.

1260. — Jacques, sire de Renty, Sempy, Embry, châtelain de Fauquembergues, ép. dlle Jeanne de Seninghem, dame de Seninghem, Cœurlu, Haffringhes, Waudringhem, Verval.

1290. — Bauduin, sire de Renty, Embry, Seninghem, Cœurlu, Affringhes, Waudringhem, châtelain de Fauquembergues en 1310, ép. Béatrix de Seninghem.

1320. — Andrieu, sire de Renty, Seninghem, Cœurlu, Haffringhes, Waudringhem, Verval, épouse Marie de Brimeu. Arnould, leur fils, donna par testament le quint des terres de Renty, Seninghem, Cœurlu, Haffringhes, Waudringhem, Verval, à son oncle, Oudart de Renty, second fils de Bauduin, et mourut sans lignée, laissant sa sœur Isabeau héritière de toutes ses dites terres à la charge du susdit quint.

1353. — Isabeau de Renty, dame héritière de Renty, Seninghem, ép. messre Willame de Croy à condition de porter les armes de Renty écartelées avec celles de Croy, et, pour satisfaire à l'ordonnance de dernière volonté d'Arnould, ils donnèrent audit messire Oudart, leur oncle, les terres de Cœurlu, Haffringhes et Waudringhem, au lieu et pour le quint de toutes leurs susdites terres, par acte en date du 22 février 1353.
(Cf. Généalogies de la maison de Renty.)

1363. — Warin de Bécoud, seigneur de Renty, à cause de sa femme. (Arch. du Nord. B. 16053.)

La généalogie de Renty nous apprend qu'Isabeau de Renty se remaria en secondes noces avec Warin de Bécoud.

Digitized by Google

1425. — Ant^ne, seigneur de Croy et Renty, pour reliefs des terres de Renty et de Seninghem, venues de Jean de Croy, son père.

1455. — Phil. de Croy, fils aîné du C^te de Porcien, pour les terres de Renty et de Seninghem, venues de son père. (Arch. du Nord. ibid.)

1502. — Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, servi par Ph. de Croy, comte de Porcian, seigneur dud. Croy, de Renty. (Biblioth. de Valenciennes. Ms. n° 574.)

1512. — Henry de Croy, c^te de Porcien : terres de Renty et Seninghem tenues en un seul fief, venant de Phil. de Croy, son père.

1515. — Phil. de Croy : terres de Seninghem et Renty, venues de Henry, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1532, avril avant Pâques. (1533, n. st.) — Charles, empereur, etc... érige la baronnie de Renty en marquisat au profit de Philippe de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay, comte de Porcian et de Beaumont, baron de Renty, fils de Guill. de Croy. (Arch. du Nord. B. 16699.)

1553. — Guill. de Croy, marquis de Renty, héritier et fils de Philippe, pour marquisat de Renty.

1566. — Dame Anne de Renesse, veuve du précédent, douairière de Renty, ayant la garde noble d'Anne de Croy, sa fille, pour marquisat de Renty.

Anne de Croy épousa en 1^res noces Emmanuel-Philibert de Lalaing, baron de Montigny ; en 2^des noces, Philippe de Croy, comte de Solre et de Molembais. (Arch. du Nord, B. 16053.)

C'est ainsi que l'on trouve Emmanuel de Lalaing qualifié marquis de Renty. (Cf. Mém. Soc. Ant. Mor. T. 21, p. 341.)

1609. — Ph. de Croy, C^te de Solre.

1634. — Ch.-Ph^le de Croy, duc d'Havré, marquis de Renty, fils d'Anne de Croy et de Philippe de Croy, comte de Solre, épouse Marie-Claire de Croy, fille de Ch.-Alexandre, duc de Croy, et d'Yolande de Ligne.

Il mourut le 23 nov. 1640 et laissa

a) Philippe-Eugène de Croy, mort carme et évêque de Valence (Espagne) le 18 déc. 1665 ;

b) Marie-Fernande de Croy, marquise de Renty après son frère. Elle ép. le 24 août 1659 Phil.-Louis, comte d'Egmont et de Berlaimont, prince de Gavre, et apporte ainsi dans cette famille la seigneurie de Renty.

— Leur fils aîné, Louis-Ernest, mourut en 1693 sans enfants. Son frère, Procope-François, marquis de Renty après lui, meurt également sans postérité, en 1707, et institue comme héritier son neveu, Procope Pignatelli.

— Procope-Marie-Antonin-Phil.-Ch.-Nicolas-Augustin

Digitized by Google

Pignatelli, duc de Bisaccia, héritier des nom et armes d'Egmont, et, à ce titre, comte d'Egmont et marquis de Renty, né en 1703, décédé à Naples le 1er mai 1743.

— Casimir Pignatelli, troisième fils du précédent, devint comte d'Egmont et marquis de Renty après la mort de ses deux frères aînés, décédés sans postérité, en 1743 et 1753.

1739. — Cte d'Egmont, seigneur du marquisat de Renty. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes.)

1760. — Cte d'Egmont, seigneur dud. lieu : seigneurie consistant en censives du revenu de 411 l. et, en droits seigneuriaux, d'un revenu de 60 l. (20 s Renty.)

1786. — V. la mention du 26 mai 1786 à l'article **Fauquembergues (Vicomté de)**, p. 289.

Quant au château de Renty, on sait les assauts qu'il subit : il fut rasé en 1638. Ce ne fut plus ensuite qu'un terrain vague, mais dont la jouissance conservait le caractère féodal. C'est ainsi qu'il fallut un arrêt du Parlement, du 12 avril 1783, pour maintenir Nicolas-André Dupuis dans « la possession et jouissance d'un terrain, place et fossé nommé le château de Renty ».

(Arch. Natles Q1 903.)

Fiefs à Renty : Assonval, Bétencourt, Cauroy, Curlu, Hamel, Haye de Carne, Morcamp, Rimeux, Roussoy, St-Laurent des Prez, Terquery, Trumel, Vault, Waltencheux.

REQUEBREUCQ

Hameau d'Ouve-Wirquin.

1177, 20 août. — Ce mot, sous une ancienne forme *Eskelbruel* (pour *Esquebreucq*), figure dans la bulle concédée par le Pape Alexandre III au Prieuré de Renty, parmi les noms des propriétés provenant de donations confirmées à ce Prieuré... « ex dono Petri de Enele[1], dimidia pars terre sue apud Eskelbruel ».

(Bull. S. A. M. 8. 146e livr. p. 218.)

REUDELAND

à Surques.

1544. — Jean Queval tient en fief de mond. seigneur (de Bevres, seigneur de Tournehem), huict mesures de terre mouvans de lad. chastellenie, séans en ung lieu nommé Reudeland (*alias* Roideland), aud. terroir de Surques. (Arch. du Nord. B. 16733, no 122.)

1. *Enele* pour *Eule* ou *Elne*.

Digitized by Google

RIBEHEM

sur Eperlecques.

1579. — M. de Ribehen, lieutenant, blessé au combat de Rousbrugghe. (Lettre de Valentin de Pardieu, du 19 sept. 1579. Corresp. du Magistrat de St-Omer, nº 4785.)

1599, 24 juillet. — Phil. de Bersacques, esc. sr de Rubehem, demt en ceste v. de Saint-Omer.
(Gros de Saint-Omer. Rente, nº 165.)

1611, 18 janv. — Charles de Bersacques, fils mineur et héritier de feu Phil. de Bersacques, esc. seigneur de Ribehem, prête serment de fidélité à Leurs Altesses pour la terre et seigneurie d'Arquingout.
(Registre aux saisines et hypothèques des archives du Bailliage de Saint-Omer, p. 260 [1].)

1616, 6 mai. — Agnès de Bersacques, femme d'Antoine de Wallehé, tante paternelle et héritière de deffunct Ch. de Bersacques, son nepveu, vivant esc. seigneur d'Arquinghoult et de Ribehem. (Arch. du Gros de St-Omer. Transaction nº 1. Common de M. Violette de Noircarme.)

1663, 4 avril. — Contr. de mar. de Charles de Genevières, esc. sr d'Horreux, Winghehen, Rimbehem... fils de feu Charles, sr desd. lieux, avec Anne-Jossine de Zutpeene. Le mariant assisté de mess. Jacques de Wallehey, son oncle maternel, déclare dans ses apports « ..... La seigneurie de Ribehen, scituée à Esperlecques, consistant en rentes foncières... » (Arch. de Beaulaincourt, p. 556.)

1760. — Monsieur Lallart de Berle possède le fief seigneurial nommé seigneurie de Ribehem, consistant en censives d'un revenu de 34 l. 9 s. 3 d. (20es Eperlecques.)

RIBRŒUX (LES)

Fief à Lumbres.

1615, 23 juillet. — Baulduwin le Chevalier sert rapport à M. Fr. de Marcotte, éc. sr de Samettes, Lannoy et La Viefville, de deux parts et portion d'un quint pris en la seigneurie d'Acquembronne et dans le fief des Ribrœux, le tout scitué aux terroirs de Lumbres, échu au déclarant par le trespas de M. Loys le Chevalier, à son trespas pbre chanoine et archidiacre d'Artois en Saint-Omer, tenu dud. sr de Marcotte à cause de sa terre de La Viefville, à Lumbres. (Arch. de Beaulaincourt, p. 714.)

1. Ces archives, transférées à Arras en 1886, ont péri dans l'incendie du Palais Saint-Vaast en 1915.

Digitized by Google

1645, 8 août. — Ph.-Louis de Beauffort de Mondicourt sert rapport à Ant.-Fr. de Genevières, seigneur de Samette, La Viéville... du fief de Ribrœux à Lumbres. Les fiefs Acquembronne et des Ribrœux étaient tenus de « la petite Viéville », laquelle Petite Viéville était mouvante de « la Grande Viéville » d'Enguinegatte.

(Commun de M. de la Charie.)

1789, 2 juin. — Rapport servi par Ch.-Ant. de Beauffort, marquis de Mondicourt, à Alex.-Eug. de Genevières, chlr, seigneur de Samette, la Viéville, pour les seigneuries d'Acquembronne et des Ribrœux, lesd. terres échues au déclarant par héritage de N... de Beauffort, son frère ; par avant Ph.-Louis de Beauffort, leur père, chlr, seigneur desd. lieux, qui les avait acquises par décret au bailliage de Saint-Omer sur Ant. de la Cornuse, seigneur d'Estrehelle, Molinet, provenant de Louis le Chevalier.....

(Arch. de Beaulaincourt, p. 728.)

RICHECOURT

Fief séant à Molinghem, relevant du château d'Aire, comprenant huit mesures de terre.

1660. — L'héritier de Henry Desmin, vivant rechepveur du Roy à Bapalme, au lieu de Jean de Ricquelin.

(Arch. du Nord. B. 16318, f° 131 v°.)

1731, 1er mars. — Dlle Caroline-Thérèse Prévost, veuve du sr Robert-Florent Haudouart, vivant seigneur de Fontaine-lez-Hermand, mère tutrice de son fils Alex.-Jos. Haudouard... pour un fief et noble tenement venu du père de celui-ci nommé fief et seigneurie de Richecourt, au village de Molinghem, en deux pièces, la première de neuf quartiers, la seconde de sept quartiers.

(Ibid. Bur. Fin. C. 187.)

1789. — Pierre-Fr. Oudouart à cause du fief de Richecourt. (*Alias* Houdouart de Septfontaines.)

(Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 292.)

1773, 25 juin. — Englebert-Frédéricq-Ferdinand, cte de Bryas, Nédonchel, marquis de Molinghem.

(Bur. Fin. C. 187.)

1777, 27 nov. — Dénombrement de six fiefs... le 6e de Richecourt par Alph.-Ferd.-Franç.-Marie-Frédérick de Brias, de Nédonchel. (Ibid.)

RICQUEBOURG

Fief à Fasquelle, tenu de la seigneurie de ce lieu.

1502. — .... Item en tient de moy (Adrien Daveluys), à cause de mad. seigneurie de Fasquelles, Jehennequin de

Digitized by Google

Belle Peche (ou Perche), ung fief nommé le fief de Ricquebourg en madite seigneurie de Fasquelle.

(Dénombrement du fief de Renty. Biblioth. Valenciennes, ms. n° 574, f° 79 r°.)

RIETZ-JOYELLES

Fief à Hallines, tenu de la seigneurie d'Hallines.

1629, 18 janv. — Contr. de mar. de Jean Vandolre avec Jeanne Desruelles. Le futur déclare dans ses apports : « ung fief et noble tenement nommé les Rietz-Joyelles, scitué au terroir de Hallines (tenu du seigneur de Blendecques à cause de sad. terre de Hallines), se consistant led. fief en cincq razières et demye de bled à prendre sur dix mesures et demye de terre à labeur.... »

(Gros de Saint-Omer, année 1628, n° 26.)

— Jean Vandolre, leur fils, s^r des Rietz-Joyelles et de la Wattinne, ép. d^lle Gertrude Cochet.

— Thomas, leur fils, s^r des mêmes lieux, marié deux fois avec *a)* d^lle Marie-Marg. Boucault, *b)* Marie-Marg^te-Jos. De Lattre.

Du 1^er lit, Gertrude-Claudine, née en 1662, ép. J.-D. Liot de Walle.

Du 2^e lit, Gertrude-Dominique, née en 1680, ép. G.-J. Des Lyons. (Notes Généal. communiq. par M. Violette de Noircarme.)

RIEZ

(Fief du) mouvant de la seigneurie d'Ampleman.

1739. 10 déc. — Fief du Riez mouvant de lad. vicomté par le s^r Franç.-Joseph Lefevre de Halle, demt à S^t Omer.

(Arch. Nat^les Q^1 906 : Aveu du fief d'Ampleman, f° 4.)

RIHOTTE

V. **Riotte.**

RIHOUT

L'ancien château de Rihout, à l'entrée de la forêt de Clairmarais, ne fut jamais l'objet d'aliénations ni d'inféodations. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle que le Domaine Royal songea à tirer parti du terrain qu'il occupait.

1783, 9 août. — Contrat de vente du vieux château de Rioux.

Digitized by Google

1783, 19 août. — Arrêt du Roi confirmant dlle Pagart dans la possession et jouissance du vieux chemin de Rioux, situé sur le Neuflossé près Saint-Omer, entre la redoute du Zest et le Fort Rouge le long du Bois le Roi, à charge de payer au Domaine une rente de 300 l.

(Arch. Natles Q1 905.)

RIMBOVAL

Raimboval, actuellement commune du canton de Fruges, seigneurie comprise dans le bailliage de Saint-Omer et tenue du Comté de Fauquembergues.

1570. — Jean de Créquy, esc. sr de Raimboval. (V. les mentions de 1570 aux articles **Campigny** et **Moulle.**)

Fin XVIe siècle. — Fiefs tenus de messre Gallois [1] de Créquy à cause de sa seigneurie de Raimboval.

(Arch. du Nord. B. 16703.)

1623. — Le sieur de Rimboval tient (du Comté de Fauquembergues) sa terre et seigneurie de Rimboval en laquelle il y at justice, à dix l. par. de relief.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 93 ro.)

1739. — Mre Guy-Louis de Guisnes de Bonnière à cause de sa terre de Rimboval.

(Procès-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 10.)

1786, 25 mai. — Adrien-Louis, duc de Guînes, de Bonnières et Meleun, chev. comte de Souastre... fief et noble tenement en Rimboval, à justice haute....

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178 : Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, fo 139 vo.)

La suite complète des seigneurs de Rimboval se trouve dans les généalogies imprimées, et, en particulier, dans le Père Anselme, t. VI, p. 793 et sv., qui la font remonter à Huon de Créquy, fils de Philippe, sire de Créquy et Fressin et d'Aélis de Picquigny, dont la postérité s'éteint, au 17e degré, dans Jean de Créquy, seigneur de Raimboval, des Granges, qui n'a laissé, de Louise de Balsac, son épouse, que deux filles, dont Antoinette de Créquy, dame de Raimboval, mariée au sieur de la Chaussée et d'Arrest. Elle vendit la terre de Raimboval, le 14 février 1602, à Antoinette de Wignacourt, vve de Louis de Créquy, seigneur de Roitheleux et de Tillencourt, dont la fille, Jeanne-

1. Ce surnom a été donné à plusieurs membres de cette famille. Guillaume de Créquy, seigneur de Tilly, dit le Gallois, vivait en 1401 ; Jean I de Créquy, dit le Galois, sr de Raimboval, épousa, par contrat du 18 mai 1469, Jacqueline d'Inchy.

Dans la présente mention, il s'agit de Jean III de Créquy, arrière-petit-fils du précédent, qui épousa Louise de Balsac.

Digitized by Google

Marie-Anne-Thérèse (+ le 13 nov. 1708) recueillant l'héritage de son frère, Antoine de Créquy, sr de Raimboval, décédé sans enfants, apporta la terre de Rimboval dans la famille de son mari, Ch.-Ignace de Bonnières de Guînes, qu'elle avait épousé en 1658.

— Ch.-Eug.-Jean-Domin. de Bonnières de Guînes, décédé le 16 mars 1708, après s'être marié deux fois.

— Gui-Louis, né le 2 août 1703, décédé en janvier 1763, ayant épousé, en 1734, Adrienne-Louise-Isabelle de Melun.

— Adrien-Louis de Bonnières, né le 14 avril 1735, brigadier des armées du Roi, ép. Carol.-Frse-Philippine de Montmorency.

V. les fiefs : Motte, Prévosté (la), Saint-Loup, Saint-Philibert, Vilain.

RIMEUX

sur Renty.

1473. — Philippe de Bourgoigne, chev. sr de la Viefville, pour terre et seigneurie d'Assonval et de Rimeu, tenue du château de Renty. (Arch. du Nord. B. 16700 : Fiefs tenus du Bailliage de St-Omer. Bull. S.A.M. III, p. 176.)

Voir ce qui est dit à l'article **Assonval.**

RINCQ

sur *Aire*.

1208. — Guy, 6e abbé de St Augustin-lez-Thérouanne, obtient du Chapitre d'Aire rétrocession de la dîme de Rincq acquise jadis de Jean du Châtelet, chevalier.

(Cartulaires de l'Eglise de Thérouanne, no 136. — *Chronologie des Abbés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne* Bull. Soc. d'Etudes de la province de Cambrai, t. 8, 1906, pp. 185, 199.)

1297. — Le fils de Boidin de Haversquerque donne son consentement à la vente faite au couvent de Sainte-Colombe de la dîme de Rincq. (Bull. S. A. M. t. X, p. 137.)

1739. — Benoist Combe, seigneur de Rincq.

(Pr.-verbal Rédact. Coutumes d'Aire, p. 292.)

1745. — Mariage à St Maurice d'Arras, le 27 avril 1745, de Jean-Frçois Delepouve, bourgeois marchand-brasseur de Saint-Omer, âgé de 33 ans... avec Mlle Agnès-Elizabeth Combe, âgée de 20 ans, fille de feu le sr Fçois Combe, seigneur de Reinck, et de dame Marie-Agnès Véron-Duchemin.

(Etat-civil d'Arras. Commun de M. Rodière.)

1762. — M. Pontart (*lisez* Poitart), d'Arras, principal seigneur de Rincq, seigneurie consistant en censives d'un revenu de 150 l. (Vingtièmes Rincq.)

Digitized by Google

1779. — Monsieur Poitart, avocat à Arras, est propriétaire d'une seigneurie de Rincq et Gohem[1] s'extendant en la vallée de Warne. (Centièmes Roquetoire, art. 12.)

RIOTTE (LA)

ou *Rihotte* sur Reclinghem.

1474. — Jean, Bastard de Waverin. Fief à La Riotte. (Bull. S. A. M. III, p. 168.)

1482, 27 oct. — Jehan de Waverin, chev. et dame Isabeau de Renty, sa femme, cèdent à Jehan du Bois, seigneur de Tencques, moyennant 14.150 l. la terre et chastel d'Eule avecq toutes les appartenances comprenant les fiefs... de le Rihotte.... (Abbé Collet : *Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes*, pp. 11, 12, extr. du Bull. Soc. Acad. de Boulogne, t. X.)

1623. — Le viscomte de Liers tient de ladte comté (de Fauquembergues) le fief et seigneurie de la Rahotte *(sic)* à dix livres par. de relief.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 94 ro.)

1789. — Voir, page 465, à l'article **Malfiance,** la mention du Dénombrement de la seigneurie de la Rihotte montrant la dévolution du fief aux de Lières et aux de Béthune.

1766. — Le fief de la Rihotte fut vendu avec celui de Malfiance, par Louis-Eug.-Ern. de Béthune, à Louis-Frçois-Jérôme Bon de Dion, sr de Wandonne.

1786. — V. aussi ibid. p. 465, le dénombrement de 1786 de la seigneurie de La Rihotte servi par M. de Dion avec les fiefs qui en sont tenus.

RIPEHAYE

(Fief de) à Alquines, tenu de la seigneurie d'Ampleman.

1789, 10 déc. — Pierre Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, chev. vicomte de Wolphus, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière... Ripehaye, sert aveu du fief d'Ampleman. ... Led. seigneur vicomte tient de lui le fief de Ripehaye mouvt d'Ampleman, séant sous le bois Lotin, terroir d'Alquines. (Arch. Natles Q[1] 906.)

1. *Sic*, peut-être pour Cohem.

Digitized by Google

RIPPEHEN

(Bois de) proche de la seigneurie du Cauroy, tenu en fief du marquisat de Renty.

1689. — Il est vendu par Magdne de Maillefeu, vve de Frçois de Morrin, chev. seigneur de Pardaillant, et Ch.-Jue-Fçois de Morrin, ch. seigneur de Pardaillant, son fils, au sr de Wallencourt. (Chartrier d'Avesne au Vte de Calonne. Common de M. Rodière.)

ROBANTS (LES)

Roubants ou *Robauts*. Fief tenu du château d'Aire et sis à Saint-Quentin-lès-Aire.

1660. — « Arnould de Labe, sr Des Robaut, au lieu d'Adrien de Labe, sr dud. des Robaut, son père, par avant dlle Anthtte Broude, vve de Louys de Grenet, esc. sr de Hingette, fille et héritière de Martin Broude, par avant, Mre Jean Broude, son père, tient le fief Des Robaut, séant es faulbourgs de la porte d'Arras dud. Aire, consistant en plusieurs rentes diverses en la Noeufve Rue desd. faubourgs.... » d'un rapport de 50 sols par. et 27 chapons.

(Arch. du Nord. B. 16318. Reg. aux fiefs du château d'Aire, fo 103.)

XVe siècle. — Jérôme Broude pour le fief du *Desroban*, deux combattants à pied. (Ibid. B. 16319.)

1500. — Martin Broude, fils de Jean.

1545. — Dle Antte Broude, vve Louis Grenet, fief de Desroban venu de Martin Broude, son père.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

XVIIe siècle. — Domin. Grenet, éc. seigneur de Cohem-Blaringhem, Tressennes, *Rubaux*, + 1631.

(Généal. Grenet par le prince de Béthune. Comm n de M. Rodière.)

1739. — N... de Laben, seigneur de la Haye, à cause de son fief de *Rubans (sic)*, tenu en franche-sergenterie.

(Pr.-verbal Rédact. Coutumes du Bailliage d'Aire.)

1759, 25 octobre. — Louis-Henry-Fr. de Laben, esc. seigneur de Louvigny, fils d'Alex.-Louis de Laben, esc. seigneur de Louvigny, demt au village d'Oudeselle, près Cassel en Flandre... « Fief à moi échu par décès d'Alex.-Hippol. de Laben, mon père, et à lui par succession de Nicolas-Louis de Laben, esc. seigneur de Caudescure, de la Haye, et à lui par succession de Marcq-Antne de Laben, seigneur de Rouban et autres lieux, son frère, et que je tiens en franche-sergenterie »... fief et noble tenement nommé le fief de Robans, consistant en rentes en argent et chapons, et situé près la porte d'Arras aud. Aire.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 202.)

Digitized by Google

1759. — M. de Louvigny... seigneurie de Roubans d'un revenu de 18 l. (20es Saint-Quentin.)

1770, 30 nov. — Augtin-Thérèse Tulliet, vve de Michel-André Cochart, demt en la v. d'Aire, mère tutrice d'Augustine-Monique-Micheline et Albertine Cochart. 1o Fief de Cambernye... 2e Fief des Roubans, venu par achat fait de L.-Henri-Franç. de Laben, esc. sr de Louvigny, qui le tenait comme il est dit précédemment (mention de 1759).
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 202.)

ROBERCOURT

Fief à Greuppe sur Bomy.

1578, 8 juillet. — Fr. de Ponthoise, demt à Calais, ratifie la vente, faite le 21 févr. 1572 après Pâques, à Pierre de le Vallée et Jehenne Legrand, sa femme, d'un fief situé à Grœuppes, tenu de Margte de Gavelle à cause de son fief de Robercourt. (Arch. du Gros de St-Omer : Ventes, 1573.)

ROCHELLE (LA)

Fief à Saint-Omer consistant en rentes ou droits féodaux sur un héritage en la rue Saint-Bertin haute, côté sud, nommé « La Rochelle » ou « Porte de la Rochelle ». Voir, dans le tome 30 des Mémoires Soc. Ant. Mor. p. 356, des mentions rappelant cette enseigne. Ces mentions remontent au quatorzième siècle, et il est vraisemblable que l'origine de ce nom vient de ce que cette maison servait d'entrepôt aux négociants en vin de la Rochelle et de Saint-Jean-d'Angély dont on relève le passage et les relations avec notre ville à cette époque.

Ce nom a persisté, puisque les mentions qui suivent datent du dix-huitième siècle.

1730, 3 juin. — Aveu du fief de *Peneranda* (v. ce mot) consistant en droits sur des maisons en la rue Saint-Bertin haute, commençant à une porte nommée la *Porte d'O*, « depuis un clou à pate d'oye fichez en la muraille servant de séparation des fiefs susdits *au fief de La Rochelle, appartenant aux de Fiennes, vicomtes de Fruges.* »
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1780, nov. — Pierre Sandelin, procureur de Marcq de Fiennes, vicomte de Fruges, seigneur d'Esquerdes, sert rapport de la seigneurie d'Esquerdes d'ou sont tenues plusieurs rentes sur maisons de Saint-Omer, dont est tenu le fief de *la Rochelle* en la rue Saint-Bertin vers la Belle-

Digitized by Google

Croix, tenu par Tristan Andrieu près la maison du Milloir (Miroir), faisant front sur lad. rue de Saint-Bertin.
(Ibid. C. 236.)

RODELINGHEM

Actuellement commune du canton d'Ardres, seigneurie mouvant du château de Tournehem.

V. pour les premiers personnages de ce nom, *les Recherches* de de Rosny à l'article **Rodelinghem.**

1395. — Mr de Launc pour la terre de Rudelinghem.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Baudouin Calonne pour la seigneurie de Rodelinghem tenue du château de Tournehem.
(Ibid. B. 16700.)

1544. — Les hoirs Jehan de Calonne, en son vivt esc, sr de Landrethun, tiennent de mond. seigneur de Bevres lade terre et seigneurie de Reudelinghem.
(Ibid. B. 16733, no 72.)

1576. — Louis de Belloy, seigneur de Landrethun, Rœudelinghem. V. mention de l'article **Grange (la).**

1603. — Claude de Belloy, esc. sr de Landrethun et Rodelinghem. (Epigraphie du Canton d'Ardres, p. 280.)

1706. — Antne du Wicquet, éc. sr de St Martin et de Rodelinghem, allié en 1706 à Louise-Marie-Frse Le Roy.
— Jean-Antne-Marie-François, sr des mêmes lieux, allié à Marie-Madeleine-Louise Varlet.
— Jean-Baple-Antoine, éc. sr de Rodelinghen, Landretun, lieutent au régt de Forest en 1766, marié à Monique-Elisabeth Le Porcq d'Herlen.
(de Rosny : *Recherches*, p. 1554.)

1715, 28 nov. — François du Wicquet, sr de Rodelinghem. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 39.)

1739. — Baron d'Ordre, pour la terre de Rodelinghem.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 139.)

1749, 11 déc. — Jean-Baple du Wicquet, sr de Rodelinghem. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 39.)

V. les fiefs : Du Buis, Lianne, Moutardé (La), Perrier.

La mention ci-après semble se référer à une autre seigneurie.

1729. — Jacques de Lespinay, chev. seigneur de Pancy, etc... ép. par contrat du 23 février 1729, Michelle-Charlotte-Catherine de Récourt de Lens de Licques, fille de Ferdd-Roch de Récourt de Lens, Bon de Licques, Boninghem et *Rodelinghem*, vte de Zélande, capne de dragons en la grde écurie, et d'Anne-Michelle-Alexandrine Le Sart de Prémont. (Cte de Sars : *Le Laonnais Féodal*, I, p. 208.)

Digitized by Google

ROESHOF

Lieu dit à Saint-Omer, faubourg de Lyzel, tenu en fief par l'abbaye de Saint-Bertin du château de Saint-Omer.

1495. — Aman du Rœshof.
(Ch. de Saint-Bertin, nº 4279.)

1623. — Les religieux, abbé et Couvent de Saint-Bertin pour recognoissance de leur fief nommé le Rohesef, scitué en Lizelle, amazé de maison et autres édifices de bricque (doibvent de recognoissance par chacun an une paire de bottes feutrées et une plus fourée).
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII. 5, fº 61 rº.)

ROIDELAND

V. **Reudeland.**

ROLLANDERIE

Fief à Surques, tenu de la baronnie du Val.

1520, 12 juillet. — Lambert de Boubert, seigneur d'Airgny, fief nommé le Rollanderie. (Aveu de la baronnie du Val. Common de M. Rodière.)

ROND

Château et Motte au lieu dit *le Rond*, hameau à Ecques, près le « pont Berlin », et portions de dîme à Campagne-Wardrecques.

1236, janv. (n. st. 1237). — Guilme de Ront vend au Chapitre de Saint-Omer la dîme de Blaringhem.
(Arch. Capitulres de St-Omer. II. G. 244f.)

1281, mai. — Mahieu de Ront, *armiger*, vend au Chapitre trois mesures et demie de terres, tenues en fief du Prévôt de Saint-Omer. (Ibid. nº 2293.)

1375, 5 mars. — Pierre de Norrem, dit Boulet, seigneur de Ront. (Cart. Chartr. du Val Ste Aldde. Ed. J. de Pas, nº 178.)

XVe siècle. — Jacques de la Rue, seigneur de Rond et de Hamel. (V. article **Hamel**, p. 343.)

1511. — Jean d'Ostove, sr de Ront et Werdrecht. Il vivait en 1466 et 1511.
(A. de Rosny : Tableau Généal. des d'Ostove-Clenleu.)

1516. — François d'Ostove, son fils.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

Ce dernier est encore cité dans les Registres Capitulres de Saint-Omer, année 1517, fo 218 vo (Arch. Capitulres de Saint-Omer), comme figurant alors sur la cloche de l'église.
(Cf. Epigr. de l'arrondt de St-Omer. Supplt p. 623.)

1537. — François d'Ostove, seigneurie de Rons, venue de Franç. son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Milieu XVIe siècle. — Guill. d'Ostove, seigneur de Rond et Werdrecq, ép. Jacqueline de Lannoy.
— François (1550 + 1588), ép. Germne Praendt, et laissa deux fils et trois filles, successivement seigneurs de Werdrecq et Rond. En dernier lieu, Adrienne d'Ostove, qui ép. Antne de Nédonchel et testa en 1584.
(Généalog. d'Ostove par A. de Rosny et Arch. de Beaulaincourt, p. 489.)

1613. — Marcq du Maire, esc. pour transport qui lui a esté fait par le baron de Courset (de la Pasture) des seigneuries de Rond, Wardrecques, Lannoy, procédant de dle Adrienne d'Ostove à l'encontre de la terre du Mollinet, située en France. (Arch. de Courset.)

1623. — Marcq Le Maire, esc. sr de Rond, Werdrecque, Lannoy, tient de sa Maté un fief et noble tenement quy se comprend en une fourque de la dîme de Campaignes-lez-Werdrecque, faisant la sixiesme partie de la totalité de la disme dud. Campaigne quy se cœulle et doibt lever de tous grains venus à meurison et de celle de sang et de laines par esgalle portion allencontre des autres cincq fourcques de ladte disme appartenant scavoir une au pasteur dudt Campagnes, une autre fourque appartient aux Chartreux lez la ville de St Omer, deux aultres appartiennent à l'hospital de St Jean en la ville dud. St Omer et la sixiesme fourque au personnat dudt Campagnes.... à relief de 10 l. par.... en a donné rapport à sa Maté led. sieur de Rond le quinziesme du mois de juin xvie quattorze, et lui en a esté accordé lettres de récépissé après qu'il at faict apparoir d'avoir payé les droix seigneuriaux, scavoir pour les quattre partz de lad. disme par escange fecte à Charles de Wavrans, escuier, sieur de Sequières, et la terre du Molinet, etc...
En marge : Le 26 d'aoust 1672, André Habourdin, greffier du bailliage d'Aire, at payé les reliefs et cambellaige pour le fief au texte au nom de Gilles de Fiennes, ch. seigneur de Regnauville, mary et bail de dame Marye-Anne Vanhoutte, fille de messire Pierre, vivt ch. sr de Zuthove, et de dame Anne du Maire, escheu à lad. dame Marye-Anne Vanhoutte par le trespas dud. Marcq du Maire, son père grand.....
(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, fo 117 vo.)

1718. — François de Fiennes, seigneur de Regnauville, seigneur de Rond. (Biblioth. de St-Omer : *Terrier des seigneuries de Lannoy en Blaringhem, Quiestède, Rond, etc.*. Man. 890, fo 166 et sv.)

Digitized by Google

1760. — M. le Comte de Lannoy, à cause de son épouse, possède, dans la paroisse d'Ecque, la seigneurie de Rond, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 3 l. (20es Ecques et Westecques.)

1785, 26 nov. — Rapport servi par les administrateurs de l'Hôpital Général de Saint-Omer à noble seigneur Louis-Dom.-Eust. de Lencquesaing, seigneur de Quiestède, Choque, Mesplau, *Rond*, Laprée, etc....
(Arch. Hospital. de St-Omer. III. B. 8.)

V. fiefs Bardelet, Elican, Lillette, Pointe (la).

ROND-FOSSÉ

à Louches.

1775. — Transaction entre les héritiers de Joseph-Marie Lefebvre de la Basse-Boulogne, décédé en la v. de Bailleul, et ceux de Denis-François Lefebvre, trésorier de l'Extraordinaire des Guerres à Calais, esc. seigneur de la Basse-Boulogne et de Boissenarde, époux de Catherine Darras, relativement à l'attribution des quatre cinquièmes d'un quint des fiefs de la ferme de Rond-fossé à Louches, dépendant de la succession bénéficiaire dud. François, à lui provenus de Jean Lefebvre et Joachime Roussel, ses père et mère. (Arch. du Gros de Saint-Omer, no 7.)

1784, 6 février. — Ch.-Ign. Le Febvre... fief de Rond-fossé. (Arch. Natles Q' 906. Aveu de la Baronnie de Crézecques, p. 15.)

ROQUETOIRE

Actuellement commune du canton d'Aire.

On a vu plus haut, à l'article *Prévôté de Roquetoire*, qu'il n'y eut pas, de bonne heure, d'inféodation particulière de la paroisse. Ce n'est qu'en 1629 que la seigneurie fut engagée pour la première fois.

1629, 2 janv. — Acte d'adjudication à titre de gage, de la terre et seigneurie de Roquetoire, à compter du 3 février 1631, au profit de Charles Marchant, éc. sr de Lohette, avec justice haulte, moyenne et basse. Prix d'adjudication : 6400 florins.

1647. — Maximilien, fils du précédent.
(Arch. du Nord. B. 16345.)

Dlle Marguerite Marchant ou le Marchant, sa fille, ép. Oudart de la Buissière, marquis de Lugy.
(Cf. *Histoire de Roquetoire*, de l'abbé Leroy. Arras, 1871, p. 219. V. ibid. p. 222, la composition de la seigneurie.)

1697, 15 nov. — Illustre dame Marie-Jacqueline du Wez de Guines, douairière marquise de Lusy, vicomtesse

Digitized by Google

de Serques, dame de Reclinghem, Matringhem en partie, Le Fresnel, ayant la garde noble et l'administration de ses enfants mineurs eus de sa conjonction avec Oudart Lamoral de la Buissière, seigneur de Roquetoire, Lohes, Lohette... fief et noble tenement, terre et seigneurie de Rocquetoire avec dépendances qui sont plusieurs hameaux aud. lieu, dépendants de lad. seigneurie, à savoir Warne d'amont, Warne d'aval, la Rivière, Cocindalle (Cochendale), La Vallée, Willebrœucq, le Bocquet, la Croix aux frênes... justice haute, moyenne et basse et tous droits seigneuriaux... : plaids de véritez par sesd. officiers après la moisson d'aoust où tous les manans et habitans sont submis comparaître en personnes après la publication en faite, sur peine de 3 s. par. d'amende....

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

1699. — François de la Buissière, fils des précédents.

1716. — Oudart-Joseph de la Buissière, victe marquis de Lugy, victe de Roquetoire. (Arch. de l'auteur, no 89.)

Il vend la seigneurie à Guill.-Bernard Marcotte, qui la lègue, en 1731, à son fils, Philippe-Alexandre.

1739. — Phil-Alexandre Marcotte, seigneur de Roquetoire. (Pr.-verbal Rédact. des Coutumes, pp. 11 et 239.)

1760. — Monsr Marcotte, éc. gr. bailly, seigneur du pays de Brédenarde, possède la seigneurie dud. lieu consistant en censives du revenu de 300 l. et en une maison seigneuriale. (20es Roquetoire.)

Ce dernier teste le 7 décembre 1763, en faveur de sa fille, Alexandrine, qui épouse, en 1768, Louis Jolly de la Viéville, seigneur de Roquetoire, vivant encore au moment de la Révolution.

(Cf. Hist. de Roquetoire, *op. cit.*, pp. 236 et sv.)

Fiefs à Roquetoire : Allouagne, Blocq, Bocquet, Brias, Brunemberck, Camberny, Gohem, Lamorande, Ligne, Milfaux, Morianne, Motte, Motte du Val, Pienne, Prévôté de Roquetoire, Prévôté de Warnes, Rotonnerie, Solempicq, Sobruicq, Tanel, Warne.

ROSBERGUE

ou *Rosebergue* à Zouafques.

Cf. Mém. S. A. M. XIII, p. 205, l'indication de ce fief.

ROSE (LA)

ou *Roze*, fief à Laires.

1588. — Pierre Le Merchier, éc. sr de la Rose et d'Hercheval, procureur au bailliage d'Aire, ép. à Aire par c. du 16 nov. 1588, Jacqueline Le Febvre.

(Commen de M. de la Charie.)

Digitized by Google

Leur fils aîné, Alexandre Le Merchier, sr d'Hercheval et de la Rose, lieutt général au Bailliage d'Aire, ép. à Blaringhem par c. du 21 janv. 1631, Louise de Marcotte[1]. Le mariant apporte « la terre et seigneurie de La Rose se consistant « en plusieurs rentes foncières, droix signouriaulx... au « village et terroir de Laire. »

(Arch. de Beaulaincourt, p. 718.)

ROSE (LA)

Fief à Quelmes.

1450, 1er déc. — Philippe Walhé (Wallehé) et David d'Averhoud paient à Jehan d'Ausque droit de relief pour un fief nommé « le Rose, contenant dix mesures de terre, gisant à Quelmes », tenu dud. Jehan, et que « led. David et sa femme ont aujourduy vendu aud. Philippe ».

(Arch. de Beaulaincourt, p. 1090.)

1616, 23 janv. — C. de mar. de Ch. de Genevières avec Marie de Wallehé. Parmi les apports de la mariante, un fief né la Roze séant à Quelmes. (Ibid. p. 518.)

1663, 4 avril. — Contrat de mar. de Ch. de Genevières avec Anne-Jossine de Zutpeene. Le futur apporte : « les fiefz de la Roze et Vieuxflos, à Quelme, le 1er contenant 10 mes. tenues de la Pruvoté de Quelme... » (Ibid. p. 557.)

ROSEL (LE)

ou *Bois Rosel* à Mametz.

1359. — Will. du Ploich ; fief du Rosel.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1526. — Bois Rosel à Mamez. Jean Blassel, esc. seigneur de Rocourt, vend à Alix de Helfaut une mesure et demie de manoir.

1593. — Alexandre Feuton... fiefs de Maubus et Bois Rosel. (Ibid.)

ROSEQUE (LE)

à Sainte-Marie-Kerque, tenu du duc à cause de la seigneurie de Langle.

1401, 24 mars. — Jean Rose, franc homme du duc de Bourgogne au pays de Langle, et Marguerite, sa femme, vendent aux Chartreux du V. de Ste Aldegde un fief appelé *le Roseque*, « oud. pays de Langle, en le parroche de Ste Marie église... » (Cartul. des Chartreux du V. Ste Aldegde. Ed. J. de Pas, no 276.)

1. En secondes noces il épousa, le 3 avril 1640, Antte d'Oresmieulx.

Digitized by Google

ROSEWAL

au pays de Langle.

XVII^e siècle. — La curatelle de mess^re Phil. de Haynin tient huit fiefs... Le septième se nomme fief, terre et seigneurie de S^t George, contenant 96 mesures de terre faisant partie de la Cense nommée Rosewal, occupée présentement par Jan Romelare. (Arch. du Nord. B. 16709.)

ROTONNERIE (LA)

1559. — « ... le fief de la Rotonnerie scitué à Rocquestor avec le fief de Brunemberck. »

(Partition de Thérouanne, édit. Lipsin. Mém. Soc. Académ. Boulogne, t. VI, n° 420.)

V. aussi **Ruthonnerie.**

L'édition de la *Partition de Thérouanne* de la Société des Bibliophiles de Belgique (Bruxelles 1873) donne la lecture « la Ventonerie » que donnait en 1748 l'édition de Miræus (Miræus et Foppens : *Diplomatum Belgicorum nova Collectio*, t. IV, p. 675, col. 2). La forme *Rotonnerie* est donc également douteuse, mais se rapproche davantage de *Ruthonnerie* (v. ce mot), forme donnée dans le testament de Jehan de Wyssocq.

ROUBANS (LES)

V. **Robants.**

ROUGE-CAMP

V. **Rusteghem.**

ROUGE CHAMBRE

1768. — Louis-François Palfart de la Rouge Chambre, avocat en Parlement, homme de fief du Bailliage de Tournehem. (Mémoire imprimé pour D^e M.-Adrienne Rouguier, contre dame Anne-Louise de Thieulaine ; représentation en matière de succession au sujet du fief de la Haye au bailliage de Tournehem, pp. 21-23.)

Ce mot est écrit ici pour *Rouge Camp*. V. au mot **Rusteghem.**

ROUSQUEHEM

V. **Rusteghem.**

Digitized by Google

ROUSSOY (LE)

Fief à Renty.

1760. — Les héritiers du s^r Boubert possèdent un fief nommé le Roussoy, consistant en censives d'un revenu de 48 l. 10 s. et, en droits seigneuriaux, 50 s. (20^es Renty.)

1777, 1^er juillet. — Extrait du fief du Roussoy.
(Arch. de M. C. Legrand.)

ROYAUMONT

(Maison du) à Saint-Omer vis-à-vis du portail de l'église de Sainte-Aldegonde. Cette maison fut l'objet d'une inféodation portant d'une part sur la possession de la maison elle-même, d'autre part sur les celliers dont elle procurait la franchise, « franchise d'afforage » de droits sur les vins.

1400. — Bertin d'Olehain, pour le Royaumont qui est franc d'afforage.

1432. — M^me Ysabel d'Olehain, d^e de S^te Aldegonde, pour un fief consistant es maisons, masure et héritages de S^te Aldegonde, du Royaumont, des Béguines, devant l'église de S^te Aldegonde, à Saint-Omer, venu de dame Ysabel de S^te Aldegonde.

1435. — Jeanne d'Olehain, d^e de S^te Aldegonde... afforages du celier du Royaumont.

1472. — Jean d'Eule, fils Emond... cellier de la maison de Royaumont.

1525. — Pierre d'Eule, fils Jean... afforages de la maison Royaumont.

1532. — Claude de Lattre, pour deux fiefs à Marg^te d'Eule, sa femme, venant de Jeannette d'Eule, sa sœur, l'un consistant en une maison à Saint-Omer nommée Royaumont..... (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Messire Claude de Croy, ch. comte de Rœux. ... Item un autre fief à luy venu et escheu par le trespas de messire Eustace de Croy, comte du Rœux, qui se comprend en la maison de Roiaulmont en la ville de S^t Omer au devant de l'église de S^t Aldegonde, tenant d'un costé à Robert Lande, d'autre au flégard et par derrière au rempart de lad. ville, lequel fief doibt de relief soixante sols par.

Item tient en un autre fief les franchises des afforaiges des celiers de lad^te maison à relief de vingt solz par....
(Reg. aux Fiefs. Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5, f^o 74 r^o et v^o.)

Digitized by Google

1716, 21 juillet. — Marie-Phil.-Anne de Créquy, douairière, marquise de Molembais, vicomtesse du Vrolant, baronne d'Erin, Zeltun, dame de pairies de Recques, etc .. « une maison nommée vulgairement la maison de Royaumont, size au devant de l'église de Ste Aldegde à St Omer, tenant d'un côté aux demlles Werbier, d'autre au flégard, et, par derrière, au rempart de la ville » lui appartenant par retrait lignager fait sur le sieur Deslions qui l'avait acheté du seigneur comte de M. de Rœulx.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1731, 29 mai. — Mess. Jacques-Théod. de Bryas, seigneur de Valtencheux, prêtre, chanoine de Saint-Omer.... fief près de l'église de Ste Aldegonde « nommé maison de Royaumont... tenant le tout d'un cotté vers midi à la maison et jardin des demlles Werbier, nord à la petite rue qui conduit au corps de garde de St Venant et attenante aussy aud. corps de garde... vers orient à la rue de Ste Aldegonde et, vers occident au rempart... achetée le 24 mai 1729 sur l'héritier de messire Guislain-François de Fiennes qui l'avoit acquise de messire Guill.-Franç. de Croy, abbé commendataire de l'abbaye St Pierre de Selincourt, dite de Ste Larme ». (Ibid.)

1770, 22 février. — Marie-Alexandrine-Restitude de Vissery, douairière de Phil.-Ignace Liot de Walle... fief nommé maison du Royaumont, échu à lad. dame comme command déclaré de messire Amable-Joseph d'Aumale, prêtre, chanoine de Saint-Omer, qui l'avait acquis de M. Charles-Antoine de Lattre d'Ayette, ch. vicomte de Neuville... tenant vers soleil midy à dlle Werbier, vers mer à une petite rue qui conduit au rempart et à la place Dauphine, vers soleil couchant à un corps de garde et au rempart. (Ibid.)

RUDDEMONT

Fief à Bléquin.

1759. — Messre de Genevières, seigneur de la seigneurie de Wiers et Ruddemont, située aud. Bléquin, d'un revenu de 108 l. 10 s. (20es Bléquin.)

RUDEBOSCHE

Fief à Nortbécourt.

1568, lundi 19 juillet. — Noël de Thiembronne, laboureur, demeurant à Rudebosche, paroisse de « Nortboucourt », afin d'être nourri, logé et entretenu à l'hôpital St Jean en la Liste Rue, donne aud. hôpital un fief comprenant deux mesures, situé aud. Rudebosche, tenu de la seigneurie de « Nortboucourt », lequel fief il avait acquis de Jehan de Thiembronne, son neveu.

(Arch. du Gros de Saint-Omer.)

Digitized by Google

RUE (LA)

Fief à Blaringhem, tenu du château de Saint-Omer.

1478. — Messire Jehan du Plouich, pour un fief nommé le fief de la Rue, tenu du seigneur de Cohen, consistant en manoir, preys et terre ahanable, contenant trente-deux mesures. (Arch. du Nord. B. 16700. f° 60 v°.)

1580, 8 août. — Flour de Fiennes, s^r^ de la Rue, et d^lle^ Margte du Gardin, sa femme.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 928.)

1718. — Seigneurie de la Rue à Blaringhem, près la seigneurie de la Haye.
(Biblioth. de St-Omer. Ms. 890, f° 22 r°.)

1778. — Dénombrement servi par les Administrateurs de l'Hôpital S^t^ Louis à Saint-Omer, à Pierre-Ant.-Franç. de la Pasture, seigneur de Verchocq, La Rue, Wierre.... terres à Blaringhem.
(Arch. Hospital. St-Louis. B. 15, p. 74.)

RUE (LA)

Seigneurie à Blendecques, tenue de la seigneurie de Bientques.

1699, 15 nov. — Rapport et dénombrement servi par Louis-Fr. Duriez, trésorier et eschevin à Saint-Omer, sert rapport et dénombrement à dam^lle^ Marie-Philippine de Fiennes, vicomtesse de Fruges, d'un noble tenement n^é^ fief et seigneurie de le Rue, gisant à Blendecques, tenu de la seigneurie de Bientques. (Arch. de l'auteur, n° 43.)

1708. — Marie-Antoinette Labite, veuve de Robert du Pont, viv^t^ laboureur dem^t^ à Saint-Omer... Jean-Bap^te^ Saindebeuf, père et tuteur de Marie-Jenne, sa fille, qu'il eut de son mariage avec Marie-Françoise Dupont, aussi fille desd. Robert et Marie-Antoinette, font aveu à mess^re^ Phil.-Marcq de Fiennes, chev. vicomte de Fruges... de « deux pièces séans au terroir de Blendecques, composans le gros du fief vulgairement nommé terre et seigneurie de la Rue, lesquelles 19 mesures achetées par led. feu Robert Dupont et la d^e^ Labitte, sa femme, de sire Louis-Fr. Durietz, trésorier et eschev. à son tour de la ville de S^t^ Omer, par contrat du 15 juillet 1700 ».
(Gros Terrier de Bientques et Pihem, de 1708, à M. H. Eloy, à présent à la Bibliothèque de St-Omer, Manuscr. 1074, f° 576.)

— D^lle^ Chrestienne Cardon, v^ve^ de feu Louis Du Rietz, viv^t^ bourgeois Trésorier, eschevin de Saint-Omer, sieur de La Rue en Blendecques, Bresilles et autres lieux ; Jacques

Digitized by Google

du Rietz, son fils, sr desd. lieux, héritier féodal de sond. père, Trésorier de lad. ville, tiennent le fief et noble tenement de la Rue à Blendecques, que led. Louis du Rietz et sa femme ont acquis par décret à Saint-Omer, sur la demlle Bergas, petite-fille et hér. de David Febvrier, se consistant en plusieurs fonds et héritages qui en faisoient le gros, dont plusieurs ont été démembrés et détachés et vendus à Robert du Pont et Antoinette Labitte, sa femme, par vente du 15 juillet 1700, de sorte que led. fief du sieur du Rietz ne consiste plus qu'en rentes et droits fonciers et seigneuriaux, d'où sont tenus plusieurs biens,....

(Ibid. fo 608.)

1730, 6 nov. — Le sieur Louis Duriez, par avant Jean de Mieure... fief et tenement de la Rue à Blendecques, dont Robert Dupont, par avant Jean de Mieures, tient 19 mesures de terre « qui était autrefois le gros ».

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 236.)

1757. — Rapport servi par François-Ignace Anchemant, Chanoine noble gradué et archidiacre d'Ypres, tuteur de Franchois-Antoine, Anne-Pétronille, Marie-Anne-Catherine et Marie-Susanne-Albertine Van Crombrugghe, enfans mineurs de Antoine-Hyacinthe Van Crombrugghe, au sieur Jacques-Nicolas Richebé, négociant, demeurant à Saint-Omer, propriétaire du fief seigneurial de la Rue, s'extendant en la paroisse de Blendecques, de fiefs provenant des auteurs comme dessus.

(Renseignement extr. d'une liasse d'archives de la famille de Lestrange et communiqué par M. le Chanoine Bled.)

D'après un petit plan annexé à cette liasse, le fief de la Rue est contigu au fief de Balin.

1759. — Le sr Jacques-Nicolas Richebé possède en cette paroisse un fief seigneurial nommé le fief de la Rue, s'extendant sur le nombre de trente-neuf mesures qui en sont mouvantes. (20es Blendecques.)

RUE (LA)

Fief à.....?

XVIIe siècle. — François de Quelque, sr de la Rue, allié à Anne de la Houssoye.

— Gédéon de Quelque, leur fils, sr de la Rue, Courtobois, Harlette.

— Marie, sa fille, de de Quercamp, Harlette, la Rue, ép. en 1697, Bertrand de Disquemue.

(de Rosny : *Recherches*, p. 1192.)

1762. — Godeleine de Quelque, dame de *La Rue*, Quercamp, Harlette, La Rahaulde. (Arch. de l'auteur, no 55.)

Digitized by Google

RUE DE LA HAYE

Fief à Molinghem, tenu du château d'Aire.

1660. — Monsr le Comte de Brias, au lieu de l'héritier ou ayant-cause de Bon de le Haye, esc. sr dud. lieu, par avant Jehan de le Haye, son père, dict le Brœucq... fief de le rue de le Haye à Mollinghem, consistant en héritages, rentes, tonlieux et forages en la ville d'Aire.
(Arch. du Nord. B. 16318. Ch. 127.)

1752, 22 mars. — Fr.-Englebert-Frédéricq-Ferdinand Cte de Bryas, marquis de Molinghem, demt au château de Moriamez, cinq fiefs... 5e fief de rue de la Haye... terres labourables tenues en soyettes, justice et seigneurie vicomtière. (Ibid. Bur. Fin. C. 197.)

1759, 16 mai. — Comte de Brias, marquis de Molinghem, cinq fiefs tenus du château d'Aire... 5e rue de le Haie. (Ibid. C. 87.)

RUMEAUX (LES)

Fief tenu en franche-sergenterie du château d'Aire.

1739. — Ls-Jos. Hanon, sr des Rumeaux, à cause de son fief des Rumeaux, franche-sergenterie à Aire.
(Pr.-verbal Rédaction Coutumes d'Aire, p. 292.)

1742, 5 sept. — Nicolas de Corbie, bailli et receveur de la baronnie de Wismes, demt à Aire, mary et bail de Marie-Josèphe-Thérèse Hanon... fief seigneurial foncier et noble tenement, nommé fief et seigneurie des Rumeaux en la v. et banlieue d'Aire, tenu en franche-sergenterie du Bailliage... échu à lad. Hanon par décès de Louis-Joseph, son père, à icelui de Marie-Joseph Soulliart, sa mère ; à icelle de Marie-Margte d'Hulu, sa mère, par donation que lui en avait faite en 1675 sa tante, Marguerite Boiaval... Led. fief s'étend sur 9 verges 1/2 de jardin en lad. ville.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 193.)

1770, 18 nov. — Nicolas de Corby, pour fief des Rumeaux sis lez-Aire. (Ibid. C. 88.)

RUMINGHEM

Actuellement commune du canton d'Audruicq.

1220. — Le château de Ruminghem, appartenant au seigneur de Fiennes, fut rasé en 1220 par le Connétable de France à la suite de la rébellion de ce seigneur.
(Cf. Rosny : *Recherches*, p. 1313.)

Digitized by Google

1416. — Haut et puissant prince M. le Duc de Brabant, au nom de Phle-M. de Brabant, son fils, pour la terre de Reminghem venue de M. le Cte de Ligne et de St Pol.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1435. — Pierre de Luxembourg, Cte de Saint-Pol, pour seigneurie de Reminghem venue de mademoiselle, Ctesse de Saint-Pol, sa mère. (Ibid.)

1453. — Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et Jean, son fils aisné, laissent et délaissent à Jacques de Luxembourg, frère dud. comte de Saint-Pol, la terre et seigneurie de Ruminghem. (Ibid.)

1482. — Jacques de Luxembourg, seigneur de Ruminghem, né entre 1425 et 1430 + 18 août 1487.
(Cf. Dictionn. Histor. du P.-de-C. St-Omer, I, p. 352, et Bull. Comité flamand de France 1920, 1er fasc. pp. 147 et sv.)

1521. — François de Melun. Lettre de François de Melun adressée de Béthune, le 9 nov. 1521, à l'Echevinage de Saint-Omer, pour les prier de porter secours à *ses sujets* de Ruminghem, à la suite de la prise par les Français du château de la Montoire « à une lieue près de ma maison de Remingen ».
(Corr. du Magistrat de St-Omer, no 1077.)

François de Melun était fils de Jean de Melun et d'Isabeau de Luxembourg, fille aînée de Jacques et d'Isabeau de Roubaix.

1572 à 1574. — Eustache de Croy, chev. cte du Rœux, grand-bailli de Saint-Omer de 1573 à 1600.
(Cf. Mém. Soc. Ant. Mor. 25, p. 271.)

Il était fils d'Adrien de Croy, sr de Rœux, et de Claudine de Melun, laquelle était fille aînée de François de Melun et de Louise de Foix.
Après Eustache de Croy, mort sans descendance, la seigneurie parait avoir suivi les dévolutions que l'on a vues précédemment (page 260) pour la seigneurie d'Eperlecques.

1789. — Charles d'Egmont, seigneur de Ruminghem.
(Pr.-verb. de Rédact. des Coutumes.)

1759-60. — Comte d'Egmont, seigneur et baron de Ruminghem : Seigneurie consistant en censives d'un revenu de 400 l. et en droits seigneuriaux de 5 l... et une maison seigneuriale nommée la Maison Blanche, bâtie sur une pièce de terre de six quartiers. (20es Ruminghem.)

Digitized by Google

RUSTEGHEM

Rusquehem, Rouge Camp, Rousquehem : seigneurie et pairie à Louches, tenue du château de Tournehem.

1544. — Le sr d'Esquerdes (du Bois de Fiennes), héritier en ceste partie de deffunct monsr l'Evesque de Bézies (Antoine du Bois, évêque de Béziers. V. précédemment, p. 276), tient certain fief et noble tenement séant aud. lieu de Louches, nommé le fief de Rusteguem.

(Arch. du Nord. B. 16733, no 63.)

1681. — Thomas Le Secq de Launay, éc. baron de Balinghem, seigneur de St Martin... et des pairies de Rusquehem en Louches. (Epigr. Canton d'Ardres, p. 242.)

1683, oct. — Le Roi, par lettres pat. d'octobre 1683, unit les justices des baronnies de Bavelinghem, seigneurie de St Martin-en-Louches, et Pairies de Rusquehem-en-Louches, etc, etc... en une seule justice sous le titre de Baronnie de Bavelinghem.

(V. article **Balinghem,** p. 43.)

1783. — .... s'ensuit la terre et seigneurie de Rusquehem-en-Louches et environs, tenue de la chastellenie de Tournehem, à 100 s. par. de relief, acquise par Antne Donjon et la dame Jacqueline-Josèphe Fertel, son épouse, par contr. du 26 juin 1731, d'Antne-Thomas Le Secq de Launay, acquéreur par contrat, en 1717, de dame Marie-Margte Le Secq de Launay, vve de M. Charles de Meusnier, seigneur de Spinefort, héritière en cette partie de Thomas Le Secq, éc. (aveu du 1er déc. 1679), auparavant les créanciers de Mre Pierre-Robert de Monchy, et par avant Mre Robert de Monchy, acquéreur par contr. du 29 déc. 1581 de Mre Eustache de Fiennes, chev. seigneur d'Esquerdes, baron d'Eule. (Registre-Terrier de la terre et baronnie de Balinghem (octobre 1783), fo 72 vo.)

La seigneurie de Rusteghem a été l'objet de démembrement que l'on relève dans les mentions ci-après :

1647-1674. — Nicolas le Gouge, *alias* de Gouge, sr de Rusquehem, Ruscamps en Louches. (*Histoire d'Ardres*, par Ranson, pp. 285, note 2, et 291, note 2.)

Vers 1760. — Marie-Louise-Angélique de Roghes de Combremont ép. Louis-Frçois Palfart, seigneur de la *Rouge Cambre*. (Note Généalog. communiq. par M. Violette de Noircarme.)

1768. — Louis-Frçois Palfart, seigneur de la Rouge Chambre. (V. précédemment article **Rouge Chambre.**)

1784, 6 février. — Antoine de Lattre, sr de Ruscan, esclissement à Louches : fief et noble tenement nommé Ruscan.

(Arch. Natles Q1 906, fo 15, no 20 : aveu de la baronnie de Crézecques-lez-Louches.)

Digitized by Google

RUSTECQ

à Audruicq.

1604. — Robert de Monchy, ch. sr de Saint-Martin... seigneurie de Rustecq *(sic)*. (Arch. du Nord. B. 16468 : Relief et droits seigneuriaux payés pour les fiefs du cheau d'Audruyck et pays de Brédenarde apparts au Roy depuis 1598.)

RUTERNE

Fief sur Heuringhem, tenu de la seigneurie du marquis de Houchin de Longastre.

Ce fief appartenait dès 1651 à J.-Bte Pagart.

1687. — Philippe Pagart, sr de Ruterne, père de Jean-Baptiste, sert dénombrement à Charles-Claude de Houchin, marquis de Longastre, le 29 juillet 1687.

(Arch. de l'auteur.)

RUTHONNERIE (LA)

ou *Rotonnerie* à Roquetoire. V. **Rotonnerie.**

1546. — Fief appartenant à Jehan de Wyssoc, doyen de Thérouanne, et dépendant de sa seigneurie du Val.

(Mém. S. A. M. XX, p. 319.)

V. aussi **Ruton.**

RUTON

Fief à Quiestède ? ou Roquetoire ?

1718. — Les hoirs de Jacques Walleux tiennent de la seigneurie du Wal un fief de cinq mesures « tenans de tous sens au fief *Ruton* ».

(Ms. 890 de la Bibliothèque de St-Omer, f° 292.)

N'est-ce pas le même que le fief *Ruthonnerie* ci-dessus?

SABLONNIÈRES (LES)

à Coyecques [1].

1559. — ... Le fief de Wallerand de Croix nommé les Sablonnières ». (Cf. « Partition des terres, dixmes et fiefs de l'évêché de Thérouanne... A l'évesque du röy catholique demeureront les fiefs qui s'ensuivent tenans et mouvans de lad. Salle Episcopale... » A. Miræus et Foppens : Diplomata Belgica, IV, p. 166 — Partition, etc... Edit. des Bibliophiles Belges, p. 20. Bruxelles 1873.)

1. V. à l'article *Carnoye (La) sur Enquin*, p 149, la situation du lieu dit « Savelonières ».

Digitized by Google

SACQUESPÉE

Seigneurie en Blaringhem-Artois.

1679. — Contr. de mar. du 5 janv. 1679, passé à Arras entre Jacques-Dom. Liot, esc. s[r] de Wal, Sacquespé, de la Hongrie, et d[lle] Claudine-Gertr.-Domin. Vandolre....
Led. déclare luy apartenir de la succession de sond. père (Jacques Liot), héritier de m[re] Robert Bonvoisin, ladicte seigneurie de Sacquespé en Blaringhem-Artois.
(Notes Généal. communiq. par M. Violette de Noircarme.)

1759. — D[lle] Liot de Walle, propre de Sacq Espée, a déclaré, comme revenu, tant en censives que d[rts] seigneuriaux, la somme de 21 l. 15 s. (20[es] Blaringhem.)

SAINT-AUBIN

sur Audincthun-Wandonne.

Comm[t] du XVII[e] siècle. — Ph. de la Cornhuse, seigneur d'Estrayelle, Saint-Aubin, Acquembronne, fils de Georges de la Cornhuse. (Généalogie de la famille de la Cornuse, seigneurs de Zuthove, par A. de Ternas, dans « Promenade au village de Renescure... Douai, 1882 ».)

1759. — Le s[r] des Groisilliers de Saint-Aubin.
(20[es] Wandonne, au Canton 8[e] nommé les Etocquoys, n[os] 50, 53, 88 et au Canton 10[e] nommé Madame, n[os] 33, 41.)

SAINT-BERTIN

Seigneurie dite de Saint-Bertin sur Eperlecques et Houlle.

1760. — L'abbaye de Saint-Bertin possède un fief seigneurial nommé seigneurie de Saint-Bertin sur cette paroisse et celle de Houlle, mais le chef-lieu est au village de Houlle, où ils perçoivent les censives. (20[es] Eperlecques.)

V. ce qui est dit sur cette seigneurie à l'article **Houlle.**

SAINT-BERTIN (AMANIE DE)

Cette seigneurie comprenait les droits seigneuriaux que possédait l'abbaye de Saint-Bertin en la ville de Saint-Omer en dehors de l'enceinte du monastère.

1388. — Déclaration de l'étendue que compte l'Amanie de Saint-Bertin dans la ville de Saint-Omer.
(Grand Cartulaire de St-Bertin. T. V, n° 225, p. 442.)

Digitized by Google

1753. — « L'Amanié de Saint-Bertin à Saint-Omer en 1753 », par Pagart d'Hermansart.
(Bull. S. A. M. VIII, 147e livr. p. 236.)

SAINT-CHRISTOPHE

Le fief de Saint-Christophe consistait en inféodation de la franchise des droits « d'afforage » des celliers de la maison à l'enseigne de *Saint-Christophe*, qui formait le coin des rues Sainte-Croix et du Haut-Brule (actuellement Gambetta).

1580. — Me Jean de Portere, fils et hér. de Mathieu de Portere, son père, pour celliers de sa maison de Saint-Christophe à Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — « Thomas de Noeufrue, bourgeois de la ville de Saint-Omer, par achapt des héritiers de Jan de le Porte *(sic)*, tient un fief quy se comprend en la franchise des afforages des celiers de la maison de Saint-Christophe en ceste ville au coing de la rue de Sainte-Croix au devant de la petite Pipette, faisant frond au lez nort sur la grande rue et tenant par devant à l'héritage des religieuses sœures noir de ceste ville... »
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 114 ro.)

1689. — Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de Saint-Omer pour frais des procédures criminelles... Les Conceptionnistes pour leur fief de la maison de saint Cristophe. (Arch. du Prieuré St Paul à Wisques.)

SAINT-DONAT

(Fief de la Prévôté de) de Bruges à Sainte-Marie-Kerque.

1448. — ... Accord conclu entre David de Bourgogne, prévôt de St Donat à Bruges, d'une part, et May. Carneux, Gille Beaurain et autres... que « ou lieu de certaine rente de bure et de fromage que ycelli prévost avoit droit de prendre sur 125 mesures de terre gisant en lad. paroische de Ste Marie-église en Langle... chacune mesure soit quite en paiant huyt gros, monnaie de Flandres.
(Cartul. Chartreux du Val Ste Aldegde. Ed. J. de Pas, no 606.)

1450. — ... « en le paroische de Ste Marie église, en certaine partie de terre qu'on dist Prostreland de St Donas en Bruges . . . . . eschevins de mond. seigneur le prévost de St Donas en Bruges, à cause de sa terre et seigneurie qu'il a oud. pays de Langle, en lad. parroische... »
(Ibid. no 575.)

Digitized by Google

1760. — Mr l'Evecque de Bruges possède la seigneurie de la Prévosté de St Donat consistant en censives sans aucun droit seigneurial... du revenu de 16 l. 15 s. 6 d.
(20es Sainte-Marie-Kerque.)

SAINT-FOLQUIN

Actuellement commune du Canton d'Audruicq, constituait une des quatre paroisses du pays de Langle qui vivaient sous une même coutume et une même justice.

V. l'article **Langle.**
Il n'y a donc rien de particulier à ajouter ici.

Les principaux fiefs sur le territoire de Saint-Folquin étaient : Clerboudin, Mardickhoucke, Monnequebeurre, Zut Clerboudin.

SAINT-GEORGES

Fief à Sainte-Marie-Kerque, tenu du Roi à cause de son château de Langle.

1366. — Jean de Saint-George pour un fief à Langle.

1439. — La damlle de Saint-George-lez-Bourbourg pour un fief situé au pays de Langle et en tenu, venu de Jean de Saint-Georges, son frère.

1466. — Jacques d'Ivrigny... fief Saint-Georges donné à Jacquemin, son second fils.

1508. — Lambert d'Ivergny, esc. pour le fief de Saint-Georges venant de Jacques, son frère.

1538. — Anne de Boubers *(sic*, p. Louvers), fille et hér. de Lambert de Boubers (Louvers) dit d'Yvregny, pour le fief de Saint-Georges.

1552. — Anne de Louvers après Jean, dit d'Yvergny, son frère, fief de Saint-Georges.

1586. — Enfants de Wallerand de Tilly, sr de Sainte-Marie-Kerque,

1598. — Philippe de Louvers, esc. au nom de Julien de Louvers, son fils aisné, et de damle Marie de Tilly, sa femme.

1619. — Marie de Boubers *(sic*, lisez de Louvers), fe de Fr. de Bery. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XVIIe siècle. — Fiefs tenus de Sa Maté à cause de son Ghiselhus et seigneurie de Langle Sainte-Marie-Kerque : La curatelle de messre Phil. de Haynin, viv. chev. sei-

Digitized by Google

gneur de Lesquin, Sainte-Marie-Kerque, victe de Saint-Georges, fils et héritier de dame Marie de Louvers, fille de Julien, icelle héritière de Me Martin de Tilly, vivt chanoine et chantre de la Cathédrale de Saint-Omer, tient de sad. Majté huit fiefs... Le septième se nomme fief, terre et seigneurie de Saint-George, contenant quatre-vingt-seize mesures de terre faisant partie de la Cense nommée Rosewal, occupée présentement par Jan Romelare.

(Ibid. B. 16709.)

1749, 15 juillet. — Fr.-Eug.-Domin. Des Wazières, esc. sr de Beaupré... pour huit fiefs tenus du Ghiselhuys de Langle, le 3e... Saint-George.

1765, 14 déc. — Même mention que la précédente.

(Ibid. Bur. Fin. C. 189.)

SAINT-GEORGES

Seigneurie à Saint-Martin-les-Aire, hameau de Widdebroucq.

Elle appartenait à l'abbaye d'Anchin.

1698, 5 mai. — Bail de neuf années des arrérages de rentes foncières seigneuriales dues par les censitaires et tenanciers des seigneuries de Grimont au terroir de Saint-Quentin et de Saint-George à Widdebroucq.

(Arch. du Nord. Fonds religieux. H. 873.)

1735 et **1743.** — Autres baux semblables. (Ibid.)

1753. — L'emplacement de cette seigneurie est figuré sur un plan du Nœuffossé de 1758 conservé aux archives de la Soc. Antiq. Mor.

SAINT-INGELFELD ou INGLEVELT

(Seigneurie de) à Audruicq, tirant son nom de l'hôpital de Saint-Inglevert (dans le Boulonnais) à qui elle appartenait.

1634. — *St Inglevet*... L'administrateur et gouverneur de la maison de Dieu et abbaye de Saint-Inglevelt au pays de Boullenois, tient un fief tenu du château d'Audruicq, se comprendant en 64 mesures de terres environ, scituées es paroisses d'Audruicq et Nortquerque... lequel fief a été relevé, pour et au nom de lad. maison et hospital de Saint-Ingelvelt par Jehan Dubois, esch. de la v. de Boulogne... Il avait encore été relevé par Antoine Esgard, demt à Saint-Ingelvelt, pays de Boullenois.

(Arch. du Nord. B. 16462, no 9).

Digitized by Google

1661. — Un fief de 50 mesures de terres au terroir d'Audrewick, appartenant au prieuré de Saint-Englevert, dont relief payé le 2 juin 1661 au nom de Me Jean de Martineau, abbé de Walloire (Valloire) et prieur de Saint-Englevert, au relief et cambelage de 12 l. 6 s. 3 d.
(Ibid. B. 16468.)

1759. — Herman-Jos. Dubrœucq et Jean-Baptiste Dubrœucq, moitié par moitié propriétaires de la seigneurie de Sin Igleveld *(sic)*, estimée d'un revenu de 26 l. 10 s.
(20es Audruicq.)

1765, 4 oct. — Administrateurs de l'hôpital de Saint-Inglevert réunis à l'hôpital de Saint-Louis de Boulogne... fief de 64 mesures à Nortkerque.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

SAINT-JEAN

On trouve, sous ce nom, plusieurs petites seigneuries que possédait l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont de Thérouanne (transférée à Ypres), aux environs de Thérouanne.

1760. — A *Delettes.* — L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont y possède la seigneurie de Saint-Jean, consistant en censives. (20es Delettes.)

— A *Esquerdes.* — L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont y possède la seigneurie de Saint-Jean, consistant en censives d'un revenu de 12 l. 16 s. (20es Esquerdes)

1761. — *Pihem et Bientques.* — L'abbaye de Saint-Jean d'Ypre possède en lad. paroisse un fief nommé le fief de Saint-Jean-au-Mont, consistant en censives du revenu de 50 l. (20es Pihem et Bientques.)

SAINT-LAURENT-DES-PREZ

Hameau de Renty, fief tenu de la terre de Renty.

1502. — Claude de Sains... à cause de Jeanne de Cours, sa fe... fief et terre de Saint-Laurent-des-Prez, « scitué lez mad. terre de Renty »... consistant en manoir, grange, etc... aud. Saint-Laurent et cinq mesures de terres.
(Ms. 574 Biblioth. de Valenciennes. Dénombrement du fief de Renty, fo 111 ro.)

On trouve une indication des « prés Saint-Laurent » dans une mention de 1786 relative au fief de Crèvecœur sur Fasques. (V. p. 221.)

Digitized by Google

SAINT-LIÉVIN

alias Merck-St-Liévin. V. l'article **Merck,** p. 495.

1789. — Duc de Croy, seigneur de Saint-Liévin.
(Pr.-verbal Rédaction Coutumes.)

SAINT-LOUP

Fief à Rimboval.

1786, 25 mai. — Le sieur Mayoul tient de la seigneurie de Rimboval un fief et noble tenement nommé la seigneurie de Saint-Loup, dont on ne peut quant à présent donner plus le compte et déclaration promettant le faire lorsque l'on en aura fait le recouvrement.
(Arch. du Nord. Dénombrement du Domaine et Comté de Fauquembergues. Bur. Fin. C. 140 v°.)

SAINT-MARTIN D'AIRE

dans la Banlieue d'Aire, était sous la même suzeraineté que la ville d'Aire. Les mentions qui suivent se trouvent ainsi s'appliquer au seigneur de la Vicomté d'Aire. V. p. 10.

1789. — Anne-Auguste de Montmorency, prince de Robecq, seigneur de Saint-Martin-lez-Aire.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 287.)

1760. — Le Roy nre Sire est seigneur direct d'une partie du terroir à cause de son cheau et domaine d'Aire. Le seigneur Prince de Robecq a seigneurie de la Vicomté d'Aire qui s'extend dans la ville et banlieue dud. Aire, consistant en rentes foncières du revenu de 300 l.
(20es St-Martin-les-Aire.)

V. les fiefs : Blanche-Croix, Corbie, Cousin, Espier (l'), Fosse à l'Espy, Fremetz, Hamel, Potteries, Saint-Georges.

SAINT-MARTIN D'HARDINGHEM

Actuellement commune du canton de Fauquembergues.

La seigneurie appartint aux évêques de Thérouanne, puis, après la « Partition de l'Evêché de Thérouanne », fut indivise entre les évêques de Boulogne et Saint-Omer. Une seigneurie laïque qu'on appelait la seigneurie ou la prévôté d'Hardinghem en dépendait.

Digitized by Google

1529, 4 déc. — Marc du Crocq, lieutenᵗ de Loys Le Roy, prévost héréditaire de la prévosté de Sainct-Martin, laquelle prévosté il tient en fief de Révérend Père en Dieu Monsgr l'evesque de Thérouanne à cause de sa terre et seigneurie de Sainct-Martin et d'Ardinghen *(sic)*.
(Arch. Capitul. de St-Omer, liasse 2654.)

1574. — Damlle Jehenne de la Haye, vefve en 1res nopces de deffᵗ Loys Le Roy, esc. sr de Sainct-Martin et Dardinghem-lez-Faulquembergue, demt à Saint-Omer, hre de deffᵗ Jehan Le Roy, son fils, en son vivt sr desd. lieux, demt à à Brienne-les-Troies (led. fils vivt en 1561, 1570).
(Transport de rente. Minute Allain Allard à Montreuil. Common de M. Rodière.)

1576, 14 avril. — C. de mar. de Thomas de Fremenssent et de Antte de Lianne. Le premier assisté de... « Jenne de le Haye, vefve de feu Loys Le Roy, esc. douagière de la prévosté de Saint-Martin, sa tante... déclare luy compecter et appartenir...' item ung aultre fief gisant en la paroisse de Saint-Martin-lez-Faucquembergues, nommé la prévosté de Saint-Martin, se consistant en 40 florins de rente que doibvent plusieurs tenans dud. fief ».
(Arch. du Gros de Saint-Omer, no 4. Common de M. Violette de Noircarme.)

1729, 16 août. — Eustache de Fremensen, esc. seigneur de Clamma, prévost et seigneur de Saint-Martin d'Ardinghuem. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 186. Rapport de la seigneurie de Mametz, fo 27.)

1739. — Ch.-Ant.-Joseph Bard, seigneur de Saint-Martin d'Ardinghem. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1760. — Les seigneurs évêques de Saint-Omer et Boulogne, seigneurs de cette paroisse, possèdent la seigneurie dud. lieu par indivis, produisant en censives un revenu de 100 l. avec maison seigneuriale et un jardin de 12 mesures.
Le sr Bard de le Haye possède en lad. paroisse une seigneurie nommée la pruvôté d'Ardinghem, consistant en censives du revenu de 27 l. (20es St-Martin d'Hardinghem.)

V. les fiefs : Bleu pont, Chapitre, Collencourt, Fouacherie, Fromont, Hervarre, Vigne, Willametz.

V. aussi au mot **Hardinghem.**

La mention suivante concerne une autre seigneurie.

1640, penult. de mai. — Jean, esc. sr d'Esclémy, et Antte de Fercol, sa femme, donnent à leur fils Jean la terre de Saint-Martin-les-Fauquemberghe.
(Gros de Saint-Omer. Testaments.)

Digitized by Google

SAINT-MARTIN-EN-LOUCHES

Seigneurie relevant de la seigneurie de Balinghem.

1783. — « Ant^ne-Joseph Donjon, éc. s^r de Saint-Martin et de la baronnie de Bavelinghem, par succession de ses p. et m. acquéreurs, le 26 juin 1730, de Ant.-Thomas le Secq de Saint-Martin, conseiller du Roi procureur gén^l des eaux et forêts de France, venue aud. Ant. Thomas, le 10 août 1679, par Thomas Lesecq de Launay, acquéreur, le 19 déc. 1670, des créanciers de la succession de Pierre-Robert de Monchy, successeur de Jean-Louis de Monchy, fils de Robert (aveu du 16 juillet 1627), fils de mess^re Girault de Monchy et de Marg^te de Fiennes (aveu du 26 mars 1582), fille de Christophe de Fiennes (1560), fils Bauldrain de Fiennes (21 août 1540), fils de Jacques de Fiennes, au lieu de M. Wallerand, qui la tenait en 1442, fils de messire Coppin de Fiennes et de dame Jeanne de Saint-Martin, qui la tenait en 1402, celle-ci fille de son père, Florent de Saint-Martin (1383). » (Registre de la seigneurie de Saint-Martin-en-Louches, relevant de la terre et seigneurie de Bavelinghem par 10 l. par. de relief. Arch. du château de Saint-Martin.)

1543. — Bauldrain de Fiennes, éc. s^r de Saint Martin-en-Louches, sert rapport du fief de Yeuse.

(Rosny : *Recherches*, p. 1570.)

1604, 12 janv. — Vente et échange de la seigneurie de Longfossé entre Giraut de Monchy, s^r de Hennepveu, Saint-Martin-les-Ardres, et Michel de la Pasture, b^on de Courset. (Documents provenant du château de Courset. Comm^on de M. le chanoine Delamotte.)

Pour les derniers degrés, cf. *Généalogie Donjon de S^t Martin* dans la « Chancellerie d'Artois » de de Ternas, et Epigraphie du Canton d'Ardres, pp. 208, 244.)

SAINT-MARTIN-AU-LAERT

Actuellement commune du canton nord de Saint-Omer.

La seigneurie de Saint-Martin-au-Laërt, enclose dans les limites de la Banlieue de Saint-Omer, devait dépendre de l'Echevinage de Saint-Omer. Et, en effet, on a vu précédemment (en particulier aux articles *Lannoy* et *Long Jardin*), qu'elle y fut l'objet d'accords entre la Ville et le Chapitre qui dut abandonner ses prétentions à l'exercice de la haute justice. Comment donc voit-on celle-ci aliénée en engagère par le Roi au dix-huitième siècle ? On ne peut expliquer cela que par l'accroissement progressif de la juridiction du Bailliage qui avait à peu près supplanté, à la fin de l'ancien Régime, celle de l'Echevinage.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, nous voyons l'aliénation, à titre d'engagement, de la haute justice de Saint-Martin-au-Laërt, le 23 juillet 1783, au profit de Gérard-François de Harchies (Mém. S. A. M. 25, p. 75), fils de François et de dlle Marie-Joseph-Agnès de Croisille, né à Saint-Omer le 19 nov. 1722, mayeur de Saint-Omer en 1753.

Fiefs à Saint-Martin-au-Laërt : Belle fontaine, Bolhof, Burkes, Canteleu, Clitart, Gautran, Hallinbroucq, Lannoy, Lindequin, Long Jardin, Mametz, Scadenbourg.

SAINT-MAURICE

à Leulinghem et Etrehem, fief tenu de la seigneurie de Lumbres.

1688. — Rapport et dénombrement par dlle Marie-Jenne de Lattre, vefve de Phles Enlart, fille et hérre féodale de feu Fçois de Lattre, bourgeois marchand à Saint-Omer, qui l'avait acquis de son père, sire Pierre de Lattre, esch. à son tour de la v. de Saint-Omer, fief et noble tenement situé au terroir d'Etrehem et Leulinghem, nommé fief et seigneurie de Saint-Maurice, tenu de messre Marcq de Fiennes, bon d'Elnes, tuteur de messre Marc-Ant. de Fiennes, fils de Marc de Fiennes, vivt viscte de Fruges, à cause de sa terre et seigneurie de Lumbres qu'il tient de la Comté de Seninghem. (Arch. de l'auteur, no 48.)

1759. — Enlart de Saint-Maurice : fief de Saint-Maurice à Leulinghem, consistant en censives du revenu de 90 l. (20 s Leulinghem.)

An II. — Le 19 brumaire an II, le citoyen Thomas Alexis-Joseph Enlart dépose à la municipalité de Saint-Omer les titres et parchemins des seigneuries de Guémy, la Tour d'Ausque, Saint-Maurice, du Flos, de Pas et autres, relevant de Lumbres et d'Esquerdes, les titres concernant les droits féodaux et censitaires et les papiers qui concernaient la subdélégation de la cy-devant Intendance dont étaient pourvus son père et son aïeul. (Note relevée par M. le chanoine Bled aux Arch. du P.-de-C. Papiers du District de Saint-Omer.)

V. le fief Ordre.

SAINT-MILFORT

(Seigneurie de) à Zouafques (ou Louches ?).

1789, 10 déc. — Rapport de la seigneurie d'Ampleman par Pierre Marc-Antue-Fr. d'Ampleman, victe de Wolphus, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière..... Saint-Milfort, fils de Pierre, seigneur des mêmes lieux, dont St-Milfort...
(Arch. Natles Q1 906.)

Digitized by Google

SAINT-NICOLAS

en Langle, actuellement *Saint-Nicolas-sur-l'Aa*, hameau de Sainte-Marie-Kerque. On a vu à l'article *Langle* que c'était une des quatre paroisses de ce petit pays vivant sous une même coutume et constituant une même commune.

La seule mention spéciale à y relever est la suivante :

Fin XVe s. (vers 1470). — Nicolas d'Averhoud, fief nommé la mote de Saint-Nicolas, valant par an LXX s. (Arch. du Nord. B. 16709.)

1478. — Nicolas d'Averhoud tient de la Guisehus de Langle, un fief nommé de Saint-Nicolay. (Ibid. B. 16700, fo 145 vo.)

V. les fiefs : Abords, Laghe, Rampt.

SAINT-NICOLAS

Fief à Clarques.

1736, 19 oct. — L'église de Clarques possède le fief de Saint-Nicolas consistant en rentes seigneuriales affectées sur un manoir de 6 quartiers de terre appartt à Joseph Gautran, qui doit à lad. église de Clarques, chaque année, 36 l. par. et sur 6 mesures de pâture dépendant de lad. église de Clarques... (aux cantons nommés les Feuillies et Fontenelles à Clarques). (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239 : aveu de la terre et seigneurie de Clarques.)

SAINT-NICOLAS

Fief sur Crecques.

1729, 22 nov. — Eglise et fabrique de Crecques possèdent la seigneurie de Saint-Nicolas consistant en rente foncière. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 177. Rapport de la seigneurie de Crecques, fo 28.)

SAINT-NICOLAS

à Saint-Omer. Le fief de ce nom comprenait des droits sur les celliers de la maison à l'enseigne de *Saint-Nicolas* sur le Vieux Marché (place Victor Hugo [1]), les maisons voisines et une partie des maisons sur la face est de la rue des Clouteries.

1. Elle formait le coin est de la place et de la rue des Clouteries.

Digitized by Google

1400. — Will. de Wissoc, pour 70 s. que Jacques, son frère, prenait chacun an sur les forages, l'entrée et l'issue des celliers de Saint-Nicolas.

1416. — Jean le Reude, pour un fief n^é^ Saint-Nicolay, venu de Jean Hacquart.

1472. — Guill. de Northoud, pour le fief de Saint Nicolas, venu de d^lle^ Marg^te^ le Reude, sa mère.
(Arch. du Nord. B. 16053 et 16700, f^o^ 107 v^o^.)

1629. — Pierre Nocque, cons^r^ et recepv^r^ des domaines du Roy au quartier de Saint-Omer, Tournehem et pays de Brédenarde, par acquisition par lui fecte de mre Nicolas Francqueville, religieux non profès de la Compagnie de Jésus en ceste ville, filz et hér. de Georges, tiennent les trois fiefz cy-après déclarés acquis par led. George de Frans van Idinghem, lesquels il at esté adhéritez le XXVII^e^ de febvrier XVI^c^ treize, esquelz trois fiefs led^t^ Nocque auroit esté saisi par contract^s^ passé par dev^t^ lieuten. et hommes de fiefs du bailliage de Saint-Omer le 29^e^ de nov^bre^ XVI^c^ vingt-nœnf.

..... Le troisième fief nommé le fief de Saint-Nicolas, quy se consiste en pareil dix livres de rente par chacun an aud. jour de Saint-Denis à prendre sur les grands afforaiges du Roy audit Saint-Omer.... à cause duquel fief il at droict d'avoir aman, camaiges et afforaiges sur les maisons et héritages scituez sur le Viel Marché de lad^te^ ville de Saint-Omer, commenchant à la maison nommée le Sarrazin, faisant coing de l'hostelerie du Chevalier au Cigne et finant à la ruelle nommé Vacquestraete en la rue de la Cleuterie [1], desqueles maisons tenans l'une à l'autre la déclaration s'enssuit, asscavoir la maison et héritages du Sarrazin appartenant à Josse Desnourisse sur le Viel Marché au lez nort, la maison et héritage y tenante applicquée à deux demeures appartenant aux héritiers de m^re^ Ant^ne^ Hanon, lieutenant particulier du Bailliage de Saint-Omer, la maison des vefve et hoirs de Guil. Carpentier, la vefve et hoirs Regnaut du Bois, la maison de Nicolas Pignon, la maison des héritiers de Pierre du Bois, faisant le coing de la rue de la Cleuterie, la maison de Louys Marchand en lad^te^ rue tenante d'un costé au flégard. Item celle de Jan Videlaine, item la maison de George du Val, la maison de Jan de Haffringues, la maison de Jerosme de le Lœ, la maison de la vefve et hoirs de Louys du Thil, celle de la vefve et hoirs Eustace Selinges, faisant le coing de la ruelle nommée Vacquestraete [1] avecq toutte lad.

1. Le présent texte distingue d'une part la rue des Clouteries et la ruelle Vacquestraet qui paraît bien être ici la petite impasse des Clouteries. D'autres textes, non moins explicites, disent que le mot Vacquestraet est l'ancien nom de la rue des Clouteries. (Cf. Mém. S. A. M. t. 30, p. 478.)

Digitized by Google

ruelle et flégard, dud. lez et costez, ensamble les jardinages desd. maisons et héritages, etc....
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f° 48.)

SAINT-OMER

Saint-Omer a été entre les mains des comtes de Flandre puis des comtes d'Artois depuis la constitution de ce Comté. La justice féodale y était exercée par le Bailli et ses officiers au nom du Souverain. D'autre part, il y avait la justice échevinale qui était exercée au titre de délégation de celle du comte par le Magistrat sur les Bourgeois dans la ville et banlieue. Consulter à ce sujet l'*Histoire du Bailliage de Saint-Omer* de Pagart d'Hermansart (Mém. Soc. Ant. Mor., tomes 24 et 25), l'*Histoire de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIV^e^ siècle* par A. Giry, et l'*Arrondissement de Saint-Omer dans le passé et le présent*, pp. 46 et sv. (Saint-Omer, Loïez, 1924).

Voici la liste des fiefs relevés sur le territoire de la ville même de Saint-Omer :

Ablemont (suppl.), Afforages, Anneau d'Or, Avroult, Balinghem, Bourg, Brule, Campagne, Clarques, Concierge, Cygnes, Ecou, Ecusserie, Escabelle Jolie, Escoufflans, Estocquage, Gherquin, Grand Quillet, Inhumations, Jauge, Lienne, Limosin, Loo, Marlière (la), Meckem, Mernes, Nappes, Neuve Rue, Orphaverie, Palme (la), Parcoutre, Parcq, Peneranda, Petit-Gherquin, Porte Boulisienne, Porte du Brule, Porte Sainte-Croix, Pot, Pot Lavoir, Rochelle (la), Roeshof, Royaumont, Saint-Nicolas, Sainte-Aldegonde, Sainte-Croix, Sepoix, Singe d'Or, Soufflets, Tripot, Valcoustre, Vies Vivier, Wantiers, Waudencourt, Westwede, Wolfet.

SAINT-OMER

(Fief de) à Talinghem, tenu du château de St-Omer.

1416. — Jacques Platel vend à Jacques Craye des redevances à prendre sur le fief de Saint-Omer à Talinghem appartenant aud. Platel.

1424. — Jean d'Ardre a acquis une partie du fief de Saint-Omer à Talinghem.

1458. — Jean d'Ardre après Jean, son père.

Digitized by Google

1476. — Guill. d'Ardre, fils et héritier de messre Jean, seigneur de Quires (*sic* pour d'Edequines), pour fief de Saint-Omer consistant en rentes.

1491. — Messre Adrien de Wissocq, pbre, cheval. du St Voyage de Jérusalem... fief de Saint-Omer, venu de damlle Claire Wallart, sa mère.

1510. — David d'Audenfort le Jeune. (David d'Audenfort, sieur de Fontaine, était fils d'Antoine et de Marie de Wissocq, sœur d'Adrien.)

1527. — Ant. d'Audenfort, fils David.

1557. — Damle Jeanne d'Audenfort, sœur et hérre de dame Marie d'Audenfort, femme de messre Ch. de Succre, chev. seigneur de Bellain : fief de Saint-Omer.

1624. — Relief des fiefs de Saint-Omer, dit de Tatinghem : Jean de Wignacourt, sr de Flettres.
(Arch. du Nord, B. 16053.)

1629. — Mess. Phle de Vigniacourt, ch. sr de Fontaine, tient de son chief les deux fiefz cy-après déclarez, à luy venus par ratraite lignagière qu'il en auroit faict le XIXe de janvier XVIe vingt-six sur Eustace Doresmieux, escuier, et damle Antoinette du Bois, sa femme, qu'ilz avoient acquis de messire Jacques de Vigniacourt, seigneur de Flectres, par contract passé par devt nott... le 13 mars 1625 : asscavoir le fief de Saint-Omer, *alias* nommé le fief de Tattingem, quy doibt dix livres par. de relief.

En marge : Le 26 d'avril 1678 at esté receu du sr Jacques le Grand, au nom de noble homme Jos.-Franç.-Edouard de Hoston, seigneur de Fresignies, Fontaine, Tattinghem, etc... le relief des deux fiefs.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fo 68 ro.)

1694, 10 févr. — Flort-Jos. de Hoston, éc. sr de Campagne, Tatinghem, fait rapport et dénombrement de deux fiefs et nobles tenements : 1o le fief de Saint-Omer, *alias* Tatinghem, « dont suis seigneur de l'église dud. lieu » à relief de 10 livres parisis.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

1743, 24 janv. — Ch.-Franç.-Marie Lefebvre, éc. seigneur de Gouy, mari et bail de dame Isabelle-Louise-Joseph de Berard, douairière de Florent-Jos. de Hoston, vivt éc. seigneur de Fontaine, Campagne-lez-Wardrecque, Tatinghem, icelle mère ayant garde de Ch.-Florent-Joseph de Hoston, son fils... rapport de deux fiefs... le premier de Saint-Omer s'étendant aux villages de Tatinghem, Blendecques, Gondardenne, d'Edequines, rues Boulizienne et Sainte-Croix... à cause duquel led. est fondateur de l'église de Tatinghem. (Ibid. C. 234.)

Digitized by Google

Le petit fief de Saint-Omer mentionné ci-après ne peut être confondu avec le précédent.

1618, 17 déc. — C. de mar. de Louis de Laben, seigneur de Crevecœur, et Louis du Bois. Le futur apporte... ung fief nommé Saint-Omer, se consistant en 5 mesures de terre... tenu de la seigneurie de Tatinghem.
(Gros de Saint-Omer, nº 37.)

SAINT-OMER-CAPELLE

Actuellement commune du canton d'Audruicq, une des quatre paroisses du pays de Langle.

Voir l'article **Langle.**

Mais ici on relève cette particularité que l'abbaye d'Arrouaise avait des droits fonciers importants, au douzième siècle, sur la terre de Saint-Omer-Capelle.

1142. 5 déc. — Latran. Bulle d'Innocent II « secundum ejusdem de Sancti Audomari ecclesia... et de ceteris possessionibus nostris... »

1145. — Accord entre les abbayes d'Arrouaise et de Hasnon au sujet de la terre de Saint-Omer-Capelle.
(Cf. *Inventaire sommaire du Cartulaire d'Arrouaise pour le 12e siècle*, par M. Hri Michel. Bull. Soc. Antiq. Picardie 1919, 1er et 2e trimestres, pp. 251 et sv. et, spécialement, pp. 253 et 259.)

La mention suivante, dont l'on a déjà rencontré l'analogue (pp. 415-416. V. aussi article **Ste-Marie-Kerque**), a trait probablement à un contrat à titre d'engagement du 18e siècle.

1720. — Jean-Philippe Caucheteur, seigneur de Sainte-Marie-Kerque, Saint-Omer-Capelle, Vaudringhem, ép. à Saint-Omer (Saint-Sépulcre) le 11 févr. 1720 Marie-Cécile de Somer.
(Registres de catholicité de St-Sépulcre à St-Omer.)

Fiefs à Saint-Omer-Capelle : Bage, Escarde, Mutte.

SAINT-PHILIBERT

sur Herly et Rimboval. Territoire contesté entre les Bailliages de Saint-Omer et d'Hesdin.

La seigneurie était tenue de l'abbaye de Saint-Augustin.

1587. — Requeste de l'abbaye de Saint-Augustin pour arrentement de Saint-Philibert par 20 s. de rente par me-

Digitized by Google

sure. Vers 1630, l'abbaye intente un procès en retrait contre le sr de Terrebœuf *(sic)*. Contenance : 600 mesures.
(Chronique de Saint-André-au-Bois, par Nicolas Lédé, pp. 265, 267.)

1630. — Charles de la Loyer, chlr, seigneur de Terbœucq, Saint-Philibert en Champaigne *(sic)*, lieut d'une Cie des ordres du Roy Cathol. soubs la charge du Comte de Bossu, mari de dame Barbe de Monchy.
(C. de mar. Robert de la Pasture et Marie de Wavrans. Minute de l'Etude Adam à Marquise.)

1661. — François de Bersac, comte *(sic)* de Saint-Philbert, seigneur de Waudringhem, Fourcques *(sic* pour Floiecques), etc... fait bail de la maison de Saint-Philbert.

1661. — Catherine Sénellart, de de la Cocquerie, veuve de Omer de Bersac, éc. sr de la Martine (*sic* pr Wastine), a ci-devant fait don des terres, seigneurie et maison de Saint-Philbert à Frçois de Bersac, son fils aîné. La donation était du 4 déc. 1659. Lad. dame douairière était sœur utérine de Claude de Loyne *(sic* pour Loyer), éc. sr de Saint-Philbert.

1702. — Inventaire après décès de de Madue du Crocq, vve Frçois de Bersacq, chlr, sr de Saint-Philbert.
(Minutes des notaires de Montreuil.)

— Henry-Joseph Heuzé, né à Montreuil en 1689, éc. sr d'Hurtevent, la Beausse, ép. le 29 sept. 1711, Marie-Gabrielle de Flahault, fille de Frçois, sr des Aunois, mestre de camp de cavalerie, et de Marie-Gabrielle de Bersacque.
Henry-Joseph Heuzé, fils des précédents, baptisé à Abbeville au Petit-Saint-Wulfran le 9 août 1711, reconnu par ses père et mère à l'acte de célébration de mariage, éc. sr de Hurtevent, La Beausse, Saint-Philbert, capne de dragons, décédé à Saint-Omer, sur la paroisse St-Denis, le 7re sept. 1786. Il fut père de Hubert-Emmanuel Heuzé, éc. [1] fut seigneur de Caux, Le Halloy, Saint-Philbert, etc... capne de dragons. (Notes généal. recueillies par M. Rodière.)

1729. — M. Fr. de Flahaut, esc. sr de Sonnoie (des Aunois), mestre de camp de cavalerie, ch. de St Louis, demt en sa terre de Saint-Philbert, pays d'Artois.
(Minutes des Notaires de Montreuil.)

1736, 13 déc. — Permission de dire la messe dans la chapelle domestique du château de Saint-Philbert, paroisse de Rimboval, même les jours réservés, à cause du grand âge (90 ans) et des infirmités de M. Desaunois (des Aunois), anc. capne major de cavalerie. (Invent. des Arch. du P.-de-C. Evêché de Boulogne G. p. 196 [2].)

1. Note de M. de Baisieux : « dans l'acte de vente de St Philibert, on lui donne le titre de comte (pour rire sans doute !) »

2. Ces notes sur *St Philibert* ont été relevées par M. Rodière.

Digitized by Google

1739. — H.-J. Heuzé, propriétaire de la terre de Saint-Philibert contestée entre les Bailliages de Saint-Omer et Hesdin. (Procès-verbal Rédaction des Coutumes, p. 14.)

SAINT-PIERRE

Hameau de Wismes, formait une dépendance de la seigneurie de Wismes. (Cf. Acte de vente de la seigneurie de Wismes, en 1608, aux Arch. de Courset. Comm^cn de M. le Chan^ne Delamotte.)

SAINT-PLANTIN

à Blaringhem.

1718. — ... « listant vers soleil aux mineurs J.-B^te et Joseph Grave à cause de leur fief de Saint-Plantin. »
(Man. 890 Biblioth. St-Omer. Rapport de la terre et seigneurie de Lannoy en Blaringhem, f° 35 v°.)

V. aussi **Plantin.**

SAINT-QUENTIN-LEZ-AIRE

dans la Banlieue d'Aire. De même qu'il a été dit à l'article *Saint-Martin d'Aire*, cette localité fut englobée sous la même suzeraineté que la vicomté d'Aire et les mentions ci-après de seigneurs de Saint-Quentin s'appliquent aux Vicomtes d'Aire.

1739. — Anne-Auguste de Montmorency, prince de Robecq, seigneur de Saint-Quentin-lez-Aire.
(Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 287.)

1759. — Prince de Robecque, seigneur de St-Quentin-lez-Aire. (20^es Saint-Quentin.)

Fiefs sur Saint-Quentin : Bois Rosel, Chatelet, Escade, Estang, Estraselles, Gardin, Grimont, Lance, Miette, Robants.

SAINTE-ALDEGONDE

Seigneurie vicomtière à Saint-Omer et dans la banlieue, tenue du château de Saint-Omer.

Dès le XIII^e siècle, « le fief de Sainte Aldegonde, mouvant de la sénéchaussée de Saint-Omer, consista en une habitation sise sur le Marché de cette ville à laquelle fut annexé le droit de justice vicomtière sur deux villages joignant la ville de Saint-Omer, où le seigneur avait des terres labourables, prés, bois, moulins et rentes féodales. »
(Gœthals : *Miroir.* II, p. 601.)

Digitized by Google

D'une façon plus précise, les limites de la seigneurie de Sainte-Aldegonde commençaient vers Wisques où était « la Cense de Sainte-Aldegonde », passaient sur les territoires de Longuenesse et Tatinghem par le « val de Sainte-Aldegonde » et entraient même dans la ville *intra muros* où elles se terminaient à l'église dédiée à Sainte Aldegonde. « C'est au commencement du chœur que se terminait la seigneurie. » (Cf. Mém. Soc. Ant. Mor. V, p. 114, et IX, pp. 136 et 146.)

La maison de Sainte-Aldegonde formait le coin du Grand Marché (Grande-Place) et de la rue des Bouchers (rue de Calais). Elle n'était séparée que par une rue de la Halle Echevinale. L'immeuble subsistant aujourd'hui conserve, de cette époque, une très curieuse salle basse voûtée aux colonnes du XIII^e^ siècle.

Enfin la seigneurie se compléta, d'abord de celle de la rue Sainte-Croix (v. l'article **Sainte-Croix**), puis ultérieurement d'un domaine entre Saint-Omer (faubourg de Lyzel) et Clairmarais, comprenant un vivier et des terres maraîchères; enfin de la seigneurie de *Rabodingues* (v. ce mot).

La famille de Sainte-Aldegonde, l'une des plus anciennes et des plus illustres de Saint-Omer, adopta pour nom patronymique celui de sa terre féodale.

Voir, pour la suite de ces seigneurs, la généalogie publiée par Gœthals, *Miroir des Notabilités Nobiliaires*, II, pp. 601 et sv. Rappelons encore qu'on trouve leurs noms dans les plus anciennes listes des Membres de l'Echevinage de Saint-Omer (T. 28, Mém. Soc. Ant. Mor.) et que ce furent Jean de Sainte-Aldegonde et Marie Renier, sa femme, qui fondèrent, en 1298, le couvent des Chartreux de Longuenesse au Val de Sainte-Aldegonde. (V. Cartul. des Chartreux du V. Sainte-Aldegonde édité par la Soc. des Antiq. de la Morinie.)

Au XV^e^ siècle, Isabelle de Sainte-Aldegonde, fille de Pierre et de Marguerite d'Arras, épouse Jacques d'Ollehain et apporte le fief de Sainte-Aldegonde dans cette maison. Leur fille, Marguerite d'Ollehain, dite de Sainte-Aldegonde, épousa Baudrain d'Elne, ce qui explique les citations suivantes :

1474. — Jehan d'Eule, pour le fief de Sainte-Aldegonde. (Bull. S. A. M. 3, p. 173.)

1473. — Jehan d'Eule tient le fief de Sainte-Auldegonde qui se comprend en sa maison et rentes assignées sur terres gisant en Lisele. (Arch. du Nord. B. 16700.)

En 1511, Jehan d'Eule revend le fief à Jean de Sainte-Aldegonde, s^r^ de Noircarmes, fils de Nicolas et d'Honorine de Montmorency. (Ibid. B. 16053.)

1542. — Un rapport et dénombrement de 1542 fut imprimé, au 18^e^ siècle, dans un Mémoire Judiciaire. (Mém. S. A. M. t. 25, p. 52.)

Digitized by Google

1545. — Pour la Cense de Sainte-Aldegonde à Wisques v. l'article **Oesthove.**

1605. — Des lettres patentes du 4 mai 1605 érigèrent le comté de Sainte-Aldegonde, comprenant, outre la seigneurie de Sainte-Aldegonde, celles de Noircarmes, Wisques et Zudausques. V. ce qui est dit à l'article **Noircarmes.**

1628. — Messre Maximilien de Sainte-Aldegonde, chev. comte dud. lieu, baron de Norquelmes, viscomte de Wisque, sr de Genet, etc... du Conseil d'Estat, mre d'hostel de leurs Altezes serenissmes, gouvernr et capne général du pays et comté de Namur, tient du Roy la terre et comté de Sainte-Aldegonde en un seul fief, à cause de laquelle il at en icelle toutte seigneurie fonssière et viscontière, bailly et officier pour les exercer, estant fondateur du couvent des Chartreux lez la ville de Sainct-Omer au lieu nommé le Val de Sainte-Aldegonde et de l'église paroissialle dud. Sainte-Aldegonde et hospital de Nre Dame du Solleil en ladte ville, estant du gros de sondt fief qu'il tient en son domaine les maisons, bocquet, terres et preys déclarez cy-après quy estoient anchiennement en nœuf fiefs et homaiges, rédigés et remis par enssamble avecq la maison de Sainte-Aldegonde en la ville de Saint-Omer sur le Grand Marché en un seul fief et hommaige tenu du Chasteau de Sainct-Omer, par lettres de l'Empereur données en la ville de Bruxelles le 12 sept. 1530... Primes... sa maison et héritage amazé de plusieurs édifices séant en lad. v. de Saint-Omer sur le Grand Marché au lez nort, nommé le chief-lieu et maison de Sainte-Aldegonde listant west partie à la maison de la Fleur de Lys Blanche, partie à une ruelle allant vers la rue des Bouchers, tenant oest partie à la rue desd. Bouchers et d'en bas à la maison de Jan de Lattre.

Deux bocquets : l'un se nomme le bocquet de la Loe estant descure le village de Zudausques contenant quatorze mesures ou environ..... L'autre bocquet se nomme le bocquet d'Ausques contenant six mesures tenans aux jardins de Zudausques... etc.....

Autres terres à Tatinghem, Longuenesse, Wisques, *lieux dits :* Chemin de Corlus... au Clombosque... au Quisland... à la Maguevelt... au Steengatte... au Blombosque...

Et quattre vingt quattorze mesures ou environ nommé les viviers et eauwes de Sainte-Aldegonde, scitué entre la ville de Saint-Omer et l'abbaye de Clairmaretz, quy sont doiz l'an 1481 arrenties à messieurs les religieux, abbé et couvent de Saint-Bertin pour 12 l. par. par an . . . . . .

Laquelle Comté fut érigée par lettres pattentes des archiducqs d'Austrice, noz souverains seigneurs et princes naturelz, le 4 mai 1605, etc.....

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fos 12 à 16.)

Digitized by Google

— A la suite de la mort, en 1715, d'Albert-François-Ghislain comte de Sainte-Aldegonde (v. Gœthals, p. 615), Louis-François de Mailly-Mametz (petit-fils de Joseph-François de Mailly-Mametz et d'Anne-Frse-Henriette de Sainte-Aldegonde, chanesse de Nivelle, fille de Frçois Lamoral, Cte de Sainte-Aldegonde) se porta, comme un des plus proches collatéraux, héritier de cette succession obérée. Il essaya de relever l'ancien Comté de Sainte-Aldegonde, vendit une grande partie de sa seigneurie d'Ebblinghem à son beau-frère bon de Spiering (époux de Marie-Françoise de Mailly-Mametz) pour empêcher la réalisation de ventes qui devaient se faire d'autre part. Il n'y parvint qu'en partie, car on a vu, en particulier, que la seigneurie de *Noircarmes* fut démembrée de ce Comté en 1715 ; il en fut de même de celle de *Wisques*. Il prit néanmoins le titre de seigneur du Comté de Sainte-Aldegonde. Son fils, Boniface-François (qui dès 1753 signe du simple nom « de Sainte-Aldegonde »), en sert rapport en 1765.

1739. — Mre Louis-Fçois de Mailly-Mametz, à cause de ses terres de Sainte-Aldegonde.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes.)

1759, 6 avril. — Louis-Fr. de Mailly-Mametz, ch. seigneur de Sainte-Aldegonde, Cahem, etc... sert rapport du Comté de Sainte-Aldegonde.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

1774, 21 juillet. — Bonif.-Fr. de Mailly-Mametz sert rapport semblable. (Ibid.)

1780. — Baron d'Ableghem (de Mailly-Mametz, seigneur d'Ebblinghem)... la terre et Comté de Sainte-Aldegonde, sur le terroir de Tatinghem et environs.
(Centièmes Tatinghem.)

SAINTE-CLAIRE

Fief à Nortkerque.

XVIIe siècle. — Nortkerque : Fief nommé Sainte-Claire aux dames Urbanistes, dites du Bon Lieu de Saint-Louis à Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 16463.)

1750, 4 févr. — Dame Monique Ducamps, abbesse des Urbanistes du Bon lieu de Saint-Louis... fief de 48 mesures, nommé Sainte-Claire, à Nortkerque.
(Ibid. Bur. Fin. C. 87.)

SAINTE-CROIX (RUE)

Le fief de la rue Sainte-Croix, tenu de la seigneurie du Bourg, consistait en rentes et droits seigneuriaux sur des maisons en la rue Sainte-Croix à Saint-Omer

Digitized by Google

en ville et dans le faubourg de ce nom, s'étendant sur le territoire de Longuenesse. Il y eut là deux seigneuries distinctes : l'une faisant partie de la seigneurie de Sainte-Aldegonde, dite seigneurie de Sainte-Croix proprement dite, l'autre dite « *Mairie* de la rue Sainte-Croix. »

Voici d'abord les mentions relatives à la première, dont les dévolutions sont les mêmes que celles de la seigneurie de Sainte-Aldegonde.

1297. — Par devant les eskevins de la rue Sainte-Crois en la seigneurie Jehan de Sainte-Audegonde.
(Mém. S. A. M. 9, p. 144.)

1420. — Pierre de Sainte-Aldegonde, ch. seigneur de Nortquelme et Wisque, pour fief de le rue Sainte-Croix, venu de Jacques de Sainte-Audegonde, son père.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Nicolas de Sainte-Aldegonde, pour ung fief nommé le fief de la rue Saincte-Croix...
(Bull. Soc. Ant. Mor. III, p. 178.)

1760. — Hameau de Sainte-Croix. Rue Neuve dépendant de Longuenesse : Le seigneur Baron d'Ebleghem est seigneur de la seigneurie de Sainte-Croix neuve, rue de Sainte-Croix, en la comté de Sainte-Aldegonde et fief de Rabodingue y annexé, s'extendant tant au terroir dud. Sainte-Croix que paroisse de Longuenesse, Esquerde et Tatinghem... du revenu annuel de 640 l.
(Vingtièmes Longuenesse.)

Voici les mentions relatives à la seigneurie de la *Mairie de Sainte-Croix*.

1379. — Jean de Coyecque, fils Jean... fief de la Mairie de Sainte-Croix.

1393. — M. de le Palme, qui acheta à Jean de Coyecques la Mairie de la rue Sainte-Croix.

1448. — David d'Averhoud a transporté à Jehan de Fontaine, son beau-fils, deux fiefs, l'un consistant en prez, terres à labeur et rentes sur plusieurs maisons et masures dedans et dehors la ville de Saint-Omer, avec justice viscomtière... le tout nommé Mairie de Sainte-Croix.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1474. — Jehan de Fontaines, pour un fief en la rue Sainte-Croix, tenu de la seigneurie du Bourg.
(Bull. S. A. M. III, p. 178.)

1476. — Mairie de Sainte-Croix, office qui s'étend en la rue Sainte-Croix en dehors des portes à Jacques de Ghistelles, ch. s[r] de la Motte, à cause de Marie de Fon-

Digitized by Google

taines, sa femme, qui le tenait de Marie d'Averhoud, sa mère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Messre Nicolas de Mailly, ch. à cause de damle Isabeau de Guistelle, sa compaigne, fille et hérte de messire Charles de Guistelle... fief quy se comprend en l'amanscep de la rue Sainte-Croix dont il y at aman, eschevins... lesquelz eschevins sont à ladte Maiesté à cause de sa chastellenie que l'on dict le *bourgaige*, etc...
(Reg. aux Fiefs. Arch. St-O. AB. XII, 5, fo 112 vo.)

1767, 9 avril. — Louis-Eugène-Marie, cte de Beauffort, fils de Christophe-Louis, cte de Beauffort et de Croix, et de dame Marie-Anne-Frse-Joseph de Croix, son épouse. (V. cette mention à l'article **Bourg**, page 104.)

SAINTE-MARIE-KERQUE

ou *Sainte-Marie-Eglise*, formait une des quatre paroisses du pays de Langle. Mais une seigneurie vicomtière s'était formée portant le nom de Sainte-Marie-Kerque, consistant en reconnaissances et droits sur différents fiefs tenus du *Guiselhuis* de Langle. C'est à cette seigneurie que se réfèrent les mentions ci-après :

1509. — Simon de la Motte, mari de dle Jacqueline du Wez .. terre de Sainte-Marie-Kerque, échue à sa femme.

1546. — Me Martin de Tilly, channe de Saint-Omer, neveu et hérit. de damle Jacqueline du Wez : terre et seigneurie de Sainte-Marie-Eglise.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1559-1573. — Wallerand de Tilly, sr de Sainte-Marie-Kerke, lieutt-génl du Bailliage de Saint-Omer.
(Mém. S. A. M. XXV, p. 294.)

1586. — Les enfants de Wallerand de Tilly, sr de Sainte-Marie-Kerque.

1598. — Philippe de Louvers, esc. au nom de *Julien* de Louvers, son fils aisné, et de damle Marie de Tilly, sa femme.

1619. — Marie de Boubers *(sic*, lisez Louvers), fe de Franç. de Berry, esc. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XVIIe siècle. — Fief tenu de sa Maté à cause de son Ghiselhus et seigneurie de Langle. — Sainte-Marie-Kerque. La curatelle de messre Phil. de Haynin, vivt chev. seigneur de Lesqu..., Sainte-Marie-Kerque... fils et héritier féodal de dame Marie de Louvers, fille de Julien, éc. sr de Fontaines, icelle hére de Me Martin de Thilly, vivt chanoine et

Digitized by Google

chantre de la Cathédrale de Saint-Omer, tient de sa Mté ... fief, terre et seigneurie de Sainte-Marie-Kerque ou Sainte-Marie-Kerke, « *en l'air*, n'ayant aucun gros, mais a eu divers fiefs qui en relievent ». (Ibid. 16709.)

1720. — Jean-Philippe Caucheteur, seigneur de Sainte-Marie-Kerque. (Registre des actes de catholicité de la paroisse du Saint-Sépulcre à Saint-Omer. Acte de mariage du 11 février 1720. V. à l'article **Langle,** p. 415.)

1749. — Fr.-Eug.-Dominique Deswazières, seigneur de Sainte-Marie-Kerque. (Arch. Hospital. de St-Omer. Saint-Louis. B. 49, pièces 69 et suiv.) Acte de procédure contre Pierre-Aug.-Marie de Wazières de Roncq, époux de Marie-Thérèse-Joseph de Carondelet.

1760. — Fr.-Eug-Domin. des Wazières, éc. seigneur de Beauprez et autres lieux, possède la seigneurie de Sainte-Marie-Kerque, consistant en reconnaissances sur différents fiefs mouvans de sad. seigneurie... du revenu de 12 l... droits seigneuriaux d'un revenu de 38 l.

(20es Sainte-Marie-Kerque.)

1764, 14 déc. — Franç.-Eug.-Domin. des Wazières, seigneur de Beauprez, Sainte-Marie-Kerque, sert rapport de six fiefs. 1° Sainte-Marie-Kerque, etc...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 189.)

V. les fiefs : Busericque, Carreval, Clerboudin, Escoutete, Hernesse, Kemptsaet Wael, Lansbrighe, Morlocq, Mortagne, Mutte, Proye, Rampt, Roseque, Rosewal, Saint-Donat, Saint-Georges.

SAINTES

ou *Santes*. V. **Santes.**

SALLE (LA)

Fief à Escœuilles, tenu de la seigneurie d'Escœuilles.

1502. — Jullien de Honvaut, sr de la Salle.

V. mention de la page 384, à l'article **Honvaut.**

1568. — Claude de Louvigny. V. ibid. la mention de 1568.

1759. — M. le Cte de Brias : fief nommé seigneurie de *la Salle*, se consistant en censives, du revenu de 15 livres.

(Vingtièmes d'Escœuilles.)

1783. — Rapport du fief et seigneurie d'Escœuilles par Antne-Franç.-Marie du Quesnoy. (V. art. **Escœuilles.**)

« Primes, je tiens de moy la terre et seigneurie de la Salle en Escuelle, comme acquéreur de messre Joseph de Brias Delorat, comte de Brias, fils et héritier de Pierre-

Digitized by Google

Alexis de Brias, fils aîné de messre Guillme-Dominique de Brias, seigneur dud. lieu de la Salle, des Sept Voyes, la Motte Balinghem, qui le tenait par retrait lignager de messre Bertrand de Poucque, seigneur dud. lieu et acquéreur par indivis de Baltasar-Françs de Caron et de demle Antoinette de Caron, frère et sœur, et héritiers de Jean-Jacques de Caron, st de la Salle.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. C. 178, fo 260 ro.)

SALLE (LA)

Fief à Journy,

1670, 19 déc. — Contrat d'acquisition, par M. Talon, « advocat général, des créanciers de feu Robert de Mon- « chy, des terres et seigneuries de St Martin en Louches, « etc... Fief de la Salle et quint de Journy... » Vente passée devant Pierre Huart et Thomas Le Secq Delaunay, notaires garde-nottes du Roi en son chastelet de Paris.

(Arch. du château de St Martin en Louches.)

SALLE D'AIRE

Fief à Delettes.

1465. — Baudin Renty (*sic*, lisez de Renty)... fief de la Salle d'Aire à Delettes, venu de Baudin, son père.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

Ce fief paraît être le même que la *Court d'Aire*. V° ce mot.

SALPERWICK

Saubruicq, dans la banlieue de Saint-Omer, actuellement commune du canton de Saint-Omer.

La seigneurie principale a été *franc-alleu* [1]. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle que la haute justice en fut aliénée à des particuliers, ainsi que cela s'est vu pour plusieurs autres seigneuries. (V. en particulier, *Moringhem*, *Saint-Martin-au-Laërt*.)

1782, 26 mars. — Vente par les Commissaires du Conseil à François-Joseph Tiletouze de Gournay de la seigneurie et justice de Salperwick à l'exception de « l'exercice de la justice » de nomination aux offices, des droits seigneuriaux casuels... à charge de payer au Domaine une rente annuelle de 60 l... (Arch. Natles Q1 905.)

1. Pour le régime des terres dites *Francs-alleux*, voir Mém. Soc. Ant. Mor. t. 25, pp. 132 et suiv.

Digitized by Google

1782, 7 juillet. -- Procès-verbal d'installation de M. Omer-François Titelouze, éc. seigneur de Gournay, en la seigneurie et justice de Salperwick. (Acte des archives du Bailliage de Saint-Omer. Mém. S. A. M. XXV, p. 75.)

— L'Abbaye de Saint-Bertin possédait un grand domaine tenu de même du château de Saint-Omer.

On trouvera dans les *Chartes de Saint-Bertin* (v. *as* aux tables, les mots *Salperwick*, *Saubruich*), un certain nombre d'actes, relatifs à la constitution et à l'administration de cette propriété, *passés devant l'échevinage des francs-alleux*.

Dès 1177 (Cf. ibid. n° 283), on voit que l'abbaye possédait à Salperwick 115 mesures de marais, bordés de fossés.

Un acte de 1393 (n° 2023) nous apprend qu'elle avait en outre « une maison aveuc les appartenances, enclose de fossez et de grandes yaues assise en la castellerie de S[t] Aumer, appellée Salperwic... » et qu'ils ont fait valoir leur prétention d'avoir le droit d'y entretenir une couple de cygnes.

1763. — La seigneurie principale dud. Salperwicq consiste dans les francs-alleux dont il n'est dû aucunes censives ny droits seigneuriaux.

Le Collège des Jésuites Wallons possède quelques censives du revenu de 8 l. 10 s. [1].

Monsieur Dubois de Percheval possède quelques censives d'un revenu de 7 l. (V. ci-après **Salperwicq-Broucq**.) (20 s Salperwicq.)

1780. — L'Abbaye de Saint-Bertin possède 266 mesures de terres, prés et marais.

(Centièmes Salperwicq. Art. 1 et sv. ; 281 et sv.)

La famille de Salperwick, qui posséda des seigneuries importantes, tire son nom du village de Salperwick, mais elle ne semble y avoir possédé que la seigneurie de la *Becque*. V. ce mot.

Enfin, on trouve plusieurs mentions d'un Jérôme de Léglise qui épousa, en 1588, Anne de Beaufort, et était qualifié seigneur de le Becque et Salperwick. (V. Alph. Brémond : *Histoire Généalogique de la maison de Beauffort d'Artois*, p. 281. — V. aussi la mention de 1620 de l'article **Becque**, p. 60.) Mais cette mention « seigneur de Salperwick », ne s'applique certainement pas à la seigneurie de la paroisse, mais à une seigneurie secondaire qui était probablement voisine de celle de la Becque.

V. les fiefs : Becque, Percheval, Salperwicq-Broucq.

1. V. les mentions de la seigneurie *Becque* qui a appartenu aux Jésuites.

Digitized by Google

SALPERWICK

(Seigneurie de) à Eperlecques, tenue de la seigneurie de L'Hoir.

1291. — Mathieu de Salperwick reçut du Comte d'Artois, en 1291, un fief situé en Artois, près de Saint-Omer, qui fut nommé de son nom et possédé depuis par ses descendants. (St Allais : Généalogie de Salperwick.)
Il s'agit, sans doute, du fief de Salperwick en Eperlecques.

1468. — Hommages qui sont tenus de Monseigneur Antoine, seigneur du Vroylant, à cause de sa terre, juridiction et seigneurie d'Esperlecque nommée Loir d'Eperlecques. Primes, Loys de Salpruic tient hommage gisant en tout le plache d'Eperlecque... C'est le fief de Salpruic qui consistait « en tout le plache d'Eperlecque ». (Extr. du mémoire pour Me Phil.-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Bracpot, de l'Hoir, etc... contre messire Casimir d'Egmont-Pignatelly, p. 40.)

1473. — Nicolas de Lomprey tient de Monseigneur le Duc de Bourgogne, à cause de son château d'Eperlecques, ung fief nommé Salperwicq, de valeur par an de VIII l. VIII s. (Arch. du Nord. B. 16700, fo 117 vo.)

XVIe siècle. — Le sr Piermont doit hommage au seigneur de l'Hoir pour sa seigneurie de Salpruic. (Extr. du mémoire imprimé au 18e s. pour Phil.-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Bracpot, de l'Hoir, etc... contre messire Casimir d'Egmont-Pignatelly, p. 47.)

Salperwicq en Eperlecques. — Autre déclaration du fief et seigneurie de Salperwicq, tenus et relevant de la seigneurie de Loir, appartenans aud. sieur Pierre Piermont, à cause de Madle Cornille de Winneghem, sa compaigne. A cause dud. fief il tient en son domaingne partie de terres à labeurs.... (Arch. du Nord. B. 16702.)

V. à l'article **Wolfretun**, la mention de 1693, où il est question de Cornilles de Piermont, sr de Bellencourt.... Salperwicq.

1572, 8 juillet. — Le Flameng Catherine, dle de Framecourt, vve de noble homme Me Jehan de Bruyn, sr de Salperwicq et de le Bonnière en Esperlecque, lègue à son fils la seigneurie de Framecourt, située entre Framecourt et Hauteclocque. (Arch. du Gros de Saint-Omer, no 2.)

1760. — ... de Pan de Wisques possède deux fiefs seigneuriaux, nommés la seigneurie de Salperwicq et Wulfretun, par succession de dame Marie-Louise-Ursule Stemmer, consistant en censives du revenu de 103 l. 17 s. 92 d.

Digitized by Google

Dame Marie-Marguerite de Martigny de Saint-Martin possède un fief seigneurial nommé la *petite seigneurie de Salperwicq*, consistant en censives du revenu de 36 l.
(20ᵉˢ Eperlecques.)

1775, 27 oct. — Dame Marie-Margᵗᵉ de Martiny de Sᵗ Martin, dame de Tilques.... Salperwicque.
(Arch. de l'auteur, nº 53.)

1777, 30 déc. — Dénombrement de la terre de Tilques par Marie-Marguerite de Martiny de Sᵗ Martin, dame de Tilques, Ecou, Dubercuil, la Jumelle en partie, de Salperwicque. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1787, 22 déc. — Dame Marie-Louise-Françoise d'Herbais, dame d'Izel-les-Hameau, du Fresnoy... de Salperwicque. Ecou, du Bereuil... épouse de mess. Guisl.-Fr. Taffin. (Arch. de l'auteur, nº 73.)

SALPERWICQ

On verra plus loin au mot **Sobruicq** des mentions relatives à un fief de *Sobruicq* à Roquetoire. Je ne l'ai pas rencontré sous la forme *Salperwicq*.

SALPERWICQ-BROUCQ

Salprinbrouc, fief à Salperwicq, dans les marais, ainsi que l'indique son nom. Il est appelé indifféremment *Salperwicqbroucq* ou *Percheval*. J'ai donné au mot *Percheval* la plupart des mentions qui s'y rapportent.

1424, 24 juin. — ... « en Salperwiicbrouch, en la seignourye de noble dame Margᵗᵉ Bollarts, dame de Waudringhem et de Nieles ». (Arch. Hospital. de Saint-Omer. Hôpital St-Louis. I. B. 6, pièce 5.)

1440, 24 juin. — Acte passé devant les échevins de « la seigneurie de noble dame Margᵗᵉ Bollarts, veuve de monseigneur Guillaume, en son vivant chevalier... seigneur de Waudringhem et de Nielles... aud. lieu de Sauperwicbrouc... » (Ibid. I. B. 56, pièce 124.)

1610. — « Fief seigneurial de Salprinbrouc, dit Percheval, terrage et dîmage de Salperwicq, tenu des francs-alleux du Château de Saint-Omer. »
(Arch. du Nord. B. 16703.)

Digitized by Google

SALVÈQUE

Salvecques, sur Wismes, était comprise dans la seigneurie de Wismes.

V. en particulier l'acte de la vente de la seigneurie de Wismes en 1608. (Arch. du chᵉᵃᵘ de Courset : commᵒⁿ de M. le chanoine Delamotte.)

SAMBLETHUN

ou *Haigrie*, fief à Coyecques, tenu du château de Saint-Omer. V. **Haigrie.**

1470. — Jean, seigneur d'Azincourt, esc. pour les droits de fief et seigneurie de Samblethun, vendu par lui à Jean de Fontaines. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Jehan de Fontaines pour le fief de Sambletun tenu du château de Saint-Omer. (Ibid. B. 16706, fᵒ 50.)

1541. — Messᵉ Jean Blondel, chev. seneschal de Ponthieu, baron de Bellebrunne, fils de Mᵃᵈᵉ Catherine de Marles, pour la terre et seigneurie de Samblethun en Coiecque. (Ibid. B. 16053.)

1564. — Franch. de Cornehuse, pour achat fait de Florens Coronel, procureur du roi à Béthune[1]... fief de Samblethun, *alias* le Hegherie. (Ibid.)

1569. — Jacques Ogier tient à titre de cens de François Cornehuse, esc. sʳ de Samblethun, *alias* Héguerie, une maison... (Arch. du P.-de-C. Cahier des Centièmes de 1569.)

1594. — Phil. de la Cornehuse, fils et hér. de François... terre et seigneurie de Samblethun.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Phᵉˢ de la Cornehuse, esc. sʳ de Samblethun, naguerre premier eschevin de la ville de Saint-Omer, fils et hér. de François, vivant esc. tient lad. seigneurie de Sambletun noblement en un seul fief et homaiges à dix livres par. de relief... laquelle il at relevé après le trespas de sond. père le XXIᵉ du mois de juillet mil cincq cent nonante trois... lequel fief auroit esté acquis par led. François en l'an XVᵉ soixante-trois de dame Françoise Houthin, hérᵉ d'Antoine Blondel, esc. sieur et baron de Bellebrune, se consistant en plusieurs rentes fonssières tant en argent que plumes que doibvent plusieurs mannoirs, terres et héritages séans à Samblethun, Coyecques

1. D'après la mention de 1623, la cession venait de dame Françoise Houthin : c'était probablement la femme de Fl. Coronel.

Digitized by Google

et pays à l'environ, dont on tient partie en son domaine lez Cornehuse, etc. ..
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 114 v°.)

1698. — V. la mention de l'article **Haigric-en-Coyecques.**

1739. — Phil.-Hyppolite-Joseph de Vi[illegible].
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 13.)

1760, 20 mars. — V. la mention de l'article **Haigric,** p. 334.

SAMBLETHUN

(Le Grand) à Coyecques, fief tenu de Comtes en Delettes.

1538. — P. Gavelle, s[r] de Samblethun, sert rapport d'un fief à Ant[ne] d'Ailly. (Pièce communiquée par M. le chan. Delamotte et indiquée à l'article **Carnoye (La),** p. 149.)

1561, 14 juin. — Pierre Gavelle, esc. s[r] de Samblethun, Upen, etc...
(Arch. de St-Omer. Corresp. du Magistrat, n° 3074.)

Vers 1568. — D[lle] Anne de Gavelle, dem[le] d'Upen-d'Aval .. Samblethun, fille de Pierre... ép. Josse de Renty.
— Jehan de Renty, seigneur desd. lieux, fils des précédents, ép. Guislaine des Plancques.
— Philippe de Renty, esc. seigneur de Samblethun et Capelle-sur-la-Lys, eschevin de Saint-Omer en 1622 et 1625.
(Notes Généalog. communiq. par M. Violette de Noircarme.)

Vers 1740. — Mess[re] Pierre-Marie de Fiennes [1], vicomte de Fruges, par succession du sieur de Bruneques, lui par achat de d[lle] Marie-Marguerite de Renty et, ci-devant Jean de Renty, tient de lad. seigneurie de Comtes trois fiefs... savoir le premier, qui est le fief du *Grand Sembletun,* consiste en un manoir amasé, enclos et terres....
(Rapport par dame Marie-Joseph-Agnès de Croisilles de la seigneurie de Comtes, inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f[os] 90 v°, 100 v° et 101 v°. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178.)

1. Il s'agit ici de Pierre Sandelin de Fiennes, Pierre Sandelin, fils d'Edouard-Augustin et de Thérèse-Marguerite de Fiennes. (Cf. Abbé Collet : *Biographie chronologique des Barons et Seigneurs d'Elnes,* p. 75. Mémoires Soc. Académ. de Boulogne, t. 28.)

Digitized by Google

SAMBLETHUN

(Le Petit), à Coyecques, cense tenue du fief qui précède.

1569. — Nicaise Machon tient en *cense* dudit Jean de Renty, seigneur d'Upen, une maison et plache nommée le petit Samblethun. (Arch. du P.-de-C. Cahier des Centièmes de 1569 sur Coyecques.)

SAMETTES

Hameau de Lumbres, seigneurie tenue de l'Avouerie de Thérouanne.

Le fief comprenait : 1° la cense et ferme « d'En bas », soit environ 116 mesures que diverses acquisitions avaient portées à 167 mesures en 1781 ; 2° un bois d'environ 16 mesures ; 3° des rentes seigneuriales, particulièrement sur la cense « d'En hault », qui avait été arrentée par Jehan du Bois.

1414. — Guinghes de Campaignes pour le fief de Campagnes et de Samettes, venu de Robert de Campaigne, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

XV^e siècle. — Jean, bâtard de Renty [1], chlr, seigneur de Cléty et de Samette, qui ép. vers 1460, Catherine d'Isques, dame d'Eulle.

— Isabeau de Renty, dame d'Eulle, Cléty, *Samette*, ép. Jean, bâtard de Wavrin, de Guarbecque.

Le 27 oct. 1482, ils vendirent Elnes et les biens qu'ils avaient dans la région, y compris la partie de Samette qu'ils possédaient, à

— Philippe de Crèvecœur, chlr, seigneur d'Esquerdes, dit le maréchal d'Esquerdes. Celui-ci acheta à Philippe de Honvault, chlr, seigneur de Fléchinel, et à Walerand de Honvault, éc. son fils aîné et héritier apparent, par contrat du 12 août 1483, la seigneurie de la Motte en Lumbres et Samette. Il y avait donc alors deux seigneuries de Samette, qui se trouvèrent dès lors réunies.

— Jean du Bois, éc. seigneur de Tenecques, neveu et hér. de Philippe de Crèvecœur, ép. le 9 févr. 1493, Louise de Crèvecœur.

— Catherine du Bois, sœur du précédent, femme d'Artus de Morcuil (Soissons), seigneur du Fresnoy.

— Jacques de Morcuil, leur fils, seigneur de Tencques, du Fresnoy, de Samette, etc... donne en arrentement perpétuel, pour 54 florins par an, la cense d'*Embas à Samette*,

1. Il fut chambellan du duc de Bourgogne, prévôt de Montreuil, châtelain d'Hardelot.

Digitized by Google

et le bois à Jean de Pardieu, éc. sr de la Motte, le 9 avril 1540. Mais il se réservait la *seigneurie de Samette*, qui passa après lui à

— François de Moreuil, marié à Marie de Marec. Ceux-ci vendent, le 15 janvier 1563, la seigneurie de Samette, le fief de la Petite-Viéville et tout ce qu'ils possédaient à Lumbres à Valentin de Pardieu, chlr, seigneur de la Motte, Gouverneur de Gravelines, fils de Jean, et héritier de la cense « d'Em bas » que son père avait prise en arrentement. Valentin de Pardieu, par son testament du 13 août 1590, lègue les fiefs, terres et seigneurie de Samette, Acquembronne, Pontdardenne, à Louis Marcotte, éc. capitaine de Tournehem, qui eut, de son mariage avec Péronne Le Verd, dame d'Huppy, deux fils, dont l'aîné

— François Marcotte, eut les seigneuries sises à Lumbres, y compris celle de Samette, qui lui fut assurée dans son contr. de mar. du 18 mai 1596 avec Adrienne de Gomicourt.

Mais Philippe de Guernonval, baron d'Esquelbecque, contestait cette propriété, disant que c'était un bien patrimonial dont Valentin de Pardieu n'avait pas le droit de disposer, au moins pour la cense « d'Em bas » achetée par Jean de Pardieu. Un accord intervint le 20 mars 1608, et François Marcotte garda Samette qui passa à son fils aîné :

— Antoine de Marcotte, éc. échevin de Saint-Omer, mort le 5 sept. 1680, qui épousa, le 17 juin 1634, Françoise Le Merchier du Payage, dont trois filles. L'aînée fut :

— Anne-Françoise de Marcotte, dame de Samette, La Viéville, mariée à Jean-Baptiste de Genevières, éc. sr du Metz (à Wendin), par contr. du 15 sept. 1665.

— Antne-Franç. de Genevières, chlr, leur fils aîné, seigneur de Samette, ép. par contr. du 3 août 1696, Silvie-Scholastique de Cupere, dont douze enfants.

— Alex.-Eug. de Genevières, chlr, seigneur de Samette, capne au Régiment d'Infanterie des Landes, mayeur d'Aire en 1740, mort à Aire en 1769, sans postérité.

— Ch.-Jos. de Genevières, frère du précédent, mourut à Cassel le 17 oct. 1770, ép. à Cassel, le 8 oct. 1742, Jeanne-Marie-Albertine Briex, dont une fille unique :

— Albertine-Françse-Alexandrine de Genevières, dame de Beauvoir... Samette, posséda cette seigneurie jusqu'à la Révolution. Elle ép. par contr. du 23 juin 1770, Ange-Guislain-Joseph-Alexandre de Beaulaincourt, comte de Marles, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 5 avril 1794.

(Notes fournies par M. de la Charie. On en trouvera également beaucoup d'éléments dans les *Archives de la Famille de Beaulaincourt*, passim.)

Digitized by Google

SANLIS-EN-WIRQUIN

V. **Senlis.**

SANTES

ou *Saintes*, petit fief à Widdebroucq.

1514, 30 juin. — Rapport servi à Monseigneur l'Archiduc d'Autriche à cause de son château de Cassel... seigneurie de Santes, à Wydebrouck, consistant en rentes de blé et avoine, par « Je Phil. (de Wissocq), seigneur de Gapanes, de Bomy et Tanay ». (Arch. du Nord. B. 3949.)

1709, 8 nov. — Achat du fief de Saintes par Nicolas Gallet et sa femme, Jacqueline Baubrel, veuve en premières noces de Gilles Vanderken, qui possédait déjà en propre une partie des terres qui en dépendaient.

Le prix d'achat fut de 4.525 livres.

Après la mort de Jacqueline Baubrel, le 20 février 1730, la succession demeura litigieuse entre les enfants de ses deux lits[1]. La dévolution du fief fut comprise dans les parties qui furent l'objet de procès, et elle n'était pas encore réglée en 1790, lorsque la Révolution trancha brutalement la question en abolissant toutes les tenures féodales.

(Pap. de famille provenant de M. A. Hermand, ancien président de la S. A. M.)

1711, 21 juillet. — Nicolas Gallet, sr de Santes, trésorier et échevin d'Aire, intervient dans la vente d'une maison à Aire. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. St Louis. B. 43, pièce 1.)

SART

Fief sur Fléchin, tenu de la seigneurie du Gibet.

1786. — Pierre-Franç. Polet en tient (de la seigneurie du Gibet) un autre fief comprenant quatre mesures et demie de manoir, nommé le Sart, listant vers soleil et de bout d'amont au Bois de la Carnoye, d'aval à la rue de Fléchinel à Ligny.

(Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 159 ro.)

1. Guillaume Rasson, mari de Jacqueline Vanderken, représentant les enfants du premier lit, d'une part, et Pierre Deroo, mari d'Angélique Gallet, représentant ceux du second lit, d'autre part.

Digitized by Google

SART

(Fief de) à Lumbres, tenu de la seigneurie de Lumbres.

1712, 17 avril. — Jean-Bapte Desjardin, sr de Wachin... fief au village de Lumbres, nommé le fief de Sart.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240. Extr. d'un rapport de la terre de Seninghem.)

SART-DURAND

à Audincthun-Wandonne.

1569, 15 mars. — ... Deffrennes, pbre, chapelain de la chapelle sur le Grand Marché de cette ville, fils et héritier de Jehan Deffrennes, vend à Wallerand Dausque, éc. gentilhomme de la compie de Monsr de Lisques, et Marie de Courteville, sa femme, un bosquet séant au lieu nommé le Sart-Durant, contenant six quartiers, et tenu de la seigneurie de Milfaut. (Arch. du Gros de St-Omer.)

1759. — Led. seigneur (M. de Septfontaines) possède dans l'étendue de la terre de Wandonne quatre fiefs seigneuriaux... le deuxième nommé Sardurand.
(20es Wandonne.)

SARTON

Fief tenu du Comté de Fauquembergues.

1623. — Le sieur de Guernonval en tient encor les deux fiefs du Sarton et Van Poel, à dix livres par. de relief.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fo 92 vo.)

Aucune indication de la situation du fief, qui est reporté après un article où le même sr de Guernonval est dit tenir la Motte de Bayenghem, Coulomby et Harlettes.

SAUBRUICQ

Forme ancienne du mot **Salperwicq.** V. ce mot.

V. aussi l'article **Sobruleq.**

SAUCHOY (LE)

sur Rebecque, tenu de la seigneurie du *Choquel* sur Rebecque.

1660. — ...à cause duquel fief du Chocquel le seigneur d'icelluy est seigneur d'une place nommée le Sauchoy,

Digitized by Google

joindante à la seigneurie de Famenchon et joindante aussi tout en tour et jusques aux goustières et machonneries du moulin que solloit estre à la seigneurie de Mames.

Plus loin : Loys Didier, esc. s[r] du Sauchoy, tient arrière-fief, nommé le Viesatre.

(Arch. du Nord. B. 16318. Ch.XXIV, f[o] 66.)

1729, 22 nov. — Charles Galliot : fief dit la prévôté de Rebecque... venant anciennement de Louis Didier, s[r] du Sausois. (Ibid. Bur. Fin. Dénombrement de la seigneurie de Rebecque. C. 177, f[o] 66.)

SAULX (LES)

Fief mouvant de la seigneurie de Comtes en Delettes.

Vers 1740. — Mess[re] Pierre-Marie de Fiennes (Sandelin de Fiennes) [1], Vicomte ds Fruges, par succession du sieur de Bruneques ; lui, par achat de d[lle] Marie-Marg[te] de Renty, et, ci-devant Jean de Renty, tient de lad. seigneurie de Comtes, trois fiefs... Le deuxième fief se consiste en soixante-six mesures, tant terres à usage de bois que preys, nommé le fief *des Saulx*, acquis par Pierre Gavel et Jean Desaunois dit Hernaulx, qui autrefois faisoit deux fiefs, l'un contenant 50 mesures, avec 2 mesures tenues en franc-alleu..... (Rapport, par dame Marie-Joseph-Agnès de Croisilles, de la seigneurie de Comtes, inséré dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f[os] 90 v[o] et 101 v[o].)

SAUVAGE

Sauvaige, fief à Lumbres, tenu de la seigneurie de ce lieu.

1609, 23 oct. — Franchois de Marcotte, s[r] de Samettes, acquiert de Franchois du Val quatre petits fiefs tenus de la seigneurie de Lumbres, savoir : le fief Sauvaige, le fief Olin et le fief de Le Cloie....

(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 710.)

1730, 6 nov. — Jean-Bernard, dit Patron, par avant Bauduin le Pruvost... fief de trois mesures de terre ou environ étant aux *Estiart* [2], nommé le fief Sauvage.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. Rapport des seigneuries d'Esquerdes et Tilneques. C. 236.)

1. V. note sous l'article *Samblethun (Grand)*.

2. *Estillard*, commune de Lumbres. V. Bull. Soc. Académ. de Boulogne, VIII, p. 646, et Bull. Soc. Ant. Mor. XI, pp. 338 et 536.

Digitized by Google

SAVARY

Fief à Happes sur Campagne-les-Boulonnais.

1699, 10 mai. — Rapport de Jean Thubeauville, dem^t à Lumbres, au bailli du marquis de Renti, du fief Savary. (Arch. Hospital. de St-Omer. Hôpital Général. B. 8, pièce 64.)

1786, 10 mai. — Rapport par les Gouverneur et Administrateurs de l'Hôpital Général servi au sieur Marc-Alexandre Widehem, seigneur du fief Savarie en Campagne, de ce que tient led. Hôpital en raison de sond. fief Savarie... Terre à Appe, paroisse de Campagne-les-Boulonnais. (Ibid. B. 5, pièce 86.)

1789, 30 juillet. — Jacques-Louis-Alexandre Widehem, sieur de Savary, bailli de Beaumont, y demeurant, par relief de Marc-Alexandre, son père, fils et hér. de Caroline Caudronnier ; elle (le tenant) de Marie-Françoise Thubeauville ; icelle par relief de Guillaume, son père... fief à Happe, nommé Savary, consistant en rentes foncières et droits seigneuriaux. (Rapport et dénombrement de la seigneurie de Campagne-les-Boulonnais, 24^e fief. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 231.)

SCABUREL

Fief à Quernes.

1694, 3 déc. — Vente des fiefs de Cersonnier, *Scaburel* et Herrenguel à Quernes... par Jacques Wallart, dem^t à Saint-Omer. (Gros d'Arras.)

SCADENBOURG

Seigneurie à Saint-Martin-au-Laërt, tenue de la seigneurie de *Burkes*.

Raphaël d'Audenfort, seigneur de Nœufchastel, la Poterie, Scadembourg, ép. d^lle Isabeau du Bez.

— Antoinette d'Audenfort, fille des précédents, ép. Charles d'Offay.

— D^lle Jenne d'Offay, dame de Scadenbourg, ép. par c. de m. passé à Saint-Omer le 12 janvier 1589 (Gros de St-Omer, n° 1), Gilles de Poix, éc. seigneur du Bliecq, à Lambres-lez-Aire.

— Mais, d'autre part, on trouve (Gros de Saint-Omer, vente n° 7, 1568) que d^lle Anne d'Audenfort, également fille de Raphaël, vend à Claude Andrieu le fief de Scadenbourg le mardi 22 mars 1568. Il résulterait donc de ce renseignement que la seigneurie aurait été démembrée. Ou bien serait-il intervenu un retrait féodal ? En tout cas,

Digitized by Google

les d'Audenfort continuent encore à se dire seigneurs de Scadenbourg, ainsi qu'il résulte de la mention ci-après extr. du Chartrier du Cauroy :

1588. — « François d'Audenfort, esc. sr de Scadembourg, homme d'armes des ordonnces de Sa Majesté résident à Aire, eagé de LII ans. » (Common de M. Rodière.)

— Vaast de Poix succède à ses parents Gilles et Jenne d'Offay dans la seigneurie de Scadenbourg. (Partage du 14 oct. 1625 (au Gros de Saint-Omer, no 1) entre Vaast de Poix et ses sœurs.) Il épouse Jacqueline Coudenhoven.

— Philippe-Lamoral de Poix, sr de Scadenbourg, ép. à Blaringhem, le 12 nov. 1673, Marie-Jeanne de Hoston, fille de Louis et d'Anne de Wignacourt, dame de Fontaine en Blaringhem.

1680, 20 mars. — Jean de Poix, éc. seigneur de Scadembourq, Campagne, capitaine de cavalerie en garnison à Courtray, fils et héritier de Vedaste Philippe.

(Arch. Hospital. de St-Omer. Hôpital. St-Louis. B. 38, pièce 41.)

1691, 6 juin. — Achat du château de Scadenbourg et de ses dépendances, par dom Garcias de Gonzalès de Alveda, dans l'adjudication par criée à la suite de la saisie pratiquée et signifiée aux Vierscaires de Saint-Omer sur les biens demeurés par le trépas de *Jean de Poix*, seigneur de Campagne et Scadenbourg.

(Arch. Hospital. de St-Omer. IV. B. 8, pièce 105.)

1694. — Garcias de Gonzalès d'Alveda, sr de Scattenbourg *(sic)*. (Mention relevée dans un acte de catholicité de Saint-Denis à Saint-Omer : baptême de Catherine d'Oresmieulx du 3 nov. 1694.)

1707. 28 juillet. — Mgr Louis-Alph. de Valbelle, évêque de Saint-Omer et autres administrateurs de l'Hôpital Général vendent à Martin Soinne, laboureur, demeurant à Saint-Martin-au-Laërt, et Françse Remond, sa femme, la ferme nommée Scadenbourg à Saint-Martin-au-Laërt, consistant en un château, basse-cour, grange, étables et autres édifices, environné de fossés avec les pâtures adjacentes contenant 21 mesures ou environ de terres, le tout procédant du sieur *Gonzalle (sic*, lisez Gonzalès de Alvelda) et tenu dud. évêché de Saint-Omer.

1731, 17 mai. — Nicolas-Joseph Soinne, Jean-Antoine-Ignace Soinne et Margte-Joseph Soinne, épouse de Phil.-Albert Hermary, tous trois enfants et héritiers desd. Martin Soinne et Françse Remond, vendent à la demle Rose-Alexis Marcotte, veuve du sr Michel-Louis Delattre, demeurante en la ville de Douai, lesd. ferme et château de Scadenbourg avec 60 mesures ou environ de terre.

Digitized by Google

1768, 12 août. — Ladte demle Marcotte, veuve du sr Delattre, vend à M. Augustin Tresca, négociant à Saint-Omer, led. château de Scadenbourg avec une partie de terre, dont six quartiers et led. château auroient esté déclarés tenus en fief de la seigneurie de Burques, et le surplus en cotterie de la même seigneurie.

1787, 18 mai. — Augustin Tresca et son épouse, dle Marie-Anne Tresca, vendent led. château et dépendances à M. et Mme Gombert-Delattre.

(Les renseignements ci-dessus sont extraits d'une transaction du 27 octobre 1787, relative à un paiement indû de droit de franc-fief. Communication de M. Violette de Noircarme.)

SCEMALBREUCQ

à Ardres.

1785. — Ant. Hercule de St Just, sr de la pairie d'Autingues, Belle-Verdure, *Scemalbreucq*, Colewide (Colewede), Camps, Fernehem, Préville.

(Ranson : *Histoire d'Ardres*. p. 672.)

Il semble que ce mot ainsi écrit est une déformation ; le fief indiqué doit être *Hamelbreucq*, sur les territoires d'Ardres et Bois-en-Ardres.

(Common de M. le Génal de St Just.)

SCHOUBROUCK (LE)

Hameau de Clairmarais, dépendait des possessions de l'abbaye de Clairmarais.

1764. — L'abbaye de Clairmarais possède la terre et seigneurie de Scoubroucq et Clairmarais consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 200 l.

(Vingtièmes Clairmarais.)

SCONDEVEL

Scondvelt alias *Scoudevel*. La situation de ce fief ne ressort pas clairement des mentions qui suivent. Il semble néanmoins qu'il était sur Hermelinghem (canton de Guînes) ; mais, d'autre part, on croirait, d'après la mention de 1748, qu'il s'étendait jusqu'à Zouafques. C'est à ce titre que j'en parle ici.

1628. — Jean Fontaine, sr de Scondevel.

(Epigr. du Canton d'Ardres, p. 180.)

1644. — François Fontaine, éc. sr de Scondevel, procureur du Roi au Bailliage d'Ardres. (Ibid. p. 181.)

Digitized by Google

1717. — Anne-Louise Hébron, dlle de Scondvel, née le 7 juin 1717, ép. le 30 octobre 1736 Charles Bara.

1748. — Rapport de cinq mesures de terre sur *Zouafques*, tenues de la seigneurie de Scondvelt, servi par demlle Pagart à Charles Barra, comme mari et bail de Louise Hébron, sa femme, héritière de Jacques-Nicolas Fontaine.
(Arch. de l'auteur.)

2e moitié du XVIIIe siècle. — Mémoire judiciaire imprimé concernant un procès pour succession entre Jean-Thomas Isambart de le Place, fils du 1er lit de demlle Hébron (Anne-Louise) contre Charles-François Bara et Anne-Louise Bara, enfants du deuxième lit de la demoiselle Hébron, qui, étant veuve, s'était remariée le 30 octobre 1736 avec Charles Bara. On y trouve ces mentions : ...p. 33 : « Noble homme François Fontaine, éc. seigneur d'Escondevel, à cause de son fief, terre et seigneurie du Puis-du-Sart (1654[1]) »...page 21 : « Fief d'Econdevel estimé 500 livres, dont les quatre quints montent à 400 livres... les censives *situées à Hermelinghem* estimées 90 livres ».
(Communicon de M. L. Bomy.)

1785, 25 avril. — Titres sacerdotaux de C. L. G. A. Honoré, par son père bourgeois de la ville d'Ardres.... sur une maison dont la valeur est attestée par Mre C.-H. de St Just du Lordapt, docteur en Sorbonne, par J.-Ph.-D. Parent de Damas, seigneur du Blanquart, et par J.-H. Drinchier, seigneur du Scaudevel.
(Arch. déples du P.-de-C. Arch. Ecclésiastiques srie G. Evêché de Boulogne, nos 1 à 30. Inventre par l'abbé D. Haigneré, tome I, page 324.)

SECQ PREY

Fief à Blaringhem, tenu de la seigneurie du Prey.

XVIIIe siècle. — Le chanoine Bard et Simon-Gabriel Le Febvre furent propriétaires d'un fief relevant de leur seigneurie sis au champ du Prey, consistant en une demi-mesure de pré et nommé « le Secq prey ».
(Généalogie manuscrite. Biblioth. St-Omer, ms. 947, p. 60.)

SEELE (LA)

Fief à Landrethun, tenu du château de Tournehem.

1753, 10 février. — Dle Margte-Claudine-Hélène du Wicquet, ép. de Messre Estienne de Laboulie, chev. commandt en la ville de Calais ; dlle Marie-Antoinette-Cécile du Wicquet de St Martin ; dame Marie-Louise Varlet, ép.

1. Le *Puits-du-Sart*, sur Hermelinghem.

Digitized by Google

de Jean-Antne d'Isque, seigneur de Crombrecq, Le Breuil et autres lieux, colonel d'Infie demt à Boulogne, mère et tutrice de Jean-Baple du Wicquet, seigneur de Rodelinghem, lieutt d'Infie, son fils mineur, héritier de Jacques du Wicquet, son père, vivt seigneur de Landrethun... quatre fiefs relevant du château de Tournehem, appartenant aux susdits par donation entre vifs du 29 avril 1744 d'Antne du Wicquet, vivant seigneur de St Martin... Quatrième fief; fief du Seille sis à Landrethun.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 244.)

Alias (Ibid. C. 39, dossier 9), il est dit que le fief de la Seele s'étend en 22 mesures de terre à Landrethun, ayant appartenu en 1715 et 1720 à Frçois du Wicquet.

SEILLIER (LE)

Fief à Delettes.

1760. — Le Chapitre de Saint-Omer y possède une seigneurie nommée seigneurie du Seillier, consistant en censives. (20es Delettes.)

SELLES

ou *Celle*, à Isbergues.

1568, 30 mai. — Franç. de Nédonchel, seigneur d'Isbergues, cède à Phles Le Grault, seigneur de Fillières, lt gal de la v. de Béthune, moyennant 700 florins, les droits qu'il avait sur le fief de Selles, ses appartenances et appendances, tenu de lad. seigneurie d'Isbergues à 35 s. par. de relief, quy se comprend en justice et seigneurie vicomtière et en plusieurs menues rentes d'argent et plumes..., lequel a été cédé et transporté aud. seigneur d'Isbergues par Lambert Aubert, maïeur de la v. de Hesdin, qui l'avait acheté précédemment de Jacques de Pipemont... sauf que led. sr d'Isbergues retient à son domaine pour être désormais nommé le fief de Selles et être tenu de la seigneurie d'Isbergues à pareil relief de 35 s. par. les tenements et rentes dud. fief de Selles, savoir : 75 s. par. de rente que doit Joachim Laurin... à cause de Chrestne Frest, sa femme, pour 7 mesures et demie d'héritage, amazé d'une maison, grange, etc... « estant le chef-lieu dud. fief de Selles.... moyennant 10 sols la mesure ». Il retient également tout le droit appartenant à lad. seigneurie de Selles sur « les plantis et petites communes estans allenviron d'icelle maison », plus diverses autres rentes. Et, moyennant ce, il consent aud. seigneur de Fillières la réunion de la portion cédée du fief de Selles à son fief de la Cocquagne sis au même lieu.

(Arch. de la famille de Beaulaincourt, 1118.)

Digitized by Google

1569. — « Le chef-lieu de Celle contenant 7 mesures ».
(Centièmes aux Arch. du Pas-de-Calais.)

1689. — Le Baïart de Selles.
(Compte de l'église d'Isbergues.)

Ce fief est indiqué ici d'après l'article « La Seigneurie d'Isbergues et les Fiefs qui en dépendent », de J.-A. Carpentier. (Bull. S. A. M. XIII, livr. 256, p. 565.)

SEMPY

Fief à Happe, sur Campagne-les-Boulonnais.

1789. — Rapport de la seigneurie de Campagne-les-Boulonnais par Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois..... dixième fief, nommé Sempy, à Campagne et hameau d'Happe, relevant de Campagne, par achat du 1er mars 1784 de Franç.-Alexis Cazin, seigneur de Caumartin, Sempy, etc... Conseiller du Roi, lieutent général en l'Amirauté de Boulogne, Etaples, et pays Boulonnais, et dame Catherine-Elizabeth-Pétronille Rosiez, son épouse, venu aud. Cazin par relief de Me Alexis, avocat, et demle Marie-Jeanne-Austreberthe Queval, ses prédécesseurs; à elle comme fille et hér. de Me Noël, son père, docteur médecin qui demeurait à Montreuil-sur-Mer, consistant en seigneurie foncière, censives et rentes dues par divers censitaires et tenanciers. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

SÉNÉCHAUSSÉE DE BLENDECQUES

V. l'article **Blendecques,** page 79.

SÉNÉCHAUSSÉE DE SAINT-OMER

La charge de Sénéchal que l'on rencontre à Saint-Omer avant le treizième siècle a été inféodée. Ce n'est plus désormais qu'un simple fief que l'on retrouve sous le nom de *La Marlière*. V. l'article **Marlière (La).**

1871. — Will. de Ste Aldegonde, fils sire Adenoufle, pour relief de la Sénéchaussée de Saint-Omer.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

SENINGHEM

Actuellement commune du canton de Lumbres : seigneurie et comté mouvant du château de St-Omer.

Une chronologie biographique des seigneurs de Seninghem a été publiée par M. Hermand dans le tome septième des Mémoires de la Société des Antiq. de la Morinie, seconde partie, pp. 72 et suiv. En voici la suite :
Elnard I (1091) — Etienne I (1127-1132) — Elnard II

Digitized by Google

(avant 1147, jusque 1158 environ) — Etienne II (de 1159 environ à 1192) — Jean (1192 à 1214) qui prend le premier le titre de seigneur de Seninghem — Elnard III (1214 à 1273) — Jean II (1273 à 1279) — Elnard IV (1279 à environ 1306) — Arnoul de Renty (vivant encore en 1321).

— André de Renty [1] ép. Marie de Brimeu, dont

— Isabeau de Renty, qui ép. Guillme I de Croy (vers 1350) et apporta dans cette maison les seigneuries de Renty et de Seninghem [2].

— Jean de Croy, seigneur de Croy, de Renty et Seninghem (vers 1380, mort en 1415 à Azincourt), ép. Margte de Craon.

— Antoine de Croy, mort en 1475, âgé de 90 ans, ép. 1° Marie de Roubaix, 2° Marguerite de Lorraine [3].

— Philippe I de Croy, + 1511 — Henri, son fils, +1514 — Charles, troisième fils d'Henri. La seigneurie de Seninghem fut érigée en Comté et détachée de celle de Renty, qui échut au frère aîné de Charles, Philippe II de Croy, duc d'Arschodt... Charles étant décédé en 1538 sans enfants, ce fut son frère Philippe qui hérita de la terre de Seninghem et décéda en 1541 — Philippe III, fils de ce dernier, eut le Comté de Seninghem, séparé définitivement du marquisat de Renty, érigé pour son frère Guillaume. Philippe mourut en 1595.

— Charles II, fils de Philippe, mort sans enfants à Beaufort-en-Artois en 1612 — Anne de Croy, héritière de

1. Le passage qui vient d'être donné de cette chronologie ne paraît pas d'accord avec les mentions que j'ai données à l'article *Renty*, aux dates de 1260 et 1290, d'après lesquelles ce sont les mariages de Jacques et Baudouin de Renty avec Jeanne et Béatrix de Seninghem qui ont fait entrer la terre de Seninghem dans la maison de Renty. D'autre part, je relève vers cette époque les mentions suivantes :

Juillet 1385 et mai 1388. — Madame de Waben, de de Frameselles, dame de Seninguehem. (Mém. Soc Acad. de Boulogne-sur-Mer. Tome 24, pp. 94 et 105.)

Il doit s'agir ici de Marie de Waben, femme de Baudoin de Renty, indiquée par M. de Rosny. (*Recherches*, p. 1527.)

2. La mention ci-après,

1368. — Warin de Bécoud, seigneur de Renty à cause de sa femme... terre de Seninghem.....

s'explique, ainsi qu'on l'a vu à l'article *Renty*, par un second mariage d'Isabeau de Renty.

1373. — Terre et seigneurie de Seninghem que tient à présent Mr de Crèvecœur. (Arch. du Nord. B. 16700, f° 76 v°. Fiefs tenus du Bailliage de Saint-Omer.)

Je suppose que, dans les guerres qui sévirent alors dans cette région, la seigneurie de Seninghem aura été l'objet d'une confiscation passagère, comme cela se produisit fréquemment.

Digitized by Google

son frère, épouse Charles-Florent de Ligne, prince d'Aremberg, décédé en 1616.

— Philippe de Ligne, prince d'Aremberg, fils aîné des précédents, mort en 1640 — Philippe-François de Ligne, mort en 1674 — Charles-Eugène, frère du précédent, décédé en 1680 — Philippe-Charles, son fils, décédé en 1691 — Léopold, décédé en 1711, possédait Seninghem en 1698. Puis la seigneurie fut vendue à Julien-Joseph de la Tour Saint-Quentin que l'on trouve comte de Seninghem en 1704. (Mém. S. A. M. *loc. cit.*)

Pour ces derniers possesseurs, je trouve des variantes dans la chronologie que je relève ainsi qu'il suit d'après des textes d'archives.

1613. — Messre Renon de France, chev. au nom de messre Ch.-Florent, comte d'Aremberg, pour la seigneurie de Seninghem venue de messre Charles de Croy.

1621. — Eugène d'Aremberg... comté de Seninghem, venu à lui par la profession en l'ordre des Capucins du seigneur Antoine d'Aremberghe, comte dud. Seninghem. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Messire Eugène d'Arenbergues, comte de Seninghem, gentilhomme de la chambre de leurs Altezes, tient noblement en un fief à 10 l. par. de relief.... la Comté de Seninghem en laquelle il at toutte justice, haute, moyenne et basse... à luy succédé et issue par l'ouverture advenue de la profession de père Charles de Bruxelles, au monde dict Antoine d'Arenbergue, comte dudt Seninghem, son frère, en l'ordre des Capucins, en suitte des clauses, fidéicommis et substitutions à son proufflict....

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII. 5, fo 107 ro.)

1712, 17 avril. — Anne-Isabelle de Coxie, comtesse de la Tour, femme de Charles-Phil.-Joseph, comte de la Tour et de Seninghem, décédé, douairière tutrice d'Isabelle-Claire-Jos.-Guislaine, petite-fille et héritière de Julien-Joseph de la Tour Saint-Quentin... rapport de la terre de Seninghem, tenue du château de Saint-Omer... consistant en rentes foncières seigneuriales, les moulins de Seninghem et de Maubrœucq, etc...

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

— Albert-Charles-Guislain, fils de Charles-Phil.-Joseph, comparaît en 1739 dans le procès-verbal de rédaction des Coutumes. Il fut mayeur de Saint-Omer de 1764 à 1767, et épousa Anne de Plotho.

— Enfin le Comte de Neuville, Théodore-Ch.-Antne de Lattre, comte de Neuville, est le dernier seigneur de Seninghem, à cause de Marie-Isabelle de la Tour, son épouse, fille et héritière du précédent. (Mariage en 1759.)

1780. — Le Comte de Neuville, seigneur de Seninghem. (Centièmes Seninghem.)

Digitized by Google

V. les fiefs : Bertelot, Cailleu, Couppes, Curlu, Longpré, Lusquet, Nortfort, Plouich, Pocq, Prévosté, Seringues, Stabon, Val-du-Bois, Watterdal.

SENLIS

ou *Senlis-en-Wirquin*, à Ouve-Wirquin.

1739. — Louis-Florice-Bonavre Montois pour sa seigneurie de Sanlis-en-Wirquin.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 15.)

Milieu XVIIIe siècle. — M. Monthois de Senlis, membre de la Confrérie de Ste Dorothée à Aire, dénommé ainsi dans des listes de Confrères du 5 mars 1788 et des années suivantes. (Manuscrit appartenant à l'auteur.)

SEPOIX

Fief consistant en rentes sur certaines maisons à Saint-Omer, tenu du château de Saint-Omer par le seigneur de Sepoix.

1628. — Dame Louyse d'Oignies, comtesse de Brisacq, vefve de feu messire Robert de *Sepois*, vivant chev. des ordres du Roy de France..... tient encoires un aultre fief quy se comprend en plusieurs rentes en la ville quy doibt par an de recognoissance un fust de lance, portant led. fief en rente d'argent la somme de douze florins et deux chappons que doibvent les maisons cy-après, scavoir deux maisons au devant de l'hospital de l'Escotterie au Brusle, l'une appartenante aux héritiers d'Antoine Wallequin, et l'aultre à Noël Barbier, quy doibvent chacun soixante-dix solz par an et deux chapons ; et cincq maisons en la rue du Caltre au lez west tenant à la plachette à cheval, estant tout d'un comble et abouttant par derrière à l'héritage d'Adrien de Croix, sieur d'Escout, lesquelz cincq maisons doibvent cincq florins de rente quy est vingt solz de chacun maison ; le dit fief à relief de quattre solz parisis de la valeur d'un fust de lance, ayant à cause d'yceux fiefs aman que l'on nomme l'aman des *fiefz de Sepoix* en ceste ville.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 21 vo.)

SEPT-FONTAINES

Fief à Louches, seigneurie érigée en marquisat au XVIIe siècle, mouvant de la pairie de Lostebarne.

1520. — Antoinette de Sept-Fontaines, dlle de Canchy et de Morcamp. (Rosny : *Recherches*, p. 440.)

Digitized by Google

XVIe s. à 1764. — Pierre Robelin, éc. sr de Sept-fontaines (aveu du 17 févr. 1764), fils et héritier de Henry Robelin (1710), fils de Marc Robelin, acquéreur par sentence de la Sénéchaussée du Ponthieu, le 2 déc. 1701, sur les héritiers de Claude-Charles de Bainast (1687), fils d'Honoré de Bainast, fils de François de Bainast (1582) fils de Jean de Bainast et de dlle Prévost (1568), héritier de Pierre de Bainast, seigneur de la Motte.

(Registre de la seigneurie de St Martin-en-Louches. Archives du cheau de St Martin, art. 77.)

1778, 31 juillet. — Henry Joseph Blanquart, sr de Sept-fontaines, conseiller-procureur du Roi au siège royal de la justice générale de Calais, et Nicolas Blanquart, sr des Salines, conseiller-procureur du Roi en la maîtrise de Calais, demeurant à Calais... fief venant de Pierre Robelin, leur oncle, mort le 17 mai 1778.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 203.)

1781, 3 déc. — Hri-Joseph Blanquart, seigneur de Septfontaines, la Motte, Bailleul, l'Espine, le Croquet, le Bosquet, la Recousse, le Chep et autres lieux.

(Arch. Natles Q1 906.)

V. les fiefs : Cressonnière (La), Motte (La), Quillart.

SERGENTERIE

(Inféodation d'offices de). V. **Offices.**

SERINGUES

à Seninghem.

1502. — Jehan du Quesnoy tient un fief de dix mesures et quarante verges de terre, séant « es Seringues ».

(Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem. Man. 574 Biblioth. Valenciennes, fo 245 ro.)

SERNY

sur Enquin.

1529. — Raoul de Fléchin, esc. sr de Journy, Cours et Sarny (Serny ?) demt au cheau de Cours.

(Chartrier de Longvilliers. Commun de M. Rodière.)

On trouve, depuis la fin du dix-septième siècle, des membres de la famille de Ghistelles, seigneurs de Serny. V. A. de Ternas : *La Chancellerie d'Artois*, pp. 202 et suiv. Le premier qui prend le titre de seigneur de Serny est Louis-Ignace de Ghistelles, vivant à la fin du dix-septième siècle.

1725. — Mess. Ch.-Fr. Comte de Ghistelles, la Viefville : y réside. (Arch. Ecclésiast. Evêché de Boulogne. G. 32. Questionnaire de l'évêque Henriau.)

Digitized by Google

SERQUES

Actuellement commune du canton de Saint-Omer, seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

1417. — Jean, s[r] d'Olehain et de Nielles, pour la Motte du moulin de Serques, venu de mess[re] Lancelot de Lisques. (Arch. du Nord, B. 16053.)

XV[e] siècle. — Péronne de Lens, dite de Rebecque, ép. Lambert de Neufrue et d'Orbon, *vicomte de Serques*. (Biblioth. de St-Omer. Ms. 891. T. II, p. 31.)

1585. — Robert Normand, s[r] de Serques, mayeur d'Aire. (Mém. S.A.M. XV, p. 42.)

1610. — Robert le Normant, ancien mayeur d'Aire. (Gros de Saint-Omer. Rente, n° 53.)

1681. — Madame de la Couture, vicomtesse de Serques. (Mém. Soc. Ant. Mor. I, p. 193.)

1689, 8 mai. — Pierre de Grenet, esc. vic[te] et seigneur de Serques, comparaît au contr. de mar. de sa fille Marie de Grenet avec Jacques de Wallehé. (Gros de St-Omer. Comm[en] de M. Violette de Noircarme.)

1685. — Adrienne-Thérèse de Wallehé, douairière du feu seigneur de la Couture, fille et hér. des précédents, comparaît dans un partage du 9 mars 1685 (Gros de St-Omer. Partage, n° 4) avec Oudard Lamoral de la Buissière, seigneur de Gourgueson, son neveu [1].

Comm[t] du 18[e] siècle. — Oudart-Joseph de la Buissière, marquis de Lugy. (Mém. Soc. Ant. Mor. I, p. 193.)
Il était fils du précédent.

1789. — Philippe-Alexandre Marcotte et l'abbaye de Licques, seigneurs de Serques. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, pp. 11-12.)

1780. — M. de Haut.... seigneur de cette paroisse. (Centièmes Serques.)

1782, 5 oct. — Messire Louis-Eugène-Marie Comte de Beaufort de Moulle, par achat de Guill.-Alexandre de Haut, qu'icelui tenait de la succession de d[lle] Léocadie-Augustine-Joseph Carlier, sa mère, par contrat du 3 juin 1781, tient la seigneurie et vicomté de Serques, par achat que la dem[lle] Carlier avait fait d'Alexandre Marcotte, qui le tenait de son père, Guillaume, ce dernier par achat du s[r] de Lugy. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

On a vu (à la mention de 1739) que l'abbaye de Licques

1. Marie-Anne de Wallehé, sœur d'Adrienne-Thérèse, épouse, en mars 1650, Ant[ne]-François de Wez, d'où Jacqueline de Wez qui ép. Oudard Lamoral de La Buissière.

Digitized by Google

avait aussi une seigneurie à Serques. De là elle tirait la prétention d'être considérée comme fondatrice, et, à ce titre, d'avoir les droits honorifiques en l'église. M. Hermand, dans le tome Ier des Mém. de la Soc. des Ant. de la Morinie (pp. 194 et suiv.), a publié de longs et curieux détails sur les contestations qui s'élevèrent à ce sujet, en 1604, entre les religieux et les seigneurs de Serques. V. aussi Epigr. des Cantons de Saint-Omer, p. 542.

V. les fiefs : Brœucq, Costede, Heuchin, Hude, Ligne, Morquines, Westove, Zudrove.

SETQUES

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

La seigneurie appartenait au Chapitre de Saint-Omer.

1623. — Les doyen et Chapre de Saint-Omer tiennent leurs terre et seigneurie de Secques à cent solz de relief, autant d'ayde et 20 s. de cambellaige.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5, p. 94 rº.)

1760. — MM. les doyen, chanoines et Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Saint-Omer... seigneurie principale qui, avec ses dépendances, tant au terroir d'Esquerdes et Lumbres, censives, droits seigneuriaux, droit de pêche sur l'Aa, est estimée d'un revenu de... 200 l. (20es Setques.)

V. aussi Mém. Common des Monumts Histor. du P.-de-C. II, livr. 7. Abbé Collet : « Etude archéologique et historique sur les Inscriptions Campanaires des Eglises du Haut-Loquin, de *Setques* et d'Hallines «.

A côté de cette seigneurie principale, il y avait des seigneuries vicomtières auxquelles se réfèrent les mentions qui suivent :

1600. — Flour Doresmieulx, Conseiller au Bailliage de Saint-Omer, seigneur de Setques (vivait en 1601). Il est dit seigneur de Setques dans bien des actes. V. en particulier le contr. de mariage du 27 févr. 1615 de Franç. van Waelscapple avec Catherine van Loemele.

(Gros de Saint-Omer, 1615, nº 45.)

— Catherine Doresmieux, demlle de Setques, citée dans le contr. de mar. de François Baert avec Marie-Joseph de la Houssoye du 8 juin 1680.

(Gros de Saint-Omer, 1680, nº 125.)

Cette seigneurie relevait du Chapitre de Saint-Omer. On trouve dans les Archives Capitulaires des mentions de la « seigneurie d'Oresmieux » à Setques.

Digitized by Google

Voici d'autre part un autre fief relevant de la seigneurie de Seninghem :

1501, 16 sept. — Jehan du Bois, chev. seigneur d'Esquerdes, d'Eulle, de Lumbres, tient du château de Seninghem trois fiefs... un desd. fiefs qui se comprend en la terre et seigneurie de Setteque, Wismes, et 26 mesures de bois. (Biblioth. de Valenciennes. Ms. 574. Dénombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, f° 216 v°.)

C'est probablement le même fief qui est reporté dans cette mention des *Vingtièmes de Setques.*

1760. — M. le C^te^ de Fruges a une seigneurie à Setques consistant en censives, droits seigneuriaux, droit de pêche en l'Aa... d'un revenu de 70 l. 8 s.

V. les fiefs : Calpye, Embrie, Halnesart, Monnecove.

SINGE D'OR

Maison à Saint-Omer, rue du Brule

1572, 4 nov. — Jean Joly, rentier au village de Maisnil-Dohem... fief sur une maison brasserie rue du Brulle, nommée le Singe d'Or, tenu du château de Saint-Omer : led. comme héritier féodal de d^lle^ Jeanne-Noelle Pigache, sa cousine. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

SOBRUICQ

Fief à Roquetoire.

1680. 23 janv. — Rapport servi par la Supérieure du Jardin Notre-Dame à Jan-François de la Haut, éc. s^r^ de Ransy, Bria et Sobruicq, de terre séant « à la Fernier ».
(Arch. Hospital. de St-Omer. V. § 1. B. 7.)

1729, 22 nov. — Les héritiers de Jean-François de la Haut, pour un fief nommé Sobruic, paroisse de Roquetoire, au lieu nommé la Chapellenie, provenant d'Alexandre Lécuier, s'étendant sur 29 mesures de terre.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

1748. — Dominique-Jean-Jacques de Lencquesaing, seigneur de Laprée... de Sobruicque....
(Epigraphie du Canton d'Aire, p. 64.)

1779. — Le sieur Louis-Dominique-Eustache de Lencquesaing, propriétaire de la seigneurie de Sobruicq en Ligne. (Centièmes Roquetoire, art. 8.)

1785, 26 nov. — Les administrateurs de l'Hôpital Général servent rapport et dénombrement à Louis-Domin.-Eust. de Lencquesaing, s^r^ de Quiestède, Meplau, Rond, Laprée, etc... à cause de sa terre et seigneurie de

Digitized by Google

Sobruicq, séant au hameau et terroir de Ligne, paroisse de Roquetoire. (Arch. Hospital. de Saint-Omer. Hôpital Général. IV. B. 8, pièce 11.)

SOHIER

Fief en la paroisse de Blessy.

1576, 14 avril. — ...« trois fiefs gisant au village de Blessy : un nommé le fief Sohier où y a seigneurie fonssière et viscomtière » parmi les apports de Thomas de Fremenssent dans son contrat de mariage avec Antoinette de Lianne. (Arch. du Gros de St-Omer, liasse de 1576, nº 4. Commºn de M. Violette de Noircarme.)

SOLEMPICQ

Fief à Roquetoire.

1493, 31 mai. — Testament de Jehan Deule (d'Eule). Il donne à Morlet Deule « mon fief de *Solempicq* en le paroche de *Rocastor* ». (Registre de Testaments transcrits à l'Echevinage de St-Omer, fº 161 rº, nº 165, aux Archives du Pas-de-Calais. Cf. Mém. Soc. Ant. Mor. XXVII, p. 253.)

SOUFFLETS (LES)

Fief du *Pot* ou des *Soufflets:* V. **Pot.**

SOYECQUES

sur Blendecques, fief tenu de la seigneurie d'Esquerdes.

1565. — Jacques de Caroul, seigneur de Soiecques... fief nommé le fief de Soiecques, tenu de la seigneurie d'Esquerdes.

1593, 20 août. — Même dénombrement par Nicolas Winnibroot, sr de Soyecque. (Arch. de l'auteur, nº 23.)

1604. — Seigneur Nicolas Winibroet, seigneur de Soiecques, parrain, le 20 juin 1604, de Nicolas, fils de Georges de Francqueville et de Jeanne de Wavrans.
(Registres de catholicité de la paroisse Saint-Sépulcre à Saint-Omer.

1653. — Phles Winebroet. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1687, 17 mars. — Dénombrement par Guill. Fautrel, au nom et comme tuteur de Guill.-Dominique Rogier, fils mineur et héritier féodal de feu Anthoine, à Mgr Maximilien de Fiennes, curateur de mess. Alexis de Fiennes, son

Digitized by Google

fils, héritier de mess. Marcq de Fiennes, vicomte de Fruges, baron d'Eule, seigneur d'Esquerdes, etc... dud. fief acquis par Anthoine Rogier au décret, au Bailliage de Saint-Omer, de mise en fait des biens de Robert Gondoin.

1706, 10 juillet. — Même rapport et dénombrement par Marie-Antoinette Roger (*lisez* Rogier), veuve du s^r^ Jacques Descamps, fille de Guillaume-Dominique.
(Arch. de l'auteur, n° 23.)

A noter que les rapports et dénombrements ci-dessus consignent, à la charge du détenteur du fief, envers le seigneur d'Esquerdes, la redevance féodale qui consiste à « payer par chascun an au jour de la dédicache « dud. Esquerdes, quy est le jour de saint Barthélémy, ung « pigne et un miroir en estimation de trois sols parisis « pour, par led. seigneur, son bailly, lieutenant ou com- « mis, estre donné à la feste et danse quy se faict led. « jour sur la plache et au devant du chasteau dudit Es- « querdes, scavoir led. miroir à la fille la plus belle, et le « dict pigne à celle ayant les plus beaux cheveux et bien « renomée, etc... »
Consulter, sur cette redevance, le Bull. Soc. Ant. Mor. tt. X, p. 166 et XII, p. 820.

Outre ce fief, on trouve le nom de la seigneurie de Soyecques accolé aux mentions de la Sénéchaussée de Blendecques. (V. art. *Blendecques*, p. 80.)

1706, 15 janvier. — Rapport de Gillon-Othon de Lens, comte et sénéchal de Blendecques, seigneur d'Hallings, etc... terre, sénéchaussée, seigneurie et *Soiette* de Blendecques, tenue du Roi à cause du château de Saint-Omer.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 233.)

1759. — F^çois^-Joseph de Lens, chev. C^te^ et sénéchal de Blendecques, possède le fief des Jardins de Soyecque, dit fief de Marie Gallant. (20^es^ Blendecques.)

Enfin, les mentions de la seigneurie du *Hocquet* (p. 377) montrent que cette seigneurie, d'abord réunie à celle de Soyecques (fin XVI^e^ siècle), en fut séparée dès 1588 ; car on a vu à la mention de cette année que c'est Ch. de Houchin qui est seigneur du Hocquet, et, en 1704, Louis-Fr.-Jos. de Houchin est qualifié seigneur de *Heuringhem*, *Le Hocquet*, *Soyecques*. Il y aurait eu donc, dès lors, deux seigneuries dites de *Soyecques*.

SPARCONTE

V. **Parcoutres.**

Digitized by Google

STABON

(Fief de) à Blendecques.

1505. — Contrat d'acquisition, par le Chapitre de Saint-Omer, du fief de Stabon : « fief et noble tenement... « en la paroisse de Blandecque... comprenant 29 mesures « 3 quartiers et demi de terre gisant en plusieurs pièces « en dessous le Hocquet, assez près de l'église de Soyec- « ques ».

Comparaissent à l'acte d'acquisition le Bailli et les francs-hommes de la seigneurie du Chapitre de Saint-Omer à Blendecques. (Comm^on de M. C. Legrand.)

1743, 24 janv. — L'église Cathédrale tient un fief anciennement venant de Gille Stabon, consistant en 29 mesures de terre près la chapelle N.-D. de Soyecques.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

STABON

Fief à Harlette et Waterdal.

1712, 17 avril. — Lad. dame Comtesse de la Tour (Anne-Isabelle de Coxie), tutrice de Isabelle-Claire-Joseph-Guislaine, petite-fille et héritière de mess^re Julien-Joseph de la Tour-Saint-Quentin, fait rapport de la terre de Seninghem... Lad. dame tient de son noble fief un tenement nommé seigneurie de Stabon, s'étendant sur Harlette, Waterdal, Bayenghem et Affringues, et consistant en rentes foncières et seigneuriales.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 240.)

STADE

à Eperlecques

1711, 19 sept. — Contr. devant notaires d'Arras par lequel Louis de Gaya, éc. s^r de Tréville, cap^ne d'inf^rie au rég^t de Tournaisis, et de Marie-Marg^te Desmarets, son épouse, dem^t à Arras, ont vendu à Louis Marcotte et d^lle Joyeux, son épouse, la moitié de deux seigneuries foncières et vicomtières séantes à Esperlecques indivises à l'encontre du s^r Hanon, éc. s^r de la Motte, l'une nommée la Grande Helle, l'autre le Stade, consistant en rentes et droits seigneuriaux relevant du seigneur comte d'Egmont et de la marquise de Molembais. (Inventaire des biens délaissés par Louis-Fr. Marcotte, viv^t march^d dem^t en cette ville (de Saint-Omer) sur le marché au Poisson, et d^lle Jeanne-Augustine Joyeux, son épouse, dressé le 17 mai 1746 par les échevins des Vierskaires de Saint-Omer.)

(Comm^on de M. Em. Platiau)

Digitized by Google

1760. — Mgr le Prince de Rubempré, deux fiefs seigneuriaux anciennement nommés seigneuries de Westrove et de Stade et présentement nommés seigneurie d'Helfaut (V. l'article **Helfaut** en Eperlecques), consistant en censives d'un revenu de 60 l.... MM. Gaillart de Blairville et Marcotte possèdent deux fiefs seigneuriaux nommés seigneuries de Stade et de la Helle, consistant en censives d'un revenu de 12 l. 9 s. 7 d.

(Vingtièmes Eperlecques.)

V. les articles : Helle et Bleue-Maison (au supplém[t]).

STAPLE

Fief à Bayenghem-les-Seninghem, tenu de la seigneurie de Bayenghem.

1587 et 1590. — Valentin de Pardieu, ch. s[r] de la Motte, Staple en Baynghem. (Arch. de la famille de Beaulaincourt, pp. 688, 694.)

1786. — Alb[t]-Franç.-Jos.-Guislain, comte de la Tour-Saint-Quentin, seigneur de Bléquin, La Motte, *Staple*, etc...

En marge : « aujourd'hui tombé par succession à M. le comte de Neuville, à cause de la dame de la Tour, son épouse [1]. »

(Voir la mention *in extenso* à l'article **Bayenghem**, p. 50.)

Plus loin : déclaration de ceux qui tiennent fiefs de lad. seigneurie de Staple.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f[os] 120 v[o], 125 r[o].)

STIENNART

Fief à Helfaut, tenu de la seigneurie de Bientques.

1612, 17 juillet. — Rapport et dénombrement servi par Jacques de Hambre, laboureur, dem[t] à Helfaut, à Mgr Guislain de Fiennes, d'un fief se comprenant en sept mesures et demie séant au terroir d'Helfaut, nommé le Stiennart. (Arch. de l'auteur, n[o] 41.)

1708. — Les veuve, enfants et héritiers de Robert le Tailleur, vivant mayeur desservant du village d'Helfaut... sept mesures de terre vulgairement nommées *les Stiennarts*, séant au terroir dud. Helfaut d'aval les Bruyères dud. Helfaut. (Terrier de Bientques et Pihem à M. H. Eloy, à présent à la Biblioth. de Saint-Omer, f[o] 656.)

1. V. à l'article **Seninghem**, l'indication *in extenso* de leurs noms.

Digitized by Google

STRASSELLES

Strassel. Estraselles. V. les articles **Estraselles,** pp. 280-281.

SURQUES

Actuellement commune du Canton de Lumbres, anciennement pairie du Comté de Guînes.

1265. — Enguerrand dit Gohiaus, ch. sr de Surques.
(de Rosny : *Recherches*, p. 1401, et IV, p. 57.)

1480. — Dlle Ade de Surques, dame de Surques et d'Escœuilles, femme de Colas Paindavoine.

1450. — Jacques de Boubers, dit d'Ivregny, sr de Surques.

1510. 11 juin. — Lambert de Boubers.

1528, 30 déc. — Anne de Boubers, de de Surques.
(de Rosny : *Recherches*, p. 1401.)

La *pairie de Surques* fut apportée en mariage, en 1485, par Jeanne de la Cauchie, fille de Guillaume et de Jeanne de Licques, à Antoine d'Estrées.

Jean d'Estrées, marquis de Cœuvres, leur fils, héritier de la seigneurie, la laissa par sa mort, arrivée en 1567, à Antoine d'Estrées. Après ce dernier, François-Annibal d'Estrées, à qui succéda Michel Le Tellier, marquis de Courtanvaux, à cause de Marie d'Estrées, son épouse.

— Michel-Victor Le Tellier, vice-amiral de France.

— Louis-César de Courtanvaux, duc d'Estrées, mort en 1711. (Mém. Soc. Ant. Mor. VIII, p. 424.)

Ambr.-Polycarpe de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, à cause de dame Bénigne-Augustine Le Tellier de Montmirail, duchesse de Doudeauville, dame de la pairie de Surques.

Je relève, de plus, un démembrement de la seigneurie de Surques dans la famille Le Roy qui possédait, ainsi qu'on le verra plus loin, la baronnie du Val en Surques.

1677. — Michel Le Roy, baron de Surques.
(de Rosny : *Recherches*, p. 747.)

1702. — Nicole-Antoinette, dlle de Surques, alliée le 25 sept. 1702 à Jacques-François de la Gorgue de Rosny.

1756-1772. — Anne-Antoinette de la Gorgue de Rosny, dlle de Surques, petite-fille des précédents, ép. 1o en 1756, Louis-Marie d'Escault, 2o le 31 juillet 1772, Jacques-Louis Vainet.

Digitized by Google

A noter, enfin, la mention suivante :

1739. — Le comte d'Estrade, à cause de ses terres de Fouquesolle, Audrehem, La Motte, *Surcques en partie*, Rebergues, etc...
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 10.)

Il ne s'agit évidemment pas ici de la seigneurie de la paroisse, mais d'une seigneurie vicomtière que possédait, sur Surques, ce seigneur qui tenait plusieurs terres voisines importantes.

V. les fiefs : Brugnobois, Cloye (La), Costede, Cressonnière, Crèvecœur, Haye (La), Larville, Lussan, Motte de la Gollerie, Motte-Warin, Mouflon, Osthove, Plouy, Paillard, Quesnoy, Reudeland, Tilleul, Val, Watteland.

TABLE RONDE

Fief consistant en rentes sur diverses terres à Saint-Omer hors la porte Sainte-Croix et sur Longuenesse.

1441. — George de Morcamp, pour le fief de la Table Ronde venu de dlle Agnès Cacq *(sic ?)* sa mère, consistant en deux mesures de terre derrière les murs des Frères Mineurs [1].

1468. — Claude de Morcamp, fils de Jacques.

1529. — Jacques de Morcamp, esc. vend à Mre Jean Bourguignon le fief de la Table Ronde, lequel fief a esté ratraict par Claude de Morcamp, fils dud. Jacques.

1538. — Mahieu d'Audenfort, au nom de Jacquet de Morcamp, frère et héritier de Claude de Morcamp, pour le fief de la Table Ronde.

1558. — Melchior de Hasbart, mari de Marie de Longueville, fief à elle venu d'Adrienne de Morcamp, sa mère.

1564. — Guillme Danel, par achat du précédent.

1597. — Damle Anne de Canteleu, vve de Jean de Laben, pour le fief de la Table Ronde venu à Louis de Laben, fils dud. Jean. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1618, 17 déc. — Contr. de mar. de Louis de Laben, seigneur de Crévecœur, et de Louise du Bois. — Le futur déclare, dans ses apports, un fief nommé la Table Ronde, « valissant 3 razières de blé et 2 chappons par an ».
(Arch. du Gros de Saint-Omer, liasse 1618, no 37.)

1. Jusqu'en 1477, le couvent des Cordeliers ou Frères Mineurs s'élevait *extra muros* près la porte Sainte-Croix.

Digitized by Google

1623. — Louis de Laben, esch. de la v. de Saint-Omer, fils et hér. de feu Jan Laben. .. fief appellé la Table Ronde, scitué hors la porte Saincte-Croix lez ceste ville, se consistant en 3 razières de bled de rente et deux chappons quy se prendent sur deux mesures de terres gisans hors lad. porte de Ste Croix au lez zud du chemin appartenant à George Chocquel.....

En marge : Le 24 d'octobre 1662, Jan-Dominicque de Laben, escuier, sr de Cambreny, at payé le relief du fief au texte, à luy escheu après le trespas dud. Louys de Laben, son père.

Le 26 d'aoust 167?, dame Marie Colins, vefve dud. sr de Cambreny, at payé le relief et cambellaige... au nom de Marie-Louyse de Laben, sa fille, à elle escheu par le trespas dud. sr de Cambrenye.

(Reg. aux Fiefs, fo 37 ro. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5.)

1689, 20 juin. — Mademlle de Camberny... fief de Table Ronde. (Assiettes sur les fiefs relevant du Bailliage de Saint-Omer pour frais de procédures criminelles. Archives du Prieuré de St Paul de Wisques.)

TACHERIE

Fief à Ledinghem, tenu du Comté de Fauquembergues.

1629. — Andrieu Blondel en tient son fief de la Vasserie Tacherie à x l. par. de relief.

(Reg aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 94 vo.)

TACHINCOURT, TACINCOURT

à *Coupelle-Vieille*.

1774. — Fief et seigneurie de Tachincourt et arrière-fief de Créquery en Artois relevant de Coupelle-Vielle. (Relevé des terres de Verchocq, Viellard, Fasques, Fasquelle, suivant contrat passé le 10 juillet 1770 aux arch. du cheau de Courset. Common de M. le channe Delamotte.)

1786, 25 mai. — Fiefs dud. Coupelle... Messire Ch.-Domin. de L'Estendart, chev. seigneur de Verchoque, Tacincourt, etc... tient de moi un fief nommé la seigneurie de Tacincourt. (Aveu de la baronnie de Coupelle inséré dans l'Aveu du Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 65 vo.)

TAGACHERIE

Fief à Campagne-les-Boulounais.

1789, 30 juillet. — Rapport et dénombrement de la terre de Campagne-les-Boulonnais par Ch.-Fr.-Alex.-

Digitized by Google

Hubert d'Artois.... 2e fief nommé Valvalon, à moi échu par décès de Franç.-Alex. J.-B. d'Artois; à lui par relief de Jean-Baptiste, à lui de Paul-Hubert d'Artois, éc. seigneur du Valvalon, à lui d'Anne-Frse de Regnier, fille de Chls et de damle Marie-Ursule de Bernastre... comprend quatre fiefs différents... le Valvalon, Max Ducrocq, Harlart et *Tagacherie*... réunis en un seul par lettre d'inféodation accordée par messre Ph.-Eug. de Croy, marquis de Renty, en faveur de Marie-Ursule de Bernastre, le 8 août 1651.

Led. fief ne consiste plus qu'en une maison seigneuriale, granges, mareschaussées, pigeonnier, sur 16 mesures de manoir. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

TAILFER

Fief à Blendecques, tenu du fief de la Rue.

1708. — Rapport du fief de La Rue à Blendecques inséré dans le Terrier de Bientques et Pihem de 1708.... De ce fief sont plusieurs biens féodalement tenus. Primes : les enfants de Charles de Mol, vivant laboureur à Blendecques, par achat du sr Jean-Louis du Choquel, bourgeois à Saint-Omer, par avant me Jean Videlaine, par avant Allart Lengaige, avant Jean Lengage... fief nommé vulgairement fief Tailfer, consistant en dix mesures ou environ de terres. (Terrier de Bientques et Pihem à M. H. Eloy, à présent à la Bibliothèque de St-Omer, fo 609.)

TANEL

Fief à Roquetoire, tenu du château d'Aire, comprenant onze mesures de terre en trois pièces.

1462. — Antne de Fléchin, fils Guilbert, pour fiefs du Gardin et Tanel à Aire, puis Baudin de Fléchin, frère d'Antoine.

1465. — Bauduin de Fléchin paie droits du fief Tanel qu'il a vendu à Françse de Fléchin. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1473. — « demlle Franchoise de Fléchin, vve de Robert le Volle, au lieu de Baulduin de Fléchin... » Les tenanciers ultérieurs se suivent comme il est indiqué au fief *Bocquet*. V. ce mot. (Arch. du Nord. B. 16318. Registre aux Fiefs du château d'Aire, ch. 61, fo 102.)

1551. — Jean de Vitry, au nom de Marie Lefebvre, sa femme, vve de Jean de Pipemont, fiefs l'Espier, Tanel, Bocquet à Roquetoire et Widebroucq.

1565. — Jacques de Pippemont, fiefs de l'Espier, Tanel, Bocquet. (Arch. du Nord. B. 13848.)

Digitized by Google

XVII^e siècle. — Jacques de la Viefville, s^r de Pippemont et Franç^se le Volle, sa femme.

Adrien de Melun dont la fille, Marguerite, ép. Michel de la Viefville, s^r de la Chapelle.

1660. — Jehan de la Viesville... fiefs Bocquet, Tanel, Mont de Bienes, du Jardin, Favières.

(Arch. du Nord. B. 16318.)

1739. — M^e Louis Garson, avocat et subdélégué à l'Intendance à cause de sa seigneurie d'Estrasselles et Tanelle.

(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes d'Aire, p. 291.)

1758, 24 février. — Marie-Fr^se-Florence-Joseph le Roy, v^ve de Phil.-Gabriel Garson de Quevaussart, avocat, ancien député ord^e aux Etats d'Artois à Aire, tutrice de Louis-Philippe Garson d'Estraselle, son fils, fief et seigneurie foncière à Bléti, dit S^t Quentin, et environ, tenu de Sa Majt^é à cause de son château d'Aire, lequel est nommé L'Estang et vulgairement *Tannel*, pour avoir appartenu anciennement à Mathieu Tannel, échu à sond. fils par succession dud. Philippe-Gabriel Garson, son père, s'étendant sur quatre mesures de terres à labeur, faisant le domaine du fief au lieu nommé Gentilly.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 201.)

TANNAY

à Mazinghem.

1603. — Philis de Grault, s^r de Tannay, de Fillières et de Cocquainne. (Bull. S. A. M. XIII, fasc. 256 : « La Seigneurie d'Isbergues et les Fiefs qui en dépendent », p. 558.)

TARTERON

Fief à Warnecque, tenu de la Motte-Warnecque.

1741, 3 sept. — Antoinette Lenglet, v^ve de Jean Desplanques, à cause des enfants qu'elle a retenus dud. Jean pour demi-mesure de terre à labeur nommée la Cressonière... listant vers soleil à Antoine Cardon le viel ; vers mer à Mathieu Thullier... tenement du fief Tarteron, about. d'amont aux hoirs Marie Caroulle..

(Dénombrement de la Motte-Warnecque, inséré dans l'Aveu du Comté de Fauquembergues de 1786. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f^o 196 v^o.)

TATINCLOUX

Fief à Coupelle-Vieille.

1733, 18 juillet. — Transaction entre Jehan-Fr^çois Regnier, s^r de Tatincloux, demt à Cadix en Espagne, et

Digitized by Google

Antne Decréquy, laboure à Coupelle-Vieille, sur la succession de Phil.-Frçois Brunel, sr de Tatincloux, chanoine de la Collégiale d'Aire. A la suite d'un arrêt du Parlement de Paris, du 23 février 1733, donnant gain de cause à Regnier, led. Regnier reste propre de la terre et seigneurie de Tatincloux, append. et dépendces, et, en sus, Ant. Decréquy paie 2.900 l. compris 720 l. de loyer de la ferme, somme qu'il avait touchée à tort. (Anal. des actes Notariaux par M. Rodière, no 5173.)

TATINGHEM

Actuellement commune du Canton nord de Saint-Omer, seigneurie mouvant du château de Saint-Omer.

XVe siècle. — Victor de Wissocq, sr de Tatinghem, second fils de Nicole et de Jacqueline de Sainte-Aldegonde, ép. Jeanne Liévin, et décède le 13 déc. 1465.

— Nicole de Wissocq, sr de Tatinghem, ép. Jeanne d'Eufe.

— Gomart de Wissocq, sr de Tatinghem, ép. dle de Zutpeene.

— Antoinette de Wissocq ép. David d'Audenfort, sr de Fontaine.

— Antoine d'Audenfort, sr de Fontaine, Tatinghem, ép. Claudine de Buleux.

— Jeanne d'Audenfort, dame de Fontaine, Tatinghem, ép. Phil. de Wignacourt, sr de Flètre.

(Notes généalog. de Wissocq. Common de M. Violette de Noircarme.)

1624. — Jean de Wignacourt, ch. sr de Flètre, vend la seigneurie de Tatinghem à Ch. de Wignacourt.

— Anne de Wignacourt hérite de ses frères de la seigneurie et épouse Louis de Hoston.

1739. — Florent-Joseph de Hoston, seigneur de Fontaines et de Tatinghem.

(Procès-verbal Rédaction des Coutumes, p. 13.)

1760. — M. de Hoston de Fontaine, seigneur de la paroisse et dud. lieu, consiste en censives du revenu de 111 l. et en droits seigneuriaux de 60 l. (20es Tatinghem.)

L'abbaye de Saint-Bertin possédait également à Tatinghem une seigneurie importante.

1462. — Seigneurie de l'Hôtellerie de Saint-Bertin à Tatinghem. (Cartul. des Chartreux du Val Ste-Aldegonde. Ed. J. de Pas, no 619.)

Digitized by Google

1760. — MM. de Saint-Bertin sont également seigneurs de la paroisse... seigneurie d'un revenu de 400 l. et, comme droits seigneuriaux, 155 l. (20es Tatinghem.)

Fiefs à Tatinghem : Brisacq, Campigny, Etrehem, Laires, Mernes, Saint-Omer.

TEMPLE (LE)

Fief à Aire sur le Mont de Biennes, tenu du château d'Aire.

1542. — Wallerand Hubert, sr de Millefault : fiefs Morianne, de Wambecque, du Temple.

1619. — Légier de Bétigny, neveu d'Art. de Bétigny, sr de Millefault : fiefs Beauroy, Wambecque, Temple, la Morianne. (Arch. du Nord. B. 13848.)

Les héritiers d'Artus de Bétizy (*alias* Bétigny), esc. sr de Millefault, Morianne, Wambecque, Beauroy et le Temple, par avant Wallerand Hubert.... le fief du Temple séant au mont de Biennes les ceste ville d'Aire.

(Ibid. B. 16318. Chap. XLVIII.)

1727, 26 nov. — Ambr. de Blaizel, chev. sr d'Enquin, y demt, dlle Elisab. Accary, son épouse, Jean du Repaire, éc. seigneur de Blézières, Jacqueline Accary, son ép. demte à Boulogne, dame Benoîte Accary, dame de Sept-Fontaines, procuratrice de Ch.-Frçois de Bainast, chev. seigneur de Sept-Fontaines, Millefaux, capitne des Carabiniers du Roi, demt à Millefaux, filles et héritières (avec dame Marie-Louise Accary, leur sœur, ép. de Jacques Descajeul, sr d'Hocquinghem, Neuval, etc.) de Louis Accary, viv. éc, sr de Maninghem... pour 4 fiefs tenus du château d'Aire, Wambecques.... le Temple sur le mont de Biennes, lez la ville d'Aire, délaissés par le trespas dud. sr de Maninghem le 4 janv. 1704 et échus auxd. dames Accary par le partage fait entre elles et lad. Marie-Louise.... 3e le Temple contient 26 mesures qu'ont les dénombrants en leurs mains.

(Ibid. Bur. Fin. C. 202.)

1789. — Les sr et dame de Mézières *(sic, alias* Blézières dans la précédente mention) de Sez-Fontaines *(sic)* à cause des seigneuries.... du Temple.

(Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 290.)

1771, 6 nov. — Ant.-J. de Baynast, prêtre chanoine, demt à Saint-Quentin, Picardie; dame Austreberthe de Baynast, veuve de M. de Boussel de Bedouatre, demte à Bedouatre près Boulogne-sur-Mer, et demlle Maximilienne de Baynast, frères et sœurs, enfants de messre Ch.-Fr. de Baynast et de dame Benoîte Accary ... quatre fiefs : Wambecque, Morianne, Beauroy, le Temple.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 193.)

Digitized by Google

TENCQUES

Tincques à Lumbres, fief tenu du château de Saint-Omer.

1492, 27 oct. — Vente par Jehan de Waverin à Jehan du Bois, seigneur de Tencques. (Abbé Collet : *Date d'Origine de la Baronnie d'Elnes*, p. 12. Extr. du Bull. Soc. Académ. de Boulogne-sur-Mer, tome X.)

1501, 16 sept. — Jehan du Bois, ch. seigneur d'Esquerdes... Tencques, tient du seigneur de Renty trois fiefs dans le dénombrement desquels sont mentionnées deux pièces d'une contenance de 34 mesures « à cause du fief « et seignourie nommée le grant fief de Tencques que je « (Jehan du Bois) tiens du chastel et bailliage de Saint-« Omer ». (Dénombrement du fief de Renty, manuscr. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 216 v°.)

Anne du Bois (fille de Jean IV du Bois de Fiennes et de Guyotte de Brimeux), fief de Tencques en Lumbres.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

Elle décéda célibataire en 1516.

1516. — Ant^ne du Bois, évêque de Béziers, fils d'Anne.

(Arch. du Nord. Ibid.)

Cette mention « fille d'Anne » est erronée. Il faut lire « neveu ».

1540. — Ch. du Bois, seigneur d'Esquerdes, frère et hér. de Ant^ne du Bois, évesque de Béziers. (Ibid.)

1623. — Messire Guislain de Fiennes, chev. viscomte de Fruges, baron d'Elne, seigneur de Wavrans, etc... tient du Roy les fiefs, terres et seigneuries cy-après déclarrez, à luy succédez tant par le trespas de messire Eustace de Fiennes, son père, que de messires Guille et Charles de Fiennes, ses frères germains. . . . . .

Ung autre fief seigneurial nommé le fief de Tencques-en-Lumbres, se consistant aussy en plusieurs rentes d'argent, plumes et grains que doibvent plusieurs tenans cottiers, duquel fief de Tencques sont aussy tenuz et mouvans plusieurs fiefs et nobles tenemens.....

En marge : Le 27 d'avril 1675 at esté receu de Jan Drincquebierre, commis aux biens de la maison mortuaire de feu messire Marcq de Fiennes, vivant viscomte de Fruges, le relief de quattre fiefs au texte....

(Reg. aux Fiefs. Arch. de Saint-Omer AB. XII, 5, f^os 74 et 75 v°.)

1730, 6 nov. — Pierre Sandelin, procureur de Marcq de Fiennes, vicomte de Fruges, seigneur d'Esquerdes. 1° Seigneurie d'Esquerdes ; 2° Fief de Tincques, paroisse et dimage de Lumbres, consistant en maison, terres et censives.... à cause dud. fief de Tincques sont tenues cinq

Digitized by Google

mesures d'héritages et terres séant au Cornucamp, tenant d'aval à la terre Will. le Pruvost, d'amont au fief Phil. d'Aix nommé le fief de Mamez qu'il tient de moi.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 236.)

1779, 1er mars. — Rapport de Jos.-Joach.-Charles Sandelin, chev. seigneur de Delettes, Avroult, Esquerdes, Pihem, Bienques, Tenques-les-Lumbres, hér^r de Pierre, comte de Chaumont, Canteroix, vic^te de Fruges et baron d'Elnes, seigneur d'Esquerdes, Wavrans, Tincques-en-Lumbres.... (Ibid.)

TERRERIE

Terquerie, Torquerie, fief à Renty, tenu de la seigneurie dud. lieu.

1502. — Dam^le Marguerite de Fasquelle, dem^lle de Saint-Morisse, vefve de feu Robert de le Poterye, tient de moi, à cause du Château de Renty, la terre et seigneurie de le Torequerye *(sic)* située aud. lieu de Renty, à 10 l. par. de relief. (Biblioth. de Valenciennes, manuscr. 574. Dénombrement du fief de Renty, f° 106 v°.)

1572, 20 juin. — Magdeleine de la Poterie, dam^le de S^t Maurice, vefve de feu noble seigneur Anth. du Bois, lorsqu'il vivoit s^r dud. Villers, vend à Liévin Foinicle, bailly de Fasques, conté d'Arthois, « ung certain fief « nommé le Troguerie (Troquerie) qui se consiste en re- « venu annuel de 23 à 24 livres, petit parisis, entendu « 13 deniers obole pour le douzain, et à prendre et per- « cepvoir sur plusieurs personnes redebvables tant féo- « daulx que cottiers, à cause des immeubles et tenures « dud. fief siz aud. lieu de la *Treguerie (sic)*, paroisse de « Renty, bailliage de S^t Omer », dont led. Liévin a bonne connoissance pour en avoir fait la recette pour la dam^lle venderesse. Fief tenu de Madame la marquise de Renty. Prix de vente : 456 livres françaises.
(Minutes de Garde, notaire à Rue, conservées aux Arch. d'Abbeville. Anal. par M. Rodière, p. 5782.)

1589. — La même Magd. de la Potherye rappelle qu'elle a vendu et aliéné sa terre de la Torquerye.
(Ibid. n° 583.)

1642. — Cornille Michiels, né en 1581, fils de Nicolas et de Marguerite Werbier. En 1628, il est dit bourgeois marchand de la ville de Saint-Omer, achète le 19 juin 1641

1. **1762.** — « Phil.-Marc Carouille, maréchal-ferrant à Wavrans, oblige, pour sûreté d'une dette, à J.-B^te Dollain, marchand de fer à Saint-Omer, le bois du Fay, partie du fief et seigneurie de Tincques à Lumbres. (Arch. de l'auteur, n° 90.)

Digitized by Google

la seigneurie de la Terquerie. De ses sept enfants, aucun ne laissa de postérité.

Un de ses frères, Antoine, né à Saint-Omer vers 1578, ép. Françoise Ogier. Marie-Françoise Michiels, leur fille, ép. par contr. de mariage du 20 janvier 1654 (Gros de Saint-Omer, nº 75) Pierre de Lattre, fils de Pierre, eschevin de Saint-Omer et de dlle Anne de Boem.

Pierre-Antoine de Lattre, leur fils, est dit seigneur de la Terrerie en 1696 et est échevin de Saint-Omer dans les années 1705 et suiv. Il épousa dlle Marie-Louise Scorion.

(Notes Généalog. communiq. par M. Violette de Noircarme.)

1737. — Philippe-Antoine de Lattre de la Terrerie. (V. à l'article **Nielles,** la mention de 1737.)

1760. — Le sr de Lattre possède un fief seigneurial nommé la Terquery, au revenu de 60 l. (20es de Renty.)

1770. — Quittance de droits payés à mess. Eugène-Ferdinand Delattre d'Ayette, seigneur de Flines, Valtencheux, Cauroy, La Terquerie. (Arch. du Chteau de Courset. Common de M. le chanoine Delamotte.)

THÉROUANNE

Il est superflu de rappeler ici que la seigneurie de Thérouanne, appartenant aux évêques de ce diocèse, relevait directement du Roi de France. Après la destruction de la ville, la Partition du diocèse (cf. Aub. Miræus, *Opera Dipl.* IV) s'appliqua aux seigneuries qui en dépendaient.

La *régale* de Thérouanne comprenait dans sa mouvance féodale le fief de l'Avouerie et les châteaux d'Alquines, l'Escouart, Matringhem, Nielles-les-Thérouanne, Upen.

V. les fiefs : Hallines-les-Thérouanne, Haut-Banc, Havet, Marles, Marloys, Mencas, Régale de Thérouanne, Saint-Martin-d'Hardinghem, Trésorerie, Villers, *et, ci-après,* Thérouanne (Avouerie de).

1775, 15 déc. — Mémoire-requête concernant la concession demandée de 200 verges de l'enceinte de Thérouanne, par le sieur Louis-Joseph Dellepouve, ancien officier de cavalerie. Il demande la concession des terrains formant autrefois les fossés, remparts et fortifications, pour en jouir, à titre de fief vicomtier, sous le nom de Thérouanne; offre de payer au domaine 4 l. par arpent et de faire défricher le terrain par le sr Robichet, Louis-Joseph.

En marge : Avis défavorable de l'Intendant Caumartin.

(Arch. Natles Q' 903.)

Digitized by Google

THÉROUANNE (AVOUERIE DE)

Fief constitué au profit des Avoués qui occupaient une charge des plus importantes pour l'administration du Temporel de Thérouanne.

« Le chef-lieu était « la Motte Gaillette » entre les deux ponts du faubourg de la porte du Saint-Esprit de Thérouanne. Le lieu consistorial où se tenaient les plaids de justice étaient « rue du Bourg à Thérouanne, près la maison des Chevallets ».

(Bull. S. A. M. XI, p. 144 et X, pp. 457-458.)

Une liste des *Avoués de Thérouanne* jusqu'à la fin du XVe siècle a été publiée par M. le chanoine Bled dans la Chronologie des Evêques et Dignitaires de l'Evêché de Thérouanne, à la fin du 1er fascicule du tome second des *Regestes des Evêques de Thérouanne*.

Dans la partition de l'Evêché de Thérouanne, en 1559, le fief de l'Avouerie fut laissé « indivis entre l'évesché de France et celui du Roy catholicque, parce qu'en tout le temporel dudict évesché de Thérouanne ne se trouvoit fief pour correspondre à la valleur... »

(Bull. S. A. M. XI, pp. 145-146.)

1508. — Guillaume et Jacques d'Englure, père et fils, seigneurs de lad. Avouerie de Thérouanne (cités comme tels dans la mention ci-après du 27 sept. 1568).

Avant 1564. — Adolphe de Herlin; en 1564 est dit défunt ; en son vivant, sr de Malfiance et de l'Avouerie.

(Bull. Soc. Ant. Mor. X, p. 456.)

1568, 27 sept. — Isabeau de la Foilgère, fille et héritière de feu Jacques de la Fulgère et de Rolsine de Herlin, et aussi héritière de feu Adolphe de Herlin, son oncle maternel, à son trespas escuyer, seigneur de l'advorie de Thérouanne, Wencly, Bellefontaine; En cette qualité et comme propriétaire desd. seigneuries de lad. Advorie, Wencly, Bellefontaine, lad. Isabeau reconnaît devoir la rente de 218 florins 15 pattars dont sont chargées lesdites terres et seigneuries envers Adrien des Markais, écuier, sr de Malfianche ; Jehan de Magny, à son tour échevin de Saint-Omer, et Nicaise Widelaine, demeurant audit lieu, lesquels ont droit à cette rente par transport fait à leur profit par MM. les évêque, doyen, chanoines et chapitres tant de Saint-Martin en Ypre que Boulogne et Saint-Omer. (Cette rente avait été créée en 1508 par Guillaume et Jacques d'Englure, père et fils, seigneurs de lad. Avouerie de Thérouanne, Wencly et Bellefontaine, au profit de MM. les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Thérouanne, moyennant la somme de 3500 livres, comme il appert par lettres passées le 17 octobre de ladite année

Digitized by Google

par devant Anthoine de Vussen, écuyer, lieutenᵗ de bailly de la ville et cité de Thérouanne pour l'évêque dud. lieu.)

La présente reconnaissance faite et passée à la maison de Malflanche le 27 septembre 1568.

(Gros de St-Omer. Reconnaissances. 1568, nº 8.)

1568, déc. — Isabeau de la Fulgère, fille de feus Jacques, à son trespas écuier, et de Bonne de Herlin, sœur de Adolphe, écuyer, seigneur de Malflanche, des terres, seigneuries et Avouerie de Thérouane, Wencly, Bellefontaine et Menca, étant dans une extrême indigence, vend à Adrien Desmarcais, écuyer, sr de Malflanche, les terres, fiefs, seigneuries de l'Avouerie de Thérouanne, Wencly, Bellefontaine, Escouflans, Menca, avec les droits, profits et honneurs y afférents. Fait en la maison dud. sr de Malflanche, paroisse de Reclinghem, où lad. Isabeau était logée et entretenue par charité, le lundi 27 sept. 1568. Lad. vente faite au prix de 200 florins. Cet acte contient un certificat de pauvreté délivré le 25 mai 1562 par Gilles Cousin, lieutᵗ de Jehan le Vasseur, bailly de l'Avouerie de Thérouanne, Wencly, Bellefontaine, et signé de Jehan Limosin, Jehan Caron, Thomas Gruel, Guillaume de le Voie, échevins dud. Wencly. On remarque également dans ce certificat l'indigence de Bonne de Herlin, mère de lad. Isabeau, qui était réduite à la mendicité[1]. (Ibid. nº 17.)

— Antoine d'Assignies, créé chevalier le 28 janvier 1559, décédé le 2 novembre 1590, est le premier membre de cette famille dit advoué de Thérouanne.

Antoine d'Assignies, sr d'Allouaigne, advoué de Thérouanne, ép. Barbe d'Auffay, etc... (Cf. Généalogie de quelques familles des Pays-Bas.)

1676. — Jean-Bte d'Assignies, seigneur de Vincly, etc... avoué de Thérouanne. (de Ternas : *Recueil de la Noblesse des Pays-Bas*, p. 48.)

1789. — Marquis d'Assignies, seigneur de l'Avouerie de Thérouanne.

(Pr-verbal de Rédaction des Coutumes de St-Omer.)

— François-Eugène d'Assignies, marquis de Vincly, ép. Marie-Philippe-Albérique du Chastel.

— Charles-François-Florent, marquis d'Assignies, avoué de Thérouanne, ép. par c. du 22 juin 1739, Marie-Madelne-Josèphe-Alexandrine de Tramecourt, d'où

Marie-Françoise-Constance-Antoinette d'Assignies, ép. par contrat du 25 oct. 1756, François-Ferdinand, comte de Lannoy, comte d'Annapes, etc...

(Cte de Brandt de Galametz : *Généalogie de Tramecourt.*)

1. Les deux actes ci-dessus ont été relevés au Gros de Saint-Omer par M. X. d'Argœuves.

Digitized by Google

1761. — M. le Comte de Lannoy, à cause de la dame son-épouse... seigneurie de l'Advouerie de Thérouanne d'un revenu de 130 l. (20ers Thérouanne.)

Voicí encore une mention relative à un *quint* du fief de l'Avouerie.

1581, 29 mai. — Anth. Bruchet, esc. sr de Lobel, homme d'armes des ordres du Roy Catholique sous la charge du sr de Morbèque, et damle Margte de Mas, sa fe, demourans à Wolphus ou Conté de Guisnes, vendent à Jehan du Perrin, esc. sr de Hurtevent, et damle Jossine de Marquay, sa fe, demeurans aud. lieu de Hurtevent, paroisse d'Estrées : « tout le droict, nom, cause, raison et action « que lad. damle Margte Mas avoit par avant ce jourd'huy « en demy quind prins en ung quind allencontre de l'autre « demy afférent à icelle damlle Jossine de Marquay comme « donataire ou légataire avec damle Anne de Marquay, « mère d'icelle damlle Margte de Mas, de deffunct Adolph « de Herlin, sr de Malfiance et de l'Advouerie de Thé- « rouenne et de Menca, sur lesd. terres de l'Advouerie « de Thérouenne et de Menca, etc... »

(Analyses de minutes notariales (minutes Courtrect de Montreuil) par M. Rodière.)

V. les fiefs : Acquembronne, Matringhem, Mencas, Radometz, Samettes, Viesville, Vincly, Wismes.

THÉROUANNE (VICOMTÉ DE)

Le fief de « la Vicomté de Thérouanne » paraît bien avoir été différent de celui de l'Avouerie. Comme pour ce dernier, il correspondait d'abord à des fonctions réelles que remplissait le Vicomte, sorte de Bailli ; puis, de l'office inféodé, il n'est resté qu'un fief qui a été assimilé aux autres fiefs.

XVe siècle. — Mahieu de Canlers, « visconte de Theroenne pour le temps ». (Note recueillie par M. Albert Legrand et accompagnée de la date de 1442 (??) La référence manque [1].)

1530. — Jean de Canlers, vicomte de Terrouane. (de Rosny : *Recherches*, IV, p. 375.)

1563. — Jehanne Thibault, vve de Jehan de Canlers, victe de Thérouanne. (Gros de Saint-Omer. Rente.)

XVIe siècle. — « Anthoine et Annette du Bois, enfans « et héritiers de feu Andrieu du Bois, hoste de la Basse- « Bouloigne, par achapt de Jehan du Maisnil de St Omer,

1. Mahieu de Canlers est cité dans un acte de 1464 des Chartes de Saint-Bertin. Ed. Bled, no 3178.

Digitized by Google

« légataire universel de Damoiselle Marye Thibault, vefve « de feu Jehan de Canlers, viconte de Théroanne. »

(Compte particulier que fait Mathieu Vargelot, greffier de Saint-Omer et receveur de la Comté de Fauquembergue, art. 7. Arch. de St-Omer. B. 257.)

Ce document doit être de la fin du XVI^e siècle, car Mathieu de Vargelot fut greffier de Saint-Omer de 1584 à 1614. Mais on remarquera que Jehan de Canlers devait être décédé alors depuis un certain nombre d'années.

1681. — Philippe de Lespinoy, seigneur de la Chapelle, Vicomte de Thérouanne, auteur des *Recherches sur les Antiquités de Flandre*, dit dans cet ouvrage, page 149, qu'il reçut « par succession de temps » ceste Visconté qui a « par longues années appartenu à ceux de Canlers, maison noble de Picardie ».

Il semble bien que l'on ait quelquefois donné le titre de *Vicomte de Thérouanne* au seigneur de l'*Avouerie* qui était également un fief vicomtier. C'est ainsi que, dans une généalogie d'*Assignies*, l'on trouve un fils d'Octave-Eugène d'Assignies et de Marie-Florence de Marquais, dit « le Vicomte de Thérouanne ».

THIEMBRONNE

Actuellement commune du Canton de Fauquembergues, baronnie dépendant de la Sénéchaussée du Boulonnais.

A la fin du X^e siècle, Ernicule, comte de Boulogne, fonda douze baronnies, au nombre desquelles fut Thiembronne.

1071. — Gautier et Wiscart de Thiembronne.

1079. — Humfroy de Thiembronne.

1121. — Clarembauld I de Thiembronne.

1169. — Clarembauld II, probablement neveu du précédent.

1201-1214. — Guillaume de Thiembronne, fils du précédent.

Aélis de Thiembronne, sœur de Guillaume, décédé sans enfants, ép. Manassès de Guînes, fils de Baudouin II, comte de Guînes et de Chrétienne d'Ardres.

Robert I de Bailleul, neveu d'Aélis de Thiembronne.

1256-1266. — Robert II de Bailleul.

1303. — Agnès, fille de Robert II, ép. Albert de Chaelus.

1306. — Boyers de Caalis, sire de Tyebronne. Pas de descendance.

Digitized by Google

1325. — Jeanne de Thiembronne, sœur d'Agnès, ép. Jean Bournel, seigneur de Puisieux, connu sous le nom de Jean de Lambersart.

— Guillaume, fils aîné des précédents, vivait en 1369 et 1407, décède en 1408 sans enfants.

1408. — Hue Bournel, neveu de Guillaume.

— Louis Bournel, fils du précédent, fut fait prisonnier en 1421 à la bataille de Mons-en-Vimeu par les partisans du duc de Bourgogne qui confisqua la seigneurie de Thiembronne et la donna à Jean de Croy, sr de Renty. Louis Bournel semble être rentré en possession de sa baronnie par son mariage avec Marie-Louise de Croy, fille de Jean.

— Jean II Bournel, fils des précédents, vivait en 1461, décédé le 31 oct. 1474, ép. Julienne de Monchy.

1474. — Louis II Bournel ép. Guillemette de Melun le 14 juin 1485.

— Louis III Bournel, fils des précédents, ép. Marguerite d'Ailly, et décède le 22 janvier 1549 sans enfant.

1549. — Marie Bournel, veuve de Jean II de Soissons, seigneur de Moreuil, sœur et héritière de Louis III Bournel, meurt l'année suivante, laissant pour héritière sa fille unique, Jacqueline de Soissons, mariée le 3 juin 1527 à Alolph Rouault, seigneur de Gamaches, et, en secondes noces, à Louis d'Orbec.

1567. — Nicolas Rouault, issu du premier mariage de Jacqueline de Soissons, réunit la seigneurie de Thiembronne à celle de Preures; il mourut, en 1583, après s'être marié deux fois.

1583. — Alolph Rouault, fils du second mariage de Nicolas avec Claude de Maricourt, se maria également deux fois. C'est à une fille du second mariage (avec Marguerite de Théon) qu'échut la baronnie de Thiembronne.

— Louise-Henriette Rouault, ép. François de Bullion. Elle mourut le 19 avril 1687.

— René de Bullion.

A la fin du 17e siècle, avant 1696, la seigneurie fut vendue à un neveu de François de Bullion, Charles-Denis de Bullion, qui vivait encore en 1714.

— Anne-Jacques de Bullion, fils de François, ép. le 17 mars 1708, Marie-Madeleine Gigaut de Bellefond.

1746. — Marie-Etiennette de Bullion, troisième fille des précédents, ép. le 22 oct. 1734, Ch.-Anne-Sigismond de Montmorency, qui vendit le 9 sept. 1776 la terre de Thiembronne à Madame Marie-Gabrielle le Subtil de Boismont, épouse de Simon-Zacharie de Palerne, qui laissèrent une fille unique.

— Marie-Joséphine de Palerne, qui avait épousé, le 25 avril 1770, Jean-Arm.-H.-Alex. de Gontaut-Biron.

Digitized by Google

(Cette chronologie est extraite de l'*Histoire de Thiembronne*, de M. l'abbé J. Leroux (Saint-Omer 1912), pp. 66 et sv. Elle a été dressée avec la collaboration de M. Rodière. La publication contient également des données sur les revenus de la Baronnie et les fiefs qui en dépendaient.)

V. les fiefs : Bois, Bucaille (la), Cambronne, Ecuires, Groignet, Maisnil (suppl.), Pâtis-Créteaux, Pré, Vilmarest.

THIENNES

Allengage à Blaringhem, tenu du fief du Prey.

Du fief du Prey étaient tenus plusieurs allengages [1] dont les principaux étaient les allengages de Thiennes, de la Vallée et Godefroy Morel, qui suivirent les dévolutions de la seigneurie du Prey.

(Biblioth. de St-Omer, manuscr. 947.)

Plus tard, M. Boussemart, s'étant allié à cette famille, prit le nom de Boussemart de Thiennes.

THIEULOY (LA)

La Thielloy, fief à Enquin, tenu de la seigneurie de Hamel-lez-Serny.

1786. — Les héritiers du sieur Me Pierre Deremetz en tiennent (de Mess. Ch.-Fr. de Ghistelle, seigneur de Serny et Hamel) deux fiefs, chacun à 5 livres de relief... le premier d'iceulx, nommé le fief de la Thielloy, consiste en une mesure de terre séant au-dessus de Serny, listant au chemin d'Arras, etc... (Rapport du Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 163 vo.)

THIL (LE)

Fief à Molinghem, mouvant du château d'Aire.

1660. — Le Cte de Brias, au lieu de Bon de la Haye, par avant Jehan du Brœucq... fief du Thil... (à Molinghem).

(Arch. du Nord. B. 16318, fo 156 vo.)

1752, 22 mars. — Englebert-Frédéricq-Ferdinand, Cte de Bryas, marquis de Molenghem, demt au chêau de Moriamez, cinq fiefs... le quatrième fief du Til (*alias* Thil) à Molinghem, consistant en plusieurs héritages tenus en soyette comme en seigneurie vicomtière.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 197.)

1. Ce mot désignait une tenure cottière.

Digitized by Google

THUBEAUVILLE

Fief à Happe, sur Campagne-les-Boulonnais, mouvant du marquisat de Renty.

1671. — Reçu de drts seigneuriaux du fief Thubeauville sis à Happe.
(Arch. Hospital. de St-Omer. IV. B. 5, pièce 60.)

1713, 20 février. — Accord des Administrateurs de l'Hôpital Général avec..... Guillaume Thubeauville, demt à Lumbres, sieur du fief nommé Thubeauville, séant au hameau d'Appe, au terroir de Campagne, mouvt du marquisat de Renty. (Ibid. pièce 70.)

TILLEUL

Fief tenu de la baronnie du Val-en-Surques.

1517. — Marc de Bernes, pour le fief de Tilleul.
(de Rosny : *Recherches*, p. 1463.)

1608. — Pierre Couvelaire tient de la baronnie du Val les fiefs..... du Tilleul. (Ibid. p. 433.)

1642. — François de Ray, sr d'Auchy [1] et du Tilleul.
(Ibid. p. 672.)

TILQUES

Actuellement commune du Canton de Saint-Omer, seigneurie tenue de la Sénéchaussée, puis du Bailliage de Saint-Omer.

XIVe siècle. — Béatrix de Wisques, dame de Tilques, décédée en 1383, ép. Jean IV de Sainte-Aldegonde, décédé en 1363.
— Jean V de Sainte-Aldegonde, décédé en 1381.
— Jacques, frère du précédent, ép. dlle M. Bollart. Il décéda en 1420.
— Pierre de Sainte-Aldegonde, décédé en 1428, ép. 1o dlle d'Arras ; 2o dlle Bonne d'Antoing.

1. On pourrait croire ce fief d'*Auchy* voisin de celui du *Tilleul*, mais sa situation est ailleurs, ainsi qu'il résulte de la mention suivante :

1692, 14 janv. — Vente par Charlotte Lesseline, veuve de François de Ray, demt à Calloterie, au profit de Jean de Roy, avocat en Parlement, d'un fief nommé le fief d'Auchy, situé à *Tutendal*, afin de libérer Anne de Ray, sa fille, d'une somme par elle due à Anne Coupier, veuve Louis Boudou. (Minute Marcotte, notaire à Montreuil, analysée par M. Rodière.)
Or *Tutendal* est *Toutendal*, hameau d'*Alette*.

Digitized by Google

— Jean de Sainte-Aldegonde, fils cadet de Pierre, ép. Marie de le Desurene.

— Dlle Anne de Sainte-Aldegonde, dame de Wachin, Tilques, Quienville, la Motte d'Andre... ép. Oudart de Renty, seigneur d'Embry, Curlu.

— Louis de Renty, ch. seigneur d'Embry, Curlu, Affringhes, Vaudringhem... Wachin, Tilque... ép. dlle Adrienne de Grouches, fille de messre Jacques et de Jeanne de Rubempré. Il décéda en 1539.

(Notes Généalog. de M. Violette de Noircarme.)

— Jeanne de Renty, fille des précédents, dame de Wachin, décédée le 22 juin 1585, ép. Antoine d'Avroult, seigneur d'Helfaut, gouverneur d'Hesdin, décédé le 21 sept. 1582. (Epigraphie du Canton d'Hesdin, p. 54.)

— Antoine d'Averhoud, sr d'Helfaut, Morquines, Winnezelles, Tilques, Cormette, décédé en 1606, ép. Marie de Lens.

— Antoine, sr des mêmes lieux, ép. Jeanne du Chastel.

— Jeanne d'Averhoud, dame des mêmes lieux, ép. Phil.-Chles-Frçois de Rubempré, Comte de Vertaing.

1698. — Antoine de Rubempré.

1789. — Léopold-Joseph, prince de Rubempré.

(Pr.-verb. de Rédact. des Coutumes.)

1760. — Le seigneur prince de Rubempré possède la seigneurie du village de Tilques. Casuel dont le revenu est évalué à 169 l. (20es Tilques.)

1775. — Marguerite de Martiny de St Martin, dame de Tilques. (Arch. de l'auteur, no 53.)

1777, 30 déc. — Dénombrement de la terre de Tilques par Marie-Margte de Martiny de St Martin, dame de Tilques, Ecou, du Bereuil, la Jumelle... épouse séparée de biens de Louis-Franç. de Genevières, seigneur de Pontaine Pollart. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

Madame de Martiny est décédée en mai 1780 (v. mention de 1780 du fief *Platel*) et laissa pour héritière une fille issue de son premier mariage (avec Guislain-Ant.-L. d'Herbais de Villecasseau).

1782, 5 oct. — Rapport semblable au précédent par Marie-Louise-Françoise de Herbais, dame d'Izel-les-Hameaux, du Fresnoy, de Tilques. Ecou, la Jumelle en partie... épouse séparée quant aux biens de Guislain-François Taffin, seigneur du Hocquet, du Coustre, du Breucq....

(Ibid.)

On trouve, en outre, plusieurs mentions de seigneurs de *Tilques* en partie : mais elles paraissent s'appliquer à des fiefs sur *Tilques* et ont été indiquées aux dénominations respectives de ces fiefs.

Digitized by Google

XV^e siècle. — Pierre d'Ausque, s^r de Tilques, allié à Péronne du Breucq. (de Rosny : *Recherches*, p. 65.)

1498. — Jehan de Crepiœul, s^r de le Caulerie, de le Jumelle et de *Tilques en partie*.

Cette mention doit s'appliquer au fief de *Nieppe*.

1606. — Jehan de Brandt, seigneur du Bardoul, de *Tilques en partie*.

1612. — Jehan de Brandt, seigneur de Courzelle et de *Tilques en partie*. (Epigraphie ancienne de la ville de Saint-Omer. Mém. S. A. M. 23, p. 391, n^os 95 et 96.)

Ici encore il semble qu'il s'agit du fief de *Courcelle en Tilques*. (V. au supplément.)

V. les fiefs : Avoué (l'), Bourgheil, Brœucq, Courcelle, Coutre, Crusemercq, Ecou, Eglegat, Jumelle, Lenclure, Morquines, Motte, Nieppe, Ostrove, Platel, Tombe.

TINCQUES

V. **Teneques.**

TIREMANDE, THIREMANDE

Seigneurie à Ligny-les-Aire, tenue du château d'Aire.

Comm^t XV^e siècle. — Marguerite de la Viefville, dame de Calonne-Ricouart et de La Thyremande, fille de Sohier, chev^r, seigneur de Thiennes, ép. Jean, seigneur de Noyelles, châtelain de Langle, qui fut tué à Azincourt en 1415.

— Béatrix de Noyelles ép. Jean de Lannoy de la Carnoie.

— Catherine de Lannoy, d^e de La Carnoie et de la Thyremande, ép. Phil. de Honvault, s^r de Fléchinel.

— Waleran de Honvault[1], ép. Marg^te de Hezecque.

— Chrestienne de Honvault, dame de Fléchinel, Norren, La Thyremande, qui testa en 1559, ép. Jean de Fléchin.

— Adrien de Fléchin, éc. s^r de Reclinghem, Fléchinel, La Carnoie, La Thyremande, ép. Marg^te de Herins.

(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 219.)

1. « De Wallerand de Honvault, fils puisné du sieur de Fléchinel, du consentement de son père et de Nicolle de Honvault, prêtre, son frère, pour l'appréhention d'un fief tenu du châtel d'Aire, séant à la *Tiremande*, a été reçu pour le double relief XXI l. »

(Du compte du château d'Aire de 1499. Comm^on de M. de la Charie.)

Digitized by Google

Il semble qu'il y ait eu plusieurs fiefs à la Tiremande, ainsi qu'il résulte des mentions suivantes :

1473. — De Jehan de Lygne, sr de Rely, pour le relief d'un fief tenu du chastel d'Aire, par 10 livres de relief « icelluy fief scitué à le Tiermande ».

(Compte du Château d'Aire fini en 1473, Common de M. de la Charie.)

1780, 14 déc. — Rapport et dénombrement du fief nommé la terre et seigneurie de la Tirmande, servy par Jean de Bugny, bailly et receveur de Marie-Procope d'Egmont-Pignatelly, comte d'Egmont... prince de Gavre.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 191.)

1752, 12 mai. — Marie-Antte-Françse Lesaffre, veuve de Pierre-Isidore de Lannoy, éc. conseiller honre au Conseil Provincial d'Artois, sr d'Estrées-Blanche, Rely, La Tirmande.... par achat qu'ils ont fait du feu seigneur duc d'Arremberg, par contrat du 29 mai 1737. (Ibid.)

Quant à la seigneurie de la Tiremande ci-après mentionnée, elle paraît être encore différente en ce qu'elle relevait de la châtellenie de Nédonchel.

1592, 26 nov. — C. de mar. de Cornilles de Brusset et dlle Anne de Heuchin, damle de Staples, Rely, Ligny, Tiremande, etc... fille de Phil. de Heuchin... Lad. dale de Staples a déclaré luy appartenir de la succession tant de feu le seigneur de Staples, son père, que de Gérard de Heuchin, son frère... les fiefs, terres et seigneuries de Ligny, Rely et *Thiremande*, tenues en deux hommages de la chastellenie de Nédonchel.

(Arch. du Gros de Saint-Omer, 1592, no 8.)

V. les fiefs : Brédereuil, Perrière (La).

TOMBE (LA)

Fief à Recques et Polincove, tenu de la Baronnie de Zeltun.

1556. — Gilles Baillet... fief de la Tombe à Recq, venu d'Eugène, son frère. (Arch. du Nord. B. 16053.)

— Gilles Baillet, par le compte finy à la St Jean-Bapte quinze cent cincquante-cincq, at payé pour le relief et cambellaige d'un fief nommé le Tombe, séant es paroisses de Recque et Polincove, pays de Brédenarde, à luy venu, succédé et escheu par le trespas de Mre Eugène Baillet, docteur en médecine, son frère, au jour de son trespas demt en la ville de Saint-Omer, ledt fief tenu de la baronnie de Zeltun, enclavé audt pays, appartenant présentement au Roy nre sire suivant la retraicte fecte en vertu dud. traicté de Cambray et aultres consécutifs, par les-

Digitized by Google

quelz, comme dict est dessus, ledt sire Roy de France avoit renoncé expressément à tous enclavementz d'Artois au prouffict dudt seigneur Empereur et ses successeurs, comte d'Artois, comme est ledt lieu de Zelthun quy estoit tenu de la Comté de Guînes.....

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII. 5, fo 140 vo.)

1789, 12 mars. — Damlle Marie-Margte-Françoise Hellemans, par succession d'Anne-Thérèse, sa sœur... seigneurie de la Tombe, paroisse de Recques et Polincove, consistant en terres cotières et rentes.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1762. — M. de Percheval, éc. demt à Saint-Omer, possède en lad. paroisse la seigneurie de la Tombe, consistant en censives du revenu de 130 l. et droits seigneuriaux du revenu de 30 l. (Vingtièmes Polincove.)

TOMBE (LA)

Fief à Tilques.

1570. — Claude le Questere, bourgeois, et Marie Malbrancq, sa femme, demt à Bilques, vendent à Noël Locman, censier de MM. de Saint-Bertin à Salperwick, et Marguerite Piers, sa femme, un fief de trois mesures nommé le Tombe, situé à Tilques, tenu du sr de Tatinghem. (Arch. du Gros de St-Omer. Ventes, no 19.)

TOMBE (LA)

Fief à Zudausques.

1727. — Rapport et dénombrement que Jacques-Frçois Doresmieulx, esc. seigneur de Fouquières, Monichove, Poidevin, Bergonne, Wildebreucq, Vielbourq, baille à Marie-Marguerite-Joseph Lesergeant, dame de la Tour d'Ausque, du Flos, du Bois, du Pas et autres lieux, d'un fief nommé *la Tombe*, au lieu nommé le Rat, au terroir de Zudausques, tenu de sa seigneurie du Bois.

Le desservant reconnaît devoir seize sols parisis de Flandres chacun an au jour des Roys ou à autre publié à l'église dudit Zudausque, à peine de 3 sols parisis d'amende pour « paire d'esperons dorés et autres deues et devoirs coustumiers ». (Dossiers de l'Etude de Me Vansteenberghe, à Saint-Omer.)

TONNEL ou TRUMEL

Fief à Fasques.

1470. — Colart le Cornu tient le fief Tonnel, contenant deux mesures ou environ... tenant d'un bout au bois du Quesnoy. (Extr. d'un rapport du fief de Crèvecœur à Fasques du 28 juin 1470 aux Arch. du cheau de Courset.)

Digitized by Google

1502. — Lambert le Cornu tient (du fief de Crèvecœur) autre fief, nommé le fief Trumel, contenant deux mesures dessus le bois du Quesnoy. (Dénombrement du fief de Renty. Biblioth. de Valenciennes. Ms. 574, f° 106 r°.)

TORCHY

Fief à Fasques.

1502. — Guy Campdavaine tient (du fief de Crèvecœur) autre fief, nommé le fief Torchy, consistant en une mesure de manoir. (Dénombrement du fief de Renty. Bibliothèque de Valenciennes. Ms. 574, f° 106 v°.)

Le mot *Corthy* (v. **Corthy**, p. 190) pourrait bien être une mauvaise lecture de *Torchy*.

TOUR D'AUSQUES

ou *Tour de Zudausques*, seigneurie tenue du château de Saint-Omer.

1389. — Sohier du Mont qui acheta à Mansart d'Ausque une tour et terre qui fu à Ram de la Court.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

En marge est écrit : « Tour d'Ausque ».

1534. — Jacques le Chaussetier, mary de damlle Anne le Bacheler, pour un fief venu à lad. dame de Claude d'Ausque, son neveu, consistant en une tour de pierre blanche, maison, grange, estable jardins et six mesures d'héritages. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1588, 7 janv. — Saisine de la terre et seigneurie de la Tour de Zudausques baillée à Guilbert Dausques par Jean de Guisnes, lieutt général de monseigneur le Bailly de Saint-Omer. (Arch. du Gros de Saint-Omer.)

1556, 6 nov. — Marie d'Audenfort, à son trespas vefve de Jehan d'Ausque, en son vivt écuyer, seigneur de la Tour d'Ausques. (Ibid. Transport, n° 21.)

1597. — Anselme de Movillen, mari de Jacqueline Le Gay, pour le fief de la Tour Zudausque, venu de Margte Dausque.

1630. — Jacqueline le Gay, vefve d'Ansel Movillen, sieur de Rabodincgues, cousine et hére féodalle de damlle Margueritte d'Ausques, à son trespas vefve de Joachim de Rogierville, selon le relief qu'elle at faict le unziesme de janvier 1597, rapporté au compte du Domaine de Sainct-Omer dudt an, tient à relief et cambellaige coustumier un fief et noble tenement nommé la Tour d'Ausque, quy se comprend en une tour, maison, granges et estables, jardin allentour de lade maison contenant huict mesures quy est

Digitized by Google

le gros dud. fief, listant de west à la ruelle quy maisne dud. Zudausque à S[t] Omer et nort à la plache dud. Zudausque ; duquel fief sont tenues plusieurs terres cottières... contenant six vingt mesures ou environ, gisans en la paroisse de Zudausques ; ayant ledt presté le serment de fidélité le XIX[e] du mois d'aoust 1614..... selon le rapport et dénombrement présenté à sa Mat[é] par ladte Jaqueline Le Gay, estant en datte du 21[e] jour de mars de l'an 1630.

En marge : Le 10[e] 9[bre] 1662, Jan du Camp, occuppeur du fief au texte, at payé le relief et deu après le trespas dud. Moville.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f[os] 110 [bis] et 111.)

1728, 24 mai. — Dam[lle] Marie-Marg[te]-Joseph Le Sergeant, dame du Flos, du Bois, du Pas, fille majeure dem[t] à Saint-Omer (née en 1690, † célibat[re] 14 nov. 1753) : Rapport de fief et seigneurie de la Tour d'Ausque, à elle succédé de d[lle] Marie-Joseph Michiels, sa mère, acquis de d[lle] Florence Willeron, fille de Pierre, consistant en huit mesures de manoir, droits seigneuriaux, tenances féodales et cottières sur Zudausques, Tilques et environs.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1739. — D[lle] Marie-Marguerite Le Sergeant-Bertoffe, pour sa terre et seigneurie de la Tour d'Ausques.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 15.)

1764, 8 août. — Thomas-Joseph Enlart, éc. Conseiller-Secrét[re] du Roi... Fief seigneurie de la Tour d'Ausque, à lui succédé de Marie-Marg[te]-Joseph Le Sergeant, sa tante du chef maternel, à icelle de Marie-Joseph Michiels, sa mère.

1774, 6 oct. — Même rapport par Thomas-Alexis-Joseph Enlart, éc. s[r] de Guémy, du Flos, du Bois, du Pas, etc... à lui succédé de Thomas-Joseph, son père.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1780. — Les vesve et héritiers du sieur Enlart possèdent la seigneurie de la Tour d'Ausques.

(Centièmes Zudausques.)

19 brumaire an II. — Le citoyen Thomas-Alexis-Joseph Enlart dépose à la Municipalité les titres et parchemins des seigneuries de Guémy, *la Tour d'Ausque*, St-Maurice, du Flos, du Pas, etc... les titres concernant les droits féodaux et censitaires et les papiers qui concernaient la subdélégation de la cy-devant Intendance dont étaient pourvus son père et son aïeul. (Note relevée par M. le chanoine Bled dans les Registres de la Municipalité.)

Digitized by Google

TOURELLES (LES)

Fief à la Jumelle-les-Aire, tenu de la seigneurie de la Jumelle.

1740, 14 juillet. — Les R. P. Jésuites, par avant Jean le Josne... fief des Tourelles.

1788, 24 oct. — A cause dud. fief (de la Jumelle), les Prêtres de la Doctrine chrétienne du Collège des autrefois Jésuites en tiennent deux fiefs, l'un nommé fief des Tourelles, comprenant sept mesures de terre, situées au pré Fayens. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 193.)

TOURNEHEM

Actuellement commune du canton d'Ardres, siège d'une châtellenie qui n'a pas été inféodée avant le quinzième siècle, et, encore, ne fut-ce qu'à titre de domaine engagé.

La châtellenie de Tournehem avait des mouvances nombreuses qui ont été indiquées ailleurs et, en particulier, par M. Courtois, à la suite de l'édition de la Chronique de Lambert d'Ardres donnée par la Société des Antiquaires de la Morinie, p. 509-510.

En 1458, Philippe le Bon vendit à rachat perpétuel la châtellenie de Tournehem à son fils naturel, Antoine, dit le Grand Bâtard de Bourgogne [1]. Dans les guerres entre Louis XI et le comte de Charolais, le roi de France disposa du Comté de Guînes avec la Baronnie d'Ardres au profit d'Antoine de Croy qui ne les garda que deux ans, car, à la suite du traité de Conflans de 1465, ils furent rendus au Comte de Charolais, et Antoine de Bourgogne en resta désormais le seigneur [2]. Il mourut en 1504 et fut enterré à Tournehem. La seigneurie de Tournehem demeura engagée entre les mains de quelques-uns de ses successeurs.

1. Par lettres données « en nre ville de Lille le IIIIe jour de may, mil quatre cens cincquante-trois », et soussignées par Monseigneur le Duc, « l'evesque de Tournay (Guill. Fillastre) et le sire de Charny, présens », Philippe le Bon fait don à « Anthoine, bastart de Bourgoingne, des chastel et seigneurie de Tournehem, pour en joyr pour lui et ses hoirs procréés de son corps en loial mariage et descendans de lui et de son espeuse »... au rachat « de 10.000 francs de XXXII gros le franc ». Arch. du Nord. B. Regist. aux Chartres 1607, fos 16 et 17.)

2. *L'Arrondissement de Saint-Omer dans le passé et le présent* (Saint-Omer, Loïez, 1924), p. 42.

Digitized by Google

— Philippe de Bourgogne, seigneur de Bevres, de la Vere, ép. Anne de Borselle.

— Adolphe de Bourgogne, seigneur de Bevres, décédé le 7 décembre 1540, ayant épousé Anne de Berghes.

— Maximilien de Bourgogne, seigneur de Bevres, de Tournehem. Amiral et Capitaine Général de la mer, ép. le 1er mai 1542 de Philippe de Croy, et mourut sans postérité.

— Après lui, nous trouvons le titre de seigneur de Tournehem à un neveu, Jacques de Hennin, marquis de la Vere, seigneur d'Auxy, de Tournehem, etc... fils d'Anne de Bourgogne et de Jean de Hennin.

(Cf. P. Anselme. I, pp. 254 et sv.)

— C'est au dix-huitième siècle que je retrouve le domaine de Tournehem engagé entre les mains de la famille Le Normand.

1739. — Guill. Hervé le Norman, seigneur engagiste du domaine de Tournehem.

(Pr.-verbal Rédact. Coutumes, p. 138.)

1760. — M. Le Normand, engagiste dud. lieu.

(Vingtièmes Tournehem.)

1783, 25 février. — Arrêt par lequel le Roi maintient, à titre d'engagement, Charles-Guillaume le Normant en possession du domaine de Tournehem, à charge d'une rente de mille livres. (Arch. Natles Q' 906.)

V. les fiefs: Beuthin, Branle, Canche, Canchy, Cottehem, Figuier, Launay, Lombarscœurre, Tilleul, Trois Buissons, Welle.

TREILLE

(Fief de la) ou de l'*Estocquage* à Saint-Omer.

V. **Estocquage.**

Ce fief est indiqué (Arch. du Nord. B. 16053) comme appartenant aux Mayeur et Echevins de Saint-Omer, aux années 1556, 1558, 1585, 1603, 1620.

TRÉSORERIE

Fief et ferme à Thérouanne. Ce fief était l'apanage du Trésorier du Chapitre de Thérouanne.

1464, 11 juin. — Guy Cuvelene [1], trésaurier et chanoine de l'église de Théroeune : fief, terre et seignourie de le Trésaurie. (Ch. de St-Bertin. Ed. Bled, no 3170.)

1473. — Thomas le Chisne, bailli du fief et seignourie de la Trésaurie de Théroenne. (Ibid. no 3317.)

1. *alias* « Everline ». V. *Regestes des Evêques de Thérouanne.* Ed. Chan. Bled. II, p. 148.

Digitized by Google

1521. — Louis le Berquier, chanoine, trésorier de Thérouanne. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Ces mentions isolées se complètent par la liste des « Coutres ou Trésoriers » de Thérouanne, publiée dans les « Regestes des Evèques de Thérouanne » : Ed. abbé Bled. Tome II, p. 147.

TRÉZENNES

Hameau d'Isbergues, fief tenu du château d'Isbergues.

XVIe siècle. — Jan de Caverel, conseiller et advocat fiscal des archiducqs au quartier d'Aire, ép. Marie Malbrancq.

1607. — Estienne Caverel, frère (?) du précédt, lic. en dr. sr de Tressennes, conseiller des archiducs et avocat fiscal au bailliage d'Aire. (*La Seigneurie d'Isbergues.* Bull. S. A. M. XIII, livr. 256, p. 564.)

1660. — Mme de Pipemont. (Ibid.)

Au dix-huitième siècle, le fief fut acheté par la famille Le Sergeant avec la seigneurie d'Isbergues. (Ibid.)

1760, 15 sept. — M. de Vitry de Malfiance, pour le quint du fief de Tressennes à Isbergue.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 87.)

Un autre fief de « Tressennes » à Lambres-les-Aire était possédé par les Grenet, seigneurs de Cohem, Blaringhem, depuis la seconde moitié du seizième siècle.

(Cf. Généalogie Grenet par le prince de Béthune. Common de M. Rodière.)

C'est ce même fief qui échut ensuite à la famille Werbier, en même temps que celui de Verchocq. V. article **Verchocq.**

M. de Werbier, grand-bailli d'Aire, en 1751, était seigneur de Tresenes.

TRIEGAL-LE-GRAND

Fief à Campagne-Wardrecques, tenu du château de Saint-Omer.

Les dévolutions ont toujours été parallèles à celles de la seigneurie de *Campagne-les-Wardrecques.* Il n'y a donc pas lieu de les répéter, mais quelques mentions plus anciennes qui n'ont pas été données à l'article *Campagne* sont à ajouter ici.

1414. — Guinghes de Campaigne, dit Camus, pour le fief de Triegal venu de Robert de Campaigne, son père.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1481. — Zebrecht de Lattre, mary de dalle Jeanne de Campaignes, sœur de Guingues de Campaignes, dit Camus, pour le fief de Trigal, situé à Campaigne. (Ibid.)

TRIPOT

Grand Quillet ou *Tripot*, maison à Saint-Omer.
V. **Grand Quillet.**

TROIS BUISSONS

Fief à Tournehem.

1778, 4 déc. — Pierre-Franç.-Marie Bouchel et Gabriel du Hautoye, mary et bail de Marie-Margte Bouchel... rapport et hommage d'un fief de neuf quartiers de terre à Tournehem nommé Trois Buissons.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

1787, 8 nov. — Fief nommé Trois Buissons... Pierre-François-Marie Bouchel. (Ibid. C. 88.)

TROIS SEIGNEURS

Fief mouvant de la seigneurie de Comtes-sur-Delettes.

Vers 1740. — Le seigneur comte de Ghistelle, par succession du seigneur marquis de Saint-Floris, son père, tient, de lad. seigneurie de Comte, un fief foncier nommé le fief des Trois Seigneurs, duquel une partie a été possédée par messire Julien de Wissocq, chev. seigneur de Bomy, par échange faict avec Jacques Wepierre, éc. seigneur de Thiembronne (*sic*, il faut lire Liembronne) et de Nouveauville, et une autre partie par Jean de Nielle, Louis de Wissocq, chev. baron d'Esclimeu, et ensuite achettée, et l'autre partie, qui est la troizième, par les héritiers de Jean de la Caurie, que led. feu sr de St Floris a aussi acquit, en sorte que lesdites trois parties se trouvent aujourd'huy réuny en un seul fief.
(Rapport du fief de Comtes-en-Delettes inséré dans le Rapport du Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 91 ro.)

TRONQUOY

S. D. (vers 1504). — Jehan d'Eule, seigneur du Troncoy, « lad. terre dépend du fief du seigneur (du Troncoy) au pays d'Audenthun ».
(Corresp. du Magistrat de St-Omer, no 76.)

Digitized by Google

TRUMEL

alias *Tonnel*. V. l'article **Tonnel.**

UPEN D'AMONT

sur Delettes : seigneurie mouvant du château d'Aire.

XIIIe siècle. — Pierre, baron de la Viefville, Esquinegatte, Delettes, ép. Alide, fille d'Arnould, avoué de Terrouane, vivant en 1239 : d'où Pierre, baron de la Viefville, sr d'Esquinegatte, Inghem... ép. Nathalie, héritière de Blessy, Blessel, *Upen*, Vté d'Aire...

(de Rosny : *Recherches*, p. 1502.)

1427. — Wautier de Guiselin, éc. sr de Quiestedde, ép. Marguerite de Ponche, dlle d'Enquin, Cahen, Upen d'Amont. (Cf. A. de Rosny : Tableau Généalog. de la famille de Guiselin.)

— Jeanne de Wilde, fille de Guillaume, seigneur d'Hocquenghem et d'Antoinette de Guizelin, ép. Jean Le Merchier, mort en 1499, seigneur de Radomez, Coquerel, Westrehem, Upen d'Amont.

Marguerite Le Merchier, fille des précédents, dame d'Hercheval en partie, ép. Claude de Thubeauville, sr de La Rivière, dont

Suzanne de Thubeauville, mariée à Jean du Tertre, éc. fils d'Antoine et d'Isabeau d'Aigueville.

(Common de M. de la Charie.)

1609, 25 mars. — Ch. du Tertre, escr, sr de Westrethun, et Méry de Boulainvilliers, escr, sr de Berneval, enfants des deux lits de Suzanne de Thubeauville, conviennent de ne point partager les « fiefz de Hercheval et Pend d'Amont (Upen d'Amont), séant lez Térouanne, païs d'Arthois ».

(Chartrier de Monthuys. Common de M. Rodière.)

1696, 25 août. — Contr. de mariage de Louis-Eustache-Joseph le Merchier de Mazinghem avec Marie-Madeleine de Genevières... Parmi les apports du mariant... les terres et seigneuries d'Harcheval, *Upen d'Amont en partie*...

(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 578.)

1717. — Jacques-Philippe de Fiennes, seigneur de Delettes, Upen d'Amont. (Bull. S. A. M. XIII, fasc. 256 : *Seigneurs d'Isbergues*, p. 553 en note.)

1725. — Upen d'Amont, M. de Fiennes. (Arch. Eccléss. du P.-de-C. Evêché de Boulogne. G 32. Questionnaire de l'Evêque Henriau.)

1789. — Pierre Sandelin, Cte de Fruges, seigneur d'Upen d'Amont. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes, p. 12.)

Digitized by Google

1760. — M. le Comte de Fruges, seigneur de la paroisse. (20cs Upen d'Amont.)

La mention ci-après semble se référer à une autre partie de la seigneurie.

1566. — Antne Godart, demt à Upen d'aval... terre que Jehan Taintelier avait au même titre de Philippe du Saultoir, esc. sr de Senlecques, Upen d'*Amont*.
(Arch. du Gros de Saint-Omer.)

UPEN D'AVAL

sur Delettes : seigneurie mouvant de l'Avouerie de Thérouanne.

1405. — Etienne de Lisques, sr de Upen.
(de Rosny : *Recherches*, p. 874.)

1435. — Augustin de Lisques, seigneur d'Upen et d'Arquingout, et, avant lui, Estene de Lisques, esc. seigneur d'Upen et d'Arkengout, demourant à Terowane.
(Cartul. Chartr. du V. Ste Aldde. Ed. J. de Pas, no 463.)

1449. — Même mention. (Ibid. nos 559 et 562.)

1520, 12 oct. — Claude de Licques, éc. seigneur d'Upen, etc... (Ch. de Saint-Bertin, no 3965.)

1568. — Jehan de Renty, seigneur d'Upen d'Aval.
(Bull. Soc. Ant. Mor. X, p. 159.)

1623. — Jean de Renty, seigneur d'Upen.
(Mém. S. A. M. XXV, p. 27.)

1695, 29 nov. — Vente de la terre et seigneurie d'Upen d'Aval, consistant en un château, basse-cour, etc... par dlle Marie-Madeleine de Renty, demeurant à Saint-Omer, aux R. PP. de la Cie de Jésus à Maubeuge, aux abbesses et religieuses aînées de la Hure et aux religieuses Annonades de Mons. (Arch. du Gros d'Arras.)

1739. — Gabriel Taviel, pour sa seigneurie d'Upen d'Aval. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes, p. 15.)

1760. — M. Taviel, seigneur dud. lieu : Censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 101 l.
(20cs Upen d'Aval.)

Les mentions suivantes s'appliquent peut-être à un démembrement d'une des seigneuries d'Upen.

1561. — Pierre Gavelle, esc. sr de Samblethun, Upen.
(Corresp. du Magistrat de St-Omer, no 3074.)

1578. — Même mention. (Arch. du Pas-de-Calais. Tables des Registres des Saisines.)

Digitized by Google

Milieu du XVII^e siècle. — Charles Gottran, seigneur d'Upen. (C^te de Galametz : Généalog. de Tramecourt, p. 42.)

VAL

ou *Wal*, à Acquin et Lumbres, seigneurie tenue de la seigneurie de Remilly.

1545, 18 mars. — Anth^ne Le Sart, bailli du Val-lez-Lumbres pour Mgr Jehan de Heuchin, s^r de Stapples et du Wal. (Arch. de l'auteur A, n° 42.)

1548. — Même mention.... J. de Heuchin, s^r de Staples, et Visconte en partie d'Acquin. (Ibid. n° 50.)

1620. — Pierre de Ligny, filz Clément et de Péronne Caron, fille et hér^e de Philippe Caron, par avant Philippe de Heucin, tient de lad. dame de Megem et de sad. terre et seigneurie de Remilly, un fief scitué et assis tant en la paroisse d'Acquin, de Lumbres, comme le Val.....

Item à cause dud. fief sont tenus en la paroisse d'Acquin quatre quiefz de terre. Et primes, le quief Zudal, contenant 30 mesures, tenant aux tenemens et seigneurie de Mons^r le viscomte de Fruges à cause de la viscomté qu'il at aud. Acquin... Item, le quief que l'on dit Nordal, contenant six vingt mesures... Item le quief que l'on nomme le Custart du Val, contenant 101 mesures.

(Dénombrem^t de Remilly, d'après une copie conservée au château de Willeman. Comm^on de M. de la Charie.)

1789. — Pierre-Eustache Patinier, pour sa terre du Val, Vicomté d'Acquin.

(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 15.)

Dans les Chartes de Saint-Bertin, aux n^os 2410, 3006, 3055 (éd. Bled), années 1410, 1454, 1458, il est question d'actes passés au Val d'Acquin et devant la seigneurie du *Val d'Acquin*. Mais cette seigneurie ne paraît pas être la même que celle qui précède et semble, au contraire, avoir dépendu de l'abbaye de Saint-Bertin.

VAL (LE)

Fief à Cohem.

Ce fief, qui a appartenu aux familles de Tramecourt et Van Houte, a subi les mêmes dévolutions que les fiefs de *la Folie* et de *la Prée* en Cohem. V. ces mots.

Digitized by Google

(VAL (LE)

Fief à Delettes.

1632, 28 mai. — Contr. de mariage de Jan le Merchier, éc. sr des Fœullies, et Jeanne du Bois.... Apports du marié.... un fief seigneurial avec justice viscomtière, scitué au village de Delettes, nommé le fief des Fœullies, plus un autre fief scitué aud. vill. de Delettes, nommé le fief de le Val. (Arch. du Gros de St-Omer, no 59. Common de M. Violette de Noircarme.)

VAL, WAL

(Le) ou *Chastel du Val*, fief à Fléchin.

1402. — Antne de Fontaines, pour relief de la terre de Fléchin et du Chastel du Val.

1443. — Fief du Wal, vendu par Antne de Havesquerque, chev. sr de Fontaine et Fléchin, à Jean de Wissocq, chanoine et doyen de Thérouanne.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1456. — Jehan de Wyssoc, doyen de Thérouanne, seigneur du Val, terre et seigneurie qu'il tient en fief de Mgr de Rebecque. (Mém. S. A. M. XX, p. 318.)

VAL, WAL

Fief à Landrethun, tenu du château de Tournehem.

1544. — Anthoine du Val, sr de Brugnebos, tient de mond. seigneur (monseigneur de Bevres) le fief du Val, mouvant de lad. Chastellenie, séant en ung lieu nommé West-Yeuzene lez ledict village d'Ieuzene[1], paroisse de Landrethun, dont en est deub.... relief et chambellage XI lib.... (Arch. du Nord. B. 16733, no 83.)

VAL, WAL

à Serques.

1679, 5 janvier. — Contrat de mariage de Jacques-Dominique Liot, esc. sr de Wal, Sacquespée, Hongrie, advocat à St Omer, fils de feu Jacques et de Frse Calonne, avec Claudine-Gertrude-Dominique Vandolre, passé à Arras, le 5 janv. 1679 : « Ledit futur mariant at déclaré luy compecter et apartenir du chef dud. Jacques Liot, son père, la seigneurie de Wal en Sercques »... comprenant quarante-quatre mesures de terres amazées de maison, granges, estables ; rentes, drts seigneuriaux, etc...

(Common de M. Violette de Noircarme.)

1. Yeuse, sur Landrethun-les-Ardres.

Digitized by Google

VAL, WAL

en Surques, une des douze baronnies du Comté de Guînes. La Baronnie du Val était tenue du Roi à cause du Comté de Guînes, à 10 l. par. de relief. Le domaine consistait en 129 mesures de terres ; les cotteries s'étendaient sur 49¼ mesures et les fiefs sur 876 mesures.

D'après M. de Rosny (*Recherches*, p. 1462), un des premiers seigneurs fut Hugues de Surques, baron du Val, cité dans une charte de 1084 de Manassès, comte de Guînes.

Il retrouve ensuite un Hugues du Val parmi les chevaliers du comté de Guînes, en 1209 ; Anselme du Val, en 1249 ; Huon du Val, fils d'Anselme; en 1346.

Des représentants de la famille du Val se rencontrent, enfin, aux quinzième et seizième siècles, possesseurs de la seigneurie de Brugnobois. (v. plus haut, p. 123.)

Au commencement du quinzième siècle, la seigneurie du Val en Surques est entre les mains de Griffon de Licques sur qui elle fut saisie par les Mayeur et Echevins de Saint-Omer, pour cause de dettes dont était tenu led. Griffon envers la ville.

Les Archives municipales de Saint-Omer conservent (AB. II, 5) plusieurs actes relatifs à cette saisie qui fut confirmée par un arrêt du Parlement du 23 août 1402, et suivie d'une mise en adjudication. La terre fut adjugée aux Mayeur et Echevins de Saint-Omer, comme plus forts enchérisseurs, pour 1200 liv. par.

Ceux ci la vendirent, vers 1428, à Oste de Courteheuse, dem[t] à Ardres, dont la fille Cyprienne porta cette baronnie en mariage, en 1443, à Jean Blondel, chev. s[r] de Longvillers.

Marguerite Blondel, baronne du Val, fille du précédent, ép. François de Créquy, s[r] de Douriez, vivant en 1483. La dame de Créquy étant morte sans descendance, la baronnie du Val échut à Marguerite, fille de Agnieux, s[r] de Courteheuse, et femme de Jean d'Ostrel, s[r] de Lières, qui possédait cette terre en 1520.

Jean d'Ostrel, fils du précédent, baron du Val, père de Jacques, père de Gilles.

Ce dernier vendit la terre le 22 déc. 1627 à Jean Mouton, s[r] de Berguette et de Longueville. Dès lors le fief fut démembré. Une moitié échut à Barbe Mouton, fille unique de Jean, qui épousa en 1[es] noces Jean-Louis d'Isque, éc. s[r] du Manoir, et, en 2[es] noces, Michel de Maulde. Tous deux se qualifièrent barons du Val.

Après la mort de Barbe Mouton, sans enfants, cette moitié échut à Jean Mouton, éc. s[r] de Tardinghem, son

Digitized by Google

neveu, père d'un fils et de deux filles qui la cédèrent à Antoine Le Roy, baron du Val.

L'autre moitié avait été acquise, en 1627, par Jacques Le Roy, sr de La Houssaye, et Jacqueline Jullin, sa femme, fille issue d'un autre mariage d'Antoinette Bertrand, femme de Jean Mouton. Leur petit-fils, Antoine Le Roy, réunit ainsi entre ses mains la totalité de la seigneurie[1]. Ses enfants en héritèrent, mais comme ils moururent sans descendance, la baronnie échut à Antne-Nicolas de La Gorgue de Rosny, petit-fils de Nicole-Antoinette Le Roy, de de Surques, sœur d'Antoine ci-dessus.

(de Rosny : *Recherches*, p. 1463.)

V. les fiefs : Brugnobois, Escœuilles en Escœuille, Moufion, Motte de la Gollerie, Plouy, Vaudrienne, Watteland.

VAL, WAL

Seigneurie à Witternesse et Lambres.

1564. — Compte de J. de Vitry, receveur des fiefz du Hamel, séant à Lambres, à noble seigneur Jehan de Bergues et Jehenne du Bois, son épouse, tenus de la seigneurie du Wal, dont la seigneurie de Le Bersvrenes est tenue et mouvante..... Ladite seigneurie du Wal ayant été à Anthoine, grand bâtard de Bourgogne, et présentement à ses ayants-cause, les seigneurs de Morbecque, comprend.... le bois du Ploich à la Fontaine Annechon.... un autre fief appliqué à la terre de le Bersvrene, anchiennement nommé le fiefz Crassin, tenu de Me Antne Wallard, conseiller au Grand Conseil de Malines.... le fief Babel, tenu et mouvans de la terre et seigneurie... (blanc)... le fief du Hamel en Lambres, acquis par Jacques, père de Jehan de Bergues, à défunt Robert Gambier, tenu des abbé et couvent de St Pierre de Corbie à cause de leur seigneurie d'Ames, etc.... le manoir du Wal à Quernes....

(Cette seigneurie comportait 117 rentiers.)

(Commen de M. Rodière.)

1. Voici la descendance :

Antoinette Bertrand de la Marancherie, femme de Joachim Jullin.

— Jacqueline Julin ép. Jacques Le Roy, sr de la Houssaye.

— Louis le Roy, sr de la Marancherie, baron du Val, ép. Isabelle du Crocq.

— Michel le Roy, sr de la Marancherie, baron du Val, ép. en 1677 Antoinette Le Roy, sa cousine.

— Antoine Le Roy, baron du Val, ép. en 1716, Anne de Manssel de Nouvilleis.

— Antoine-Michel-Joseph Le Roy, baron du Val, ép. 1° Madel.-L.-A. de Manssel d'Houdant ; 2° Marie-Thérèse de la Gorgue de Rosny.

Digitized by Google

VAL (MOTTE DU)

V. **Motte,** p. 536.

VALANGARD

Valengar, Valanglart à Cuhem sur Fléchin.

1626, 1er oct. — Testament par lequel Martin Werbier, argentier de la ville d'Aire, fils de Jérôme et de Marie Winerons (Vigneron) et dlle Marie Coolstocq, sa femme, font donation à leur fils aîné Me Antoine, licencié es droict, de la seigneurie de Valhangart, située à Cuhem.

(Gros de St-Omer. Testament, no 35. Commun de M. Violette de Noircarme.)

— Martin-Ignace Werbier, fils d'Antoine et d'Anne Doresmieulx, procureur du Roi au Bailliage de St Omer.

— Georges-Eugène de Werbier, sr de Valanglart, qui ép. en 1724 Madeleine-Françoise de Chartres.

VALCOUSTRE

(Fief de) ou des *Boules*, hors la porte Boulenisienne à Saint-Omer, à côté de la Chartreuse du Val Sainte-Aldegonde. Fief tenu du château de Saint-Omer.

Pour les plus anciennes mentions, v. l'article **Boules**

1628. — François du Crocq, bourgeois marchand demt en la ville de Saint-Omer, et Isabeau Couture, femme, par acquisition par eulx faicte de Jehan Mor , lieutenant de Lugy, mary et bail de Jenne Plaiou, fille et hérie en ceste partie de Catherine Le Francq, ve de Jean Plaiou, demt à Luguy *(sic)*, comté de Saint-Pol, ce hérie de Guillebert le Francq, tiennent un fief auc lieu, se consistant en quattre mesures et demye de terres au lieu nommé le Valcoustre, joindant à un ruyot où passent les eauwes sauvaiges venu de vers les Chartreux, abouttant d'aval à Melchior de la Vigne, d'amont au sieur de Blendecques, etc.....

En marge : Le 17e de sept. 1650 at esté receu, à la distribution faicte au bailliage de Saint-Omer du fief au texte, 29 l. six d. pour droictz seigneuriaux, ayans lors lesd. quattre mesures et demi esté estimées à 1.200 florins droit de ventrolle à cause que la vente at esté (faicte) francq deniers, et pour le relief deub par la mort du feu Ducrocq, ayant le sieur de Blendecque, achepteur dud. fief, obtenu modération d'un tiers dud. droit seigneurial. Le 10e janvier 1663, Pierre Domin, occupeur desd. quattre mesures, at payé le relief au nom de messire François de Lens, ch. sieur de Blendecque, à luy escheues par le trespas de messire Robert, son père.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, fo 38 ro.)

Digitized by Google

1744, 16 avril. — Madeleine-Marthe Renardy, vve de Jean-Joseph Descamp, sr d'Inglebert, fief de quatre mesures et demi de labour nommé Valcoustre, au territoire de Longuenesse, vallée de Sainte-Aldegonde, acquis par le feu sieur d'Inglebert, le 27 juillet 1734, de Philippe Delecourt. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 237.)

VALCROISSANTS

à Enguinegatte.

1760. — Monsieur d'Antin de Fontaine, seigneur d'Enquin, possède les fiefs de Valcroissants, Descaux et Ernonval, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 50 l. (2Ces Enguinegatte.)

VALDIN

(Seigneur de) à Merck-Saint-Liévin.

1689, 27 mai. — Testament de Jean-Baptte de Genevières, esc. sr Du Mez, et de damle Anne-Françse de Marcotte, sa femme. Ils donnent à Antne-François de Genevières, leur fils aîné, toute la terre et seigneurie de Samettes... plus la moitié, allencontre du sr de Lugy, du fief du Valdin, à Mercq-Saint-Liévin, consistant en cent mesures..... (Arch. de Beaulaincourt, p. 572.)

1695, 3 août. — Contrat de mariage d'Ant.-François de Genevières avec Sylvie-Scholastique de Cupère.

Apports du mariant... La moitié des fiefs et censses du Valdin en Saint-Liévin, consistant en 100 mesures de terre.

(Ibid. p. 576.)

VAL-DU-BOIS

à Seninghem.

V. à l'article **Bayenghem-les-Seninghem**, p. 50, les membres de la famille de Bernastre, seigneurs de Bayenghem et du Val-du-Bois jusqu'en 1646. En voici la suite :

Pierre-Dominique de Bernastre, fils de Folquin, né en 1644 à Saint-Omer, seigneur de Bayenghem et du Val-du-Bois par partage du 13 nov. 1681.

(Communon de M. Violette de Noircarme.)

Il meurt célibataire en 1693.

Après lui, Léandre-Joseph de Bernastre, son frère, né en 1660, décédé le 10 juillet 1717 à Seninghem, épouse Marie-Thérèse de Lengaigne.

Jean-Baptiste de Bernastre, fils des précédents, né à Seninghem, en 1699, ép. 1° Marie-Antoinette-Eugénie de Beaucourt; 2° Marie-Jeanne Flament. (C. de mar. du 25 nov. 1733. Gros de St-Omer, no 146, où les seigneuries de Bayenghem et du Val-du-Bois figurent parmi les apports du futur.)

Digitized by Google

Demlle Marie-Isabelle-Eugénie de Bernastre, issue du premier mariage de Jean-Baptiste, ép. en 1744, Pierre-François de Wansin.

1789. — Jean-Baptiste de Bernastre, éc. pour la terre du Val-du-Bois, représenté par Jean-Jacques Vallour, son procureur. (Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 8.)

Jean-Baptiste de Bernastre vendit la seigneurie à Jacques-Joseph Descamps, sr d'Inglebert.

V. pour les dévolutions subséquentes, la mention de 1786 publiée précédemment aux articles **Bayenghem,** p. 50, et **Hamel,** p. 344.

VAL-DU-FRESNE

à Verchocq.

Voici des notes communiquées par M. Rodière, sur les possesseurs de ce fief, sis sur les confins du Bailliage de Saint-Omer :

Dominique de Lattre, sr d'Ausque (en Tardinghem) et du Val-du-Fresne, vivait de 1616 à 1649, demeurant à Sangatte.

— Jacques de Lastre, fils cadet de Dominique, fut éc. sr du Val-du-Fresne, demt à Bellevue, paroisse de Herly. Vivant en 1673-1697, il ép. Jeanne Cornillot ou Cornouaille, morte à Herly, le 26 août 1677, dont il eut des filles.

— Antoine de Lattre, fils aîné de Dominique, sr d'Ausque et du Val-du-Fresne, demt à Hydrequent en 1644. Il ép. Catherine de Lattre, dont

— Antoine, né en 1650, sr d'Ausque et du Val-du-Fresne, demt au Val-du-Fresne en 1674, mort à Verchocq, le 3 avril 1685, sans enfants, de Marie de Bersin.

— Dominique-Frçois de Lastre, éc. sr de la Basse-Boulogne et du Val-du-Fresne, frère d'Antne, ingénieur au départemt de Dunkerque, mort le 22 février 1729, père de

— Jean-Michel de Lastre, éc. sr du Val-du-Fresne, ch. de St Louis, commt de la basse-ville de Calais, demt à Warcove, paroisse d'Audembert, décédé en 1760 à 60 ans, ép. Marie-Thérèse du Campe de Rosamel. Ils eurent plusieurs enfants, dont

— Jean-Fçois-Antne, né en 1734, éc. sr du Val-du-Fresne, chlr de St Louis, ép. en 1782, Marie-Frse de Framery du Pire. Il émigra et mourut à Doudeauville le 30 avril 1812.

VALENCIENNE

Fief à Rebecque, tenu du château de l'Escouart.

1686, 13 oct. — Quittance des droits de relief (4 florins) du fief et seigneurie de Valencienne, situé au Til, « tenu de mon château de Lescoir », donnée à Monsieur Girard et signée : Barbara de Lespinoy. (Arch. de Beaulaincourt, au château de Beauvoir. Common de M. de la Charie.)

Digitized by Google

1789. — Pour le seigneur de Querecque, pour le seigneur de Rebecques, à cause de son fief de Vallenciennes aud. Rebecques. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes, p. 428.)

VALENCIENNE (PETITE)

Fief à Wardrecques.

1760. — Le Chapitre d'Ypres possède un fief seigneurial nommé la seigneurie de la petite Valencienne, dont le revenu est estimé à 81 l. 5 s. (20es Wardrecques.)

1780. — Le Chapitre d'Ipres possède la seigneurie de la petite Valencienne s'étendant sur huit mesures ou environ, d'un revenu de 110 l. (Centièmes Wardrecques.)

VAL GOSSON

Fief à Coupelle, tenu de la seigneurie de ce lieu.

1473. — Noël Couppelet... fief aud. lieu des Couppelles, nommé le Val Gosson, tenu du seigneur des Couppelles. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1786, 25 mai. — ...S'ensuivent autres deux fiefs appartenant audit Guilluy (Gabriel Guilluy), qui se consistent en pareilles rentes foncières et surcens, nommés le fief du Val Gosson, comprenant deux mesures et demie de terre au lieu du Val Gosson... item 21 mesures 92 verges de terre. (Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 75 vo.)

VAL-LEZ-LUMBRES

V. plus haut **Val.**

VALLÉE (LA)

Allengage (tenure cottière) à Blaringhem, relevant 1° foncièrement de la seigneurie du Prey exclusivement; 2° vicomtièrement, en commune loi, pour moitié de la seigneurie du Prey, pour moitié de la seigneurie d'Elnes. Comme les allengages *Godefroy Morel* et de *Thiennes*, il suivit les dévolutions de la seigneurie du Prey.

(Commen de M. P. Lefebvre du Prey.)

Digitized by Google

VALLÉE LA)

Fief à Roquetoire.

1718. — Jacques Remond, bourgeois marchand à Aire, achat de Sébastien-Joseph d'Auchy, et, avant lui, Nicolas Le Clercq, sr du Montcornet... fief à la Vallée, paroisse de Roquetoire. (Terrier des seigneuries de Lannoy-en-Blaringhem. Ms. 890 de la Biblioth. de St-Omer, fo 289 ro.)

VALLEGAT ou VOLGA

V. **Volga.**

VALLON (LE)

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Dénombrement de la terre de Campagne-les-Boulonnais par Charles-Alex.-Hubert d'Artois, comprenant un certain nombre de fiefs.... septième fief nommé le Vallon, à lui échu comme les précédents par relief de Fr.-Alex.-Jean-Bte d'Artois, son père, provenant de la veuve et héritiers Jean Hinghier (ou Hughier), héritier féodal de Péronne Macaire, fille Jacquet, acquéreur de Jean Delobelet et Marguerite Mariette, sa femme... lequel fief situé au lieu nommé le Vallon, consiste en rentes foncières. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

VALTENCHEUX

sur Renty, fief tenu du château de Renty.

1502. — Tristan de Bryas, esc. tient la terre de Valtencheux près de Renty. (Dénombrement du fief de Renty, fo 110 vo. Biblioth. Valenciennes. Ms. 574.)

La seigneurie continua à se transmettre dans la famille de Bryas. Toutefois un démembrement figure au dix-huitième siècle dans la famille de Lattre.

1733, 1789. — Jacques-Théodore de Bryas, pbre, chanoine de Saint-Omer, seigneur de Valtencheux, Cauroye, Saint-Laurent. (Gros de Saint-Omer. Ventes. 1733, no 4. — Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 13.)

1760. — M. de Bryas, seigneur de Valtencheux et Lannoy, possède un fief seigneurial du revenu annuel de 60 l. (20es Renty.)

1786. — Jacques-Maximilien de Bryas, ch. sr de Valtencheux, Cauroy... fils de Ch.-Silvestre de Brias, seigneur de Waltencheux...

(Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 179 vo.)

Digitized by Google

1739. — Ch.-Valentin de Lattre, cte de Neuville, sr d'Ayette, Valtencheux, ép. dlle Bochart.
(Esquisses Généalog. de du Hays, p. 337.)

1770. — Quittance de drts payés à messre Eug.-Ferdin. De Lattre d'Ayette, seigneur de Flines, Valtencheux, Cauroy, la Terquerie. (Arch. du chcau de Courset. Common de M. le chan. Delamotte.)

1779. — Th.-Ch.-Ant. de Latre-Neuville, chev. cte de Neuville et d'Ayette, baron de Beaufort, marquis de Sainte-Marie à la Martinique, seigneur de la seconde seigneurie de Bucquoy, Douilly, Nordleulinghem, *Waltencheux*, lieut pour le Roi de la province d'Artois et capne au régt de Condé-dragons, demt en son château d'Ayette, étant présentement en celui de la Motte en Bayenghem.
(MMss. du Grosriez à Abbeville. Analyse par M. Rodière, no 6219.)

VAL-VALON (LE)

Fief, commune de Campagne-lez-Boulonnais, tenu de la seigneurie de Renty.

XVIIe siècle. — Charles de Regnier, sr du Valvalon, capitne de cavalerie au service de sa Majté, mort avant 1658, épouse Marie-Ursule de Bernastre, fille de Robert, sr de Bayenghem, et de Marie de Frohem.

1658, 20 mai. — Mariage d'Adrien d'Artois, sr de Doulieu, et d'Anne-Franchse de Regnier, damle du Valvalon. Le fief continue à se transmettre dans la famille d'Artois.

1789, 30 juillet. — Dénombrement du fief de Campagne-les-Boulonnais par Charles-François-Alexandre-Hubert d'Artois... second fief nommé Valvalon, à moi échu par décès de Franç.-Alex. d'Artois, à lui d'Alex.-J.-Bte d'Artois, à lui par relief de J.-Bapte, à icelui de Paul-Hubert d'Artois, éc. sr du Valvalon, à lui d'Anne-Frse de Régnier, fille de Charles, à lui de damle Marie-Ursule de Bernastre, comprend quatre fiefs différents : le *Valvavalon*, *Max Ducrocq*, *Harlart* et *Tagacherie*, réunis en un seul par lettres d'inféodation accordées par messre Philippe-Eugène de Croy, marquis de Renti, en faveur de Marie-Ursule de Bernastre, le 8 août 1651.
Led. fief ne consiste plus qu'en une maison seigneuriale, granges, mareschaussées, pigeonnier, sur seize mesures de manoir. (Arch. du Nord, Bur. Fin. C, 234.)

Digitized by Google

VANEQUIN (LE)

Maison à Saint-Omer, rue Saint-Bertin, qui fut l'objet d'une inféodation.

1779, 1er mars. – David d'Audenfort tient de moi (Joseph-Joach.-Ch. Sandelin) un fief qui comprend plusieurs rentes assignées sur la maison et héritage du Vanequin, rue de Saint-Bertin à Saint-Omer.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 236. Rapport de la seigneurie d'Esquerdes.)

VAN POEL

Fief à.... tenu du Comté de Fauquembergues.

1628. — Le sieur de Guernonval en tient encoir les deux fiefs du Sarton et Van Poel à dix livres par. de relief chacun, autant d'ayde et xx s. de cambellaige.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 92 v°.)

VARGELOT

Fief à Nortbécourt.

1789. — Phil.-Antne Delattre, pour ses terres de Nortbécourt, Vargelot, Ostove.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 138.)

1761. — M. de Lattre... droits seigneuriaux de la seigneurie de Vergelot... dix solz. (20 s Nortbécourt.)

1778. — Ph.-Louis du Chatel, seigneur de Nortbécourt, demeurant à Nielles, fils de Phil.-François, sr de Bertevelt, et de Marie-Isabelle-Margte de Lattre, héritière d'Antoine-Joseph de Lattre, son oncle, seize fiefs... le sixième fief, fief et seigneurie de Vargelot.

1783. — Augustin-Thomas-Joseph Liot, seigneur de Nortbécourt, Vargelot, Brunaubois, par achat fait à Ph.-Louis du Chatel, seigneur de Bertevelt.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

VASSERIE (LA)

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Rapport et dénombrement par Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois, de la terre de Campagne, comprenant 133 fiefs... 56e fief. Le sr Henri Dubois, vivant de ses revenus à Arras, par relief de Jean-Baptiste, son père, lui par achat de Jean Carré, qui l'a hérité de Jean, son oncle, chanoine de Fauquembergues... fief de sept mesures et demie de jardin nommé la Vasserye, au chemin de Mieurle. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

Digitized by Google

VASSERIE

ou *Vasserie d'Haubre* à Elnes, tenue du fief de Guisnes à Elnes.

1786. — Terroir d'Elne. — Le s^{r} Emmanuel-Fr.-Joseph Le Sergeant tient de moi, à cause de mond. fief de Guines, une vasserie se consistant en menues rentes que lui doivent plusieurs tenans cottiers assignées sur plusieurs parties de terres jadis sur trois quiefs de terre : l'un nommé le quief et fief *des Rabaux*, le deuxième, le quief *Cailleux*, et le dernier, le quief de *Voisinghem*.....

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Dénombrement du Comté de Fauquembergues, f^{o} 254 r^{o}.)

VASSERIE (LA)

Fief à Fléchin.

V. Mém. S. A. M. XIII, p. 277.

1766. — Nicolas-J^{h} Brunel, avocat, seigneur de La Vasserie en Fléchin.

(Etat-Civil d'Arras. Comm^{on} de M. Rodière.)

VASSERIE (LA)

Fief à Ledinghem, tenu du Comté de Fauquembergues.

1629. — Andrieu Blondel en tient son fief de la Vasserie-Tacherie à x l. par. de relief. ...

(Reg. aux Fiefs. Arch. de Saint-Omer. AB. XII, 5, f^{o} 94 v^{o}.)

1782. — Rapport et dénombrement que fait et baille Martin Braure, oncle et tuteur légitime et advoué par justice de Jean Braure, enf^{t} mineur, fils et héritier féodal de feu Liévin, iceluy fils et héritier de feu Jean, qui était petit-fils et héritier de feu Adrien Blondel, vivant laboureur, dem^{t} au village de Ledinghem, et icelui Martin, demeurant présentement à Campagne-les-Boulonnais, à son Excellence le Prince de Ligne, de certain fief et noble tenement nommé le fief et seigneurie de la Vasserie, situé à Lédinghem, provenant de l'acquisition que led. Blondel en at fait en son vivant de Martin Monchaux et d^{lle} Marg^{te} Willin, sa femme, se consistant en plusieurs fiefs, rentes foncières et seigneuriales.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178. Dénombrement du Comté de Fauquembergues, f^{o} 275 r^{o}.)

Digitized by Google

VASSERIE (LA)

Fief à Quercamps.

XVIIe siècle. — Antne de la Houssoye, seigneur de la Rahaude et de la Vasserie, fief de la Vasserie au territoire de Quercamp, autrefois à Pierre Le Verd, seigneurie foncière et vicomtière, mouvances cottières tant à Quercamp, Quendal, Wattine et environs. (Mention insérée dans un rapport des terres de Quercamps et Mentques du 8 juin 1779, fo 187. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 190.)

1605. — Antne de la Houssoye, esc. sr de la Rahaude et de la Vasserie. (C. de mar. de Antne de la Houssoye et Marie du Bois. Arch. du Gros de St-O., no 43.)

1662, 9 déc. — Transaction entre Ant.-Marcq de la Houssoye, Anne-Françse de la Houssoye, enfants et héritiers de feu Jacques, et petits-enfants d'Antoine, procédant au partage des biens provenant de ce dernier... A damle Anne-Françse de la Houssoye appartiendront la seigneurie de Quercamp; item la seigneurie de la Vasserie aud. Quercamps... (Ibid. liasse de 1662. Transactions, no 7. Commun de M. Violette de Noircarme.)

Le fief paraît avoir suivi les dévolutions de la seigneurie de Quercamps.

1789. — Antoine Disquemue, éc. seigneur de la Vasserie. (Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 10.)

1762, 2 déc. — Ant.-Aug. de Dixmude, éc. sr de Quercamp, la Vasserie, la Rahaulde. (Arch. de l'auteur, no 55.)

VASSEUR

Fief à Embry, relevant de la seigneurie d'Ordre.

1771, 20 mars. — Rapport du fief du Bourg d'Embry par Ferdinand-Phil.-Bernard de Bryas (V. la mention de 1771 de la page 256).... Item j'ai d'achat que mond. feu père a fait des héritiers Denis Mayoul un fief nommé Labour, relevant de la seigneurie d'Ordre... item autre fief nommé le fief Vasseur, à 60 s. par. de relief, relevant de la seigneurie d'Ordre.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235. Article 180.).

VAUDRICAMP

Fief à Mametz, indiqué dans le Dictionn. Topographique du Pas-de-Calais.

Digitized by Google

VAUDRIENNE

Fief tenu de la Baronnie du Val.

1520, 12 juillet. — Tenans fiefs de la baronnie du Val... Marc de Bernes... deux fiefs, un, nommé le Vaudrienne, qu'il a acheté à Jehan de Cocquerel.
(Aveu par Jean d'Ostrel. Comm[on] de M. Rodière.)

VAUDRINGHEM, WAUDRINGHEM

Actuellement commune du canton de Lumbres : seigneurie tenue du comté de Fauquembergues.

XIV[e] s. — Willaume de Waudringhem, fils d'Etienne.

XV[e] s. — Jean de Vaudringhem, fils de Willaume, ép. Alix de Renty.
Jeanne de Vaudringhem, fille du précédent, mariée à Lancelot Quevallet et décédée sans enfant.
Enguerrand de Vaudringhem, fils, oncle et héritier de Jeanne de Vaudringhem [1].
Jeanne de Vaudringhem, fille et héritière d'Enguerrand, épouse Gilles Dausques, vivant en 1435.

Dès lors, la seigneurie de Vaudringhem est divisée.
D'une part :
Olivier Dausques, fils puisné et héritier de Gilles, ép. Agnès de Renty, fille illégitime de Jean.
— Antoine Dausques, dit le Jeune, ép. Marie de Beaurains.
— Jean Dausques ép. Marie de Liannes.
— Philippe Dausques, s[r] de la Motte.
— Catherine et Jeanne Dausques, sœurs et héritières de Philippe.
a) Catherine Dausques ép. Antoine de Hanon, fils de Jean et de Marguerite Choquart.
— Gabriel de Hanon, fils du précédent.
b) Jeanne Dausques ép. Jean Levray.
— Marie Levray ép. Gabriel de Hanon, ci-dessus, qui réunit ainsi sur sa tête toute cette partie de la seigneurie de Vaudringhem.
— Omer-André de Hanon ép. Adrienne Desmarest.
— Antoine de Hanon ép. Marie-Louise Pépin.
— Antoine-Joseph de Hanon de la Motte.

D'autre part :
Jean Dausques, fils aîné de Gilles, ép. Jeanne de Renty.

1. 1433 et 1436. Marguerite Bolard, dame de Vaudringhem et de Nielles. (Arch. du Nord. B. 1950, 1959. *Inventaire*. T. IV, pp. 126, 136.)

Digitized by Google

— Olivier Dausques, vivt en [1] 1473, 1515.
— Antoine Dausques ép. de Nicolle de Bernastre.
— Pierre Dausques ép. Antoinette de Cortes.
— Antoine Dausques ép. de Anne Delattre de Beauprey.
— Louis Dausques ép. Marie-Françoise de Bernastre.
— Simon Dausques, fils des précédents.
— Martin Dausques, frère et héritier de Simon.
— Folquin Dausques, prévôt héréditaire de Quelmes et d'Acquin, neveu et héritier de Martin.
— Marie-Catherine Dausques, sœur et héritière de Folquin, ép. Jérosme de Bersacques.
— Jérôme de Bersacques, seigneur de Sainte-Croix. (V. p. 301, à l'article **Floyecques**.)

(D'après le *Terrier de la terre et seigneurie de Floyecques*, Bull. S.A.M. IV. pp. 499 et sv.)

Vers 1700. — Messire Jérôme de Bersaque, éc. seigneur de Floyecques et de Vaudringhem, demt en la v. de Saint-Omer, en qualité d'héritier de Jérôme Vincent, vivt éc. sr de Sainte-Croix, dernier prévost héréditaire de Quelmes et d'Acquin, à cause de dame Marie-Catherine d'Ausques, sa femme, tient de moy un noble tenement, nommé la terre et seigneurie de Floyecques et de Waudringhem, lequel est situé en la paroisse de Waudringhem, Floyecques et pays à l'environ. (Mention insérée dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 164 vo.)

— Jérôme-Ant.-Henri de Bersacques, fils du précédent, né à Lumbres le 10 juillet 1780.

(Note de M. Violette de Noircarme.)

Une autre seigneurie de Vaudringhem était tenue du château de Curlu et avait la Haute Justice.

1575, 31 août. — Testament de dlle Marie de la Rue, femme de Jehan, seigneur de Mieurre, demle aud. Mieurre, comté de Boullenois. Elle demande sépulture dans l'église Saint-Pierre à Bourdes (Bourthes) dont elle est paroissienne. Il paraît qu'elle était dame en partie de Waudringhem qui revient, dit-elle, après son trespas et celui de son mari, à Nicolas Poullet, comme neveu et her de dlle Marie du Meigne, femme en secondes noces de défunt Jehan Héron, premier mari de lad. testatrice.

(Common de M. Rodière d'après les MMss. du Grosriez à Abbeville.)

Nicolas Poullet s'intitule escuier, sr de Waudringhem et La Tombe [2], dès 1560. Il habitait Campigneulles-les-Petites

1. 1473. « Olivier Dausque à cause de son fief de Waudringhem, tenu de la Comté de Fauquemberghes. » (Arch. du Nord. B 16700.)
2. La Tombe à Attin.

Digitized by Google

et mourut vers la fin de 1583 ayant épousé Anne de Bacouel qui lui survécut. Ils eurent plusieurs enfants qui portèrent successivement le titre de seigneurs de Waudringhem. La dernière survivante, Marguerite Poullet, épousa Philippe, éc. sr de Vernouillet, et mourut sans enfants.

Après elle, Waudringhem dut revenir aux Courtret.

Jean Courtret, procureur-notaire à Montreuil, et Marie de La Rue, sa femme, avaient testé ensemble, étant pestiférés, le 31 juillet 1596, en faveur de Nicole, Claude et Madeleine Courtret, leurs filles.

Claude Courtret se qualifie [1] damlle de Waudringhem et Dangermel [2]. Elle épousa 1o Simon de Leaue, mayeur second de Montreuil. 2o Louis de Lengaigne, sr de Selles-en-Boulonnais, ancien mayeur tiers de Montreuil. 3o par c. du 12 déc. 1630, Charles de Landre, sr de Flin. Sa fille du 1er lit, Marie de Leaue, ép. par c. du 12 sept. 1621, Louis de Lengaigne, sr de Selles et de Maresquel, fils de Louis, ci-dessus, et de Margte de Bertin, sa première femme. Jeanne de Lengaigne, leur fille, morte veuve le 13 janv. 1699, épousa, à Saint-Firmin de Montreuil, le 10 oct. 1650, Louis Sublet, éc. sr de la Hunière [3] et de Frémicourt [4].

François Sublet, leur fils aîné, sr de Fremicourt, La Hunière, *Waudringhem*, ép. par c. du 8 sept. 1695, Marthe Regnier, « de la ligne du glorieux St Hubert » *(sic* dans le contrat de mariage). Il apporte « les fiefs et seigneuries de « Waudringhem, Mesnil-Boutry, situés au pays d'Artois, « baillage de St Omer, relevant du seigneur comte de « Croui [5] à cause du château de *Carlu* [6] *(sic*, lisez Curlu).

A la mort de François Sublet, fils de ce mariage (30 août 1736), sa succession fut disputée entre sa nièce, Mme de Fougeroux, née du Broutel, et sa tante (sœur de François I Sublet et fille de Jeanne de Lengaigne), Anne Sublet, née en 1652, mariée à Jacques Prévost, sr du Quint d'Aix et de Gouy-en-Issart. Waudringhem, Frémicourt et Dangermel échurent à Mme Prévost. Sa fille, Marie-Jeanne

1. Dans le contrat de son second mariage avec Louis de Lengaigne, du 7 août 1620. A l'article *Maisnil*, p. 463, on a donné ce Louis Sublet comme fils de Jean, et indiqué au-dessus trois degrés. Ainsi que le fait remarquer M. Rodière, on ne peut mentionner ces premiers degrés qu'avec réserve, et les considérer comme très douteux.

2. Dangermel, entre Ecuires et Wailly, près Montreuil.

3. La Hunière, ferme à Doudeauville.

4. Frémicourt-en-Romont, démembrement de la terre de Romont.

5. Il doit y avoir erreur. Curlu appartenait aux de Renty. Willaume de Croy, qui en fut seigneur, vivait en 1353.

6. (Minutes Martin à Montreuil : Grosse conservée au château de Campigneulles-les-Grandes.)

Digitized by Google

Prévost, épousa, par c. du 6 sept. 1738, Nicolas-Frçois Le Roy, chev. seigneur de Barde, Hurt, etc... Elle mourut veuve, à Frémicourt-en-Romont, le 12 juin 1782, âgée de 72 ans. Son acte de décès la qualifie dame de Frémicourt et *Vandringhant*. (Reg. du vicariat de Romont. Communication de M. R. Rodière.)

1739. — Dame Marie Sublet, dame Haute-Justicière de Vaudringhem.
(Procès-verbal Rédaction des Coutumes, p. 13.)

1761. — Vaudringhem. — Le sr Barte (*lisez* Le Roy de Barde) et le sieur de Fougeroux possèdent une partie de lad. seigneurie, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 300 l.
Le sr de Hannon, sr de la Motte, possède une partie de la seigneurie d'un revenu de 80 l.
Le sr Jérôme de Bersacq possède une partie de la seigneurie d'un revenu de 225 l.
Le sr Cham d'Artois (*lisez* Heuzé, sr de Champ d'Artois) possède une partie de lad. seigneurie d'un revenu évalué à 13 l. (Vingtièmes Vaudringhem.)

Enfin, on trouve encore une seigneurie dite de Vaudringhem, jointe aux seigneuries de Curlu et Affringues, et qui en suivit les dévolutions. En fait, les trois seigneuries n'en formaient qu'une seule, tenue du château de *Seninghem*.
V. l'article **Affringues,** p. 7.

1725. — Le rapport du curé de Vaudringhem (Arch. du P.-de-C. G. 32) dit que « la paroisse compte 17 à 18 petits seigneurs, et celui d'entre eux qui porte le titre de seigneur de Vaudringhem, M. de Sublet-Frémicourt, est en procès avec M. G. Lenglart, avocat au Conseil d'Artois ». (Haigneré : Invent. somm. des Arch. du P.-de-C. série G. t. II, p. 24.)

1739. — Guillaume Lenglart, seigneur de Vaudringhem en partie.
(Pr.-verbal de Rédact. Coutumes, pp. 13 et 15.)

1759. — M. Lenglart possède la seigneurie d'Affringue avec celles de Curlu et de Vaudringhem, faisant toutes le même fief du revenu de 97 l. 10 s. (20es Affringues.)

1787. — Paul Lenglart, seigneur de Vaudringhem.
(Mém. S. A. M. XXV, p. 71.)

Fiefs sur Vaudringhem : Eglise, Gallehoye, Marlière (la), Motte (la), Watines.

Digitized by Google

VAUDRINGHEM

Fief sur Mentque-Nortbécourt, mouvant du château de Tournehem.

1542. — Rapport servi par David de Honvault, sr de Selles. (de Rosny : *Recherches*, p. 1534.)

1681. — Pierre du Liège, dem[t] présentement en la châtellenie d'Eperlecques, sert rapport des fiefs du Windal et de Vaudringhem à Nortbécourt.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

Comm[t] XVII[e] siècle. — Guillaume-Joseph De Somer, seigneur du Windal et Waudringhem, né à Saint-Omer en nov. 1697, déc. célibataire à Saint-Omer le 21 oct. 1767, fils de Guill.-Robert et de M[lle]-Thérèse Van den Coornhuyse.
— Marie-Cécile De Somer, sœur de Guill.-Joseph, née à Saint-Omer le 30 oct. 1700, ép. à Saint-Omer (Saint-Sépulcre), le 11 février 1720, Jean-Philippe Caucheteur, qui s'intitule seigneur de Sainte-Marie-Kerque, Saint-Omer-Capelle, *Vaudringhem*. (Cf. Registres de Catholicité de la paroisse Saint-Sépulcre.)

1739. — Guill.-Joseph Desomer, seigneur de Vaudringhem en Nortbécourt. (Pr.-verbal Rédact. Coutumes, p. 14.)

1770. — Jean-Louis Chevreau, ancien colonel d'artillerie, dem[t] à Saint-Omer, mari de Marie-Thérèse-Adrienne Ricamez, icelle nièce et héritière de Guill.-Joseph de Somer, sert rapport de la seigneurie de Windal et de celle de Vaudringhem à Nortbécourt.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

VAUDRINGHEM

Fief à Quelmes et Zudausques, tenu du Bailliage de Saint-Omer. Il se confondait avec le fief dit « Général en Quelmes ». V. l'article **Général.**

1497. — Bauduin de Lompré, pour droits de vente du fief de Waudringhem, séant à Quelmes, vendu à Guill. le Normant.

1536. — Dam[le] Cornille du Crocq, fille de Ph[le] du Crocq et de Catherine Normand, fille de Guillaume Normand, pour le fief de Waudringhem venu dud. Guillaume.

1587. — Jérôme de Ydeghem, héritier de d[e] Cornelia du Crocq, femme de mess[re] Josse Bane (ou Bave) : fief de Waudringhem.

Digitized by Google

1613. — Franç. d'Ideghem, pour un fief situé à Quelmes (*en marge :* fief de Vaudringhem à Quelmes) venu de Jérôme d'Ideghem, son père. (Arch. de St-Omer. B. 16053.)

V. la mention de la p. 319, relative à la vente de cette seigneurie au profit de Georges de Francqueville.

1629. — Pierre Nocque, acquéreur de Mre Nicolas de Francqueville, religieux de la Cie de Jésus, fils et héritier de Georges. (Mention du Registre aux Fiefs, à la page 319.)

1715. — Acte d'achat de la terre de Zudausques par G.-J. des Lyons. (V. plus haut à l'article *Noircarmes.*) Il est dit que cette seigneurie comprend plusieurs fiefs, dont le fief de *Waudringhem*, consistant en « 4 l. 1 sol par. et onze poulles de rente foncière » et estimé 400 livres.

VAULT, VAUX

Fief à Renty.

1754, 24 déc. — Extr. des parties de terre que dle Dalongeville tient foncièrement en coterie du Lieutenant Général du marquisat de Renty... à cause de ses fiefs de Vault et du Hamel, relevant du seigneur Comte d'Egmont. (Arch. de M. C. Legrand.)

1771. — V. la mention de 1771 du fief du **Hamel,** sur Fauquembergues, p. 341.

VEAU (LE)

Fief à Campagne-les-Boulonnais.

1789, 30 juillet. — Rapport de la terre de Campagne par Ch.-Fr.-Alex.-Hubert d'Artois... 9e fief : Le Veau « à moi à titre d'acquisition faite de Me Libert Chrétien, médecin de Saint-Omer, et damlle Marie-Christine Vallière, fille de Marie-Claire Merlen, fille et héritière féodale de Dominique, son père, lui par achat de Jacque Teret, consistant en 3 florins 4 s. 4 d. ob. par. de rente foncière sur quinze mesures de terre au lieu nommé Mondelfante ou Cortil Gabriot ». (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 234.)

VÉE

Ancien château et seigneurie à Esquerdes.

V. à l'article **Esquerdes,** p. 276, les mentions de 1407 et 1442.

VENTONERIE (LA)

Déformation du mot *Rutonnerie (La).*

V. **Rutonnerie.**

Digitized by Google

VERCHOCQ

ou *Werchocq*. Fief à Molinghem, tenu du Château d'Aire.

1474. — A Mollinguehem : Jehan de Bournoville, pour un fief qui fu à Jean de Vrechocq.

1502. — Jean de Bournoville... Verchoc à Molinghem venant de son frère Antoine.

1524. — Martin de Bournoville, hér. d'Antoine : fief de Verchocq à Molinghem.

1591. — Jehan Vigneron : fief de Verchocq acquis par Estienne Cavrel.

1684. — Jean de Caverel : fief de Wercocq en la vallée de Molinghem venant de Marie Wigneron.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

Comm^t XVIII^e s. — Luc-Joseph Grenet, éc. s de Cohem, Blaringhem, Tressennes, Werchocq à Mollinghem, né en 1688, décédé le 21 déc. 1722 sans enfants, avait épousé sa cousine, Anne-Thérèse Amesquetta, née en la ville de Saint-Sébastien en Espagne, en 1679, qui se remaria à Louis-Jos. Werbier, grand-bailli de la ville d'Aire, et mourut le 30 juillet 1738 à Aire sans enfants. Elle était fille de Jean-B^te Amesquetta, éc. et d'Isab.-Eléon^e de La Hault, fille de N. de La Hault, éc. et de Jeanne Happiot, sœur de Florence Happiot, mère dud. Luc-Jos. Grenet.
(Généal. Grenet par le prince de Béthune, dressée en 1788. Mss. du prince de Béthune, X, p. 273. Comm^on de M. Rodière.)

Après la mort de Luc-J. Grenet, la seigneurie paraît avoir été divisée.

1731, 11 avril. — Le sieur Diégo-Philippe de Amesqueta, dem^t à Aire, pour trois fiefs à lui échus par le trépas de dem^le de Grenet, vivante religieuse au Couvent de la Présentation Notre-Dame, dit Béghines de la ville d'Aire, sa cousine, lad. dem^le, sœur de Luc-Joseph de Grenet, esc. seigneur de Cohem. 1° Fief de Werchocq... rentes foncières sur 39 mesures 2 verges de terre à labour au village de Molinghem. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 187.)

1739. — Diégo Amesqueta, à cause de son fief de Werchoque... la dame de Villers, à cause de sa terre de Werchoque en partie.
(Pr.-verbal de Rédact. Coutumes, pp. 290-291)

1751. — Louis-Joseph Werbier, éc. seigneur du Hamel, Werchocq et Tressenes, grand-bailli d'Aire.
(Arch. de l'auteur, n° 52.)

Digitized by Google

1660. — Les mêmes. Monsr le Cte de Brias au lieu de l'ayant-cause de Bon de le Haye.... fief de le rue de le Haye à Mollinghem : héritages, rentes, tonlieux et forages en la ville d'Aire ; terre de Vercocq nommée anchiennement terre de Havrecq. (Arch. du Nord. B. 16318. Ch. 127.)

VERCHOCQ

Fief à Warnecque.

1741. — Déclaracion de tous les fiefs relevans et mouvans de la terre et seigneurie de la Motte Warneque, séans tant en icelle qu'aux environs.... Edouart de St Martin, prêtre, curé de Norrent, tient un fief qui se consiste dans les trois parties suivantes, à lui échu par le décès de Jacqueline Pasquier, sa mère, fille de Pierre, et, icelui, fils d'Eustache, lequel l'avait hérité de Jean, son père, fils de Guillaume... la troisième partie en dix quartiers de terre à L'Epine de Ruiwicq, nommé le fief de Verchocq, listant vers soleil à Jean Jolly du Maisnil, vers mer à Philippe Cadet à cause de sa femme, about. d'aval à Eustache Pasquier et l'hôpital de St Jean, d'amont à la Verdevoye.
(Dénombrement de la terre de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, fo 231 ro.)

VERCOUTRE

à Nortleulinghem.

1636. — Un dossier de pièces de procédure sur la vente de biens provenant de la curatelle de Robert et Andrieu Anscotte (ou Hanscotte), comprend au nombre de certains biens en Nortleulinghem, les seigneuries de Proix et Vercoutre. (Common de M. le chanoine Bled.)

VERDEBON

à Mussem.

1584, 16 juillet. — Contr. de mar. de Phil. de Lespinoy et Antoinette de Genevières... Apports du mariant : « de la succession de ses prédécesseurs, luy appartient... Item aultre fief nommé Verdebon, séant au village et hameau de Mussem...
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 498.)

VERDUZAN

probablement près Zouafques.

1789, 10 déc. — Dénombrement du fief d'Ampleman par Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, sr de Wolphus, Ampleman, la Cressonnière.... le Bisvet, Saint-Milfort, *Verduzan*, Jaffa.... (Arch. Natles Q1 906.)

Digitized by Google

VERGE (LA)

à Lambres-les-Aire.

1760. — M. Charles, Trésorier de la Collégiale de Saint-Pierre d'Aire pour le fief de la Verge, consistant en une rente foncière de 10 l. (20es Lambres-les-Aire.)

VERLINGHEM

V. **Ferlinghem.**

VICOMTÉ

d'*Aire*, v. **Aire ;** de *Bilques*, v. **Bilques** (au Suppl[t]) ; de *Fauquembergues*, v. **Fauquembergues ;** de *Houlle*, v. **Houlle ;** de ou en *Langle*, v. **Langle ;** de *Thérouanne*, v. **Thérouanne,** etc.....

VIEFVILLE

V. **Viesville.**

VIEILLE-ÉGLISE

Actuellement commune du canton d'Audruicq, était une des paroisses du Pays Reconquis, mouvant de la justice royale de Calais. Elle demeura donc en dehors des inféodations jusqu'au dix-huitième siècle, époque où la Couronne y engagea des droits domaniaux comme cela se produisit dans d'autres paroisses tant du pays Reconquis que des pays de Brédenarde et de Langle.

Le 7 décembre 1713, l'adjudication de ces droits fut prononcée en faveur du sieur Robelin (Jacques Robelin), maréchal de camp, qui en a joui jusqu'au 27 nov. 1758[1], puis la seigneurie fut partagée entre les s[rs] de Fienne (Ch.-Laurent de Fiennes, éc. anc. cap[ne] d'Infanterie) et Taverne[2]. Elle fut revendue au s[r] Dufour de Montlouis

1. Il faut lire que ses enfants en jouirent après lui, car il décéda avant 1730, laissant postérité de sa femme Pétronille-Thérèse Taverne, née le 18 février 1691 et décédée le 16 mars 1756, après s'être remariée à François-Mathieu de Mus, brigadier des armées du Roi et directeur des fortifications de Saint-Omer. Elle était fille de Nicolas Taverne, de Dunkerque, et de Laurence Houvens.

2. Ce sont des collatéraux qui succédèrent aux enfants de Jacques Robelin.

Digitized by Google

moyennant 2.000 livres de rente. Les ayant-cause de l'ancien engagiste firent opposition. Un arrêt du Parlement du 23 juin 1774 ordonne que la seigneurie sera remise au domaine de la Couronne. (Arch. Nat[les] Q[1] 903.)

V. les fiefs : Belleterre et Boulogne (Vicomté de).

VIERLIN

Vierling, Vierlincq. Fief à Zutkerque.

« La seigneurie de Vierling, tenue de Courtebourne, pays de France. » (Arch. du Nord. B. 19471, n° 41.)

XVI[e] siècle. — David du Wal, esc. s[r] de Vierling en Zutkerque, eschevin de Saint-Omer, décédé le 14 sept. 1537.

Jean du Wal, s[r] du Vierling, fils de David, décédé sans postérité. (Gros de St-Omer. Transports, 1556, n° 20.)

Marie du Wal, dame de Vierling, sœur du précédent, teste le 13 avril 1609 (Gros de St-Omer. Testament, n° 4), épouse Jean de Malpau, docteur en médecine. Elle lègue la seigneurie de Vierling à Philippe du Wal, sa cousine germaine, fille du capitaine du Wal.

A relever encore la mention suivante de 1565 qui s'explique par ce fait qu'Agnès de Laune, qui y est citée comme dame de Laune, avait épousé en premières noces David du Wal, et se remaria en secondes noces avec Jean de Bersacques.

1585, 3 sept. — « Comp. en leurs personnes Cornilles Quéval, bourgeois marchand dem[t] en ceste ville et cité de Saint-Omer, d'une part, et Jehan Hassele, hoste dem[t] à Zutkerke, d'aultre part. Ce dernier loue au premier deux mesures de terre à labeur tenues en fief de la seigneurie du Vierlin, listant west à Jacques Daens, oest aud. Jehan Hassele, prendeur, et sire Guill. du Heed ; about: zud à la Grant Rue, nort à Jehan de Tilques, lad[e] terre venant aud. Cornille Queval pour certaine debte à luy deube par deffunct Jehan Cocquillan, fils Nicolas, etc... Receu par moy, Agnès de Laune, vefve de feu Jehan de Bersacques, les droits seigneuriaulx à moy deubs à cause dud. arrentement, tenant led. Cornilles Queval pour mon homme féodal à cause de ma terre et seigneurie du Vierlin..... ce III[e] de septembre 1565... N. de Hémont, notaire. »

(Arrentement aux Arch. du Gros de St-Omer.)
(Notes communiquées par M. Violette de Noircarme.)

1760. — Le s[r] abbé de Lochtemberg est propriétaire de la seigneurie de Vierlincq. (20[es] Zutkerque.)

1780. — M. Looctembergue de Vierlingue.
(Centièmes Racquinghem, n° 270.)

Digitized by Google

VIERSCARE

Fief à *Sainte-Marie-Eglise*.

1463. — Clay d'Averhoud, mary de de Alix de la Cressonnière.., deux fiefs situez à Langle: un se comprend en une *Vierscare* à Sainte-Marie-Eglise, l'autre est nommé *Scoutetledoin* (V. l'article **Escoutete,** p. 27), tenus de la seigneurie de Langle, venus à lad. dlle de Jean de la Cressonnière, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

VIESATRE

à Glominghem.

1660. — A Loys Didier, esc. sr du Sauchoy... autre arrière-fief (de la seigneurie le Chocquel), seigneurie d'un pré de quatre mesures à Glominghem nommé *la Viesatre*.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. B. 16318. Ch. 24.)

VIESMEZ

ou *Wietmez*. Fief de franche-sergenterie à Aire.

1721, 1er juillet. — Adrien-Fr. du Riez du Viesmez ou Wietmez, avocat au Conseil d'Artois, demt en la ville d'Aire, héritier de François-Félix, qui fut fils de Philippe, avocat au Grand Conseil; icelui fils et héritier de Bertin... franche-sergenterie de quatre mesures 80 verges à Saint-Martin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 203.)

VIESTOT

Fief à Quelmes.

1408, 9 nov. — ...Dix quartiers et wiit verghes et demie... avec le marlière, gisans desoubs le fief de *Viestot* et joint au kemin qui maine vers Kerscamp.
(Ch. de Saint-Bertin, éd. Bled, n 2340.)

C'est vraisemblablement le même fief qui a été écrit ailleurs **Vieux Flos.** V. ce mot.

VIESVILLE, VIÉVILLE ou GRANDE VIÉVILLE

à Enguinegatte, seigneurie mouvante de l'Avouerie de Thérouanne.

La famille de la Viefville tire son nom de la baronnie de La Viefville ou Viesville à Enguinegatte.
(de Rosny : *Recherches*, p. 1502.)

Digitized by Google

Vidimus de 1409, reproduisant un aveu plus ancien dont la date manque :

« C'est le rapport et dénombrement que Pierres, sires de la Viefville et de Nédon, etc... cher, fay à Mon seigneur l'Advoué de Térouenne, du fief et tenement que je tieng de luy à cause de ladite Advouerie, situé ès villes et paroches d'Enguinegate comme d'Inghem. Primes tieng led. fief à dix livres de relief toutes fois qu'il ecquiet à relever. Item ay en demaine le manoir et kief lieu de le Viefville et la tour et dongon séant en le paroiche de Enguinegatte... Et ay sur tout mondit fief et es rues, sentiers, flots et flégards toute justice et seigneurie, haulte, moyenne et basse, saulf et réservé le ressort là où il appartient. »

(Chartrier de Beauvoir. Commun de M. Rodière.)

1770. — Seigneurie de la Viesville en Enguinegatte au Comte de Ghistelle. (Déclaration de terres situées au terroir d'Enguinegatte et environs. Archives de M. Legrand.)

VIESVILLE, PETITE VIESVILLE ou VIÉVILLE

(Fief de la) à Acquembronne-en-Lumbres, mouvant de la Grande-Viesville.

1551, 23 février. — Rapport servi à « Madame la vesve et douagière de feu Jacques de Moreul, en son temps chlr, seigneur du Fresnoy.... et du petit fief de La Viefville, comme aiant la garde noble de Monsgr François de Moreul, fils dud. feu Jacques ».

(Arch. de Beaulaincourt, p. 677.)

1563, 15 janv. — Fr. de Moreuil, chev. seigneur de Tencques, de Samette, et Marie de Marec, sa femme, vendent à Valentin de Pardieu la seigneurie de Samette et le fief de la Petite Viéville[1], et tout ce qu'ils possédaient à Lumbres. Valentin de Pardieu, décédé sans enfant de Françse de Noyelles, testa le 13 août 1590 et légua les fiefs et terres de Samette, etc... à Lumbres à Louis Marcotte, éc. capne de Tournehem. (Commun de M. de la Charie et Arch. de Beaulaincourt, pp. 681, 682.)

1596. — Dans un contrat de mariage avec Adrienne de Gomicourt, du 18 mai 1596, François Marcotte, fils de Louis, déclare, dans ses apports, « la seigneurie de la Petite Viéville, séante à Acquembronne, qui se consiste en 3 razières de bled, aultant d'avoine et quelque argent de rente ». (Arch. de Beaulaincourt, p. 698.)

1689. — Par leur testament du 27 mai 1689, Jean-Baptte de Genevières et Anne-Françse de Marcotte, sa femme, lèguent à leur fils, Antne-Fr. de Genevières, « un fief sei-

1. Le fief de La Viefville à *Cambronne (sic,* lire *Acquembronne).*

Digitized by Google

gneurial nommé la Petite Viefville, scitué aud. Lumbres, consistant en rentes foncières et autres droits ».
(Ibid. p. 572.)

1743, 28 janv. — Contr. de mar. d'Alex.-Eug. de Genevières et Isabelle-Caroline-Valentine de Vitry... Apports du mariant... la seigneurie de l'Advouerie en Samettes, celle du Pont d'Ardaine et de La Viefville, aussy paroisse de Lumbres. (Ibid. p. 612.)

VIESVILLE, VIÉVILLE (LA)

à Wandonne.

XVIIe siècle. — Jean de Dion, IIe du nom, seigneur de Wandonne, Wandonnelle, Coupelle, de la Viéville, etc... vivait en 1660, décédé en 1716. (Généal. de Dion par Lainé.)

1727, 22 mai. — Pierre Joly, sr de la Vault, Lespinoy, La Viéville, demt à Béthune... les fiefs et seigneuries de Lespinoy, La Viéville... au village de Vandosme *(sic)*.
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 790.)

V. aussi ibid. pp. 790-799, autres renseignements généalogiques sur les Jolly de la Viéville.

1759. — Le sr Louis-Antne-Joseph Jolly possède un fief nommé le fief de l'Epinoy, dit la Viéville, qui s'étend dans ladte paroisse, se consistant en censives du revenu d'onze livres : cy. 12 l. 00. (20es Wandonne.)

VIES VIVIER

Fief dans la banlieue de Saint-Omer.

1307, 19 déc. — Eustasse l'Aman, lieutt du Bailli de Saint-Omer, authentique, devant francs-hommes de la Comtesse d'Artois, la vente par Lambert Windre, Kateline, se femme, Béatriss et Kateline, sœurs audit Lambert, à Clais Zoetin, d'un fief tenu de la Comtesse d'Artois, séant en le Weede de Saint-Omer que on apele le Vies Vivier. Le mardi devant le St Thomas l'Apostele el mois de décembre 1307. (Arch. de St-Omer AB. III, 2.)

VIEUVAL

à Eperlecques.

1566, 26 mars. — Damlle de Honvault, vve de Jehan de Ruddere, vend à Frçois Querewalle, bailli de la chastellenie d'Esperlecques, un manoir nommé le Vieuval, situé à Esperlecques, tenu de la seigneurie dud. lieu.
(Arch. du Gros de St-Omer.)

Digitized by Google

VIEUX FLOS

Fief à Quelmes.

1616, 23 janvier. — C. de mar. de Ch. de Genevières avec Marie de Wallché.... Apport de la mariante..... « un fief au Viel-flos, paroisse dud. Quelmes ».
(Arch. de la Famille de Beaulaincourt, p. 518.)

1663, 4 avril. — C. de mar. de Ch. de Genevières avec Anne-Jossine de Zutpenne... Apports du mariant..... « Les fiefz de La Roze et Vieux flos à Quelme, le 1er cont. 10 mesures tenues de la Pruvoté de Quelme, le second 5 mesures ». (Ibid. p. 557.)
Ce fief doit être le même que celui de **Viestot** indiqué plus haut.

VIGNACOURT

Fief en Blaringhem [1].

1633. — Pierre Fouache, seigneur de Vignacourt en Blaringhem, Montcornet, etc... (V. « Copie des Mets au Bancquet de la Fille Fouache en l'an 1633 à Aire en Artois », pièce imprimée à Saint-Omer à la fin du siècle dernier.)
Pierre était le père de lad. fille Fouache dénommée Jacqueline.

VIGNE (LA)

en la ville et banlieue d'Aire, dit aussi fief **Dieu d'Amour.** V. ce mot.

1396. — Pierre de Baulieu, pour le fief de la Vigne, venu de Jean, son père. (Arch. du Nord. B. 13848.)

Pour les mentions du quinzième siècle, voir l'article **Dieu d'Amour,** p. 233.

1660. — Les héritiers de M. Philippe Marche, au lieu d'Alex. de Penin, par avant Alexdre de Pan, au lieu de Guill. Hanon, esc. seigneur de Cahem, pour le fief de la Vigne... à cause duquel fief le seigneur a le droit de recevoir sur un fief et noble tenement dit fief de Hurillon, séant etc... (V. article **Hurillon.**)
(Arch. du Nord. B. 16318. Ch. XLV.)

1734, 5 juin. — Antne-Ignace Bertin du Neufpré, par le trépas de son père, Ant.-Ignace... fief du Neufpré, auquel a été annexé le fief de *la Vigne* par lettres patentes accordées à ses prédécesseurs le 15 mars 1578.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 198.)

1. Il y avait un autre fief de ce nom à Ligny, tenu du château d'Aire. V. le Supplément au mot **Radometz.**

Digitized by Google

1789. — Fief de la Vigne attribué par erreur à A.-I. Bertin, sr du Neufpré (Pr.-verbal Réd. Coutumes, p. 291.)

VIGNE (LA)

à Saint-Martin-d'Hardinghem.

1760. — Les héritiers du sr d'Ambrynes possèdent dans la paroisse un fief nommé le fief de la Vigne, consistant en censives du revenu de 3 livres sans droits seigneuriaux. (Vingtièmes St-Martin-d'Hardinghem.)

VIGRIES (LES)

Fief appelé anciennement *la Carrière*, sis à Blendecques et Ecques, tenu de la seigneurie de Bientques et Pihem.

1631, 5 avril. — Rapport que je, Georges le Boursier, chev. de l'Ordre du Saint-Sépulcre de Notre Seigneur en Jérusalem, fais et baille à haut et puissant seigneur mre Guislain de Fiennes, chev. vicomte de Fruges, baron d'Eulle, sr d'Esquerdes, Wavrans, Lumbres, Acquin, Bientques, Pihem, Ouve... d'un fief et noble tenement nommé le fief et seigneurie des Vigries, *alias* la Carrière, que je tiens de Bientques, se consistant en censives, plumes, grains, argent, prééminences, franchises, libertez, autorittez, etc.... S'ensuivent les tenans dud. fief au village d'Ecques les hrs sire Jacques le Boursier, chanoine en l'église Cathédrale de Saint-Omer.

Le *quief* Jean Ducastel qui fu à Mallin Labbe, 48 mes. de terres francques... tenantes à la Verdevoye et à la Hoeullestrate.

Item le *quief* Jehan de Foullon l'aisné, que tiennent plusieurs à Esques, contenant 54 mes. 72 v. tenant à la becque de Heghes... d'aval au fief de Heghes.

Item le *quief* Jehan Labbe, fils Robert, séant à Esques, 72 mes. joindans au Broucquelin. (Arch. du Doct[r] Gros à Boulogne. Commun de M. l'abbé Collet.)

1708. — Fief et seigneurie des Vigries et plus anciennement la Carrière, à Nicolas Taffin, esc. seigneur des Vigries (tenu de la seigneurie de Bientques et Pihem), qui tient ce fief de Nicolas, son père, sr du Hoquet et conseiller au Conseil d'Artois, et, précédemment, par celui-ci acquis par décret devant le Bailliage de Saint-Omer.

(Terrier de Bientques et Pihem à M. H. Eloy, maintenant à la Biblioth. de St-Omer, fos 615, 619 vo.)

1759. — M. Taffin d'Hupy possède en cette paroisse un fief seigneurial nommé le fief de Vigry, s'étendant sur cinq mesures six verges seulement, produisant un revenu de quatre livres 13 s. (20es Blendecques.)

Digitized by Google

1787, 26 sept. — Noble dem^lle Bertine-Franç^se-Joseph Taffin, dame de Hupy, Vigries, etc... dem^t à Saint-Omer, sert à mess^re Joseph-Joachim-Charles Sandelin... rapport et dénombrement d'un fief appelé le fief et seigneurie de Vigries et plus anciennement la Carrière, eschue par le trespas de mess^re Jacques-Joseph Taffin, son frère, qui l'avait eu de Nicolas, son père, conformément au précédent rapport servi le 30 sept. 1711... et à un autre servi à messire Guillain de Fiennes par Georges Le Boursier... en date du 5 avril 1631. (Arch. de l'auteur, n 50.)

VILAIN

Fief à la Carnoyé-sur-Enquin, tenu de la seigneurie de Rimboval.

1786, 25 mai. — Jean Fruit tient sept quarterons et demy de terre, séants à la Carnoye, en fief nommé le fief Vilain, chargé par chacun an de onze s. trois den. par. de rente. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 139 v°.)

VILLERS

Fief sur Mazinghem.

1570. — Alexandre Le Febvre, receveur du domaine du roi à Aire, acquit les fiefs de Villers, Commines, Guarbecques, Mazinghem, par contrat du pénultième de mars 1570, homologué par lettres patentes du Grand Conseil de Malines du 23 avril 1572. Il épousa Marie Bernard.

— Jacqueline Le Febvre, dame héritière de Mazinghem, Villers, etc... ép. à Aire (C. du 16 nov. 1588) Pierre Le Merchier, éc. s^r de la Rose.

— Alexandre Le Merchier, fils aîné, éc. lieut. général au bailliage d'Aire, ép. 1° Louise de Marcotte, dame d'Hupy ; 2° le 3 avril 1640, Antoinette d'Oresmieulx, dont

— Paul-Joseph, sieur de Villers, chanoine de S^t Pierre d'Aire.

— Philippe-François-Joseph Le Merchier, s^r de Villers, neveu du précédent, fils d'Alexandre-Eustache et de sa seconde femme Maximilienne-Thérèse du Bois de Hoves. Il épousa, le 18 janv. 1703, Marie-Anne-Albertine Le Roy, dont cinq enfants parmi lesquels

Albert-Joseph Le Merchier, décédé sans postérité, puis Maximilien-Joseph Le Merchier, s^r de Villers, servit, le 1^er août 1749, le relief de ce fief au marquis de Wamin, et mourut vers 1760 sans postérité.

(Comm^on de M. de la Charie.)

Après lui, la seigneurie passa par achat à Ch^les-Fr^çois-Joseph Le Vasseur, ainsi qu'il a été indiqué, page 183, à l'article **Commines** (mention de 1771).

Digitized by Google

VILLERS

Ancien fief à Thérouanne appartenant à la Régale.

On le trouve indiqué sur un vieux plan de la première moitié du seizième siècle publié dans le tome V du Bulletin de la Commission des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, p. 127.

VILMAREST

à Thiembronne.

Voir à l'article **Ecuires,** p. 248, la mention du dix-huitième siècle. Il y est dit aussi que ce n'est pas de ce fief que la famille Moullart a tiré son nom.

1759, 2 févr. — Mariage de Mre Simon-Jh Moullart, éc. chlr *(sic)*, seigneur Bon de Torcy, Tilly, etc... et damle Mc-Margte Bresdoul. Le futur apporte en mariage le fief de Vilmarest, situé à Thiembronne, avec tous ses droits, honneurs et prééminences. (Min. des Notes. Notes Le Cat. Commun de M. Rodière.)

VINCLES

(Fief de) entre Tournehem et Licques, tenu de la seigneurie de Cahen.

1771, 28 oct. — Rapport de la seigneurie de Cahen.... Art. 10 : Pierre Doye tient un fief contenant quatre mesures de pâture nommé le fief de Vincles, tenant zud à la rivière qui flue de Courtebourne à Tournehem.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 243.)

VINCLY

Actuellement commune de Fruges, seigneurie tenue de l'Avouerie de Thérouanne.

Cette terre était dans la famille d'Assignies et fut érigée en marquisat par lettres données à Versailles en octobre 1676, en faveur de Jean-Baptiste d'Assignies, ch. seigneur de Vencly, Allouagne, Bellefontaine, Escouflans, etc... avoué de Thérouanne. (Registre de l'Election d'Artois de 1675 à 1714, fo 17, et Registre aux Commissions, t. VI, fo 654.)
Les lettres mentionnent que Jean-Baptiste descend d'Oudart d'Assignies, seigneur du château de Vencly [1].

1. La publication « Recueil de la Noblesse des Pays-Bas, Flandre et Artois », par A. de Ternas, contient (p. 48) une analyse de ces lettres.

Digitized by Google

1685. — Oudart d'Assigny, ch. seigneur de Vencly.
(Arch. du Cheau de Courset : « prisée de la seigneurie de Wismes ».)

On a vu à l'article **Thérouanne (Avouerie de)** qu'avant les d'Assignies, ce fut la famille de Herlin qui posséda l'*Avouerie de Thérouanne* et la *seigneurie de Vincly*, qui paraissent avoir subi les mêmes dévolutions.

1725. — La Comtesse d'Hezecques, de la maison de Mailly, résidant à Radinghem.
(Arch. Ecclésiast. du P.-de-C. Evêché de Boulogne. G 32. — Questionnaire de l'Evêque Henriau.)

1760. — Mme la Comtesse d'Hézecque, dame de Vincly, seigneurie d'un revenu de 250 l. (20es de Vincly.)

VINCQ

Hameau de Houlle.

Une « Déclaration des Villes, Bourgs, Villages et Hameaux du Bailliage de Saint-Omer » rédigée vers 1728 et publiée dans le Bulletin de la Soc. Antiq. Mor. T. VI, pp. 25 et suiv. indique au no 36 (p. 28), le sr Gailliot comme seigneur vicomtier de Vinc. On ne trouve pas d'autre mention de cette dénomination ; il est vraisemblable que cette seigneurie se confondait avec les dépendances de la seigneurie de *la Jumelle* que détenait alors la famille Galliot. (V. p. 405.)

VINDERS (LE)

à Soyecques-sur-Blendecques ; fief tenu de la seigneurie d'Esquerdes.
(Cf. Dictre topographique du Pas-de-Calais.)

VISCARDE

en Langle.

Vers 1470. — Fief de la Viscarde que Jehan de Lattre tient du Ghiselhuis de Langle. (Arch. du Nord. B. 16709.)
Il semble bien que ce mot soit une déformation du mot *Bistade*. V. l'article **Bistade.**

VISCOMTÉ

V. **Vicomté.**

VISCOMTE

en Langle.

V. à l'article **Langle,** p. 414. les mentions de 1473 et 1576.

Digitized by Google

VISQUE (LA)

près Aire.

1576. — François-Alexandre de Penin, esc. sr de la Visque... fief du Hamel à Saint-Martin-lez-Aire.
(Arch. du Nord. B. 13848.)

VISTIGLE ?

1473. — Jehene Pietres tient du Château de St Omer un fief scitué à la *Vistig e (sic??)* comprenant deux mesures de manoir. (Arch. du Nord. B. 16700 : Fiefs tenus du Bailliage de Saint-Omer.)

VOEDRE AVAINE

à Houlle.

1395, 21 mars. — Vente par Jeanne de Northout à Jean de Nielles et Marie d'Olehain, sa cousine germaine, de fiefs à Houlle... le Viscomté... un autre, nommé le Voedre Avaine.... (Chartes de Saint-Bertin, no 2054.)

VOIRIE (LA) (L'AVOUERIE)

Fief à Samette.

1756-1768. — Comptes rendus par le greffier de la seigneurie de Samette, La Voirie *(sic)*, La Viéville et Pondardenne. (Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 729.)

VOLGA

Fief à Louches, mouvant de la baronnie de Cresecques.

1784. — Philippe-Franç. et André-Joseph des Enfans, éc. sr de Hondrecoutre... fief et noble tenement nommé le Volga. (Arch. Natles R. Q1 906.)

N'est-ce pas le même nom que *Vallegat* de la citation ci-après ?

1555. — Le village de Nordausque, pour une partie thirant vers Vallegat. (Arch. du Nord. B. 1947, no 41.)

VORD ou VOORT

V. **Marie-Voort** et **Woort.**

Digitized by Google

VOSMET

1689. — Le sr Van Outshorn... fief de... (blanc) et Vosmet. (Assiettes sur les fiefs du Bailliage de Saint-Omer pour frais de procédures criminelles. Archives du Prieuré St Paul à Wisques.)

Il y a un lieu-dit désigné ainsi à Eperlecques.

VRACHINE

Fief probablement à Saint-Omer.

1532. — Jean de Sainte-Aldegonde pour un petit fief nommé Vrachine. (Arch. du Nord· B. 16053.)

VROLAND (LE)

Vrolant, ancien château et fief à Recques, mouvant de la châtellenie de Tournehem. Le château du Vrolant était le chef-lieu de la pairie de Recques.

XIVe s. — Philippe, sr de Vrolant, allié à Marguerite de Saint-Omer.

— Ancel de Vroylant, capitaine dud. lieu, en 1369.
(de Rosny : *Recherches*, p. 152f.)

1385. — Baudin du Vroilant.
(Cartul. Chartr. V. Ste Aldde, no 198.)

1398-1402. — Gilles de Vroilant, hoir d'Eperlecques.
(Ibid. nos 255, 284.)

1450. — Emmeline Doige (*sic*, d'Oignies?), dame du Vroland et d'Erny, au nom d'Antoine du Vroillant, son fils, et de Jean, seigneur desd. lieux.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

XVe s. — Robert du Vroland.

1480. — Jacques, seigneur du Vroland.

1517-1543. — Philippe, sr du Vroland, père de Jeanne, de du Vroland, femme de Claude de Fontaines, sr de Neuville. Jeanne de Vrolant, devenue veuve, se remaria en 1550 avec Charles de Créquy, second fils de Louis, sr de Raimboval et de Jeanne de Mansel [1].
(de Rosny : *Recherches*, p. 152b.)

1544. — Phles du Vrolant tient de Monsgr de Bevres en ung seul fief et hommaige à cause de lad· chastellenie de Tournehem... la dicte terre et seignourie du Vroland en laquelle il a chasteau, dongeon, Bailly, court et hommes de justice, etc... (Arch. du Nord. B. 16733, no 51).

1. V. l'article **Houlle**, pp. 386, 387.

Digitized by Google

— Louis de Créquy, seigneur de Rouverel, Vroylant, Erin, ép. 1° Anne de Wignacourt ; 2° Marie de Vischery.

Du 1er lit :

— Louis II, seigneur de Vroylant, Erin, ép. en 1605 Jeanne de Berghes St Winnoc, d'où

— Antoine de Créquy, seigneur des mêmes lieux, ép. Anne-Marie de Croy, d'où

— Dlle Marie-Philippe-Anne de Créquy, dame du Vroland, ép. son cousin germain Baltazar-Phil.-Joseph de Croy, marquis de Molembaix, fils de Philippe-Emmanuel et d'Isabelle-Claire de Gand-Villain.

— Philippe (*alias* Guillaume)-François de Croy, marquis de Molembais, ép. Anne-Françse-Amélie-Joseph de Trazegnies. (Cf. Recueil Généal. de Familles originaires des Pays-Bas, t. II, pp. 160 et sv. — Père Anselme, VI, p. 797.)

La seigneurie fut ensuite vendue à M. Bonte, négociant à Dunkerque, en même temps que celle de Recques. V. l'article **Recques.**

1789. — Jacques-Nicolas de Bonte, seigneur du Vroland. (Pr.-verbal de Rédaction Coutumes, pp. 16 et 138.)

Il y a lieu de s'arrêter encore à la mention ci-après qui ne s'applique certainement pas à la seigneurie du Vroland sur Recques, mais à un fief de Flandre où la famille de la Viefville possédait ses seigneuries dans la région de Steenvoorde.

1687, 15 oct. — Extr. des registres aux fois et hommages du Bailliage d'Audruicq... Hommage féodal présenté par le procureur du sr Phles-Adrien de la Viefville, esc. sr de Bavincove, La Croix, *Vrolant*, Hallewin, pour le fief nommé le Hallewin, tenu du château d'Audruicq.

(Arch. du Nord. B. 16466.)

Or, dans le contrat de mariage du 21 mai 1624 de Philippe de Coupigny, neveu de François de Coupigny, sr de la Viefville, avec dlle Anne Laureins, on trouve dans les apports de la mariante... « la seigneurie de Vrilant *(sic)* gisant en la paroisse d'Eecque (Eecke près Steenvoorde), tenue de la seigneurie de Bammart, consistant le gros en 6 mesures demye de terres et en arrière-fiefz; ung aultre fief retenu de la mesme seigneurie et y joindante, contenant 6 mesures 1 quartier de jardin et terres à labeur avecq demie mesure de pré, estant ladicte seigneurie du Vrilant *(sic)* amasé de maison, et pluisieurs édifflices enclos d'eaues... » (Arch. de la Famille de Beaulaincourt, p. 1130.)

Digitized by Google

WACHIN

Seigneurie à Lumbres, tenue du Comté de Seninghem, et, en fief, de la seigneurie de Lumbres.

1528. — Rapport par David du Wal, esc. à cause de Jenne Lœunelle, sa femme, fille de Christof, sr de Hegues, en 1528. (Arch. de l'auteur, no 46.)

Vers 1560. — Jehan de Blaisel, seigneur de Wachin. (Ibid. no 77.)

1674 et 1695. — Jean-Bapte Desgardins, sr de Wachin, fait rapport des seigneuries de Wachin et de Halnesart. (Ibid. nos 47 et 54.)

Vers 1730. — Rapport de terres à Inghem servi par M. Le François à Monseigneur de Mérode, prince de Rubempré, marquis de Trélon, etc... seigneur de Tilques, Zudrove... Wachin. (Arch. de M. Quenson de la Hennerie.)

1760. — Le sr Degardins de Saint-Omer possède les fiefs de Wachin, Escart et Colnucant, consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 45 l. 10 s. (Vingtièmes Lumbres.)

WADENCOURT

V. **Waudencourt.**

WAILLY (PRÉS DE)

à Maubreucq-sur-Lumbres.

1466, 12 janv. — Antne d'Averhout, fils et héritier de Jacques, donne rapport d'un fief nommé « les prés de Wailly », gisant à Maubreucq, en la paroisse de Lumbres. (Chartes de Saint-Bertin, no 3193.)

WAILLY-LES-COUPELLES

V. le fief **Hézequelle.**

WAINDAL

V. **Windal.**

WAL

V. **Val.**

Digitized by Google

WALLON-CAPELLE

(Seigneurie de) à Tatinghem.

1324, sept. — .... en la seigneurie de Jean de Wallon-cappelle « desoubz Tadinghem entre le voye par lequelle on va de S[t] Omer à Alekines. »

(Acte de vente passé devant les échevins de la seigneurie de Jehan de Waloncappelle. Cartul[re] des Chartreux du V. S[te] Ald[de]. Ed. J. de Pas, n° 76.)

1383-1385. — ... en la rue Boulisienne en la seigneurie Henri de Walon-Capelle. (Arch. Hospital. de St-Omer. Hôpital. St-Louis. B. 38, pièces 6 et 9.)

1342, décembre. — Devant les francs-hommes du château de Saint-Omer, Henri de Wallon-Capelle vend à Jean Dane, bourgeois de Saint-Omer, et à Maroie de Wallon-Capelle, l'usufruit du fief qu'il tient du Comte d'Artois, consistant en plusieurs rentes et revenus assis en grande partie en dehors des portes Sainte-Croix et Boulizienne de la ville de Saint-Omer, paroisses de Saint-Martin hors la porte Boullizienne, Tatinghem et environs, etc... (L'énumération détaillée de ces rentes et revenus est donnée à la suite de l'analyse de l'acte.)

(Chartes de St-Bertin. Ed. Bled, n° 4265.)

1387, 27 juillet. — Lettres de Marguerite, comtesse d'Artois et de Bourgogne, datées d'Hesdin, confirmant la mise de fait de Tassin de Morcamp et Marie, veuve de David d'Averhoud, sur un fief « nommé le fief de Waloncappelle » qu'ils venaient d'acheter, et pour lequel le procureur du Bailliage contestait la validité de la mise de fait qui leur avait été accordée sans le consentement du prince et sans paiement préalable des « droitures ».

(Arch. du Nord. B. 967, n° 18422.)

WAMBECQUE

Fief sur Saint-Quentin, Aire-sur-la-Lys, tenu du Château d'Aire.

1542. — Wallerant Hubert, s[r] de Millefault, Moriennes, Wambecque.

1619. — Légier de Bétigny, neveu d'Arthus de Bétigny, s[r] de Milfaut... fiefs de Beauroy, Wambecque.

(Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — Les héritiers d'Artus de Bétizy, esc. s[r] de Millefault, Morianne, Wambecque, Beauroy et le Temple, par avant Walerand Hubert... pour le fief de Wambecque, avec justice vicomtière, séant par delà l'église de Saint-Quentin-lez-ceste ville. (Ibid. B. 16318 : Registre des Fiefs tenus du château d'Aire. Ch. XLVII.)

Digitized by Google

1727, 26 novembre. — Ambroise de Blaizel, ch. sr d'Enquin, y demeurant ; dlle Anne-Elisabeth Accary, son épouse ; Jean du Repaire, éc. sr de Blézières ; Jacqueline Accary, son ép. demt à Boulogne, et dame Benoîte Accary, dame de Septfontaines, dame de Millefaux, etc... icelui capitaine des Carabiniers du Roi, demt à Millefaux, icelles filles et héritières (avec damle Marie-Louise Accary, leur sœur, ép. de Jacques Descajeul, éc. sr d'Hocquinghem, Neuval, etc...) de Louis Accary, vivt éc. sr de Maninghem... quatre fiefs tenus du château d'Aire... Wambecque, au terroir de Saint-Quentin-les-Aire... contenant 27 mesures. (Ibid. Bur. Fin. C. 202.)

1771, 6 nov. — Ant.-Jos. de Baynast, prêtre chanoine, demt à Saint-Quentin (Picardie) ; dame Austreberthe de Baynast, vve de M. de Roussel de Bedouatre, demt à Bédouâtre, près Boulogne-sur-Mer, et dlle Maximilienne de Baynast, frère et sœurs, enfants de Ch.-Fr. de Baynast et de dame Benoîte Accary... quatre fiefs... Wambecque à Saint-Quentin-les-Aire. (Ibid. C. 193.)

1789. — Les srs dames de Mezières *(sic*, lisez de Blézières) et de Sez-Fontaines *(sic)*, à cause des seigneuries de Wembecq. (Pr.-verbal Rédact. Coutumes, p. 290.)

WALTENCHEUX

V. **Valtencheux.**

WAMIN

(Seigneurie de) à Bomy.

1759. — M. le marquis de Wamin possède la seigneurie de Wamin en Bomy, produisant en censives et rentes foncières un revenu de 30 l. (20es de Bomy.)

Vers 1760. — Liasse d'extraits de terrier portant comme intitulé : « Terres mouvantes de la seigneurie de Wamin en Enguinegatte ». (Arch. de M. C. Legrand.)

WANDONNE

sur Audincthun, seigneurie mouvant du duché de Créquy, sénéchaussée de Saint-Pol ; elle fut érigée en baronnie en 1761.

On connaît plusieurs représentants de la famille de Wandonne : en 1269, Gilles de Wandonne ; en 1279, Arnould de Wandonne, puis Alain de Wandonne, tué à Azincourt en 1415.

En 1418, Jehan de Wandonne vendit cette terre à la dame de Créquy. (Cf. Dictionn. Histor. du Pas-de-Calais. Arrondt de Saint-Omer. III, p. 113.)

Digitized by Google

1440. — La seigneurie appartenait à Guillaume de Lalaing, ch. seigneur de Bugnicourt, etc... à cause de dame Jeanne de Créquy, sa femme.

1510. — Hercules de Lalaing, seigneur de Wandonne et Coupelles, mari de Jehenne du Mont, décédé en 1539.
(Arch. de Beaulaincourt, pp. 66, 92, 104.)

XVI^e siècle. — Blanche de Lalaing, dame de Wandonne, Coupelle-Viel, décédée en 1537, ép. Philippe de Dion, ch. seigneur de Dion, le-Val.

— Adrien de Dion, seigneur de Dion, le-Val, Wandonne, Coupelle-Viel, + 1542, ép. Adrienne d'Allennes, + 1527.

— Adrien, 2^e du nom, + 1577, ép. Anne de Lens, + 1577.

— Jean de Dion, seigneur de Wandonne, Coupel-Viel, + 1600, ép. Marie de Sommaing, + 1639.
(Epigr. de Fauquembergues, p. 84.)

1594, 26 nov. — Jean de Dion, seigneur de Wandosnes, Couppelles, etc... porte en mariage « lad. terre et seigneurie de Wandosne, assize au pays d'Artois, tenue du seigneur de Créquy à cause de son chesau de Frezain (Fressin), où il a droit de patronat comme succédé aux fondateurs de l'église dud. lieu, laquelle terre se comprend en plusieurs hommages féodaulx et cottiers, en rentes et terres, bois, pretz, maisons de cense, jardins, pasture d'albres *(sic)*, bois, plantes, hayes, en rentes d'argent, plume et grains et plusieurs aultres droits, prééminences et authorités, aussy en justice h^te, moyenne et basse ».
(Arch. de la famille de Hamel-Bellenglise. Commun de M. Rodière.)

— Charles de Dion, + 1664, ép. Franç^se de Hembise, + 1672.

— Jean, 2^e du nom, ch. seigneur de Wandonne, Wandonnel, Coupelle, etc... + 1716, ép. 1° Isabelle-Ch^te-Isbergue de la Haye d'Hezecque; 2° Marie-Jéromette de Hamel-Bellenglise.

— Louis-Frçois-Isidore de Dion, + 1755, ép. 1° Marie-Cécile de Salperwick; 2° Franç^se-Alexandrine de Bryas; 3° Marie-Claire-Joseph d'Ostrel.
(Epigr. de Fauquembergues, pp. 84, 85.)

1759. — Monsr le Baron de Dion-Wandonne possède la seigneurie et la baronnie de Wandonne, consistant en censives du revenu de 253 l. et droits seigneuriaux d'un revenu de 200 l. (20^es Wandonne.)

1761. — Par lettres du 3 février 1761, la seigneurie fut érigée en baronnie en faveur de Louis-François-Jérôme de Dion.

Les mentions ci-après nous font connaître que le titre de seigneur de Wandonne fut également pris par des

Digitized by Google

membres de la famille de Massiet, mais je n'ai pas retrouvé de désignation exacte de la seigneurie qu'ils y possédaient.

1565. — Bauduin de Massiet, esc. seigneur de Wandonne (ou Vansdomme, Wandommes.)
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, pp. 1114-1116.)

V. les fiefs : Belquin, Burette, Coucy, Drival dit La Motte, Espinoy (L'), Hibon, Marin, Milfaut, Moulinet.

WANDONNELLE

Hameau d'Audincthun : arrière-fief du Comté de Saint-Pol. La seigneurie paraît avoir été réunie à celle de Wandonne.

Cette réunion est manifeste dans les titres portés par Jean de Dion, IIe du nom, décédé en 1716, mentionné précédemment parmi les seigneurs de Wandonne.

En outre, une autre seigneurie à Wandonnelle, dite aussi seigneurie de Wandonnelle, était tenue de la seigneurie de Remilly.

1620. — Florent de Noïelle, sr de Torsy, mari et bail de dame Chrestienne de Berghe, fille et héritière de feu Messre Antne de Berghe, sr de Boieffle, tient un fief gisant à Wandonelle, qui fut jadis à Jan Le Reudre, que feu monseigneur le Comte avait vendu à maistre Jan de Brand, lequel fief ledit seigneur de Boieffle l'a reprins par retraict seigneurial sur led. de Brand et de présent appartient aud. de Noïelle... lequel fief vaut par an environ 15 l. par. et s'extend es parties d'héritages....
Et primes, 11 mes. de terre à labeur aud. lieu de Wandonelle, list. au chemin qui maisne de Mencat à Faulquemberghe.... *Lieux dits :* la fontaine d'Audincthun... la moitié du bocquet nommé Le Quesnel....
Lequel fief led. Flourent de Noielle, seigneur de Torchy, tient de mad. dame la comtesse de Megem.
(Dénombrement de la seigneurie de Remilly conservé au château de Willeman. Copie communiquée par M. de la Charie.)

WANTIERS

(Fief des) consistant en rentes sur le Grand Marché de Saint-Omer.

1470. — Messre Jacques de Guistelle, ch. seigneur de la Motte, mary de Marie de Fontaines, pour le fief des Wantiers, consistant en rente à elle transportée par Jean de Fontaines, son père. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1623. -- Messre Nicolas de Mailly, chev. à cause de damlle Isabeau de Guistelle, sa compaigne, fille et héritière de messire Charles de Guistelle, vivant chev. sr de Prouve, tient les fiefs qui s'enssuivent.....

Item, le quatriesme fief se comprend en cent solz par. par an, nommé le fief des Wantiers, sur deux fondz et propriété de deux maisons et eschopes estans sur le Grand Marché au boult des Halles entre les Boucheries en la rue du Change appartenant à Pierre Patou et Pierre du Ponchel, paintre, duquel fief est deue à sa dle Maté cent solz par. de relief.....

(Reg. aux Fiefs, fo 113 ro. Arch. de St-O. AB. XII. 5.)

WARDRECQUES

Actuellement commune du canton d'Aire, seigneurie tenue du Château de Saint-Omer.

1218. — Gérard, seigneur de Werdreck, et Alix, sa femme. (Bull. S. A. M. T. X, pp. 126, 130.)

1383. — Madame Péronne de St Venant, veuve de feu Veulet de Rant, pour le fief de Werdrecque, escheu de Jean de Rant.

1418. — Guill. d'Osthove, seigneur d'Auferthun, mari de dle Jaquemine de Lannoy, pour la seigneurie de Wardrecques, venue de dlle Jeanne de la Porte.

1465. — Jacques d'Ostove, sr d'Offretun, Werdrecque et Lannoy, vivt en 1465, 1477.

— Jehan d'Osthove, frère du précédent, vivt en 1466, 1511, chev. sr du Rond et de Werdrecque.

1516. — François d'Ostove, fils du précédent.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

Il eut de sa femme, Germne Praendt, deux fils et trois filles, morts sans hoirs, successivement seigneurs de Werdrecq et de Rond : en dernier lieu, Adrienne d'Ostove, qui épousa Antne de Nédonchel,

(A. de Rosny : Généalogie d'Ostove.)

1537. — François d'Ostove, seigneurie de Ront et Wardrecques, venue de Franç. d'Osthove, son père.

1556. — Dlle Marie d'Ostove, sœur et héritière de Franç. d'Ostove, pour la seigneurie de Werdrecque.

1585. — Georges de Nédonchel, mary d'Adrienne d'Osthove, sœur et hére de Jacqueline d'Osthove, qui fu femme du sr du Quesnoy... terre et seigneurie de Wardrecques.

Digitized by Google

Dès lors la seigneurie paraît avoir été divisée pendant quelque temps, ainsi qu'il résulte des mentions ci-après :

1586. — Le s^r^ Charles de Wavrans, seigneur de Seguiers, pour la seigneurie de Wardrecques, venue d'Adrienne d'Ostove, sa cousine.

1586. — Jean de la Pasture, fils de dam^le^ Marg^te^ Decault, sa mère, v^ve^ de Pierre de la Pasture, cousine et hér^re^ de dam^le^ Adrienne d'Ostove.

1590. — Michel de la Pasture, petit-fils de d^lle^ Marguerite d'Escault, sa grand'mère, seigneur de Wardrecques, seigneurie venant de lad. dame Marguerite d'Escault.

1606-1607. — Echange entre Michel de la Pature, éc. seigneur de Courset, et Marc Le Maire, s^r^ du Moulinet... des terres de Rond, Wardrecques, Lannoy et disme de Campaigne, contre la terre et seigneurie du Moulinet en Boulonnois. (Arch. du Nord. B. 1640 et 2862.)

1613. — Marc du Maire, éc. pour le transport qui lui a été fait par le baron de Courset (M. de la Pasture) des seigneuries de Rond et de Werdrecques-Lannoy procédant d'Adrienne d'Ostove à l'encontre de la terre du Mollinet, située en France. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1628. — Marcq le Maire, escuier, sieur de Rond, Werdrecque-Lannoy, à titre d'eschange et acquisition pour les quattre partz dud. s^r^ de Seguier (Ch. de Wavrans) et quint dud. s^r^ d'Isbergue (Georges de Nédonchel) la terre et seigneurie de Werdrecque qu'il tient à dix liv. par.... noblement en un seul fief et homaige, estant fondateur de l'église dud. Werdrecque, et seigneurie foussière et viscomtière, à cause de laquelle sont tenues plusieurs terres cottières quy luy doibvent diverses rentes.....

En marge : Le 26^e^ d'aoust 1672, André Habourdin, greffier du bailliage d'Aire, at payé les reliefz et camb-laige pour le fief au texte (Campaignes-lez-Werdrecque) et terres et seigneurie de Werdrecque, au nom de Gilles de Fiennes, chev. s^r^ de Regnauville, mary et bail de dame Marye-Anne Vanhoutte, fille de messire Pierre, vivant ch. sieur de Zuthove, et de dame Anne du Maire, escheu à lad^le^ dame Marye-Anne Vanhoutte, par le trespas dud. Marcq du Maire, son père grand.....

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f^os^ 117 v^o^ et 118.)

1789. — François de Fiennes, seigneur de Wardrecques. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes.)

1760. — M. le Comte de Lannoy et d'Hestrus, seigneur principal de Wardrecques... seigneurie comprenant censives et droits, d'un revenu de 250 l. (20^es^ Wardrecques.)

Digitized by Google

1781. — Décès de M. Charles-Maximilien-Joseph de Briois, seigneur de Carnin, marié à Marie-Madeleine de la Rivière, dont un fils, Marie-Constant-Joseph de Briois, seigneur de Wardrecques.

1787. — Décès de Mme de Briois de Werdrecques : Pauline-Marie-Th.-Jos. de Gruson, première femme de Marie-Constant-Jos. de Briois, chev. seigneur de Wardrecques. (Arch. de Beaulaincourt, pp. 369, 375.)

V. les fiefs : Allouagne, Fontaine, Mametz, Mayeurie, Nort-Chocquel, Valencienne (petite).

WARENNE

V. **Garenne.**

WARNECQUE ou LA MOTTE WARNECQUE

sur Merck-Saint-Liévin, seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues.

1478. — de Mons. du Rœux (Jean de Croy), à cause de sa seigneurie de Warnecque et le Motte, tenue de la Comté de Fauquembergues. (Arch. du Nord. B. 16700, fo 17 ro.)

XVe siècle. — Jean II, sr de Crésecque ou Crecques, ép. Bonne de Fromessent, fille de David, sire de Fromessent, seigneur de Clarcque, et de Marie de Calonne, dame de la Motte Warnecq[1]. (Mém. S A. M. T. XIX, p. 383.)

1474. — Jean de Croy, seigneur de La Motte Warnecques. (Bull. S.A. M. III, p. 168.)

— Adrien de Croy, fils du précédent et de Jeanne, dame de Crecques et de Clarques.

1580. — Eustache de Croy, comte de Rœux, bailli de Saint-Omer (Correspond. du Magistrat, no 488 et *passim*), décédé sans postérité.

— Claude de Croy, seigneur de Crecque et de Clarque, hérite du précédent.

— Eustache de Croy, fils du précédent, et d'Anne d'Estourmel.

— Philippe-Fr.-Albert de Croy, dit « marquis de Warneck ».

— Ferdinand-Gaston-Lamoral, duc de Croy, comte de Rœux, ép. Anne-Antte de Berghes.

— Ferdinand-Gaston-Joseph-Alexandre, fils du 2e lit du précédent, duc de Croy, comte de Rœux (1709-1767).

(D'après le Nobiliaire des Pays-Bas de M. de Vegiano, tome II. Généalogie de Croy.)

1. Le père Anselme dit, T. V, p. 645, que Bonne de Fromessent était fille de Jean et de Marie de Wallon-Capelle.

Digitized by Google

1623. — Le Comte du Rœux tient en un fief sa terre et seigneurie de La Motte Warnecques, à cause de laquelle il y a justice à dix livres par. de relief....
(Reg. aux Fiefs... Fiefs tenus de la Comté de Fauquembergues. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f° 92 r°.)

1739. — Duc de Croy, seigneur de La Motte-Warnecque. (Pr.-verb. de Rédact. des Coutumes.)

1752, 20 mai. — Extr. de rapport servi à Ferdinand-Gaston-Joseph-Alexandre, duc de Croy, comte du Rœux, etc... seigneur marquis de Warnecque.
(Archives de M. C. Van Kempen.)

V. les fiefs : Becoutrie, Bonne-Pomme, Cocquet, Fresnoye (La), Humière (La), Journel, Verchocq.

WARNES

sur Roquetoire.

1361. — Boules, seigneur de Warnes.

1417. — Lanselot de Warnes, fils de Jean... fief à Roquetoire nommé Warnes.

1440. — Dlle Denise de Warnes... fief nommé Warnes, venant de Oudart de Warnes, son père (frère de Lanselot.)
(Arch. du Nord. B. 13848.)

1526. — Jeanne de Sallennes.
Pour la suite, voir les possesseurs de la Prévôté de Roquetoire. (V. article **Prévôté.**)

WARNICAMP

Fief à Witternesse, tenu du Château d'Aire.

Mêmes dévolutions que le fief du *Maretz* à Witternesse. V. **Maretz,** p. 474.

1759. — M. de Warnicamp, pour le fief de Warnicamp, consistant en droits seigneuriaux d'un revenu de 25 l.
(Vingtièmes Witternesse.)

Les mentions suivantes, communiquées par M. Rodière, doivent s'appliquer à un autre fief de ce nom qui était peut-être dans une paroisse voisine (Liettres ?) [1].

1. Le Dictre Topographique du Pas-de-Calais cite aussi un Warnicamp à Estrée. Il s'agit d'Estrée près Montreuil, canton d'Etaples. Mais il ne peut être question de situer ce Warnicamp dans cette dernière localité, car la Généalogie des Beaufort par Brémond spécifie bien que c'est le fief de Warnicamp, *en Artois,* qui est entré dans

Digitized by Google

Jean Deleval, seigneur du Ponchel, Warnicamps, etc... (fils de Christophe, mayeur d'Aire, et de Jeanne Caudron), né avt 1522, mort le 27 sept. 1553 à Arras, ép. Margte Couronnel.

Margte, de du Ponchel, Warnicamps, ép. en 1561 Hugues de Beauffort, chlr, seigneur de Lassus.

(Généal. Deleval. Chartrier du Cauroy.)

1639. — Antonius de Beaufort, dominus de Warnecan. (Il était fils du précédent.)

1654. — Margareta de Warnecan, filia domini de Guimopry (Guinoprey?).

1672. — M. Pierre-Ignace de Beaufort, sr de Warnencam (signe : Warnicamp).

1689. — Guy Voland de Berville, fils du sr de Berville, chlr, sr de Warnicant.

(Etat-Civil d'Arras. Registres de Catholicité de la paroisse Saint-Géry.)

1677. — Marie-Marguerite de Beauffort, de de Warnicamp, ép. J.-Fçois Vollant de Berville.

WASTEBLED

V. **Watteblé.**

WATERDAL

Waterdalle sur Seninghem.

1240. — Alenard de Seninghem déclare tenir encore du comte d'Artois sa ville de Watredale, avec ses appartenances, jusqu'au fossé de Heldon.

(Mém. S. A. M. XIII, p. 287.)

1502. — Rapport par Philippe, Comte de Porcian, seigneur de Croy, Arscot, etc... du fief, terre et chastellenie de Renty, Campaignes, Seninghem, *Wastredalle*... tenu en fief de l'archiduc, duc de Bourgogne, à cause de sa Conté d'Artois « soubz le chasteau de St Omer ».

(Biblioth. de Valenciennes, manuscr. no 574.)

Les dévolutions postérieures paraissent avoir été celles de la seigneurie de Seninghem.

Les mentions qui suivent concernent une seigneurie vicomtière différente de la précédente ; elle était tenue de la seigneurie de Curlu.

la famille de Beaufort par le mariage, en 1761, de Marguerite Deleval avec Hugues de Beaufort. D'ailleurs, M. Rodière me fait remarquer que le « Wartinichencamp », près Montreuil, n'est pas un fief, mais un simple lieu-dit.

Digitized by Google

1627. — Omer Brocquet, sr de Watterdal, conseiller au Pailliage de Saint-Omer. (Mém. S. A. M. XXV, p. 303.)
En note : Waterdal, seigneurie acquise le 19 nov. 1627 de Pierre Galbart, éc. seigneur de Picquendal, mouvant de la comtesse de Brouay, à cause de sa seigneurie de Cœurlu. (Ibid.)

1637, 23 avril. — Guill. Broquet, fils d'Omer, sr de Waterdal, conseiller au Bailliage.
(Acte du Gros de St-Omer.)

1683. — Rapport de terres servi par l'Hôpital Général à Philippe Gillocq, sr de Watterdal. (Arch. Hospitalières de St-Omer. Hôpital Général. IV. B. 8.)

1747. — Rapport de terres servi par l'Hôpital Général à Ch.-Franç. Gillocq, curé de Pihem en Artois et seigneur de Watterdal. (Ibid. no 166.)

Milieu du XVIIIe siècle. — Guillaume Lenglart, sr de Watterdal. (Arch. de l'auteur.)

1783. — La seigneurie d'Olphus, dite Waterdal, était vicomtière ; elle s'étendait sur 74 mesures 47 verges, tenues en cotterie, et 46 mesures en deux fiefs, paroisse de Seninghem. Elle fut estimée, en 1783, 2385 livres 20 s.
(Mém. S. A. M. XXV, p. 71.)

1787. — Paul Lenglart, seigneur de Waterdal. (Ibid.)

Je trouve encore mention d'un F.-J. de Guisnes, sr de Waterdalle en 1707, sans pouvoir déterminer à quel fief il se rattache.

V. les fiefs : Combremont, Nortsart, Stabon.

WATINE (LA)

Wastine à Acquin, Quercamp et Mentque, fief tenu du Château de Saint-Omer.

1378. — Jean de le Boure, pour un fief gisant à le Wastine à côté de Kercamp, venu de son père.

1472. — Josse de Halluin, chev. pour le fief de le Wastine à lui donné par Margte de Hallewin, sa sœur.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1473. — Josse de Hallewin, fils du précédent. (Ibid.)

1498. — Louis de Hallewin, ch. seigneur de Peenes, fief des Wastines à Quercamp, venu de Josse, son frère.

1534. — Messre Antoine d'Ailly, chev. sr de Varenne, pour le fief de Wastine, gisant à Quercamp, à luy donné par messre Josse de Hallewin, seigneur de Piennes, son père.

Digitized by Google

1542. — Ysembart de Houchin, sr de Moury, mary de dlle Antoinette de Rebecque, fille et hérre de Liévin de Rebecque, pour trois fiefs... le premier, Wastine (à Acquin).

1558. — Isembart de Houchin, ch. seigneur de Longastre, tuteur de Franç. de Houchin, fils de dame Antoine de Lens, dit de Rebecque, pour fief de Watine.

1608. — Marie de Longueval, vve de Charles de Houchin, ch sr de Longastre, au nom de André de Houchin, son fils, seigneur de Watine.

1612. — Dame Anne (Marie) de Longueval, vve de Chles de Houchin, au nom de Jean de Houchin, frère d'André; relief du fief de le Wastine venu dud. André.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1626. — Louys de Houchin, fils de Charles, vivant ch. seigneur de Longastre, et Marie Annezin, tient la terre et seigneurie de la Wattines, à luy succédé par le trespas de Charles Houchin, son frère, en un seul fief à relief de cent solz par. et dix solz, dicte monnoye de cambellaige, se consistant led. fief et seigneurie de Wattines en quarante-trois razières un bieguet, trois lotz d'aveine, une razière de bled, et deux solz huict deniers par. d'argent, de rente fonssière par chacun an... que doivent plusieurs maisons, jardins, terres et héritages scitués audt Wattines, paroisse d'Acquin et de Mentques, en laquelle seigneurie, terres et héritages en tenus et mouvans il y at toutte seigneurie fonssière et viscomtière, bailly et hommes cottiers, etc...

En marge : Dame Léonoir de Houchin at relevé l'an 1662... à elle dévolu après le trespas de Louis de Houchin, vivant chev. sr de Heurynghem.

Le 22 janvier 1664, damle Antoinette de Houchin at payé le relief et cambellaige de la seigneurie de la Wattine à elle dévolu en qualité de sœur et seulle héritière de ladte Louise (Leonoire) de Heuchin.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f° 17 r°.)

1704, 18 mai. — Louis-Fr.-Jos. de Houchin, éc. sr de Longastre, vicomte d'Aubourdin et d'Emmerin, seigneur de Annezin, Rollincourt, Longuerœuille, Drouvin, Mory, Heuringhem, Le Hocquet, Sóyecques, la Wattines... seigneurie la Wattine venue de Ch.-Claude de Houchin, son père, consistant en 43 razières ou environ d'avoine, etc... (comme ci-dessus) située au lieu dit de la Wattine, paroisse d'Acquin et Mentque.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

1769, 17 oct. — Nicolas-Ferdind-Jh Liot, sr de Guzelinghem, mari de Marie-Françoise-Adrienne de Dixmuyden... fief et seigneurie de la Wattine, paroisse d'Acquin et Mentque, par acquisition faite le 9 juin 1768 de messe Louis-Eug.-Ernest de Béthune, comte de Saint-Venant,

Digitized by Google

vicomte de Lières, seigneur de Penain-Nédon, qui l'avait hérité de dame N. de Houchin, sa mère, fille et héritᵉ de Louis-François-Joseph de Houchin, marquis de Longastre.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238.)

1771. — Liot de Guslinghem... fief de la Wastine à Acquin et Mentque. (Ibid. C. 88.)

Les mentions ci-après semblent se rattacher, soit à un démembrement, soit à une inféodation annexe.

1478. — Willem. de la Motte, pour le fief de le Wastine, tenu de M. de Saveuse, à cause de sa seigneurie de Quercamp. (Arch. du Nord. B. 16700.)

1474. — Même mention. (Bull. Soc. Ant. Mor. III, p. 176.)

XVIᵉ siècle. — Wallerant de le Motte tient un fief de Monsʳ Descamps nommé la Wastine.
(Arch. du Nord. B. 16703, fº 941.)

1725. — La Watine, hameau de Mentque. Descamps, conseiller de la ville de Saint-Omer.
(Arch. ecclésiast. du P.-de-C. Evêché de Boulogne. G. 32. Questionnaire de l'Evêque Henriau.)

1779, 8 juin. — J.-Bᵗᵉ-Joseph Descamps d'Inglebert... fief de la Wattine à la Wattine, paroisse de Mentque, consistant « en rentes foncières et seigneuriales avec justice haute, moyenne et basse », tenue envers les seigneurs de Mentque et Quercamp de diverses redevances dont une paire d'éperons dorés.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 190.)

1787. — Marc de Saint-Pierre, seigneur de la Wattine.
(Mém. S. A. M. XXV, p. 71.)

Or, en novembre 1781, on trouve sur les registres de catholicité de la paroisse Saint-Sépulcre à Saint-Omer, le mariage de dˡˡᵉ Alexandrine-Frˢᵉ Descamps d'Inglebert, fille du précédent, avec Jean-Gabriel-Constant-Marc, ch. seigneur de Saint-Pierre, Lieutenᵗ-Colonel de cavalerie, originaire de Caen.

WATINE, WASTINE, WASTIN ou LES WATINES

à Difques, fief tenu du Château de Saint-Omer.

1560. — Hector de Hontscotte, mary de Jeanne de le Griette, fille d'Amand de le Griette... six mesures de fief prises hors de huit mesures et demie, nommé le fief de Westin venu dud. Amand, à Difque.

1634. — Charles de Genevières... achat fait d'Amand de Honscotte du fief du Wastin *(sic)*.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1712, 2 janv. — Joseph Remon, mari et bail de Thérèse de Biesque, icelle héritière de André-Louis de Biesque, son frère... pour quatre mesures de jardin faisant partie du fief de *Wastin*, au petit Difques.

1718, 10 mai. — Jean-Bapte Vallier, fils des feus Jean et Françoise de Biesques... rapport de 22 mesures de terres à Difques faisant partie du fief de Wastin.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 235.)

1739. — Jean-Baptte Robitaille, seigneur de Wastines.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 16.)

1767, 6 nov. — Dlle Robitaille... fief de quatre mesures nommé Wastin à Difques, tenu de Saint-Omer.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 88.)

1764, 3 mars. — Fief de Wastin à Difques, tenu en partie par Marie-Angélique Robitaille, fille majeure, demeurant à Audinthun, petite-nièce et héritière de Thérèse du Biecque, vve de Joseph Rémond.

1764, 28 mars. — Margte-Josèphe Remond, vve Jean-Frçois Hanquier, icelle fille héritière tant de Thérèse de Biecques, veuve de Joseph Remond, que dud. Joseph Remond, icelle Thérèse de Biecques, sœur et héritière d'André-Louis Debiecques, icelui fils de Louis, demeurant à Moringhem... partie de fief nommé Wastin. (Ibid. C. 235.)

WATINE, WATTINE (LA)

à Vaudringhem, seigneurie tenue du Comté de Fauquembergues.

1581, 2 mars. — Contr. de mar. d'Ant. Hannedouche et Margte de Clercq. Comparut Thurien de Scevellaire (*sic* pour Senellart), esc. seigneur de la Wattine.
(Arch. de Beaulaincourt, p. 760.)

1623, 15 mars. — Adrien de Senelart, dit de la Cocquerie, éc. sr de la Wattine. (Arch. du Gros de St-Omer.)

1629. — Omer de Bersacques, éc. sr de la Marlière, ép. en 1629, Catherine de Senellart, dame des Watines, fille de feu Turien, seigneur des Watines.

— Omer de Bersacques, seigneur de la Watine en Vaudringhem.

— Dlle Marie-Gabrielle de Bersacques, dame de Saint-Philibert et de la Watines, décédée en 1711, ép. en 1688, François de Flahault, seigneur des Aunois, décédé en 1740.

— Dlle Marie-Gabrielle de Flahault ép. en 1711, Henri-Joseph Heuzé, seigneur de Hurtevent, de Champ d'Artois (1690-1750).

(Notes Généal. de Bersacques, communiq. par M. Violette de Noircarme. — V. aussi Bull. Soc. Ant. Mor. IV, p. 507.)

Digitized by Google

1711, 12 mai. — Rapport de fief de la Wattine à Vaudringhem, tenu du Comté de Fauquembergues, appartenant à Omer de Bersacques.

1744, 21 janv. — Henry-Joseph d'Heuzé, chev. seigneur de Hurtevent, comme mari et bail de dame Marie-Gabrielle de Flahault de Sonnois, héritière de feu Mons^r de Sonnois, son frère.

1762. — Terrier du fief de la Wattine à Mess. Franç.-Gabriel-Gaspard d'Heuzé, ch. seigneur de Champ d'Artois, dem^t à Montreuil.

1777, 22 juillet. — Plusieurs rapports de terres servis à Mess. Fr.-Gabriel-Gasp. d'Heuzé, etc... (comme ci-dessus). (Arch. du château de Courset. Comm^on de M. l'abbé Delamotte.)

A quel fief de la Wattine peut s'appliquer la mention suivante ?

Vers 1780. — Rapport de terres à Inghem servi par M. Le François à Monsgr de Mérode, prince de Rubempré, marquis de Trélon, etc... seigneur de Tilques, Zudrove.... *la Wastine.* (Arch. de M. Quenson de la Hennerie.)

WATRELOT

à Molinghem.

1760. — Les héritiers de Marie-Agnès de S^t Bœuf, en vertu du fief de Watrelot, seigneurie d'un revenu de 5 livres. (20^es Molinghem.)

WATTEBLÉ

ou *Wastebled,* fief à Zutkerque, tenu du Château d'Audruicq.

1631. — Jean-Baptiste Hanon, fils de François, tient, venant de la succession de son père, ung fief nommé Watteblé, à dix livres de relief... se comprend et extend en 22 mesures trois quartiers ou environ de terre fief en Zutkerque.

En marge : modo le s^r de Laurettan.

(Arch. du Nord. B. 16462, n^o 32.)

1660. — Fief de Wastebled à Charles-Dominique de Hanon, s^r de Bavinchove, consistant en 22 mesures de terres à Zuutquerque. (Ibid. 16468.)

XVIII^e s. — Jean-Bap^te de Laurétan, seigneur de Bavinchove.... de Watteblé. (Mém. S. A. M. XX, p. 283.)

Digitized by Google

WATTELAND

Fief à Surques, mouvant de la baronnie du Val.

1454. — Gamin de Rebergue, dit Watteland, propriétaire à Surques, et Enguerrand, dit Watteland, fait aveu d'un fief à Surques (le fief Watteland) à M. Blondel de Longvillers, baron du Val, à cause de sa femme.
(de Rosny : *Recherches*, p. 1226.)

1519, 22 août. — Rapport, à la baronnie du Val, d'un fief nommé Watteland, par Jeanne de la Cauchie, dem^lle dud. lieu, du Loquin, de Nœufville et d'Ausque.

1550. — Messire Jehan d'Estrées, baron de Doudeauville, ayant droit, par achat de d^lle Jehenne de Bussy, sa nièce, fille de d^lle Françse d'Estrées, femme de Jacques de Bussy, seigneur de Villers, Broullay, pour le fief de Watteland.

S. D. — Antoine d'Estrées, seigneur de Watlen, de la Cauchie. (Fiefs tenus de la baronnie du Val : Communic^n de M. Rodière.)

WATTERLET ou WATTRELET

Fief à Zutkerque, tenu du Château d'Audruicq.

1681. — M^re Ant^ne de Haffringues, mary et bail de dam^lle Marie Le Carlier, tient, venant par achapt et escheange de Guillaume Guyencourt, escuier, etc... et de Guislaine de Latre, sa femme, fille et héritière de feu Guillaume de Lattre, en son vivant conseiller de la ville de Douay... ung fief et noble tenement tenu en un hommage s'étendant en plusieurs parties que plusieurs personnes tiennent cottièrement en la paroisse de Zutkerke, vulgairement nommé le fief et seigneurie de Watterlet, tenu de sa Maj^té à cause de son chasteau d'Audruicq, à 10 livres de relief.
Modo : la maison mortuaire de feu vénérable personne Christophle-Bernard de Haffringues, vivant chanoine de la Cathédrale de Saint-Omer. (Rapport du 30 mars 1683. Arch. du Nord. B. 16462, n° 35.)

1665. — Franç. Pagart, époux de d^e Lenglart, dame d'Affringue, advoc^t au Conseil d'Artois, pour la moitié du fief et seigneurie de Wateerleet, sis à Zuutkerque.
(Ibid. B. 16468.)

1683, 3 nov. — Nicolas Vasseur, dem^t à Saint-Omer, procureur de vénérable personne Georges Guilluy, chanoine de la Cathédrale de Saint-Omer, et de M^re François le François, advocat et conseiller principal de lad. ville, exécuteurs de feu vénérable personne Christophe-Bernard

Digitized by Google

de Haffringues, vivant chanoine de lad. église, et des héritiers apparans dud. sieur de Haffringues, baille à très haut monarque Louis XIV, roy de France, rapport d'un fief et noble tenement tenu à cause de son château d'Audruicq, nommé le fief et seigneurie de Waterlet, au village de Zutquerque, à 10 l. par. de relief et 20 s. de cambelage... lequel fief se comprend en 42 mesures ou environ de terres situées en lad. paroisse, au lieu nommé Changelhoucq..... (Ibid. B. 16470.)

1739. — Guislain-Alexandre Leleu, avocat, pour sa seigneurie de Wattrelet, à cause de dlle Marie-Rose Loman, son épouse.

(Pr.-verbal Rédaction Coutumes, pp. 14 et 121.)

1781, 24 nov. — Alexandre Le Leu, avocat, demt à Saint-Omer, mary et bail de Marie-Rose Loman, héritier de Léonard-François, vivt sr de Watterlet... iceluy héritier féodal de Christophe-Bernard d'Haffringues, chanoine de Saint-Omer... seigneurie de Watterlet, tenue d'Audruicq en plusieurs parties que diverses personnes tiennent cottièrement sur 42 mesures de terres à Zutkerque.

1764, 24 mars. — Charles-Adrien de Laurétan, prêtre, chanoine de la Cathédrale de Saint-Omer... noble tenement et fief de Watterleet à Zutkerque sur 42 mesures ou environ, acquis de Guislain-Alexandre Le Leu, avocat, mari et bail de Marie-Rose Looman.

1779, 10 mars. - Louis-Alexandre de Laurétan, écr seigneur de Faumont, demt à Zutkerque, fief et seigneurie de Waterleet, au village de Zutquerque... provenant de Ch.-Adrien de Laurétan, chanoine.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 216.)

WATTINE (LA)

V. **Watine.**

WAUDENCOURT

ou *Wadencourt*, fief dans la banlieue de Saint-Omer, tenu du Château de Saint-Omer.

1370. — Jean de Wissoc, pour 40 mesures de terres qu'il a achetées au sr de Waucourt (ou Waudencourt), esclissement de son fief près le moulin de Corlis.

En marge : « à Vadencourt ».

1419. — Antoine de Wissocq, fils de Jacques, pour la la terre de Waudencourt.

1438. — Jacques de Sainte-Aldegonde... fief nommé Waudencourt, venu de Pierre de Sainte-Aldegonde.

Digitized by Google

1468. — Antoine de Wissoc, chev. sr de Gapannes, fils de Messre Antne de Wissoc, sr de Tannay, son père, pour un fief gisant emprès le molin de Corlis [1], consistant en 40 mesures de terre éclissées du fief de Waudencourt. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1472. — Robert de Sainte-Auldegonde, prothonotaire du Saint-Siège, héritier de Jacques de Sainte-Auldegonde... tient un fief du chastel de Saint-Aumer, nommé Wadencourt, qui se comprend en pluiseurs rentes d'argent, cappons, gélines. (Ibid. et 16700, fo 41.)

1480. — Nicolas de Sainte-Ald. ch. seigneur de Nortquelmes... fief de Wadencourt, venu de Robert, prothonotaire, son frère.

1482. — Messre Jean Bournel, sr de Boucoud, au nom de Antne de Wissoc, ch. sr de Gapannes, pour les droits de... la vente de deux fiefs, l'un près le moulin de Corlis [1], 40 mesures esclissées de Waudencourt, et l'autre à Tatinghem. (Ibid. B. 16053.)

1498. — Jean de Sainte-Aldegonde, fils de Nicolas, fait à la Sénéchaussée de Saint-Omer... acte de relief des fiefs de Rabodenghes et de Waudencourt. (Gœthals : *Miroir.* II, p. 609.)

1532. — Jean de Sainte-Audegonde, seigneur de Nortquelmes. (Arch. du Nord. B. 16053.)

WAUDRINGHEM

V. **Vaudringhem.**

WAVRANS

Actuellement commune du canton de Lumbres, seigneurie tenue de celle de Remilly.

D'après la mention ci-après, il semble que la haute justice fut entre les mêmes mains que la seigneurie de Remilly dont elle suivit les dévolutions. La seigneurie ci-après n'est donc que vicomtière. Plus tard, les deux seigneuries furent réunies entre les mains des de Fiennes, puis des Sandelin, vicomtes de Fruges.

Commencement du XVIIe s. — Guislain de Fiennes, baron d'Eule, seigneur d'Esquerdes, tient de lad. dame de

1. Le moulin de Corlis se trouvait entre la Chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde et Tatinghem. Sa situation est bien déterminée par le contexte de deux actes du Cartulaire des Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde de 1342 et 1441. (Ed. J. de Pas, nos 114 et 505.)

Digitized by Google

Megem [1] et de sad. terre et seigneurie de Remilly un fief scitué au village de Wavrans et terres à l'environ, *qui fut Allix de Renly et du Crollant.*

Et primes, le cief lieu de Wavrans contenant deux mesures demye ou environ appartenant aux héritiers Antne Cauwel.

Item la place et le lieu du molin de le ville de Wavrans... que de présent est à ruine et desmoly auquel du passé estoient banniers tous ceux et celles demourant soubs nous au territoire dud. lieu de Wavrans.... depuis lesquelles ruines et démolissemens de mondict molin, tous les habitans dudict Wavrans et autant ceux qui ne sont ny couchans ni tenans se sont généralement oblégiez d'aller tous mouldre leur grain; de quelque nature qu'il *(sic)* soyent, à notre molin d'Eulle, en payant grain et prouffit, par nostre molinier dud. lieu, le vingtième, etc...

Item, le bocquet nommé le bocquet dud. Wavrans.

It. un prey que l'on dit le Wildebreucq.

It. un prey que l'on dict les Longuinoulles (Longuigneulle), list. vers soleil les hoirs Martine de Wavrans.

Suivent autres prés et terres à Wavrans, avec noms de ceux qui les tiennent.

..... le Sartel du Pont que nous tenons en nos mains... contenant 15 mesures estant d'emprès le pont de Wavrans.

Item, le Sartel de Wicarde, contenant 9 mesures.

Item, le Sartel de le Croix, une mesure.... le Sartel du Maisnil... 6 mesures... le Sartel du Pont, 7 mesures 1/2... le Sartel de le Bucaille, 13 mesures.

Item, led. sr viscomte de Fruges a toute justice viscomtière et tous les flégards de Wavrans allencontre de sa terre et baronnie d'Eulle, saulf le franc maret de Wavrans contenant 2 mesures avec le flégard qui joint à l'attre de Wavrans... par 40 l. par. de relief, autant d'aide et cambellaige avec service de plaidz en lad. Cour de Remilly.

(Dénombrement de la terre et seigneurie de Remilly conservé au château de Willeman. Common de M. de la Charie.)

Fiefs à Wavrans : Assinghem, Busne, Campagnette, Fourdebecque, Hunctun, Plouy (le), Poivre, Wilbedinghe.

WAVRANS (QUINT DE)

1620. — « Fief de Wavrans au vicomte de Fruges... Item tient encore le sieur vtscomte de Fruges, baron d'Eulle, un aultre tenement de lad. dame de Megem et de sa dicte terre et seigneurie de Remilly, un noble tenement que l'on dict estre le quint de la terre de Wavrans qui fut iadis et appartint à Mahieu le Caudronnier dict de St Paul.

1. V. la mention de 1620 de l'article **Remilly** pour l'identification de cette dame.

Digitized by Google

Et prime... le quief de la Place, contenant 40 mesures en trois pièches... le quief de Guisnes, contenant 40 mesures en 2 pièches... le quief Cendrier, contenant 30 mesures... le quief Asson... six mesures... le quief Quierlincq... sept mesures... le quief du Maisnil... 49 mesures. »

(Dénombrement de la terre de Remilly cité dans l'article précédent.)

WAVRIN

Fief à Blessy.

1759. — Dlle Scorion de Wavrin, pour le fief de Wavrin, consistant en censives et droits d'un revenu de 7 l. 18 s. (20es Blessy.)

WAVRIN

en Pihem.

1621. — Terrier de la seigneurie de Wavrin et de L'Espinoy à Pihem, appartenant à noble dame Marie de Torres, veuve de feu messire Charles de St Venant.

(Archives de M. Legrand.)

1708. — Noble demlle Marie-Félix de Walleké, damle de Lespinoy, *Wavrin*, du Lusquet, d'Acquembronne, Beaurepaire, etc... fille et héritière de feu Jacques de Walleké.

(Terrier de Bientques à M. H. Eloy, actuellement à la bibliothèque de Saint-Omer.)

1728, 24 janvier. — Rapport servi par M. Robert-Augustin Le François, avocat au Conseil d'Artois, de terres tenues de Mre Ch.-Antne de Fléchin, ch. seigneur de L'Espinoy, Wavrins, Mardenchon, etc... à cause de sa terre et seigneurie de Wavrins en Pihem.

(Archives de M. Quenson de la Hennerie.)

1761. — La demlle Marcotte, pour un fief nommé le fief de Waverin, consistant en censives du revenu de 11 livres et droits seigneuriaux du revenu de 30 sols, suivant la déclaration du sieur de Fléchin en 1749.

(20es Pihem et Bientques.)

1781. — « Item, Mademoiselle Marcotte, propriétaire du fief de Waverin, qui ne se consiste qu'en censives. »

(Centièmes Pihem.)

WAVRIN

(Seigneurie de) près Aire, probablement à Widdebroucq.

1705, 2 avril. — Rapport par dle M.-M. de la Rivière, veuve de L.-C. de Rodohan, de trois fiefs... Prévosté de

Digitized by Google

Roquestoire... dont plusieurs rentes sur 18 mesures de terre au terroir de Widebroucq, paroisse de Saint-Martin, listant d'amont à la seigneurie de Wavrin.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

WELLES

sur Nordausques, seigneurie tenue du Château de Tournehem.

XV^e siècle. — Jacques de Bersacques[1] ép. en 1440 Marie de Saint-Martin, dit Muselet[2]. Il est dit, en 1441, châtelain et garde *(sacer custos)* du château d'Eperlecques.

— Philippe de Bersacques, s^r de Welles et Hollinghes, capitaine d'Eperlecques, ép. Jacqueline de Wailly, fille de Guillaume et de Marie de Senlis.

— Denis de Bersacques, frère de Philippe. Il fut s^r de Welles, lieuten^t du bailli de Saint-Omer, et épousa Jeanne de Clarques.

— Philippe de Bersacques, son fils, étant mort sans laisser de postérité, par suite de la perte de ses deux fils prédécédés, Gérard Piers, fils de Nicaise et d'Adrienne de Bersacques, frère de Denis, devint son héritier féodal, et recueillit, de ce fait, les fiefs de Monnecove et Welle...

— Charles Piers, décédé vers 1642, seigneur de Monnecove, Welle, Hollingue, épousa vers 1616 Antoinette de Lattre.

— Charles Piers, seigneur des mêmes lieux, ép. Ant^te du Hot.

— Jean Piers, seigneur des mêmes lieux, ép. Marg^te-Fr^çoise Lanckhals.

— Jean-Ch. Piers, second fils de Jean, est seigneur de Welle, ép. en 1732 d^lle Marie-Théod. Trust.

(D'après des notes Généalogiques sur la famille de Bersacques recueillies et communiquées par M. Violette de Noircarme.)

C'est ce dernier, si ce n'est même son père, qui vendit la seigneurie de Welle. Ce dut être, d'après la mention ci-après, vers 1720.

1730, 20 oct. — Jean-Fr^s Lardeur, s^r de Welle, fief échu aud. par le trépas de Catherine Hochart, sa mère, f^e de Jacques Briche, décédée le 1^er déc. 1721.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

1. Il était fils de Gauthier, demeurant à Saint-Riquier en 1401, et de Jeanne le Vasseur, et petit fils de Jacques, qui habitait Saint-Riquier au XIV^e siècle.

2. Fille de Jacques, mayeur de Saint-Omer, décédé en 1455, et de Jehenne de Pan.

Digitized by Google

1789. — Jean-Fçois Lardeur, pour sa seigneurie de Welle sur Nordausque.
(Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 138.)

1762, 15 sept. — Rapport par Jean-Frçois Lardeur, de la seigneurie de Welle à Nordausque.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

1780. — M. Lardeur, seigneur de Wel *(sic)*, propre de la terre et seigneurie dud. Welle. (Centièmes Tournehem.)

WERCHOCQ

V. **Verchocq.**

WESTBÉCOURT

Boucoud ou *Boucourt*, actuellement commune du Canton de Lumbres.

La haute justice appartint aux barons d'Elnes. On trouve donc souvent les seigneurs d'Elnes qualifiés seigneurs de Westbécourt. Une seigneurie vicomtière était tenue du château de Tournehem.

1480. — Ancel de La Motte, sr de Boucoud.
— Jean de Mussem, ép. de dlle de la Motte, fille d'Ancel.
(de Rosny : *Recherches*, pp. 1052, 1533.)

1544. — Antne de Calonne, seigneur de Bouvelinghem, tient de mond. seigneur Monseigneur de Bevres de la chastellenie de Tournehem en un seul fief la terre et seigneurie dud. Westboucould en laquelle il a justice et seigneurie vicontière, court, bailly et hommes cottiers.
(Arch. du Nord. B. 16733, no 127.)

1578. — Le seigneur de Courtebourne (de Calonne), seigneur de Wesbécourt, témoin dans l'acte de vente d'un fief par l'église de Tournehem le 15 juillet 1578. (Common de M. l'abbé Cocquerez.)

1621, 13 août. — Anth. de Calonne, seigneur de Westbécourt, et Anne de le Becque, sa femme, achètent à Guislain de Fiennes une seigneurie à Westbécourt, tenue de la baronnie d'Elnes. (Arch. de l'auteur, no 21.)

1714, 8 octobre. — Rapport et dénombrement de la terre et seigneurie de Westbécourt par dame Marie-Françse de Gérard, vve de Louis-Jacques de Calonne, marquis de Courtebourne, seigneur de Bouvelinghem, Petit-Quercamp, Westboucourt. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

1739. — Louis-Jacques de Calonne, marquis de Courtebourne, seigneur de Westbécourt.
— Pierre Sandelin, Cte de Fruges, seigneur de Westbécourt en partie.
(Pr.-verbal de Rédact. Coutumes, pp. 12, 14, 139.)

Digitized by Google

1768. — Monsr le Comte de Fruges possède la seigneurie primitive de Westbécourt, comprenant des censives et droits d'un revenu de 103 l. 7 s. 6 d.

M. le marquis de Courtebourne possède le fief seigneurial consistant en censives et droits seigneuriaux d'un revenu de 225 l. (20es de Westbécourt.)

1780. — Monsieur de Sandelin de Delettes, seigneur du village. (Centièmes de Westbécourt.)

WEST-COCOVE

Cette seigneurie, qui n'était qu'une partie du fief de Cocove, paraît en avoir été démembrée au dix-huitième siècle. (V. article **Cocove,** p. 175.)

1739, 12 mars. — Lamoral-François de Genevières, esc. seigneur de *West-Cocove*, tient de la seigneurie de Zeltun certaines terres sises à West-Cocove.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1740, 28 nov. — Lamoral-Franç. de Genevières, esc. seigneur de West-Cocove, fils de Charles-Ferdinand, est cité dans un dénombrement de la seigneurie de Marle à Recques. (Ibid.)

WESTECQUES

sur Ecques.

Le seigneurie se confondit avec celle d'Ecques et fut de tout temps à l'Eglise de saint Omer.

1760. — Prêtres Ecotiers de la Cathédrale de Saint-Omer, seigneurs de la paroisse dud. Westecques, seigneurie dont les revenus sont estimés à 433 l. 16 s.

(20es Ecques et Westecques.)

WESTOVE ou WESTHOVE

à Blendecques.

1789. — L.-J. prince de Rubempré réclame contre son omission à la convocation pour la Rédaction des Coutumes en ce qui touche une « seigneurie en Blendecques au lieu nommé Westove ».

(Pr.-verbal de Rédact. des Coutumes, p. 25.)

WESTOVE

à Serques.

1592. — Pierre de Hely, fils de Louise Rey, femme de Cornille Helly en 1res noces et, en secondes, de Guill. van Strate... fief de Westoeve à Serques, venu de sa mère.

Digitized by Google

1597. — Ambroise Chappe, mari de Ysabeau de Hely, héritière de Pierre de Hely... fief de Westoeve.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

WESTREHEM

sur Delettes.

1467-68. — Jehan de la Viesville, seigneur de Westrehem, Bailly de Saint-Quentin.
(Compte de l'Argentier de Saint-Omer, f° 78 r°.)

1567, 12 avril. — Devant Nicaise Widelaine, procureur et conseiller au siège du Bailliage de Saint-Omer, Bailli général de l'Advouerie jadis de Thérouanne, il est reconnu que Jehan de Lières, ch. seigneur dud. lieu, Nédon, baron du Wal, et la damé Marie d'Ollehain, sa compaigne, auraient obtenu commission de ced. siège pour faire mettre de fait Jacques de la Marlière, procureur desd. seigneur et dame, en toute la terre et seigneurie de Radomez, Westrehen, et le droict que Jacques de la Millonnières, esc. et seigneur dud. lieu et dame Jehenne de Thubeauville, sa compagne, avoient en la terre et seigneurie d'Upen-d'Amont. (Arch. de l'auteur, n° 40.)

1725. — Delettes et Westrehem : M. de Fiennes. (Arch. Eccléss. du P.-de C. Evêché de Boulogne G. 32. Questionnaire de l'Evêque Henriau.)

1779, 1er mars. — Dénombrement du fief de la Court d'Aire à Delettes par Joseph-Joachim-Charles Sandelin, seigneur de Delettes, Avroult, Esquerdes, Pihem, Bientques, Carluy, Acquembronne, La Court d'Aire, *Westrehem*, Radometz, Upen-d'Amont, Lumbres, Acquin, Westbécourt.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 236.)

Les renseignements ci-après se réfèrent à un démembrement de la seigneurie.

Jean Le Merchier, fils de Jean et de Gillette du Plouich, ép. en 1483, Jeanne de Wilde, fille de Guillaume, conseiller du duc de Bourgogne, seigneur d'Hocquenghem, et d'Antoinette de Guizelin. Il meurt en 1499, sr de Radomez, Coquerel à Rely, Westrehem, Upen-d'Amont.

De ce mariage, plusieurs enfants, dont

Jean Le Merchier le Jeune, reçu bourgeois d'Aire le 2 déc. 1501, qui ép. Jeanne Testart, dont

1564. — Nicolas Le Merchier, sr de Rougemont, fait aveu, le 8 août 1564, au seigneur de Radomez pour son fief noble de Westrehem en dépendant, et consistant en un quart de terrage venant de son ayeul Jean Le Merchier, époux de Jeanne de Wilde. Il fut mayeur d'Aire et épouse, en 1res noces, Jeanne Bernard, en secondes noces Jeanne Werbier.

Digitized by Google

Du second mariage, Pierre Le Merchier, éc. sr de la Rose, possesseur du quart du terrage de Westrehem.
(Common de M. de la Charie.)

WESTREHOVE

à Eperlecques.

1438. — Jean de Nortquelmes, fils de Pierre, pour le fief de Westrehove, à Eperlecques, venu de sond. père.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

Dès lors, je n'ai pu combler la lacune qui sépare cette date de la fin du dix-septième siècle, mais on a vu à l'article *Helfaut* (p. 362) que ce nom a désigné également le fief de Westrehove en Eperlecques.

D'autre part, le fief de *Helfaut* à Eperlecques dut être nommé ainsi du nom de ses possesseurs qui furent les d'Averhoud, puis les Rubempré, possesseurs des seigneuries d'Helfaut, près Bientques et à Blendecques. On peut dès lors penser que ce furent de part et d'autre les mêmes seigneurs.

1760. — Mgr le Prince de Rubempré, pour deux fiefs seigneuriaux anciennement nommés seigneuries de Westrove et de Stade, et présentement nommés seigneurie d'Helfaut, consistant en censives d'un revenu de 60 livres.
(20es d'Eperlecques.)

1782. — Gérard-François de Harchies, seigneur de « Westhove et Eperlecques ».
(Mém. S. A. M. XXV, p. 75.)

Mais on trouve, d'après des mentions du dix-huitième siècle, une autre seigneurie de « Westrove » à Eperlecques, dite aussi « de Northout-Westrove ». Elle semble avoir été un démembrement de la seigneurie de Northout par une acquisition réalisée sur Balthazar-Joseph de Croy, marquis de Molembais, acquisition qui comprit également les seigneuries du *Coiselin* et de *L'Hoir*. Voir les mentions de 1727, 1760 et 1778 des articles **Coiselin** et **L'Hoir.**

WESTREHOVE

à Rebergues et Surques, fief tenu du Château de Tournehem.

1480. — Antoine de Saint-Lau, à cause de Marie de Waudricourt, sa femme, tenait de la châtellenie de Tournehem le fief nommé Westhove, gisant à Rebergue.
(de Rosny : *Recherches*, p. 1551.)

Digitized by Google

1544. — Le sr de Nempont [1] tient de mond. seigneur (de Tournehem) la terre et seigneurie de Westrehove qui s'estend à Rebergues et Surques où il a justice et seignourie, bailly, court et hommes... au relief et chambellage de xl l. (Arch. du Nord. B. 16733, no 120.)

Anne de Waudricourt, de de Nempont en 1575, ép. Louis de Monchy.

C'est probablement par les Monchy que la seigneurie de Westrehove est échue ensuite aux seigneurs d'Audrehem.

1730, 7 oct. — Rapport par Louis Godefroy, marquis d'Estrades, maire et gouverneur perpétuel pour le Roi de la ville de Bordeaux, etc... héritier de mess. Louis Godefroy, comte d'Estrade, lieuten[t] général des armées du Roi ....terres et seigneuries d'Audrehem, la Motte et Westrehove. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 242.)

1776, 15 avril. — Rapport et dénombrement par Emm.-Fr.-Jos. Le Sergeant, seigneur de Plouich, Isbergue, etc... et consors, seigneurs indivis de Fouquesolles, Audrehem, La Motte, Courtebourne, Rebergues, Westrehove, etc... qu'ils ont acquis, par contrat passé à Saint-Omer le 19 déc. 1768, de Louis Godefroy, marquis d'Estrades.
(Arch. Nat[les] Q[1] 903.)

1784. — Emm.-Fr.-Joseph Le Sergeant, seigneur du Plouy, Acq, Fouquesolles, Audrehem, Westrove, Rebergue.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

V. les fiefs : Alinthun, Chamignon, Misticques.

WEST-WEDE

Fief à la ville de Saint-Omer, hors les portes, et consistant tant en prés que marais.

1628. — Le cincquiesme fief (des fiefs que les mayeur et échevins de Saint-Omer tiennent du Roi) se comprend en quarante-sept mesures tant preys, eauwes scituées es maretz et communes de ceste ville, nommé le West-Wede (près) la porte du Hault Pond, listans de tous cottez ausd. maretz... lequel fief est présentement tenu en louage par les héritiers de feu Jacques Cocquillan, led. cinquiesme fief à relief de dix livres par.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, f° 5 r°.)

1. de Waudricourt, seigneur de Nempont en Ponthieu.

Digitized by Google

WEST-YEUSE

à Landrethun-les-Ardres.

1738. — Le sr et la dame de Verceil (Badier de Verseille) à cause de la terre et seigneurie de Courteuse (Courteheuse), West-Yeuse à Landrethun-les-Ardres.

(Mémre pour Antne-Jos. Donjon, contre le sr Ant.-Thomas le Secq de St Martin... Paris 1738. Arch. du château de St Martin en Louches.)

1774, 30 mai. — Pierre-Jacques-Louis de Badier de Verseille, seigneur de Marquéglise, Becquerelle, Autinghe, Courtheuse, Vestieuze, Beaucorroy...

(Arch. Natles Q' 906.)

V. le fief Beaucorroy (au supplément).

WICQUETE

V. **Wittes.**

WIDDEBROUCQ

sur *Aire*.

XVIIe siècle. — Eustache d'Oresmieulx, sr de Widebrœucq, quatrième fils d'Adrien (1545 + 1619) et d'Antte de Mieurre. Il fut échevin de Saint-Omer (années 1616 et sv.) et mourut en 1648. De son premier mariage avec Antte du Bois il laissa, entre autres enfants,

Adrien, seigneur de Widebrœucq, Monicove, échevin de Saint-Omer en 1665 (1620 + 1668), ép. de Marie-Barbe de Penin, sans descendance.

— Antoine, frère d'Adrien et, après lui, seigneur de Widebrœucq, échevin de Saint-Omer (1654 et sv.), décédé en 1679, époux de Louise-Ferdinande du Rietz.

— Jacques-Edouard d'Oresmieulx, éc. seigneur de Monicove, Widebrœucq, fils d'Antoine, échevin de Saint-Omer (1677 et sv.), + à Béthune en 1700, ép. de Catherine-Thérèse Le Roulx.

— Jacques-François, fils du précédent (1699 + 1735), échevin de Saint-Omer (1732 à 1736), ép. de Marie-Thérèse-Frse Gaillart.

— Jean-Baptiste-Joseph, seigneur de Widebrœucq (1725 + 1785), chanoine de Saint-Omer. (D'après notes généalogiques communiquées par M. Violette de Noircarme.)

V. les fiefs : Caudronnier, Cheps, Locq, Saint-George, Saintes, Wavrin.

Digitized by Google

WIERS

Wier ou *Wierre*, fief à Bléquin, hameau de Rippemont, tenu de la seigneurie de Remilly.

1620. — Dénombrement de la seigneurie de Remilly... .... Item Jehan Le Brun tient de moi un fief gisant à Wier (*alias* Wierres) et au mont en dessurs *(sic)* de Nielles, lequel fief se comprend et s'extend en plusieurs rentes seigneuriales, tant argent, bled, avoine... Sy sont tenus (les hommes cottiers) de comparoir trois fois l'an aux plaidz généraulx qu'il fera tenir par ses bailly et hommes audict Wierre-Rippemont. (Comm^on de M. de la Charie.)

1759. — Mess^re de Genevières, seigneur de la seigneurie de Wiers et Ruddemont, située aud. Bléquin, d'un revenu de 108 l. 10 s. (20^es Bléquin.)

WIETMEZ

V. **Viesmez.**

WILBEDINGHES

Fief à Wavrans, tenu de la seigneurie de Lillers.

1567. — Simon du Prey, esc. s^r de Wilbedinghues. (Arch. de l'auteur, n^o 39.)

1592, 18 avril. — Vente, par Gilles du Prey, à Eustache Parent, de la seigneurie de Wilbedinghes, tenue de Mgr le duc d'Arschot à cause de sa seigneurie de Lillers. (Ibid. n^o 35.)

1708-09. — Jean-Baptiste du Nisnil *(sic)*, bailly de la seigneurie de Wilbedingue. (Ibid. n^o 80.)

WILLAMETZ

Seigneurie sur Saint-Martin-d'Hardinghem, tenue de la seigneurie de Warnecque.

1477. — Collinet le Taintellier, s^r de Willametz. (Cf. *Histoire de Thiembronne*, par l'abbé Leroux, p. 28.)

1540. — D^lle Godelive Le Taintelier, fief de Willaumetz « à Hardinghen en Artois ». (de Rosny : *Recherches*, p. 731.)

1616. — François Goufier, baron de Bincthun *(sic)*. lisez de Gouffier, baron de Baincthun). (V. ci-après mention de 1740.)

Digitized by Google

1621. — Thomas du Wicquet, receveur du prieur de Rumilly.

1700. — Thomas du Wicquet, seigneur de Willametz, marié à Marie-Madeleine d'Isque.
(Abbé Leroux : *Histoire de Thiembronne*, p. 128.)

1728. — Macau, s^r de Willametz.
(Bull. Soc. Ant. Mor. VI, p. 51.)

1789. — Jacques-François Macau, licencié en médecine, seigneur de Willametz.
(Procès-verbal Rédact. Coutumes, p. 15.)

Vers 1740. — Jacques-François Macau, premier conseiller pensionnaire de la ville de Saint-Omer [1], s^r de Willametz, tient aussi (de la seigneurie de Warnecque) un fief nommé le fief et seigneurie de Willametz, provenant de l'achat qu'il en a fait sur décret sur Marie-Magdeleine d'Isque, v^ve de Thomas du Wicquet, mère de Marie-Magdeleine du Wicquet, héritière dud. Thomas, le 6 juillet 1698, venant anciennement de François Goufier, baron de Bincthun, suivant rapport du 16 février 1616 : lequel fief se consiste en terres, prés et droits seigneuriaux à Willametz, tenu de la Motte-Warnecq.
(Rapport de la seigneurie de Warnecque dans l'Aveu du Domaine et Comté de Fauquembergues de 1786. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 235 r°.)

1760. — Les héritiers du s^r Macau possèdent en lad. paroisse un fief nommé le fief de Willamez, consistant en censives du revenu de 15 l. (20^es St Martin-d'Hardinghem.)

A noter encore cette mention :

1725. — Hervarre et une partie de Williametz outre l'eau : le Comte d'Evreux (*sic*. lire de Rœux).
(Arch. Ecclésiast. du Pas-de-Calais. Evêché de Boulogne G. 32. Questionnaire de l'Evêque Henriau)

Il ne s'agit évidemment pas ici de la seigneurie principale de Willametz, mais de la seigneurie de la famille de Croy, des comtes du Rœux, dont le centre était Warnecque et qui débordait sur les localités voisines.

WILLERVAL

Fief à Coupelle-Vieille, tenu de la seigneurie de ce lieu.

1883. — Louis, seigneur de Willerval et de Bientques. (V. l'article **Bientques.**)

A vrai dire, je crois que cette mention se rattache à une autre seigneurie de ce nom.

1, Il n'a occupé cette fonction que de 1729 à 1733.

Digitized by Google

1473. — Mahieu Rogier tient le fief de Willerval, tenu du seigneur de Vielles-Coupelles, s'étendant sur 96 mesures de terre. (Arch. du Nord. B. 16700. f° 82.)

1786. — M. Plet (*lisez* Pelet), avocat, par relief de Me Pierre Pelet, sieur de Willerval, tient aussi, à cause de moi, trois fiefs et nobles tenemens nommés du Planty, de Willerval et de Courchelle.... Les fiefs de Courchelle et Willerval se consistent en plusieurs censives.

(Ibid. C. 178 : aveu de la seigneurie de Coupelle dans le Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues, f° 72 r°.)

Voir ce qui a été dit plus haut, à l'article **Planty,** sur ces Pelet.

WINDAL

Fief à Northécourt, tenu du Château de Tournehem.

1473. — Jean de Guistelles, éc. fils de Marie de Septfontaines, à son trespas femme de M. de la Motte, paie relief pour un fief de 42 mesures nommé le Waindal à Boncourt. (de Rosny : *Recherches*, p. 1384.)

1544. — David de Honvault (*modo* Me Loys de Honvault) tient un fief mouvant de lad. chastellenie (de Tournehem) nommé le fief du Waindal, contenant 24 mesures en plusieurs pièces.

Loys de Guistelle, seigneur de la Motte... tient de mond. seigneur, mouvant de lad. chastellenye, certain fief à usaige de bois séant aud. Boucoud, nommé le bois du Waindal. (Arch. du Nord. B. 16733, nos 137 et 146.)

1632. — Antne du Bois, seigneur du Windal, comparaît au contr. de mariage de Jehan Le Mercier et de Jeanne du Bois. (Gros de Saint-Omer, no 59.)

1681, 1er août. — Pierre du Liège, demeurt présentement en la châtellenie d'Eperlecques, sert rapport des fiefs de Windal et Vaudringhem à Nortbécourt.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

1711. — Eustache Everard, sr du Windal, comparaît comme témoin dans un acte de catholicité de la famille Van Outshoorn, paroisse Sainte-Marguerite à Saint-Omer.

— Guill.-Robert de Somer (1665-1711), échevin puis procureur de ville à Saint-Omer, ép. Marie-Thérèse van den Cornhuyse (fille de Guillaume, natif de Cassel).

1711, 24 nov. — Marie-Thérèse de la Cornhuyse, veuve de Guill.-Robert de Somer... fief nommé le bois du Windal, à Nortbécourt

1730. — Guill.-Joseph de Somer sert rapport des fiefs de Windal et Vaudringhem à Nortbécourt.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

Digitized by Google

1739. — Guill.-Joseph de Somer pour son fief de Windal. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes, p. 14.)

1761. — Monsr Desomer possède une seigneurie qui s'extend sur le hameau du Waindal. (20es Nortbécourt.)

1770. — Jean-Louis Chevreau, ancien colonel d'artillerie, demeurant à Saint-Omer, mari de Marie-Thérèse-Adrienne Ricamez, icelle héritière et nièce de Guill.-Joseph de Somer[1]..., seigneuries de Windal et Vaudringhem à Nortbécourt.(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

1779. — Antoine-Joseph-Cornille Pelet, sr du Windal. (Ibid. C. 236.)

Né en 1747, fils d'Antoine-Joseph-Ignace Pelet, sr d'Edequine, et de Marie-Jos. Alexandrine Marissal. Il épousa, en 1784, dlle Florence-Théod.-Guislaine-Joseph de Hoston[2].

Il résulte des renseignements ci-dessus qu'il y eut deux seigneuries du Windal à Nortbécourt.

WIONNART

1660. — L'église de Wicte au lieu de feu Hyerosme de Gonther, esc. sr de *Wionnart*, Contevil et dud. Wicte... (Arch. du Nord. B. 16318. Ch. XXI.)

WIQUETTE

V. **Wittes.**

WIRQUIN

sur Ouve-Wirquin, actuellement commune du Canton de Lumbres, seigneurie tenue du Château d'Elnes.

XIVe siècle. — N... de Wavrin.

1450. — Arnoul de Zunequin, seigneur de Wirquin, marié à Jeanne de Carpentier, fille et héritière de Martin, écuyer, seigneur de Wirquin.

— Jacques de Zunequin, père du suivant.

1570. — François de Zunequin ép. Jeanne de Cocquempot.

1580. — Liévin (*alias* François) de Zunequin, esc. seigneur de Wirquin. (Gros de Saint-Omer, accord no 1.)

1. Née à Saint-Omer le 19 mai 1725, décédée en 1784, fille de dlle Marie-Claire-Hyacinthe de Somer et de Pierre-Félix Ricamez.

2. Son frère Ignace-Guislain-Joseph, époux de dlle des Lyons de Feuchin, s'appelait également Pelet du Windal

Digitized by Google

1620. — François de Zonnequin *(sic)*, esc. seigneur de Wirquin, prévost héréditaI d'Ouve. (Dénombrement de la seigneurie de Remilly. Comm^on de M. de la Charie.)

— Jeanne de Zeunequin, dame de Wirquin, ép. Jérôme de Balinghem.

1653. — Marie-Anne de Balinghem (1632-1701), fille des précédents, ép. le 26 mars 1653, Ant^ne de Beaucourt, éc. s^r de Frescottes, fils de N. de Beaucourt, s^r de Frescottes (1625-1719), et reçoit la seigneurie par donation en avancement d'hoirie de sa mère.

— Jacques-François de Beaucourt ép. Marie-Thérèse-Florence Obert.

— Marie-Antoinette-Eugénie de Beaucourt, fille des précédents, ép. le 13 janv. 1722, Jean-Bap^te de Bernastre, chev. baron de Bayenghem, etc...

— Marie-Isabelle-Eugénie de Bernastre, née le 23 mai 1725, ép. en août 1744 Pierre-François de Wansin.

(Cf. abbé Collet : *Un Atelier Néolithique à Remilly* et *une Meule du Moyen-Age à Wirquin*. Bull. Soc. Académ. de Boulogne, tome X.)

1789. — Dam^lle de Bernastre, dame de Wirquin.
(Procès-verbal Rédaction des Coutumes.)

V. les fiefs : Lottinghem, Sanlis.

Voir, page 456, la mention de 1573 du fief **Lottinghem,** où il est question du retrait d'un fief de Wirquin. Il s'agit d'un fief à Wirquin et non de la seigneurie du lieu.

WISCHOQUEL

Fief et seigneurie de *Wischoquel* à Quiestède, au hameau de Cochendalle, cité en 1718 dans le « Terrier de la seigneurie de Lannoy en Blaringhem », manusc. 890 de la Bibliothèque de Saint-Omer.

WISMES

Actuellement commune du Canton de Lumbres, seigneurie tenue de l'Avouerie de Thérouanne.

1344. — Jehan, sire de Fosseux et de Wisme, gouverneur d'Artois. (Arch. de Saint-Omer, 172, 15.)

L'arrière-petite-fille de Jean de Fosseux, Jeanne, dame de Fosseux, Nivelle et Wisme, porta cette terre dans la famille de Montmorency par son mariage, en 1422, avec Jean II, seigneur de Montmorency. Les Montmorency-Nivelle furent seigneurs de Wismes jusqu'en 1572, quand Eléonore de Montmorency, d^e de Nivelle, Montigny, Wismes, porta ces terres dans la maison de Lalaing, en épou-

Digitized by Google

sant Antoine de Lalaing, 2e de ce nom, Cte d'Hogstrate. (Notes de M. Violette de Noircarme. V. Père Anselme, t. 3, p. 578. Généalogie de Montmorency.)

Saisie, en 1600, par la justice à la suite de la mort de dame Eléonore de Montmorency, comtesse douairière d'Hogstraet, de la terre et baronnie de Wismes : il y eut trois criées, où l'on a fait connaître que cette seigneurie était tenue de l'Advouerie de Thérouanne avec ses hameaux et dépendances comme Saint-Pierre, Cantimerle (Cantemerle), Marival, Fourdebecques, Salvecques (Salvèque), Flomaisnil et Cocquempot, à 10 l. par. de relief; et de l'Evêché de Saint-Omer, à semblable relief : ce que l'on est allé signifier au seigneur d'Allouagne (d'Assignies) qui a dit que c'était bien de lui qu'était tenue la seigneurie de Wismes, à cause de l'Advouerie de Thérouanne, achetée par feu son père.

Opposition par dame Anne de Lalaing, veuve de Guill. de Montmorency, pour distraction d'un plein quint de Wismes échu à messre Philippe de Montmorency, en son vivant seigneur de Hachicourt, par le trépas de Marie de Hornes, sa mère.

Procès-verbal de l'adjudication de la terre de Wismes, le 12 juillet 1608, au profit d'Allard de Croix, seigneur de Havescamp. (Arch. du Cheau de Courset. Common de M. le chan. Delamotte.)

1611, 8 juin. — Saisine de la terre de Wismes vendue par Jean de Montmorency, sr de Wastines, à Alard de Croix, chev. et à Margte le Petit, sa femme. (Gros d'Arras.)

« Il at (Alard de Croix) deubt créer pour son filz adoptive et héritier universel. . la personne de son beau nepveu et propre neveu de sa première femme[1]... que l'on appelloit noble he de Villers Petit, esc. s de Villers-sire-Simon et de Hézecques, le tout néantmoings soubz condition qu'il quitteroit son sournom de Vilers-Petit... il prendroit pour le temps futur et advenir le sournom et armes de Crois.... Led. a servi le roi d'Espagne contre Henri IV... il poursuivait d'estre fait comte de Wismes, encore bien qu'il fut esté filz d'un riche marchant de vin d'Arras..... »

(Epitaphier de Thurien d'Aubrometz, fos 91 et 92. Common de M. Rodière.)

1666. — Demle Anne-Hélène Lepetit, femme à noble homme Jan-Bapte de Tellus, esc. sr de Vielbourg, mère grande et tutrice d'Antoine de Croix, du Blocquel, sr de Wismes, Lamby, Liévin, etc... (Arch. du Cheau de Courset.)

1789. — Mre Adrien Blocquel de Croix, seigneur de Wismes et de Saint-Pierre de Wismes.

(Pr.-verbal de Rédact. Coutumes, p. 31)

1. Plus loin, p. 285 du manuscrit no 629, d'Aubrometz le dit frère et non neveu de Marguerite le Petit.

Digitized by Google

1767. — Mons. le baron de Wismes, seigneurie dud. Wismes et Saint-Pierre affermée à la veuve du sieur Nicolas de Corby moyennant 1.600 livres.
(Vingtièmes Wismes.)

1780. — M. du Blocquel de Croix, baron de Wismes.
(Centièmes de Wismes.)

C'est certainement à une seigneurie secondaire que s'applique la mention suivante, déjà citée à l'article Setques.

1501, 16 sept. — Jehan du Bois, chev. seigneur d'Esquerdes, etc... tient du château de Seninghem trois fiefs... un desd. fiefs qui se comprend en la terre et seigneurie de Setteque, Wismes, et 26 mesures de bois.
(Ms. 574 de la Biblioth. de Valenciennes, f° 216 v°.)

WISQUES

Actuellement commune du Canton de Lumbres, seigneurie tenue de celle de Bientques.

1286. — Wion, s^r de Wisques.
(Chartes de St-Bertin. Ed. Bled, n° 1263.)

Vers 1363. — Marguerite de Wisques, dame de Quienville et de Tilques, ép. Jacques de Sainte-Aldegonde, s^r de Nortkelmes. A la suite de cette alliance, la seigneurie de Wisques demeura à la famille de Sainte-Aldegonde jusqu'au début du dix-huitième siècle. (Voir la généalogie de Sainte-Aldegonde, t. 2 du *Miroir des Notabilités Nobiliaires* de Gœthals.)

1474. — Nicolas de Sainte-Aldegonde, pour sa terre et seigneurie de Wisques tenue du seigneur de Cohen (de Berghes) à cause de sa seigneurie de Biequene (Bientques).

1536, 4 sept. — Bulle du Pape Paul III autorisant la réunion, en une seule seigneurie *tenue du Prévôt de Saint-Omer*, des seigneuries de Noircarmes, Zudausques et Wisques.

1605, 4 mai. — Lettres-patentes érigeant, au profit de Maximilien de Sainte-Aldegonde, les seigneuries de Sainte-Aldegonde, Wisques, Noircarmes et Zudausques, en Comté sous le nom de Sainte-Aldegonde.
(V. les articles **Noircarmes** et **Ste-Aldegonde.**)

On remarque que, malgré cette fusion, l'on continue à trouver des mentions particulières de « la vicomté de Wisques ». Maximilien de Sainte-Aldegonde continue à s'appeler vicomte de Wisques, et, au dix-huitième siècle, la seigneurie proprement dite de Wisques, comprenant le château, est aliénée à part. Ne faut-il pas croire que l'acte d'inféodation de 1605 n'a porté que sur la partie

Digitized by Google

est du territoire qui est attenante, on l'a vu, à la seigneurie de Sainte-Aldegonde, telle qu'elle a été décrite précédemment, p. 712? La même observation peut s'appliquer d'ailleurs à la seigneurie de Noircarmes, qui a été l'objet, à la même époque, d'une aliénation analogue.

François-Lamoral, fils et héritier de Maximilien, ne laissa que des filles, dont l'aînée épousa son cousin-germain *Maximilien-François*, et transmit au fils unique qu'elle eut de lui les biens féodaux de leurs ancêtres. Celui-ci, *Albert-François-Ghislain*, décéda sans postérité à Douai vers 1706. Après sa mort, les héritiers firent vendre le Comté de Sainte-Aldegonde, déjà sequestré.

1715, 13 août. — Maximilien de Pan, avocat en Parlement, échevin de Saint-Omer, se rendit acquéreur de la terre de Wisques au prix de 4.300 livres.

— Maximilien-Louis-Joseph de Pan, fils du précédent et de Marie-Anne-Louise de Lencquesaing, sa seconde femme. Il épousa Claire-Jacqueline Lefebvre de Halle, et mourut en émigration. (Cf. *Le Château de Wisques*, article paru dans l' « Indépendant du Pas-de-Calais » du 19 septembre 1915.)

V. les fiefs : Carlewicq, Couppe, Oesthove, Rabodinghes.

WISSOCQ

Seigneurie sur Clerques, tenue du Château de Tournehem avec celle de Clerques.

1544. — Monsr de Chepois tient de monseigneur de Bevres lad. terre et seigneurie de Clerques, Bonninghes en partie et Wissocq, leurs appartenances et appendances..... (Arch. du Nord. B. 16733, nº 95.)

La seigneurie paraît avoir suivi les mêmes dévolutions que celles de Clerques (V. p. 169) et de Bonningues (p. 99).

1659. — Erection, par Philippe IV, de la terre de Clerques-Wissocq, tenue du château de Tournehem, en vicomté au bénéfice de Ignace Clerc, chev. de l'ordre de St Jacques, maître de camp dans l'infanterie wallonne.

(Arch. du Nord. B. 1677. — *Epigraphie du Canton d'Ardres*, p. 224 en note.)

1731, 8 février. — Jacques-Guill. Gobert, greffier de Rousbrugghe, chastellenie de Furnes, fondé de pouvoir de Franç. Heuwyn, conseiller-pensionnaire de Bruges, commis par le Grand Conseil à la succession vacante de feu Liévin de Clercques, en son vivt esc. seigneur de Clercques, Boningue, Wissocq, sert rapport desd. terres, vicomté et seigneuries, tenues du château de Tournehem,

(Arch. du Nord, Bur. Fin. C. 243.)

Digitized by Google

Nous trouvons un autre fief de Wissocq, tenu de la seigneurie d'Audrehem, entre les mains de la famille Comin :

En 1519, Thomas Comin et Jehan Bacuel (Bacouel), à cause de leurs femmes, tenaient en fief de l'abbaye de Licques trois quartiers de terre à Wissocq, paroisse d'Audrehem. (Archives de Licques. Cueilloir de 1519.)

Au XVIIIe siècle, ses descendants tenaient au même lieu un fief plus important du seigneur d'Audrehem et s'appellent, de ce fait, srs de Wissocq.

En 1527, J.-Bte Comin est dit sr de Vuissocq *(sic)*, veuf de Marie-Madeleine Baillet.

En 1746, le 3 juin, il est présent à Notre-Dame de Montreuil au mariage de sa fille Marie-Anne avec Nicolas Le Febvre. (Renseignements fournis par M. Le Cat du Bresty.)

1766. — Jean-Bte Canin *(sic* p. Comin), seigneur de Wissocq et en partie de Bertehem.

(V. p. 68 la citation à l'article **Bertehem.**)

Fin XVIIIe siècle. — Pierre-Marie-Adrien Comin sert au seigneur d'Audrehem rapport pour la terre de Wissocq. (Commen de M. Le Cat du Bresty.)

V. les fiefs : Bos de le Loe, Lambresticq.

WISTECQUE

1530. — Saint-Omer. Nicolas le Vasseur, mary de Margte de Lattre, fille et hér. de feu Josse de Lattre... deux mesures et demie de fief consistant en un manoir amasé de maison, grange, estable et jardins, nommé le Wistecque. (Arch. du Nord. B. 16053.)

WITEREMBAUT

à Audruicq.

1634. — Dans un dénombrement du fief de la Palme (Arch. du Nord. B. 16462, no 58), il est parlé à plusieurs reprises dans les tenants et aboutissants d'un fief ou terre Witerembaut. Ce mot est probablement une déformation d'un nom de personne, Willme Erembaut, le nom de famille Erembaut se rencontrant souvent dans nos anciens textes.

WITTERNESSE

Actuellement commune du Canton de Norrent-Fontes. La seigneurie dépendait du Bailliage d'Aire, et ne faisait pas partie de la Régale de Thérouanne. Je n'ai donc pas à m'en occuper ici et n'ai qu'à rap-

Digitized by Google

peler quelques fiefs que j'ai cités dans le cours de l'ouvrage comme ayant été, au moins pour partie, sur le territoire de cette paroisse.

Ce sont les fiefs : Beauroy, Befvre (La), Couppe-Gœulle, Estraselles, Maretz, Val, Warnicamp.

WITTES

Wictes, Witteque, Wicquette, Court-à-Wittes.

Actuellement commune du Canton d'Aire, seigneurie tenue foncièrement du Château de Béthune, puis d'Aire, vicomtièrement des Dames Abbesse et Couvent de Sainte-Colombe de Blendecques.

1438. — Enguerrand, ch. seigneur de Witteque.
(Bull. S. A. M. X, p. 170.)

1438, 3 sept. — Alix de Heghes, 21e abbesse de Sainte-Colombe de Blendecques, donne son consentement à ce que Gaucher, seigneur de Sainct-Simon et de Raisse, du consentement d'Antoine de Saint-Simon, son fils aisné, vende à Robert de Lens, seigneur de Rebecques et de Molinghem, la vicomté de Witteque, tenue de l'église de Sainte-Colombe, à 10 liv. par. de relief, 20 s. de cambelage..... (Ibid. p. 176.)

1443. — Antoine de Havesquerque, chev. sr de Fontaine et Fléchin : fief de Wiquette, tenu de Béthune, vendu à M. de Rebecque. (Arch. du Nord. B. 13818.)

Vers 1475. — Jehan de Lens, sr de Wicquette, pour la terre et seigneurie de Wicquette doit fournir 3 combattants à pied. (Ibid. B 16319.)

1488. — Jean de Lens, seigneur de Rebecque, Wictes.
(Bull. S. A. M. XI, p. 264.)

1505, 10 déc. — Dénombrement du fief de Wicquete aux faubourgs d'Aire, baillé par Jean de Lombise (de Thiennes, seigneur de Lombise), seigneur de Rebecque, « à mon très redoubté seigneur archiduc d'Autriche », comte d'Artois, à cause de sa châtellenie de Béthune.
(Pièce relevée par M. Rodière.)

Jean de Thiennes, seigneur de Lombise... de Rebecque, par la mort de Jean de Lens, son oncle, de Wicquette et Mazinghem, décédé en 1540 âgé de 80 ans, eut, d'Agnès de Croix, Eléonore de Thiennes, dame de Lombise, Rebecque et Wicquette, épouse de Jean de Croy, seigneur de Cresecques et Clarques, fils de Jean, seigneur du Rœulx et de Jeanne de Cresecques, d'où Eustache de Croy. Eléonore de Thiennes n'eut ces fiefs qu'après la mort de

Digitized by Google

son frère aîné, Gilles de Thiennes, époux d'Adrienne de Ligne, décédé sans enfant légitime. (Généalogie de Thiennes d'après le Dictionnaire de Gœthals.)

1593. — Eustache de Croy... seigneurie de Wicte venue d'Allart de Thiennes, son oncle.

1615. — Hugues Segon acquiert du Comte du Rœux la terre de Wicte. (Arch. du Nord. B. 13848.)

1660. — L'église de Wicte, au lieu de feu Hyerosme Segont, éc. s[r] de Wionnart, Contevil et dud. Wicte, par avant Messre Eustace de Croy, s[r] de Querecque, s[r] de Lombise, Rebecque, Wictes, est seigneur de la terre et seigneurie de Wictes, tenue foncièrement du ch[eau] d'Aire, vicomtièrement des Dames Abbesse et Couvent de Sainte-Colombe de Blendecques. (Ibid. B. 16318. Ch. XXI.)

1669, 29 nov. — Rapport d'un fief à Blaringhem devant le bailli de M. Charles de Baillencourt, vicomte de Wittes, grand prévôt de Mons.
(Arch. de M. Violette de Noircarme.)

1718, 1[er] février. — M. Ch.-Franç. de Bailliencourt, baron d'Antigny, colonel de dragons, seigneur viscomte de Wittes... seigneurie de Wittes, tenue du château d'Aire, à lui échue par le trépas de Pierre-Charles de Baillencourt, son père, vivt chev. seigneur dud. Wittes, Torcheville, prévôt de Mons.

1737, 7 août. — Charles-Joseph, comte de Baillencourt, vicomte de Wictes, baron d'Antignies, demt à Mons, par le trépas de son père, Ch.-François, décédé le 14 août 1736. (Arch. du Nord. Bar. Fin. C. 192.)

1739. — Charles-Joseph, comte de Baillencourt, seigneur de Wittes. (Pr.-verbal Rédact. Coutumes, p. 288.)

1760. — M. de Baillencourt, seigneur de la paroisse et dud. lieu, cotisé pour un revenu de 159 l. 17 s.
(20[es] Wittes.)

1789, 10 février-31 mai. — Répertoire du plan de la terre, seigneurie et vicomté de Wittes, situé entre Aire et Saint-Omer, appartenant à messire Hugues-François de Remond de Bussay, écuyer, seigneur et victe de lad. terre et seigneurie vicomtière de Wittes, Northou et autres lieux, demeurant ordinairement en son hôtel à Ipres, par succession qu'il en a faite de Mre Charles-Joseph, compte *(sic)* de Ballencor *(sic)*, vicomte dud. Wittes, baron d'Antigni, seigneur d'Audergnie (Audregnies), grand prévôt des ville et prévôté de Mons, à luy escheues comme fils et héritier de feu noble homme Charles-François de Baillencourt, aussi à son trespas seigneur desd. lieux.
(Biblioth. de la Soc. Antiq. Mor.)

V. *les fiefs :* Ane rayé, Château Joly, Coquilleau, Espine, Marquet, Nortoud, Plantin.

Digitized by Google

La citation ci-après doit certainement s'appliquer à une autre seigneurie.

1620, 7 avril. — Jehan le Franchois, esc. seigneur de Wictes, bailli des ville et chastellenie de Cassel.
(Gros de Saint-Omer. Rentes, 16.0, nº 228.)

Ne serait-ce pas de la seigneurie de *Willes* à Merville qu'il s'agit ici ? (Cf. E. Cortyl : « Fiefs et arrière-fiefs vicomtiers relevant de la Cour de Cassel. » Bull. Comité Flamand 1907, 2e fascicule, p. 170.)

WITTES (QUINT DE)

1660. — Le Prince de Lignes, au lieu de M. le Cte de Lignes, par avant Jacques de Lignes, baron de Baillœul et Wassenaire et Madame Jehanne de Hallewin, douairière de M. de Wassenaire, tiennent le Quint de Wicte du château d'Aire. (Arch. du Nord. B. 16318. Chap. XXII.)

WIZERNES

Actuellement commune du Canton sud de Saint-Omer, se trouvait comprise dans la Banlieue de Saint-Omer et, par conséquent, soumise à la Haute Justice du Magistrat de cette ville. Mais une seigneurie vicomtière prenait le nom de seigneurie de Wizernes, elle était tenue du seigneur de Bientques.

1408. — Jehan, seigneur de Fremessant, chev. seigneur de Wiserne. (Cf. Giry : « Analyse d'un Registre des Archives de St-Omer. » Mém. Soc. Ant. Mor. XV, p. 139.)

1580. — Eustache de Croy, bailli de Saint-Omer, seigneur de Wizernes. (Corresp. du Magistrat de St-Omer, nos 4886, 4887.)

1672, 24 déc. — Vente de la terre et seigneurie de Wizernes par Franç.-Antne d'Oye, chev. sr de Wizernes, à Albert d'Oye, son fils. (Gros d'Arras.)

1709. — Aveu par mess. Gillon-Othon de Lens, comte et sénéchal de Blendecques, relict de Dame Eugénie-Thérèse de Spinola, au nom de ses enfants... de la terre et seigneurie de Wizernes qui s'étend dans tout le village et terroir de Wizernes et pays environ, qui, l'an 1497, était tenue en deux fiefs par deux seigneurs, le premier, Ferry de Croy, seigneur du Rœux, par avant David de Fromensen, escuier, et l'autre, par Philes de Lomprey, par avant Guy de Lomprey, aussy esc., son oncle, sy avant qu'en l'an 1538, ce dernier fief fut vendu par la dame Jenne de Baillœul, dame douairière de Morbecque, pour et au profit de Pierre de Racquinghem, à Charles du Bois, vicomte

Digitized by Google

de Fruges, seigneur de Bienques et Pihem..... laquelle seigneurie de Wizernes est advenue audit comte de Blendecques à titre successif de feu madame son épouse (de de Spinola) par acquisition qu'elle a faite de François-Antoine d'Oye, esc. sr de Rougefaye et de Wizernes et sur lui vendue par décret au Conseil d'Artois le 24 déc. 1685.... Il y a longtemps que, nonobstant la séparation en deux fiefs de la seigneurie de Wizernes, elle n'est plus tenue qu'en un seul fief. (Terrier de Bientques et Pihem, rédigé en 1708, à M. H. Eloy, actuellement à la Bibliothèque de Saint-Omer, fo 624.)

1769. — Aveu et dénombrement par Maximilien-Joseph-Xavier Lefrançois, éc... : seigneurie acquise par lui de Mgr Louis-Jules Barbon Manzarini-Mancini, duc de Nivernais, pair de France, grand d'Espagne, le 27 février 1769, icelluy par succession, comme héritier maternel, de François-Joseph de Lens, cte de Blendecques, et par avant Gillon-Othon de Lens, cte et sénéchal de Blendecques... Le rapport est servi à mess. Pierre Sandelin, vicomte de Fruges, seigneur d'Esquerdes, Bienques, Pihem.

(Arch. de l'auteur, no 63.)

WIZERNES (MAYEURIE DE)

V. **Mayeurie.**

WOLBRANT

Fief à Houlle et Moulle.

1395, 21 mars. — Jeanne de Norhout, femme de Jean de Licques, vend à sa cousine germaine Marie d'Olehain, femme de Jean de Nielle, plusieurs fiefs à Houlle et à Moulle..... un aultre nommé le Wolbrant... le tout provenant de feu monseigneur Guichart de Northout, père de Jeanne. (Chartes de Saint-Bertin, éd. Haigneré, n 2054.)

WOLFET

Wolfvelt, fief dans la Banlieue de Saint-Omer, au sud de la ville, tenu du Château de Saint-Omer.

1452. — Victor de Wissoc, mari de Jeanne de Leurin, fille de Guillaume, pour le fief de Wolfvelt, situé près le bois de le Loe, venu à lad. demle de sond. père.

1511. — Philippe de Wissocq, fils Gommart, pour le fief de Wolfvelt, contenant 20 mesures au-dessus du bois de le Loe.

1565. — Dlle Adrienne de Wissocq, fille de Philippe: fief de Woltfwelt.

1586. — Philippe de Milleville, mari de Jossine le Clerc, fille de Vincent et de Marie de Wissocq.

Digitized by Google

1599. — Dame Jeanne d'Audenfort, d^e^ de Tatinghem, cousine et héritière de Josse de Milleville, fils de Philippe et de dam^lle^ Jossine de Clercq... fief de Woltfvelt, situé en la Neufve rue près Saint-Omer, venu de lad^e^ Jossine.
(Arch. du Nord. B. 16053.)

1614. — Guérard de Lens, esc. s^r^ de Hautegreve, Bilcques, etc., tient quattre fiefs. . . . . .
Le quattriesme et dern. fief se consiste en unze mesures de terres à labeur comprins quelque prey, nommé le fief de Wolfet, séant desur la Nœufrue, ayant appartenu au sieur de Flectres, listant nort aux terres de la Magdelaine, zud aux Bruhiers, abouttant oest à Pierre Flameng, west à la rue quy maisne à Blendecques.....
En marge : Le premier febvrier 1663 messire Georges de Thiennes, marcquis de Berte, baron de Broucque, gouverneur es ville et bailliage d'Aire, at payé quattre relief et cambellaiges, pour les quattre fiefs cy après appartenant aud. seigneur à cause de dame Marie-Adrienne de Lens, sa compaigne, fille et hér^re^ dud. seingneur de Lens. (Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f^o^ xxxv.)

1782, 27 juin. — Mess. Phil.-George de Thiennes, chev. marquis de Berthe, baron de Broucq, dem^t^ à Saint-Omer, pour 4 fiefs... le 4^e^ est le fief de Wolfet deseure la Neuve Rue, comprenant douze mesures de terre à labeur.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

WOLFRETUN

Fief à Eperlecques.

S. D. 1^re^ partie du XVII^e^ siècle. — Déclaration du fief et seigneurie de Wolfretun tenu de la chastellenie d'Esperlecque, appartenant au s^r^ Pierre Piermont à cause de dem^lle^ Cornille de Winneghem, sa compaingne.

1698, 4 juillet. — Déclaration du même fief par mess^e^ Paul de Villenœufve, chev. seigneur de Grandmont, command^t^ ung bataillon au régim^t^ de la Royne, ingénieur des camps et armées du Roy, de résidence au Quesnoy, et dame Catherine-Laurence de Piermont, sa compagne, fille et héritière de Cornilles de Piermont, vivt esc. seigneur de Bellencourt, Condé, Castel, Salperwicq, Wolfertun, etc... au prince Procoppe d'Egmont, etc... seigneur d'Esperlecque, Ruminghem, Coupelle-Vieille et Nœufve, à cause du ch^eau^ et terre d'Eperlecques.

Lieux dits : La Balance, l'Oest-Mont, Westmont, Nortstracte, Cœselin, Place d'Eperlecques, etc.....
(Arch. de la Soc. Ant. Mor.)

Digitized by Google

1760. — M. de Pan de Wisques possède deux fiefs seigneuriaux nommés la seigneurie de Salperwicq et Wulfretun, par succession de dame Marie-Louise-Ursule Stemmer... consistant en censives du revenu de 103 l. 17 s. 9 d. (20es Eperlecques.)

WOLPHUS

à Zouafques, fief tenu du Château de Tournehem. « La maison, seigneurie et terre de Wolphus, dont le fond est tenu d'Alembon, France ; néantmoins la justice est tenue de Tournehem. »

(Arch. du Nord. B. 19471, n° 41.)

1544. — Les hoirs Charles Maes, en son vivt esc. seigneur dud. Wolfus, tiennent du seigneur de Bevres la seigneurie et justice vicomtière dud. Wolfus en deux fiefz... aux reliefz et chambellages de XXIIII l. par.

(Ibid. B. 16733, n° 32.)

1562. — Philippe Mas, sr de Wolphus. (Arch. de Saint-Omer. Corresp. du Magistrat, nos 3015, 3016.)

1594. — Nicolas de Laueune, seigneur de Wolphus, fils de Marguerite Maes, veuve de Nicolas de Lauenne.

(Gros de St-Omer. C. de m. n° 12.)

1597. — Dle Antte de Laueune, dle de Wolphus, fille des précédents. (Gros de St-Omer. C. de m. n° 57.)

1610. — Jean Boidart, sr d'Olphus et Jeanne Bauldrin, sa femme, vendent le fief d'Olphus à Pierre du Chemin, bourgeois et échevin d'Ardres.

1672. — Pierre du Chemin, sr d'Olphus.

(de Rosny : *Recherches*, p. 1093.)

1680, 25 mai. — Antte Deray, femme de Pierre Amplement, sr de la Cressonnière, lègue à Claude et Antoine Amplement, ses deux fils, le quint de la seigneurie d'Olphus. (Min. Not. Montreuil. Commun de M. Rodière.)

1694. — Antne Ampleman, sr d'Héricourt, sert rapport du fief d'Olphus à Mre Michel de Roussé, marquis d'Alembon.

(de Rosny et Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 246.)

Depuis, le fief se transmit dans cette famille comme celui d'*Ampleman*.

1789, 10 déc. — Pierre-Marc-Ant.-Fr. d'Ampleman, seigneur de Wolphus, seigneur d'Ampleman, la Cressonnière, etc... (Arch. Nales Qt 906.)

V. le fief Baldie.

Digitized by Google

WOORT LA HAYE

près Ardres.

1781. — Ce fief est cité dans les tenants et aboutissants de terres dépendant du fief Quillart à Bois-en-Ardres, dont il est servi aveu le 3 déc. 1781. (Arch. Nat^les Q^1 906.)

1788. — Antoine de Roubion, s^r du Wort.
(Terrier de la terre et baronnie de Balinghem, aux Arch. du château de St-Martin, art. 157.)

Ibid. art. 155... Terres tenant aux pâtures de la ferme du Wort Lahaye.

WYMETTE (LA)

Fief sis probablement à Bléquin.

1593. — Les enfans de Marand Caron pour une part de pré sous le fief de la Wymette... (mention qui suit rapport de terres à Bléquin).

1595. — Eustache de Beaurains achète à Guill. Obert, mari d'Alix Cocquempot, une demi-mesure..., tenue du fief de le Wimette.. Les hérit. de Jean Faye... 3 mesures de terre tenues de Wymette.

1605. — Ch. de Brigode, au nom de ses enfants et de dem^lle Ant^te Rietmacre, sa femme... droit seigneurial de la vente d'une demi-mesure de terre séant à Campagnette, tenue de Wymette. (Arch. du Nord. B. 16053.)

WYPELIN

à Nortleulinghem.

S. D. XVIII^e siècle. — Déclaration de terre tenue d'Alex.-Franç.-Jos. Coll, chev. seigneur de Nortleulinghem, Wypelin. (Comm^on de M. le chanoine Bled.)

— Projet de dénombrement à servir par Adrien-Félix Le François, éc. s^r de Drionville, au nom d'Augustine-Catherine-Pélagie Le François, sa sœur, à Franç.-Jos. Cool de Savy, concernant la seigneurie de Wypelin.
(Comm^on de M. C. Van Kempen.)

YEUSE

sur Landrethun.

1451. — Jean le Theulier et dam^le Marie de le Garde, sa f^e, par avant femme de Jean Dumont, qui s'est fait décréter en un fief à Eperlecques et sur le revenu de *Yeuzene*, apartenaut à Jacques Déc. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Digitized by Google

1543, 6 avril. — Rapport du fief de Yeuse, paroisse de Landrethun, par Bauldrain de Fiennes, sr de St Martin-en-Louches. (de Rosny : *Recherches*, p. 1570.)

V. aussi **West Yeuse.**

V. le fief : Beaucorroy (supplém[t]).

YSERIN

V. **Mont Yserin.**

ZANTGAT

Fief à Eperlecques.

1760. — Jean-Frçois Blondel, à cause de Marie-Frçoise le Sec, possède deux fiefs seigneuriaux nommés seigneuries de Zantgat et Nortbarne, consistant en censives du revenu de cinq livres. (20[s] Eperlecques.)

1778. — Extr. du Mémoire imprimé pour Me Phil.-Henry Le Roy, seigneur du Prey, de Bracpot, etc... contre messre Casimir d'Egmont Pignatelly, engagiste de la seigneurie domaniale d'Eperlecques ; p. 57, à côté du fief Calcuel, il est parlé du fief de Zantgat à N... avec référence à une sentence du Conseil d'Artois du 13 sept. 1576.

ZELTUN

sur Polincove, ancienne baronnie du Comté de Guînes, tenue du Comté de Guînes, puis du Château de Saint-Omer.

1160. — Hue de Zeltun, — Gautier de Zeltun, — Guillaume de Zeltun. (de Rosny : *Recherches*, p. 1574.)

1515, 8 déc. — Jehan de Rochebaron, chev. seigneur de Lignon, de Verdures, Lynselle, de le Plancque.
(Cartul. Chartr. du V. Ste Aldde. Ed. J. de Pas, no 709.)

Vers 1550. — Zeltun : Baronnie tenue de la partie du Comté de Ghuisnes que les François occupent et appartenant au sr de Lignon, Capne de Thérouanne.
(Arch. du Nord. B. 19471, no 41)

1563. — Noble he Jacques de Rochebaron, sr de la Vacquerie pour la baronnie de Zeltun. (Ibid. B. 16053.)

1623. — Messire Léonart de Hocquinghem, chev. baron de Zelthun, tient en fief de sa Majté la terre, seigneurie et baronnie de Zelthun, enclavement de la Comté de Guisnes estant au bailliage de Saint-Omer selon qu'est mentionné au compte du domaine dud. Saint-Omer finy à la saint Jan-Bapte 1563, à relief de dix livres par.... par

Digitized by Google

luy acquis des héritiers de Jacques de Rochebaron, sieur de Vacquerie, Verdure, baron dudt Zeltun, laquelle baronnie se trouve assis et cottizé par les assiettes sur le fief faictes au bailliage de Saint-Omer et avoir esté saisie le 21 mai 1614 par les lieutt et hommes de fief dud. bailliage « faute d'homme, relief, serment de fidélité, rapport et dénombrement non servis et aultres debvoirs non fectz à raison que tel fief tenu de ladte Comté enclave se « droicture et reliefment » du roy nre sire comme enclavement selon le traité de paix faict à Cambray et autres subsécutifs entre les Roy d'Espagne et de France selon que se trouve nottifié par le compte du domaine de Saint-Omer finy à la St Jan-Baptiste quinze cent nonante trois.
(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. XII, 5, fo 143.)

1687, 4 juin. — Baltazar de Croy, marquis de Molembais, victe du Vroilant et Houlle, baron d'Erin et de Zeltun, Mont Trinité, Pairie de Recques et autres lieux qu'il tient à cause de de Marie-Philippe-Anne de Créquy, son épouse, à elle héritée de Anthoine de Créquy, vicomte de Vroilant.... terre et baronnie de Zeltun, que led. feu seigneur du Vroilant avait acquise par décret au Conseil d'Etat sur la curatelle de demlle Louise de Hocquinghem, sise au terroir de Polincove, Recques et environs, jadis baronnie du Comté de Guisnes, à présent enclavée dans le Bailliage de Saint-Omer, selon les traités de paix faits entre les deux couronnes.... comprenant une motte entourée de fossés où était l'ancien château... le droit de pêche dans la rivière depuis le pont de Nordausque jusqu'à celui d'Hanequin. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1712, 12 oct. — Dame Marie-Philippe-Anne de Créquy, douairière de Baltazar-Joseph de Croy, dame des terres de Recques, Vrolant, Zeltun, Hollande, Plouy.
(Arch. Capitulres de Saint-Omer. G. 2730.)

1739. — Jacques-Nicolas de Bonte, négoct, demt à Dunkerque, seigneur de Recques, la Hollande, Cocove.... terre et seigneurie de Zeltun échue, en sept. 1738, par le trépas de Jacques de Bonte, son père [1].
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1739. — Jacques-Nicolas de Bonte, seigneur de Zeltun.
(Pr.-verbal de Rédaction des Coutumes, p. 16.)

1761. — Jacques de Bonte possède la seigneurie de Zeltun consistant en rentes foncières d'un revenu de 75 l. et droits seigneuriaux d'un revenu de 7 l. 10 s.
(20es de Recques-Vrolant.)

V. les fiefs : Planeque (La), Marie-Voort, Tombe, West-Cocove.

1. Acquisition, vers 1728, des seigneuries de Recques, Vroland, Zeltun.

Digitized by Google

ZOUAFQUES

Actuellement commune du Canton d'Ardres. La seigneurie appartenait à l'abbaye d'Andres.

Milieu XVI^e siècle. — Le villaige de Zuavecque tenu entièrement de l'abbaye d'Andrene et de France, enclavé néantmoins en lad. chastellenie de Tournehem : les habitans duquel village, les guerres passées et mesmes du temps du grand bastard de Bourgoingne, ont fait ghuet et garde aud. Tournehem. (Arch. du Nord. B. 19471, n° 41.)

1725. — M. Tiberge, supérieur des missionnaires étrangers à Paris, à cause de son bénéfice que l'on nomme abbaye d'Andres. (Arch. ecclésiast. du P.-de-C. Evêché de Boulogne G. 32. Questionnaire de l'évêque Henriau.)

V. les fiefs : Bisvel, Chaplette, Cluzegat, Jaffa, Pierre (La), Recousse (La), Riez, Rosbergue, Saint-Milfort, Verduzan, Wolfus.

ZUBECQUE

1615. — Zubecque : Cinq mesures et demie d'enclos tenu des francs-alleux de Saint-Omer, séant en la vallée de Leulinghem. (Cf. partage entre Jean, Pierre et Marie de Brigodde du 16 août 1615. — Cession du 3 déc. 1631 au profit de M^re François Descamps et Marie de Brigodde, sa femme. Arch. de la famille Deschamps de Pas.)

ZUDAUSQUES

Actuellement commune du Canton de Lumbres. La transmission de la seigneurie suivit celle de la seigneurie de Noircarmes. (V. l'article **Noircarmes.**)

1739. — Louis-Joseph-Corneille Deslions, éc. seigneur de Feuchin (par F^çois-Maximilien Deslions), seigneur de Zudausque. (Pr.-verbal Rédaction Coutumes.)

1760. — Mons^r des Lyons de Noircarme, seigneur dud. lieu : seigneurie évaluée d'un revenu de 172 l. 33 s. (20^es Zudausques.)

La mention ci-après demande explication :

1634. — Jacqueline Legay, veuve d'Anselme Moville, damoiselle de *Zuldausque*, Rabodinghe. (V. son testament du 27 nov. 1634. Gros de Saint-Omer, n° 4.)

Il s'agit ici de la seigneurie de la *Tour de Zudausques* ou *Tour d'Ausques*. V. l'article **Tour d'Ausques.**

V. les fiefs : Audinethun, Bois, Bosquet, Brisacq, Bureulle, Couppe (la), Craye, Glorietle, Guisnes, Loe, Noircarmes, Pas, Rabodinghes, Rat (le), Tombe (la), Tour d'Ausques, Vaudringhem.

Digitized by Google

ZUDAUSQUES (TOUR DE)

ou *Tour d'Ausques*. V. **Tour.**

ZUDHOVE

V. **Zuthove.**

ZUDROVE

Fief à Serques.

1515. — Jehan de le Nesse : pour droits du fief de Zuderhove à Serques vendu à Jean Rez.

1517. — Jeannet Rez, fils de Jean, pour le fief de Zuderhove.

1553. — Jean Reys, pour fief de Zudrove à Serques, venu de Jean, son père.

1569. — Cornille de Helly, mari de Cornille Cley, sœur et héritière de Jean Rez, pour fief de Zudrove.

1603. — Jacques du Quesnoy, dam^le Adrienne Gillocq, sa femme, pour droit d'hypothèque sur le fief de Zuidrove, appartenant à Ambroise Chappe, à cause de Ysabeau de Hély, sa femme. (Arch. du Nord. B. 16053.)

1623. — Mess^re Jan de Héniaire, ch. conseiller premier, hérault d'armes du Toison d'Or de sa Mat^é, tient le fief et seigneurie de Zudrove, ratraicte par proximité lignagère sur Robert Norman, esc. sieur de Lignes, auquel lad^te seigneurie estoit demeurée comme plus offrant et dern. renchérisseur par vente et subhactation au Conseil d'Artois comme appartenant à Ambroise Chappe et Isabeau de Hély, sa femme, le 7^e de novembre XVI^c douze, led^t fief et seigneurie se consistant en seigneurie fonssière et viscomtière.....

En marge : Le 4 de novembre 1662, Guillaume Vernalle, procureur espécial de messire Jan de Héniaire, chev. cons^r premier du Roy d'armes du Toison d'Or de sa Mat^é at payé le relief et cambellaige pour le fief et seigneurie au texte à luy escheue par le trespas dud^t messire Jan de Héniaire, son père.

(Reg. aux Fiefs. Arch. de St-Omer. AB. XII, 5, f^o 42 v^o.)

1662. — Mess. Jean Hernard *(sic)*, chlr, seigneurie de Zudrove venue de mess^re de Hernard, son père.

(Arch. du Nord. B. 16053.)

1720, 12 nov. — Jean Hiénart, chev. seigneur de Zudrove, tient la seigneurie de Zudrove consistant en div. tènements et droits féodaux.

Digitized by Google

Vers 1730. — Rapport de terres à Inghem servi par M. Le François à Monsgr de Mérode, prince de Rubempré, marquis de Trélon, etc... seigneur de Tilques, *Zudrove*....
(Arch. de M. Quenson de la Hennerie.)

1777. 30 déc. — Dénombrement de la terre de Tilques par Marie-Marguerite de Martiny de S[t] Martin.....
.... Item le fief et seigneurie de Zudrove appartient à lad. dame comme remis par faculté seigneuriale au domaine de lad. seigneurie.
(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 241.)

1787, 22 déc. — Dame Marie-Louise-Fr[se] d'Herbais, dame d'Izel-les-Hameau, du Fresnoy... de Tilque... de Zudrove..... (Arch. de l'auteur, n° 73.)

ZUTBÉCOURT, ZUTBOUCOURT

Fief sur Mentque.

1542 et suiv. — Flour de Calonne, esc. fils M. Jean de Calonne, s[r] de Courtebourne... seigneurie de Zutboncourt..... Antoine de Mussem, la terre et seigneurie de Boncourt, par achat. (de Rosny : *Recherches*, IV, p. 226.)

Le *Boncourt* de la dernière citation doit être Zutboucourt.

ZUT CLERBOUDIN

V. **Clerboudin (Zut).**

ZUTHOUCK

Fief à Nortbécourt.

1741, 7 mars. — Ant.-Fr.-Léonard de Tramecourt : fief et seigneurie vicomtière à Nortbécourt, nommé le Zuthouck, comprenant 22 mesures de bois.

1788. — Eug.-Fr.-Léonard de Tramecourt... rapport du fief de Zuthouck. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 245.)

ZUTHOVE

ou *Zudhove*, sur Boisdinghem [1].

La seigneurie de Zuthove était jointe à celle de Boisdinghem dont elle suivit les dévolutions. Voir, à l'article **Boisdinghem** diverses mentions où les deux seigneuries sont citées.

1. Ne pas confondre avec la seigneurie de Zuthove, à Renescure, appartenant à la famille de la Cornhuse. (Cf. A. de Ternas : « Promenade au village de Renescure. Le Château de Zuthove et ses seigneurs. » Douai. L. Déchristé. Impr. 1882.)

Digitized by Google

ZUTKERQUE

Actuellement commune du Canton d'Audruicq : c'était une des quatre paroisses du pays de Brédenarde.

Comme pour les autres paroisses de ce pays, ce n'est qu'au dix-huitième siècle que l'on trouve trace d'aliénation de droits féodaux.

1760. — Le sr Philippe-Alexandre Marcotte, seigneur engagiste du Domaine du Roy. (Vingtièmes Zutkerque.)

Quelquefois des seigneurs vicomtiers, qui possédèrent des fiefs sur Zutkerque, furent appelés seigneurs de Zutkerque, mais ils n'avaient pas la seigneurie de la paroisse. En voici deux exemples :

1° En 1309. Vente d'une dîme à Zutkerque dépendant de la seigneurie de la Cressonnière. (Cartulre des Chartreux du Val de Ste Aldegde. Edit. J. de Pas, nos 31, 40, 41.)

2° 1616. Inscription funéraire de « noble homme Phys de la Palme, esc. sr de Campaigne et de Zutkerke... »
(Epigraphie du Canton d'Audruicq, p. 334.)

De même des membres de la famille de Laurétan, seigneurs engagistes de Brédenarde, furent quelquefois dénommés seigneurs de Zutkerque.

V. les fiefs : Alembon, Ancgodt, Audenfort, Beaurain, Coyecques, Donckerhof, Faumont, Lavoir, Licques, Mastine (la), Nielles, Parquet, Péperare, Pollart, Pontaigne, Vierlin, Watteblé, Watterlet.

ZUTMERCQS

sur Wizernes, à Pont d'Ardennes.

1469. — Rapport et dénombrement d'un fief nommé Zutmercqs, près Pont d'Ardennes. (Chartes de St-Bertin. Ed. Haigneré et Bled, no 3271.)

ZUYDCOOTE

Actuellement commune du Canton de Dunkerque. La seigneurie était autrefois tenue du Château de Saint-Omer.

1621. — Déclaration de la terre et seigneurie de Zutkœte appartenant au Roy, tenue du chastel de Saint-Omer, avec haute justice, église, droits de préséance, moulin à vent, s'étendant sur 345 mesures de terre.... estant lad. seigneurie de Zutkœte ung des principaux vassal de la chastellenie de Bergues-Saint-Winocq.
(Arch. du Nord. B. 16732.)

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

ABLEMONT

dans les marais, à l'est de Saint-Omer.

1778, 17 novembre. — Bernard de Saint, marchand potier, demeurant au Haut-Pont, faubourg de Saint-Omer, mary et bail d'Anne-Thérèse Gœuse... fief acquis de Guillaume-Joseph Réveillon, cabaretier, le 12 décembre 1776, comprenant quatorze mesures de manoir amazé, pâtures et terres, situé près du Blocus, nommé vulgairement la ferme d'Ablemont.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 239.)

ABORD

On désignait ainsi un terrain voisin de la rivière et marécageux.

Dans le rapport de la seigneurie de *la Bistade* servi en 1761 par L.-Fr. de Salperwick d'Huby (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 223), on en trouve des mentions.....

« ... Dlle Marie-Antoinette Marcotte tient un *abord* contenant 3 quartiers 8 verges de terres... Michel-Ignace de Cardevacque tient un *abord*..... »

ACQUEMBRONNE

P. 4. Ligne 29, au lieu de... familles Le Quien... lire... familles Le Quieu...

AFFRINGUES

P. 8. Avant la mention du 26 nov. 1697, ajouter les suivantes :

Robert Cocquillan, fils de Guillebert et de Margte de Lattre, vivait et était seigneur d'Affringues en 1585, mort avant 1622, ép. Adrienne Salmon, d'où :

Jacques, seigneur d'Affringues, échevin de Saint-Omer entre 1600 et 1616, épouse Catherine de Francqueville.

(D'après notes généalogiques communiquées par M. Violette de Noircarme et le Bull. Soc. d'Etudes de Prov. de Cambrai. Octobre 1920, p. 101.)

Ce doit être ce même fief qui échut aux Marigna.

Digitized by Google

AIRE

Le fief d'*Aire*, tenu du château d'Aire, ne se trouve pas dans les limites de la circonscription adoptée pour cet ouvrage. Je n'en fais donc mention ici que pour dissiper tout malentendu et en noter, en passant, la situation précise relevée dans un document des Archives de Courset que me communique M. le chanoine Delamotte :

1585. — Lettre de MM. du Bailliage d'Aire à noble he Robert de Bertoul, sr de Fiefs, Wailly, Beauquesne, Topasture, le Trenchis, sur le dénombrement présenté aux officiers du Bailliage d'Aire le 16 décembre 1585 pour son fief seigneurial nommé d'ancienneté le *fief d'Aire*, tenu en hte justice de sa Mté à cause de son chcau et bailliage d'Aire, consistant en un bois nommé Guy de Fiefs.

ALLENGAGES

Le mot *allengage* désigne certaines mouvances de fiefs; on ne le rencontre que dans de rares localités et plus particulièrement à Blaringhem. Mais il semble bien que ce fut une tenure cotière et non *féodale*.

V. à ce sujet une note sur les « quiefs » insérée à l'article « Quief Thibaut ».

Dans l'aveu de la seigneurie de Fauquembergues de 1786 (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178), on trouve mentionnés, après l'allengage *Loghenelle* (v. ce mot), les allengages *Warghes*, *Godefroy Morel* et de *Rabaut*.

ALLOUAGNE

P. 15. Après la seconde ligne, ajouter :

1772, 1er mai. — Dominique Eustache de Lenequesaing, seigneur d'Alloigne, anc. capne au régt de Navarre... fief d'Alloigne à moi échu par achat fait avec mon épouse Marie-Cécile-Joseph Aronio, le 30 sept. 1769, de Charles-Mathieu, marquis de Valfons de Sebourg, et de dame Marie-Thérèse-Charlotte d'Esclaibes, son épouse..... échu à lad. dame par le trépas de François-Joseph de Lens, dont elle fut héritière féodale, et, à ce dernier comme fils et unique héritier de Gillon-Othon-François de Lens.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 199.)

ALQUINES

P. 15.

Vers 1556. — Village et chasteau d'Alquinnes qui estoit anchiennement le chief-lieu de la Régalle de Thérouenne. (Arch. du Nord. B. 19171, no 41).

Fief à Alquines : v. **Fromentel.**

Digitized by Google

ALQUINES

ou *Allequines*, fief à Aire, sur Moulin-le-Comte.

1729, 9 avril. — Jacques-François Doresmieulx, éc. seigneur de Foucquières, demt à Saint-Omer, tuteur de dlle Pélagie Roels, fille mineure de Dominique-Ignace Roels, receveur des Etats d'Artois, sert rapport du fief d'Alquines, à elle venu par décès de son père, auparavant Marie-Jeanne Casin, petite-fille et héritière d'Isabelle Grumelin, femme du sieur Abraham Barbet, au lieu de Jean de Poix, éc... fief d'Alquines, comprenant trois mesures de pré loties présentement à usage d'osiers es praieries du Biez-les-Moulins-le-Comte, et plusieurs rentes foncières sur héritages de la ville d'Aire en la rue de Biennes. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 193.)

1758, 14 avril. — Le sr Doresmieux de Foucquières... fief d'Alquines, tenu d'Aire. (Ibid. C, 87.)

AMALIX

Fief à Inghem.

Voir ce qui est dit à la page 229 au mot **Damalix**. Il est vraisemblable qu'il s'agit du même fief. Nous trouvons dans la « Notice Généalogique sur la famille Lefebvre du Prey, par Paul L. du P. »[1], p. 163, les renseignements suivants :

Pierre Martel, marié à Gérardine de Cantheraine, habitait Inghem à la fin du seizième siècle.

Leurs descendants sont dits seigneurs d'Amalix et de la Feuillie (v au mot **Fœullie**) à Inghem : — Guillaume, fils de Pierre, mort en 1630; — Georges, fils de Guillaume, décédé vers 1669; — Pierre, fils de Georges, décédé en 1710; — Pierre-Antoine, fils de Pierre, décédé vers 1770.

ANNEAU D'OR

Pages 18 et 19, aux mentions de 1623, 1629 et 1670, au lieu de « des Caieulx », lire « d'Escajeul ».

ARDINGHEM

V. **Hardinghem.**

1. Saint-Omer, Imp. L. Loïez, 1925.

Digitized by Google

ASNE

(Fief de l') situé au terroir et paroisse de Rebergue (ou Rebecque ?), cité parmi les apports de Ph. de L'Espinoy dans son contrat de mariage du 16 juillet 1584 avec Antoinette de Genevières. (Cf. *Arch. de la Famille de Beaulaincourt*, pp. 497-498.)

Ne serait-ce pas le même fief que le fief *Aisné (L')*, cité p. 11 ?

ASSINGHEM

P. 26.

1786. 18 juin. — Décès de Mlle Anne-Marie Viard, âgée de 47 ans, épouse de M. Guislain de Croix, sr d'Assinghem, ancien échevin de la ville d'Arras. (Registres de Catholicité de la paroisse St-Géry. Commn de M. Rodière.)

Ce Guislain de Croix paraît être de la même famille qu'Alard de Croix qui acquit la seigneurie de Wismes en 1611.

AUDENTHUN

V. p. 30.

1587. — Valentin de Pardieu, sr d'Audenthun. (Arch. de la Famille de Beaulaincourt, p. 688.)

1605. — Jeanne de Berghes-Saint-Winnoc, dame de Boiefflles, Coupigny, Ausques, Audentun, fille d'Antoine et d'Anne d'Audenfort, ép. le 24 oct. 1605 Louis de Créquy. (Cf. Rec. Généalog. de familles originaires des Pays-Bas. T. 2. *Généalogie de Crequy*, p. 162. Rotterdam. 1778.)

AUDREHEM

1473. — Guillaume d'Audrehem, écuyer, fils de feu Jeanne Joseame, veuve de feu Louis de Beaumont, sr de la Forêt, tenait le fief d'Audrehem présentement à Jacques de Foucquesolles.

M. Thibaut de Beaumont, chev. sr de Foret, héritier de Louis de Beaumont, évêque de Paris, tenait de la châtellenie de Tournehem, en 1473, le château, terre et seigneurie d'Audrehem. (Commn de M. Le Cat du Bresty, d'après les archives de l'abbaye de Licques.)

V. au Suppl. les fiefs *Le Roydde*, *Malquemb rt*, *Personnage*.

Digitized by Google

AUSQUE

Au bas de la page 33, ajouter les citations suivantes :

1625. — Philbertus de Cardevacque, toparcha in Daux (d'Ausque), comparaît comme parrain à un baptême de la paroisse Saint-Géry d'Arras.

Dans la généalogie de la famille de Cardevacque, on trouve cette seigneurie aux deux degrés suivants :

XIII. — Guillebert de Cardevacque, éc. seigneur de Saint-Amand, Ausques, ép. 1° en 1624, Marie-Claire Le Merchier, 2° Marie-Fr^se Le Sarrazin.

Du 2e lit :

XIV. — Jean-F^çois Guillebert (*alias* Philibert) de Cardevacque, éc. s^r de Saint-Amand, Ausques, ép. le 30 oct. 1663 Anne-Jos. Théry, fille de Mathieu, éc. seigneur de Blocus, Oppy. (Communic^n de M. Rodière.)

AUTINGUES

1581. — Mariage de F^çois de Dostrel (d'Ostrel), éc. s^r d'Authingues, d'Estreuses, etc... demt au ch^eau de Frelingan (Ferlinghem) avec Jacque de Grisel.

(Anal. de Minutes de Notaires de Montreuil (n° 6435) par M. Rodière.)

1638, 30 août. — Inventaire après décès de Jacques d'Ostrel, chev. seigneur d'Autingues, Lieut^t du Roy à Montreuil. (Ibid. n° 3513.)

1639. — François Des Champs, dit Morel, éc. s^r d'Autingues *(sic)*, fils et hér^r de feu F^çois Des Champs, ch. s^r d'Hauteville, et de d^lle M^ie de Gomer. — *Est cité dans l'acte:* Louise de Gomer, v^ve de Jacques d'Ostrel, chev. s^r d'Autingues. (Ibid. n° 3519.)

Il apparaît y avoir eu une erreur certaine dans la première des citations « Autingues ». Le scribe a confondu *Autingues* et *Hauteville* F^çois Des Champs, dit Morel, devait être, comme son père, s^r d'Hauteville et non d'Autingues.

AVESNE HOCQUET

La mention de la page 35, portant la date de 1786, n'est certainement que la répétition d'une ancienne mention remontant à près de trois quarts de siècle et qui se sera répétée dans les dénombrements postérieurs. Il résulte, en effet, de documents communiqués par M. Rodière, que ce Bertout Limosin fut curé de Fruges de 1691 à 1726, et décéda le 16 août 1726 âgé de 80 ans.

Digitized by Google

AVESNES

Ce fief sis à Coulomby a déjà été relevé à la page 423 sous la forme *Lavaine*. (Voir aussi au Suppl.)

1695, 3 août. — Ant.-Fr. de Genevières apporte en mariage (avec Sylvie-Schol. de Cupere) la moitié de deux fiefs nommés Avesnes et le Brœucq, impartis avec le seigneur de Lusy. (Arch. de Beaulaincourt, p. 577.)

AVROULT

P. 37.

Une généalogie de la famille d'Avroult, récemment parue [1], donne sur les origines de cette famille les indications suivantes :

I et II. — Jean, sire d'Averhoult, ép. la fille du seigneur de Rethel. Il était le troisième fils de Charles, dit le Grand, duc de Bretagne, marié en 1192 à la fille d'Helduin, cte de Roucy en Champagne.

Jean, dit de Bretagne, sire d'Averhoult, prit les armes d'Averhoult.

III. — Jean, IIe du nom, seigneur d'Averhoult, vivait en 1276, ép. Marie, fille de Charles Chevalier.

IV. — David, sr d'Averhoult, ép. Isabeau de Saint-Omer, dame d'Helfaut.

V. — Guillaume, sr d'Averhoult et Helfaut, ép. Marguerite de Crésecques.

VI. — Willme, tué à la bataille d'Azincourt, ép. 1° Catherine de Nevelin (*sic*, lisez « Neveline »), fille de Jean et de Jeanne de Wissocq ; 2° Jeanne de Dieppe, dame du Wez.

VII. — Antoine, ép. Jeanne du Chastel de la Howarderie.

Sources : Trésor Généalog. de Dom Villevieille : preuves faites en mai 1670 devt M. de Caumartin, intendant de Champagne : La Chenaye-Desbois.

BABEL

P. 38.

Ce nom était celui d'une famille qui a possédé aux xve et xvie siècles des fiefs dans le comté de Guînes et l'Ardrésis.

Dans deux chartes du 16 avril 1410 et du 24 août 1416, Mahieu Babel est cité parmi les « francs-hommes de la Comté de Guisnes ». Dans la seconde, Florens Babel comparaît au nom de Mahieu, son père. Enfin un aveu est servi en 1520 par Marguerite Babel.

((Comm[n] de M. Rodière.)

1. Baron de Wœlmont de Brumagne : *Notices Généalogiques*, 2e série. Paris, Champion, 1924 ; pp. 29 et sv. : « d'*Averhoult en Artois*, Champagne et Normandie »

Digitized by Google

BAILLON

P. 40.

M. Rodière me cite un autre fief de *Baillon* ou des *Baillons* qui est dit, dans un contrat de mariage de 1615, « paroisse de Reclinghem », ce qui semble le situer près de Fauquembergues. Mais il se trouve que ce lieu de *Baillon* est indiqué, sur la carte de Cassini, tout à côté de Reclinghem-en-Crémarest. Reclinghem-en-Crémarest n'a jamais, il est vrai, été paroisse, mais il y avait là une chapelle à pèlerinage fréquenté. Un notaire de Montreuil a pu y trouver matière à confusion. En tout cas, ce n'est pas dans la région de Fauquembergues qu'il faut le chercher.

D'autre part, un aveu de 1781 tranche la question et indique « le fief des Baillons, paroisse de Wirvigne ».

C'est donc sur Wirwignes et Crémarest qu'il s'étendait.

Ce fief était, au seizième siècle, la possession de la famille le Vollant. Par des alliances successives, il passa, en 1559, à la famille de Caboche, et, en 1615, à la famille de Patras.

BAJOLLET

P. 40. Mention de 1546 à rectifier :

1546. — Robert de Boffles, à cause de Marie Le Volle, sa femme.....

Or, la femme de Robert de Boffles était Marie le Viesier de Pippemont. Le nom *le Volle* est celui de sa mère, Françoise (Marie ?)

BALINGHEM

P. 42.

Le 7e jour de février 1402, messre Jehan, seigneur de Bavelinghem, chev. et dame Agnès, sa femme, vendent à Thiery de Bevre, seigneur de Dixmude, ses chastel, ville, baronnie, terres, bois, prez, eaues, manoirs.... dud. Bavelinghem, pour 1600 florins (escuz à la couronne de France) pour en jouir sa vie durant.

Depuis, feu mess. Jehan de Renty, comme tuteur d'Engueran de Bevre, fils aîné dud. (Thiery), acheta lesd. chastel et appartenances dud. Bavelinghem pour 4500 fl.

Or, par lettres « données en nre ville de Lille le XVIIIe jour de mars 1453 », Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, abandonne à Roland, seigneur de Dixmude, son conseiller et chambellan, une partie des revenus de lad. terre de Bavelinghem dans le comté de Guisnes, comté que le Duc avait conquis sur les Anglais, lesquels occupaient précédemment l'autre partie de la terre en question, de telle sorte que, pendant ce temps, led. Roland, seigneur de

Digitized by Google

Dixmude, quoique héritier et propriétaire, « n'a point joy et ne joyst encoires » de son bien. (Arch. du Nord B. Registre aux Chartes 1607, fos 70 à 72.)

1404, 21 juillet. — « Jehan du Sauchoy, pbre desservant, pour Monsgr de Dicquemue, la baronnie de Bavelinghem. (Arch. de St-Omer AB. II, 5. Saisie de la seigneurie de Wal-lez-Surques.)

Il y a lieu de rappeler que, depuis la reprise du Calaisis en 1558, le Roi de France jouissait dans cette paroisse des droits honorifiques du seigneur et que la justice y était exercée par ses officiers au siège de Calais.

Voir ce qui est dit à l'article **Louches**, p. 456, et dans l'*Epigraphie du Canton d'Ardres*, p. 206, en note.

1681, 30 janv. — Nicolas Dutot, seigneur d'Orgueil, (*alias* de Bourgueil) et de Ballinghen... (Sentence en Parlement autorisant la vente de la seigneurie de Balinghem sous condition qu'elle reste chargée d'une rente foncière seigneuriale due à la seigneurie de Nielles. Arch. du château de Saint-Martin à Louches.)

1682. — Le 22 août 1682, Charles de Bernage vend à Marie Dequenoville, vve de Thomas Le Secq, sr de Launay, la baronnie de Balinghem, selon qu'il l'a acquise de Nicolas Ferret, curateur à la succession vacante de feu Me Nicolas Dutot, chev. seigneur de Bourgueil, baron de Bavelinghem, moyennant 14.000 l. avec clause de réméré pendant neuf ans.

Le 20 juin 1683, Marie Dequenoville donne entre vifs à Th. Le Secq de Launay, son fils unique, seigneur de Saint-Martin-en-Louches, notaire au Chastelet, la terre et seigneurie de Bavelinghem. (Arch. du cheau de St-Martin.)

BALINGHEM

P. 43.

ou *Motte-Balinghem*, à Nortleulinghem, fief comprenant quatre mesures de terre et manoir.

1442. — Michel Delattre. — Arnoul de Lattre, fils de Michel.

1583. — Jean de Lattre, fils d'Arnoul.

1684. — Guislain-Dominique de Brias acquiert de Jean de Lattre, avec Marie-Robertine de Caron, son épouse, la seigneurie de Balinghem.

1694. — Alexis-Maximilien de Brias.
(Terrier de la baronnie de Balinghem de 1783, art. 64. Arch. du château de St-Martin-en-Louches.)

Digitized by Google

BALQUE

P. 45.

Vers 1530. — Jean de Mamez, s[r] de Balques, ép. Antoinette de Wilde, morte en 1549.

1584. — Autorisation accordée à Waleran de Mornez (*sic* pour Mamez), s[r] de Balques, d'entrer en possession de deux fiefs tenus du château d'Aire.

(Arch. du Nord. B. 1690.)

1730-50. — La mention mise au bas de la p. 45 porte « Joseph Delattre, éc. s[r] de Balque et Loquin... » *Loquin* est une mauvaise lecture qu'il faut remplacer par « Cocquagne ».

V. **Cocquagne.**

BAMBECQUE

P. 46.

1551. — Jean Gavelle le Jeune, éc. s[r] de Bambecque, comparaît au mariage de Nicolas Castellain et de Marguerite Gavelle. (Gros de Saint-Omer. C. de mar. n° 1.)

BAYENGHEM-LES-SENINGHEM

P. 50.

Fin XIV[e] siècle. — Will. Desprets, s[r] de Baienghem.

(V. la mention à l'article **Gallehoye.**)

BEAUCORROY

à Yeuze-Westieuze sur Landrethun.

1733. — Le seigneur d'Autingues, représentant M. d'Ostrel, seigneur d'Autingues, qui a servi rapport en 1581, représentant Catherine de la Broye qui le tenait en 1563, au lieu de Jean Blondel (1442) tient le fief de Beaucorroy, séant à Yeuze-Westieuze, territoire de Landrethun.

(Arch. du ch[eau] de St-Martin-en-Louches : registre-terrier de la terre et baronnie de Balinghem, anciennement Bavelinghem, art. 35.)

BEAUMETZ

P. 54.

1271. — Gilles, seigneur de Beaumez, fils de Roger, chev. et d'Elizabeth, sa femme, font donation à l'abbaye de Saint-Sauveur lez-Ham. (Bull. S. A. M. XI, p. 256.)

BEAUMONT

Fief d'Istelin; dit de *Beaumont*, à Racquinghem.

V. **Istelin.**

Digitized by Google

BEAUSSART

P. 59.

XV^e siècle. — Nicaise de Boufflers, seigneur de Beaussart, Rumilly et Noyelles, troisième fils d'Aleaume II, seigneur de Beaussart et de Caterine de Bernieulles, ép. N... de Bailleul.

— Philippe de Boufflers, seigneur de Beaussart, fils de Nicaise, ép. Jeanne du Biez.

Comm. XVI^e siècle. — Françoise de Boufflers, fille de Philippe, ép. Louis de la Motte, seigneur de Bléquin.

(Père Anselme. V, p. 90.)

— Guillaume de la Motte, fils des précédents, seigneur des mêmes lieux, ép. Anne de Montmorency.

— Jeanne de la Motte, dame de Beaussart, Bléquin... Beaurepaire, ép. Guill. Le Blanc, s^r de Houchin, etc....

— Jeanne Le Blanc, fille des précédents, ép. en 1571 Ch. de Montmorency.

— Jacqueline de Montmorency, leur fille, née le 21 avril 1579, ép. le 18 janvier 1610, Pontus de Divion, chev. baron de Bayenghem.

(Généalogie de Montmorency par Duchesne.)

1542, 14 déc. — Guill^e de la Motte, seigneur de Bléquin, Beaussart, dem^t à Beaussart, et Anne de Montmorency, sa femme, font donation à François de Montmorency, éc., écolier juré, étudiant en l'Université de Paris, son neveu, de 80 livres à prendre sur les fermages de la terre et seigneurie de « Commachon » et d'un cheval.

(Campardon et Tuetay. *Insinuations du Châtelet de Paris*, n° 2027.)

1623. — Dame Jacqueline de Montmorency, vefve de feu Mons^r le baron de Bayenghem, tient sa terre et seigneurie de Beaussart au bois et eauwe, à dix livres par. de relief. (Reg. aux Fiefs. Arch. de St-O. AB. V, 12, f° 93 v°)

1542. — Don. par l'Empereur à Ant. de Hellefault, seigneur de Winnezeele, de la terre de Journoy, la Viesville et Enghinegate, la seigneurie de la Planche, la terre de Beausart, confisquées sur des Français.

(Arch du Nord. B. 2432.)

BÉCOURT

A quel fief s'applique la mention suivante ?

1534. — Jean du Bies, seigneur de *Bécourt*, sur sa terre de la Bucaille en la prévosté de Tiembronne.

(Receptes et despenses de la bourse de la Fabrique de Théroanne : mention, sous le numéro 302, dans le « Catalogue des Actes et Documents formant le fonds historique et supplémentaire des

Digitized by Google

Archives communales de Boulogne-sur-Ver, par Ernest Deseille ». Ce Répertoire, sous presse en 1890 et dont la composition typographique était achevée, n'a pas été livré à l'impression.

BECQUE ZEDON

P. 61.

1766, 26 mars. — Le sieur d'Haffringhes, par achat du sieur de Bersacq, auparavant le sr d'Affringue, (tient un fief) dit le Beczedon, s'étendant sur trois mesures et demie de terre à labour, listant vers soleil au sr de Fouquières, vers mer au sr cte de Beaufort, about. d'amont et d'aval au sieur Dourlens. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 238. Rapport et dénombrement du fief d'Heuchin.)

BEFVRE (LA)

P. 62.

1564-65. — Dans les comptes de la seigneurie de Le Bersvrenes.... rendus à Jehan de Berghes, le chef-lieu y est ainsi décrit : « Primes led. seigneur tient en son demaine à cause dud. fiefz ung manoir amazé d'un chastiaux et dongon de pierre environné de fossez et viviés, samblablement la basse-court en laquelle y a biau coulombier de bricque, estable de chevaulx, grange, aultrez establez et porte, nommé le chastiaux de Le Bersvrenes, contenant tant en jardin comme en prez le nombre de douze mesures..... »

On voit que Le Bersvrene formait anciennement quatre fiefs « présentement réuny et reconsolidé tout en ung seul fiefz et hommage, comme plus à plain appert par lettres à ces fins données de « très grand seigneur et dame « Monsr Anthoine de Bourgonne et Madame Jehenne de « La Viesville, son espeuze, soubz le scel de chacuns « d'eulx armorié de leurs armes, etc..... »

1531. — Anne de Havesquerque, vve de Ph. de Berghes, esc. sr de Le Befvre, dlle de Baillœul ou Val, demt en la maison de Le Belvre lez la ville d'Aire.

— Jehan de Berghes, seigneur de Le Belvre, son fils aisné.

1533, 10 nov. — Mariage de Jacques (*sic* lisez Jehan) de Berghues, esc. sr de le Belvre, avec Jehanne du Bois.

1591. — Testament de Jehan de Bergues, esc. seigneur de Le Besvrene.

1595-1600. — Comptes de la terre et seigneurie de Le Berfvres... fief du Hamel en Lambres, etc... rendus à Adrienne de Mastaing, vve douarre de Jehan de Bergues, ch. seigneur de Le Berfvre... et à Hugues de Noielle, chlr, seigneur de Stade, Calonne-Ricouart, La Lihue, mary et bail de Marie-Adrienne de Bergues.

Digitized by Google

1629. — Louise de Noyelles, dlle de la Befvre, fille des précédents, ép. Eugène de Noyelles.

1686. — Anne-Marie-Margte-Frçoise de Noyelles, dame de la Befvre, veuve de messre Ch.-Jacques-Fr. de Béthune-Desplancques.

(D'après les Archives de la maison de Beaulaincourt et les Archives de M. Rodière.)

BELLE-FONTAINE

Arrentement à Saint-Martin-au-Laërt.

Voir à l'article **Moulle,** le dernier alinéa de la page 541, où il est question de l'arrentement « de Bellefonteynes sups le Nart », cédé par Margte de Noielles à J. de Créquy en 1569.

BELLE-FONTAINE

à Reclinghem.

P. 63.

1725. — La Comtesse d'Hézecques. (Arch. Eccléss. du Pas-de-Calais. Evêché de Boulogne. G. 32. *Questionnaire de l'Evêque Henriau.*)

BELLE MOTTE

V. l'article **Motte** à Campagne-Wardrecques, p. 528.

BELLE-VERDURE

P. 64.

Fin XVIIIe siècle. — Ant.-Hercule de St Just, ch. sr de la pairie d'Autingues, Belle-Verdure, etc....

(*Histoire d'Ardres*, par Ranson, p. 672.)

BERNE

P. 66.

Renseignement tiré d'un aveu de 1603 de la baronnie du Val.

1603. — Pierre Couvelaire pour le fief de Bernes : c'est-à-dire fief qui avait appartenu précédemment à Torrus de Bernes et Marc de Bernes et avait gardé le nom des anciens possesseurs.

D'après un renseignement fourni par M. Le Cat du Bresty, ce fief aurait appartenu à une certaine période du XVIIIe siècle à la famille Rohart.

Digitized by Google

BÉTHENCOURT

(Fief de) à Fauquembergues, cité dans la mention de 1771, reproduite au bas de la page 341 à l'article **Hamel** sur Fauquembergues.

BIENTQUES

P. 69.

Dans les dénombrements servis à l'hôpital de Notre-Dame de l'Escoterie, à Saint-Omer, par Robert Pepin le 5 mars 1672; par Guillaume Lefrançois le 22 mai 1696; par Robert-Augustin Lefrançois le 14 août 1722; par Maximilien-Jos.-Xav. Le François le 17 mars 1755; on trouve cités, parmi les fiefs et seigneuries au territoire de Bientques, les dénominations suivantes :

le camp des Cottelles,
le camp du Rietz,
le quief (*alias* camp) d'Ouillet ou Dolliet.
(Arch. de M. Quenson de la Hennerie.)

BIEZ

La seigneurie d'Escœuilles comprenait le bois du *Biez*, dont le nom rappelle les seigneurs de ce nom et d'Escœuilles. (V. Rapport du Domaine et Comté de Fauquembergues. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178, f° 256 v°.)

BILQUES

P. 71.

1551. — Jherosme de Mannay, seigneur de Bilques.
(Minute de Postel et Malingre, notaires à Montreuil. Commun de M. Rodière.)

1576, 7 avril. — Jehan de Mannay, escr, sr de Camps en Amiennois, Bilques, lieutt du seigneur de Bodenne-bourcq, gouvr d'Ardres, et damle Margte de Fiennes, sa fme, demts à Ardres. (Minutes Allain, notaire à Montreuil. Commun de M. Rodière.)

1606-07. — Confirmation par les Archiducs de l'achat de la terre de Bilques, fait par Gérard de Lens, éc. sr de Haultegreve, sur Ch. de Mannay, éc. sr de Camps en Amiénois, et sur son épouse Anne de Boullart.
(Arch. du Nord. B. 1640.)

Vers 1730. — Rapport de terres à Inghem servi par M. Le François à Monsgr de Mérode, prince de Rubempré et d'Eversberg, marquis de Trélon, comte de Vertin, Vertigneul, Aubigny, Maltrayant, vicomte de Saint-Donat, seigneur de Tilques, Zudrove, l'Eglegatte, Cormette, Morquine, la Wastine, Pont d'Ardenne, ***Bilques***, Inghem,

Digitized by Google

Avroult, Wachin, Guiofossé, Westrove, Slade, le Bosquet, etc..., Grand Veneur du Pays et Duché de Brabant et Grand Fauconnier de Sa Majesté Impériale Apostolique dans tous les Pays-Bas, etc....
(Comm^in de M. Quenson de la Hennerie.)

BILQUES

P. 73.

(Seigneurie de) à Blendecques.

1771. — .... la seigneurie Vicomte, nommé la Vicomté de Bilques...., le tout séant au terroir de Blendecques et environs que led. s^r Martel a acquis du seigneur prince de Rubempré. (Acte de partage : Arch. de M. C. Legrand.)

BISTADE

Une généalogie de la famille Liot donne l'indication suivante : « Nicolas-Ferdinand-Joseph Liot[1], seigneur de Guzelinghem, Beaulo, *Bistade* ».

Il s'agit évidemment ici de la possession d'un fief sans nom, sis à la Bistade, puisque l'on a vu que la seigneurie même de la Bistade était en d'autres mains.

BLAND GAND

à Quernes.

1760. — Le s^r Ogier, propriét. de la seigneurie de Bland Gand, estimée à 9 l. de revenu. (20^es Quernes.)

BLANQUART

P. 77.

1785, 25 avril. — Titres sacerdotaux de C. L. G. A. Honoré, par son père, bourgeois de la ville d'Ardres, sur une maison dont la valeur est attestée par M^re C.-H. de S^t Just du Lordapt, docteur en Sorbonne, par J.-Ph.-D. Parent de Damas, seigneur du Blanquart, et par J.-H. Drincqbier, seigneur du Scaudevel. (Arch. départales du P.-de-C. Arch. Ecclésiast. Série G. Evêché de Boulogne, n^os 1 à 30. Inventaire par l'abbé D. Haigneré. T. I, p. 324.)

BLARINGHEM

V. l'article **Hameau Cocquel.**

Pour les seigneurs de Blaringhem, v. aussi l'article **Plouy-en-Blaringhem.**

1. Nicolas-Ferdin.-Joseph Liot, fils de Jacques-Phil.-Joseph Liot de Guzelinghem et de Marie-Louise Merlin, est né à Saint-Omer le 29 août 1735, décédé à Guzelinghem le 11 décembre 1812.

Digitized by Google

BLÉQUIN

P. 81.

Sur les seigneurs ayant la haute justice de Bléquin on trouve les mentions suivantes :

1372. — Guill. de la Motte, s[r] de Bléquin, ép. Marie de Boufflers. (Père Anselme. t. 5, p. 79.)

Après 1501. — Louis de la Motte, seigneur de Bléquin, ép. Françoise de Boufflers. (Ibid. p. 90.)

Vers 1520. — Guill. de la Motte, seigneur de Bossart et Beaurepaire, fils des précédents, ép. Anne de Montmorency. (Ibid. 3, p. 580.)

Vers 1552. — Georges Picart épouse Louise de la Motte-Bléquin, fille des précédents. (Ibid. 8, p. 161, § 2.)

1574. — Charles de Montmorency ép. en 1574 Jeanne Le Blanc, fille et hér[ie] de Guillaume, s[r] de Houchin et de Jeanne de la Motte, dame de Beausart, Bléquin, Beaurepaire, seigneur des mêmes lieux, et d'Anne de Montmorency.

— Guill. fils de Charles et seigneur de Neuville, etc... Houchin, Bléquin, Beaurepaire, né le 16 juin 1575, ép. le 17 février 1602, Marie de Montoye.

Guillaume-Franç. de Montmorency, vic[te] de Roullers, seigneur de Neuville, etc... Houchin, Bléquin, Beaurepaire, fils des précédents, ép. Claire-Eugénie de Hornes vers 1660.

D'autre part, pour la partie vicomtière de la seigneurie qui échut aux Créquy, je trouve encore la mention ci-après :

1572. — Margte de Guisencourt, de de Bléquin, mère de Cl. de Créquy.

BLESSY

V. au suppl. le fief **Buisson.**

BLOCQ

à Louches.

Mention de 1495, ligne 6... M. Framery, lieut[t] du Roy à *Aire*. Lisez : « Ardres ».

BOIS DU FAY

P. 92.

Mentions de 1662 et de 1697 : au lieu de « Ornalin... », « Ouralin », « Omalin, Domalin », lire : « O'Mallun ».

Marie Hannedouche, dame d'Hagerue, ép. Dermicio Rogerio O'Mallun, chev. de l'ordre de Calabrara, écuyer de l'Infante, puis gentilhomme de la chambre de l'Empereur, reçu bourgeois de Douai le 2 janvier 1610, né en Irlande. (Cf. Arch. de Beaulaincourt, pp. 767, 769, 774.)

Digitized by Google

BOCQUET

P. 86.

V. plus loin **Bosquet.**

BOIS VALLÉE

Petit fief, sis probablement dans les environs de Saint-Omer.

Charles-Domin. de Vissery, né à Saint-Omer (Saint-Sépulcre) le 20 février 1703, décédé à Saint-Omer en 1784, célibataire. Fils de Ch.-Robert de Vissery, sr de Leulincourt, et d'Isabelle-Louise-Hyacinthe Enlart, il fut avocat en Parlement et au Conseil d'Artois[1]. Il paraît être le seul de sa famille, qui ait pris le titre de sr de Bois Vallée ou Boisvalet. Je n'ai pu retrouver la situation exacte de ce fief. Mais, comme me le dit M. Ch. Van Kempen, les partages de famille qui eurent lieu à cette époque, font ressortir que la plupart des propriétés foncières y figurent comme sises autour de Saint-Omer. Aucun acte, il est vrai, ne cite ce nom, mais on peut supposer qu'il fut appliqué à une des tenures féodales qui figurèrent sans dénomination dans les inventaires et partages.

BOMY

P. 94.

1223. — Hugues Bouteris, seigneur de Boumi (Bomy), suzerain de Hugues de Rollencourt, confirme une vente de dîmes à Magnicourt et Roellecourt. (de Cardevacque : *L'abbaye du Mont Saint-Eloy*, pp. 37 et 210.)

1436, 21 avril. — Don, par Philippe le Bon, à son fils Charles, comte de Charolais, de la terre, château et seigneurie de Bommy en Artois, confisqués sur Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, du parti anglais.
(Arch. du Nord. B. 1606, fo 29.)

1453, 5 février. — Vente de la seigneurie de Bomy par le duc de Bourgogne à David de Bourgogne, évêque de Thérouanne. (La mention de cette cession est donnée dans l'acte ci-après.)

1455, 11 août. — Consentement de Philippe le Bon à ce que David de Bourgogne, évêque de Thérouanne, vende à Ant. de Wissoc, seigneur de Tannay, la terre de Bommy que led. évêque avait achetée. (Ibid. 1607, fo 112.)

1. C'est dans la maison qu'il habitait, rue du Marché aux-Herbes (rue Allent actuelle), qu'il installa, en 1780, un paratonnerre, au sujet duquel fut intenté un procès célèbre dans lequel on entendit des plaidoiries de Robespierre. (V. le résumé de cette affaire dans « A travers le Vieux Saint-Omer », par J. de Pas, p. 164.)

Digitized by Google

1476, septembre. — Don, par Ch[les] le Téméraire, à Ant. de Wissoc, seigneur de Gapanes, de la terre et seigneurie de Bommy, vendue par David de Bourgogne, évêque de Thérouanne, à Ant. de Wissoc, père dud. seigneur. (Ibid. 1610, f° 169.)

1478, 31 octobre. — Renonciation par Maximilien et Marie, duc et duchesse de Bourgogne, à la faculté de rachat que s'était réservée Ch. le Téméraire en cédant la terre de Bommy à Ant. de Wissoc, seigneur de Gapanes. (Ibid. 1610, f° 273.)

BONGAVRE

V. **Longavre.**

BONNICHIL

1605, 7 juillet. — Anoblissement de Nicolas Daens, seigneur de Bonnichit *(sic, alias* Bovinchiet) Parquet, Chelers en partie, natif du pays de Brédenarde, d[t] à Saint-Omer. (de Ternas : « Recueil de la Noblesse », p. 196.)

BOSQUET

P. 86.

ou *Bocquet*, à Bomy.

1716, 15 juin. — Déclaration des terres tenues de la seigneurie du Bosquet en Bomy, au terroir dud. Bomy, extr. du compte rendu par le Greffier d'Erny au Greffier de la chastellenie de Pernes au nom et comme procureur spécial de M. de Waligny.

BOULTHUN

(Fief du) à Rodelinghem.

1661, 9 février. — Ch. de Hesdin, esc. s[r] de Boulthun, dem[t] à Andres, porte en mariage (à Marie de Ricault) par don de Ch. de Hesdin, esc. s[r] dud. lieu, son père, et Gabrielle Maré, sa mère, 40 mesures de terre séant en la paroisse de Rodelinghem, en une pièce tenue en fief de sa Majesté, lesd. terres nommées le fief du Boulthun, plus tous les fiefs que iceulx donateurs ont au hameau de Boissenardre, proche la ville d'Aire (Ardres), se consistant en treize mesures de terre.
(Documents de Ricault. Comm[on] de M. Rodière.)

BOURGUET

Bourghel, ou *Borghel*, hameau du *Bourguet*, sur Thiembronne.

1228. — Bernard du Bourguel.

Digitized by Google

XIVe siècle. — Colart du Bourguel.
Robert du Bourghel.

1411. — Gilles du Bourguel.

1422. — Guillaume de Béthencourt, dit du Bourgheel.

1553. — Le fief du Bourguet est entre les mains de Flour d'Ardres, baron de Crésecques.
(Abbé Leroux : *Histoire de Thiembronne*, p. 127.)

1568. — Le sr de Crésecques, à cause de sa seigneurie du Bourguel. (Commen de M. Rodière d'après le Cartulre de St André, fo 419.)

V. aussi plus loin la mention de 1747 de l'article **Cambronne.**

BRÊMES

P. 111. Ajouter au dernier alinéa de l'article **Brêmes** :

« A l'appui de cette identification, voici un texte précis que me communique M. Rodière :

1612, 8 janv. — Bail à ferme par Jehan de Roussel, esc. sr de Bresme, à Frçois Bultel, labourr à *Brunembert*, d'une maison aud. lieu, *nommée Bresme*, avec 60 mesures de terre en dépendant, pour IXxx l. par an.
(Analyses des minutes de Montreuil.)

Fiefs sur Brêmes : Goudenhove, Hermitage (suppl.), Larrest, Lignon, Ophove.

BRETAGNE (LA)

P. 111.

Voici, communiqués par M. de la Charie, des renseignements complémentaires sur les dévolutions de ce fief :

François du Plouich, éc. sr de la Bretagne, ép. Adrienne-Fse Le Merchier [Mazinghem-Herchevall, qui se remaria, le 22 sept. 1673 à Louis, comte Tolomey [1].

De son premier mariage, A.-Fse eut deux fils décédés sans alliance. Le dernier survivant, Phil.-Frçs du Plouich, testa en 1692 et légua tous ses biens de libre disposition à son demi-frère, le comte Paul-Marie-Gabriel Tolomey. (Extr. d'un mémoire manuscr. : *Observations sur la coutume d'Artois*, par Hébert.)

M. Tolomey, ou bien ses descendants, les de Brandt, durent vendre La Bretagne aux Le Sergeant.

1. Louis Tolomey, patrice romain, officier italien, se fixa en Artois par son mariage. Il appartenait à l'une des familles patriciennes de Sienne.

Digitized by Google

BRIAS

1608, 14 juillet. — « .... Terre et seigneurie de Frelinghem et lad. terre et seigneurie de Brias scituez au baillage d'Ardres et Cté de Guisnes... la terre dud. Brias tenue du Roy mesme aussy en un seul fief, foy et hommage.... » (Voir le texte entier à l'article **Ferlinghem** du Supplément.)

Il s'agit évidemment du fief du *Bryard* dont il a été question à la page 125.

BRILLEMPRÉ

P. 113.

Ce nom désigne encore actuellement une ferme à Niellès-lès-Ardres.

BRUNEMBERCK

1559. — « .... le fief de la Rotonnerie scitué à Rocquestor avec le fief de Brunemberck. »

(Partition de l'Evêché de Thérouanne, nº 420.)

BRYARD

V. la note donnée ci-dessus au mot **Brias.**

BUCAILLE (LA)

P. 125.

à Thiembronne.

1533-34. — Jean du Bies, seigneur de Bécourt, sur sa terre de la Bucaille en la prévosté de Tiembronne.

(Receptes et despences de la bourse de la fabrique de *Thérouanne*. Mention, sous le nº 302, dans un « Catalogue des Actes et Documents formant le Fonds historique et supplémentaire des Archives Communales de Boulogne-sur-Mer », par E. Deseille. L'impression de ce volume, commencée en 1890, n'a jamais été achevée.)

BUCAILLE (LA)

à Wardrecques.

1623-33. — Florent Cornaille, seigneur « de la Bucaille en Werdreck ». (Note tirée des archives de M. Le Cat du Presty.)

Le château seigneurial de la Bucaille, qui se transmit dans la famille Cornaille, était à Wambercourt.

Si l'indication ci-dessus n'est pas erronée, il faudrait conclure qu'il s'agit d'un fief secondaire appelé « la Bucaille », du nom de la seigneurie principale de la famille Cornaille.

Digitized by Google

BUISSON

S. D. — « Terrier de la seigneurie du Buisson en Blessy apparte auxd. chanoines » (d'Aire). (Inventaire des papiers et du mobilier de la Collégiale Saint-Pierre d'Aire dressé le 13 sept. 1790 et jours suivants.) — Ce document vu par M. Rodière, lui fut communiqué jadis par M. l'abbé Rigolet.

BURETTE

P. 126.

Ce fief est cité parmi les fiefs vendus en 14 8 par Jehan de Wandonne à la dame de Créquy et relevant d'elle... 2° Burette (une ferme). (Cf. « Distionn. Histor. du Pas-de-Calais. St-Omer. III », p. 113.)

CAHEN

P. 129.

1467-68, 21 mars. — Je de Lière, chev. seigneur de Lière et dud. Kahen. (V. au supplém. l'article **Folie** (la), sur **Herbinghem.**)

CALLUEL

à Crecques.

« Inventaire, après décès de Blanche d'Oultremepuis (veuve en 1res noces de Jacques Levrient, tué au siège de Thérouanne) dressé le 26 avril 1561..... Une quictance en papier du 28e juing (155...) de paiement faict par Jehan de Lozeré Lauzeray), second mary de damlle Blanche d'Oultremepuis à Jehan de Lières, pour le relief par luy deu du fief de Calluel séant à Crecques..... « Treize lectres en papier, qui sont déclarations, dénombremens et mémoires du fief de Calluel séant à Crecque prez Terouenne... appt à ladte deffuncte » (Blanche d'Oultremepuis).

(Chartrier de Longvilliers, Fonds Levrient. Common de M. Rodière.)

D'autres extraits de ce document sont donnés plus loin à l'article **Fouquestun.**

CALPIT

P. 131.

Erratum : A la ligne 3 de la mention de 1793, au lieu de lire « seigneuries de Hélican, de la famille de Monnecove.... », lire : « seigneuries de Hélican, de la Jumelle, de Monnecove,... »

Digitized by Google

CAMBRONNE

P. 133.

1747. — Jacques d'Anglos, chlr, marquis d'Héronval, seigneur dud. Héronval, du Plix et Patis de la Motte, Prez Paillon, Bourguez, Bersillée, *Cambronne*, la Bucaille, Drionville, etc... ci-devt lieut-colonel au Royal-Cuirassiers, ancien maréchal des logis de la Cavalerie de France.
(Note de M. Le Cat du Bresty.)

La seigneurie de *Cambronne* est citée ici au milieu d'autres fiefs sis à Thiembronne. Peut-être est-ce celle qui a été relevée à la p. 133.

CAMP DE LE GLINE

P. 135.

XVIe siècle. — Gilles Regnier, fils de Guillaume, ép. Blanche d'Hérival, meurt avant 1529.

— Jean Regnier, sr de le Gline, fils de Gilles, viv. en 1529, 1544, ép. Michelle de la Personne. Il testa le 10 sept. 1544.

1561 et 1573. — Louis Regnier ép. Jeanne de Pollehoye.

1566. — Sentence du Cons. provincial d'Artois condamnant au bannissement, sous peine de la hart et de la confiscation des biens, Louis Regnier, seigneur du Camp à le Gline, coupable d'avoir donné asile à de faux-monnayeurs.
(Arch. du Nord. B. 1623.)

1581, 26 mai. — Jehenne de Pollehoye, femme de Loys Regnier, esc. sr de Mauriancourt, fondée de procuration de son mari, ratifie la donation du quint de la maison et seigneurie du Camp de le Gline, faite à leur fille, Péronne Regnier, par son contr. de mar. (du 9 mars 1591) avec Nic. de Fay.

1589, 6 avril. — Testt de Louis de Regnier, esc. sr de Moriaucourt, le Turne, le Camp de le Gline et Gaverie, demt à Le Thurne. Il lègue à son fils, Jacques, sa terre et seigneurie du Camp de le Gline ; et à sa fille, Péronne, femme de Nic. du Fay, esc. sr de Fontaines, le revenu de trois ans de la terre du Camp de le Gline et « toutes les granges et estables, ne tenant au corps de logis dud. Camp de le Gline, ensemble tous les blans bois croissans sur lad. terre, ne servant à rados, sy mieulx led. Jq. de Regnier ne le voeult retenir en paiant à lad. Péronne la valleur desd. granges et blans bois ».
(Chartrier de Colembert.)

1598, 20 avril. — Jacques de Regnier porte en mariage « la terre et seigneurie du Camp de le Gline, tenue du marquisat de Renty, au païs d'Arthois, icelluy fief chargé du douaire de dlle Jehne de Polhoie, sa mère ».
(Ibid.)

Digitized by Google

1623, 7 nov. — Phil. de Regnier porte en mariage (à Margte d'Isques, dlle d'Hocquinghem) « la maison et terres « nommées le fief du Camp de le Gline, en continence de « 200 mesures, séant en la parse de Campaigne, pays « d'Arthois, avec les rentes, censives et arrière-fiefs quy « en dépendent ». (Ibid)

1653, 1er février. — Anne de Régnier porte en mariage à Fçois d'Isque, « la terre et seigneurie du Camp de le Gline, scituée au villaige de Campaigne, pais d'Arthois (200 mes.) et 14 livr. de rente ». (Ibid.)

1670, 30 sept. — Testemt de lad. Anne de Regnier : elle lègue à Jehan d'Isque, son fils, esc. sr d'Eschinghem, « la maison, fief, seigneurie du Camp de le Gline (160 à 200 mesures) à Campaigne en Arthois non concquis ».
(Ibid.)

1779, 1er mai. — Aveu du fief nommé le Camp del Glaine, situé à Campagne, servi par Frçois-Achille de La Villeneufve, au Cte d'Egmont, seigneur de Campagne-les-Boulonnais.
(Tous les documents de cet article ont été relevés par M. Rodière.)

CAMP-POURRI

P. 135.

Erratum : 1094, 3 déc. ligne 1 : au lieu de «... Scaburel », lisez « . . Scahurel ».

CAMPAGNE-CAMPAGNETTE

P. 139.

Erratum : 1387... ligne 1, au lieu de « fils bastart et... », lire « fils bastart de.... »

CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS

P. 138.

Voir aussi sur **Campagne-les-Boulonnais**, le fief *Lenzelle.*

CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

P. 141.

Voir, sur **Campagne-les-Wardrecques**, le fief *Motte (la).*

CANESPIT

P. 144.

Ce fief est cité parmi les fiefs vendus en 1418 par Jehan de Wandonne à la dame de Créquy et relevant d'elle.
(Cf. « Dictionn. Hist. du Pas-de-Calais. St-Omer. III », p. 113.)

Digitized by Google

CANTEMERLE

P. 145.

Il ne peut être question, pour la famille du Bois d'Esquerdes, que d'une partie de ce hameau. Quant à la partie principale, elle formait une dépendance de la seigneurie de Wismes. (Vente de la seigneurie de Wismes en 1608. Arch. de Courset.)

CAPELLE-SUR-LA-LYS

P. 146.

1622. — Phil. de Renty, éc. seigneur de Samblethun et de Capelle-sur-la-Lys, échevin de Saint-Omer (1622-1625), fils de Jehan de Renty, sr de Bouin, Acquembronne, Samblethun, et de dle Guislaine des Plancques.

(Note généal. commun. par M. Violette de Noircarme.)

CARLUICQ

P. 149.

1704, 12 avril. — Rapport servi par Jean-Louys Deslions, chanoine gradué noble de la cathédrale de Saint-Omer, commis et administrateur des biens temporels appartenant à la Confrérie de saint Job érigée dans l'église cathédrale de Saint-Omer, à François-Guillain de Fiennes, seigneur de Bientques, Delettes, Carluicq, Radometz, Upen-d'Amont, Nœuve cour des Pecqueurs, etc... à cause de sa terre et seigneurie de Carluicq aud. Delettes... de deux pièces de terre d'une mesure chacune, sises « aux Poteries », appartenant à la dite Confrérie.

1751, 4 juin. — Autre rapport semblable servi à Pierre Saudelin, seigneur d'Esquerdes, Delettes, etc....

(Arch. Capitulres de St-Omer. G. 3063.)

CASTIGNYE

sur Rodelinghem.

1629, 24 déc. — Adrien du Montcornet, esc. sr de Castignye, porte en mariage « ung fief nommé le fief de « Castignye, se consistant en plusieurs rentes quy font la « somme de 12 livres avecq 7 ou 8 pièces de volaille à « prendre sur plusieurs personnes, séans au village de « Reudelinghem, comté d'Ardre... », par don de son père, Baudrain de Montcornet, esc. qui se réserve l'usufruit.

(Minute des Notaires de Marquise. Commun de M. Rodière.)

Digitized by Google

CAUCHIE (LA)

P. 154.

sur Haut-Loquin.

1894. — Baudin de La Cauchie, seigneur du Locquin. (Invent. du Chartrier de Neuville, Doudeauville, Surques, etc... en 1774 : Anc. arch. de la Chartreuse de Neuville. Comm[n] de M. Rodière.)

1766. — Tr. h. et t. p. seigneur Louis-César, duc d'Estrées, maréchal de France, chev. des Ordres du Roi, ministre d'Etat, gouvern[r] de Metz et du Pays Messin, B[n] de Doudeauville, seigneur d'Aix-l'Evecque, Le Locquin, Surques, La Chaussée *(sic* pour *Cauchie)*, et Cocquelle, Neuville, etc... (Minute des Notaires de Montreuil.)

CAUROYE

P. 156.

à Renty.

1770. — Quitt[ce] de dr[ts] payés à Mess[re] Eug.-Ferdin. de Lattre d'Ayette, seigneur de Flines, Valtencheux, Cauroy, la Terquerie. (Arch. de Courset.)

CHATELET

P. 159.

Il résulte d'un acte judiciaire (sentence du Conseil d'Artois) du 6 août 1577, où sont discutées des attributions de mouvances cotières et féodales à Blaringhem que la seigneurie du Châtelet en Blaringhem relevait cotièrement du comte de Thiennes-Steenbecque, seigneur de Blaringhem-Flandre et, vicomtièrement, du château de Cohem, « qui formoit une grande paroisse dans l'Artois ». (Comm[n] de M. P. Lefebvre du Prey.)

Errata : p. 160, en bas.

Mention de 1786 : 2[e] ligne, *au lieu* de Bournonval, *lisez :* Bourjonval.

Note : 4[e] ligne, *au lieu* de : ms. 14706, *lisez :* n[o] 14706.

CHEPS

P. 161.

Erratum : Mention de 1777, 1[re] ligne, *au lieu* de Willay d'Amsuneville, *lisez :* Willay d'Amonneville.

CLARQUES

P. 164.

Dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chenaye-Desbois on lit, à l'article *Rebecque* :

Mathieu de Rebecque, fils d'Ost Constant de Rebecque, vivant au comm[t] du 14[e] s. tué à la bataille de Cassel en 1328, ép. Isabelle de Rely, dame de Clarcque.

Digitized by Google

Antoine Constant, son arrière-petit-fils, seigneur de Rebecque et de Clarcque, né en 1390, ép. Catherine de Thiennes.

Jean Constant, seigneur de Rebecque et de Clarcque, né en 1430, eut des démêlés avec David de Bourgogne, évêque de Thérouanne, et, accusé d'hérésie et de félonie, fut dépossédé de ses biens. Il fut réhabilité par Charles le Téméraire. Mais, tandis que la seigneurie de Rebecque ne lui fut pas restituée, on trouve, au contraire, son fils qualifié baron de Clarques.

Augustin Constant, baron de Clarcque, ép. en 1494 Béatrix de Sempy.

La généalogie dit ensuite qu'Augustin Constant de Rebecque, leur fils, resta d'abord en France après la destruction de Thérouanne et du château de Clarques, puis, embrassant la religion protestante, s'établit en Suisse. Mais elle ne dit pas ce que devint la seigneurie de Clarques. On remarque, d'ailleurs, qu'une autre famille des Pays-Bas avait déjà repris le titre de seigneur de Clarques.

Il a été dit, à l'article **Rebecque**, p. 658, ce qu'il y a lieu de penser de la valeur de cette généalogie.

Voici enfin une note extraite des archives de la famille de Lencquesaing :

Le.... 1691, Marie-Françoise de Lencquesaing épousa François de Voos, s^r^ d'Haigdorne et de *Clarques*, qui, après avoir été cadet dans la compagnie des Cadets de Douai, devint capitaine, etc....

Il était fils de François de Voos, originaire de Westphalie. (Comm^on^ de M. A. de Lencquesaing.)

Erratum : p. 165, ligne 6, *au lieu de* : d'Estournel, *lire* : d'Estourmel.

CLERBOUDIN

P. 168.

Ajouter les mentions de 1719 et 1765 du fief *Harnesse*, p. 371.

CLERBOUDIN (ZUT)

P. 168.

Erratum : Mention de 1697, ligne 5, *au lieu de* : Ghilelhuys, *lire* : Ghiselhuys.

CLERQUES

V. le fief *Wissocq*.

CLÉTY

P. 169.

L'abbaye de Saint-Bertin cède en 1400 la terre de Cléty à Lancelot de Noyelles. (Cf. « l'Arrondissement de Saint-Omer, dans le passé et le présent », p. 342.)

Digitized by Google

P. 170.

Outre les « quiefs » cités dans la mention de 1786, on trouve, aux Archives du Chapitre de Saint-Omer, sous les numéros H. G. 2215 et 2216, des cueilloirs et terroirs des possessions du Chapitre en sa seigneurie de Cléty. On y voit mention du *Quief de le Court*, et du *Quief du val Wisson*, ce dernier s'étendant sur 80 mesures de terres entre Cléty et Avroult.

P. 171. *Ajouter, après la 6e ligne* :

1725. — « Cléty. M. Depré *(sic)*, vicomte de Nielles. Sa résidence ordinaire est à Cléty. » (Arch. Ecclésiast. du P.-de-C. G. 32. Evêché de Boulogne. Questionn. Henriau.)

Sous cette déformation il faut reconnaître la désignation de Guill.-Georges-François de Lannoy, chevalier, seigneur *des Pretz* (*alias* Desprez), Salomé, etc....

(Comm^n de M. Rodière.)

A la fin de l'article « Cléty », ajouter :

Extr. du dénombrement de la seigneurie de Remilly en 1620 (Copie communiquée par M. de la Charie) :

« .... Et primes moy, dame dessus nommée (Honorine de Wilhem, c^tesse douagière de Meghem, mère tutrice d'Albert de Croy) et à la cause dessus dicte (seigneurie de Remilly) ay ung fief qui est tenu de mad. terre de Remilly et au terroir à l'environ, qui s'estend en trois quiefz de terre scitués aud. Cléty, content douze vingt dix mesures de terre dont les personnes qui d'iceulx me doibvent chacun an pour chacun quief 26 quartrons d'avoine et 13 glines.

Item le second quief est n^é le quief d'Acquembrone, contenant 28 mesures.

It. le tiers quief est n^é Audinethun : et me doivent chacun an les personnes qui le tiennent nœuf quart. d'avoine et content 25 mesures. »

P. 171.

1520. — Joachim de Failly, seigneur de Rumilly, de *Cléty d'Aval* et du Ploich. (Arch. du Nord. B. 2299.)

CLITTRE (LE)

Fief à Lumbres.

Extr. du « Bail judiciaire des biens immeubles saisis sur noble dam^lle Marie-Philippine de Fiennes, vicomtesse de Fruges », inséré dans « Requête à MM. les Lieutenant et Conseillers du Bailliage de Saint-Omer par Hubert-Joseph Vidor... contre Marie-Joseph Sandelin, du 19 février 1778 ». (Pièce in-4° de 24 pp. S. L. N. D.)... Fief de Le Clitte, se consistant en quatorze mesures près Lumbres.

Digitized by Google

CLOYE (LA)

P. 173.

1520. — Adrien Caillette, seigneur de la Cloye.
(Extr. d'un aveu de la baronnie du Val du 12 juillet 1520. Comm[on] de M. Rodière.)

COCHENDALE

sur Quiestède.

1725. — Grand Quiestède et Cochendal : M. de Boursin de Waverans [1]. (Arch. Ecclésiast. du Pas-de-Calais. Evêché de Boulogne. G. 32. Questionnaire de l'Evêque Henriau.)

COCQUAGNE

P. 175.

1568, 30 mai. — Phle Le Grault, seigneur de Fillières, acquiert de Franç[s] de Nédonchel, seigneur d'Isbergues, moyennant 700 florins, une fraction de la seigneurie de Selles, en Isbergues, qu'il réunit à son fief de Cocquagne.
(Arch. de la famille de Beaulaincourt, p. 1118.)

COCQUEMPOT

sur Wismes, formait une dépendance de la seigneurie de Wismes, et en suivit les dévolutions.
(Acte de vente de la seigneurie de Wismes en 1708. Arch. de Courset.)

COCQUEREL

P. 176.

sur Cléty.

1620. — « .... Les héritiers de Marie Régnier, jadis Jacques Régnier, tiennent un fief gisant au terroir de Cléty, nommé le fief *Cocquerel*, contenant douze mesures de terre ahanable toutes en une pièce, séant vers le soleil le rue Betelin, listant d'aval à la seigneurie de Herbelles, about. vers mer au chemin qui maisne de Cléty d'amont à Herbelles... et doit de relief, etc.. avec ce me doibt de recognoissance chascun an une paire de gans : lequel fief auroit ià piécha retourné en la main du seigneur de Remilly par estrayure d'un bastard, et depuis vendu par feu Jacques de le Becque, chev. seigneur de Fontaine et dud. Remilly, aud. feu Jacques Regnier.... »
(Dénombrement de la seigneurie de Remilly. Copie communiq. par M. de la Charie.)

1. *Lire :* de Wavrans-Boursin.

Digitized by Google

COHEM

P. 177.

Dans un acte judiciaire (sentence du Conseil d'Artois du 6 août 1757) où sont discutées des attributions de mouvances cotières et féodales à Blaringhem, on trouve que Martin de Grenet avait acquis le château et seigneurie de Cohem de « Jean Cornhuyssen et de dame Henry de Massiette » par contrat du 11 février 1556.

(Comm[n] de M. P. Lefebvre du Prey.)

COISELIN

P. 179.

De 1512 à 1682, le fief a dû suivre les mêmes dévolutions que celui de L'Hoir.

COLWEDE

Erratum : P. 182, ligne 4... *au lieu de* « de Maunay », *lire* : « de Mannay ».

1473. — Flour le Mus déclare tenir du duc de Bourgogne un arrière-fief nommé Colvède, en la commune de Rodelinghem.

1567. — Nicolas Marchand, s[r] de Colvède.

(Ranson : « Hist. d'Ardres », p. 672.)

D'autre part, dans un « Registre terrier de la terre et baronnie de Balinghem de 1783 », conservé aux Archives du château de Saint-Martin-en-Louches, on trouve les détails suivants sur des démembrements de la seigneurie de Colwede :

Articles 9 et 10. — Les RR. PP. Carmes de la ville d'Ardres, donataires, par acte du 14 nov. 1676, de Robert du Tertre, seigneur de Colhaut, acquéreur en 1671 de Margte-Angélique Ducrocq, héritière de Jean, fils de Marie Turbet, femme de Josse Ducrocq, sœur et héritière de Jacques Turbet, acquéreur en 1612 de Charles de Mannay, éc. sr de Camp, fils de Jean de Mannay, qui en fit aveu le 14 avril 1582, acquéreur de Jean Le Marchand, représentant anciennement Pierre Decamp... éclipsement d'un fief de 24 mesures de terre ou environ à Louches et environs, dit *de Camp Colluede*.

Art. 39 et 40. — Dame Blanquart, au nom de Louis-Hercule-André de Framery, fils de Marguerite Le Roy, vve de Hercules-Louis de Framery, sr du Blocq (1703), fille et héritière du sieur Le Roy, présidt de la Sénéchaussée du Boulonnais, fils d'Antoine Leroy et de Margte Ducrocq, avant veuve de Jacques Turbet (1624), acquéreur en 1621 de Ch. de Mannay, éc. sr de Camp, fils de Jean de Mannay, éc. sr de Camp (1582), acquéreur de Jean le Marchand, au

Digitized by Google

lieu de Jean Sergent, dit Alluette (1503)... éclipsement du fief de Colluede ou Collewede à Rodelinghem.

Art. 41. — Les PP. Carmes de la ville d'Ardres, donataires de Robert du Tertre et de sa fe, sre de Colhaut, acquéreurs en 1672 de Marie de Fresnoye, vve de René Liévin, héritière de Pierre de Fresnoye et de Margte Babeure, héritière pour un quart de Jacques Turbet... autre éclipsement du même fief.

... Nicolas Bernet, laboureur à Dippendale, fils de Nicolas, acquéreur en 1700 de Louis de Fresnoy (1686), fils de Walerand de Fresnoy, fils de Pierre et Marguerite Babeur ... autre éclipsement.

Art, 50. — Jean-Gédéon Quehem, héritier de Jean et de Margte Doret, acquéreur (1725) de Pierre du Licquet, Marie, Margte et Louise du Licquet, ses enfants qu'il eut de Margte Anquier; acquéreurs de Jeanne Ducrocq, veuve en 1res noces de Robert Fenouillet, et, en 2des noces de Thimoléon Fouson, héritiers, suivant partage du 31 mars 1664, de Josse du Crocq, et Marie Turbet.... autre éclipsement de Collewede.

Art. 51. — Dle Marie-Antte-Frse de Perilliac, demle au Rougefort, paroisse de Rebergues, fille et hérte de dame Antte du Licquet, fille de Pierre, au lieu de lad. Jeanne du Crocq.

Art. 52. — Madne-Thérèse-Armande-Charlotte de Mansel d'Houdan, épouse de Pierre Robelin, éc. sr de Sept-Fontaines (1766), légataire de dle Barbe-Margte de Framery, dle de Fernehem (1748), acquéreur, avec Madne de Framery, dle du Blocq, sa sœur, en 1730, de Jean-Baple Fourdrin, fils d'autre Jean-Baple Fourdrin et d'Anne Ducrocq (1687), fille de Josse Ducrocq, fils (1664) d'autre Josse Josse Ducrocq et de Marie Turbet.

Art. 54. — Gédéon Quehem (1767), fils de Jean et Margte Doret, acquéreurs de Jean Delattre et de Marie-Anne-Antte Fourdrin, fille et héritre de Jean-Baple et d'Anne Ducrocq.

Art. 56. — Ant.-Louis-Hubert de St Just (1766), fils de Antoine et Marie-Lse-Genev.-Antte de Framery, fille et héritière (1755) de Louis-Hercule-André de Framery et de dame Genev. de Quelques-Descluseaux, acquéreurs (1731) de Jean-Baple-Mathurin Fourdrin, petit-fils desd. Jean-Baple Fourdrin et d'Anne Ducrocq (1687).

COMTÉ (LA)

P. 183.

à Blaringhem.

1763, 21 février. — Dénombrement, par les héritiers du sieur Delattre, vivant avocat à Saint-Omer, de terres tenues en coterie de M. Jacques-Jos.-Alex. Hurache, pbre, vice-curé de la paroisse de Ste-Aldegonde à St-Omer, seigneur de la terre et noble tenement de la Comté au village de Blaringhem-Artois. (Arch. de M. L. Géneau à Samer.)

Digitized by Google

COQUEREL

P. 186.

à Rely.

Milieu XV^e siècle. — Jean Le Merchier, s^r de Radomez et Coquerel à Rely, fils de Pierre et de Péronne Le Jolly, ép. Gillette du Plouich, dame de Vignacourt.

Jean Le Merchier, s^r de Radomez, Coquerel, etc... mort en 1499, ép. en 1483 Jeanne de Wilde.

Jean Le Merchier, s^r de Radomez, Coquerel, etc... ép. Marie de Haveskerque.

Gillette, dame de Radomez, Cocquerel, ép. Pierre de Thubeauville.

Jeanne, sœur de la précédente, ép. Guillaume Hourdel, dont Jean Hourdel. (Comm^on de M. de la Charie.)

CORMETTES

Erratum : P. 188, avant-dernière ligne de l'article, supprimer les mots « ... et *Samson* », et rétablir la fin de la phrase ainsi qu'il suit : « ainsi qu'une famille de la Rue de Cormettes.... »

CORNEHOTTE

P. 189.

1551. — Anth. de Gouy, s^r de Cornehotte et du Chasteau Thomas, de présent dem^t à Cressy. (Analyses de minutes notariales par M. Rodière, p. 38.)

1621. — Ph. Carette, s^r de Cornehotte, dem^t à Bussu. (Ibid. n^o 6319.)

1623, 28 janv. — Nicole Walloix apporte en mariage à Marc Fiérard le fief de Cornehotte, venant de la donation testamentaire à elle faite par Jehan Walloix, son oncle, situé à Verchocq. (Ibid. n^o 3702.)

CORROY

(Seigneurie du) près Renty et Fauquembergues, citée, en 1689, dans le Chartrier d'Avesne au V^te de Calonne. (Comm^on de M. Rodière.)

Il s'agit ici de la seigneurie du *Cauroye*, v. page 156.

COUBRONNE

P. 193.

1606, 18 mai. — Saint-Omer. Contr. de mariage de Henry de Basselers, seigneur de Coubronne en Racquinghem, Froideval, Heuchin, avec Anne de Miraumont. (Arch. du Gros de Saint-Omer.)

Digitized by Google

COUCY

P. 194.

Ce fief figure parmi les fiefs vendus en 1418 par Jehan de Wandonne à la dame de Créquy et relevant d'elle.

(V. *Dictionn. Histor. et Archéol. du Pas-de-Calais. Saint-Omer.* III, p. 113. — V. aussi Mém. Soc. Ant. Mor. XIII, p. 284.)

COULOMBY

P. 105.

près Aire.

1444, avril-mai. — Remise à Willaume du Ploich « en considération de ce qu'il a servy feu nostre seigneur et père en l'office de bailli d'Aire et qu'il est chargié de huit enfants » de la moitié des droits de reliefs par lui dus à l'occasion de la vente du fief de Coulomby qu'il a été forcé d'aliéner « tant pour paier plusieurs de ses créanciers comme pour nourrir lesdiz enfans, du temps que les vivres ont été chiers ».

(Arch. du Nord. anc. B. 1536.)

COULOMBY

P. 195.

près Lumbres.

Outre les seigneuries de ce nom citées pp. 195 à 197, il y eut encore une seigneurie qui se perpétua au moins jusqu'à la fin du seizième siècle dans la famille des seigneurs primitifs.

1551. — Jean de Coulomby, s[r] dud. lieu, généralement qualifié s[r] de la Gaverie (en Boulonnais) et de Monthuys-dessoubz (près Montreuil), lieut[t] général du bailliage d'Amiens à Montreuil de 1554 à 1564[1]. Il teste le 23 juin 1564, et lègue Montewis à Loys de Coulomby, son cousin, dem[t] au château de « Brouhay en Flandres », homme d'armes des ordonnances du Roy Catholique.

Jean de Coulomby et Blanche de Coulomby étaient enfants de Denis de Coulomby, seigneur dud. lieu, Bourthes et Montewis-dessoubz.

1584. — Louis de Coulomby, esc. s[r] dud. lieu, Herlette, etc. . lieut[t]-coulonnel du régt de M. de Licques et cap[ne] d'une C[ie] de gens de pied tenant garnison en la ville de Namur. (Comm[on] de M. Rodière d'après Minutes des Notaires de Montreuil.)

1. Quoique bon Français, Jean de Coulomby avait sa parenté au service des Pays-Bas, ce qui peut expliquer qu'il n'eut pas ses fiefs confisqués.

Digitized by Google

COULOMBY

Pp. 197-198.

à Esquelbecque et Thérouanne.

1621-24. — Anne de Croy, duchesse d'Arschot, princesse douairière d'Aremberg, ctesse de Seninghem, de de Coulomby. (V. la mention de 1624 de l'article Bail, p. 376.)

Ce fief de Coulomby était mouvant de la châtellenie de Seninghem (et non de Renty) Le fief du *Personat* de Lumbres en dépendait.

COUPELLE-VIELLE

P. 199, après la mention de 1510 et 1540 :

1594, 26 nov. — Jean de Dion, seigneur de Wandosne, Couppelles, etc... porte en mariage « une autre terre et seigneurie noble assize au pays d'Artois, comté de Saint-Paul, nommée la terre et seigneurie de Couppelles la Vièze, où il a le même droit de patronat avec haulte justice, moienne et basse, plusrs hommages et hommes cotiers... etc.... (Arch. de la famille de Hamel-Bellenglise. Common de M. Rodière.)

V. les fiefs : Dongre (au Suppl[t]), Tatincloux, et, au Supplément : Fosseville, Mothe, Tonville.

COURCELLE

P. 202.

à Coupelle-Vieille.

1786. — « Me Pelet, avocat, par relief de Me Pierre Pelet, etc... » La date du dénombrement de Fauquembergues, qui est de 1786, ne doit pas s'appliquer à cette mention qui doit se référer à des possesseurs du fief bien antérieurs. Il doit, en effet, s'agir de Charles-Philippe Pelet, seigneur de Willerval, né à Arras le 9 déc. 1687, décédé à Saint-Pol en 1752. Il fut avocat au Conseil d'Artois, fils de Pierre, avocat en Parlement et au Conseil d'Artois, lieutent particulier de la ville et comté de Saint-Pol en 1714, né à Nuncq, époux de Marie-Anne Le Maire de Florenville.

Ce Pierre était fils de Martin Pelet, sr du Planty, Willerval, Courcelles, Neuville en partie, bailli de Neuville-au-Cornet où il décéda vers 1700.

Martin Pelet était lui-même fils de Pierre, époux de dlle N... Hanocq, fille de Nicolas Hanocq.

D'autre part, on trouve François-Nicolas Pelet, autre fils de Martin, *qualifié sr de Courcelle*. Il fut procureur au Conseil d'Artois, reçu bourgeois d'Arras le 19 nov. 1692, et décéda à Arras le 16 oct. 1709.

Digitized by Google

Il eut pour fils Nicolas-Joseph, né en 1696, père de Nicolas-Robert, etc... (Extr. de la généal. Pelet dressée par M. Rodière.)

COURCELLE

P. 202.

en Tilques.

1612. — Jehan de Brandt, sr de Courzelle et de Tilques en partie. (Epigraphie disparue de la ville de Saint-Omer, no 96. Mém. S. A. M. XXIII, p. 391.)

COURT D'AIRE

P. 203.

Erratum : A la mention de 1473, *au lieu de* : « Jacqueline Remy, fille de Bauduin... », *lisez* : « Jacqueline Renty » (de Renty).

COURTEHEUSE

P. 204.

1520. — Jean d'Ostrel, seigneur de Lières, de Frelinghem, de Courteheuse et de Fouquestun. (Aveu de la baronnie du Val du 12 juillet 1520. Commn de M. Rodière.)

— Fondations d'obits en l'église de Louches : « . . . . . Par le seigneur d'Autingues, pour un obit fondé par Jean de Courteheuze est deube demye razière de bled assignée sur le lieu et enclos nommé Courteheuze, tenant de liste vers midy à la rue quy conduit à ladicte église de Louches, debout vers soleil couchant au chemin de Lœulinne..... » (Registre « du bien et revenu temporel de l'église de Louches..... par Jean de Lobel, greffier du bailliage de la terre et baronnie de Crésecques, fondatrice d'icelle église ». Arch. du château de St Martin.)

COUTRE (LE)

P. 206, ligne 5... La date 31 août 1587 (donnée dans une généalogie dressée au 18e siècle) du décès de Bernard de Rebecque ne concorde pas avec celle qui résulte du contrat de mariage de sa fille Barbe, contrat du 9 janvier 1560, dans lequel elle est dite fille d'Anne du Gardin, « *vefve* de feu n. h. Bernard de Rebecque ». Il y a lieu de se référer, de préférence, au renseignement donné par le contrat de mariage.

COUTURE (LA)

à Racquinghem.

P. 209. **1615.** ligne 2 : « Liévin Desmons, escuier.... » Il s'agit de Liévin de Mons, qui serait l'un des fils de Chrétien de Mons, éc., colonel au service d'Espagne, cité dans les *Archives de la famille de Beaulaincourt*, p. 894.

Digitized by Google

COYECQUES

V. au Suppl[t] : **Maladrerie.**

CRASSIN

P. 210.

La deuxième mention, au lieu d'être datée de 1664-65, doit être datée de 1564-65.

CRECQUES

V. au Suppl[t] les fiefs **Calluel, Fouquestun.**

CRÉSECQUES

P. 214.

1553. — Flour d'Ardres, baron de Crésecques.
(Abbé Leroux : *Histoire de Thiembronne*, p. 127.)

CRÈVECŒUR

P. 219.

à Blaringhem.

Il semble bien que ce fut la seigneurie même de Blaringhem-Flandre qui fut dénommée ainsi.

CROISILLES

P. 222.

Erratum : En tête de la troisième mention, *au lieu de* : « 1558, 10 février... », *lisez* : « 1758, etc... »

CROPHOVE

Pp. 223-224.

1727. — Fief de Crophove appartenant à la veuve et aux enfants de Jacques Tahon.
(Arch. Nat[les]. P. 1962. Comm[on] de M. l'abbé Coolen.)

CUHEM

P. 226.

1245. — Thomas de Cuhem, pair de Saint-Saulve.
(Cartul. de St-Saulve. II, f° 35 v°.)

1483-84. — Jehan de Framezelles, s[r] de Cuhen.
(Monthuys : *Varia*, I. 327.)

1556, 20 février. — Noble d[e] Margte de Noïelle, v[ve] de feu mess. Robert, en son vivt chev. s[r] de Framezelles, de Vrechocq et Cuhen, tutrice de ses enfants, baille à ferme la maison et les terres de Cuhen. (A. I. de Minutes Notariales, par M. Rodière, p. 173.)

Digitized by Google

1582. — Noble seigneur Adrien de Framezelles, seigneur dud. lieu, Verchocq, Escuhen, etc.... (Ibid. p. 1478.)

1606. — Jehan du Bosc, sr de Boisdenebout... Verchocq, Framezelles, Cuhem. — Barbe de Licques, veuve d'Adrien de Framezelles, douairière des mêmes lieux. (Ibid. no 4815.)

CUNCHY

P. 226.

1484, 15 juillet. — (Feu) Katherine de Lumbres, femme de feu Jacques de Cunchy.

Jehan de Cunchy, son fils, vend à Philippe de Crevecœur un fief et noble tenement situé au terroir de Lumbres et tenu de Mgr de Bevres à cause de la seigneurie de la Viesville. (Cf. Abbé A. Collet : *Biographie chronologique des Seigneurs et Barons d'Elnes*, dans Mém. Soc. Académique de Boulogne-sur-Mer, t. 28, 1916.)

DAMALIX

P. 229.

V. **Amalix.**

DENNEBRŒUCQ

P. 231.

Le père Anselme (t. VI, p. 793, en bas) dit que Huon de Créquy, second fils de Philippes, sire de Créquy, et d'Aélis de Picquigny eut, par partage du mois de janvier 1256, la terre *d'Annebroc (sic*, probablement pour Dennebrœucq).

V. les fiefs : Mazures (les), Pusseleu.

DIFQUES

P. 233.

Erratum : A la mention de 1395, la référence aux Chartes de Saint-Bertin porte par erreur le no 1395 : c'est 2053 qu'il faut lire.

DIFQUES

Difque ou *d'Ifque*, fief tenu de la seigneurie de Boisdinghem.

1619, 15 mars. — « Loys de Griselin, esc. sr de Fromensent, pour demeurer quite de la somme de vixx livres de rente constituée au denier seize... vers damlle Marie de Verchin, vefve de feu Lois de Camouchon, vivt esc. sr d'Oupehen », vend à lad. damle de Verchin, pour et au nom de damle Marie de Camouchon, sa fille, « deux fiefz « nobles, terres et seigneuries, l'une nommée d'Oeœulles « en Escœuelle (v. au mot *Escœuilles*), et l'aultre d'Ifque, « tenu de la seigneurie d'Ifque en Baudinghen ».

Digitized by Google

1664, 31 mars. — Marie de Camoisson, vve d'Ant. de Thubeauville, lègue à ses enfants, Barthélémy et Jacque de Thubeauville... « à l'esgard de son fief d'Escœulle et « d'If tout ce que la coustume luy permet de (leur) « donner ».

(Chartrier de Monthuys. Common de M. Rodière.)

DISQUE

P. 237.

en Rebergue.

A ajouter aux fiefs qui en dépendent : *Hirault, Méon, Place, Regnard.*

C'est le même fief qui est quelquefois appelé Disque (ou d'Isque) en Escœuille, car il devait s'étendre également sur la paroisse d'Escœuilles.

DOHEM

P. 237.

L'inscription de la cloche de Reclinghem de 1754, publiée dans l'*Epigraphie de Fauquembergues*, p. 15e, indique « Christian-Maximon-Ch de Luxembourg de Thiennes, etc... seigneur de Matringhem, Reclinghem, Dohem... »

DONGRE

V. **Hongre** (au Suppl').

DUMONT

P. 241.

Erratum : à la dernière ligne de la mention du XVIIIe s. *au lieu de* : Lawille, *lire* : Larville.

EAU

P. 241.

Fief à Blessy.

1576. — Contr. de mar. de Thomas de Fremenssent et de Antte de Lianne. « ... Led. mariant a déclaré luy compecter et appartenir... trois fiefs au village de Blessy... le second, nommé le fief de l'Eauwe. »

(Acte du Gros de St-Omer, no 4.)

ECOU

P. 244.

Le second alinéa doit être remplacé et complété comme il suit :

1556, 15 avril. — Marie de Selinghem, vefve de feu Guillamme Dyée, en son vivant sr d'Ecoult, et pour l'amitié

Digitized by Google

qu'elle a et porte à Guillamme Dyée, escuyer, sr d'Ecoult, son filz unique et seul héritier... lui fait une donation de terres en « le paroiche de Millan en Flandres... »

(Gros de St-Omer. Donations, no 5.)

Dans la mention de 1557, *au lieu de* : « Guillaume Dydé... », *lire* : « Guillaume Dyée ».

Dans la mention de 1563, *au lieu de* : « Dide », etc..., *lire* : « Guillame Diée, escuier, sr d'Ecoult, et demlle Adrienne du Crocq, sa fe, deml aud. Ecoult ».

1788, 20 décembre. — Rapport et dénombrement présenté par « Me Phil.-Charles de Harchies, capitne des grenadiers du régiment de Mailly, seigneur d'Escou et partie de la seigneurie de la Jumelle... en qualité d'époux de noble dame Jeanne-Florence de Croix, au sr Charles Gailliot, seigneur de la t. et seigneurie de la Jumelle pour quatre parts de cinq allencontre de lad. dame de Croix à qui il appartient la cinequiesme part de lad. terre et seigneurie de la Jumelle situé au village de Tilques et environs. ...

de la terre et seigneurie d'Escou, se consistant tant es justice viscomtière et fonsière, domaines, rentes seigneuriales, et plusieurs autres beaux droits qu'il tient et avoue tenir en fief de ladite terre et seigneurie de la Jumelle « quy est de justice vicomtière et fonsière, et relevante de la terre et seigneurie de Voormezelle en Flandre, et icelle ressortissante de la salle et châtellenie d'Ipres : ladite terre et seigneurie d'Ecou appartenante à lad. dame par succession de feu noble h. Me Pierre de Croix, Cte de Croix et de Wasquehalle, brigadier des armées du Roy, seigneur de Belsage, d'Escou et autres lieux, son père, fils et héritier de feu n. h. Jacques de Croix, chev. seigneur de Wasquehal et d'Escou, qui fut fils et héritier de feu Me Adrien de Croix, chev. seigneur d'Anelette, quy a acquis ladite terre et seigneurie d'Escou de Guillaume Diée par décret au Conseil d'Artois le vingt-deux de janvier mil six cent trois, laquelle terre et seigneurie d'Escou quy a droits de justice vicomtière et fonsière, etc., etc. . . . . .

quy se comprend en ce quy suit :

Primes, un château entouré d'un grand fossé, pont-levis, basse-court, bâtie de grange, estables et remises de carosse, jardin potager, terres à labour et maret tenant l'un à l'autre et contenant le nombre de cent quatre mesures moins douze verges séantes aud. village de Tilques, etc.....

Item, quarante mesures douze verges de terres maresques, vivier et broucque quy anciennement ont esté données, mises et unies au domaine de lad. terre et seigneurie d'Escou par noble dame Margueritte d'Isque, dame de Houchain et de la Jumelle, au profit de Guilliaume Diée,

Digitized by Google

escuyer, seigneur d'Escou, par contrat du treize de juillet mil quatre cent quatre-vingt-deux », etc.. ..

(Arch. du château d'Ecou.)

A vrai dire, la fin de cette citation renferme certainement une erreur. En effet, la date de 1482 peut bien coïncider avec celle où Marguerite d'Isque fut dame de la Jumelle, mais ce n'est que vers le milieu du XVIe siècle que les Diée devinrent seigneurs d'Ecou. Ce ne put donc être à un Diée que Marguerite d'Isque put consentir une cession.

Il est très probable qu'il y a dans ce texte une erreur du scribe.

En résumé, il résulte des textes ci-dessus qu'au seizième siècle, il y eut Guillaume Dyée, père, et Guillaume Dyée, fils, qui furent successivement seigneurs d'Ecou, et, qu'après ce dernier, la terre fut vendue à Adrien de Croix (Décret au Conseil d'Artois du 22 janvier 1603).

ÉLICAN

P. 253.

V. à l'article **Morselèdes** la mention de 1697 qui précise les noms des possesseurs de ce fief à la fin du dix-septième siècle.

Erratum : A la mention de 1793, ligne 3, *au lieu de* : de Hélican, de la famille de Monnecove..., *lire* : de Hélican, de la Jumelle, de Monnecove.....

ELNES

P. 255.

en Blaringhem.

Il résulte d'un acte judiciaire (Sentence au Conseil d'Artois) du 6 août 1757, où sont discutées des attributions de mouvances cotières et féodales à Blaringhem, que « le sieur Jacquet, propriétaire du fief et pairie d'Elne », servit rapport le 24 février 1497 au seigneur de Fauquembergues ; que, depuis led. sieur Jacquet « cette terre connue pré-
« sentement sous le nom de Baronie d'Elne appartenoit à
« messire Eustache de Fiennes en 1589 et à messire Guis-
« lain de Fiennes en 1631, et présentement à messire
« Pierre Sandelin ; qu'il ignoroient dans quel temps l'un
« ou l'autre propriétaire de la baronnie d'Ene avoit
« trouvé bon de donner en arrière-fief leurs rentes dont
« étoient chargés les immeubles qui composoient aujour-
« d'huy le fief nommé la seigneurie d'Enne en Blaringhem ;
« que la notion qui leur en étoit venue tout nouvellement
« étoit que ce fief étoit un *fief en l'air* consistant en
« 32 florins dix sols onze deniers obol. tournois, en douze
« razières d'avoine et 26 chapons de rente assignés sur

Digitized by Google

« plusieurs manoirs et terres audit Blaringhem en nombre « de cent cinquante mesures ou environ, suivant qu'il « paroissoit par le contrat de vente qui en avoit été fait « le 21 juillet 1671 par le sieur Charles de la Lièvre, seigneur d'Outremelle, au profit du sieur Dominique de « Grenet, éc. seigneur de Cohem, et dame Jeanne Hapiot, « son épouse, ... que le même contrat portoit en termes « formels que ce fief, séant au village de Blaringhem, étoit « nommé vulgairement Eule en Blaringhem et qu'il étoit » tenu de la Baronnie d'Elne en un seul fief ».

(Comm[on] de M. P. Lefebvre du Prey.)

Il résulte donc de cet acte :

1° que le dénombrement de 1497, servi par « le sieur Jacquet »[1], concerne la seigneurie, plus tard baronnie, d'Elnes, près Lumbres, qui appartint aux du Bois de Fiennes ;

2° que la seigneurie d'Elnes en Blaringhem, qui était un fief « en l'air » démembré de la baronnie d'Elnes, n'était pas encore constituée alors, et qu'on ne sut au juste quand elle le fut ;

3° que cette seigneurie d'Eule en Blaringhem était tenue de la baronnie d'Elnes ;

4° qu'entre Ant[ne] Campion, seigneur d'Eule en Blaringhem, et Dominique de Grenet, il y a lieu de placer « le sieur Charles de la Lièvre » qui vendit la seigneurie en 1671 à Dominique de Grenet.

La mention de 1786, de la page 255, s'applique au fief du *Prey*.

EMBRY

Erratum : Page 256, mention de 1771, ligne 6, *au lieu de* : « François Bouquet... », *lire* : « Francois Bouquel... »

ENGUINEGATTE

P. 258.

XVII[e] siècle. — On trouve dans le *Nobiliaire des Pays-Bas* de Vegiano, à la généalogie de Croy, t. II, p. 580, que Claude de Croy, seigneur de Crecques et Clarques, décédé en 1436, épousa Anne d'Estourmel, *dame de Guinegate*, fille de Jean, baron de Doulieu, etc... et de Florence de *La Viefville*, dame de Mamez, Marthes, Milan et *Guinegate*.

Mais on a vu, p. 798, que la famille de la Viesville tirait son nom de la seigneurie de la Viesville sur *Enguinegatte*. C'est donc vraisemblablement à cette seigneurie que se rapporte la mention ci-dessus.

1. Il resterait à déterminer qui est ce « sieur Jacquet » et en quelle qualité il put acquérir la propriété de la pairie d'Elnes, dont les de Fiennes durent être seigneurs à cette même époque.

Digitized by Google

ÉPERLECQUES

Errata : p. 260, en bas, mention de « 1607, mai », *lisez* : « 1697, mai ».

P. 261, mention de 1780, ligne 9, *au lieu de* : « son fief estant à Esperlecques... », *lisez* : « en son fief estant à Eperlecques.... »

ESCADE (L')

Erratum : Note 1, ligne 4, *au lieu de* : « (vers 1780)... », *lire* : « (après 1589)... » En effet, on voit, p. 527, à l'article **Motte (La)** à Blaringhem, que Blanche de la Motte, ici citée, servit un rapport le 16 juin 1589.

ESCŒUILLES

XIV^e^-XV^e^ s. — Pour les du Biez, s^rs^ d'Escœuilles, cf. *Epigraphie du Pas-de-Ca'ais. Canton de Fruges,* pp. 61 et 62.

1477. — Catherine de Sempy, d^lle^ du Quint d'Ordre et d'Escœuilles, veuve de Mathieu de Huppelande. (Généal. manuscr. de la famille de Campagne de Godincthun, à M. L. Bomy.)

1568. — A l'article **Houvaut,** p. 384, la mention de 1568 *in fine* indique : « .... Claude de Louvigny, s^r^ d'Escœulles ». Cette indication ne doit pas être prise à la lettre, car c'est du fief de la Salle en Escœuilles que les Louvigny étaient seigneurs. Il faudrait donc lire : « s^r^ de la Salle en Escœuilles ».

1593, 29 juillet. — David de Rune, esc. s^r^ de Beaucamp, fils et h^ier^ d'Anne de Foucquesolle, sa mère, v^ve^ de Ch. de Rune, s^r^ dud. Beaucamp, ratifie la donation, faite par lad. dame, de la terre et seigneurie d'Escœuilles au pays d'Arthois, tenue du Comté de Fauquembergues, à dam^le^ Magd^ne^ de Runes, sa fille, sœur au comparant, en contractant son mariage avec Jehan Le Ver, esc. s^r^ de Chanteraine, le 30 avril 1587.

(Analyse de Minutes notariales par M. Rodière, n° 5897.)

1636, 19 février. — Marie Le Ver, v^ve^ d'Ant. du Quesnoy, viv^t^ esc. s^r^ dud. lieu, Réty, Saint-Martin-en-Prœure, lègue à Louis du Quesnoy, son second fils, le fief, terre et seigneurie d'Escœules « à moy appartenant de mon propre », consistant en censives et en un bois de 60 mesures.

(Ibid. p. 1663.)

1710. — Fr^çois^ du Quesnoy, esc. seigneur d'Escœuil.

(Ibid. n° 3394.)

1783. — *Erratum* : A la mention de 1783, ligne 1, *au lieu de* : « ... s^r^ dud. Escœuille, Resly... », *lire* : « s^r^ dud. Escœuille, Resty .. »

Digitized by Google

ESCŒUILLES

P. 268.

(Fief d') en Escœuilles.

1619, 15 mars. — « Lois de Guiselin, esc. sr de Fromenssent.... pour demeurer quicte de la somme de VIXX livres de rente constituée au denier seize... vers damlle Marie de Verchin, vefve de feu Loïs de Camouchon, vivt esc. sr d'Oupehen », vend à lad. damle de Verchin, pour et au nom de damle Marie de Camouchon, sa fille, « deulx fiefz nobles, terres et seigneuries, l'un nommé d'Occœuilles en Escœulle, tenu de la baronnie du Val... en Surques, et l'autre d'Ifque, tenu de la seigneurie d'Ifque en Baudinghen, et encore quatre aultres petitz fiefz... et esquelz deux premiers fiefz y a toute justice, haulte, moienne et basse »... pour en jouir par usufruit par lad. damle de Camouchon. (Acte des notres Scotté et Mareschal, à Boulogne. Chartr. de Monthuys. Common de M. Rodière.)

1629, 22 oct. — Marie de Camoisson apporte en mariage à Anth. de Thubeauville cinq fiefs acquis en son nom, paroisse d'Ecœulle et Rebergue, en valeur de VIXXX liv. par an, tenus du Bon du Val, des sts de Hocquincourt, le Carnoy, la Salle et Vodringhen.

1664, 31 mars. — Marie de Camoisson, vve d'Ant. de Thubeauville, lègue à ses enfants, Barthélémy et Jacque de Thubeauville, « à l'esgard de son fief d'Escœulle et d'If (Difque) tout ce que la coutume luy permet de (leur) donner ». (Ibid.)

1682. — Florent de Thubeauville, seigneur de la Rivière, Monthuuis, Escœuilles, Beaucorroy.

(Minutes Notariales de Montreuil. Anal. par M. Rodière, no 3202.)

1685, 19 janv. — Florent de Thubeauville lègue à François, son fils puisné, « la part et portion que j'ay dans le fief séant à Escœulle ». (Chartrier de Monthuys.)

ESCOUART (L')

Pp. 268-69.

Même après 1501, ainsi qu'il résulte des citations ci-après, les Griette conservèrent la seigneurie de l'Escouart. Il est probable que celle-ci fut divisée, puisqu'on la retrouve également sous les noms d'autres seigneurs.

1551. — Ant. de Lescor, esc. sr dud. lieu, demt à Montreuil.

1567-70. — Ant. de Griette, esc. sr de Lescore, demt à Recque, pais de Boullenois.

Digitized by Google

1572. — Antne de Griette, père, ayant le gouvernement des enfants retenus de défunte Catherine Blondel, sa femme en 1res nopces.

1594. — Loïs de Griette, esc. sr de Lescore, demt à Recques. (Minutes de Notaires de Montreuil. Common de M. Rodière.)

ESCOUFFLANS

P. 270.

Le fief *Escoufflans* doit tirer son nom de celui d'*Eustache de Conflans* qui avait, au XIVe siècle, la seigneurie du Colhof. (V. au mot **Colhof.**)

ESCOUTETE

P. 271.

Erratum : Mention du XVIIe siècle, lignes 3-4, *au lieu de* : « ... de Lonners », *lire* : « de Louvers... »

ESPIGNE, ESPINE

P. 273.

1660. — Michel Durietz, licenc. es loix, sr de L'Espinne, figure comme oncle à l'acte de mariage de Marie-Anne Duriez avec Jean-Jacques de Lencquesaing.
(Etat-Civil d'Aire-sur-la-Lys, 30 oct. 1660.)

ESPINOY (L')

Fief à Fléchinelle sur Enquin.

« ... Fief et cense de Lespinoy au villaige de Fleschinel en Artois valissant annuellement la somme de VIXX flourins de XL gros monoye de Flandre... » (Contr. de mariage en 1552 de Ch. de Lespinoy, dit Quiéret, avec Margte Longin, publié dans « Un mariage d'amour au XVe siècle : Blanche Quiéret », par M. Adrien Huguet. Bull. Soc. Ant. Picardie. 1923, no 3, pp. 328 et suiv.)

XVe siècle. — Jehan de Lespinoy, mari de Blanche Quiéret, « dépendist guères moins que tout son bien, seulement retenu sa seigneurie de Lespinoy et Fléchinel ».
(Ibid. p. 366.)

— Fondation d'obits en l'église de Fléchinelle à la fin du quinzième siècle, par Jean de Lespinoy et Blanche Quiéret. (V. *Epigraphie de l'Arrondissement de Saint-Omer*, pp. 637-638.)

ESQUERDES

P. 275.

1243. — Jean, chev. seigneur d'Esquerdes.
(Bull. Soc. Ant. Mor. X, p. 133.)

Digitized by Google

ESQUINCOURT et ESTINGNECOURT

Pp. 277 et 279.

C'est le même fief qui a été désigné sous ces deux formes différentes.

ESTRASELLES

P. 281.

à Saint-Martin-lès-Aire.

Christophe Deleval, seigneur du Ponchel, Estracelles. né en 1480, reçu bourgeois d'Aire en 1522, mayeur d'Aire sept fois de 1533 à 1541, meurt à Aire en 1544.

Barbe Deleval, sa fille, ép. Adrien Grimbert, éc. Le 26 mars 1560, ils achètent le fief d'Estraselles-lez-Aire.

(Généal. Deleval dans le Chartrier du Cauroy.)

Nicolas de le Flie, au nom de dame Marie Deleval, dernièrement vve de Jacques de Delf, éc. sr de Leuline, vend, le 26 mars 1560 avant Pasques, à Adrien Grimbert, éc. et dle Barbe Deleval, sa fe, le partage et clos de la maison d'Estraselles, que lad. Marie avoit allencontre dud. Grimbert et sa femme et de Jean Manessier et sa f, et le retrait lignager leur en fut accordé au nom de Barbe Grimbert, leur fille mineure.

Barbe Deleval, vve d'Adrien Grimbert, éc. demt à Aire, et dle Marie Deleval, vve de Jacques de Delf, éc. sr de Léaulne (Leuline), demt à Aire, ratifient, les 5 et pénultiesme avril 1562, certaines ventes de terres séans à Estraselles, qu'elles avoient faites cy-devant.

(Chartrier du Cauroy. Commcn de M. Rodière.)

ÉTREHEM

V. aussi le fief : **Motte (la).**

FASQUES

P. 285.

Première moitié XVIe siècle. — Gabriel Bournel, sr de Fasques, mort sans alliance, fils de Louis II Bournel, sr de Thiembronne, et de Guillemette de Melun.

(Abbé Leroux : *Histoire de Thiembronne*, p. 103.)

FERLINGHEM

P. 291.

1608, 14 juillet. — Baudrain d'Austrel (Ostrel), esc. sr de Frelinghem et de Bria, apporte en mariage, de la succession de deffl Ph. d'Ostrel, esc. sr de Frelinghem, son père, « lad. terre et seigneurie de Frelinghem et lad. t. et « seigneurie de Brias, scituez au baillage d'Ardres et cté de « Guisnes, dont sont dépendles 200 mesures de terre ou « environ et 200 livres de censives avec quelques cha-

Digitized by Google

« pons, et où il y a en chascune d'icelles justice haulte, « moyenne et basse et plusieurs hommages et hommes « féodaulx, et aultres droictz ; à telles seigneuries apparte- « nant mesmes la fondation de l'église dud. lieu de Fre- « linghem ; lesquelles terres et seigneuries sont tenues « assçavoir celle dud. Frelinghem en un seul fief, foy et « hommage de la baronnie de Balinghem, et celle dud. « Brias du Roy mesme aussy en un seul fief, foy et hom- « mage, et il y a seulement 40 mesures de terres du do- « maine dud. Frelinghem qui sont tenues en cotterye de... « à charge du quint de ses frères et sœurs et du douaire « coutumier de la dlle de Caresse, sa mère ».

(Chartrier de Longvilliers. Commun de M. Rodière.)

FERNAGUE

P. 294.

Il y eut, à la fin du XIIIe siècle, une abbesse de ce nom à Sainte-Colombe de Blendecques. (Bull. S.A.M. X, p. 137.)

En 1337 (ibid. p. 170), un Simon Fernagut est témoin dans un acte d'hommage à cette même abbaye.

A la fin du XIVe siècle, Agnès Fernagut est la dix-huitième abbesse de Sainte-Colombe (ibid. p. 173). Au moment de son entrée en religion, en 1356, sa famille donne un fief, sis à Baudringhem, à l'église de son couvent.

C'est peut-être ce fief qui a, depuis, conservé le nom de la famille donatrice.

FERTIN

P. 294.

Erratum : Note 1, *au lieu de* : « St Vincent de Loroner », *lisez* : « St Vincent de Lorouer ».

FLÉCHIN

P. 298.

1583 à 1585. — Consentement de Philippe II à ce qu'Adrien de Noyelles, seigneur de Marles, Rossignol, etc... achète du sire de Créquy, français, la terre de Fléchin, tenue du chcau d'Aire. (Arch. du Nord. B. 1631.)

FLÉCHINEL

P. 298.

1356. — Abbaye de Sainte-Geneviève à Paris... « Cy gist noble homme Pierre de Bécoud, chev. sire de Flé- chinel en Artois, jadis Conseiller du Roy, qui trespassa l'an de grâce MCCCLVI[1] le XVIe jour de febvrier. Priez pour l'âme de luy... » (*Epitaphier du Vieux Paris*, par Raunié et Prinet, t. IV, p. 429.)

1. Le 6 février 1350, d'après le ms. 609 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, ce qui est moins vraisemblable, puisqu'une charte de Saint-Bertin le cite en 1353.

Digitized by Google

— Guille de Honvault, dit Martel, ép. Cathne de Boncourt, dame de Fléchinel, fille de Colart de Boncourt, seigneur dud. lieu, et de Jne de Nédonchel.
(Mss. du prce de Béthune. Common de M. Rodière.)

1725. — Le marquis de Vezelart (*lisez* Beccelaere), et le baron de Mayrhoven, demeurant tous deux en Flandre.
(Arch. Ecclésiast. du P.-de-C. Evêché de Boulogne. G. 32. Questionnaire de l'Evêque Henriau.)

V. aussi plus haut le fief **Espinoy.**

FŒULLIE (LA)

P.302.

à Inghem.

XVIIe siècle. — Guillaume Martel, mort en 1630, seigneur d'Amalix, et, en partie, de la Feuillie, fils de Pierre et de Gérardine de Cantheraine. Ses successeurs ci-après conservèrent les mêmes seigneuries.
— Georges Martel, fils de Guillaume, décédé vers 1669.
— Pierre, son fils, décédé vers 1710.
— Pierre-Antoine. (Cf. *Notice Généal. sur la Famille Lefebvre du Prey*, par P. L. du P., p. 163.)

FOLIE (LA)

P. 303.

à Herbinghem, fief tenu des seigneurs de Cahen et d'Herbinghem.

1467-68, 21 mars. — Vente (par devant George Morel, lieut du baillage de Kahen, pour Jean de Lière, chev. seigneur de Lière, Hunouville (Hurionville ?) et dud. Kahen), par Thomas Le Clercq et Jeanne Papeguet, sa fe..... à Jean de Disquemude, dit Lionel, escuier... moyennant 43 francs... d'un tenement nommé le Folie, amasé de maison manable, manoir, granges, estables..., cour, fossés, pastis, pastures, gardins, prez et terres ahennables... tenu par lesd. conjoints de défunt Robert Bernard, ycelui tenement à Helbinghem, contenant 44 mesures environ;.... par paiant chacun an aud. R. Bernard, ses hoirs, de chacune mesure 8 sols par... à charge de desservir les plaids au nom dud. Robert en la cour de M. de Lière à Kahem et aussi en la cour de Helbinghem, dont led. acheteur est seigneur à présent.

1529, 29 juin. — Transaction entre Jehan de Disquemus, esc. sr de Campaigne, et damle Jehne Ansel, vve de Nic. de Le Folie. Les enfants dud. Nicol. de Le Folie, étant aux droits de Romain Frison, mari de dlle Claude d'Achier, avaient des prétentions sur le manoir de La Folie, situé

Digitized by Google

à Herbinghem. Jehan de Disquemus le garde, en payant auxd. de le Folie 50 sols par. de rente annuelle.

(Chartrier de Recq, copie du XVIIIe siècle. Commn de M. Rodière.)

FONTAINE-AYEN

P. 305.

1362. — Terre de Fontaine-Ayen. Pierre de Mamez l'acheta de Guilbert de Cassel. (Arch. du Nord. B. 16053.)

Aux mentions de 1586 et 1623, *au lieu de* : « Jan d'Estournel », *lire* : « Jan d'Estourmel ».

FOSSEVILLE

à Coupelle-Vieille.

Fief appartenant en 1559 à Gaspard de Créquy, éc. bâtard de Ph. de Créquy, bn de Bernieulles, et de Gaspar de de Verchin, dame des fiefs de Fosseville et de Mothe, sis à Coupelle-Vieille.

(Généalogie des branches bâtardes de Créquy.)

Adrien de Créquy rend hommage en 1585 au seigneur de Créquy pour Fosseville.

Claude de Créquy, sr de Fosseville, vend ce fief, par contrat du 23 sept. 1655, à Nic. Houdart, pour la somme de 21.217 livres. (Ibid. Commn de M. Rodière.)

FOUACHERIE (LA)

P. 307.

1705. — Jean-Baptiste Cornaille, esc. sr de la Bucaille, mari et bail de Marie-Claire Pépin.....

... Enrond Pepin, esc. *sr de la Fouacherie*, demt aud. lieu de la Bucaille[1]. (Convention du 25 nov. 1705. Gros de Saint-Omer, no 18.)

FOUQUESTUN

Fief à Crecques, tenu de la châtellenie de Saint-Venant.

Inventaire après décès de Blanche d'Oultremepuis, veuve en 1res noces de Jacques de Levrient (tué au siège de Thérouanne), dressé le 26 avril 1561. (Chartrier de Longvilliers, fonds Levrient.) « Dans ung aultre sac, cotté par dessus : sac où sont les lectres et tiltres de la terre et seigneurye de Crecques près Térouenne : unes anciennes lectres en parchemin du 10 mars 1367 (1368, n. st.) : Vente faicte par Monsieur Robert [de] Wavrin, chevallier, sei-

(1) *La Bucaille* à Wambercourt.

Digitized by Google

gneur de S[t] Venant et séneschal de Flandres, à M[e] Jehan d'Orléans, chanoyne de Térouenne, d'un fief contenant 28 mesures de terre, séans en la ville de Crézecques, tenuz de luy à cause de sa chastellenye de Sainct-Venant. Ausquelles sont annexées et attachées la ratiffication faicte par Margueritte, fille du Roy de Flandres *(sic* pour France), comtesse de Flandres. »

17 mars 1367 (1368). — *Ratification par Aélis de Wavrin, dame du Sauchoy :* « Comme, par la mort et exécution de feu Robert de Launoy, qui, pour ses démérites et maleffices a esté exécutez et mis à mort, il fut venu et esqueu à mon très redoubté seign[r] et père Mons[r] de Sainct-Venant, sénescal de Flandrez, un fief contenant vint et huict mesures de terre ou environ, *appellé le fief de Fouquestun*, séant et estant au terroir de Crésecque, que li dis feus Robert, ou temps de sa vie tenoit de mondit seigneur et père noblement et en fief, par le moien de Messire Jehan de Nédonchel, chevalier, et lequel fief depuis il ait pleu à nostredit seigneur et père à vendre, céder et transporter à Maistre Jehan d'Orliens, chanoine de Terewane..... » (Original parchemin servant de couverture à un cueilloir de 1591.)

. . . . . .

« Une aultre lectre en parchemin, par lesquelles demiselle Jehenne Lenglesque, veufve de feu Robert de Laulnoy, transporte aud. d'Orléans, chanoyne de Térouenne, le droict qu'elle a aud. fief : lesd. lectres en dacte du 8 febvrier 1368. » (1369).

. . . . . .

« Unes aultres lectres en parchemin passées soubz le scel d'Arras le 6[e] apvril 1529 (1530) par lesquelles Emond Manessier, se faisant fort de dam[lle] Marye Amoret, sa belle-sœur, veufve de feu Jehan de Le Dreuve, baille à louaige à Robert et Jehan Damyen 28 mesures de terre à Crecque pour le temps de 12 ans à la charge de paier 16 francs et 6 razières de bled par an. »

« Ung contract en papier, signé Rabatel, 5 avril 1540 (1541) — .... M[e] Jehan d'Oultremepuis, soy faisant fort de Emond Manessier (à cause de Blanche Amouret, sa femme) a baillé à ferme à Jehan Damien 28 mesures, séans à Querecques... 18 francs et demy, et 18 renchères *(sic* pour razières) et demy de bled par an. »

« Aultres lectres en papier : 26 sept. 1556.... Dam[lle] Anth[te] Menessier (veuve de Jehan d'Oultremepuis) a baillé à Henry Patour, à tiltre de louaige, 27 mes. de terre, séans à Crecque... 17 francs et 17 razières de bled. »

. . . . . .

Cueilloir de Léonard de Levrient, 1591. Il y est dit que, pour acheter la seigneurie de La Chapelle en Wierre-

Digitized by Google

Effroy, « led. s[r] de Levrien a vendu une maison, place et terres, scizes à Foresmoutier, à Jehan Lamiré, s[r] de La Thuillotte ; plusieurs pièces de terres tenues en ung seul fief, scizes à Caumartin prez Machi, et autres terres scizes au villaige de Crecque en Arthois prez Aire. »

(Comm[on] de M. Rodière.)

FOURSAMES

1596. — Philippe Peppin, s[r] de Foursames, est nommé capitaine de la Compagnie et « Connestablerie du « Gruishoucq »[1], au lieu de Pierre de Delft, escuier.... »

(Corresp. du Magistrat de Saint-Omer, année 1596, n[os] 63 et 70.)

Dans le contrat de mariage, du 11 novembre 1586, de Philippe Peppin et de Claire de Poix (Gros de Saint-Omer, 1586, n[o] 23), on lit que le futur apporte « ... trois fiefz et nobles tenemens, scituez en la ville et comté de Fauquemberghes..... »

Faute de désignation plus précise, peut-on supposer que la seigneurie de Foursames correspondrait à un de ces fiefs ?

Mais, d'autre part, dans ce même contrat de mariage, il est également parlé d'un fief à *Mieurre*[2], d'un autre à *Appe*[3], d'un dernier enfin à Wencly (Vincly), tous repris ici sans nom. Alors *quid* ??

FRESCOTE

P. 312.

Ligne 2, *au lieu de* : « 1741 », *lire* : « 1177 ».

Milieu XVII[e] siècle. — Ant[ne] de Beaucourt, s[r] de Frescotte. (*Un atelier néolithique à Remilly*, par M. l'abbé Collet, p. 19, dans Bull. Soc. Académ. de Boulogne, t. X.)

FRESNOYE (LA)

P. 313.

A quel fief de La Fresnoye y a-t-il lieu d'appliquer la citation ci-après ?

1786. — Jean-François-Louis de Vissery, s[r] de la Fresnoy, prêtre-chanoine de la Collégiale de Saint-Pierre à Aire, cité dans le contrat de mariage de Ch.-Phil.-Joseph de Vissery, s[r] de Bonvoisin, Hil, Harlette, et Louise-Philippine-Sabine Deschodt. (Gros de St-Omer, 1786, n[o] 92.)

1. A *Saint-Omer*. (Cf. Mém. Soc. Ant. Mor. t. 20, p. 219 ; et 33 pp. 228, 233 (en note) et 247.)

2. *Mieurles*, sur Bourthes.

3. *Appre*, sur Campagne-les-Boulonnais.

Digitized by Google

FROMENTEL

Fief à Alquines.

1596, 20 février. — Jehan de Neuville, demt au Brugneaubos, paroisse de Surques, baille à rente surcensière à Aléaume et Anth. du Val, père et filz, ung lieu, manoir, jardin, pourprins et tenement, anciennement appelé Fromentel, séant aud. lieu de Fromentel, pesse d'Alquines, tenant au grand chemin de Quesques à Saint-Omer.

(Analyses de minutes notariales, par M. Rodière, nº 1764.)

Il ne ressort pas clairement de ce texte si cette tenure était de nature féodale.

GAUTRAN

Fief à Saint-Martin-au-Laërt.

XVIIIe siècle. — Contrat d'acquisition du 28 janv. 1717 par lequel dlle Marie-Jacqueline Havelt, veuve du sr Jean Joyeux, demt en cette ville (de Saint-Omer), acquit de Jean Loisel, bourg. maître charpentier en cette ville, le quart de quatre mesures un quartier ou environ de terre à labeur, séante au terroir de Saint-Martin-au-Laërt, où traverse par le coin du côté d'amont le chemin de Boulogne allant à Cormette, et le quart d'onze quartiers quelques verges de pareille terre aud. lieu ; lesd. parties tenues de l'évêché de Saint-Omer, *nommé anciennement le fief Gautran*. Y jointe lettre de saisine du bailli et hommes de fiefs de la salle épiscopale de cette ville . . . . . .

Item, quittance du dr. de franc fief en datte du 15 août 1719 pour led. fief Gautran. (Inventaire des biens délaissés par Louis-Frçois Marcotte, vivt marchand demeurant en cette ville sur le marché au poisson, et dlle Jeanne-Augustine Joyeux, son épouse, dressé le 17 mai 1746 par l'aman et les échevins des Vierskaires de Saint-Omer. — Commcn de M. E. Platiau.)

COURNAY

P. 323.

Mention de 1770. 4e ligne, *au lieu de* : « marquis de Lassau... », *lisez* : « marquis de Lussan ».

GROIGNET

P. 372.

Mention de 1566. Ligne 1, *au lieu de* : « Jehan le Vasseur... », *lire* : « Jehanne le Vasseur... »

Digitized by Google

GUEMPS

Actuellement commune du canton d'Audruicq.

La paroisse a suivi le sort de ses voisines et constitué avec elles le *pays reconquis* après la reprise sur les Anglais. Elle faisait donc partie du gouvernement de Calais.

V. ce qui a été dit page 582 à l'article **Oye,** où est mentionnée une aliénation de droits domaniaux sur la paroisse de Guemps.

GUÉMY

Pp. 329 et 330.

1614, 2 janv. — Dam^le^ Magdelayne de Rebinghes, vefve de feu Guill. de Béry, vivt esc. s^r^ du Guémy, et capitayne d'une compaignie d'infanterye au païs d'Arthois, estant à présent au villaige de Belle, païs de Boullegnois, recognoit que, par le contract de mariaige faict d'entre Ysembart de Montfort, esc. s^r^ de La Cornue, et dam^le^ Marye de Béry, fille de lad. dam^lle^ et dud. deffunct s^r^ de Guémy, passé par devt not. royaulx en la v. de S^t^ Omer en datte du xv^e^ de febvrier 1610, elle auroit, entre aultres dons, faict don à sad. fille de lad^te^ terre et seigneurye dud. Guémy, scituée au païs d'Arthois et tenue en ung seul fief de la chastelenye de Tournehem, lequel contract elle ratifie, accordant que led. s^r^ de la Cornue et sad. femme en puissent jouir : et, à ce présent, Ch. de Berry, esc, s^r^ dud. lieu, filz aisné et hér^er^ apparent de lad. dam^le^, a consenty. Domicille esleu en la maison de Anthoine Meildeman, leur procureur en la v. de Tournehem.

(Minutes d'Ant. Le Vasseur, notaire à Marquise. Comm^on^ de M. Rodière.)

Mentions de 1739, 1746 et 1755. *Au lieu de* : « ... Albertine de Prouville... », *lire* : « Albertine de Pronville... »

HAMEL

à Mametz.

P. 342. **XV^e^ s.** — 5^e^ ligne, *au lieu de* : « Robert Baoult... », *lisez* : « Raoult ».

HAMEL (LE)

près Renty.

Extr. de : Scotté de Velinghem, *Commentaires sur la Coutume du Boulenois*, manuscr. appart^t^ à feu M. de Beausire, f^o^ 298 v^o^ :

« *Le Hamel près de Renty.* — Il y a un village nommé le Hamel, près de Renty, apartenant au Comte d'Egmont, duc de Croy, prince de Gavre, qu'il tient de la terre et

Digitized by Google

seigneurie de Clanleu en Boulenois, pour lequel il y a question s'il doit être exempt du droict de centième quy se paie en Artois, ou sy c'est enclave du Boulenois où ce droit ne se païe. Aiant eu communication des titres de la seigneurie de Clanleu, et Monsr de Colembert, notre lieutenant de Roy, m'en aiant demandé mon avis par écrit, qu'ils en doivent estre exemptz et remis en leurs droictz et franchises comme le reste du Boulenois dont ilz sont des enclaves. Il y a titre comme en 1602 le Roy aiant icy et sur les frontières envoié des commissaires pour les limites du Boulenois et d'Artois, Mrs Le Vasseur, lieut.-général et Monet, procureur du Roy en ceste Sénéchée, écrivirent au seigneur de Clanleu pour en avoir esclaircissement. En 1497, un nommé Le Brun baille son rapport au seigneur d'Arscot, comte de Porcéan, d'un fief tenu de ce seigneur à cause de sa terre du Hamel avec tout droict selon la coutume du Boulenois. En 1571, commission émanée de l'office du Seneschal de Boulenois pour saisir ce fief avec ses teneures, fiefz et coteries à la requête du seigneur de Clanleu, faute de reliefz non paiés, devoirs non faitz selon la coutume de Boulenois, saisie féodale en conséquence. Autre saisie féodale de l'office des bailly et hommes de la seigneurie de Clenleu, reliefz paiés, rapport baillé par le nommé Maioul, receveur du seigneur Comte d'Egmont, en vertu de sa procuration spéciale de 1679, où les reliefz en cas d'échéance, les droitz du cinquiesme denier des fiefz et le quart des coteries (sont) exprimés suivant la coutume de Boulenois. C'est sur quoy j'ay apuié que c'est enclave. Monsieur le Duc d'Aumont, notre gouverneur, avoit promis d'apuier en cour pour eux. » (Common de M. Rodière.)

HAMELET

P. 345.

à Merck-Saint-Liévin.

1620. — Claude de Croy, chev. Cte du Rœux, seigneur de la Motte-Warnecque, Clarcq, a yant droict de Messre Gérard de Croy, ch. seigneur de la Motte-Warnecque, tient de lad. dame de Megem un fief et noble tenement scitué en la v. et terroir de Mercques, nommé fief, terre et seigneurie de Hamelette... se comprend en cinq tilles de terre.

La première nommée tille des Cannes, tenans aux terres Antne de Thiembronne.....

La seconde... le tille du Hurtel.

La troisième... tille Dendry.

La quatrième... tille Martin.

La cinquième... tille Baron.

Tenans cottiers : Franchois de Zonnequin, esc. sr de

Digitized by Google

Wirquin, pruvost hérédital d'Ouve, mary et bail de damlle Anne de Cocquempot, fille et hér. de feu Noël.

.... Les ayans-droict de damle Angoulle du Pont-Castel par achapt de Gallos du Tertre, seigneur de Boussin (Boursin).

(Dénombrement de la seigneurie de Remilly du 11 déc. 1620. Common de M. de la Charie.)

HARLETTE

P. 351.

1681-1722. — Mémoire et pièces concernant la seigneurie et Comté de Seninghem sur l'éclissement frauduleux du quint de cette terre.... et sur ce que les villages de Colomby et Herlette *(sic)* sont tenus et mouvans du Roi directement et non de Seninghem.

(Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 16. XVII, 1.)

On voit plus haut, à l'article **Coulomby** du Supplément, qu'en 1584, Louis de Coulomby, esc. est qualifié sr dud. lieu, *Herlette*, etc...

Cette seigneurie semble différente de celle qui était alors entre les mains de V. de Pardieu.

HARPE (LA)

à Moulle. V. **Harp**, p. 348.

HAYE (LA)

P. 356.

à Bainghem.

1560, 19 mai. — Robert de Graveron, éc. sr de Gondreville, etc... sert dénombrement de la terre et seigneurie de La Haie, mouvante en un fief noble de Sa Maté à cause de sa châtellenie de Tournehem, devant les officiers de lad. châtellenie, à cause de Nicole de La Haie, son épouse, fille et héritière de noble h. Achille de La Haie, seigneur de La Haie, d'Herbinghem et de Molinghem.

1594. — Jean de Graveron, éc. seigneur de la terre et châtellenie de La Haye en Boulonnois.

Jean II de Graveron, éc. ratifie une vente que son père avait faite de la terre et seigneurie de La Haie à Cathne de Graveron, sa sœur (femme de Claude d'Ailly). Plus tard, il obtint, le 29 avril 1617, à Malines, des lettres de bénéfice d'inventaire et recouvre son bien.

Son fils et son petit-fils, André et Chles de Graveron, se qualifient encore seigneurs châtelains de La Haie en Artois. (Documents venant du feu lieutenant de Graveron, tué en 1917, recueillis et communiqués par M. Rodière.)

Digitized by Google

1576-77. — Autorisation, par la Chambre des Comptes de Lille, à Robert de Graveron, éc. s^r de La Haye, d'ériger un moulin en la seigneurie de La Haye.

(Arch. du Nord. B. 1628.)

Mention de 1613 de la page 356. Ligne 1, *au lieu de* : « Caterine Gauderon... », *lire* : Caterine Graveron ».

HAYE (LA)

P. 356.

à Blaringhem.

Ce fief relevait de la seigneurie de Lannoy en Blaringhem. Il y eut à Blaringhem un autre fief de La Haye, qui appartenait au milieu du XVIII^e siècle à Nicolas Le Febvre, lieutenant de bailli de Blaringhem-Artois, et relevait de la seigneurie du Plouich en Blaringhem.

(Cf. Notice Généalog. sur la famille Lefebvre du Prey, par Paul L. du P., p. 15.)

HELFAUT

P. 360.

Pour les premiers seigneurs d'Helfaut, v. la note sur les d'Avroult insérée dans ce supplément à l'article **Avroult.**

Isabeau de Saint-Omer, dame d'Helfaut, femme de David d'Avrehoult.

HELLE (GRANDE)

1711. — Par contrat passé devant notaires d'Arras, le 19 sept. 1711, Louis de Gay, éc. s^r de Tréville, cap^ne d'inf^rie au régiment de Tournaisis, et d^e Marie-Marg^te Desmarets, son épouse, dem^t à Arras, ont vendu à Louis Marcotte et d^lle Joyeux, son épouse, la moitié de deux seigneuries foncières et vicomtières séantes à Eperlecques, indivises à l'encontre du s^r Hanon, éc. s^r de la Motte, l'une nommée la Grande Helle, l'autre le Stade, consistant en rentes et droits seigneuriaux, relevantes du seigneur Comte d'Egmont et de la marquise de Molembais. (Inventaire des biens délaissés par L.-Fr. Marcotte, viv^t march^d dem^t en cette ville sur le marché au poisson [1], et d^lle Jeanne-Augustine Joyeux, son épouse, dressé le 17 mai 1746 par les échevins des Vierskaires de Saint-Omer. — Comm^on de M. Em. Platiau.)

HEM

P. 363.

1433. — Lettres d'attestation de Pierre, s^r de la Vielville, au sujet d'une remise de la somme de 60 livres due par lui comme droits seigneuriaux pour la vente de la terre *du Hem* (alias *de Hem*) qui est tenue du château de Saint-Omer. (Arch. du Nord. B. 1949. Ancien B. 1496.)

1. Voir la note sur le fief *Gautrau* dans ce supplément.

Digitized by Google

P. 364. Mention de 1615, ligne 2 : *au lieu de* : « ... Adrien de Fleschin, son père », *lire* : « ... Adrien de Fleschin, son (beau) père ».

HERBINGHEM

P. 366.

1467-68. — Jehan de Disquemude, dit Lionel, esc. s[r] d'Herbinghem.

Laurent, fils du précédent.

Marguerite de Disquemude, fille du précédent, dame baronesse d'Herbinghem.

1508. — Guérard d'Achier, esc. seigneur de Rony et d'Herbinghem, petit-fils de Marg[te] de Disquemude.

(Généalogie Dixmude au Chartrier de Recq.)

Led. d'Achier reconnaît que Jehanne de Caloigne, sa mère, étant morte peu après lad. Marguerite, il a dû payer deux fois les droits seigneuriaux et reliefs sans avoir aucunement profité de sa terre d'Herbinghem ni autres biens dans la vallée de Licques. Considérant que Jacques de Disquemus, esc. s[r] de Campaigne, a fait de grandes diligences pour recouvrer pour led. Guérard lesd. seigneuries « et sans sad. diligence estoit led. Guérard en danger de perdre la seigneurie d'Herbinghem et autres ». Il lui cède deux fiefs à Alembon, nommés Montbrun et la Pairie d'Alembon. (Ibid. Comm[on] de M. Rodière.)

HERCHEVAL

P. 368.

1609, 25 mars. — Ch. du Tertre, esc. s[r] de Westrethun, et Méry de Boulainvilliers, esc. s[r] de Berneval, enfants des deux lits de Suzanne de Thubeauville, conviennent de ne point partager les « fiefz de Hercheval et Pend d'Amont (Upen d'Amont) séant lez Térouanne, païis d'Arthois ». (Chartrier de Monthuys. Comm[on] de M. Rodière.)

On trouve à la page 368 la seigneurie d'Hercheval entre les mains de la famille Le Merchier; mais la présente mention pourrait se comprendre en ce qu'elle s'applique à un fief situé à Hercheval, mais autre que la seigneurie de ce nom.

HERMITAGE (L')

à Brêmes.

1694. — Domin.-César Pelet, éc. s[r] de la Beausse, Lannoy, demt à L'Hermitage, paroisse de Brêmes. Marié, avant 1673, à Marie-Antoinette de Wierre, fille de Nicolas, éc. s[r] de L'Hermitage, et d'Antoinette de La Barre.

(Général Pelet, par M. Rodière.)

Digitized by Google

HERNESSE

P. 371.

Mention du XVIIIe siècle. Ligne 4, *au lieu de* : « Marie de Lonners », *lisez* : « Marie de Louvers ».

HERVARRE

P. 373.

1725. — « Hervarre et une partie de Williametz outre l'eau : le Comte d'Evreux », *(sic*, lire : de Rœux).

(Arch. Eccléss. du Pas-de-Calais. Evêché de Boulogne. G. 32. *Questionnaire de l'Evêque Henriau.*)

Il ne s'agit évidemment pas ici de la seigneurie même d'Hervarre, mais de celle des de Croy, comtes du Rœux, dont le centre était à Warnecque (v. ce mot), et qui débordait sur les localités voisines.

HEZEQUELLE. HESQUELLE

P. 375.

Fief vicomtier à Coupelle-Vieille acheté à Frçois Desmaretz, le 12 juillet 1570, par Fçois de La Verdure, bailly de Fruges, et Jacqueline de Navarre, sa femme.

D'où Nicolas de La Verdure, sr d'Hesquelles, commandt du fort et bourg de Fruges en 1638.

D'où Georges, ch. sr d'Hesquelles, Ternas, etc..., Conseiller au Parlement de Tournay, décédé en 1709.

D'où Louis-Charles, sr d'Hesquelles, Conser du Parlement de Flandre, mort en 1758.

D'où Gilles-Albert, sr d'Hesquelles, décédé célibataire en 1772. (A. de Ternas : *Généalogie de la Verdure*, dans *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, I, pp. 158 à 166.)

HIET (LE)

P. 376.

2e ligne. Avant « Staes de Coyecque, etc .. », mettre la date **1480.**

11e et 12e lignes. La référence au « Chartrier de Colembert » est erronée, mais doit être restituée au « Terrier de l'Abbaye d'Andres », manuscrit CC. 50 de la Bibliothèque de Calais. (fo 9 vo.)

1672, 10 mars. — Dénombrement de Madeleine Framery, pour partie du fief Hiet à Louches et Guémy, à la Pairie de Surques.

1695. 20 avril. — Autre dénombrement, signé Le Roy de Framery, pour led. fief Hiet.

1747, 29 déc. — Autres dénombrements pour led. fief Hiet, par dlle Madeleine de Framery du Blocq.

(Inventre du Chartrier de Neuville, Doudeauville, Surques, etc... en 1774; anciennes archives de la Chartreuse de Neuville. — Commn de M. Rodière.)

Digitized by Google

HOCQUINGHEM

P. 379.

1576. 16 juillet. — Jacques de la Millonnière, esc. sr dud. lieu et de Selles, et damlle Jeanne Tubeauville, son espouse, donnent à leur fille, Gilles de la Millonnière, en la mariant au capne Camin, lieutt de Mgr de Gourdan, gouvr de Calais, « la terre et seigneurye de Hocquinghen, tenue du chasteau de St Omer, assis près Licque », pour en jouir durant la vie de damlle de Tubeauville, et, après sa mort, prendre son droit de partage tel qu'il luy pourra appartenir au comté de Boullenois.

(Chartrier d'Avesne à Romont. Common de M. Rodière.)

HOLLINGUES

P. 383.

1772, 25 nov. — Jean-Franç.-Dominique de Sarra, seigneur de Quembergue, par achat de noble Jacques de Crombrugghe, prêtre, sr de Tentroneque... fief nommé Hollingues. (Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 232.)

HONDRECOUTRE

P. 383. Mention de 1500, avant-dernière ligne, *au lieu de* : « ... d'Estournel », *lire* : « ... d'Estourmel ».

P. 384, ligne 3, *au lieu de* : « ... de Lawille », *lire* : « ... Larville ».

HONGRE

Hougre, ou *Ongre*, sur Coupelle-Vieille.

V. **Hougre,** p. 385.

Cf. manusc. 948 de la Bibliothèque communale de Saint-Omer. « Registre aux actes de réception des officiers des saisines des hypothèques et autres actes judiciaires de Framezelles, *Dongre* (ou d'Ongre), et Domission à Coupelle-Vieille » (fin XVIIIe siècle).

HOTELLERIE

P. 385, *au lieu de* : « Hôtellerie de Saint-Dertin », *lire* : « .... de Saint-Bertin ».

HOUGRE

P. 385. Mention de 1786, 4e ligne, *au lieu de* : « fief d'Hongre », *lire* : « fief d'Hougre ».

— V. aussi plus haut la mention **Hongre.**

Digitized by Google

HOULLE

P. 387, 2e ligne : « Hector de Créquy, seigneur de Houlle, *Mametz...* » Voir ce qui est dit à la note de la page 468, sous l'article **Mametz.**

HUBERDERIE (LA)

P. 388.

D'après une note dont je n'ai pu encore contrôler les sources, le fief de la Huberderie aurait appartenu aux Hannon de la Motte, puis aux Gœneutte. Mais je ne puis affirmer s'il s'agit du fief sis à Hocquinghem, ou d'un autre fief du même nom sis dans le Boulonnais.

HUNCTUN

P. 391. Mentions de 1697 et 1730, *au lieu de* : « Ornalim », « Ouralin », « Omalin », *lire* : « O'Mallun ».

V. plus haut, dans ce supplément, à **Bois du Fay.**

IFQUE

(Fief d'). V. **Diffque.**

INGLEBERT

P. 394. Mention de 1391, *au lieu de* : « le Leenkuecht... », *lire* : «... le Leenknecht ».

INHUMATIONS

P. 396, lignes 15 et 16. Le contrat de mariage de Cornilles de Brasset est de 1592.

ISBERGUES

P. 396, *au lieu de* : « seigneurie du château d'Aire », *lire* : » seigneurie tenue du château d'Aire.

P. 397, ligne 11, *au lieu de* : « Fin du XVIIIe siècle », *lire* : « Fin du XVIIe siècle ».

JOURNEL

P. 399, dernière ligne, *au lieu de* : « ... environ et terre... », *lire* : « ... environ de terre... »

JOURNICOURT

P. 400. Mention de : « 1664-65 », *lire* : « 1564-65 ».

Digitized by Google

JOURNY

P. 400.

1413, 14 sept. — Don par Colard de Fiennes à Mahaut de Fiennes, sa sœur, du fief de Journy, tenu de la seigneurie de Farquesalle *(sic* pour Foucquesolle).

(Arch. du Nord. B. 1546.)

Lad. Mahaut était femme d'Alléaume d'Avroult.

(Commᵒⁿ de M. Rodière.)

P. 401. Mention de 1683, dernière ligne, *au lieu de* : « les sʳˢ de Neuville de Lawille... », *lisez* : « de Neuville de Larville ».

JUMELLE (LA)

dans la banlieue de Saint-Omer.

1506, 25 oct. — Héritage nommé « le Garbe » estant en le rue Boullizienne hors la porte... en la seigneurie de le Jumelle appartenant à Simon Le Tellier.

(Arch. de Saint-Omer B. 126.)

JUMELLE (LA)

P. 405.

à Tilques.

Le rapport de la seigneurie d'Ecou mentionné plus haut contient que le « sieur Gailliot est seigneur de la terre et seigneurie de la Jumelle pour quatre parts de cincq allencontre de lad. damme de Croix (Jeanne-Florence de Croix, épouse de Phil.-Charles de Harchies) à quy il appartient la 5ᵉ part de lad. terre et seigneurie de la Jumelle, située au village de Tilques et aux environs, et de la juste moitié des fiefs quy sont relevant de lad. seigneurie de la Jumelle, scituez aux village et teroire de Maire [1], Moulle, Houlle, Vincle, Assinghem et Bayenghem-les-Eperlecq, dont les droits sont plus amplement spécifiez dans le contrat d'achat du treiziesme jour de 9bre 1662... »

On a pu voir encore, dans ce même rapport de la seigneurie d'Ecou, qu'une dame Marguerite d'Isque est citée comme dame de la Jumelle en 1482.

LABOUR

P. 407. Mention de 1771. Ajouter, à la fin de la première ligne, les mots oubliés « de Bryas ».

LAIRES

V. le fief **Poncheville.**

1. *Sic.* Ce mot qui est certainement un *lapsus* du scribe, est, à n'en pas douter, mis ici pour « *Tilques* ».

Digitized by Google

LANGLE

P. 416, 2e alinéa. A l'appui de la remarque faite dans cet alinéa, on relève, dans le rapport de la seigneurie d'*Ecou* cité plus haut, et parmi les tenanciers des terres tenues de cette seigneurie « le sieur Eugène Caucheteur, « seigneur des quatre paroisses du pays de Langle ».

LANSBRIGHE

P. 420. Mention du XVIIe siècle, 3e et 4e lignes, *au lieu de* : « Lonners », *lire* : « Louvers ».

LAVEINE ou LAVESNE

P. 423.

1560. — Jan de Coulomby, esc. sr de Lavesne, à qui succède dlle Blanche de Coulomby, sa sœur et héritière, mariée à Loys de Boullainvilliers. (V. ces personnages plus haut à l'article **Coulomby** du supplément.)

1581. — Les héritiers des précédents furent Alexandre d'Aigneville, esc. sr des Preyz, demt à Haulte Rue, parsse de St Jean des Maretz (Rue) et Regnault des Essars, esc. mari de dlle Marie Ricart. (Common de M. Rodière d'après analyses des minutes de notaires de Rue.)

LE ROYDDE

V. **Roydde (Le).**

LEULINCOURT

P. 429. Mention de 1672, lignes 1-2, *au lieu de* : « Leulinghem », *lire* « *Leulincourt* ».

Mention de 1722, ligne 4, *au lieu de* : « sa femme », *lire* « sa sœur ».

LEULINGHEM

P. 434.

On peut se demander aussi à quelle seigneurie s'applique la mention ci-après :

1569, 6 juin. — Izembart de le Caurie, échevin de Tournehem, sr de Lœullinghem.

(Gros de St-Omer : liasse des ventes.)

Pour la note au bas de la page 334, voir ce qui est dit à l'article **Nortleulinghem.**

Enfin, une mention de 1497 où est cité « André de Rambures, seigneur de... *Leulinghem* », est donnée à l'article **Rambure,** p. 655.

Digitized by Google

LEULINGHEM-LES-TOURNEHEM

Ancien nom de *Nortleülinghem*. V. ce mot.

LHOIR

P. 434.

1385, juillet. — Baudin du Vroilant, « que on dist l'oir d'Esperlecke ». (Cartul. Chartr. V. Ste Aldde. Ed. J. de Pas, no 198.)

1398, 21 nov. et 1402, 12 février. — Gilles de Vroilant, hoir d'Eperlecque. (Ibid. nos 255 et 281.)

LIANNE

P. 436.

1556. — Jacques de Delft, seigneur de Leulinghe, Liannes, he d'armes des ordonnances du Roy, demt à Aire. (Chartrier du Cauroy. Common de M. Rodière.)

Mention de 1684, ligne 2, *au lieu de* : « L.-Fr. de Roubion, héritière », *lire* : « L.-Fr. de Roubion, fille et héritière... »

Il s'agit de Léonore Ampleman, mariée à Joachim de Roubion, éc. sr de la Haye et de Voort (ou Woort).

LINDEQUIN

V. **Longardin.**

LOGHENELLE

L'allengage Lognelle ou d'Hauguenelle était mouvant immédiatement de la baronnie d'Elnes. (Cf. sentence du 6 août 1757 rappelant le dénombrement de la pairie en 1497 par le sr Jacquet. Biblioth. de St-O., ms. 947, p. 65.)

LONGAVRE

alias *Bongavre* en *Quindalle* [1] (Quendale, Acquin).

1670, 10 mars. — Gédéon de Quelque, esc. seigneur du Courtil-Bois, de la Rue, du Petit Londefort, et de *Longavre* en Quindalle, païs d'Artois, fils de deffts Franç. de Quelque, vivt esc. seigneur de la Rue, et de damle Anne de La Houssoye, porte en mariage « de l'ancien héritaige de lad. damlle Anne de La Houssoye, sa mère, une maison, chambre, grange, estable, court, jardin, nommée le *Longavre (sic)* en Quindalle, païs d'Arthois, psse d'Acoing, en continence de 80 mesures de terre ou environ.

(Minute des notaires de Marquise; écriture très mauvaise et peu lisible. — Common de M. Rodière.)

1. C'est probablement le même mot que *Quintadalle*. V. plus loin **Quintadalle.**

Digitized by Google

LONG JARDIN. LONGARDIN

P. 447.

Le Chapitre de Saint-Omer avait haute, moyenne e basse justice en ses seigneuries de Lindequin et Longardin, « mesmes seroit trouvé que anchiennement lesd[les] seigneuries.... pour ce que elles estoient situées près de lad[te] ville en la banlieue d'icelle, souvent advenoit que les bannis de lad[te] ville se retirèrent esdites seigneuries comme en lieu non compris en leur bannissement ne subject à ladicte ville ; à cause de quoy les mayeur et eschevins avoient trouvé fachon de acquester par eschange les d[les] seigneuries de Lindequin et Longardin. »

(Biblioth. de St-Omer. Gr. Cartul[re] de St-Bertin, IX, p. 397.)

LONGPRÉ

P. 449.

1494. — Les du Quesnoy sont « seigneurs en partie de Seninghem et aussi d'un noble fief, terre et seigneurie, nommé de Lomprey, auquel il y a haute justice, basse et moyenne, cour et hommes jugeant aud. lieu de Lomprey sous led. du Quesnoy, tenu de M. le comte d'Epernon ».

(Attestation de la noblesse des du Quesnoy par Jehenne de Wisque, dam[lle] du Bourguel[1], veuve de feu Lancelot du Bourguel, écuyer, 12 juin 1494. Archives du B[on] de la Barre de Nanteuil. — Comm[on] de M. Rodière.)

LONGUENESSE

P. 451.

V. aussi les fiefs **Val Coustre** et **Wolfet.**

LORGNIER

Comm[t] du XVII[e] siècle. — Christophe-J.-Jacques Lorgnier ép. Ysabeau Boulard. Ils avaient un fief à Bonningues ; ils le donnèrent, le 15 juin 1625, à leur fils, Jehan Lorgnier, dans son contrat de mariage avec Marie d'Amiens.

C'est ce fief, vendu par le donataire, qui, à partir de cette aliénation, continua à porter le nom des premiers possesseurs : fief du s[r] Lorgnier, puis, par abréviation, fief Lorgnier. (Renseignements de M. Le Cat du Bresty, d'après les chartes de l'abbaye de Licques.)

1. La mention de 1502 à l'article **Plouy** en Seninghem (p. 611), la dit d[lle] « du Bosquel ». Quelle est la vraie forme de ce nom de seigneurie ??

Digitized by Google

LOTTINGHEM

P. 456.

à Remilly-Wirquin.

Des renseignements plus détaillés sur cette seigneurie m'ont été fournis par le regretté abbé Collet, ancien curé de Wavrans. Il les avait extraits d'un terrier recueilli par lui, cahier de 38 feuillets, intitulé : « Papier terrier de les terre et seigneurie de Lottinghem, situez et assises aux terroirs de Remilly, Wirquin et pays environ.... vers mer l'église et moulin dud. Wirquin sur la rivière d'Aa, appartenant en 1726 à très haut et puissant seigneur m^re François-Joseph de Lens, chev., comte et sénéchal de Blendecques, baron d'Hallines, seigneur de Wizernes, Plouy et Wilbedinghe, led. Lottinghem et autres lieux, en laquelle seigneurie (Lottinghem) mond. seigneur est' fonsier et vicomtier, aiant Bailly, Conseil et hommes, etc... »

« Laquelle seigneurie est échue à mondit seigneur par achat d'un décret fait au bailliage royal de Saint-Omer en l'année 1726 sur la curatelle et ayants-cause de m^re Jean-Jacques le Chevalier, *alias* Militis, prêtre noble habitué de la paroisse de Saint-Jéan de lad. ville et cité de Saint-Omer, qui l'avait hérité de dem^lle Marie-Célestine Polhoy, en son vivant d^e dud. Lottinghem, à elle venu par le trespas de Jacques de Polhoy, écuyer, seigneur de Lottinghem, qui a donné son dénombrement au seigneur d'Upen d'aval le 8^e jour d'octobre 1581, venant au précédent jadis de M^re Loys le Berquier, pbre chanoine noble de l'église cathédrale de Notre-Dame à Thérouanne où il vivoit encor au commencement du pénultième siècle qu'on disoit 1500. »

Lesd. rentes foncières affectées sur les terres de la seigneurie sont en avoine et argent selon les mesures de monnoye de Saint-Omer, c'est-à-dire argent de Flandre, « ainsy quy fut réglé par les capitulations des villes de Saint-Omer et Aire, cette dernière au mois d'août 1676 et la deuxième le 20 d'avril 1677. »

L'énumération, en 58 articles, du terrier de la seigneurie de Lottinghem comprend 57 mesures, 3 quartiers, 4 verges de terres et bosquets, rapportant par an 5 rasières, 3 biguets, 3 lots, 3 pintes d'avoine et 4 florins, 3 sols, 8 deniers Flandre d'argent.

C'est dans ces 58 articles qu'apparaissent çà et là, dans les tenants et aboutissants des terres, les mentions de sept quiefs ainsi dénommés :

Le quief le prêtre... quief nommé Hardel..., quief Huez, seigneurie de Cucheval..., quief Allart, seigneurie d'Ouve..., quief les estrippes, seigneurie de Cucheval..., quief de Lesenne (ou Le Sinne)..., quief des Laiguillettes, seigneurie de Wirquin.

Digitized by Google

LUSSAN

P. 462.

1715, 26 juillet. — Claude-François Duplessier lègue à sa nièce, Marie Duchesne, femme de Louis du Fay d'Offremont, la terre et seigneurie de Lussan en la paroisse de Surques. (Note relevée à Surques par M. le chanoine Delamotte.)

LUTUMIÈRE

P. 462.

1663-1687. — Feu Bertin du Mont, s^r^ de La Lutemière (*alias* s^r^ de Lhutinne). (Dossiers de M. Le Cat du Bresty. Comm^on^ de M. Rodière.)

MAISNIL

P. 463.

XV^e^ siècle. — Pour les premiers degrés des Sublet on ne peut les mentionner qu'avec réserve, ainsi qu'il est dit à l'article **Vaudringhem,** p. 790, note 1.

P. 464, 7^e^ ligne, *au lieu de* : « Fresnicourt », *lire* : « Fremicourt ».

MAISNIL

en Thiembronne.

1586. — Jacques d'Arthois, éc. dem^t^ à Abbeville, paroisse Saint-Gilles, fils de déf^te^ d^lle^ Marg^te^ Truffier, qui fut sœur et héritière de Jehan Truffier, s^r^ de Becqueferet, et femme de Philippe d'Artois, éc. s^r^ du Maisnil-en-Thiembronne. (Minutes Doresmieux, not^re^ à Abbeville : analyses du Grosriez. — Comm^on^ de M. Rodière.)

MAJORS

Allengage à Blaringhem.

1676, 27 janv. — ... Franchois de Lattre, à cause de sond. fief du Ploich, at droit d'avoir et prendre sur 18 mesures de terre situées au camp de la Croix, tenues du s^r^ de Cohen, nommées l'*allengaige Majors*, le nombre de trois buteaux de brais à la saint Andrieu... duquel allengaige la déclaration s'ensuit..... » (Rapport de la terre du Ploich à Blaringhem. Comm^on^ de M. Violette de Noircarme.)

MALADRERIE

de Coyecques.

1744. — Pierre-Marc de Fiennes tient pour ses enfants plusieurs fiefs à Delettes mouvants de la seigneurie de Comte.... « Item la maladrie de Coyecque est tenue de

Digitized by Google

« mesd. enfants à cause de leur fief et pairie de Comte[1], « et ont mesdits enfants sur icelle justice et seigneurie « tels et semblables qu'ils ont en leur dit fief et pairie, et « toute fois qu'aucuns malades Lépreux sont mis en la « ditte Maladrie, les habitans de la paroisse de Coyecque « sont tenus de faire à chacun malade une maison pour « demeurer tout le cours de leur vie, qui soit telle et « aussi suffisante qu'en tels cas appartient. Lesquelles « maisons mesdits enfants peuvent emporter à leur profit « incontinent après que les malades seront allé de vie à « trépas, et n'est même à oblier que sur tout les terres « mes enfants prennent plain terrage à cause de leurd. « fief et pairie dont est ci-dessus fait mention, et ont droit « d'y prendre et avoir de chaqu'un cent de jarbes ou « waras..... » (Rapport de la seigneurie de Comtes en Delettes inséré dans l'aveu du Comté de Fauquembergues du 25 mai 1786, f° 102 v°. Arch. du Nord. Bur. Fin. C. 178.)

MALHOVE

P. 467.

1579, 10 juin. — Contr. de mar. de Louis Marcotte avec Marguerite de Cocquet, fille de feu Eustace de Cocquet, s^r de Malhove.

1588, 21 juillet. — Guy de Willem, seigneur de Malove, et Barbe de Cocquet, sa femme.
(Arch. de Beaulaincourt, pp. 683 et 689.)

1664. — Nicolas de Moncheaux, éc. s^r de Malhove, fils de feu Martin, éc. s^r du Chastelet, bourgeois de Lille par achat du 4 avril 1664. Il ép. à Tournay, le 5 août 1637, Fr^se Castelain. (Notes de M. Denis du Péage.)

MALQUEMBERT

à Clerques.

XII^e siècle. — Eustache de Nacquesquebert *(sic)* fait donation à l'abbaye de Licques de l'autel du lieu et le bois et terre de Nacquesquebert.

La donation est confirmée par le pape Alexandre le 8 novembre 1168.

Au XVIII^e siècle, le lieu est appelé Macquembert, *alias* Malquembert.

XV^e siècle. — Gille de Clerque fait aveu d'un fief à Audenfort, au mont de Malkenberg.

1. Ce n'est pas de la seigneurie proprement dite de Comte qu'il est question ici, mais des fiefs (dont celui du Grand Samblethun, et le fief des Saulx) que possédaient les de Fiennes à Delettes.

Digitized by Google

1760. — Vente par Gabriel du Parc à J.-J. Carbonnier d'une mesure de terre au Malquemberg, tenue de l'abbaye de Licques.

(Papiers venant de l'abbaye de Licques, communiqués par M. le chanoine Delamotte.)

MAMETZ

P. 468.

1301. — « Exploit de chiaus de Maumès ki perdirent le plait encontre le seigneur Guy Flourent ».

1339. — Enquête (citée dans une charte de 1339) par Huon de Dourier, bailli d'Aire, commis par les gouverneurs d'Artois, réclamée par messire Pierre Flamens[1], chlr, sire de Mammez. (Cte de Galametz. Notes prises dans les comptes d'Artois. — Common de M. Rodière.)

P. 470.

Citation de 1762, ligne 5, *au lieu de* : « fille de feu Phil.-Robert... », *lire* : « sœur de Philippe-Robert... »

Ainsi qu'on le voit dans le paragraphe suivant, elle était fille de Robert-Joseph-Dominique.

V. le fief *Rosel*.

MARETS, MARAIS

Pp. 473-474.

ou *les Marais d'Audruicq*.

1758. — Les fief et seigneurie des Marais d'Audruicq firent l'objet d'un échange entre le Roi et le duc de Croy contre le quart de la forêt de Condé, dont le duc détenait les trois autres quarts. (Contr. du 19 janv. 1759. Arch. Natles Q[1] 904. — Common de M. l'abbé Coolen.)

MARETZ (LE)

P. 474.

à Thérouanne.

La mention de 1589 insérée sous cette rubrique doit bien s'appliquer à un fief à *Thiembronne*. Elle doit donc faire l'objet d'une rubrique spéciale.

MAUBUS

P. 481, ligne 4, *au lieu de* : « Saveuve », *lire* : « Saveuse ».

MAZINGHEM

P. 488, ligne 20, *au lieu de* : « Arma-Edouard... », *lire* : « Armand-Edouard... »

1. *Sic*. Ne serait-ce pas *Flourens* ?

Digitized by Google

MAZINGHEM

P. 487, lignes 24-25 et 34-35.

Le contrat de mariage d'Alex.-Eustache Le Merchier avec Isabelle-Orélia de Catris (du 21 oct. 1690) conservé aux Archives du château de Liettres et dont je dois la communication à M. le lieutenant-colonel d'Halewyn, nous fait connaître deux mariages postérieurs d'Alex.-E. Le Merchier, qui d'ailleurs était né après 1640, date du second mariage de son père, dont il était issu.

Voici les noms de ses quatre femmes : 1° dlle Hélène van der Becke ; 2° dlle Jeanne-Maximilienne-Thérèse du Bois de Hoves ; 3° dlle Jeanne-Eléonore Grassis ; 4° dlle Isabelle-Orélia de Catris [1].

MENCAS

P. 493.

(Fief de).

Mention de 1525, ligne 8, *au lieu de* : « Keriolec », *lire* : « Keriolet ».

MERNES

P. 498.

1228. — Vente par devant Will. de Vauhuon (Valhuon), bailli de Saint-Omer... par Baudewin de Mernes, fils de Jehan de Mernes, à Jehan de Wissoc, fils de Willme de Wissoc, du fief de Mernes relevant de monsgr d'Artois... « chest assavoir tout le forage, tout le cambage, toutes « les rentes, toutes les frankises kil a et puet avoir en le « vile de S. Omer en le parroche de S. Jehan, en le par- « roche de S. Denis, en le parroche de St Martin dehors « les murs et en le parroche de Cadinghem (Tatinghem) « et en le Contei d'Artois... », etc.... (Arch. départementles du P.-de-C. A. 6. Inventre série A. p. 13, col. 2.)

Mention de 1533, 5e ligne, *au lieu de* : « ... famille d'Audenfort... », *lire* : « ... famille de Ghistelles... »

P. 499.

Avant la mention de 1574, *au lieu de* : « ... la partie du fief aliénée en 1533 à Louis de Ghistelle... », *lire* : « ... la partie du fief non aliénée en 1533 par Louis de Ghistelle...»

1. Fille de Robert de Catris, baron de Liettres, « mestre de camp au service de l'Espagne », et de Lucrèce d'Orchy ; elle était sœur de Jean-Paul de Catris, capitaine au régt de cuirassiers de Xavier, aide de camp du duc de Villahermosa. J.-P. de Catris prit une part importante à la défense de la ville d'Aire en 1676, contre les troupes du maréchal d'Humières. (Communn de M. le Lieutt-colonel d'Halewyn)

Digitized by Google

MOLINGHEM

P. 503.

1501. — Jehan de Bournoville, ch. seigneur de Bourecq, des Prets et de Molinghem, épouse, par contrat du 21 oct. 1501, Jehanne de Sempy. (Acte original de la collection Henneguier. — Comm[on] de M. Rodière.)

V. le fief de la *Rue de la Haye*.

MONT GUILLAIN

P. 512.

1567. — Adrien de Béthencourt, esc. s[r] du Montguillain, dem[t] à Remilly-le Conte.

1579. — Claude de Bétencourt, esc. s[r] du Montguillain, dem[t] à Rumilly-le-Comte, fils et hér. de feu Adrien de Béthencourt, esc. s[r] dud. lieu, et de dam[le] Marie de Leanne.

1587. — Claude de Béthencourt, esc. s[r] de Mont Guillain, dem[t] à Outrebos, paroisse de Gouyncourt [1], pais de Beauvoisis, loue une maison et cent mesures à Rumilly-le-Comte.

1591. — Les héritiers de défunt Claude de Béthencourt, esc. s[r] de Montguilain.

1643, 28 janv. — Nicole Walloix apporte en mariage à Marc Fiérard, les fiefs de Romont et Montguillain.

(Analyses de minutes de Notaires de Montreuil. Comm[on] de M. Rodière.)

MOTHE

V. ci-dessous **Motte** à Rimboval.

MOTTE (LA)

P. 527.

à *Blaringhem*.

Cette seigneurie semble avoir existé antérieurement au démembrement de la Baronnie d'Elnes qui a constitué la seigneurie d'*Elnes* en Blaringhem. Par conséquent, ce n'est pas de la seigneurie d'Elnes en Blaringhem, mais de la Baronnie d'Elnes qu'elle devait relever.

MOTTE (LA)

P. 533.

ou *Mothe* à *Rimboval* (?) ou à Coupelle-Vieille (?)

Une généalogie des branches bâtardes de la famille de Créquy cite Gaspard de Créquy, éc. bâtard de Ph. de

1. *Goincourt*, canton de Beauvais.

Digitized by Google

Créquy, Bon de Bernieulles et de Gasparde de Verchin, dame des fiefs de Fosseville et de Mothe, sis à Coupelle-Vieille.

Adrien de Créquy, fils de Gaspard, rend hommage en 1596 au seigneur de Créquy pour le fief de Mothe.

D'autre part, dans une lettre du docteur Decréquy (1909), il est dit que ce fief de *Mothe* est à Rimboval.

Ce serait donc le même que celui de la page 533?

(Commun de M. Rodière.)

MOULLE

P. 512. Note 1. Supprimer complètement le second alinéa.

MUSSEM

P. 545.

1725. — Seigneurie de Mussem. Dame Antoinette de Waresquiel, demeurant à Mussem.

(Arch. Ecclésiast. du P.-de-C. Evêché de Boulogne. G. 32. *Questionnaire de l'Evêque Henriau.*)

NATOY (LE)

Sur le fief *du Natoy*, à Lambres, dont il a été parlé en note aux pages 549-550, M. Rodière me communique des documents très complets, dont la liste des possesseurs de ce fief. Ils rectifient de plus le renseignement erroné qui donnait cette seigneurie comme tenue d'Auchy-au-Bois.

1362, 19-21 nov. — « Roberto du Nathoy, pbro in grammatica et musica bene experto, Morin. diocesis capellano antiquo cardinalis Boloniensis ». Ce personnage demande un canonicat de Thérouanne; il était déjà pourvu d'un canonicat de Saint-Géry de Cambray, de l'église de Edera (Yerres) et de chapellenie perpétuelle de Houvigneul, diocèses de Paris et de Thérouanne. Il obtint le canonicat de saint Omer.

(Fierens : Suppliques d'Urbain V, no 63.)

1364, 19 mai. — Robert du Nathoy demande confirmation de la prébende de s. Omer qu'il avait acceptée en vertu d'une expectative du 19 nov. 1362, à la mort d'Albéric Visconti.

1365, 29 juillet et 1366, 16 avril. — « Robertus du Nathoy, capellanus Guidonis, Portuensis episcopi cardinalis » échange avec Jean de Varennes un canonicat de Saint-Omer contre un canonicat de Thérouanne.

(Ibid. nos 1519 et 1655.)

1540. — Jacques Duval, bourgeois de Saint-Omer, donne à ferme le 4 may 1540 la motte, maison, manoir, jardin, prés, terres labourables qu'il avoit, séans à Lambres, nommé le Natoy, contenant en tout 109 mesures 52 verges et demy de terres, au rendage de VIIXXV (145) florins. (Chartrier du Cauroy.)

Digitized by Google

1561. — Jacques Duval, sr du Natoy, lieut du mayeur de la v. de Saint-Omer, reprit le 18 juillet 1561 les erremens de certain procès commencé par le feu sr son père contre Jeanne Dubois, dame douairière de Le Bèvre et Jean de Bergues, sr de Le Besvre, son fils, touchant la seigneurie vicomtière et droits y appartenans en certains maretz, tenant à la seigneurie du Petit Natoy, séans ès metz du Bailliage de Lillers.

1561. — Déclaration des biens de feu Jacques Duval, mort le 26 mars 1560 avant Pasques (1561 n. st.)

..... Un fief nommé le Natoy, amazé etc..., enclos d'eau et de fossé qui est le chef-lieu de toute la terre de Lambres, même du fief de Liestes, contenant 9 mesures d'héritages, etc.....

1592. — Requête de Nicolas Duval, sr du Natoy aux élus d'Artois. (La sentence des élus, le maintenant en sa noblesse, est du 20 mars 1592.)

« .... Led. Mathieu Du Val... auroit esté allié par mariage en l'an mil quatre cens LXXIX avec damlle Jossine de Hézecque, fille aisnée et héritière principalle de feu Jean de Hézecque, dit Boulet, escr, sr du Natoy, mayeur de la ville d'Aire, et de damlle Margueritte de Mernes, fille de noble homme Jean de Mernes, en son vivant demt à Auchy-au-Bois. »

« Icelluy Jehan de Hézecque, fils de Jean de Hézecque, dit Désiré, aussy escr, et de damlle Jeanne de Fontaines, damlle de lad. seigneurie du Natoy..., qui étoit fille de Jean de Fontaine, dit Boulet, et de damle Françoise de Liestes, fille de Robert, éc. sr de Ligne et dud. Natoy, comme étoit pareillement Jean de Liestes, dit Desrainé, éc. [1], et par avant luy aussy Jean de Liestes, dit Desraine, vivant encore en l'an 1312, etc... lesd. du surnom de Liestes sont qualifiés chevaliers, srs de Liestes, Estrées et d'Auchy, qui étoient vraisemblablement proches parens aud. Desraines de Liestes, attendu l'identité du nom, des armes et lieu de leur résidence et partaiges, étant lad. seigneurie du Natoy un fief immédiatement tenu de lad. seigneurie de Liestes, distant seulement de trois quarts de lieue.....

« .... Tellement que led. messire Nicolas auquel [la maison d'Auchy au Bois] a aussy été transmise par succession, peut montrer icelle luy appartenir cejourd'huy ensuite du dizième degré en ligne directe, comme aussy lad. seigneurie et maison dud. Natoy, venant primitivement dud. Jean de Liestes, dit Desraines, écr, dès l'an 1312.....

« ... Lad. Jossine de Hézecque... avoit de la succession de sesd. père et mère, trois belles et magnifiques maisons

1. Sans doute : Jean de Liestres, dit Desramé, mayeur d'Aire en 1400-1402 (Mém. S. A. M. XV, p. 40.)

Digitized by Google

et places, asscavoir celle du Natoy, de toute ancienneté environnée de fossés et bâtie avec pont-levis, *tenue en partie du château de Liestes et en partie du château de Thiennes*; celle d'Auxy au B. is, aussy tenue en partie du seigneur de Baillœul et en partie du seigneur de Costenes, et la troisième au village de Westrel (Westrehem) lez led. Auchy, qui auroient toutes estés brûlées ès guerres contre les Anglois.

« Lesquelles maisons estoient de grand fruit et valeur, etc.... »

Voici, d'autre part, la descendance des Duval:

Robert Duval, natif de Wirvigne en Boulonnois, avocat, demt à Saint-Omer où il vint demeurer en 1426, mort en 1472, ép. Boidine Pol, fille de Mathieu et de Gilliette de Fontaines, fille de Jean de Fontaines, dit Boulet, 1433, et de Françoise de Liestes, dame du Natoy. D'où :

Mathieu Duval, greffier principal de la ville de Saint-Omer, mort en 1505. Il ép. en 1479, Jossine de Hésecque, dame du Natoy, dont l'ascendance est donnée ci-dessus. D'où :

1° Nicolas Duval, sr du Nattoy, sans postérité.

2° Jacques Duval, sr du Nattoy, eschevin de Saint-Omer, + 26 mars 1560. Père de :

Jacques II Duval, éc. seigneur du Nattoy, lieut de mayeur de Saint-Omer, bailli de l'abbaye de Saint-Bertin, + 1564. Père de :

Nicolas Duval, éc. seigneur du Natoy, Wavans, Auchy-au-Bois, mayeur d'Arras, + 1625. Père de :

Jacques Duval, 3e du nom, éc. sr du Natoy, Wavans, né à Arras le 10 sept. 1587, vit en 1645. D'où :

a) Jacques, 4e du nom; *b*) Jean, + 15 mai 1677;

c) Adrien, + 16 juin 1710, écuyers, srs du Natoy, tous trois prêtres. (Chartrier du Cauroy et *Arch. de Beaulaincourt*, II, pp. 991-993.)

Le partage de la succession de Jacques Duval, du 29 oct. 1659, comprend les « terres dépendants de la seigneurie du Natoy, scituée au village de Lambres, consistant en 63 mesures de fiefs et 48 mesures 3 quartiers de cotteries.... »

(Chartrier du Cauroy.)

P. 550. Aux citations de 1582 et de 1619, *au lieu de* : « d'Estournel », *lire* : « d'Estourmel ».

NIELLES

P. 555.

Dans les citations de 1269 et de 15[illegible]9, les derniers mots « ... d'après le Cartulaire de Saint-Remy... », doivent être effacés purement et simplement,

Digitized by Google

OLPHUS

P. 575.

A quel fief s'appliquent les citations suivantes ?

1642. — Philippe Pépin, esc. sr d'Olphus, mary et bail de dlle Marie de Boyaval.

(Gros de St-Omer. Convention, no 12.)

1652, 14 juin et 1653, 22 oct. — Mentions semblables. (Ibid. 1652 : Ventes, no 20 ; et 1653 : Rentes, no 36.)

Or, dans le contrat de mariage entre Philippe Pépin, sr de Picquendalle, et Claire de Poix, du 11 nov. 1586 (Gros de St-Omer, 1583, no 23), on voit que le futur « déclare apporter trois fiefz et nobles tenemens scituez en la ville et comté de Fauquembergues ... »

On pourrait donc supposer que le fief d'Olphus de Fauquembergues est compris dans les fiefs ici indiqués.

Mais, d'autre part, le même contrat cite encore dans les mêmes apports « un fief séant à Wattredalle ». Dès lors, on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt du fief d'*Olphus*, dit *Waterdal*, désigné à la page 576 à l'article **Waterdal ?**

OPHEM

P. 576.

1520, déc. — Pierre de Camousson, sr d'Ophen, au nom de dlle Margte Hochart, sa femme, fait aveu d'un fief à Audenfort. (Notes de M. Le Cat du Bresty.)

OUVE

P. 581.

1725. — Wirquin et Ouve : M. le Baron de Baienghem de la maison de Bernastre, demeurant à Seninghem.

(Arch. Ecclésiast. du P.-de-C. Evêché de Boulogne. G. 32. *Questionnaire de l'Evêque Henriau.*)

PECQUEUR

P. 594.

1704, 12 avril. — V. plus haut, à l'art. **Carlnicq,** la mention de 1704, où François-Guillain de Fiennes est dit seigneur de Bientques, Delettes..., *Nœuve cour des Pecqueurs...*

PEPERARE

Aux 17e et 18e s. on trouve comme possesseurs de ce fief les noms de J. Caillau, N. de Coet, de la Croix, Hendricq, N. du Hert, et Marcant.

Digitized by Google

PERSONNAGE ou PERSONAT

à Audrehem.

1601. — Jacques de Beaupré, sieur du Personnage, pour deux mesures et demie de pré, séant à Bonningue.... (d'après un « cœuilloir de Ernould Boullart, pour ce qu'il a de rente au village de Bonningue ». — Comm^on de M. Le Cat du Bresty.)

1630. — Oudart de Lattre, s^r du Personnage, vend une terre à Audrehem, tenue du s^r de Lisque.

(Comm^on de M. Le Cat du Bresty d'après des Chartes de l'abbaye de Licques.)

QUENDALE

V. au Suppl. **Longavre** et **Quintadalle.**

QUERCAMP

V. plus loin ce qui est dit à l'article **Quintadalle.**

QUIESTÈDE

P. 647.

1725. — Grand Quiestède et Cochendal. M. de Boursin de Waverans. (*Lire* : de Wavrans Boursin.)

(Arch. Ecclés. du P.-de-C. Evêché de Boulogne. G. 32. *Questionnaire de l'Evêque Henriau.*)

QUINTADALLE

à Acquin. C'est probablement une déformation de *Quendalle*. V. ce mot.

1687, 7 juillet. — Marie-Godeleine de Quelque, dam^lle de Querquan, Harlette, la Rue, fille et hér^re de Gédéon de Quelque, porte en mariage à Bertran de Disquemue, esc. s^r de Quéhen, « la maison, bastimens, terres en despen- « dantes, avec la seigneurie et toutes les censives en dé- « pendantes, nommé le Grand Querquan, en continence « de cent mesures....

« Une autre maison, bastimens... nommé le Quintadalle, « p^sse d'Acquin, cont^e 30 mesures....

« Item encore le fief de la Rehaude, se consistant en 4 à « 5 septiers de bled. Item encore un autre fief nommé le « fief de Harlette, se consistant en plusieurs danrés val- « lant aux environs de 100 l. de rente. »

(Chartrier de Recq. Copie du XVIII^e siècle. Comm^on de M. Rodière.)

Digitized by Google

RADOMETZ

P. 653.

M. de la Charie me communique sur le dénombrement de la seigneurie de Radometz qui se transmit dans la famille Le Mercier, les renseignements ci-après qu'il a extraits de documents de famille tout en tenant à faire certaines réserves et à spécifier qu'il n'a pu les contrôler sur des actes authentiques.

Vers 1380, Denis le Merchier ép. Adrienne de Griboval, dame de Radomez (?), petit fief sis à la porte de Thérouanne vers Delettes.

II. — Pierre Le Merchier, sr de Radomez, ép. en 1410 Péronne le Jolly, fille de Willaume et de Maroye d'Hézecques.

III. — Jean le Merchier, sr de Radomez et Coquerel (à Rely), ép. Gillette du Plouich, dame de Vignacourt [1], fille de Jean, bailli d'Aire.

IV. — Jean le Merchier, sieur de Radomez, Coquerel, Westrehem, Upen d'Amont, Vignacourt, mort en 1499, ép. Jeanne de Wilde, fille de Guillaume, seigneur d'Hocquinghem, et d'Antoinette de Guizelin.

V. — Jean le Merchier, sr de Radomez, etc... [2], ép. Marie de Haveskerque. Dont :

1. Jean, sieur de Radomez, tué au siège de Thérouanne en 1553.

2. Gillette, dame de Radomez, Coquerel, Wignacourt, Hocquenghem, mariée à Pierre de Thubeauville, éc...Dont postérité.

REBECQUE

P. 660, en bas, avant la mention de 1720 :

1678, 1er mars. — Dénombrement de la seigneurie de Rebecq (P.-de-C.) présenté au Roi par de Mlle-Margte de Wavrans, vve de Mess. Jn-Robt Hannedouche, en son vivt chev. sr d'Ablainzevelle, de Rebecq, de Ranquières.

(Signalé dans le catalogue no 81 (1919) de la librairie Saffroy à Paris, sous le no 6737. — Communiqué de M. Rodière.)

RECQUES

P. 664.

Entre 1473 et 1505. — M. de Savye, à cause de madame sa femme, tient de la châtellenie de Tournehem la terre et seigneurie de Recq avec ses appendances à Wissocq et à Bonningues.

(D'après Chartes de l'abbaye de Licques.)

1. Fief sis à Ligny, tenu du château d'Aire.
2. Sert un dénombrement du fief de Vignacourt en 1520.

Digitized by Google

1725. — Mess. Guill.-Fr. de Croy, abbé de Ste Larme, marquis de Molembais, résident à Lille.

(Arch. Ecclésiast. du P.-de-C. Evêché de Boulogne. G. 32. *Questionnaire de l'Evêque Henriau.*)

RODELINGHEM

P. 681.

V. les fiefs **Boulthun** et **Castignye** (au Suppl.)

ROYDDE (LE)

Fief à Audrehem, relevant de la seigneurie d'Audrehem.

Il appartenait, en 1518, à Jacques de Disquemue, fils et héritier de Bonne de Rebingue. (Comm^on de M. Le Cat du Bresty d'après Chartes de l'abbaye de Licques.)

SAINT-LAURENT-DES-PREZ

P. 700.

1733. — Jacques-Théodore de Bryas, pbre, chanoine de Saint-Omer, seigneur de Valtencheux, Cauroye, *Saint-Laurent...* (Gros de St-Omer. Vente : n° 4.)

SALPERWICK

P. 720.

La mention ci-après doit trouver place entre celles de 1572 et de 1760.

1750, 3 janvier. — Contrat de vente (devant les notaires L. Lemaire et Ch.-Valentin Vaneechout à St Omer) par Louis-François de la Haye, écuier, demeurant à Benneville prez Saint-Pol, et dame Marie-Madeleine-Brigitte de Baillancourt, dit de Courcol, son épouse, du fief et seigneurie de Salperwick, scitué au village d'Esperlecques, à « noble Dame Marie-Margueritte de Martigny de St Martin, dame de Monchel, de Leuligne et autres lieux, douayrière de la terre vicomtière d'Yzel, du Frenois, Bois d'Antenet audit Yzel, épouse séparée quant aux biens de messire Louis-François de Genevières, chev. seigneur des vicomtés de Pontaines, Pollart, Wiers, Ripellemonde et autres lieux, demeurante en la ville de Saint-Omer.....

La dite seigneurie se consistant en plusieurs rentes foncières dues tant en argent qu'avoine et plumes par plusieurs parties d'immeubles séans audit Eperlecques engendrantes reliefs et droits seigneuriaux quand le cas y échet, tenue et relevante en fief du seigneur Comte d'Egmont à cause de la châtellenie d'Esperlecques, provenant audit sieur de La Haye, vendeur, de la succession qu'il en

Digitized by Google

a faite de damlle Marie-Ernestine Deveuldre, et icelle comme héritierre de dlle Marie de Bruin, sa mère.... »

La vente est consentie « moyennant cinquante livres d'épingles à ladite dame, cinquante livres de vin, et, pour prix principal, la somme de mil livres.... »

(Arch. du château d'Ecou. Common de Mme A. Taffin de Tilques.)

SAMBLETHUN

Une liste (communiquée par M. le chanoine Bled) de « contrats et autres titres des biens appartenants à Mme de Fruges et à M. de Sandelin, restés à Barcelonne », contient la mention suivante : « Vente et saisine de plusieurs parties de terre et de la ferme du *petit Sambletun*, vendues par M. Hibon. » (S. D. probablement vers 1766, date des pièces citées à la suite.)

SCABUREL

P. 729.

Ce mot doit aussi bien se lire « Scahurel ».

THIEMBRONNE

1407. — Guillaume de Lambersart, seigneur de Thiembronne, a un différend avec dom Leclercq pour la justice de Val Restaud.

(V. Ed. Edmont : *Galerie Ternisienne*, p. 200.)

Ainsi qu'on l'a vu p. 760 à la mention de 1325, le nom de Lambersart était porté par des membres de la famille Bournel.

TILQUES

P. 764.

1663, 6 avril. — Ordce du Roi, datée de Bruxelles, qui ordonne que.... le sr de Wamin, sr de Courcelles et de Tilques [1], sera convoqué aux assemblées des Etats d'Artois.

(Cte de Galametz : notes prises dans les comptes d'Artois.)

TONVILLE

Fief à Wailly sur Coupelle-Vieille.

Antoine de Créquy (de la branche bâtarde des Créquy de Verchin) acheta le fief de Tonville en juillet 1653, mais dut le revendre à Claude de Créquy, qualifié sr de Tonville en 1658, fils bâtard de Robert de Créquy-Montorgueil. Sa postérité a continué à porter le nom de Tonville.

(Cf. Généalogie des branches bâtardes de Créquy par Arthur Decréquy. — V. aussi Cte de Richoufftz : *Les Créquy dans le Vimeu* Common de M. Rodière.)

1. Lisez « Courcelles en Tilques ». V. p. 764.

Digitized by Google

VAUDRINGHEM

P. 789. Citation de 1575, ligne 8, *au lieu de* : « Marie du Meigne... », *lire* : « Marie du Meige... »

P. 790, ligne 5, *au lieu de* : « Philippe, éc. sr de Vernouillet... », *lire* : « Philippe Lescuyer, éc. sr de Vernouillet... »

P. 791, ligne 5, *au lieu de* : « Vandringhant », *lire* : « Vaudringhant ».

VIESVILLE (LA)

P. 799.

1542. — Don par l'Empereur à Ant. de Hellefault, seigneur de Winnezeele, de la terre de Journoy, La Viesville et Enghinegate.... confisquée sur des Français.
(Arch. du Nord. B. 2432.)

WARNECQUE (MOTTE)

P. 816.

1590. — Deux pièces de la Correspondance du Magistrat de cette année (nos 6950 et 6951) citent, parmi les personnages de marque conviés à la réception du Gouverneur d'Artois à Saint-Omer, « Monseigneur de Fremensent la Motte Warnecque » *(sic)*, mais je ne crois pas qu'il faille en conclure que ce personnage ait dû être qualifié *seigneur* de la Motte Warnecque. On a vu que les Fremensent étaient seigneurs de *Saint-Martin-d'Hardinghem*. Or cette localité touchait à la Motte Warnecque où était la résidence de M. de Fremensent.

D'ailleurs n'a-t-on pas vu aussi à l'article **Hervarre** du supplément (p. 912) que j'ai déjà relevé dans un texte de 1725 une confusion entre la seigneurie de *Warnecque* et celle d'Hervarre qui est sur Saint-Martin-d'Hardinghem ?

ALQUINES ou ALLEQUINES

Pp. 13 et 860.

à Moulin-le-Comte

1784. — Mlle Bernardine-Elisabeth-Marie Gaillart, née en 1749, de Pierre-Joseph-François Gaillart, sr de Blairville, Etrehem, Leulinghem, et de Mrie-Josèphe-Pélagie Roels, est qualifiée *dlle d'Alquines* lors de son mariage avec Joseph-Gilles-Fçois de la Moussaye, veuf de dlle N. de Harchies, mariage qui fut célébré à Saint-Omer le 26 octobre 1784. (Common du R. P. de France, O. S. B.)

Digitized by Google

BERLETTE

P. 66.

Au XVIIIe siècle, on trouve des membres de familles de Copehem et Desplanques, seigneurs de Berlette.

CERSONNIER

à Quernes.

V. articles **Camp Pourri** et **Herrenguel.**

Digitized by Google

TABLE DES FIEFS PRINCIPAUX

AVEC INDICATION DES FIEFS INFÉRIEURS QUI EN SONT TENUS

Aire (Château d') : Aire (Fief d') au (S) [1], Allequines, Allouagne, Ardre (Fief d'), Arras (Fief d'), Bajollet, Barbau, Beauroy, Blanche Croix, Blessel, Bocquet, Bois, Bosquet (à Marthes), Bourdrel, Brédereuil, Brique (à Molinghém), Camberny, Camp-à-le-Barre, Camp-Pourri, Carluicq, Cauchie, Châtelet (à Saint-Quentin-les-Aire), Cheps, Chept, Choquel (à Rebecques), Constantinople, Coquerel, Coulomby, Crecques, Dame Mehault Dieu d'Amour, Dieu d'Amour, Escade, Espier, Estang (l'), Estraselles, Fermel, Flamençon, Fléchin, Fléchinel, Fosse-à-l'Espy, Four-à-le-Haye, Fremetz, Gardin, Glominghem, Gournay, Guarbecques, Hallines, Hamel, Haye (la), Heuringhem, Isbergues, Jumelle (la), Laque, Lillette, Lombize, Malfiance, Mametz, Maretz, Maubus, Mazinghem, Mecht, Mincat, Molinghem, Mont de Biennes, Mont Renault, Morianne, Motte (à Aire), Motte du Val, Movelles (les), Natoy, Neufpré, Pape, Paris, Pastourellé, Pecqueur, Plouy, Poix, Pont-à-la-Lacque, Potterie (à Saint-Martin-les-Aire), Quiestède, Rebecque, Richecourt, Robants (les), Rue de la Haye, Rumeaux (les), Tanel, Temple, Thil, Tiremande, Upen d'Amont, Verchocq, Viesmez, Vigne, Wambecque, Warnicamp, Wittes.

Aire (Chapitre de l'Eglise d') : Beaulieu, Béguines, Lance.

Aire (Vicomté d') : Hurillon.

Alembon . Wolphus.

Allouagne : Brias.

Alquines (Régale d') : Rebergue.

Ames (Seigneurie d') : Hamel.

Ampleman : Baldie, Chaplette (La), Cluzegat, Jaffa, Mottefort, Riez, Ripehaye.

Andres (Abbaye d') : Blocq, Faumont, Lussan.

— (Motte d') : Grange.

Ardres : Beaucourt, Bellefort, Blanquart, Cornue, Crésecques, Goudenove, Héricat.

Audincthun : Couture (la), Porionnière, Saint-Aubin.

Audrehem : Ferlinghem, Raminghem, Roydde (S).

Audruicq : Abbesse, Alembon (Vicomté d'), Ancgodt, Andres, Audenfort (Vicomté d'), Balinghem, Beaurain, Beldune, Bonnichil, Cauchy, Coyecques, Cressonnière (la), Crocq, Eeno, Hallewinbroucq, Hames, Harlebecq, Herboom, Hernesse (la), Herny, Kemptsaet Wael, Laghe, Lembry, Marotte

1. Le signe (S) indique que l'article auquel il se réfère est au Supplément.

Digitized by Google

(la) Meet, Mondolf, Monnecove (à Nortkerque), Nielles, Oestove, Palme (la), Parquet, Péperare, Planque, Pollart, Pontaigne, Rustecq, Saint-Inglevert, Sainte-Claire, Watteblé, Watterlet.

Balinghem (Baronnie de) : Courteheuse, Dippendal, Du Buis, Ferlinghem, Havrelois, Hondrecoutre, Humel, Lanterne, Lavoir, Lignon, Louches, Ophove, Phus, Saint-Martin-en-Louches, Woort-la-Haye.
Bayenghem : Northout, Staple.
Befvre (La) : Babel.
Béthune (Château de) : Wittes.
Bientques : Balin, Briart, Camp de le Court, Cohem, Couppe (la), Coutre (Grand), Espinoy, Helfaut, Linde, Mayeurie de Bientques, Wizernes et Gondardenne, Monnecove (à Bilques), Pas (à Bientques), Rue (la), Stiennart, Vigries, Wisques, Wizernes.
Blaringhem : Bardou, Campagne (en Blaringhem), Comté (la), Haversquerque, Haye (La).
Blendecques : Blancbourg, Blanc Chevalier, Bleu Chevalier, Clud, Hocquet (le).
Blessel : Aisné (l'), Biennes, Cousin, Favier, Miette.
Blessy : Fontaine, Havrel.
Bois (en Zudausque) : Rat, Tombe.
Boisdinghem : Houssoye (la).
Bomy : Candonville, Robercourt.
Boulogne (Château de) : Bulécamps (les).
Boulonnais (Sénéchaussée du) : Thiembronne.
Bourg (Le) : Couture (à Racquinghem), Neuve Rue, Sainte-Croix.
Brugnobois (en Leulinghem) : Du Clercq.
Brugnobois : Larville.
Burkes : Scadenbourg.

Cahen : Folie (S), Vincles.
Campagne-les-Boulonnais : Camp de le Gline, Carnoye (à Campagne-les-B.), Caron (Adam le), Cortil à Fequières, Ecuier (l'), Esquincourt, Farouche, Fasquelle, Glorian, Happe, Harlart, Lenzelle, Lobel, Monnin, Pont-Bleu, Regnard, Savary, Sempy, Tagacherie, Vallon, Vasserie (la), Veau (le).
Campagne-les-Samettes : Motte (à Lumbres).
Cassel (Châtellenie de) : Crèvecœur, Santes.
Choquel (Le) sur Rebecque : Sauchoy (Le), Viesatre.
Clarques : Lienne.
Clenleu (Seigneurie de) en Boulonnais : Hamel (à Fauquembergues).
Clerques : Crouppe.
Cohem : Carnoye (la), Châtelet (Blaringhem), Guimay, Hameau Cocquel, Hamelet, Malvaux, Ourson, Perroy (le), Plouy (à Blaringhem), Prée, Rue (la), Val.

Digitized by Google

Comtes : Carton, Farsoux, Maladrerie de Coyecques (S), Samblethun, Saulx (les), Trois-Seigneurs.
Coulomby : Espinoy (à Harlette), Hil, Lumbres (Personat de), Paquet, Prévôté (à Coulomby).
Coupelle : Averdon, Canin, Courcelle, Créquery, Domission, Fontaine (à Fauquembergues), Framezel, Harlay, Hezequelle, Hougre, Lescope, Mont Thurel, Morel, Planty, Quint, Tachincourt, Tatincloux, Val Gosson, Willerval.
Court d'Aire : Couture.
Courtebourne : Crophove, Vierlin.
Coyecques : Haigrie, Prévôté.
Créquy (Duché de) : Wandonne.
Crèvecœur (à Fasques) : Corthy, Tonnel, Torchy.
Crézecques-les-Louches : Bailleul, Berthem, Cuve, Epine, Lionnel, Louches, Merle (la), Morin, Ophem, Parmentier, Rond-Fossé, Volga.
Curlu (Château de) : Maisnil, Vaudringhem.

Delettes : Lencquesaing, Val.
Dennebrœucq : Boucourt, Carnoye (la), Gibet (le), Mazures (les), Pusseleu.
Disque : Brouxolles, Cornet, Cornillière, Méon, Hirault, Regnard, Place.
Disques (en Rebergues) : Cloye (le), Cornet, Guyon, Hirault, Lisque, Meldeman, Perrières, Place, Regnard.

Ecques : Coubronne.
Elnes (Baronnie d') : Brouilliez, Busne, Cucheval, Cunchy, Forge-Forgette, Hamel (à Elnes), Nouveauville, Ouve, Prey (le), Wirquin.
Elnes-en-Blaringhem : Loghenelle, Motte (Blaringhem).
Embry : Ordre.
Eperlecques (Châtellenie d') : Balance, Beaulo, Calevel, Coiselin, Helle, Lhoir, Northout, Oosthoucq, Stade, Wolfretun.
Escœuilles : Biez, Salle (la).
Escouart (l') : Couture (la), Lottinghem (à Rebecque), Valencienne.
Esquerdes : Ablemont, Caubevais, Enclos, Floury, Motte (à Campagne-Wardrecques), Mottinghem, Rochelle (la), Soyecques.
Estraselles : Rassion.

Fasquelle : Compingnolle, Mont Guillain, Payelleville, Ricquebourg.
Fasques : Croisette, Morda, Morice de Paris, Pré-Jardin, Prey.
Fauquembergues (Comté de) : Audincthun, Bayenghem-les-Seninghem, Beaussart, Bleu-Pont, Carnoye (La), Châtelet (à Colomby), Cléty, Comtes, Coulomby, Coupelle-Vieille, Crèvecœur, Dennebrœucq, Ecoufflans, Elnes, Enquin, Escœuilles, Esquerdes, Fasques, Febvin, Fildin, Filliers, Flé-

Digitized by Google

chinel, Floyecques, Gournay, Griselin, Guisnes, **Jumelle** (Pitgam), Motte (Bayenghem), Motte (Lédinghem), Motte-Dieu, Moucroux, Nielles-les-Thérouanne, Normand, Olphus, Perrin, Ponches, Rabodière, Rabodinghes, Rahotte (la), Reclinghem (en Delettes), Relingues, Remilly, Rihotte (la), Rimboval, Sarion, Tacherie, Vasserie (à Ledinghem), Vaudringhem, Warnecques, Watine (à Vaudringhem).

Floyecques : Eglise, Esquendal.

Fouquesolles : Journy (fief de) au (S).

Gibet : Hamel-lez-Serny, Sart.

Gournay : Brethon, Cornehotte, Hôpital.

Guines (Comté de) : Audinthun, Autingues, Balinghem, Bouvelinghem, Brèmes, Laires, Lostebarne, Nielles, Nortleulinghem, Perrier, Poulain, Recques.

Guisnes (Pairie de) : Hamel, Rabaux, Surques, Val, Vasserie, Wal (à Surques), Zeltun.

Hallines : Belle-Ille, Carlewicq, Motte (Hallines), Rietz-Joyelles.

Hallines à Thérouanne : Espinoy.

Ham (Abbaye de Saint-Sauveur à) : Hallines, Poncheville.

Hamel-lez-Serny : Hazoy (Grand), Thieuloy.

Helfaut : Espinoy (L'), Pondardenne, Recques (La).

Herbinghem : Folie (S), Prévôté.

Heuchin sur Racquinghem : Becque Zedon, Coubronne, Froideval.

Heuringhem : Brouay.

Hocquinghem : Marle.

Hondrecoutre : Dumont.

Inghem : Damalix, Fœullie (la).

Isbergues : Balque, Bray, Braye, Bretagne, Cocquagne, Escarboterie, Folie (la), Mortier (le), Selles, Tannay, Trézennes.

Journicourt : Crassin.

Journy : Billy, Cloye (la), Croix (la), Fouquesolle, Frénoye (La).

Jumelle-les-Aire : Tourelles (les).

Jumelle à Tilques : Ecou.

Lacque (la) : Auchel.

Landrethun : Croquet.

Langle (Ghisellhuis de) : Abords, Amanscep, Bage (Wercep et Mairie de la), Bistade, Busericque, Carreval, Clerboudin, Court de Carde, Escarde, Escoutete, Lansbrighe, Lautersberghe, Mardickhoucke, Mortagne, Mutte, Proye (la), Rampt, Roseque (le), Rosewal, Saint-Donat, Saint-Georges, Sainte-Marie-Kerque, Viersecare.

Lannoy à Blaringhem : Bon Ribau, Folie (à Cohem), Haye (la).

Ledinghem : Prévôté.

Digitized by Google

Lhoir : Salperwick (à Eperlecques).
Licques (Abbaye de) : Lussan.
Liettres : Cambrin, Natoy.
Ligne : Heuchin, Monbernacle, Northout.
Lillers (Château de) : Créminil, Hallines-les-Thérouanne, Wilbedinghes.
Lillette : Catel.
Longastre : Ruterne.
Lostebarne (Pairie de) : Donckerof, Sept-Fontaines.
Lumbres : Cloie (la), Fresinghem, Halnesart, Mametz, Motte (Lumbres), Olin, Ordre, Saint-Maurice, Sart, Sauvage, Wachin.

Mametz : Eau.
Marthes : Marmitaines (les).
Maugré : Ernonval.
Mazinghem : Commines, Villers.
Mentque : Croix de Bourgogne.
Merck-Saint-Liévin : Forestel (le).
Milfaut : Sart-Durand.
Monnecove : Boustich.
Motte d'Andres : Grange.
Motte d'Audrehem : Monchy.
Motte à Bayenghem : Lohetre.
Motte à Moulle : Hocquet (le), Parcoutres (les).
Moulle : Motte (de Moulle), Rabodinghes (à Moulle).

Nielles-les-Ardres : Cressonnière.
Nielles-les-Thérouanne : Berlay, Ponches.
Noircarmes : Brique, Brisacq, Campe (la), Caumont, Couppe (la), Courtil Gillot, Maladrie, Pas (à Zudausques).
Nortbécourt : Bersacque, Galasse, Rudebosche, Zuthouck.
Nortleulinghem : Prove.

Ordre : Elluvet, Feutrel, Labour, Vasseur.

Pierre (la) : Estelin, Estraselles.
Plouich (en Blaringhem) : Haye (S).
Ponches : Esclimeu.
Prévôté de Quelmes : Baron, Bérendal, Rose (la).
Prey : Secq Prey, Thiennes.

Quembergues : Hollingues.
Quercamp : Brique d'Or, Novelles, Watine.
Quiestède : Motterie (Quint de la), Pont-à-Ham.

Racquinghem : Cressonnière (la).
Radomez : Westrehem.
Rebecque : Escouart (l'), Rebecque (Prévoté de), Val (à Fléchin).
Rebergue : Materlet.

Digitized by Google

Reclinghem : Camp au Waugier, Glein.
Remilly : Cocquerel, Crehem, Hamelet, Hunctun, Merck, Plouy, Poivre, Prévôté de Remilly (V. à Prévôté et à Remilly), Reclinghem, Val (à Acquin), Wandonnelle, Wavrans, Wiers.
Renty : Blessy, Cauroye, Coulomby (Esquelbecque), Crèvecœur (Fasques), Estingnecourt, Frescote, Griselin, Halle, Hamonville, Haye de Carne, Prey de la Motte, Rimeux, Rippehen, Saint-Laurent, Thubeauville, Terreric, Valtencheux, Val-Valon (le).
Rihotte (la) : Belle-Fontaine, Didery, Godard, Malfiance, Merlin, Plouy.
Rimboval : Motte, Prévôté de Rimboval, Saint-Loup, Vilain.
Rond (le) : Bardelet, Clite (la), Elican, Lillette, Pointe.
Rue (La) : Tailfer.

Saint-Augustin (Abbaye de) : Saint-Philibert.
Saint-Bertin : Acquin, Arques, Bois de Bossart, Brécourt, Camberny, Cappilonval, Coulomby, Cuhem, Etrehem, Haute-Grève, Hermansart, Inglebert, Malhove, Maubreucq, Monnequevelt, Morbende, Motte (à Houlle), Picquendal, Prévôté de Quelmes, Quelmes, Zutmercq.
Saint-Martin-d'Hardinghem : Fouacherie (la), Fromont.
Saint-Martin en Louches : Papegeay.
Saint-Omer (Château de) : Afforages, Anneau d'Or, Arquingout, Artois (Fief d'), Audinthun, Avroult, Balinghem, Barbinghem, Beaulo, Beaurietz, Bientques, Blendecques, Blequin, Boisdinghem, Bois du Fay, Bois Rosel, Bomy, Bosquet de le Loe, Bourg, Bramersch, Brique, Brule, Buysscheure, Campagne (en la rue Sainte-Croix), Campagne-les-Boulonnais, Campagne-Campagnette, Campagne-Wardrecques, Campigny, Carlewicq, Chocquel, Clarques, Colhof, Concierge, Coudrée, Court d'Aire, Craye, Cressonnière (à Racquinghem), Crusemercq, Difques, Disque, Dragon, Ecusserie, Edequines, Eglegat, Embry, Escabelle Jolie, Escoufflans, Espier, Estocquage, Filet, Fléchin, Fontaine-Ayen, Fontaine (Blaringhem), Garenne (la), Général (le), Gherquin, Grand Quillet, Guzelinghem, Hap, Harlette, Harpe (la), Haut-Pont, Haye (la), Helfaut, Hem, Heuchin, Hocquinghem, Houlle, Hude, Husserie (la), Inghem, Kemptsaet-Wael, Laires, Ledinghem, Lenclure, Leulinghem, Lignes, Limosin, Loe, Lombars, Long Jardin, Loo, Lutumière, Marlière (la), Meckem, Mentque, Mernes, Moenstede, Monecovedal, Mont Yserin, Moringhem, Morquines, Morselèdes, Motte d'Acquin, Moulle, Natie, Nieppe, Palme, Péneranda, Percheval, Petit Gherquin, Pierre (La), Platel, Pontardennes, Porte Boulenisienne, Porte du Brule, Porte Sainte-Croix, Pot Lavoir, Pourchainte, Quemberghe, Quercamps, Racquinghem, Rahaulde (la), Rebecque, Renty, Roeshof, Rond, Royaumont, Rue (La), Ruminghem, Saint-Christophe, Saint-Nicolas, Saint-Omer (fief de — à Tatinghem), Sainte-Aldegonde, Salperwick-Broucq, Samblethun, Seninghem, Sepoix, Serques, Setques,

Digitized by Google

Tilques, Tour d'Ausques, Triegal-le-Grand, Valcoustre, Table Ronde, Tatinghem, Tencques, Vaudringhem (à Quelmes), Wallon-Capelle (Tatinghem), Wantiers, Wardrecques, Waterdal, Watine, Wolfet. Zeltun, Zudrove, Zuydcoote.

Saint-Omer (Chapitre de) : Bilques, Burkes, Coubronne, Dohem, Heghe, Ouve (Prévôté d').

Saint-Omer (Prévôté et Evêque de) : Noircarmes.

Saint-Pol (Château de) : Milfaut, Pipemont, Wandonnelle.

Saint-Venant (Château de) : Fouquestun (S).

Sainte-Aldegonde : Rabodinghes (Zudausques).

Sainte-Colombe (Abbaye de) : Wittes.

Salle (la) : Cour Haut, Honvaut.

Seninghem : Affringues, Bertelot, Bos Warin, Cailleu, Campagne-les-Brouxolles, Cantemerle, Clitre, Couppes, Curlu, Gardin (le), Hallines, Longpré, Lumbres, Plouy, Pocq, Premesart, Prévôté de Seninghem, Rambure, Seringues, Stabon.

Sept-Fontaines : Motte (la), Quillart.

Tacincourt : Coquerel, Créquery.

Tatinghem : Tombe.

Tencques-en-Lumbres: Brasson, Colnucant, Mametz.

Thérouanne (Avouerie de) : Acquembronne, Delettes, Escoufflans, Matringhem, Radometz, Samettes, Upen d'Aval, Viesville, Vincly, Wismes.

Thérouanne (Evêque et Régale de) : Alquines, Assinghem, Enguinegatte, Haut-Banc, Havet, Journicourt, Lières, Luquet, Marles, Mazinghem, Mencas, Prey (La), Quernes, Quiestède, Sablonnières, Saint-Martin-d'Hardinghem.

Thiembronne : Ecuires, Fay, Groignet, Pré.

Thiennes : Châtelet.

Tilques : Becque, Courcelle, Hannebeque, Huppy, Motte (Tilques), Ostrove, Ponchel.

Tiremande : Hallenguerie des Bautheraux.

Tournehem (Château de) : Ampleman, Audenfort, Audrehem, Bayenghem, Beauprey, Beaurepaire, Belle Verdure, Bombelt, Bonningues, Bonvoisin, Branle, Brugnobois, Cahen, Cauchen, Cavron, Chocq (le), Clerques, Cliensson, Clinspin, Cocove, Cormettes, Cottehem, Cressonnière (la), Croisilles, Disque en Rebergue, Ecambre, Estiembecque, Fertin, Figuier (le), Folie (à Herbinghem), Guémy, Haye, Herbinghem, Hiet, Inglinghem, Journy, Landrethun, Launay, Leulincourt, Lobel, Lombarscœurre, Lorgnier, Melle (p. Welle), Monnecove, Mont (le), Motte (Audrehem), Moyecque, Myente, Neuve-Rue, Northécourt, Noyelle, Paillard, Parcq (le), Petit-Difques, Pierre (la), Plouy, Recques, Reudeland, Rodelinghem, Rusteghem, Seele (la), Trois Buissons, Val (sur Landrethun), Vaudringhem, Vroland, Welles, Westbécourt, Westrehove, Windal, Wissocq, Wolphus.

Upen d'Aval : Acquembronne, Lottinghem.

Val-en-Surques : Berne, Brugnobois, Escœuilles, Motte de la Gollerie, Motte Warin, Mouflon, Plouy, Rollanderie, Tilleul, Val du Bois, Vaudrienne, Watteland.

Digitized by Google

Val-du-Bois : Lannoy.
Val à Fléchin : Ruthonnerie.
Val, Wal à Witternesse et Lambres : Befvre (La).
Vaudringhem : Gallehoye (la).
Vieille-Eglise : Belleterre, Boulogne.
Viéville-en-Lumbres : Acquembronne, Cunchy, Ribrœux.
Woormezelle-les-Ypres : Jumelle (La).
Wandonne : Burette, Malfiance, Moulinet.
Wandonnelle : Prévôté de Cléty.
Wardrecques : Bambecque.
Warnecque (Seigneurie de la Motte-) : Becoutrie (la), Berlette, Bonne Pomme, Brœucq, Carnoye (à Warnecque), Cocquet, Fresnoye (La), Haye Boragne (la), Hervarre, Humière (la), Journel, Motte (à Lumbres), Pastourelles (les), Picquendal, Quesnes, Tarteron, Verchocq (fief de), Willametz.
Waterdal : Lusquet.
Wavrans : Poivre (le).
Westrehove : Chamignon, Misticques.
Wismes : Fourdebecque.
Wittes : Ane Rayé, Bretagne, Northout (à Wittes), Perroy (à Wittes), Plantin.
Zeltun : Basse-Boulogne, Coutre (à Recques), Marie-Voort, Milan-en-Coustre, Parquet (à Polincove), Tombe (la).
Zudausques : Bois, Guisnes, Rabodinghes (à Zudausques).

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE FAMILLES

AVEC INDICATION DES FIEFS QU'ELLES ONT POSSÉDÉS

Ableghem pour *Ebblinghem*, de Mailly, baron d' —. V. *Mailly*.
Ablemont (d') : Floury.
Accary : Beauroy, Morianne, Temple, Wambecque.
Achier (d') : Herbinghem.
Ailly (d') ou *Preud'homme d'Ailly* : Carnoye (la), Cuhem, Watine.
Aire (Chapitre et Collégiale Saint-Pierre d') : Beaulieu, Béguines, Bucaille (la), Buisson (S) [1], Constantinople, Gournay. — (dlle M. d') : Boisdinghem.
Aix (d') : Clerboudin (Zut), Ligne, Mametz, Matringhem.
Albert (d') : Oye.
Alexandre : Luwicq.
ALLENGAGES : Bautheraux (v. à *Bautheraux* et à *Hallenguerie*), Hauguenelle, Ourson.
Alquines (d') : Jauge de vin.
Ambrines, Ambrynes (d') : Cocquet, Vigne.
Amesqueta : Verchocq.
Ampellet (dlle) : Fontaine.
Ampleman (d') : Ampleman, Bellefort, Bisvel, Blanquart, Bournoville, Chaplette, Cluzegat, Colombier, Coupes, Cressonnière (la), Cuve, Héricat, Hiet, Jaffa, Lestade, Lianne, Monnecove, Myente, Ripehaye, Saint-Milfort, Verduzan, Wolphus.
Anchemant : Houssoys (les).
Anchin (Abbaye d') : Grimont, Saint-Georges.
Andres (Abbaye d') : Andres (fief d'), Zouafques.
Andrieu : Blanche-Croix, Cucheval, Enguinegatte, Fosse-à-l'Espy, Halnesart, Ouve, Rochelle (la), Scadenbourg.
Anglos-d'Héronval : Cambronne, Pré (du).
Anglure (d') : Colhof, Thérouanne (Avouerie de).
Annart : Perrin.
Anscotte : V. *Hanscotte*.
Anthin (d') : V. *Danthin*.
Anvin (d') de Hardenthun : Court d'Aire.
Aragon (d'), marquis de Salasar : Brêmes.
Ardre (d') : Afforages, Alquines, Ane rayé, Ardre, Bourcq, Bourguet (S), Crésecque, Edequines, Inhumations, Mont (le), Northout, Oosthoucq, Pré (du), Prémesart, Saint-Omer.

1. La lettre *S* mise entre parenthèses indique que l'article se trouve au Supplément.

Digitized by Google

Aremberg : Embry —. V. *Ligne,* prince d'Aremberg.
Arques (d') : Mussem.
Arras (d') : Dennebrœucq, Hem.
Arrouaise (Abbaye d') : Saint-Omer-Capelle.
Artois (d') : Campagne-les-Boulonnais, Caron (Adam le), Cortil à Fequières, Esquincourt, Frescote, Glorian, Happe, Harlart, Lenzelle, Maisnil (S), Max Ducrocq, Pont-Bleu, Sempy, Tagacherie, Vallon, Val-Valon, Veau (le).
Aspin : Créminil.
Assignies (d') : Thérouanne (Avouerie de), Vincly.
Assonville, Assonleville (d') : Arquingout, Escarde, Fermel.
Atgoet, Altgoet : Langle (Amanie de).
Aubert, Aubin : Fremetz, Lorgnier, Selles.
Aubron : Campagnes d'Hallines.
Auchel (d') : Enquin, Faumont, Glameur, Marets, Marie-Voort, Nortkerque, Palme (la), Picquehem.
Auchy (d') : Vallée.
Audenfort (d') : Allequines, Audincthun, Berthem, Blanc-Chevalier, Bois, Bonnichil, Campagne, Carlewicq, Cohen, Coiselin, Herboom, Lavoir de Zutkerque, L'Hoir, Limosin, Loghenelle, Loo, Mametz (arrent de), Mernes, Neuve-Rue, Odrenesse, Pas, Pot-Lavoir, Poterie, Quief Thibaut, Rabodenghes, Rambure, Saint-Omer, Scadenbourg, Tatinghem, Tour d'Ausques, Wolfet.
Audrehem (d'), Audrehem, Bretagne, Château-Joly.
Auffay (d') : Acquembronne, Allequines, Scadenbourg. V. aussi *Offay.*
Aumale (d') : Royaumont.
Aumont (d') : Boulogne (Vicomté de).
Ausques (d') ou *Dausques* : Buysscheure, Etrehem, Floyecques, Gallehoye (La), Hermansart, Leulinghem, Lusquel, Motte en Vaudringhem, Nieppe, Nortleulinghem, Oudezelle, Prévôté de Quelmes, Rabodinghes, Rose (la), Tilques (en partie), Tour d'Ausques, Vaudringhem.
Authewille (d') : Estingnecourt.
Auvergne (d') : Boisdinghem, Brugnobois en Guémy, Brussel, Cressonnière en Surques (la), Guémy.
— Armoiries : V. article *Boisdinghem,* p. 90 en note.
Aux Enfants : Marmitaines (Les).
Averhoud, Avroult (d') : Avroult, Beaussart (S), Brécourt, Cormettes, Coutre (Grand), Cygnes, Eglegat, Gondardenghe, Harpe, Helfaut, Hervarre, Hude, Inghem, Inglinghem, Langle (Vicomté de), Langterostberghe, Lenclure, Limosin, Linde, Loo, Maubreucq, Maübus, Mernes, Morquines, Platel, Pontardennes, Proye, Saint-Nicolas, Sainte-Croix, Tilques, Vierscare, Viesville (S), Wailly (Près de), Westrehove.
Azincourt (d') : Blendecques.

Babel : Babel, Mecht.
Bacheler, Bacqueler : Coubronne, Crusemercq, Froideval, Heuchin, Neufpré. — V. aussi *Basselers.*

Digitized by Google

Bachimont (de) : Edequines.
Bacquelerot : Mussem.
Badier : Autingues, Courteheuse, Lansbrighe, Perrier, West-Yeuse.
Baenst (de) : Northout, Remilly.
Baert : Hollande, Ostrove.
Baillart : Marotte.
Baillencourt : Northout, Wittes.
Baillet : Tombe.
Bailleul (de) : Pipemont, Thiembronne.
Bailly : Baldie, Poivre.
Balinghem : Ferlinghem, Wirquin.
Baltazar : Cressonnière (sur Verchocq).
Bambecque (de) : Bambecque, Couture, Mametz (sur Campagne-Wardrecques).
Bannet alias *Bauvette* (de la) : V. *Bauvette.*
Banquart : Hirault.
Bara : V. *Barras.*
Baralle (de) : Onenghem.
Barally (de) : Comté (La).
Bard : Haye (la), Malvaux, Prey, Saint-Martin-d'Hardinghem, Secq prey.
Baronaige (de) : Brique d'Or, Leulines.
Barras : Noyelle, Scondevel.
Bassecourt (de) : Laveine.
Basselers (de) : Coubronne, Escouart, Froideval, Heuchin, Racquinghem.
Bateman : Étrehem.
Baude : Cloye (la), Materlet.
Baudel : Escade.
Baudequin (de) : Chaslelet, Fosse-à-l'Espy.
Bauduin : Prévôté.
Baugier : Arras, Morianne.
Bauvette (de la) : Maretz.
Bayart : Langle (Amanie de).
Baynast, Baynat (de) : Beauroy, Belquin, Ferlinghem, Hibon, Marin, Milfaut, Morianne, Reclinghem, Sart-Durand, Sept-Fontaines, Temple, Wambecque.
Bayonne (de) : Quesnes (Fief des).
Bazecque (de la) : Cornailles.
Beauchain (de) : Namps.
Beaucourt (de) : Frescote, Humière (La), Ouve (Prévôté d') Wirquin.
Beaufort (de) : Acquembronne, Barbinghem, Bistade (la), Bourg, Buysscheure, Campagne, Coulomby (sur Pecqueur), Cressonnière (sur Racquinghem), Dippendal, Ecusserie, Guémy, Hannebeque, Hernesse (la), Houlle, Husserie (la), Jumelle, Lisele, Lumbres (en partie), Moulle, Nordausques, Orphavrerie, Ribrœux, Sainte-Croix, Serques, Warnicamp.
Beaufort (*Boutin* de) : V. *Boutin.*
Beaufremetz (de) : Ecou, Jumelle (la).

Digitized by Google

Beaulaincourt (de) : Ernonval, Fléchinel.
Beaulieu (de) : Vigne.
Beaulo (de) : Allenthun, Beaulo, Garenne, Guzelinghem, Nortbécourt.
Beaumont (de) : Audrehem, Fauquembergues, Istelin. — V. aussi *Bieumont*.
Beaupré (de) : Personnage.
Beaupret (de) : Langle.
Beaurain (de) : Coulomby, Petit-Gherquin.
Beaurepaire (de) : Beaurepaire, Olphus et Perin.
Beauvois (de) : Enclos, Motte (à Aire).
Beauwin : Bœucq.
Bécelare (de) : Fléchinel (S).
Bécoud (de) : Renty, Seninghem.
Becquet : Cocove, Moyecque.
Béhague (de) : *Loo*.
Belle Pèche, Belle Perche (de) : Ricquebourg.
Bellet : Motte (en Vaudringhem).
Belloy (de) : Crésecques, Grange (la), Landrethun, Rodelinghem.
Belvalet (de) : Château-Joly, Gournay.
Benedict, Benedicx : Bistade, Rampt.
Berghes (de) : Audenthun (S), Babel, Befvre, Bientques, Bistade, Cohem, Hamel, Houlle, Lhoir, Pas, Plouy, Pot, Wandonnelle.
Berlincq : Court de Carde. — V. aussi *Beyerlincq*.
Bernard : Motte d'Aire, Sauvage.
Bernastre (de) : Bayenghem, Hamel, Harlart, Lossignol, Ouve, Tagacherie, Val-du-Bois, Val-Valon, Wirquin.
Bernemicourt (de) : Difques.
Bernes (de) : Tilleul, Vaudrienne.
Bernet : Colwede (S).
Bernier : Ecusserie.
Bernieulles (de) : Beauroy, Bléquin, Maisnil, Milfaut.
Bernoville : Cressonnière (sur Verchocq).
Berquier (de ou le) : Bonne Pomme, Campagne-Campagnette. — V. aussi *Le Berquier*.
Bersacques (de) : Arquingout, Becque Zedon (S), Blanc-Chevalier, Châtelet, Eglise, Etrehem, Floyecques, Hollingues, Lusquel, Marlière (la), Monnecove, Ribehem, Saint-Philibert, Vaudringhem, Watine, Welle.
Berteau : Potterie (à Saint-Martin-les-Aire).
Berthelot : Guzelinghem.
Berthem (de) : Langle (Viscomté de).
Bertin : Couture (la), Malenbert, Motte d'Aire, Neufpré, Vigne.
Bertoul : Beauprey (Fosse de), Lombarscœurre.
Bertoul (de) : Aire (Fief d') (S).
Bery (de) : Guémy, Hernesse (la).
Bessuejouls : Heuringhem.
Besvre, Bevre (de Bourgogne, sr de) —. V. *Bourgogne*.
Béthencourt (de) : Bourguet (S), Hem, Mont-Guillain, Outrebois.

Digitized by Google

Béthune (de) : Beaurepaire, Befvre (la), Brouxolles, Camp au Waugier, Didery, Elnes, Espier, Limosin, Malfiance, Mencas, Nielles (les-Bléquin), Pusseleu, Reclinghem, Riotte (la).
Béthune dit Desplanques : V. *Desplanques.*
Bétizy, Bétigny : Beauroy, Milfaut, Morianne, Temple (le), Wambecque.
Beugin (de) : Bois de Bossart, Ponches (sur Coyecques).
Bevre (dlle de) : Broucq.
— (de Bourgogne, sr de) : V. *Bourgogne.*
Beyerlincq : Escarde. — V. aussi *Berlincq.*
Beyers : Laghe.
Biecques (de ou du) : Watine.
Biencourt (de) : Crésecques.
Bieumont, Biemont (de) : Autingues, Beaumont. — V. aussi *Beaumont, Byemont.*
Billion : Franc Lieu.
Bilques (de) : Camberny.
Binet : Caumont.
Blaisel. Blaizel, Blassel (de ou du) : Journy, Wachin, Wambecque. — V. aussi *Blassel.*
Blanquart : Bailleul, Bosquet, Bryard, Chept, Croquet, Epine, Motte (à Sept-Fontaines), Quillart, Recousse (la), Sept-Fontaines.
Blassel (de) : Mencas. — V. aussi *Blaisel.*
Blaudwin : Lescope.
Blendecque (de) : Morianne.
Bléquin (de) : Mencas.
Blingel (de) : Elican.
Blomme : Campagne-Campagnette.
Blocquel : V. *Bloquel.*
Blondel : Beaucorroy, Blocq, Harlebecq, Lamorande, Morianne, Nortbarné, Samblethun, Tacherie, Val-en-Surques, Vasserie, Zantgat.
Blondelle : Harlebecq.
Bloquel : Wismes.
Bocquet : Concierge, Havrelois.
Bodhain : Harlebecq.
Boffles, Boffes (de) : Bajolet, Neufpré, Nortbécourt.
Bogard : Bon Ribau.
Boiaval : Rumeaux (les). — V. aussi *Boyaval.*
Boidart : Wolphus.
Boidin : Langle (Viscomté de).
Boidinghem (de) : Jauge du vin.
Boistel : Upen.
Bolard, Bollart, Bollarts, Boulart : Nielles (les-Bléquin), Quelmes (Vicomté de), Salperwicq-broucq, Vaudringhem.
Bomble : Lionnel.
Boncourt : Fléchinel.
Bonnart : Ablemont.
Bonnière (de) : Morbende, Rimboval. — V. aussi *Guisnes.*
Bonte (de) : Cocove, Hollande, Parquet, Recques, Vroland, Zeltun.

Digitized by Google

Bontemps : Biennes.
Bontescu : Hamel (Saint-Martin-les-Aire).
Bonvoisin : Bonvoisin, Esquendal, Sacquespée.
Borsele (de) : Disque en Rebergue.
Bouberch (de) : Bléquin.
Boubers (de) : Surques.
Boubert : Roussoy (le).
Bouchel : Trois Buissons.
Boudot (Mgr) : Becque.
Boufflers : Beaussart (S).
Boulainvilliers (de) : Hercheval.
Boulart : V. *Bolart*.
Boulogne (Chapitre de) : Clarques, Moineau.
— (Évêque de) : Prévôté de Blessy.
Boulongne : Cressonnière (s. Nortkerque).
— (de) : Gournay.
Bouquel : Embry.
Bourbourg (Dames de) : Abbesse.
Bourgogne (Membres de la famille de), des seigneurs de Bevres et autres : Aire (Vicomté d'), Ardres, Assonval, Audincthun, Balinghem (S), Blessel, Bomy (S), Brique d'Or, Dennebrœucq, Fauquembergues, Fontaine, Rimeu, Tournehem.
Bourgois, Bourguignon (le) : Premesart.
Bournel : Afforaiges, Boncourt, Bourg, Campigny, Estiembecque, Fasques, Haut-Pont, Hollande, Mametz, Morquines (Quint de), Moulle, Namps, Naus-au-Mont, Porte du Brule, Rabodinghes (à Moulle), Thiembronne, Waudencourt.
Bournonville (de) : Coulomby, Fauquembergues, Ledinghem, Molinghem, Verchocq.
Boursin (de) : Cochendale, Pont-à-Ham, Quiestède (Grand) (S).
Bousbecque (Le Vaillant, sr de) : Brouxolles.
Boussemart : Thiennes.
Bouteris : Bomy.
Boutin : Estiembecque.
Bouvart : Concierge, Hervarre.
Boyaval (de) : Cambronne. — V. aussi *Boiaval*.
Brandt (de) : Bardoul, Bretagne, Campe (la), Coudrée (la), Courcelle (S), Pont-à-la-Lacque, Premesart, Tilques (en partie), Wandonnelle.
Braure : Caumont, Escade, Fontaine, Monnin, Place, Vasserie.
Brauwere (de ou le) : Brisacq, Hermansart.
Bray (du) : V. *Du Bray*.
Brémart : Brugnobois (s. Guémy), Châtelet (s. Bonningues), Goudenove.
Breton : Ophove, Payelleville.
Briarde (de) : Hallewinbroucq.
Brias : V. *Bryas*.
Briche : Bois (s. Thiembronne).
Brigode (de) : Monnecove, Zubecque.
Brigot (de) : Halnesart.
Brimeu (de) : Eperlecques.

Digitized by Google

Briois (de) : Wardrecques.
Brisacq (Cossé duc de) : Mentque.
Brocquet : Watterdal. — V. aussi *Broquet.*
Broere (de) : Haversquerque en Blaringhem.
Broquet : Prévôté du Ploich, Prévôté de Remilly. — V. aussi *Brocquet.*
Broucnousse : Lumbres (Personat de).
Broude : Hallines à Aire (les), Robants (les).
Bruchet : Thérouanne (Quint de l'Avouerie de).
Brullé : Cressonnière (s. Verchocq).
Brunel : Tatincloux, Vasserie (s. Fléchin).
Brunemberch (de) : Laugle (Amanie de).
Brunet : Bréthof, Prévôté de Cléty.
Brunin (de) : Floury.
Brusset : Beaurepaire, Inglebert, Lobel.
Bruyn (de) : Bonnière (le), Salperwick (à Eperlecques).
Bryas, Brias (de) : Bajollet, Balinghem, Beaussart, Cauroye, Crèvecœur (s. Fasques), Embry, Feutrel, Four-à-le-Haye, Griselin, Hamel (s. Renty), Haye-de-Carne, Isbergues (Quint d'), Laque (Quint de la), Molinghem, Ordre, Richecourt, Royaumont, Rue de la Haye, Saint-Laurent (S), Salle (la), Thil, Valtencheux, Vasseur, Verchocq.
Bué : Hiet.
Buisseret (de) : Crèvecœur (à Blaringhem), Prévôté de Roquetoire.
Buleux (de) : Créminil.
Bullion (de) : Thiembronne.
Bulteel (de) : Nielles-les-Thérouanne.
Buret, Burette : Burette, Espier.
Burnes (de) : Pré-Jardin.
Bussay (de) : Northout (s. Wittes), Wittes.
Butzel : Becque.
Byemont (de) : Blancbourg. — V. aussi *Bieumont.*

Cadart : Jumelle (sur Aire).
Cadet : Couture (La), Ecuier (l'), Frenoye (la), Regnard.
Cadicq (de). V. *Decadicq.*
Cahen (de) : Brédereuil.
Caillau : Peperare (S).
Caillette : Cloye (la) (S), Escœuilles.
Cailly (de), Ferlinghem.
Calonne-Courtebourne (de) : Allenthun, Bouvelinghem, Coulomby, Croisilles, Dippendal, Dumont, Guyon, Halnesart, Landrethun, Lostebarne, Nielles-les-Ardres, Nortleulinghem, Petit-Quercamp, Prey (s. Eperlecques), Rodelinghem, Westbécourt, Zutbécourt.
Calonne-Ricouart (de) : Coyecques, Paris.
Camoisson (de) : Ditques (S), Escœuilles (S), Ophem (S).
Campagne (de) : Campagne-Campagnette, Samettes, Triegal-le-Grand.
Campdavaine : Torchy.

Digitized by Google

Campion : Elnes (à Blaringhem), Potterie.
Campo (de) : Bistade.
Canin : Berthem, Lianne, Wissocq.
Canler : Floury.
Canlers (de) : Châtelet (s. Saint-Quentin-les-Aire), Thérouanne (Vicomté de).
Cantelcu (de) : Canteleu, Comtes.
Cappe : Hallines (les-Hallines à Aire).
Cardannemye : Chept.
Cardevacque (de) : Argilière, Ausque[1].
Cardon : Lescope.
Caremel : Beuvrière (la).
Carette : Cornehotte (S).
Carlier : Serques.
Carlinc : Racquet.
Carmes de la ville d'Ardres : Colwede, Merle.
Carneux : Abords.
Carnin (de) : Fasques, Norrent, Quernes.
Carnisien : Chocq (le), Prévôté (d'Herbinghem).
Caron : Craye, Leulinghem, Longpré, Mont Yserin, Paquet, Potterie, Salle, Val.
— (de). V. *Caroul.*
Carondelet : Langle.
Caroul, Carron (de) : Hocquet, Soyecques.
Caroulle : Bois du Fay.
Carpentier : Wirquin.
Carré : Beaurain, Jumelle (à Pitgam), Percheval, Vasserie. — V. aussi *Quarré.*
Cartien : Prévôté de Cléty.
Cassel (de) : Fontaine-Ayen (S).
Castelain : Mazinghem (sur Bomy).
Catris (de) : Cambrin, Fontaine.
Caucheteur : Coiselin, Langle, Lhoir, Northout, Oosthoucq, Saint-Omer-Capelle, Sainte-Marie-Kerque (sur Mentque-Nortbécourt).
Caudebronne : Coudrée (la).
Caulaincourt (de) : Canche et Canchy. — V. aussi *Colaincourt.*
Caulier : Du Buis.
Caulin : Hem (Quint de).
Caumesnil (de) : Lumbres.
Cauquelle (de) : Carreval.
Cavelier (de) : Berthem.
Caverel : Châtelet (sur Saint-Quentin-les-Aire), Dippendal, Fosse-à-l'Espy, Trézennes, Verchocq.
Cazin : Sempy.
Chappe : Zudrove.
Charnacé (de) : Lianne.
Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde, à Saint-Omer : Bayen-

1. La mention de Guillebert de Cardevacque, s[r] d'Ausque, se trouve à l'article *Argilière* (l'), p. 22.

Digitized by Google

ghem, Escoufflans, Espinoy (à Heuringhem), Quemberghe, Roseque (le).
Chastelain de Prouville : Guémy.
Chastelet (du) : Allequines.
Chateauvilain (de) : Esquerdes (Quint d'), Fontaine-Ayen.
Chepois (de) : Balinghem (sur Nortleulinghem), Bonningues, Clerques, Mentque, Quercamp, Wissocq.
Chevalier ou *Le Chevalier* : Acquembronne, Bonne-Pomme, Brœucq, Campagne-Campagnette, Halnesart, Lottinghem, Lusquel, Mametz (sur Lumbres), Ribrœux (les).
Chevreau : Vaudringhem, Windal.
Chivot : Fosse-à-l'Espy.
Chrétien : Veau (Le).
Chuine : Carluicq.
Clairmarais (Abbaye de) : Beaumetz-les-Aire, Beaumont, Jean-Denis, Livossart, Muncq-Nieurlet, Schoubrouck.
Claissoenne : Meckem.
Clarques (de) : Poterie (la).
— (Eglise de) : Saint-Nicolas.
Clem (de) : Fay.
Clerc : Wissocq.
Clercq (de) : Marles, Milan. — V. aussi *Du Clercq*.
Clerques (de) : Bonningues, Clerques, Ordre, Wissocq.
Cléty (de) : Biez.
Clipet : Du Buis, Place.
Cloquier : Mametz (Maladrerie de).
Cochart : Camberny, Cauchie (la), Robants (les).
Cocquempot (de) : Cucheval, Humière (la), Lusquel, Ouve, Poivre (le).
Cocquerel (de) : Haye (La), Ophove, Vaudrienne.
Cocquet : Malhove.
Cocquillan : Affringues (S), Pointe (la).
Cocud : Grand Marais, Morianne (à Roquetoire).
Coet (N. de) : Peperare (S).
Cœulre : Jauge du Vin.
Colaincourt (de) : Cauchen, Ferlinghem. — V. aussi *Caulaincourt*.
Colin : Beaurain, Bécoud, Nortbécourt.
Coll : Nortleulinghem, Wypelin.
Collège français de Saint-Omer : *Becque* (le). — V. *Jésuites*.
Colomby (de) : Biez. — V. *Coulomby*.
Colon-Fontaines : Afforages.
Colsets (de) : Cabliau, Coutre, Marles, Milan-en-Coustre.
Combe : Rincq.
Comines (de) : Buysscheure.
Conceptionnistes (Religieuses) à Saint-Omer : St-Christophe.
Conflans (de) : Balinghem (à Saint-Omer), Bonningues, Clerques, Colhof.
Constant : Clarques, Rebecques.
Contarini : Etrehem.
Contes (de) : Coudrée, Morselèdes, Motte du Val.

Digitized by Google

Contreras (de) : Audinctiun, Dennebrœucq, Reclinghem.
Copehem, Coppehem : Berlette (S), Hem, Mappe (Le), Nieppe (le), Picquendal.
Coppence : Hallewinbroucq.
Corbie (de) : Rumeaux (Les).
Corde : Bonvoisin.
Cornaille : Brouxolles, Bucaille (S), Fouacherie (S), Nort-Chocquel.
Cornhuse (La) : Acquembronne (en Lumbres), Berquigny, Haigrie, Saint-Aubin, Samblethun.
Cornhuyssen : Cohem (S).
Cornille de Piermont. V. *Piermont*.
Cornu (le) : Tonnel.
Cossé duc de Brissac : Balinghem (s. Nortleulinghem), Mentque et Quercamp.
Costart : Balin.
Costé : Mottefort, Motte-Warin.
Coubronne (de) : Coubronne (s. Hallines), Hem (Quint de), Noyelle.
Coulomby (de) : Coulomby (S), Harlette (S), Lavcine (S). — V. aussi *Colomby*.
Coupigny (de) : Brique, Cornehotte, Hap.
Couppelet : Val Gosson.
Cours (de) : Saint-Laurent.
Courtebourne (Marquis de). — V. *Calonne*.
Courtcheuse (de) : Autingues, Cocove, Crésecques, Hondrecoutre, Moyecque, Val (en Surques).
Courtret : Vaudringhem.
Couvelaire : Berne, Gherquin, Guyon, Petit-Gherquin, Plouy (en Surques), Tilleul.
Couvreur : Busericque, Escarboterie.
Coyecque (de) : Hiet, Sainte-Croix (Mairie de).
Crachette : Beaulo (sur Moringhem).
Craissin : Prey (Le).
Cramet : Cressonnière (à Surques).
Craye : Hallines, Long-Jardin, Motte (à Hallines).
Crecques. V. *Crézecques*.
— (Église de) : Saint-Nicolas.
Créhen (de) : Prévôté du Poninck, Prévôté de Remilly.
Crépin : Havelt, Morianne.
Crépiœul (de) : Arras, Jumelle (en Tilques), Morianne, Nieppe (le), Tilques (en partie).
Créquy (de) : Aire (Tonlieu d'), Artois, Autingues, Belle-Fontaine (S), Bléquin, Burette (S), Campigny, Canespit (S), Coiselin, Coucy (S), Cressonnière (sur Nielles-les-Ardres), Dennebrœucq (S), Fléchin, Fosseville (S), Gournay (à Aire), Hollande (s. Recques), Houlle, Langle, Lhoir, Malfiance, Mametz (note de la page 468), Motte à Rimboval (S), Moulle, Northout, Pas (à Zudausques), Plouy (à Nordausques), Porte du Brule, Recques, Rimboval, Touville (S), Vroland, Wandonne, Zeltun.

Digitized by Google

Crespin : Motte (s. Campagne-Wardrecques).
Crespicœul. V. *Crépicœul.*
Cressin : Ballin (le), Bonne-Pomme.
Cressonnière (de la) : Etrehem, Herny, Vierscare.
Crestel (du) : *Fermel* (le).
Crèvecœur (de) : Coulomby, Coupelle-Vieille, Cunchy, Esquerdes, Guisnes, Ligne, Motte (en Lumbres), Samettes, Seninghem.
Crézecques (de) : Clarques, Crecques, Porte Boulisienne (droit de rouage).
Croeser (de) : Assonval, Audincthun, Couture (à Audincthun), Dennebrœucq, Halles, Mazures, Merlin, Plouy (à Reclinghem, Porionnière.
Croisilles (de) : Comtes, Langle (Viscomté de), Morselèdes, Pierre (La), Proye (La), Radometz, Rampt.
Croix (de) : Assinghem (S), Avroult (à Saint-Omer), Brique (la) (à Quercamps), Busericque, Campagne, Canin, Cormettes, Coubronne, Cygnes, Ecou, Enquin, Espinoy (s. Bientques), Estrasselles (s. Racquinghem), Hap, Harlay, Jumelle (la), Kemptsaet Wael, Leulines, Limosin, Motte (à Moulle), Mortagne, Parcoutres (les), Sablonnières, Wismes.
Crombecque (de) : Clerboudin.
Crombrugghe (van) : Palin, Bonne-Pomme, Hollingues (S), Rue (à Blendecques).
Croy (de) : Assonval, Bayenghem (les-Eperlecques), Bécoutrie (la), Brédenarde, Campagne-les-Boulonnais, Choquel (à Rebecques), Clarques, Coiselin, Coulomby (en Flandre), Coupelle-Vieille, Crecques, Ecuires, Eperlecques, Estingnecourt, Fauquembergues, Forestel, Hamelet (le), Houlle, Langle, Lhoir, Marets (les), Merck-Saint-Liévin, Northout, Pas (à Zudausques), Petit-Roland, Plouy (à Nordausques), Porte Boulisienne (Rouage à la), Rebecque, Recques, Remilly, Renty, Royaumont, Ruminghem, Saint-Liévin, Seninghem, Vroland, Warnecque, Waterdal, Westrehove (Eperlecques), Wittes, Wizernes, Zeltun.
Cuerode (de) : Motterie (Quint de la).
Cuncy (de) : Hamel (Saint-Martin-les-Aire).
Cuvelier : Campagnes d'Hallines, Escabelle Jolie.

Daens : Bonnichil, Herboom, Lavoir (Quint du), Parquet.
Dallongeville : Hamel (Fauquembergues), Palme (à Saint-Omer), Vault.
Damerselle (de) : Hamel (à Mametz).
Dane : Etrehem, Porte Boulisienne (droit d'estocage).
Danel : Cailleu.
Dannel : Motte (à Aire).
Danthin : Baillon.
D'Antin de Fontaine : Descaux, Enquin, Ernonval, Isbergues, Valcroissants.
Dars (Jehane) : Camp de le Gline.
Darthe : Mutte.

Digitized by Google

Dassonleville : Escarde.
Dauchel. — V. *Auchel* (d').
Dausques. — V. *Ausques.*
Daveluys : Fasquelle.
De Biesque : Watine (à Difques).
Decadicq : Donckerhof, Meet (le), Nielles (à Zutkerque), Oestove (à Zutkerque).
De Clercq. — V. *Clercq.*
De Corby. — V. *Corbie* (de).
Decque : Cloye (la), Materlet.
Decquere. Deckere (le) : Porte du Brule.
Decroix. — V. *Croix.*
Dée : Coiselin, Yeuse.
Deffosse : Coyecques.
Deffrennes : Sart-Durand.
Defrance : Calpit, Elican, Jumelle (à Tilques), Motte (à Lumbres), Passe-Temps.
Defroud : Cucheval.
Dégardin. — V. *Desgardins.*
Dehau : Cocquelant.
De Haut : Estiembecque, Serques. — V. aussi *De la Hault.*
Dehestru : Créminil.
Delabée. — V. *La Boe* (de).
De la Hault : Coulomby (à Aire), Sobruicq. — V. aussi *De Haut.*
Delalleau : Lencquesaing.
Delanncy. — V. *Lanncy* de).
Delattre. — V. *Lattre* (de).
De la Motte. — V. *La Motte.*
De le Becque : Cocquerel (S), Fremetz.
De le Beure : Watine (à Acquin).
Delecoire : Ouve.
De lè Court : Ausque (Quint d'), Lombars, Valcoustre.
De le Flie : Beaurain, Coulomby (à Pecqueur), Herboom.
Delegery : Constantinople.
De le Helle : Floury, Mametz, Matringhem.
de le Nesse : Zudrove.
de le Pouve : Anneau d'Or.
Deleval : Bois de Bossart, Estraselles, Ponches, Warnicamp.
Delforge : Perrin.
Delft (de) : Etrehem, Franche-Rue, Leulines, Lianne (S).
Delobel : Fresnoye (La).
Delobelet : Vallon.
Delorat, Comte de Bryas. — V. *Bryas.*
Delozière : Figuier, Longpré.
Delval : Cottehem.
De May : Fasquelle.
De Mol : Tailfer.
Depestre : Herny.
De Portre, De Portere : Northout, Saint-Christophe.
Deprez. — V. *Desprez.*

Digitized by Google

Dequenoville : Balinghem (S).
Deremetz : Thieuloy (La).
De Rutter : Eeno.
Deruttre : Hainaut.
Des Bares : Clerboudin.
Des Caieulx pour *D'Escajeul*. — V. *Escajeul*.
Descault : Wardrecques.
Descamps : Beaulo, Bimont, Bouvry, Châtelet (sur St-Quentin-les-Aire), Hamel (s. Bayenghem), Houssoye (la), Inglebert, Isbergues (Quint d'), Mont Renault, Prévôté de Roquetoire, Valcoustre, Val-du-Bois, Watine (à Acquin).
Deschamps : Beaulieu, Blessicourt, Braye (Grand), Coiselin, Crusemercq, Escade (l'), Lhoir, Monnecove (Quint de), Northout, Oosthoucq, Pas, Westrove (à Eperlecques)[1].
Deschodt. — V. *Schodt*.
Des Enfans : Hondrecoutre, Journy, Volga.
Des Essarts : Bonningues, Coquerel, Journy.
Desgardins : Bourget, Brasson, Cloie (la), Colnucant, Escart, Halnesart, Hermansart, Petit-Ditques, Pocq, Wac'hin. — V. aussi *Desjardin*.
Desgroisilliers : Domission.
Desguinegatte : Hiet, Neuve-Rue (à Recques).
Desjardin : Sart. — V. aussi *Desgardins*.
Des Lyons : Couppe (Zudausques), Courcelle (à Tilques), Guisnes (Zudausques), Jumelle (Aire), Loe, Noircarmes, Plouy (en Blaringhem), Vaudringhem (à Quelmes), Zudausques.
Desmarets : Helle, Hezequelle (S).
Desmarkais, des Marcais : Coulomby, Escoufflans, Malfiance, Thérouanne (Avouerie de).
Desmazières : Lillette.
Desmin : Richecourt.
Desmons : Couture, Ecambre, Morbende (la).
Desmonts : Domission, Framezel, Hougre.
Desomer : Vaudringhem (s. Mentque-Norbécourt), Windal.
Despalungue : Lannoy.
Desplanques (de Béthune dit) : Berlette, Fléchinel, Hem, Reclinghem, Tarteron. — V. aussi *Béthune*.
Desprets : Bayenghem (S), Gallehoye (la).
Desprey : Motte (à Aire).
Desprez : Fremetz, Hincquevaut.
Dessinges : Motte (à Hallines), Matte.
Destailleur : Mothe (la).
Destiembecque : Brédereuil, Brouxolles, Disque, Millemotte, Motte (d'Acquin).
Desverne (de le) : Leulinghem, Motte (à Audrehem).
Des Wazières. — V. *Wazières* (des).
Deule. — V. *Eule* (d').
De Vaux : Ferlinghem.
Deveaux : Catel.

1. V. l'article *Westrehove* à Eperlecques.

Digitized by Google

Deveuldre : Salperwick (S).
De Vincq, De Winck : Difques, Kemptsaet Wael, Motte (en Lumbres), Plouy (en Blaringhem).
De Wachtere : Harlebecque, Hernesse (la).
Didier : Jumelle (s. Tilques), Rebecque (Prévôté de), Sarchoy (le), Viesatre.
Diedrie (de) : Hem.
Diée, Dyée : Ecou (p. 244, où le mot est orthographié par erreur *Dide, Dyde ;* v. aussi au Suppl.)
Diesback : Burkes (Mairie de), Canteleu.
Dion (de) : Cocquerelle, Coupelle-Vieille, Drival, Malfiance, Mencas, Moulinet, Quint (le), Riotte (la), Wandonne, Wandonnelle. — V. aussi *Hézecques* (de).
Disque, d'Isque. — V. *Isque*.
Disquemue (de) alias *Dixmude* : Balinghem (S), Cornet, Folie (S), Harlette, Herbinghem, Quercamps, Quintadalle (S), Rahaulde (la), Roydde (S), Vasserie (s. Quercamps).
Divion (de) : Bayenghem (les-Eperlecques), Motte (à Hallines), Northout.
Dixmude. — V. *Disquemue*.
Doncker : Blaringhem, Cohem.
Donjon : Balinghem (Baronnie de), Cocquet, Havrelois, Liguon, Phus, Rusteghem, Saint-Martin (en Louches).
Doresmieulx : Alquines (S), Audenfort, Bonnichil, Herboom, Lavoir (Quint du), Lembry, Monnecove (à Nortkerque), Parquet, Pénéranda, Rat, Setques, Tombe (à Zudausques), Widdebroucq.
Doublet : Herny.
Dourlen, Dourlent : Clite (la), Estraselles (à Racquinghem).
Doye : Vincles. — V. aussi *Oye* (d').
Dræck (de) : Mastine.
Drinchier : Scondevel.
Drinckam : Coyecques (s. Nortkerque).
Du Biez : Bécourt (S), Bucaille (S), Cauroye, Escœuilles, Molinghem.
Du Blaisel : Journy (Quint de), Wachin, Wambecque.
Du Blioul : Esquincourt.
Du Bois : Beaussart, Camberny (Roquetoire), Cantemerle, Esquerdes, Guisnes, Jumelle (à Pitgam), Laires, Monnecove, Nielles (les-Ardres), Percheval, Poivre, Pont-à-Ham, Pourchainte, Quiestède, Riotte (la), Samettes, Setques, Tencques, Tombe (à Recques), Vasserie (à Campagne-les-Boulonnais), Windal, Wizernes.
— Pour *Dubois de Fiennes*, v. aussi *Fiennes*.
Dubosque ou *du Bosc* : Brugnobois (en Surques), Cuhem (S), Lostebarne.
Du Boure : Mouflon.
Du Bourguet : Pré.
Du Bray : Balin.
Du Briquet : Hallines (s. Clarques).
Du Brœucq : Clerboudin, Difques, Garenne, Marotte, Saint-Ingelfeld, Thil (le).

Digitized by Google

Dubuisson : Godard.
Du Bultel : Mottinghem.
Du Burquel : Hamel (à Mametz).
Du Camp : Ghuybaert, Rat.
Du Castel : Paris.
Du Chambge : Beaurain, Clerboudin (Zut), Cottehem, Herboom, Meckem.
Du Chastel : Beaurepaire, Brœucq, Brugnobois (sur Leulinghem), Donckerhof, Inglinghem, Lassus, Lobel, Vargelot, Northécourt.
Du Château, Du Chasteau : Branle.
Du Chatel. — V. *Du Chastel*.
Du Châtelet : Allequines, Châtelet, Coulomby, Lumbres, Motte (à Aire).
Duché : Balinghem (à Nortleulinghem), Mentques et Quercamp.
Du Chemin : Wolphus.
Du Choquel : Pastourelles (les), Tailfer.
Du Clercq : Assinghem, Du Clercq, Norberghes. — V. aussi *Clercq* (de).
Du Conduit, du Conduit : Ophove.
Du Crestel : Fermel.
Du Crocq, Du Crop : Caumont, Colwede, Farouche, Jauge du Vin, Valcoustre, Vaudringhem (à Quelmes).
Du Fay : Long-Jardin, Lussan (S).
Du Four : Pointe (la), Vieille-Eglise.
Du Fresne : Locq (Le).
Du Gardin : Dieu d'Amour.
Du Grosprez : Gardin.
Du Hamel : Bombelt.
Du Hautoy : Mont Yserin.
Du Hert : Peperare (S).
Du Hoqvet : Marechepere.
Duisant (de) : Hurtebise.
Du Licquet : Colwede (S).
Du Liège : Vaudringhem (s. Mentque-Northécourt), Windal.
Du Maigny : Potterie (à Saint-Martin-les-Aire).
Du Maire : Lannoy, Mollinet, Rond. — V. *Le Maire*.
Du Maisnil : Hem.
Du Mez, Du Metz : Allouagne, Ponches.
Dumont, Du Mont : Brouxolles, Halnesart, Lutumière (S), Mel (le), Tour d'Ausques.
Du Mur : Motte (Aire).
Du Parcq : Folie (à Herbinghem).
Duplessier : Lussan.
Duplessy : Brédereuil.
Du Plouich, du Ploych : Bretagne (à Isbergues), Carnoye (à Haringhem), Carreval, Châtelet (à Blaringhem), Coulomby ( ), Folie (à Cohem), Hamel (à Saint-Martin-les-Aire), Plouy (à Wavrans), Rosel, Rue (à Blaringhem).
Du Pond : Edequines.
Dupont : Burkes, Canteleu, Hap (le), Moringhem, Motte (Moulle), Rue (la).

Digitized by Google

Du Prey : Enclos, Inghem, Wilbedinghes.
Du Puich : Ponchel (de).
Du Quesne : Biennes, Coyecques (s. Nortkerque).
Du Quesnoy : Berne, Escœuilles, Longpré, Ophove, Salle, Seringues.
Duriez, Du Rietz : Campagne-Campagnette, Espigne, Hamel (à Saint-Martin-les-Aire), Plouy (à Nordausques), Rue, Viesmez.
Du Saultoir : Bourdrel, Upen-d'Amont.
Dutardy : Grand-Pré.
Du Textre : Cavron, Colwede (S), Hercheval (S).
Du Toit : Balinghem (S).
Du Val, Du Wal : Bambecque, Brique d'Or, Brœucq, Brugnobois, Caubevais, Clerboudin, Clove (à Surques), Cottehem, Cressonnière (à Surques), Crophove, Francheval, Guémy, Lumbres (Personat de), Mottinghem, Mouflon, Natoy (S), Northécourt, Olin, Pierre (à Zouafques), Prévôté (d'Esquerdes), Val, Vierlin, Wachin.
Du Vroland : Cocove, Houlle, Langle, L'Hoir, Recques, Salperwick (en Eperlecques), Vroland (de).
Du Wez : Bistade (la), Fermel, Sainte-Marie-Kerque.
Du Wicquet : Beaucourt, Croisilles, Ferlinghem (Motte de), Landrethun, Rodelinghem, Seele (la), Willametz.
Dyée (*Dyde*, mauvaise lecture) : Ecou. — V. *Diée*.

Eglise (de l') : Becque, Salperwick.
Egmont (Comte d') : Assonval, Calevel, Campagne-les-Boulonnais, Coupelle, Eperlecques, Fauquembergues (Vicomté de), Hamel (S), Jumelle, Northout, Renty, Ruminghem, Tiremande.
Elicamp, Elican, Hélicamp : Balin.
Elnes. — V. *Eulé*.
Englure. — V. *Anglure* (d').
Enlart : Artois (Fief d'), Bois (à Zudausques), Flos, Fremetz, Guémy, Pas (à Zudausques), Saint-Maurice, Tour d'Ausques.
Ennetières (d') : Mazinghem.
Erembaut : Hem.
Escajeul (d') : Anneau d'Or, Beaucourt, Hocquinghem.
Escault (d') : Wardrecques.
Esclaibes (d') : Carlewicq, Hallines, Porte Boulisienne.
Esclémy (d'), Saint-Martin-d Hardinghem.
Esne (d') : Audinthun. — V. aussi *Eule*.
Esparbès (d') : Gournay (à Aire).
Espinoy (de l'). — V. *Lespinoy*.
Esquires (d') : Monnequevelt.
Estendart (l'). — V. *Lestendart*.
Estiembecque (d'). — V. *Destiembecque*.
Estourmel (d') : Ardre (Fief d'), Beauroy, Camp-à-le-Barre, Enguinegatte (S), Fontaine-Ayen, Mametz, Natoy, Poix.
Estrade (Godefroy marquis d'). — V. *Godefroy*.
Estrées (d') : Cauchie (la), Guyon, Loquin, Motte de la Golferie, Neuville, Surques, Watteland.

Digitized by Google

Eule (d') : Artois (Fief d'), Audinthun, Bistade (la), Cormettes, Dennebrœucq, Fasquelle, Hem (Quint d'), Hernesse, Maubus, Morselèdes, Pourchainte, Royaumont, Sainte-Aldegonde, Solempicq, Tronquoy (le).
Evêques de Saint-Omer : V. *Saint-Omer* — de Thérouanne : V. *Thérouanne*.
Everard : Windal (le).
Eycard, Eyccart : Escarde.

Faget : Plouy (à Seninghem).
Failly (de) : Cléty (S).
Falentin : Herboom.
Fartel : Mametz (Maladrerie de).
Faudier : Harlebecq.
Fauquemberques (Chapitre de) : Chapitre (Fief du).
— (Eglise de) : Filliers, Merck.
Fayolle : Avenne (l'), Brœucq (en Coulomby), Camberny, Escouart (sur Rebecques), Espinoy (à Harlette).
Fermont. — V. *Fremont*.
Fernacle : Forge-Forgette, Haye (à Lédinghem), Lédinghem.
Fernagut : Mottinghem.
Féron : Estiembecque.
Fertin : Crésecque, Crouppe, Estiembecque, Fertin, Limosin, Plouy (à Nordausques), Quemberghe.
Feudemer : Haye-Boragne (la).
Feutin, Feuton : Maubus, Rosel.
Feutrel : Lance (la).
Fiefs (de) : Hollande (à Eperlecques).
Fiennes (*Du Bois de*) : Acquin, Beauprey, Bientques, Brouilliez, Campagne (Petit fief de Campagne à Lumbres), Carluicq (S), Carton, Clitre, Clittre (S), Cloie (la), Cunchy, Delettes, Elnes, Esquerdes, Gardin, Guisnes, Lumbres, Maladrerie de Coyecques (S), Motte (à Bayenghem), Motte (à Blaringhem), Motte (à Lumbres), Nordal, Ouve, Pecqueur, Pihem, Pourchainte, Radometz, Relinghes, Remilly, Rochelle (la), Rusteghem, Samblethun, Saulx (les), Tenques, Upen-d'Amont, Wavrans, Westbécourt, Westrehem.
Fiennes (de) : Arras, Beaucourt, Clerques, Cornet, Journy, Lannoy (à Blaringhem), Morianne, Ophove, Quiestède, Rond, Rue (à Blaringhem), Saint-Martin-en-Louches, Wardrecques, Yeuse.
Flahault : Chocquel, Disque (en Rebergue), Escœuilles (Fief d'), Huberderie (la), Isque, Lignon, Motte (à Campagne-Wardrecques), Saint-Philibert, Watine (à Vaudringhem).
Flameng : Morbende.
Flandres (de) : Marmouce.
Fléchin (de) et *Marquis de Wamin* : Arquingoult, Arras, Bocquet, Carnove, Château-Joly, Châtelet (à Saint-Quentin-les-Aire), Coquilleau, Courcelle (à Tilques), Espinoy, Fléchin, Fléchinel, Gardin, Glide, Hem, Heuringhem, Journy, Leulines, Leulinghem, Lobel, Mayeurie de Bientques, Mazin-

Digitized by Google

ghem, Mincat, Morianne, Premesart, Reclinghem, Serny, Tanel, Tiremande, Wamin, Wavrin (à Pihem).
Flessures (de) : Hamel (à Mametz).
Florens : Bourstraeede Merchs.
Florent, Flourent, Flourens : Mametz.
Flour : Havrel
Floury : Floury.
Foix : Natte.
Folque Folcque : Arquingeut, Fresinghem.
Folie (La). V. *La Folie*.
Fontaine, Fonteine : Amanscep, Bambecque, Corthy, Coyecques (sur Nortkerque), Fléchin, Havrelois, Ligne, Lignon, Mernes, Natoy (à Lambres), Novelle, Phus (le), Sainte-Croix (rue), Samblethun, Scondevel, Val (à Fléchin).
Forceville (de) : Cour Haut.
Fosse (de la) : Coyecques.
Fosseux (de) : Wismes.
Fouache : Busne, Vignacourt.
Foucquesolles (de) : Audrehem, Canche et Canchy, Chocquel, Cressonnière (à Surques), Foucquesolles, Quemberghe, Rebergue.
Fougeroux : Vaudringhem.
Fourdrin : Colwede (S).
Fourmestraux de Wazières. V. *Wazières*.
Fournier : Potterie (à Saint-Martin-les-Aire).
Fouxolles (de). V. *Foucquesolles*.
Framery (de) : Autingues, Blocq (à Louches), Colwede (S), Disque (en Rebergue), Du Buis, Hiet (S), Plouy (à Seninghem).
Framezelles (de) : Cuhem (S).
Francoville : Berthem, Larrest, Ophove.
Francq : Carreval, Laghe.
Francqueville (de) : Général, Saint-Nicolas (à Saint-Omer), Vaudringhem (à Quelmes).
Fremensen. V. *Fromessent*.
Frémont (de) : Fremetz.
Fresnoy (de) : Anneau d'Or, Beaucourt, Colwede (S), Moyecque (sur Landrethun-le-Nord).
Fretin. V. *Fertin*.
Froitmont : Fremetz.
Fromentel (de) : Court d'Aire.
Fromessent (de) : Clarques, Eau, Porte Boulisienne (Droit de rouage), Saint-Martin-d'Hardinghem, Sohier, Wizernes. — V. aussi au Supplément l'article *Warnecque*.
Fruit : Vilain.

Gaillart : Alquines (S), Avroult (à Saint-Omer), Bersacq, Brique d'Or, Coulomby, Crouppe, Etrehem, Kemptsaet Wael, Leulinghem, Morlocq, Moucroux, Stade.
Gailliot : Monnecove (à Setques). — V. *Galliot*.
Galbart : Olphus (à Fauquembergues), Perrin, Picquendal (à Merck-Saint-Liévin), Pont-Bleu, Waterdal.

Digitized by Google

Gallet : Collencourt, Fouacherie (la), Fromont, Hardinghem, Santes.
Galliot, Gailliot : Calpit, Jumelle (en Tilques), Monnecove (en Setques), Motte (à Lumbres), Rebecque (Prévôté de), Sauchoy, Vincq.
Galpart : Crusemercq.
Gand (de) : Bucaille.
— (Abbaye Saint-Pierre de). V. *Saint-Pierre*.
Gandoul : Beaulieu.
Ganlès (de) : Arangelle, Pastourelle.
Gargan (de) : Bleu-Pont, Maubus, Olphus, Perrin.
Garnier : Ophem.
Garson : Coulomby (à Pecqueur-les-Aire), Estang, Estraselles (sur-Saint-Martin-les-Aire), Gardin, Neufpré, Perroy, Tanel.
Gautrant : Cocquet.
Gavel : Grand-Pré, Saulx (les).
Gavelle : Acquembronne (à Delettes), Bambecque (S), Robercourt, Samblethun, Upen.
Gavre (de) : Pénéranda.
Gay (de) ou *Gaya* : Helle (S), Stade.
Gazet : Busericque, Motte (d'Aire).
Gellée : Quillart.
Genevières (de) : Acquembronne (à Lumbres), Avesnes (S), Bertelot, Bois (à Biennes), Broucq, Cocove, Inghem, Laveine, Lumbres (en partie), Moyecque, Nielles (à Zutkerque), Pollart, Pondardenne, Pontaigne, Ribehem, Rose, Ruddemont, Samettes, Valdin, Viesville (à Lumbres), Vieux flos, Watine (à Difques), West-Cocove, Wiers.
Gérard : Elican, Morselèdes.
Gérardin : Eeno.
Gherbode : Beaurepaire, Lobel.
Ghiselin. V. *Guiselin*.
Ghistelles (de) : Acquembronne (à Delettes), Campagne (à Enguinegatte), Cousin, Enguinegatte, Erny, Hamel-lez-Serny, Harpe, Mernes, Palme (à Saint-Omer), Sainte-Croix (Rue), Serny, Trois-Seigneurs, Wantiers, Windal.
Gilleman (de) : Campagne (à Blaringhem), Jauge du Vin, Leulincourt, Mussem, Northécourt.
Gilliocq, Gillocq : Curlu (sur Seninghem), Waterdal.
Girard : Valencienne.
Gloriant : Lenzelle.
Gobert : Acquembronne, Cléty.
Gobron : Fontaine (à Fauquembergues).
Godefroy, marquis d'Estrade : Audrehem, Bulécamps, Fouquesolles (en Journy), Motte (à Audrehem), Rebergue, Surques, Westrehove (à Rebergues).
Goeneutte : Huberderie (La) (S).
Gœuse : Gournay.
Gomer (de) : Long-Jardin.
Gontaut-Biron : Thiembronne.
Gonther (de) : Wionnart.

Digitized by Google

Gonzalès d'Alveda : Scadenbourg.
Gortsonne : Escarde.
Gossel : Bois de Bossart.
Gottiniaux : Fouacherie (La).
Gottran : Upen.
Goufjier : Willametz.
Gouge (Le) ou (de) : Rusteghem.
Gouillart, Goulliart : Brouxolles, Fœullie (La).
Gouthier : Potterie (la).
Gouy (de) : Bocquet (à Bomy), Cornehotte (S), Enguinegatte.
Gravlt (de) : Cocquagne, Tannay.
Grave : Saint-Plantin.
Graveron : Haye (sur Bainghem).
Grenet : Beaurepaire, Beaussart, Châtelet (à Saint-Quentin-les-Aire), Cohem, Coulomby (les-Saint-Omer), Elnes (à Blaringhem), Fermel, Lobel, Plouy (à Blaringhem), Robants (les), Serques, Trézennes, Verchocq.
Gressier (Le) : Cour Haut.
Griboval (de) : Radometz (S).
Griette, Griez : Escouart (l').
Griette (de le) : Watine (à Difques).
Grigny (de) : Clerques, Cocove, Mentque, Picquendal, Quercamps.
Griselin (de) : Difques (S).
Groux : Du Buis.
Gruel : Croisettes, Morbende.
Grune : Lienne.
Guelque (de) : Guelque est ici une mauvaise lecture de *Quelque*. V. *Quelque*.
Guérard : Plantin.
Guerbois : Hamel (à Saint-Martin-les-Aire).
Guernonval (Le Quieu de) : Blèquin, Châtelet (à Coulomby), Mardickhoucke, Motte (de Bayenghem), Sarton, Van Poel.
Gugelot : Frenoye (la), Regnard.
Guilloto : Gournay.
Guilluy : Avroult (à Saint-Omer), Brique d'Or, Copeneswalde, Croix de Bourgogne, Hamel-Billet, Laghe, Parcoutres (les), Val Gosson.
Guînes (de Bonnières de) : Rimboval.
Guînes (Manasses de) : Thiembronne.
Guînes, Guisnes (de) : Bilques, Hamel (sur Elnes), Waterdal.
Guiselin : Disque (en Rebergue), Enquin, Escœuilles (Fief d'), (S), Palme, Quiestède.
Guisencourt (de) : Blèquin (S).
Guistelles. V. *Ghisteiles*.
Guyencourt : Watterlet.

Habart (de) : Gournay.
Haccart : Constantin.
Hacque : Langle (Amanscep de).
Haffrenghes (d') : Becque Zedon, Brique (à Quercamps), Clerboudin, Hil, Watterlet.

Digitized by Google

Hallewin (d') : Buysscheure, Hames, Watine (à Acquin).
Hallines (de) : Brique (à Wisques).
Halluin (d') : Bajollet, Clerboudin.
Ham (Abbaye de) : Ham (Seigneurie de — à Blaringhem), Laires, Livossart.
Hambre : Stiennart.
Hames (de) : Hames.
Hannedouche : Bois du Fay, Hunctun, Maret (le), Mayeurie d'Helfaut, Pastourelle, Rebecque, Recques (la — à Helfaut).
Hannon, Hanon : Alembon, Ardres (Fief Jean d'), Arras, Capelle (à Blessy), Carluicq, Cauchy, Crèvecœur (à Fasques), Cromsart, Dame Mehault Dieu d'Amour, Dieu d'Amour, Fontaine (à Blessy), Gallehoye (la), Griselin, Helle, Huberderie (S), Monnecove (à Zutkerque), Motte (à Hallines), Motte (à Vaudringhem), Rumeaux (les), Stade, Vaudringhem, Vigne, Watteblé.
Hanscotte : Vercoutre.
Harache : Northout.
Harchies (de) : Bistade, Cambrin, Comtes, Delettes, Ecou, Eperlecques, Jumelle (Quint de la — à Tilques), Saint-Martin-au-Laërt, Westrehove (à Eperlecques).
Hardenthun (de) : Porte Boulisienne (Péage de la).
— (d'Anvin de). V. *Anvin*.
Harlé : Ophove.
Hasbart (de) : Table Ronde.
Haut (de) : Serques. — V. aussi *Dehau, De Haut*.
Haucoich ou *Ocoche*. V. *Ocoche*.
Haudion (de) : Langle (Viscomté de), Lansbrighe.
Haudouart. V. *Houdouart*.
Haultoye (de) : Colhof.
Haut (de). V. *Dehaut*.
Hauwe : Marles (à Recques).
Haverech (de) : Crèvecœur (à Fasques).
Haveskerque, Havesquerque (de) : Escarde, Fléchin, Hocquinghem (Fief sur Nortkerque), Val (à Fléchin), Wittes.
Haynin (de) : Clerboudin, Escoutete, Hernesse, Lansbrighe, Mutte, Rosewal, Saint-Georges, Sainte-Marie-Kerque.
Hebbincq, Hewincq : Arquingout.
Hébron : Novelle, Scondevel.
Hedre : Quillart.
Heghes (de) : Beaulo, Bourg (à Delettes), Coubronne (à Ecques), Ecques (Mairie d'), Heghe, Monnecove, Pot.
Hélicamp. V. *Elicamp*.
Hellemans : Tombe (à Recques).
Helly (de) : Westove, Zudrove.
Hémart : Couture (à Aire), Malembert, Motte (d'Aire), Neufpré.
Hémont (de) : Carluicq.
Hendricq : Brouxolles, Péperare (S).
Héniaire, Hiénart, Hernard (de) : Zudrove.
Hénin (de) : Coupelle-Vieille, Tournehem.
Henneguier : Babel, Cornhue, Goudenhove, Ophove, Pollart.

Digitized by Google

Henry, dit George : Paulme (La).
Herbais (d') : Ecou, Escabelle Jolie, Salperwick (en Eperlecques), Tilques, Zudrove.
Herbaut : Cour Haut.
Héricourt (d') : Blaringhem, Cohem, Elnes (en Blaringhem), Fasques, Pierre (à Racquinghem).
Herlin (de) : Escouffians (à Bomy), Malfiance, Thérouanne (Avouerie de), Vincly.
Hermand (Martin) : Potterie (à Saint-Martin-les-Aire).
Hermel : Motte du Val.
Héronval d'Anglos d' : Pré.
Herreng : Becque Zedon, Capalme.
Hersin : Averdon.
Hesdin (de) : Boulthun (S).
Hestrus (de) : Coestede.
Heuchin (de) : Acquin, Brédereuil, Cappilonval, Edequines, Inhumations, Perrière (la), Tiremande, Val (à Acquin).
Heuringhem (d') : Prey (la).
Heuzé (d') : Saint-Philibert, Watine (à Vaudringhem).
Hézecques (de) : Belle-Fontaine (S), Natoy (S), Norrent, Vincly. — V. aussi *Dion* (de).
Heze, Heuze : Court d'Aire.
Hibon : Cortil à Fequières.
Hielle : Brisacq.
Hinghier : Vallon.
Hirault : Hirault, Méon.
Hobacq : Belleterre, Grand-Quillet, Ophem (S), Welle.
Hocq (de) : Longpré.
Hocquinghem (de) : Clerques, Planque (la), Zeltun.
Hodicq (de) : Hocquinghem.
Honcourt (de) : Huppy.
Hondscotte (de) : Watine (à Difques).
Honvault (de) : Carnoye (sur Fléchin), Caumont, Escœuilles, Fléchinel, Folie (à Escœuilles), Leulincourt, Motte (à Lumbres), Norrent, Salle, Tiremande, Vaudringhem (à Mentque-Nortbécourt), Vieuval, Windal.
Hôpital du Brule à Saint-Omer : Camp-Pourri.
— *Général* ibid. : Cailleu, Combremont, Regnard de .
— *Saint-Louis* ibid. : Camp de le Court, Hamelet.
Hoston (de) : Campagne-les-Wardrecques, Fontaine (à Blaringhem), Mayeurie de Tatinghem, Mernes, Saint-Omer (fief à Tatinghem), Tatinghem.
Houchain, Houchin (de) : Bilques, Boules, Cygnes, Ecques, Haute-Grève, Heuringhem, Hocquet (à Blendecques), Jumelle (à Aire), Longastre, Long-Jardin, Monnecove (à Bilques), Mont Yserin, Soyecques, Watine.
Houdart : Fosseville (S).
Houdetot (d') : Coulomby.
Houdouart, Haudouart, Oudouart : Richecourt.
Hourdel : Becque (à Recques), Coquerel.

Digitized by Google

Houthin : Samblethun.
Hubert : Beauroy, Milfaut, Morianne (à Aire), Potterie à (St-Martin-les-Aire), Temple (le), Wambecque.
Hucquet : Fontaine (à Blessy).
Huguet : Brugnobois (à Guémy), Clinspin, Motte (à Brêmes).
Hullu (de) : Ophove, Rumeaux (les).
Humetz : Lillette.
Humières (d') : Cathelet (à Bonningues).
Hurache : Comté (S).
Huwincq : Busericque.

Ideghem (d') : V. *Van Idenghem.*
Imbert : Brouxolles.
Inghem (d') : Loo.
Isque (d' : Acquembronne (à Lumbres), Boisdinghem, Camp de le Gline (S), Carluicq, Estiembecque, Jumelle (à Tilques), Val (à Surques).
Ivergny (d') : Saint-Georges.
— (de Boubers dit d'). V. *Boubers.*

Jacque : Potterie (à Saint-Martin-les-Aire).
Jacquet : Elnes (S).
Jauche ou *Jausse* : Ardre (fief), Camp-à-le-Barre, Mametz, Marthes.
Jésuites d'Aire : Bardelet, Coulomby, Pape (le), Tourelles (les).
— *de Douai* : Coulomby.
— *d'Hesdin* : Blanche-Croix.
— *de Saint-Omer* : Balance, Baron, Becque, Campigny Cohem.
Joigny (de) : Anneau d'Or, Herbinghem, Hocquinghem.
Joires : Plouy (à Nordausques).
Joli : Marival.
Jolly de la Viesville : Bocquet, Brias, Camberny, Espinoy (à Wandonne), Ligne, Prévôté de Warnes, Roquetoire, Viesville (à Wandonne), Warnes.
Jolly (Le) : Escade (l'), Fosse-à-l'Espy.
Joly : Singe d'Or.
Jomart : Fresinghem.
Jordaens : Audenfort, Bonnichil, Herboom, Lembry, Parquet.
Joyeux : Gautran (S).

Kerchove, Kereschove (de) : Lautersberghe.
Kessel (de) : Boucourt, Reclinghem.
Kiecken : Briart.

La Bauvette. V. *Bauvette.*
Labe : Robants (les).
La Bée. V. *La Boe.*
Laben (de) : Camberny (à Widdebroucq), Cressonnière (à Surques), Crèvecœur (à Surques), Griselin, Haye (à Surques), Mouflon, Osthove, Porte du Brule, Quesnoy (le), Robants (les), Saint-Omer (petit fief de), Table Ronde.

Digitized by Google

La Beuvrière (de) : Ernonval.
La Boe : Brouxolles.
Labroy (de) : Coulomby (à Pecqueur).
La Broye (de) : Beaucorroy (S).
La Buissière. La Bussière (de) : Fermel, Hude, Reclinghem, Roquetoire, Serques. — V. aussi *Lugy*.
La Cauchie (de) : Cauchie (la), Guyon, Laque, Lisque, Motte de la Gollerie, Neuville, Surques, Watteland.
La Caurie (de) : Leulinghem (S), Morbende.
La Cocquerie (Thurien de) : Motte (à Campagne-Wardrecques).
La Cornhuse. V. *Cornhuse*.
La Cousture : Serques.
La Cressonnière (de) : Hernesse (la), Myente (la).
La Croix (de) : Peperare.
La Douve (de) : Hallewinbroucq.
La Fère : Honvaut.
La Folie, La Follye (de) : Cornet, Disque (en Rebergue), Hocquinghem, Escœuilles (fief d'), Marle (à Hocquinghem), Meckem, Meldeman, Paillard, Perrières.
La Forge : Coubronne (à Racquinghem), Escouart (à Heuringhem), Froideval, Heuchin, Motte (à Racquinghem), Pierre (à Racquinghem), Racquinghem.
La Fosse (de) : Coyecques. — V. *Deffosse*.
La Fulgère (de) : Escoufflans, Thérouanne (Avouerie de).
La Garde (de) : Nielles à Zutkerque (Vicomté de).
La Gorgue-Rosny : Brêmes, Ferlinghem (sur Brêmes), Haye (à Louches), Ophove, Surques, Val (en Surques).
La Hault (de). V. *Delahault*.
La Haye (de) : Herbinghem, Honvaut, Kemptsaet-Wael, Ledinghem, Molinghem, Ponches (à Coyecques), Prée (à Cohem), Rue de la Haye, Salperwick (S), Thil, Verchocq (à Molinghem).
La Houssoye (de) : Boisdinghem, Brussel, Embry (à Setques), Halnesart, Harlette, Poulain (le), Quercamps, Rahaulde (la), Vasserie (à Quercamps).
Lalaing (de) : Coupelle, Guarbecque, Marets (Audruicq), Quernes, Wandonne, Wismes.
Lallart : Ribehem.
La Loyer (de) : Saint-Philibert.
La Marlière : Marlière.
Lambersart (Bournel, dits de) : Thiembronne. V. *Bournel*.
Lambert : Brique (à Verchocq).
Lambrecht : Beaulo, Guzelinghem, Meckem.
La Millonnière : Hocquinghem.
Lamirande : Elluvet.
La Motte (de) : Autingues, Beaussart (S), Bléquin (S), Difques, Escade (l'), Esquerdes, Garenne, Motte (à Blaringhem, à Bléquin, à Houlle, à Rimboval), Noielle, Sainte-Marie-Kerque, Watine (à Acquin), Westbécourt.
Lampre (de) : Prey (le).
Landas (de) : Ancgodt, Fasques.

Digitized by Google

Lanne ou *Laune*. V. *Laueune.*

Lannoy (de), *Delannoy* : Bautheraux (Hallenguerie des), Biennes, Carnoye (sur Fléchin), Cléty (d'Aval), Cuhem, Fléchinel, Hardecourt, Lannoy (à Blaringhem), Motte (à Ledinghem), Motterie (Quint de la), Nielles-les-Thérouanne, Ponches, Pont-à-Ham, Quiestède, Rond, Thérouanne (Avouerie de), Tiremande, Wardrecques.

La Palme. V. *Palme* (la).

La Pasture. V. *Pasture* (la).

La Porte (de) : Wardrecques.

La Potterye. V. *Potterye*.

La Prey (de) : Bretagne (à Molinghem).

Lardeur : Campe (la), Melle (n'est-ce pas Welles?), Welles.

La Rivière (de) : Carnoye (à Fléchin), Fléchinel, Plouy (à Glominghem), Prévôté (de Roquetoire), Warnes.

La Rue (de) : Hamel (Saint-Martin-les-Aire), Potterie (Saint-Martin-les-Aire), Rond, Vaudringhem.

La Tour. V. *Tour.*

La Trémouille. V. *Trémouille.*

Lattaignant (de) : Ledinghem.

Lattre (de), *Delattre* : Balinghem (à Saint-Omer), Balque, Beauprey, Beaurepaire, Beaussart, Beldune, Billy, Bistade, Blessicourt, Bois du Fay, Brique d'Or, Brugnobois (sur Leulinghem), Busne, Camberny, Camp-Pourri, Carnoye (à Blaringhem), Cauroye (sur Renty) (S), Cersounier, Châtelet (à Coulomby), Cocquagne, Copeneswalde, Crophove, Dincrofete, Donckerhof, Farouche, Fourdebecque, Galasse, Hem, Hernesse (la), Herrenguel, Humel, Hunctun, Jumelle (à Aire), Lance, Leulines, Lobel, Loe (le), Loghenelle, Motte (à Lumbres), Motte (à Roquetoire), Neuve-Rue (à Recques), Nielles (à Zutkerque), Northécourt, Osthove, Papegeay, Personnage (S), Plouy (à Blaringhem), Pointe (la), Quercamps, Royaumont, Rusteghem, Saint-Maurice, Terrerie, Triegal-le-Grand, Val du Fresne, Valtencheux, Vargelot, Watterlet, Wistecque.

— Bien entendu, dans l'énumération ci-dessus, il n'a pas été fait de distinction entre les différentes familles de Lattre ou Delattre auxquelles ces fiefs se rapportent. Pour les *de Lattre d'Ayette* et de *Neuville*, v. aussi *Neuville.*

Laueune, Laune (de) : Marles (à Recques), Milan-en-Coustre, Rodelinghem, Wolphus. — V. aussi *Liannes.*

Laurétan (de) : Alembon, Brédenarde, Cauchy, Faumont, Monnecove (à Zutkerque), Motte (en Brédenarde), Watteblé, Watterlet, Zutkerque.

Laurin : Palfart.

Lautembergue. V. *Lochtembergh.*

La Verdure (de) : Hezequelle.

La Vigne : Dennebrœucq, Valcoustre.

La Villeneuve. V. *Villeneuve.*

La Woestine. V. *Woestine.*

Lay : Hamel (Saint-Martin-lez-Aire).

Le Bailly : Cucheval, Ouve.

Digitized by Google

Le Becque. V. *Delebecque.*
Le Bel : Meckem.
Le Berquier : Court d'Aire, Jumelle (à Tilques), Lottinghem (à Remilly-Wirquin). — V. aussi *Berquier.*
Le Borgne : Ecambre, Marmitaines (les), Rabodinghes (s. Elnes).
Le Bourguignon. V. *Bourguignon.*
Le Boursier : Briart, Vigries.
Le Breton : Cromsart.
Le Brocq : Malhove.
Le Brun : Beaulo (à Eperlecques), Jumelle (à Aire), Neufpré, Wiers.
Lecaffette : Berthem, Lianne.
Le Cambre (de) : Lance (la).
Le Camu : Ecueil.
Le Chevalier. V. *Chevalier.*
Le Clercq : Folie (S), Hamel (sur Elnes), Hirault, Mont Cornet, Vallée.
Le Coigne, Le Coisne : Ecambre.
Lecomte : Campagne (à Blaringhem), Pastourelles.
Le Cornu. V. *Cornu.*
Le Court (de) : Ausque (Quint d'), Compingnolle. V. *Delecourt.*
Le Creuse (de) : La Jumelle, Remilly (Prévôté de).
Lécuier : Sobruicq.
Le Deversne (de) : Leulinghem, Motte (Audrehem).
Leducq : Esquincourt.
Leenkuecht (de) : Inglebert.
Lefebvre : Basse-Boulogne, Beaurain, Bois, Bois-en-Ardres, Bouchard, Carnoye (à Blaringhem), Commines, Cottehem, Coudrée, Crehem, Esquincourt, Floury, Guarbecque, Haye (S), Herboom, Jauge du Vin, Malvaux, Mazinghem, Potterie (à Aire), Prévôté (de Remilly), Prey (le), Quemberghe, Riez, Rond-Fossé, Saint-Omer (à Tatinghem), Secq-Prey, Vallée, Villers. — V. aussi *Le Fevre.*
Le Fevre : Cocquagne. — *d'Aubromez* : Hallines (à Aire).
Le François : Belcoustre, Beuthin, Drionville, Du Clercq, Wavrin, Wittes (à Merville ?), Wizernes.
Le Francq : Valcoustre.
Legay : Rabodinghes (à Zudausques), Tour d'Ausques.
Légier : Cressonnière (Nortkerque).
L'Eglise (de) : Becque, Salperwick.
Le Goubbe (de) : Noyelles (à Quercamps).
Le Gouge : Rusteghem.
Legrain : Bocquet.
Le Grand, Legrand : Bajollet, Castel, Clerboudin, Hernesse, Jumelle (à Pitgam), Lières, Motte-Dieu, Normand, Pontardennes.
Le Grault : Selles.
Le Helle. V. *De le Helle.*
Le Josne, Le Josne-Contay : Capelle, Coulomby (à Pecqueur), Enquin, Gruvelle, Hamel-lez-Serny, Isbergues, Lobel (à Happe), Palfart, Tourelles (les).

Digitized by Google

Le Kestre, Le Questre : Grusemercq, Pas (à Pihem), Tombe (à Zudausques).
Leleu : Lignon, Watterlet.
Le Liepvre : Espinoy (sur Bientques).
Le Machon : Frenoye (La).
Le Maire : Brethon, Folie (à Cahem), Gournay, Honvaut, Lannoy (à Blaringhem), Rond, Wardrecques. — V. aussi *du Maire*.
Le Marchand : Colwede, Roquetoire. — V. aussi *Marchand*.
Le May : Cormettes, Créminil, Maubus.
Le Merchier : Brédereuil, Catel, Commines, Coquerel (S), Créminil, Fœullies (les), Grand-Prey, Guarbecque, Hercheval, Hermyprey, Hocquinghem, Lannoy (Affringues), Mazinghem, Moringhem, Morselède, Perroy (le), Radometz, Rose (la), Upen-d'Amont, Val (à Delettes), Villers, Westrehem.
Le Mire : Miette.
Le Mol : Mutte.
Le Mor : Matringhem.
Le Mus : Colwede (S).
Lencquesaing : Allouagne, Bonnichil, Brias, Cocquagne, Favier, Laghé, Lottinghem, Maretz (à Thérouanne), Parquet, Porte Boulisienne, Prey (La), Quiestède, Rond, Sobruicq.
Le Nef : Balin, Bramersch.
Le Neu : Motte (à Hallines).
Lengage, Lengaige : Tailfer.
Lengaigne (de) : Caudermont, Chocquel (le), Combremont, Huberderie (la), Prévôté (à Coulomby).
Lenglart : Affringues, Curlu, Drionville, Olphus, Vaudringhem, Waterdal.
Le Noir : Carluicq, Escouart (à Heuringhem), Lanne, Lillette (à Quernes), Potterie (à Saint-Martin-les-Aire).
Le Norman, Le Normand : Ligne, Marlière (la), Motte (à Acquin), Serques, Tournehem. — V. aussi *Normand*.
Lens (de) alias *de Rebecque* : Allouagne, Becquestraeten, Belle-Ille, Bilques, Blendecques, Bleu-Chevalier, Brouay, Bureulle, Carlewicq, Choquel (à Rebecque), Coubronne (à Hallines), Coutre (à Tilques), Cygnes, Esclimeu, Gottizart, Hallines, Haute-Grève, Heuringhem, Hocquet, Jumelle (à Aire), Lillette (à Mazinghem), Lottinghem (à Rebecque), Maubus, Mazinghem, Molinghem, Monnecove (à Bilques), Motte (à Rebecque), Neuve-Rue (à Saint-Omer), Parcoutres, Plouy (à Wavrans), Ponches (à Delettes), Porte Boulisienne, Rebecque, Soyecques, Valcoustre, Wittes, Wizernes, Wolfet. — V. aussi *Rebecq*.
Le Page : Harlebecq.
Le Pappe : Jauge du Vin, Mutte.
Le Petit : Brouxolles, Leulincourt, Motte (à Aire).
Le Pierre (de) : Carlewicq.
Le Pigault. V. *Pigault*.
Le Plancque (de) : Belle-Verdure, Hamonville, Planque (la).
Le Prévost. V. *Prévost*.

Digitized by Google

Le Prince : Enclos.
Le Pruvost. V. *Pruvost*.
Le Quarrière : Heghe, Hem.
Le Questre. V. *Le Kestre*.
Le Quieu de Guernonval. V. *Guernonval*.
Le Reude, Le Rœude : Jauge du Vin, Mencas, Saint-Nicolas (à Saint-Omer), Wandonnelle.
Le Reverse : Bois de Bossart, Mont Yserin.
Lernout : Boisdinghem.
Le Roux : Novelle, Prey (à Blaringhem).
Le Roy : Bardou, Bocquet, Bosquet, Bracpot, Châtelet (à Blaringhem), Coiselin, Colwede (S), Gardin, Giltapart, Hiet (S), Lhoir, Maisnil, Mazinghem, Mencas, Mont de Biennes, Nattoy (à Lambres), Northout, Oosthoucq, Paris, Prévôté de Seninghem, Prey (la), Prey à Eperlecques (de), Quiestède, Saint-Martin-d'Hardinghem, Surques, Val (en Surques), Vaudringhem.
Le Rue (de) : Fontaine (à Blaringhem).
Lesage : Audenfort, Clinspin.
Le Sart : Cornue (la), Lostebarne, Nielles (les-Ardres).
Lescoire (de) : Cucheval.
Lescot : Brule, Busericque.
Lescuier : Prey (à Blaringhem).
Le Sec, Le Secq : Balinghem, Ferlinghem (sur Brêmes), Haye (à Louches), Journy (Quint de), Northarne, Rusteghem, Saint-Martin (à Louches), Zantgat.
Lesergeant : Alquines, Artois, Audrehem, Bayenghem (lez-Eperlecques), Beaurepaire, Bois, Bretagne, Bréthol, Bulécamps, Campagne-Campagnette, Catelet, Cressonnière (à Surques), Flos, Folie (à Isbergues), Fouquesolles (à Journy), Hambres, Hamel (à Fauquembergues), Heuringhem (Mayeurie d'), Isbergues, Lillette (à Mazinghem), Long-Jardin, Monnecove, Morbecque (en Heuringhem), Pas (à Zudausques), Planeque (la), Plouy (à Nordausques), Pont-à-Ham, Pont-à-la Lacque, Rabaux (les), Raminghem, Rebergue, Tour d'Ausques, Trézennes, Vasserie (à Elnes), Westrehove.
Lespault (de) : Malhove.
Lespinoy, L'Espinoy (de) : Dohem (Mairie de), Escouart (à Heuringhem), Espinoy (à Heuringhem), Lanne, Ligne, Lillette (à Quernes), Racquinghem, Thérouanne (Vicomté de), Verdebon.
Lestendart, l'Estendart : Coquerel (à Coupelle), Cornehotte, Crèvecœur (à Verchocq), Eeno, Fasquelle, Fasques, Mincat, Pipemont, Pré-Jardin, Tachincourt.
Lestiévet : Concierge.
Lestoile (de) : Barbau.
Le Tailleur : Stienmart.
Le Taintelier : Willametz.
Le Tellier : Cauchie (la), Ecou, Heghe, Jumelle (à Tilques), Surques.
Leurin : Cressonnière (à Verchocq).

Digitized by Google

Le Vaillant : Brouxolles. — V. aussi *Vaillant.*
Le Vasseur : Bambecque, Bois (à Thiembronne), Campagne (à Saint-Omer), Commines, Couture (à Racquinghem), Crehem, Fontaine-Aven, Groignet, Guarbecque, Huppy, Mametz (à Campagne-Wardrecques), Mazinghem, Morselèdes, Rassion, Wistecque.
Level : Becque (à Recques).
Le Ver : Boisdinghem, Escœuilles (S).
Leverd : Croix (la), Vasserie (à Quercamps).
Le Vert : Beaumont.
Le Viesier : Bajollet, Bocquet, Espier, Hamel (à Saint-Martin-les-Aire), Maretz (à Witternesse), Morianne, Pipemont.
Le Villain : Hem.
Le Vindre : Arquingout.
Le Visch ou *Witz.* V. *Witz.*
Le Vollant : Baillon (S).
Le Volle : Bajollet, Bocquet, Espier, Maretz (à Witternesse).
Le Wale : Avroult.
Le Wilde : Cahen, Hocquinghem.
Le Windre : Pointe (la). V. *Windre.*
Leys : Motte-Dieu, Normand.
Lhoste : Bleu, Cléty-d'Aval, Escarde, Grange (la), Lillette (à Pipemont), Palfart.
Liannes (de) : Mussem. — V. aussi *Laueune* (de).
Liborel : Anneau d'Or.
Lichtervelde (de) : Marles (à Recques).
Licques (Abbaye de) : Castel (le), Cornet, Costede, Malquembert (S), Moringhem, Serques.
Licques, Lisques (de) : Arquingout, Audinthun, Berlay, Comtes, Cressonnière (à Nielles-les-Ardres), Delettes, Difques, Guyon, Ponches (à Coyecques), Radometz, Upen-d'Aval, Val (en Surques).
Lières (de) : Cottehem, Coudrée (la), Hocquinghem, Isbergues, Malfiance, Radometz, Riotte, Wavrin (de Lières, comte de Saint-Venant, sr de), Westrehem.
Lierre, Lyerre (de) : Cahen.
Liestes (de) : Ligne, Natoy (à Lambres).
Liévins : Becque (à Recques).
Lièvre (le) : Elnes en Blaringhem (S).
Ligne (de) : Fauquembergues, Glein, Seninghem, Wittes (Quint de). — V. aussi *Aremberg* (d').
Limosin : Avesne Hocquet.
Liot : Beaulo, Brugnobois (à Leulinghem), Burkes, Campagnes d'Hallines, Eglegat, Guzelinghem, Heuchin (à Serques), Hocquet (à Tilques), Hondrecoutre, Hongrie, Mametz (à St-Martin-au-Laërt), Moringhem, Neuve-Rue (à Recques), Nortbécourt, Sacquespée, Val (à Serques), Vargelot, Watine (à Acquin).
Lisques. V. *Licques.*
Lobbes (Abbaye de) : Buysscheure.
Lochtemberg : Fresinghem, Hamel (à Coyecques), Pienne en Warne (Roquétoire), Vierlin.

Digitized by Google

Loeman : Tombe (à Tilques).
Loeunelle : Wachin.
Loise : Branle.
Loisel : Gautran (S).
Lompere : Edequines.
Lomprey, Lompré (de) : Hap, Helle, Parcoutres (les), Salperwick (à Eperlecques), Vaudringhem (à Quelmes), Wizernes.
Loncle, dit Béthencourt : Jauge du Vin. — V. aussi *Béthencourt.*
Longnon (de) : Boninghe.
Longuenesse : Bourstraede, Merchs.
Longueville (de) : Bourgheil, Ostrove.
Loste. V. *Lhoste.*
Louvers : Clerboudin, Escoutete, Hernesse, Mutte, Saint-Georges, Sainte-Marie-Kerque.
Louvigny (de) : Cohem, Robants (les), Salle (la).
Louvois : Cauchie.
Loyer (La). V. *La Loyer.*
Lucas : Quelmes (Vicomté de).
Lucy (de) : Boucourt, Didery. — V. aussi *La Buissière,* marquis de Lugy.
Lumbres (de) : Cloye (à Surques), Harlette, Herbinghem.
Luthun : Becque (à Recques).
Luxembourg (de) : Dohem (S), Matringhem, Moenstede, Morselèdes, Paris (Petit), Rebecque (petit fief de), Ruminghem.

Mabille : Poncheville.
Macaire : Fildin, Vallon (le).
Macau : Hervarre, Pâtis-Crétaux, Willametz.
Macflan. V. *Malflan.*
Mac'Mahon : Eeno.
Maes : Cressonnière (à Racquinghem), Racquinghem, Wolphus. — V. aussi *Mas.*
Magny (de) : Morselèdes.
Mailly-Mametz : Balinghem, Barbinghem, Breu (le), Cahen, Canchy (sur Licques), Coquerel, Estocquet (l'), Harpe (la), Mernes, Nielles-lez-Thérouanne, Palme (à Saint-Omer), Rabodinghes (à Wisques), Sainte-Aldegonde, Sainte-Croix, Wantiers.
Maisnil (de) : Dohem.
Makaire : Camberny (à Roquetoire).
Maladrerie de Saint-Omer : Clus.
Malbrancq : Balance (la), Fosse-à-l'Espy.
Malet de Chauny : Onenghem.
Malfance (de) : Journicourt.
Malflan : Morianne.
Mallet : Brêmes, Ferlinghem, Goudenove, Ophove.
Malvoisin : Hocquinghem.
Mametz (de) : Acquembronne (sur Delettes), Balque (S), Brédereuil, Cahen, Camp-à-le-Barre, Capelle (sur Blessy), Carluicq, Choquel (à Rebecques), Cléty-d'Aval, Cottehem, Fontaine (à Blessy), Ledinghem, Nielles-lez-Thérouanne.

Digitized by Google

Manciny (Mazarini). V. *Mazarini.*
Manessier : Clitart, Crusemercq, Morquines (Quint de), Pas.
Mannay (de) : Bilques (S), Colwede (S).
Maranville (de) : Camp-Pourri.
Marbais (de) : Norrent.
Marc de Saint-Pierre : Bimont, Loe, Watine (à Acquin).
Marcant : Peperare.
Marchand, Marchant : Blanquart, Colwede (S), Roquetoire.
Marche : Morianne (à Roquetoire), Vigne.
Marcotte : Acquembronne (à Lumbres), Bertelot, Blancbourg, Brédenarde, Brœucq (à Coulomby), Camberny (à Roquetoire), Clerboudin, Cloie (la), Coulomby (à Sainte-Marie-Kerque), Harlebecq, Helle, Hude, Huppy, Espinoy (à Bientques), Lannoy (à Affringues), Ligne, Monbernacle, Morin, Noyelle, Olin, Pipemont, Pondardenne, Pont-à-Ham, Prévôté (la), Roquetoire, Samettes, Sauvage, Scadenbourg, Serques, Stade, Viesville (à Lumbres), Voirie (la), Warnes, Wavrin, Zutkerque.
Maréchal : Fresnoye (la).
Marigna (de) : Affringues, Gasquin, Heghe, Hollande (à Eperlecques), Marigna, Poulain (le).
Marissal : Nortleulinghem.
Marleye (de) : Motte-Dieu.
Marlière (la) : Marlière.
Marquay (de) : Thérouanne (Quint de l'Avouerie de).
Martel : Amalix (S), Bilques, Blocq (à Louches), Cailleu, Cassien, Fœullie (S).
Marthe (de) : Hollingues.
Martin : Inglebert, Mentque et Quercamps, Plouy (à Blaringhem).
Martiny de Saint-Martin (de) : Bereuil, Campagnes d'Hallines, Ecou, Eglegat, Escabelle Jolie, Jumelle (à Tilques), Leulines, Platel, Salperwick (à Eperlecques), Tilques, Zudrove.
Maryval (de) : Balinghem (à Nortleulinghem).
Mas : Wolphus, Thérouanne (Quint de l'Avouerie de). — V. aussi *Maes.*
Massart : Neufpré.
Masse : Espinoy (sur Audrehem), Frenoye (la).
Massiet (de) : Berlay, Bourg (le), Buysscheure, Dippendal, Ecusserie, Hallewinbroucq, Lisele, Moulle, Nielles-lez-Thérouanne, Orphaverie, Wandonne.
Mastaing (Comtesse de) : Mametz. — V. aussi *Jauche.*
Matissart (de) : Motte-du-Val.
Matringhem (de) : Merck.
Maubailly : Lutumière.
Maulde (de) : Carnoye (la), Hallewinbroucq, Nortbécourt, Val (en Surques).
Maunay (de) : Colwede.
Mauvoisin : Cahen.
May (de) : Fasquelle.
Mayoul : Coulomby (p. 198 en note), Labour, Ordre, St-Loup, Vasseur.

Digitized by Google

Mayrhoven (de) : Fléchinel (S).
Mazariny-Manciny : Wizernes.
Meckerke : Couture (La).
Mecquignon, Méquignon : Prévôté du Plouich, Prévôté du Poninck, Prévôté de Remilly.
Medelman (de) : Blanquart, Lambresticq.
Melun (de) : Bocquet (à Roquetoire), Ruminghem.
Méquignon. V. *Mecquignon.*
Merchier : Coquerel. — V. *Le Merchier.*
Merlen : Veau (Le).
Merlin : Espier.
Mernes (de) : Mernes.
Mérode (de) : Bilques (S), Craye (la), Leulinghem, Mametz, Marthes, Zudrove.
Mersque, Mesque : Brethof, Cocquerel, Crusemercq, Pas (à Pihem).
Metkerque (de) : Fontaine (à Blaringhem).
Michiels : Plouy (à Fressin), Terrerie, Tour d'Ausques
Militis. V. *Chevalier.*
Mille : Gloriette.
Milleville (de) : Loo, Wolfet.
Molembais (Mme de) : Bois (à Zudausque).
Mollien : Belleterre.
Monchaux : Vasserie (à Ledinghem).
Moncheaux (de) : Malhove.
Monchy (de) : Bourg (le), Cavron, Ecusserie, Estiembecque (à Clerques), Gambecque, Haye (à Louches), Monecovedal, Moulle, Planque (la), Plouy (à Nordausques), Quemberghe, Rusteghem, Rustecq, Saint-Martin-en-Louches, Salle (à Journy), Westrehove (à Rebergues).
Monfet : Inglinghem.
Monissart : Bocquet, Morianne (à Roquetoire).
Monpetit : Brédereuil.
Mons (de) : Couture (S).
Monscheman, Muscheman (de) : Motte (à Campagne).
Montbertault, Montbertaut (de) : Bientques, Blendecques, Helfaut.
Montchevalier (de) : Brédereuil.
Montcornet (du) : Castignye (S).
Montecucully (de) : Haigrie en Coyecques.
Montfort (de) : Cornue (la), Guémy, Ophove.
Montmonier (de) : Montoire (la).
Montmorency (de) : Aire (Vicomté d'), Beaussart (S), Bléquin (S), Blessel, Blessy, Cousin, Flamençon, Glominghem, Hurillon, Motte (à Bléquin), Saint-Martin-les-Aire, Saint-Quentin-lez-Aire, Wismes. — V. aussi *Robecq, Robecque* (de).
Montois : Senlis (à Ouve-Wirquin).
Montregnault (de) : Motte du Val.
Morbecque (de) : Cliensson, Clinspin, Hondrecoustre, Val (à Wilternesse).
Morcamp (de) : Eskureul, Limosin, Table Ronde, Wallon-Capelle.

Digitized by Google

Moreau : Châtelet (à Saint-Quentin-les-Aire).
Morel : Quint, Valcoustre.
Moreuil (de) : Samettes, Viesville.
Morianne (de) : Escade (l').
Moriencourt : Embry.
Morlet (de) : Belle-Ille.
Morrin (de) : Rippehen.
Mortagne (de) : Ancgodt.
Motte (de la). V. *La Motte.*
Moullart : Ecuires, Vilmarest.
Mouton : Cressonnière (à Surques), Val (à Surques).
Movillen (de) : Rabodinghes (à Zudausques), Tour d'Ausques.
Muchembled : Ponchel (de).
Muscheman : Motte (à Campagne).
Musnier (de) : Cornillière (la), Ferlinghem (à Brêmes).
Mussem (de) : Camberny (à Roquetoire).
Mussy (de) : Choquel (à Rebecques).
Mustel : Poulain (le).
Myannay (de) : Court d'Aire.

Nédonchel (de) : Aire (Vicomté d'), Dippendal, Isbergues, Laque, Matringhem, Rond, Selles, Wardrecques.
Nelle (de) : Couture (la).
Nempont (de) : Westrehove.
Neufrue, Neuve rue, Neuve Rue (de) : Bilques, Clerboudin, Limosin, Mesmes, Neuve Rue, Saint-Christophe, Serques.
Neuville, Nœufville (de) : Balinghem (à Nortleulinghem), Bayenghem (les-Seninghem), Brugnobois (en Surques), Coulomby, Couppes, Cressonnière (à Surques), Fromentel (S), Larville, Matringhem, Moyinouck, Seninghem, Staple, Valtencheux.
Neuville (de la) : Guémy.
Neveline : Bécourt (à Esquerdes).
Nielles (de) : Houlle, Moulle, Northout, Vœdre-Avaine, Wolbrant.
Niepe-Eglise (de) : Porte Sainte-Croix.
Nigri : Escouart (à Heuringhem). V. *Le Noir.*
Nocque : Général, Saint-Nicolas (à Saint-Omer), Vaudringhem (à Quelmes).
Nœfrue, Nœfverue. V. *Neufrue.*
Normand : Hude, Marlière (la), Serques, Vaudringhem (à Quelmes).
Norquief (de) : Quiestède.
Norrem (de) : Rond.
Northécourt (Eglise de) : Bersacque.
Northoud (de) : Bayenghem (les-Eperlecques), Campines (les), Ecambre, Houlle, Nielles (les-Ardres), Oosthoucq, Remilly, Saint-Nicolas (à Saint-Omer, Vœdre-Avaine, Wolbrant.
Notre-Dame de Charité (Chapelle de) en l'église de Sainte-Marguerite à Saint-Omer : Blocq.
Notre-Dame des Miracles à Saint-Omer (Chapelain de). V. *Deffrennes.*

Digitized by Google

Nouvelle (de) : Cocove, Crèvecœur (à Surques), Moyecque, Nielles (à Zutkerque), Pollart.
Noyelle (de) : Balque, Befvre (S), Belle-Fontaine (S), Boncourt, Burkes, Buysscheure, Cohem, Cuhem, Fléchin, Isbergues, Langle, Laque, Malfiance (à Lambres), Nielles (les-Boulonnais), Paris, Rebecque (fief à Aire), Tiremande, Wandonnelle.

Oberholzer (d') : Hondrecoutre.
Obert : Bois (à Biennes), Jumelle (à Tilques), Lillette (à Mazinghem), Mazinghem.
Ocoche (d') : Carnoye (p. 151 en note), Esquerdes (Quint d'), Etrehem, Lautersberghe, Leulinghem, Pierre (à Racquinghem).
Odet : Brouxolles.
Offay : Campagne (à Saint-Omer), Leghenelle, Scadenbourg. — V. aussi *Auffay*.
Ogier : Baubrel, Bland-Gand (S), Bray, Busericque, Marlière (la), Pastourelles (les).
Oignies, V. *Ongnies*.
Olivier : Châtelet (à Blaringhem).
Ollehain (d') : Audinthun, Cormettes, Hap, Morselèdes, Northout, Royaumont, Sainte-Aldegonde, Serques, Wolbrant.
Omalin (d'), *O'Mallun*. V. *Quarré*.
Ongnies (d') : Balinghem (à Saint-Omer), Craye, Leulinghem, Plouy (à Seninghem).
Ordre (baron d'). V. *du Wicquet*.
Orléans (d') : Fouquestun (S).
Ostove (d') : Lannoy (à Blaringhem), Pont-à-Ham, Rond, Wardrecques.
Ostrel (d') : Autingues, Beaucorroy (S), Bryard, Courteheuse (S), Ferlinghem (à Brêmes), Long-Jardin, Val (en Surques).
Oultremepuis (d') : Calluel (S), Fouquestun (S).
Oye (d') : Acquembronne, Wizernes.

Pagart : Hermansart, Hiet (le), Ruterne, Watterlet.
Palerne (de) : Thiembronne.
Palfart : Rouge-Chambre, Rusteghem.
Palmes (de) : Campagne-Campagnette, Estiembecque (à Louches), Sainte-Croix (rue), Zutkerque.
Pan (de) : Audenfort, Bonnichil, Couppe (à Wisques), Craye, Gloriette (la), Herboom, Lavoir, Lembry, Leulinghem, Noircarmes (à Esquerdes), Nouveauville, Parquet, Rabodinghes (à Zudausques), Salperwick (à Eperlecques), Vigne (la), Wisques, Wolfretun.
Paoul : Espier (l').
Pardieu (de) : Acquembronne (à Lumbres), Audenthun (S), Balinghem, Coulomby, Hamel-Brillart, Harlette, Journy, Mardickhoucke, Motte (à Bayenghem-les-Seninghem), Nielles (les-Boulonnais), Pondardenne, Prébreton, Samettes, Staple, Viesville.
Parem : Bourdon, Epinette.

Digitized by Google

Parent : Blanquart (S), Poivre (le), Wilbedinghes.
Parenty : Brugnobois (à Surques).
Parisis : Nortfort ou *Nortsart.*
Pas (de) : Hallines.
Pasquier : Fresnoye (la), Verchocq (à Warnecque).
Pasture (de la) : Cornehotte, Morice de Paris, Pré-Jardin, Rue (à Blaringhem), Wardrecques.
Patinier : Val (à Acquin).
Patras : Baillon (S).
Payelleville : Monnin.
Pecqueur : Morbende.
Peigne, Pigne : Blanche Croix.
Pelet : Courcelle, Edequines, Planty (le), Willerval, Windal.
Pelgrin : Plouy (à Blaringhem).
Pénéranda (de) : Filet, Pénéranda.
Penin (de) : Cucheval, Humière (la), Vigne (la), Visque (la).
Pénitentes (Religieuses) de Saint-Omer : Rambure.
Pépin : Bardou, Coutre (à Tilques), Fouacherie (S), Foursames (S), Fresinghem, Olphus (S), Picquendal.
Peplu : Briart.
Percheval d'Azincourt. V. *Azincourt* (d').
Pérégrin : Premesart.
Périlliac (de) : Colwede (S).
Perrin (du) : Thérouanne (Quint de l'Avouerie de).
Petit : Brouxolles, Pot.
Petitjean : Balinghem (à Nortleulinghem), Mentque et Quercamps.
Petitpas : Mel (Le).
Pétronille : Aisné (l').
Peze (de) : Clerboudin (Zut).
Pharasyn : Anneau d'Or.
Picart : Motte (à Bléquin).
Picquet : Longpré.
Piermont (de) : Salperwick (à Eperlecques), Wolfretun.
Pierrerue (de) : Natte (la).
Piers : Monnecove, Welle.
Pietra Santa (de) : Limosin (Le), Nielles (les-Boulonnais).
Pietres : Vistigle.
Pigache : Singe d'Or.
Pigault : Espinoy (à Audrehem), Havrelois.
Pignatelly : Eperlecques.
Pigne, Peigne : Blanche-Croix.
Pigouche : Prey (le).
Pillot : Ophove.
Pincheu, Pinchevel : Figuier (Le).
Pippemont (de) : Arras, Bajollet, Boucquet, Gardin (le), Morianne, Neufpré, Selles, Tanel.
Piquet : Longpré.
Plaiou : Valcoustre.
Platel : Etrehem, Porte Boulisienne (Droit d'Estocage), Saint-Omer (à Tatinghem).

Digitized by Google

Plumecocq : Frenoye (La).
Pois (de). V. *Poix*.
Poitart : Gohem, Rincq.
Poix (de) : Allequines, Bientques, Bilques, Bliecq, Bomy, Campagne (à Saint-Omer), Loghenelle, Natoy (le), Palme (la), Scadenbourg.
Pol : Busne.
Polet : Sart (à Fléchin).
Polhoy (de) : Lottinghem (S).
Polincove, Pollinchove (de) : Beaurain, Cottehem, Helle, Herboom.
Ponche : Acquembronne (sur Delettes), Cottehem, Cuhem, Enquin, Hem, Upen-d'Amont.
Pont-Castel (du) : Motte (à Moulle).
Ponthièvre de Berlaere (de) : Figuier, Lombarscœurre, Lorgnier.
Porte (la). V. *La Porte*.
Portere (de) : Saint-Christophe.
Potterye (de la) : Maretz, Terrerie.
Pottier : Gournay (à Aire).
Poucques (de) : Beaurietz, Brussel, Cornet, Cour Hault, Herbinghem, Monchy, Paillard, Prévôté (d'Herbinghem), Salle (la).
Poullet : Vaudringhem.
Prelle (de) : Berlette, Nieppe (le), Picquendal.
Preudhomme d'Ailly. V. *Ailly* (d')
Prévost ou *Le Prévost* : Heghe, Hiet, Lignon, Lumbres (Personat de), Maisnil, Morianne (à Racquinghem), Regnard (le), Vaudringhem.
Pronville (de) : Guémy.
Prouville, mauvaise lecture de *Pronville*. V. ci-dessus.
Prud'homme : Brethon.
Pruvost, le Pruvost : Pastourelles (les), Percheval, Sauvage.

Quarré d'Omalin : Bois du Failly, Hunctun.
Quehem : Colwede, Du Buis.
Quelque (de) : Harlette, Longavre (S), Quercamps, Quintadalle (S), Rabaulde (la), Rue (la).
Querewalle : Vieuval.
Quesnoy (du). V. *Du Quesnoy*.
Quetelare : Châtelet (de Beauprey).
Queval : Beque, Brouiliez, Carnoye (à Blaringhen), Cloye (la), Cornillière (la), Leulincourt, Motte-Warin, Reudeland, Sempy.
Quiefdeber : Hallages (fief des).
Quiel : Eeno.
Quiéret : Pierre (à Racquinghem).

Rabodenghes, Rabodinghes (de) : Bilques, Motte (à Etrehem), Motte (à Moulle), Moulle, Rabodinghes (à Moulle), Rabodinghes (à Wisques).

Digitized by Google

Racquinghem (de) : Wizernes.
Raineval (de) : Fauquembergues.
Rambures (de) : Cohen, Eperlecques, Leulinghem (S).
Rant (de) : Wardrecques.
Raoult : Châtelet (à Blaringhem), Hamel (à Mametz).
Rasson : Santes (p. 726 en note).
Raulers (de) : Haye (à Lédinghem), Lédinghem, Motte (à Lédinghem).
Raulin (de) : Lencquesaing.
Ray (de) : Tilleul.
Réant : Lières.
Rebecq, Rebecque (de) : Allouagne, Becquestraeten, Bonvoisin, Heuringhem, Motte (à Halines), Plouy (à Nordausques). — V. aussi *Lens* (de).
Rebergue : Quemberghe.
Rebinghe, Rebingues (de) : Guémy, Roydde (S).
Rebreuve (de) : Laque.
Recapé-Demaraville : Lanterne.
Récollets de Saint-Omer : Ane rayé.
Recourt (de) : Audinthun, Bonningues, Brêmes, Camp-à-le-Barre, Herny, Hondrecoutre, Mametz, Rodelinghem.
Regnault : Payelleville.
Regnier ou *de Regnier* : Camp de le Gline, Cocquerel, Escarboterie, Esquincourt, Glorian, Harlart, Tagacherie, Tatincloux, Val-Valon (le).
Rely (de) : Brédereuil, Clarques (S), Fremetz.
Rémond (de) : Northout (à Wittes).
Rémond : Vallée (la), Watine (à Difques).
Rémy : Court d'Aire (la).
Renard : Ecuier (L').
Reninghes (de) : Fauquembergues.
Renty (de) : Acquembronne (à Delettes), Affringues, Assonval, Campagne (les-Boulonnais), Capelle-sur-la-Lys (S), Carton, Comtes, Court d'Aire, Curlu, Delettes, Ecuires, Eglegat, Elnes, Embry, Fauquembergues (Vicomté de), Frescote, Gallehoye (la), Lenclure, Lignon, Motte (à Audrehem), Platel, Radometz, Reclinghem (en Delettes), Relingues, Renty, Salle d'Aire, Samblethun, Samettes, Saulx (les), Seninghem, Tilques, Upen-d'Aval.
Réveillon : Ablemont (S).
Reverse. V. *Le Reverse*.
Rez, Reys : Zudrove.
Rienebé : Rue (à Blendecques).
Ricouart : Busericque.
Ricquelin (de) : Richecourt.
Ricwart : Bocquet.
Rifftaine : Eeno.
Rincourt (de) : Menecovedal.
Rivière (de la). V. *La Rivière*.
Robecq, Robecque (de) : Commines, Cousin, Flamençon, Hurillon, Mont Cornet (le). — V. aussi *Montmorency*.

Digitized by Google

Robelin : Autingues, Belquin (Robelin, sr de Septfontaines), Chept, Colwede (S), Ferlinghem, Motte (à Sept-Fontaines), Sept-Fontaines, Vieille-Eglise.
Robins (de) : Harlebecq.
Robitaille ; Watine (à Difques).
Rochebaron (de) : Enguinegatte, Hamonville, Planque (la), Zeltun.
Rodoan (de) : Carnoye (sur Fléchin), Plouy (à Glominghem), Prévôté de Roquetoire, Warnes.
Roels, Roelx : Allequines, Bolhof, Couppes, Crouppe, Moucroux.
Roghes (de) : Ampleman, Berthem, Combremont (à Louches), Héricat, Lianne.
Rogier : Brique d'Or, Carnoye (à Warnecque), Copeneswalde, Courcelle (à Coupelle), Hezequelle, Prey de la Motte, Soyecques, Willerval.
Rohart : Berne (S), Plouy (à Surques).
Rooman : Buysscheure.
Rose : Roseque.
Rosny (La Gorgue). V. *La Gorgue*.
Rosset (de) : Oye.
Rothelin (de) : Crésecques.
Rouault : Thiembronne.
Roubion (de) : Berthem, Havrelois, Lianne.
Roussel : Bajollet, Brêmes.
Royon (marquis de) : Labour.
Rubempré (de) : Avroult, Bléquin, Choquel (à Rebecques), Cormettes, Couture (Grande), Cygnes, Eglegat, Helfaut, Inghem, Lenclure, Linde (le), Mastine (la), Morquines, Pontardennes, Stable, Tilques, Wachin, Westove (à Blendecques), Westrehove.
Ruisseauville (Abbaye de) : Jean Denis.
Rumel : Blancbourg.
Runes (de) : Audrehem, Beaucamp, Bulécamps (les), Chocquel, Escœuilles (S), Fouquesolles, Rebergue.
Rutter, Rutere (de) : Eeno.

Sains (de) : Cormettes, Fermel, Fosse (la), Ponches (à Delettes), Saint-Laurent-des-Prez.
Saint (de) : Ablemont.
Saint-André-lez-Aire (Prieuré de) : Couppe-Gœulle, Estrasselles (à Witternesse).
Saint-Aubin : Ernonval.
Saint-Augustin-les-Thérouanne (Abbaye de) : Bredvelt, Clarques, Crèvecœur (à Clarques), Cuhem, Eau, Ernonval, Hallines (à Clarques), Nortbécourt, Racquinghem, Rebecques, Rincq.
Saint-Bertin (Abbaye de) : Acquin, Arques, Audenfort (à Clerques), Bérendal, Bosc, Charterie, Coyecques, Harlette, Haut-Pont, Herbelles, Hôtellerie, Houlle, Longuenesse, Malhove, Monnequebeurre, Quelmes, Roeshof, Salperwick, Tatinghem.

Digitized by Google

Saint-Blimont (de) : Etrehem, Ordre.
Saint-Bœuf (de) : Watrelot.
Saint-Donat (Prévôté de) à Bruges : Saint-Donat.
Saint-Inglevert (Hôpital de) : Saint-Ingelfeld.
Saint-Jean-au-Mont (Abbaye de) : Helfaut, Maniliet, Merck.
Saint-Jean (Hôpital). V. *Hôpital*.
Saint Just : Autingues, Belle-Verdure (S^), Brillempré, Colwede, Lordapt, Ophem, Scemalbreucq.
Saint-Lau (de) : Westrehove (à Rebergues).
Saint-Martin (de) : Campagnes d'Hallines, Saint-Martin-en-Louches, Verchocq (à Warnecque).
Saint-Michel (de) : Gardin (à Seninghem), Haye (à Lédinghem), Lédinghem, Motte (à Lédinghem).
Saint-Omer (Chapitre de l'Eglise de) : Bilques, Blendecques, Bruget, Burkes, Chapitre (à Esquerdes), Damidain, Ecques, Hallinbroucq, Helfaut, Lannoy (à Saint-Martin-au-Laërt), Lindequin, Long-Jardin, Meling, Picquendal (à Merck-Saint-Liévin), Remilly, Seillier (le), Setques, Stabon (à Blendecques), Westecques.
Saint-Omer (Evêques de) : Clarques, Escouart (à Clarques), Saint-Martin-d'Hardinghem. — V. aussi *Morlet* (de).
Saint-Omer (Religieuses Pénitentes de). V. *Pénitentes*.
— (Jésuites de). V. *Jésuites*.
Saint-Omer (Famille de) : Aire (Vicomté d'), Blessel, Brêmes, Fauquembergues, Hondrecoutre, Jumelle (à Tilques), Nieppe (le), Noircarmes (Quint de), Porte du Brule.
Saint-Omer (de) dit Wallon-Capelle : Campagne-Wardrecques.
Saint-Omer-Morbecque (de). V. *Morbecque*.
Saint-Pierre (Marc de). V. *Marc*.
Saint-Pierre (Collégiale de) à Aire. V. *Aire*.
Saint-Pierre (Abbaye de) à Gand : Quemberghe.
Saint-Pierre-Maisnil (de) : Escouart (à Heuringhem), Mallove, Ouve, Racquinghem.
Saint-Quentin (de) : Perroy (à Wittes).
Saint-Rémy (Abbaye de) de Reims : Nielles (les-Bléquin).
Saint-Simon (de) : Wittes.
Saint-Venant (de Lières, seigneur de). V. *Lières*.
Sainte-Aldegonde (de) : Avoué (à Tilques), Avroult (à St-Omer), Campagne-les-Brouxolles, Cléty, Cormettes, Couppe (à Wisques), Ecou (à Saint-Omer), Eglegat, Forge-Forgette, Guisnes (à Zudausques), Haute-Grève, Laires, Lenclure, Leulinghem, Loe (à Quelmes), Longuenesse, Lumbres en partie, Mametz (à Lumbres), Moulle, Neuve-Rue (à Saint-Omer), Noircarmes, Oesthove (à Wisques), Parcoutres (des), Parcq (le), Pas (à Pihem), Plouy (à Nordausques), Porte Sainte-Croix, Quemberghe, Rabodinghes, Sainte-Aldegonde, Sainte-Croix (rue), Sénéchaussée de Saint-Omer, Tilques, Vrachine, Waudencourt, Westrehove, Wisques, Zudausques.
Sainte-Bertne (Abbaye de) de Blangy : Felvin.
Sainte-Bone (de) : Mutte.
Sainte-Claire (Couvent de) : Limosin.

Digitized by Google

Sainte-Colombe (Abbaye de) à Blendecques : Blendecques (Dames de), Blanc-Chevalier, Piennes (Gérard de), Remilly-Wirquin (en partie), Wittes.
Sainte-Croix (de) : Prévôté (à Coyecques).
Saison : Mametz (Maladrerie de).
Salasar (Comte et marquis de) : Brêmes.
Sallines, Sallennes, Sallinghes (de) : Prévôté (à Roquetoire), Warnes.
Salperwicq, Salperwick (de) : Becque, Bistade, Crehem, Salperwick (à Eperlecques).
Saluces-Bernemicourt : Cohem, Difques, Garenne.
Samillan (de) : Audincthun, Dennebrœucq.
Samson : Misticques.
Sandelin (de) : Acquembronne (à Delettes), Acquin, Avroult, Bientques, Bois du Fay, Brouilliez, Busne, Campagne-Campagnette, Carlewicq, Carluicq, Coubronne, Court d'Aire, Cunchy, Delettes, Elnes, Espinoy (à Heuringhem) Esquerdes, Guisnes, Haigrie, Hallines, Hamel (à Elnes), Helfaut, Lumbres, Natte, Pecqueur, Pihem, Pourchainte (la), Radometz, Rahaulde (la), Relingues, Remilly, Samblethun, Saulx (les), Tenques, Upen-d'Amont, Wavrans, Westbécourt, Westrehem.
Sarra (de) : Bourdrel, Espier, Hollingues, Ponchel (le), Quemberghe.
Sart (Le). V. *Le Sart*.
Saulty (de) : Bray, Leulines, Premesart.
Saveuse (de) : Clerques, Maubus, Mentque et Quercamps.
Savye (de) : Recques.
Scacht : Campagne (p. 137).
Schodt (de) : Couture (à Racquinghem).
Schynkele : Anegodt.
Scodits : Plouy (à Blaringhem).
Scœman : Nielles (à Zutkerque), Oestove.
Scorion : Wavrin (à Blessy).
Segon : Wittes.
Sempy (de) : Boisdinghem, Escœuilles (S), Honvaut.
Senelart (de) : Motte (à Campagne), Watine (à Vaudringhem).
Sénicourt (de) : Cocquet.
Seninghem (de) : Affringues, Bléquin, Espier (à Saint-Omer), Jauge du Vin, Maubreucq, Nielles (les-Bléquin), Porte Boulisienne, Waterdal.
Sépoix (de) : Sépoix.
Sept-Fontaines (de) : Canche et Canchy, Cressonnière (à Surques), Ferlinghem, Hibon, Noyelle, Sept-Fontaines. — V. aussi *Baynast*.
Sépulchre (de) : Brouxolles, Disque.
Sergent : Colwede.
Servins (de) : Bois (à Biennes).
Simon de Bleneau : Camberny (à Roquetoire).
Sire, marquis de Sailly : Journy.
Sirius (de) : Esquincourt.

Digitized by Google

Soh..r : Fremetz.
Soine, Soinne : Clarques, Escalenbourg.
Soudan : Journel.
Soulliart : Jumelle (à Aire).
Spinola (de) : Affringues, Curlu, Embry, Wizernes.
Stapens (de) : Fléchinel.
Stemmer : Salperwick (à Eperlecques), Wolfretun.
Sterin : Clarques.
— Armoiries : p. 165 en note.
Stevene, Stovene : Langle (Amanie de).
Sublet : Maisnil (à Lédinghem), Vaudringhem.
Surmont (de) : Cormettes.
Surques de) : Escœuilles (Fiefs d', Val (en-Surques).

Tabari (Jean) : Longhignolles, Mencas.
Taffin : Afforages, Brœucq (à Moulle), Coutre (à Tilques), Ecou, Escabelle Jolie, Hocquet (de), Huppy, Motte (à Tilques), Palme (à Saint-Omer), Rampt, Tilques, Vigries (les).
Tahon : Crophove (S'), Rampt.
Taillevent : Motte (à Aire).
Taintellier (le) : Willametz.
Talon : Salle (à Journy).
Tannay (de) : Hallines (à Aire).
Tannel : Estang (l'), Tanel.
Taverne : Vieille-Eglise.
Taviel : Lottinghem (à Remilly-Wirquin), Upen-d'Aval.
Teret : Veau (le).
Ternaux : Escœuilles (Fief d').
Terninc : Galgheboche.
Teteghem (de) : Proye (la).
Thellier : Motte (à Roquetoire), Poncheville.
Thérouanne (Evêques de) : Alquines, Assinghem (à Wavrans), Haut-Banc, Marles (à Thérouanne).
Théry : Cambrin, Helle (Grande), Nortbécourt.
Thibault : Court d'Aire, Floury, Thérouanne (Vicomté de).
Thiembronne (de) : Rudebosche.
Thiembronne, dit Bournel (de) : Moulle.
Thiennes (de) : Bilques, Boisdinghem, Choquel (à Rebecques), Clerboudin, Cygnes, Didery, Haute-Grève, Lillette (à Mazinghem), Mazinghem, Monnecove (à Bilques), Neuve-Rue (à Saint-Omer), Parcoutres (les), Rebecque, Reclinghem, Wittes, Wolfet, Zuthove.
Thieulaine : Locq (Le), Morquines (Quint de).
Thilly (de). V. *Tilly*.
Tholomé (de) : Bretagne (à Isbergues).
Thomassin : Fertin.
Thorel : Prévôté (à Covecques).
Thornes (de) : Coulomby (à Pecqueur).
Thubeauville (de) : Brédereuil, Escœuilles (fief d') au (S'), Hocquinghem, Radometz (S), Savary, Thubeauville, Upen-d'Amont.

Digitized by Google

Thurie (de) *la Cocquerie* : Motte (à Campagne).
Tilly (de) : Bistade (la), Clerboudin, Escoutete, Hernesse (la), Langle (Viscomté de), Lansbrigghe, Mutte, Proye (La), Saint-Georges, Sainte-Marie-Kerque.
Titelouze : Balinghem (à Nortkerque), Clarques, Galasse, Gournay, Salperwicq.
Toison d'Or[1], Acquembronne, Cléty[1].
Tolomey. V. *Tholomé*.
Toret : Morbende.
Touret : Prévôté (à Coyecques).
Tour (La) : Bayenghem (lez-Seninghem), Bléquin, Châtelet (à Coulomby), Coulomby, Hamel-Brillart, Lumbres (Personat de), Motte (à Bayenghem), Seninghem, Stabon, Staple, Val du Bois.
Tramecourt (de) : Folie (à Cohem), Langle, Matringhem, Mont Guillain, Prée (en Cohem), Val (à Cohem), Zuthouck.
Trazegnies (de) : Bomy, Boncourt, Cuhem, Fléchin, Gibet (le), Hazoy (Grand), Norrent.
Trémouille (La) : Esquerdes, Fontaine-Ayen, Vée.
Tresca : Scadenbourg.
Tubeauville (de). V. *Thubeauville*.
Turbet : Colwede.
Turgot (Marquis de) : Boulogne (Vicomté de).
Turlutte : Carnoye (à Campagne-les-Boulonnais), Pont-Bleu.
Tutil : Guémy.

Urbanistes de Saint-Omer : Sainte-Claire.

Vaillant : Hunctun. V. aussi *Le Vaillant*.
Valfond, Valfons (de) : Allouagne (S), Blendecques, Carlewicq, Hallines.
Vallée : Journel.
Vallière : Courtil Gilliot.
Van Crombrugghe : Balin, Bonne-Pomme, Hollingues (S), Rue (à Blendecques).
Vandenhergue : Leulincourt.
Vanderhaer : Campagne.
Van der Stichele : Bois Rosel, Maubus.
Vandolre : Bosquet (à Zudausques), Jumelle (à Aire), Limosin, Rietz-Joyelles.
Van Dries : Jauge du Vin.
Vandriesse : Châtelet (à Blaringhem).
Van Eeckhout : Hailly.
Vanhoutsoorn, Van Houtshorn : Loo, Vosmet.
Van Houtte : Clite (à Racquinghem), Folie (à Cohem), Prée (à Cohem), Rond, Val (à Cohem).

1. Contrairement à ce qui a été dit page 2, ce personnage pourrait plutôt être identifié avec Gilles *Gobet*, alias *Gobert*, puisque, aux mentions de 1501 des pages 2 et 170, l'on trouve une demoiselle Gobert, dame de Cléty et Acquembronne.

Digitized by Google

Van Iaenghem, Van Ydeghem : Général (Le), Saint-Nicolas (à Saint-Omer), Vaudringhem (à Quelmes).
Van Mestraete, Van Merstraete : Beaurain, Clerboudin (Zut), Cottehem, Herboom, Meckem.
Van Outshoorn. V. *Van Houtsoorn.*
Varennes (Will. de) : Hem.
Varheil : Pointe (La).
Vasseur : Longpré.
Vaudringhem, Waudringhem (de) : Blanchbourg, Floyecques, Motte (à Vaudringhem), Nielles (les-Bléquin), Vaudringhem.
Vaux (de) : Audenfort, Couppe (la), Couppes, Moucroux, Rabodière, Rabodinghes (à Zudausques).
Vé, Vée (de) : Esquerdes.
Velasco (de), Cte de Salasar : Brêmes.
Venant d'Ivergny : Gournay.
Vendeville (de) : Mametz. — V. *Estourmel* (d').
Vendriesse : Châtelet (à Blaringhem).
Verchin (de) : Fosseville (S), Mothe, à Rimboval (S).
Vercoutre : Meckem.
Verchocq. V. *Werchocq.*
Verdevoye : Nieppe (le), Picquendal.
Verdure (de la) : Hezequelle.
Vérité de Saint-Michel : Crouppe, Fertin.
Vernalde : Marotte (Vicomté).
Vertain (de) : Fauquembergues.
Videlaine : Jauge du Vin, Tailfer.
Vidor : Prévôté (à Ledinghem).
Viefville, Viesville (de la) : Aire (Vicomté d'), Ardre (Fief d'), Audincthun, Bocquet (à Roquetoire), Camp-à-le-Barre, Choquel (à Rebecques), Delettes, Dennebrœucq, Enguinegatte, Favier, Flamençon, Fontaine-Ayen, Gardin (le), Hallewinbroucq, Hurillon, Isbergues, Mametz, Marquette, Mont de Biennes, Motte d'Ardres (à Mametz), Natoy (le), Norrent, Pipemont, Poix, Prey (La), Tanel, Tiremande, Vroland (le), Westrehem.
Vigne (de la). V. *La Vigne.*
Vigneron : Hamelet (à Blaringhem), Verchocq.
Villeneufve (de la) : Camp-de-le-Gline, Wolfretun.
Villers-au-Tertre : Clittre (la).
Villers (de) : Fontaine, Guarbecque.
Vilmarest (de). V. *Moullart.*
Vion : Brique (à Verchocq).
Vissery (de) : Berlette, Bois Vallée (S), Bonvoisin, Fresnoye (S), Harlette, Hil (le), Leulincourt, Moutarde (la), Royaumont.
Vitry (de) : Bois (à Biennes), Brœucq (à Lambres), Coulomby (à Pecqueur), Espier (l'), Haigrie, Hallines (à Aire), Malfiance (à Lambres), Maréchal, Maretz (à Witternesse), Mayeurie de Wardrecques, Mortier, Perroy, Samblethun, Tanel, Trézennes.
Voland, Vollant : Warnicamp.
Voos (de) : Clarques (S).
Vormezeele (de) : Houlle.

Digitized by Google

Vroland (de). V. *Du Vroland*.

Wailly (de) : Boustich, Canin Cramoisi, Hap (le), Monnecove, Mont Thurel, Mutte.
Wallard, Wallart : Camp pourri, Cersonnier (S), Herrenguel, Journicourt, Saint-Omer (à Tatinghem), Seaburel.
Wallehey (de) : Acquembronne, Arquingout, Beaurepaire, Bretagne, Château-Joly, Escarde, Espinoy (à Bientques), Fermel, Leulines, Lusquel, Mayeurie de Bientques, Premesart, Rose (à Quelmes), Serques, Vieux Flos, Wavrin.
Wallencourt (de) : Rippehen.
Wallens : Brocus (le).
Walleux (de) : Cressonnière (à Racquinghem), Ligne, Loghenelle.
Walloix : Cornehotte (S), Mont Guillain (S).
Wallon-Capelle : Campagne-Wardrecques.
Wandonne (de) : Burette (S), Canespit (S), Coucy (S), Longhignolles, Malfiance, Mont Thurel, Quint.
Wanes : Dieu d'Amour.
Wanin : Berquigny.
Wanzin (de) : Wirquin.
Warignies (de) : Belle-Verdure, Cléty, Planque (la).
Warnes (de) : Prévôté de Roquetoire.
Warnicamp (de) : Warnicamp.
Warnier : Domission, Ecuier (l'), Regnard (le).
Waroux (de) : Motterie (Quint de la).
Wasselin : Crèvecœur (à Clarques).
Wastel : Couture (à Racquinghem).
Watel : Hôpital.
Waudricourt (de) : Westrehove.
Waudringhem. V. *Vaudringhem*.
Waverin. V. *Wavrin*.
Wavrans (de) : Assinghem (à Wavrans), Brugnobois (à Surques), Hocquinghem (à Nortkerque), Mayeurie d'Helfaut, Pastourelles (les), Pont-à-Ham, Recques (la), Wardrecques.
Wavrans-Boursin (de). V. *Boursin*.
Wavrin (de) : Allouagne, Busne, Elnes, Fouquestun (S), Guisnes (à Lumbres), Haye (à Aire), Ouve, Quernes, Riotte (la), Wirquin.
Wazières (de) : Beauprey, Clerboudin, Escoutete, Hernesse (la), Inghem, Langle (Vicomté de), Lansbrighe, Mussem, Mutte, Saint-Georges, Sainte-Marie-Kerque.
Wellem : Langle.
Wendeville (de) : Mametz. — V. aussi *Estourmel*.
Wengles (de). V. *Wingles*.
Werbier (de) : Cocquagne, Hamel (à Saint-Martin-les-Aire), Hem, Lencquesaing, Lombize, Lutumière, Trézennes, Valangard, Verchocq.
Werpes (de) : Hallines (à Aire).
Wez (du). V. *Du Wez*.
Wichon : Bavenghem (des-Eperlecques).
Widebien : Bajollet, Istelin, Jumelle (à Aire).

Digitized by Google

Widehem : Savary.
Widoit : Maladrie (à Esquerdes), Meckem, Pot.
Widor : Espinoy (à Harlette). — V. aussi *Vidor*.
Wierre (de) : Hermitage (S).
Wignacourt (de) : Afforages, Campagne-Wardrecques, Créminil, Fontaine (à Blaringhem), Mernes, Saint-Omer (à Tatinghem), Triegal-le-Grand.
Wilde (de ou le) : Cahen, Hocquinghem.
Willay d'Amonneville : Cheps.
Willem : Malhove.
Willeman (Lhoste, seigneur de) : Cléty d'Aval, Escardes. — V. *Lhoste*.
Willeron : Crusemercq, Motte du Val, Pas (à Pihem), Tour d'Ausques.
Willerval (de) : Bientques, Helfaut.
Windre : Vies Vivier. — V. *Le Windre*.
Wingles (de) : Coupelle-Vieile.
Winneghem (de) : Wolfretun.
Winnibroot, Winnibroet : Soyecques.
Wismes (de) : Hallines (à Aire), Paris.
Wisque (Dlle de)[1] : Plouy (à Seninghem).
Wisques (de) : Tilques. V. *Sainte-Aldegonde*, sgrs de Wisques.
Wissocq (de) : Bois de Bossart, Bomy, Boncourt, Boules, Campigny, Clerboudin, Constantin, Coyecques (à Nortkerque), Cuhem, Dragon, Ecusserie, Erny-Saint-Julien, Estocquage, Fléchin, Hallines (Prévosté d'), Haut-Pont, Hollande, Lhoir, Loo, Mametz (à Lumbres), Marlière (la), Maubreucq, Mernes, Mont Yserin, Norrent, Parmentier, Porte Boulisienne, Prévôté (à Coyecques), Ruthonnerie (la), Saint-Nicolas (à Saint-Omer), Saint-Omer (à Tatinghem), Santes, Tatinghem, Val (à Fléchin), Waudencourt, Wolfet.
Witteque (de) : Camberny.
Witz : Campagne-les-Wardrecques.
Woerden (de) : Campagne (à Blaringhem), Langle.
Woestine (de la) : Fléchinel (p. 299, en note), Meet (le).
Woorm : Bomicourt.
Worden. V. *Woerden*.

Ydeghem. V. *Van Idenghem*.
Ypres (Chapitre d') : Valencienne (Petite), Clarques (en partie). — (Evêque d') : Amourette.
Ysebrant : Difques, Garenne (la).

Zoetin : Vies Vivier.
Zombres (le ou de) : Boisdinghem, Bos Warin, Harlette, Pierre (à Zouafques), Zuthove.
Zunequin (de) : Ouve, Wirquin.
Zuutpeene, Zuytpeene (de) : Bistade (la).

1. Sur la demoiselle Jehanne de Wisque, v. au *Supplément* l'article *Longpré*.

Imp. et lyp. de l'Indépendant, St-Omer

Digitized by Google

Digitized by Google

ADDITIONS & CORRECTIONS

Page 76. — *Blanc Chevalier*. Mention de 1751. François d'Audenfort, etc... Au lieu de « marie sa fille à Antoine de Beauffort... », lire « épouse Marie-Clotilde-Jhe de Beauffort, fille de Ch.-Antoine, etc... »

P. 517. — Note 1. *La Marche* est à Gauchin-le-Gal, canton d'Houdain.

P. 619. — *Pont-à-Ham*. 1735. Marie-Jh-Emmanuelle Le Sergeant était femme de M. du Bois de Percheval (Cf. p. 611, ligne 1). Il ne devait pas y avoir ici deux seigneuries distinctes.

P. 621. — *Pontardennes*. 1776. lignes 4 et 5 : lire *Werner* (et non *Vernes*) et *Westerloo*.

Ibid. — *Pont d'Ardennès*. « V. Pontardennes ». Ajouter : « et Pondardenne ».

P. 624. — *Porte du Brule*. 1555. Lire Ysabeau de *Thiembronne* (et non *Thieulaine*).

P. 646. — *Quief Thibaut*. ligne 2. Ce n'est pas *Robert* d'Audenfort, mais Phil.-Ferdd-Jh (selon Brémond, Généal. Beaufort), *alias* François-Josh.

P. 670. — 1212. l. 2 : Lire bataille de *Muret* (et non *Moret*).

P. 709. — *Saint-Omer-Capelle*. Les deux mentions de 1142 et 1145 se rapportent à *Vieille-Eglise* (Sti Audomari Ecclesia), qui était bien comprise dans la terre de Marcq, et non à Saint-Omer-Capelle qui était du pays de Langle.

P. 709. — *Saint-Philibert*. Le nom de cette localité a été toujours orthographié « Saint-Philbert » et l'est encore aujourd'hui.

Digitized by Google

P. 722. — *Samblethun*. 1623. lignes 8-9 : au lieu de « Françoise *Houthin* », lire « Françoise de *Houchin* ».

P. 729. — *Scadenbourg*. l. 4 : lire Isabeau du *Biez*.

P. 745. — La ligne 10 renvoie à un article **Bleue-Maison**, que l'on cherchera en vain au Supplément. D'ailleurs le mot *Bleue-Maison* désigne non un fief, mais un lieu-dit et manoir à Eperlecques, au canton de Stade. On a cru pouvoir identifier ce manoir, qui existe encore [1], avec la maison de campagne que possédait en cet endroit Oudart de Bersacques, dernier Prévôt de la Collégiale de Saint-Omer. La date 1594 qu'on lit encore sur la façade serait alors celle d'une réfection effectuée par ses héritiers, enfants de ses frères.

P. 746. — *Surques*. 1756-1772. Au lieu de « Anne-Ant^te de la Gorgue de Rosny, d^le de Surques », lire « Anne-Antoinette Le Roy » et supprimer les mots « petite-fille des précédents ».

P. 756. — 1568, 27 sept. ligne 2. Au lieu de « *Rolsine* », lire « Bonne ».

P. 762. — Note 1. 1692, 14 janv. ligne 2 : lire Jean de *Ray* (et non *Roy*).

P. 790. — l. 19 : lire » Marg^te de *Bersin* (et non *Bertin*).

P. 795. — *Vercoutre*. 1636. l. 5 : lire *Prove* (et non *Proix*).

P. 796. — *Vieille-Eglise*. V. la rectification indiquée ci-dessus à la page 709.

P. 802. — l. 1. Supprimer les mots « par erreur ».

P 804. — *Vinely*. l. 1 : au lieu de « commune de Fruges », lire « commune du canton de Fruges ».

P. 809. *Wailly-les-Coupelles*. Les mentions ci-après, communiquées par M. Rodière, sont à ajouter :

1222. — « Eustachius de Walli.... solebat habere decimam apud le Copele ». (Cartul. de St-André-au-Bois. Arch. P. d. C. f° 171.)

1733. — Firmin-Pierre-Joseph Warnier, seigneur de Wailly. Père de Félix-Louis-Joseph Warnier, chevalier, sei-

1. Une reproduction en a été donnée dans le volume l'*Arrondissement de Saint-Omer dans le passé et le présent*, p. 321 (Saint-Omer, Loïez 1924).

Digitized by Google

gneur de Wailly, Lignon, Verdure, baptisé à Saint-Pierre-de-Montreuil le 11 mars 1760, mort en 1821.

P. 815. — Mentions de 1586 et 1628 : au lieu de « sr de Seguiers », lire « sr de *Sequiers* » (Sequières).

P. 829. — *Welles*. l. 15 : lire « *sœur* de Denis » (et non *frère*).

P. 839. — *Wionnart*. Il y a lieu de supprimer cet article. Il s'agit en effet de *Wionval*, arrondt de Béthune. Au lieu de « Hyerosme de Gonther... » lire « Hyerosme *Segont*, esc. sr de Wionval... »

P. 841. — l. 24 : lire « *Hanescamp* » (et non *Havescamp*).

P. 844. — l. 10. Au lieu de 1527, lire 1727.

On trouve aussi des *Canin*, srs de Wissocq. Etait-ce une famille différente de la famille dénommée ici Comin ?

P. 846. — 1660. l. 2 : lire « *Wionval* » (et non *Wionnart*).

P. 848. — l. 14 : lire « *Mazarini* » (et non *Manzarini*).

P. 850. — *Wolphus*. Mentions de 1594 et 1597 : lire « *Lavenne* » (et non *Lauenne*).

P. 852. — Dernière ligne : lire 1593 (et non 1563).

P. 854. — ligne 5 : lire « *est* de France » (et non « *et* de France »).

P. 863. — *Arroult*. D'après M. Rodière, les deux premiers degrés de cette généalogie sont certainement faux.

P. 867. — *Bécourt*... A identifier avec *Bécourt*, canton d'Hucqueliers.

P. 872. — Dernier alinéa, l. 2 : lire « *Calatrava* » (et non « *Calabrara* »).

P. 874. — *Boulthun*. A rapprocher les mentions qui suivent :

1222. — Eustachius de Bontun (Boutun ?). (Chronique d'Andres.)

1669. — Marie de Richault, vve de déft Ch. de Hesdin, vivant esc. sr de Boulthun, demt à Balinghen. (Dossiers Ricault) (Commun de M. Rodière.)

P. 877. — *Burette*. lire 1418.

P. 378. — *Camp de le Gline*. 1581. l. 2 : lire « *Mauriaucourt* » (et non « *Mauriancourt* »).

P. 892. — *Difques*. 1619. lire « Loys de *Guiselin* » (et non « *Griselin* ».

Digitized by Google

P. 894. — l. 33 : lire « *Avelette* ».

P. 903. — *Fouacherie* (La). 1705... lire « *Emond Pepin...* » (et non « *Enrond* »).

P. 905. — l. 2 : lire « *Foresmoutier* » (et non « *Foresmoutier* »).

P. 978. — *Quelque* (de). La vraie forme de ce mot est « *Guelque* ». Il a été déformé par des généalogistes des XVIIIe et XIXe siècles.

P. 332. — *Guyon*. Un acte de partage, passé à Hocquinghem en 1762, cite, parmi les comparants, un « Jean-Batiste de la Follie, Ecuyer, sr de Guyon. » Il avait, pour frères et copartageants, Charles, sieur des *Perrières* (v. ce mot), et Louis, sr de *Marillant*. Ce fief de *Marillant* était-il aussi à Rebergue ?

P. 580. — *Outrebois*. 1583. Cette seigneurie d'*Outrebois* est à Goincourt, canton de Beauvais.

P. 693. — 1572 et 1574, et *passim*. Dans ce texte et dans beaucoup d'anciennes mentions, le sr de Croy est dit sr *de* Rœux. Mais il est superflu de dire que cette forme est inexacte, car il s'agit ici, on le sait, d'une seigneurie *du* Rœux (*le Rœulx* en Hainaut belge), et non *de* Rœux (*Rœux*, commune du Pas-de-Calais).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06522 6378

Digitized by Google